

LES
RUES D'AIX

ou

RECHERCHES HISTORIQUES SUR L'ANCIENNE
CAPITALE DE PROVENCE

PAR ROUX-ALPHERAN.

TOME SECOND.

Dulcis amor patriae.



AIX

TYPOGRAPHIE AUBIN, EDITEUR, SUR LE COURS, I.

—
M DCCC XLVI

LES RUES D'AIX

AVIS AU RELIEUR

POUR LE PLACEMENT DES PLANCHES.

TOME I.

Palais des comtes de Provence et des cours souveraines démoli en 1786, <i>En face de la page.</i>	10
Tours et constructions romaines enclavées dans le palais démoli en 1786.	16
Place de l'Hôtel de Ville.	82
Ecole de droit.	282
Eglise métropolitaine de Saint-Sauveur.	287
Intérieur de l'église Saint-Sauveur	289
Intérieur du cloître Saint-Sauveur.	296
Nouveau palais de justice.	609



TOME II.

Palais de justice projeté par M. Ledoux.	58
Entrée du Cours.	124
Vue du Cours (partie supérieure).	170
Eglise de Saint-Jean, anciennement commanderie et prieuré de Malte 295	
Plan de la ville telle qu'elle existait en 1481, lors de la réunion de la Provence à la couronne de France, <i>à la fin du volume.</i>	

LES RUES D'AIX

TABLE.

SEPTIÈME AGRANDISSEMENT (1583)	3
Rue du Bourg-d' Arpille.	6
— de la Porte—Saint—Louis.	10
—de la Charretterie et autres.	17
—du Collège	21
— du Grand-Boulevard ou de la Plate-Forme.	30
Place de la Plate-Forme.	48
Rue de la Mule-Noire.	61
—de la Cépède	66
— des Jardins.	75
—Ganay.	78
HUITIÈME AGRANDISSEMENT (1605).	83
Place et porte des Augustins.	85
Rue Villeverte.	88
— des Bernardines.	100
— de l'Ange	105
Place des Tanneurs.	108
Rues de la Fontaine et autres	113
NEUVIÈME AGRANDISSEMENT (1646)	119
Le Cours.	124
Place des Carmélites.	222
Le Pont-Moreau	227

LES RUES D'AIX

Rue de l'Opéra	229
— du Louvre.	245
— du Boulevard-Saint-Jean et autres	251
— d'Italie	254
— du Bœuf.	274
— Cardinale	278
Eglise de Saint-Jean	295
Chronologie des prieurs de Sain-Jean.	337
Rue Longue-Saint-Jean.	357
— desChamps.	363
— Saint-Claude	369
— de la Monnaie.	372
— Saint-Sauveur ou des Quatre-Dauphins.	377
Place Mazarine ou des Quatre-Dauphins	385
Rue Saint-Jacques	391
— Saint-Lazare	397
— Mazarine.	400
— Saint-Michel	411
DIXIEME ET DERNIER AGRANDISSEMENT (1788).	431
FAUBOURGS.	439
Cours Sextius.	440
— Notre-Dame.	465
Saint-Eutrope.	471
Cours Saint-Louis	483
— Sainte-Anne.	191
La Rotonde.	509
APPENDICE.	514
Les Infirmeries.	516
Enclos de Decormis.	520
La Pioline.	523
La Valette	529
ADDITIONS ET CORRECTIONS.	533
TABLE ALPHABETIQUE.	537

Pour les rues qui ne sont pas mentionnées dans cette table, attendu qu'il n'en a pas été parlé spécialement, il faut chercher dans l'une des rues adjacentes, le peu qui en est dit.

LES RUES D'AIX

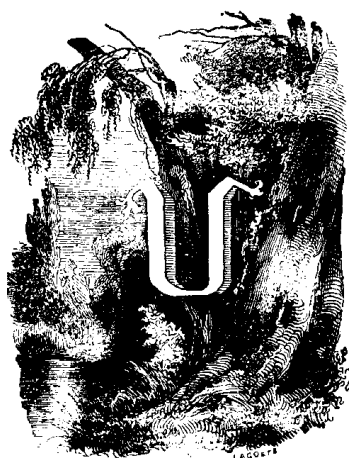
SEPTIÈME

AGRANDISSEMENT.

LES RUES D'AIX

SEPTIÈME AGRANDISSEMENT.

(1583)



Un nouvel agrandissement fut projeté vers le milieu du XVI^e siècle, environ cent ans après celui qui, sous le bon roi René, avait renfermé dans la ville le couvent et l'église des Dominicains ou Prêcheurs, la place qui porte le nom de ces religieux, la rue de Suffren et la partie supérieure de la rue du Pont-Moreau, qu'on appelait alors la Grande-Rue-Saint-Jean.

Le premier président Jean Maynier, baron d'Oppède, s'était mis à la tête de cette entreprise, et quelques ouvrages avaient même été commencés, lorsque la mort de ce magistrat, arrivée

LES RUES D'AIX

au mois de juin 1558, fit abandonner les travaux. Dans un conseil de ville tenu vingt-trois ans plus tard, en novembre 1581, il fut question de les reprendre, et des lettres-patentes ayant été obtenues du roi Henri III, datées du mois d'octobre 1583, le projet fut enfin mis à exécution. Cet agrandissement fut même d'une plus grande étendue qu'on ne l'avait tracé d'abord, à cause que le même conseil de ville avant délibéré, le 25 avril précédent, d'établir à Aix un collège pour les humanités, qui serait régi par les RR. PP. Jésuites, on jugea à propos de placer ce collège dans le Jardin du Roi qui faisait partie de la nouvelle enceinte. Une célèbre transaction fut passée à cet effet entre la famille de La Cépède, alors propriétaire du Jardin du Roi, d'une part, et de l'autre, les consuls et divers notables habitants, délégués par le conseil de ville.¹ Jean de Bourg, alors second consul, fut le principal au-

¹ Du 15 juin 1583, Joseph Borrilli, notaire royal et greffier de la maison commune d'Aix, convention et accords passés en présence de Révérendissime et Illustrissime seigneur messire Alexandre de Canigiani, archevesque de ceste ville, entre messieurs Rollin Barthélemy, sieur de Sainte-Croix, noble Jehan de Bourg, escuyer, et Jehan-Pierre Bompar, bourgeois, consuls de ceste ville, avec l'advis et présance de noble Melchior Bourdon, viguier et capitaine, Balthazar Rodulph, sieur de Fuveau, Anthoine de Rolland, sieur de Reauville, noble Jehan Estienne ; sieur de Saint-Jehan, Jehan Ysoard, sieur de Thoramènes, Bertrand Bernardi, Sieur de Monlaux, M^e Estienne Bernardi, advocat en la cour, noble Jehan Isnard, Jehan Bon, bourgeois, Mons^r Pierre Grassi, docteur en médecine, Jérôme Chartras, advocat en la cour de parlement, et Alexandre de Malespine, escuyer dudit Aix, dépputtés par le conseil d'une part ; et noble Baptiste de La Cépède, escuyer, Mons^r Jehan de La Cépède, conseiller en la Cour, et Dam^{lle} Claude de Bompar, père, mère et fils, d'aulture ; portant les conditions auxquelles ces derniers vendent à la ville la propriété dite le Jardin du Roi, pour la faire enclorre de murailles qui seront jointes aux anciennes murailles de la ville, suivant le tracé et dessin faict par M^f Jehan de Paris, sur l'entreprinse faicte par led^t sieur consul de Bourg, exhibé et veu aud^t conseil et recogneu sur les lieux par lesd^{ts} sieurs consuls et dépputtés, présant ledit seigneur archevesque, laquelle courtine devra

LES RUES D'AIX

teur de cet agrandissement, dont les travaux furent dirigés, sous son inspection, par un habile architecte ingénieur nommé Jean de Paris. Des rues larges et tirées au cordeau, des maisons spacieuses et bien aérées, quelques beaux hôtels, firent de ce quartier, qu'on peut diviser en deux (celui d'Arpille ou de Saint-Louis et celui de la Plate-Forme ou du Boulevard), comme une nouvelle ville à laquelle on donna le nom de Ville-Neuve,¹ à cause de sa grande étendue. Son enceinte comprend en effet toute cette partie de la ville actuelle qui est située au levant du précédent agrandissement, depuis l'extrémité orientale de la rue de Suffren jusqu'à l'entrée méridionale de la rue Ganay près l'aqueduc du Pont-Moreau. Les rues suivantes sont renfermées dans cette enceinte :

estre continuée sur les fondements faicts du temps du feu sieur président d'Oppède, y compris le *ballouard*, à la charge que lesd^{es} murailles seront de la mesme haulteur, espaisseur et quallité que les aultres vieilles murailles de lad^e ville, et par mesme moyen seront tenus lesd^{ts} sieurs de La Cépède et Dam^{lle} de Bompar, donner à nouveau bail, aux particuliers de ceste ville et aultres qui se présenteront, le fonds de leur propriété, à raison de quatre escus sols pour chascune place de maison de quatre cannes de largeur et huict de fond, y compris les fondements, suyvant le tracé qu'en a faict led^t M^e Jehan de Paris, avec réserve de la directe et droits de lods, à raison d'un sol par florin, etc.

¹ Le président Jean de Simiane, héritier, par son aïeule maternelle, de la famille de La Cépède, ayant obtenu des lettres-patentes qui lui permettaient de se qualifier de seigneur de Villeneuve-lez-Aix, sur le motif que ses aïeux avaient fourni l'emplacement sur lequel ils s'étaient réservés la directe (voyez la note précédente) ; ces lettres furent révoquées à la poursuite des consuls et de la communauté d'Aix, par arrêt du conseil d'Etat du 19 mars 1678. (Liv. *Catena*, aux archives de la ville, f^o 323).



LES RUES D'AIX

RUE

DU BOURG-D'ARPILLE.



JEAN DE BOURG, second consul d'Aix en 1582-83, ayant été le principal auteur ou promoteur de cet agrandissement de la ville, son nom fut donné, par la reconnaissance des habitants, à l'une des plus belles rues de ce nouveau quartier.

Ce magistrat, fils d'un autre Jean de Bourg aussi consul d'Aix en 1537-38, avait d'abord été viguier de Marseille en 1580, depuis le premier mai jusqu'à pareille époque de l'année suivante.¹

¹ Les viguiers entraient en fonctions le 1^{er} mai, en sorte qu'ils les exerçaient six mois avec les consuls de l'année courante et six mois avec les nouveaux consuls. Ils étaient chargés de la basse police ; présidaient les conseils de ville, etc. En 1750 la communauté d'Aix acquit l'office de viguier de cette ville et le réunit au consulat. (Voyez au 1^{er} vol., pag. 376).

LES RUES D'AIX

Ses mémoires manuscrits, dont on trouve des copies dans quelques cabinets de curieux,¹ renferment plusieurs particularités sur ce qui se passa à Marseille à cette époque célèbre par la grande peste, dont il évalue les victimes à vingt-cinq mille dans la ville seulement; il passe ensuite aux détails de ce qui se fit à Aix, sous son consulat, pour cet agrandissement de Ville-Neuve, commencé en 1583 et continué les années suivantes. Il mourut en 1592 et fut enterré avec grande pompe dans l'église des Observantins, où se trouvait le tombeau de sa famille. Voici ce que dit de lui Fouque Sobolis, procureur au siège d'Aix, dans son journal, également demeuré manuscrit²: « Le samedi, jour de Notre-Dame, 15 dudit mois d'aoust, Jehan de Bourg, escuyer d'Aix, est décédé d'un catharre, et le lendemain, jour de saint loch, a esté enseveli à l'Observance, accompagné de toute la ville, ayant eu grandes plainctes pour estre homme de bien, ayant esté consul d'Aix et fort exemplaire. »

Nous avons remarqué dans son contrat de mariage, passé en 1571 devant Nicolas Borilli, notaire d'Aix, un usage singulier observé de son temps, duquel nous pourrions fournir d'autres exemples, et qui prouve à quel point étaient considérés et respectés, à cette époque, les membres du parlement ou de la cour des comptes. Lorsque la fille d'un de ces magistrats se mariait, si son futur mari n'était pas aussi le fils d'un magistrat, elle avait le pas sur lui et était nommée la première dans le contrat. C'est ainsi que dans celui dont nous parlons il est dit que :

¹ La bibliothèque Méjanès en possède une, ainsi que M. Rouard et nous. — La maison qu'habitait Jean de Bourg le fils, où il était né et où il mourut, est celle qui fait le premier coin des rues des Orfèvres et de la Sabaterie, à gauche en descendant de l'Hôtel-de-Ville.

² Voyez au tom. 1^{er} pag. 422.

LES RUES D'AIX

Mariage ayant été traité entre damoiselle Catherine Arbaude, fille commune de feu maistre Honoré Arbaud, sieur de Bargemont, conseiller du roy en la cour des comptes, et de damoiselle Marguerite Laugière, encore vivante, d'une part, et noble Jehan de Bourg, escuyer d'Aix, fils commun de feu noble Jehan de Bourg, en son vivant bourgeois d'Aix, et de damoiselle Catherine Proposite, encore vivante, d'autre part, par-devant, etc. ...; furent présents ladite Catherine Arbaude autorisée de sa mère, de maistre Honoré Laugier, sieur de Collobrières, conseiller du roy au parlement, son oncle maternel, et de noble Pierre Arbaud, sieur de Bargemont, son frère, et ledit Jehan de Bourg autorisé de sa mère et de maistre Louis Antelmi, aussi conseiller au parlement, etc., lesquelles parties règlent, comme suit, leurs conventions matrimoniales, etc. »

Nous pourrions faire d'autres remarques sur ce contrat, comme sur bien d'autres de la même époque : d'abord, que la femme ou la veuve d'un seigneur de terre, d'un gentilhomme ou d'un magistrat, ne prenait que la qualité de *damoiselle*, tandis qu'aujourd'hui il n'y a pas de femme d'artisan qui ne veuille être appelée *madame*; en second lieu, qu'il n'était pas nécessaire alors de faire précéder son nom de la particule *de*, pour être noble ou réputé tel, contrairement à ce qui se pratique de nos jours, où il n'est pas de si mince bourgeois qui ne se dise *monsieur de*..... à l'égal des véritables nobles. Il est vrai que ceux-ci le leur rendent bien, en se titrant de marquis, de comtes, de barons, quoiqu'ils ne possèdent la plupart ni marquisats ni comtés, ni baronnies. Mais ces remarques nous éloigneraient trop de la rue du Bourg-d'Arpille, et nous y revenons.

Parmi les rues qui aboutissent à celle-ci, il en est une qu'on

LES RUES D'AIX

nomme la rue d'Arpille, parce qu'elle est bâtie sur le sol d'une ancienne prairie appartenant jadis à la famille Arpille, connue dans le consulat de cette ville dès l'an 1408. Honorée Arpille, dame de Moriez, n'ayant point eu d'enfants de noble Guillaume Bérenguier, son mari, légua cette prairie, en 1528, aux RR. PP. Prêcheurs ou Dominicains, dont le couvent était voisin de là, et ces religieux y firent bâtir des maisons sur lesquelles ils se réservèrent des censes et une directe, lorsqu'elle fut comprise dans l'agrandissement de Ville-Neuve.¹

Le souvenir de l'honorable consul Jean de Bourg s'étant effacé insensiblement de la mémoire de ses concitoyens, les ignorants s'imaginèrent que la rue de Bourg ou du Bourg avait été ainsi nommée parce qu'elle conduisait à la bourgade ou faubourg d'Arpille, et lui donnèrent, dans le siècle passé, le nom de Bourg-d'Arpille qu'elle porte encore aujourd'hui. Le peuple la désigne aussi sous le nom de rue de la Treille, à cause d'une vigne qu'un artisan qui y demeurait, avait plantée devant, sa maison pour ombrager sa boutique, disons mieux, son magasin.

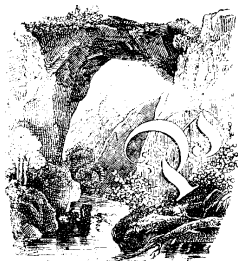
¹ « Cet agrandissement n'avait pas été désigné d'une aussi grande étendue mais à la considération de la maison de La Cépède et à la sollicitation des RR. PP. Prêcheurs, ayant été consenti par la ville de mettre l'enclos de la terre de ceux-ci et le Jardin du Roi dans la nouvelle enceinte, Ville-Neuve en a été faite d'autant plus grande et aussi spacieuse qu'on la voit à présent. » On peut juger par cette citation, tirée du *Levadour ancien* de l'Hôtel de ville, f° 54, que l'agrandissement entrepris sous le premier président d'Oppède, était dirigé vers la rue de la Plate-Forme au haut de laquelle était situé le *ballouard* (boulevard). — Voyez ci-dessus, pag. 4, note 1.



LES RUES D'AIX

RUE

DE LA PORTE-SAINT-LOUIS.



ENDANT longues années l'agrandissement de Ville-Neuve n'eut aucune porte publique ; il fallait toujours, pour entrer dans la ville ou pour en sortir, passer par la porte Bellegarde ou par celle de Saint-Jean, lorsque, sur les remontrances des habitants de cette rue, qu'on nommait alors la rue des Dominicains ou des Prêcheurs, parce qu'elle bordait au midi l'église de ces religieux, Henri de Lorraine, duc de Guise, gouverneur de Pro-

LES RUES D'AIX

vence,¹ ordonna. le 24 novembre 1612, qu'une nouvelle porte serait ouverte à l'extrémité de cette rue, et le nom du roi Louis XIII, alors régnant, lui fut donné. Mais les habitants de la rue du Collège, parallèle à celle des Dominicains, la voulaient aussi au bout de leur rue, et pour faire cesser leur opposition, le duc de Guise obtint du roi des lettres-patentes confirmatives de son ordonnance, données à Paris le 28 janvier 1613.²

La première maison en entrant dans cette rue par la porte Saint-Louis et qui fait le coin après avoir dépassé la lice intérieure, a appartenu, pendant deux siècles, à la famille Saurin, qui a fourni plusieurs personnages d'un mérite distingué. Le premier est sans doute Joseph-Ignace Saurin, célèbre jurisconsulte, qui y était né le 29 décembre 1641, et qui y mourut le 10 septembre 1714. Assesseur d'Aix en 1681 et une seconde fois dix ans plus tard, il eut l'honneur d'accompagner, au nom

¹ Nous possédons dans notre bibliothèque un volume grand in-f° de 199 feuillets, relié en maroquin rouge, avec filets sur plat et doré sur tranches, qui a appartenu à ce prince auquel il est dédié, et qui probablement est unique. Il est intitulé : *le Théâtre d'honneur de plusieurs princes anciens et modernes, avec leurs vies et faits plus mémorables et leurs vies et naturels portraits, etc., etc., recueillis et mis en ordre par LV. Claude de Valles, secrétaire ordinaire de la chambre du roy; à Paris, M DC XVIII.* Le frontispice colorié est orné des armoiries du duc de Guise (Henri de Lorraine), gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté en Provence, à qui le livre est dédié. Il renferme au-delà de deux mille figures ou portraits de rois, de reines, de papes, d'empereurs, d'hommes illustres, etc., gravés et extraits d'une foule d'ouvrages, puis collés avec soin par C. de Valles. Celui-ci est cité dans la *Biblioth. hist.*, par le P. Lelong, comme auteur de divers recueils manuscrits d'armoiries et blasons; le *Diction. typographique* d'Osmont et le *Catalogue de la Vallière*, deuxième partie, citent aussi plusieurs ouvrages de lui, mais aucun n'est un double exemplaire de celui que nous possédons. L'épître dédicatoire imprimée nous paraît d'ailleurs indiquer suffisamment qu'il est unique.

² *Levadour ancien* de l'Hôtel de Ville, f° 54 v°.

LES RUES D'AIX

de la province, le maréchal de Catinat au siège de Nice, et après la reddition de cette ville, il fut nommé premier président du sénat, à la demande du maréchal qui avait la plus haute estime pour son caractère et pour ses talents. Il était syndic de robe du corps de la noblesse de Provence, lorsque se trouvant à Paris pour les intérêts de ce corps en 1702, le chancelier de Pont-chartrin obtint pour lui son entrée au conseil d'Etat, où Louis XIV était présent et où se discutait une affaire de la plus haute importance : — Parlez, Saurin, vous qui savez la loi, - lui dit le monarque avec l'accent le plus flatteur ; et depuis lors ces mémorables paroles sont dans la bouche de tous nos compatriotes.

Pierre Saurin, son fils, duquel nous avons déjà parlé,¹ né le 2 février 1670, dans la même maison où il mourut le 14 septembre 1743, fut également un habile jurisconsulte. Il fut deux fois assesseur d'Aix, comme l'avait été son père, en 1706 et 1724, et ne se distingua pas moins que lui par la sagesse de son administration. Comme son ami François Decormis dont il publia les consultations, il nous a conservé, dans sa correspondance avec ce respectable vieillard pendant la peste de 1720 et 1721, un grand nombre d'anecdotes curieuses de son temps et même des temps antérieurs, dont nous pensons que la publication serait intéressante.

Quelques maisons plus bas, en avançant vers la place des Prêcheurs, est celle qu'habitait, au XVII^e siècle, l'avocat général Pierre Decormis, et son fils, le président Louis Decormis, marquis de Bregançon, seigneur de Beaurecueil et de Roqueshautes. Le premier se lit connaître par l'austérité de ses

¹ Tome 1^{er}, pag..492 et suiv.

LES RUES D'AIX

mœurs, son savoir et sa probité. Avant d'entrer au parlement, il avait été deux fois assesseur d'Aix, en 1600-1601 et en 1610-1611, comme le fut deux fois après lui, Artus Decormis, son frère, en 1605-1606 et en 1616-1617. Antoine, fils d'Artus, fut également assesseur en 1639-1640, non moins habile jurisconsulte et bon administrateur que son père et son oncle, et fut le père de ce François, auteur des *Consultations* dont nous venons de parler. L'avocat général Pierre Decormis, son grand-oncle, était né à Aix le 14 mars 1577, et y mourut le 21 janvier 1649. Un autre Pierre Decormis, son aïeul, était venu s'établir à Aix vers l'an 1534, en qualité de secrétaire du comte de Tende, gouverneur de Provence, et avait laissé, comme Claude Decormis, son fils, des mémoires manuscrits sur ce qui s'était passé de leur temps, que Louvet a fait imprimer en partie, un siècle environ après leur mort. ¹

Cet avocat général Decormis était si rigide, qu'il ne se montrait jamais qu'en robe en public, et lorsqu'il voyait des jeunes magistrats se promener en manteaux sur la place des Prêcheurs, alors la seule promenade de la ville, le Cours n'existant pas encore, il les poursuivait jusque dans les boutiques d'alentour où ils allaient se réfugier, et les regardant bien sous le menton : O! *le biou cadet!* leur disait-il amicalement, voulant ainsi leur faire confusion. M. Mouan ayant publié sur ce magistrat une précieuse no

¹ *Additions et illustrations sur les deux tomes de l'histoire de Provence, Aix. David, 1680, in-12, tome 1^{er}, pag. 512 à 543.* — Pierre Decormis avait étudié le droit sous le savant Philippe Dèce qui, en lui donnant le bonnet en 1519, lui dit : *Hic est filius meus in quo mihi benè complacui.* (Lett. mss. de François Decormis à son ami Sauvin, du 25 février 1721, pag. 1023 ; et Louvet, aux *additions*, etc., ci-dessus, citées, tom. 1^{er}, pag. 552).

LES RUES D'AIX

tice,¹ nous n'en dirons rien de plus et nous parlerons de Louis Decormis, son fils, marquis de Bregançon, seigneur de Beaurecueil et de Fabrègues, qui lui succéda dans son office d'avocat général en 1639, et en acquit ensuite un de président à mortier en 1650. Ayant pris une grande part dans la fameuse sédition du jour de saint Valentin en 1659,² il fut arrêté prisonnier et conduit au château de Pierre-en-Cize, à Lyon, d'où il fut exilé en Normandie. Il se lia d'amitié, à Caen, avec le célèbre Huet, depuis évêque d'Avranches, qui fait dans ses mémoires³ un grand éloge des qualités et de l'érudition du président. Sa charge avait été confisquée ; mais à la demande du parlement, le roi lui avait accordé trois semaines pour s'en défaire. Il obtint même la permission de revenir à Aix où il mourut en novembre 1669. Le président Decormis passe pour être l'auteur des *Tables contenant les noms des Provençaux illustres par leurs actions héroïques et faits militaires, par leur élévation aux grandes dignités de l'église, etc.*, qui ne furent imprimées que dix ans après sa mort, et qui parurent sous le nom de Pierre d'Hozier.⁴ Comme il n'y a presque aucune de ces tables où il ne se trouve un ou plusieurs Decormis, c'est peut-être la raison pour laquelle on le suppose l'auteur d'un livre peu digne d'un personnage aussi distingué et qui est rempli de faussetés, de répétitions inutiles et d'un grand nombre de noms étrangers ou de personnes qui ne se sont

¹ *Illustrations du parlement de Provence.* — Pierre Decormis. — Aix, Nicot et Aubin, 1842, in-8°.

² Voyez au 1^{er} vol. pag. 267 et suiv.

³ *Cet.-Dan. Huetii, episcopi Abrincensis, commentarius de rebus ad eum pertinentibus* ; 1718, in-8°, pag. 229 et suiv.

⁴ Aix, Charles David, 1677, in-f°.

LES RUES D'AIX

rendues illustres en aucune manière. » Tel est le jugement qu'en portent les bibliographes.¹ Claude Decormis, petit-fils du président et grand-sénéchal au département de Toulon, mourut sans avoir été marié, et cette famille s'éteignit quelques années après en la personne du jurisconsulte François Decormis, leur cousin dont nous avons parlé à l'occasion de la rue des Epinaux, où il mourut, le 4 juin 1754, dans la maison que Pierre Decormis, avocat, leur auteur commun, avait achetée en 1534.

Les l'Enfant acquirent la maison de Decormis en 1664, et après eux elle fut occupée par les Galliffet, seigneurs du Tholonet ; ensuite par les Arnaud, seigneurs de Rousset, les uns et les autres membres du parlement. Ces derniers la vendirent, en 1768, à la veuve de Pierre de Bobineau de Beaulieu, commissaire des guerres et l'un des membres fondateurs les plus distingués de l'académie de Marseille, dont les descendants la possédaient encore à l'époque de la révolution. Nous citerons parmi eux Armand-Benoit, membre de l'académie d'Aix, mort en 1841, et qui fut, comme le dit le secrétaire perpétuel de cette compagnie :² savant et modeste, botaniste éclairé, agriculteur remarquable, musicien distingué.³

Dans la même rue demeuraient, au XVII^e siècle, Jacques et Etienne Macadré père et fils, peintres médiocres, et Honoré Cibon, trésorier-général de France, mort en 1686 ; possesseur d'un cabinet dans lequel se trouvaient, dit P.-J. de Haitze,⁴ un

¹ Lenglet, *Méth. hist.*; Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, tom. III, n° 38129 ; Michaud, *Biog. univ.*, tom. XI, pag. 285, etc.

² Séance publique de l'académie d'Aix du 15 janvier 1842, pag. 43.

³ Il avait publié le *Calendrier du jardin potager pour les départements du midi de la France* ; Marseille, Mossy, 1812, in-12 ; ouvrage anonyme très utile et devenu très rare.

⁴ *Les Curiosités les plus remarquables de la ville d'Aix*, Aix 1679, pag. 155.

LES RUES D'AIX

grand nombre de médailles, d'objets de curiosité et surtout des manuscrits du savant Peiresc.

Les Burle, les Mimata, les Orcin, ont aussi habité la même rue, et sont éteints comme la plupart des familles que nous avons nommées auparavant. Honoré Burle, conseiller à la sénéchaussée d'Aix, puis secrétaire du roi, premier audiencier en la chancellerie du parlement, né le 25 septembre 1706, en cette ville, où il mourut le 15 juin 1692, avait publié un *Discours sur l'intelligence des arcs de triomphe dressés par l'ordre des consuls d'Aix, procureurs du pays de Provence, à l'heureuse entrée de son altesse de Vendôme, gouverneur de ladite province*;¹ et a laissé en manuscrit une chorographie du même pays, sous le titre de *Provinciae Galliae-Narbonensis, alias Braccatæ vulgo Provence, exacta et brevis chorographica descriptio*, dont Pitton parle avec éloge et qui le mérite en effet.² Cet auteur était le neveu de Balthazar Burle, dit de la Burle, gentilhomme-servant de Charles, cardinal de Bourbon, oncle d'Henni IV ; puis, audiencier en la chancellerie de Provence, natif d'Aix et mort en cette ville le 9 février 1598. Belleforest nous a conservé de lui une pièce de vers provençaux sur la Sainte-Baume et sainte Magdelaine, qui se fait lire avec plaisir.³

¹ Aix, David, 1660, in-f°. —Voyez. le P. Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, tom. II, n° 16463.

² Lelong, *Biblioth. hist.*, tom. III, n° 38021 ; et Pitton, *Sentim. sur les hist. de Provence*, Aix, David, 1682, in-12, pag. 72 et 117. Le manuscrit autographe de Burle se trouve à la bibliothèque Méjanès.

³ *La Cosmographie de tout le monde*, tom. 1^{er}, pag. 340 et 341 de la deuxième pagination.



LES RUES D'AIX

RUES

DE LA CHARRETTIERE,
DU CHEMIN-DE-VAUVENARGUES
ET AUTRES.



N ne doit pas s'attendre, disions-nous dans le *Mémorial d'Aix* du 30 juillet 1845, à ce que chaque rue de la ville fournisse une anecdote ou un trait d'histoire assez intéressant pour être rapporté. Plusieurs rues n'offrent à la curiosité du lecteur que l'étymologie de leur nom ou une légère circonstance qui n'exige pas un bien long développement. Nous en avons donné plusieurs exemples dans notre premier volume ; il en sera de même dans celui-ci. Ainsi, la rue de la Charretterie tire son nom d'un charretier nommé Jean de Beauvois, qui y fit construire, en 1594, la pre-

LES RUES D'AIX

mière maison qui y ait été bâtie. Nous n'en savons rien de plus, sinon qu'elle a été connue fort longtemps sous le nom de rue de l'Eglise-du-Collège, alors que les Jésuites et plus tard les Pères de la Doctrine Chrétienne, dirigeaient le collège Royal-Bourbon, dont l'église fait face à cette rue. Cette église, sans doute une des plus jolies de la ville, existe encore en son entier. Les Pères de la Foi l'ont acquise sous la restauration et n'ont pas la permission aujourd'hui de l'ouvrir au public auquel elle serait cependant d'un grand secours. Si des Israélites ou des Musulmans l'achetaient pour la convertir en synagogue ou en mosquée, nul doute qu'ils n'y fussent autorisés en vertu de l'article de la Charte-Vérité, portant que chacun professe sa religion avec une égale liberté et obtient pour son culte la même protection. Mais les Pères de la Foi ! oh ! fi donc ! des Jésuites déguisés ! haro !



La rue dite du Chemin-de-Vauvenargues est construite sur une partie de l'ancien chemin qui, avant l'agrandissement de Ville-Neuve, conduisait à Vauvenargues, et elle en a conservé le nom. Bien des gens ne l'appellent que la rue de Vauvenargues ; il serait très bien, en effet, de consacrer publiquement la mémoire du vertueux moraliste auquel notre ville s'énorgueillira à jamais d'avoir donné le jour ; mais la rue dont nous parlons est si sale, qu'il serait assurément peu décent de lui appliquer le nom d'une de nos plus glorieuses illustrations.



LES RUES D'AIX

Le citoyen obscur de qui la rue des Bretons porte le nom, ne s'imaginait pas certainement que deux siècles après lui, son existence serait révélée publiquement aux descendants de ses contemporains dont la plupart ne l'avaient peut-être pas même connu. Suivant le *Levadour ancien* des censes de l'Hôtel de Ville,¹ un paysan appelé Jean-Geoffroy des Bretons dit *Buou laïgo*, acheta de la ville, en 1657, une petite maison adossée au rempart de Ville-Neuve et voisine de celle de la Fonderie dont nous parlerons dans un instant. Cette maison faisait face à la rue qui borde actuellement au nord l'église du collège Royal-Bourbon ou des Jésuites, et le nom des Bretons fut donné à cette rue où cette église n'existait pas encore, et qui n'avait pas sans doute d'autre habitant plus remarquable que ce paysan.



Une maison que la ville fit bâtir en 1593, pour servir de corps-de-garde à ce quartier, et qu'elle céda gratuitement, soixante ans plus tard, à Jean Suchet, fondeur de cloches, a donné le nom à la rue de la Fonderie. «Ce don fut fait sans rente ni cens, disent les registres de l'Hôtel de Ville, en considération que Jean Suchet servait alors la ville à fondre canons et boulets, et servait même de canonnier lors des dernières guerres de ce pays, et que d'ailleurs il n'y avait en ce temps-là aucun fondeur dans la ville. »² Il est ici question des troubles du Semestre dont nous avons parlé plusieurs fois,³ et à la suite

¹ Aux archives de la ville, f° 89.

² *Levadour ancien* aux archives de la ville, f° 89 v°.

³ Voyez au 1^{er} vol., les rues *de la Boucherie*, *de la Sabaterie de Saint-Sébastien*, etc.

LES RUES D'AIX

desquels le comte d'Alais, gouverneur de Provence, tint la ville comme assiégée et ravagea son territoire. Suchet ne coulait pas apparemment une quantité suffisante de canons, puisqu'un nommé La Hausière, charpentier, offrit d'en fabriquer en bois cerclés en fer. On eut la bonhomie d'accepter sa proposition, et, malgré la confiance qu'on avait en cet habile artilleur, les canons crevèrent à la première épreuve qu'on en fit. Les Suchet exerçaient encore l'état de fondeurs, à Aix, il n'y a pas plus de trente ans.



LES RUES D'AIX

RUE

DU COLLEGE.



ES personnes âgées de soixante ans et au-delà, se souviennent encore du collège Royal-Bourbon, dont la direction avait été longtemps confiée aux RR. PP. Jésuites, et, en dernier lieu, à ceux de la Doctrine Chrétienne. Ce collège avait donné à cette rue, où était située sa principale entrée, le nom qu'elle porte depuis lors, quoique le nouveau collège de la ville soit actuellement établi à l'extrémité de la rue Cardinale, dans l'ancien couvent des Ursulines, qu'on appelait communément les Andrettes.

LES RUES D'AIX

Nous avons parlé, dans notre premier volume,¹ d'un petit portail qui, du temps du roi René, avait été ouvert sur la ligne orientale de la place des Prêcheurs, et par lequel ce bon prince allait, en droiture, de son palais au Jardin du Roi, situé là où fut bâti depuis le collège Royal-Bourbon. Ce portail, placé à l'entrée de cette rue, fut abattu en 1641, la rue agrandie, et ce fut alors que fut construit, eu l'état où nous le voyons aujourd'hui, ce bel hôtel de Simiane qui a sa principale façade dans cette rue, une autre sur la place des Prêcheurs et une troisième dans la rue du Bourg-d'Arpille. Nous avons parlé aussi de quelques personnages recommandables qui ont habité cet hôtel ou qui y sont nés, tels que Jean de La Cépède, premier président de la cour des comptes, et le chevalier de la Coste, qui mourut de la peste à Marseille, en 1649, étant au service des forçats. Angélique de La Cépède, fille unique de l'un et mère de l'autre, fit bâtir cet hôtel, étant alors veuve d'Henri de Simiane la Coste, conseiller à la cour des comptes. Leur postérité s'est éteinte en 1795, en la personne d'un jeune homme de quatorze ans, mort avant d'avoir été marié, et en qui a fini le nom de Simiane, l'un des plus anciens et de plus illustres de la Provence.²

Il existait dans cette rue du Collège, il y a deux siècles, une hôtellerie qu'on nommait le *Logis-de-Paris* ou le *Petit-Paris*. En 1638³ ou 1639, un Claude Luguët, ancien marchand de

¹ Pag. 586, 611 et 612.

² Voyez ci-après, *le Cours*.

³ Gaufridi fait probablement ici une erreur d'une année dans la date de cet événement, et Antoine de Félix, qui écrivait jour par jour, nous paraît plus exact en la rapportant à 1639; car ce n'est pas dans les petits mémoires de Gaufridi, mais dans son *Histoire de Provence* (ou ses grands mémoires) qu'on lit le récit de la mort de Luguët. — Voyez sur Ant. de Félix et sur Gaufridi, au 1^{er} vol., pag. 196, 199, 577 et 599, aux not. Pitton, *Hist. d'Aix*, p. 395, dit aussi en 1638.

LES RUES D'AIX

Marseille, qui avait abandonné le commerce pour entrer dans les fermes du roi, vint se loger dans cette hôtellerie. Il était porteur de quittances de certaines taxes que le ministère voulait imposer aux notaires et aux greffiers. Ces taxes, et bien d'autres de cette nature que le besoin d'argent avait fait créer, étaient odieuses aux Provençaux, et l'on croyait que le bien public exigeait que les premiers collecteurs périssent, pour effrayer ceux qui seraient tentés de se charger désormais de pareilles commissions.

Le 31 juillet, sur les neuf heures du soir, les PP. Recolets, dont le couvent était situé à l'extrémité du cours Saint-Louis, là où sont aujourd'hui les sœurs hospitalières de Saint-Thomas, faisaient une procession le long de ce cours, pour obtenir du ciel une pluie dont la terre avait alors grand besoin.

Cette cérémonie avait attiré tous les curieux du quartier et notamment les servantes du *Petit-Paris*. Six hommes masqués, vêtus de noir, c'est-à-dire habillés en pénitents noirs, s'étaient réunis sur la place des Prêcheurs. Ils choisissent cet instant pour se diriger vers l'hôtellerie en question. Deux se placent à la porte de la rue, deux autres vont garder celles de la salle à manger et de la cuisine, et les deux derniers montent dans la chambre du malheureux Luguët qu'ils trouvent écrivant. Ils l'assassinent à coups de baïonnettes, après quoi ils se retirent paisiblement, le peu de valets qui étaient restés dans l'auberge n'ayant osé les retenir.

Les consuls, l'intendant Bochart de Champigny, le juge royal, le parlement, bientôt instruits de ce crime commencèrent des procédures dès la même nuit. Luguët fut enterré le lendemain en grande cérémonie : les consuls assistèrent à son convoi ; mais il fut impossible de découvrir les assassins. La

LES RUES D'AIX

duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, premier ministre, se plaignit vivement de cette impunité au premier président du parlement d'Aix, Joseph de Bernet, qui se trouvait en ce moment à Paris. Cette dame s'intéressait à Luguët, son fermier des droits de la Table de Marbre en Provence, qu'elle avait obtenus par le crédit de son oncle. A l'arrivée du premier président, les poursuites furent continuées avec plus d'activité, mais toujours inutilement, et l'on n'aurait jamais rien su de plus, Si M. de Méjanès n'avait consigné, en 1769, en marge de son exemplaire des mémoires manuscrits du président Gaufridi où cet événement est rapporté, une note de sa main portant que « Louis de Saint-Marc, reçu conseiller au parlement le 8 octobre 1638,¹ et mort doyen le 2 septembre 1709, avait avoué, longtemps après l'événement, être l'un des six personnages masqués. M. le bailli de Piolenc (ajoute M. de Méjanès), aujourd'hui grand-prieur de Saint-Gilles, qui me l'a dit plusieurs fois, le tenait de lui. Louis de Saint-Marc était né à Aix le 6 octobre 1615, et était ainsi, à l'époque de sa mort, âgé de quatre-vingt-quatorze ans, dont il en avait passé soixante-onze dans la magistrature. Sa famille, éteinte depuis plus d'un siècle, avait fourni cinq conseillers au parlement d'Aix. Antoine de Saint-Marc, le premier des cinq, reçu conseiller en 1544, mort doyen de la cour en 1594, et bisaïeul de Louis, était originaire de Saint - Maximin, où il paraît qu'il y avait encore des Saint-Marc à l'époque de l'assassinat de Luguët.² Ne se

¹ Deux mois et quelques après la mort de Luguët et, ou dix mois environ avant, suivant la vraie date de cette mort.

² Voici ce que nous lisons dans les mémoires manuscrits d'Antoine de Félix, de Marseille « Dernier juillet 1639, Claude Luguët, natif du Puy en Auvergne, marié avec une fille de Saint-Maximin, de la maison de Saint-Marc, sœur de la

LES RUES D'AIX

pourrait-il pas que l'intérêt public n'en eût été que le prétexte et non le véritable motif, et qu'il y eût eu quelque animosité de famille entre Louis de Saint-Marc et Luguet ? Dans les discordes civiles pareilles choses arrivent souvent, et nous en avons vu bien des exemples de nos jours.

Sur la ligne méridionale de cette rue, entre celles du Bourg d'Arpille et de La Cépède, est la maison qu'occupait, avant la révolution, Charles-François Bouche, avocat au parlement d'Aix. Petit-neveu du savant historien de Provence Honoré Bouche, Charles-François était né à Allemagne, près de Riez, le 17 mars 1737, et mourut à Paris ou à Versailles, vers 1795, étant membre du tribunal de cassation. Etant encore jeune, il entra dans la congrégation de l'Oratoire qu'il quitta plus tard pour se marier. En 1789, il fut député, avec Mirabeau, par le tiers-état de la sénéchaussée d'Aix, aux états-généraux du royaume, qui se constituèrent bientôt en assemblée nationale,

femme de Martin le droguiste, ayant quitté le négoce de la place, se seroit jeté dans les partis avec le roy, où il auroit réussi. Néanmoins comme en cela il faschoit bien du monde, fut tué dans Aix, ledit jour, dernier juillet, par des hommes masqués dont on n'a jamais sçu le nom, qui entrèrent dans le *Logis-de-Paris* où il logeoit, et montèrent dans sa chambre pendant que les valets soupoient. » — Louis de Saint-Marc fut témoin, sur la fin de ses jours, de l'entrée du duc de Savoie en Provence, où ce prince fit le siège de Toulon et 1707. Quand on lui annonça cette nouvelle, son premier mot fut pour demander si l'ennemi avait tué les fermiers des droits du roi, auxquels il avait voué, toute sa vie, une haine implacable (*An tua leis partisans ?*). Si la réponse eût été affirmative, il parait qu'il se fût consolé de l'invasion du duc. Sa famille avait sa sépulture dans la première chapelle à gauche en entrant dans l'église des Dominicains, aujourd'hui de Sainte-Magdelaine, et c'est là qu'il est enterré avec tous les siens. Le nom patronimique de cette famille était Saint-Marc, et il ne faut pas la confondre avec les anciens seigneurs de la terre de Saint-Marc, voisine d'Aix, qui en ont porté le nom, telles que les Garde, les Puget et les Meyronnet.

LES RUES D'AIX

et il s'y fit remarquer par l'exaltation de ses principes démagogiques, surtout par ses opinions contre le clergé, et par ses rapports sur la réunion du Comtat-Venaissin et de la ville d'Avignon à la France. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimés, tels qu'un *Essai sur l'histoire de Provence, suivi d'une notice des Provençaux célèbres*, imprimé à Marseille en 1785, en deux volumes in-4° — Un traité sur le *Droit public du Comté-Etat de la Provence*, qui a eu deux éditions, à Aix, 1787 et 1788, un volume in-8°.

— Une *Notice historique et abrégée des anciens Etats de la Provence*, Genève (Aix), 1787, in-4°, sans nom d'auteur.

— Un *Tableau général de la Provence*, placé en tête du *Dictionnaire géographique* de cette province, imprimé à Aix, 1787, deux volumes in-4° — Plusieurs articles dans le *Dictionnaire des hommes illustres de Provence* par Achard, etc. Bouche est encore auteur des *Annales historiques et raisonnées de la ville de Marseille, depuis 598 ans avant Jésus-Christ, jusque vers la fin du XVII^e siècle de l'ère chrétienne*. Cet ouvrage n'a jamais été publié, et le manuscrit autographe, de plus de mille pages, fait partie de notre collection de manuscrits relatifs à l'histoire de Provence. Ce n'est jamais sans surprise que nous y lisons, dans un appendice, ce passage : « En 1757, les frères des Ecoles Chrétiennes furent introduits dans la ville. Ce fut un grand mal pour l'agriculture ; un peuple cultivateur ou artisan est plus utile qu'un peuple liseur et calculateur. » Qu'aurait dit le fougueux démagogue s'il avait vu approcher le jour où il y aura plus de bacheliers ès-lettres et de licenciés en droit que de laboureurs et de boulangers ?

Presque en face de la maison Bouche, est située celle où s'est marié, en 1810, et qu'a habitée pendant plusieurs années notre

LES RUES D'AIX

très honorable ami, M. Jean-François-Cyr Billot, né à Cucuron le 29 mars 1789, si connu par son inaltérable dévouement à de hautes infortunes. Une protestation énergique, qu'il inscrivit courageusement de sa main sur les registres publics, en 1815, pendant les Cent-Jours, contre l'Acte additionnel qui proscrivait à jamais une auguste famille, lui valut, peu de mois après, d'être nommé juge au tribunal de première instance d'Aix et président de la cour prévôtale des Bouches-du-Rhône ; puis, conseiller à la cour royale de Metz ; de là, procureur général en Corse ; enfin, procureur du roi au tribunal de première instance de Paris. Il en exerçait les fonctions avec honneur et distinction, lorsque éclata la révolution de juillet 1830, et il s'en démit aussitôt, ne voulant se montrer ni parjure, ni ingrat. Il ne tarda même pas à s'attacher au sort de la royale famille exilée qu'il fut rejoindre à Holy-Rood, et qu'il suivit ensuite à Prague, à Goritz et à Froshdorff. Madame la duchesse d'Angoulême lui confia, bientôt après, l'administration d'une terre qu'elle possède au fond de la Hongrie, et l'auguste époux de cette princesse l'a nommé, en mourant, l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il avait accompagné le convoi du roi Charles X ; il suivit encore celui du comte de Marnes. Ni l'éloignement de sa patrie, ni la rigueur du climat ne purent retenir madame Billot (Marie-Henriette Bertet, née à Aix, le 12 décembre 1786, dans la maison dont nous parlons) ; elle voulut, il y a quelques années, aller rejoindre son mari et revoir ses bienfaiteurs, auprès desquels ses enfants étaient déjà depuis plus longtemps, et c'est dans cette terre, en Hongrie (la Toba, près de Szegedin et de Mokrin), qu'est morte, le 7 janvier 1847, âgée de soixante ans et quelques jours, cette femme forte, que les regrets et l'estime de ses concitoyens ont suivie dans la tombe. Les pauvres des environs

LES RUES D'AIX

du château d'Emilienof béniront longtemps sa mémoire et diront à leurs enfants, que c'est en leur distribuant des secours, à l'occasion du renouvellement de l'année, dans une grande salle, qu'on n'avait pas pu chauffer convenablement malgré l'extrême intensité du froid, que s'est déclarée la maladie qui la leur a enlevée, le quatrième jour après qu'elle en a été atteinte.

L'ancien collège Royal-Bourbon qui, avons-nous dit plus haut, avait sa principale façade dans cette rue, était situé sur l'emplacement qu'occupait, au commencement du XIV^e siècle, la maison de plaisance de Robert, dit le Sage ou le Bon, roi de Naples et comte de Provence, et passa, depuis, aux successeurs de ce prince au comté de Provence. Cette maison, qu'on appelait le Jardin du Roi, était entourée d'un beau jardin qui touchait, au nord, la rue actuelle des Bretons, et au midi, le chemin de la Torse ou du Tholonet, dans la partie basse de la rue que nous appelons aujourd'hui du Louvre ou de l'intendance ; il était bordé, au levant, par la rue actuelle des Jardins, et, au couchant, par celle de La Cépède. Charles III d'Anjou le légua, par son dernier codicille daté du jour de sa mort, 11 décembre 1481, à son bien-aimé écuyer de cuisine, Nicolas Jeannot, auquel le roi Louis XI confirma ce legs par ses lettres-patentes du 24 mars 1482.¹ Jeannot n'eut qu'une fille nommée Geneviève, qui épousa Georges de Just ou Justas, seigneur de Réal, de la ville de Marseille, d'où naquit Françoise de Just, femme d'Antoine de Gallaup-Chastueil, et principale fondatrice de l'hôpital de la Miséricorde d'Aix.² Celle-ci aurait dû recueillir, par succes-

¹ *Remonstrances de la noblesse de Provence au roy*, par Noël Gailhard, Aix, Jean-Baptiste et Etienne Roize, 1669, in-f^o, pag. 110 et 114.

² Voyez au 1^{er} vol., pag. 78, not. 1, et pag. 164.

LES RUES D'AIX

sion, le Jardin du Roi ; mais sa mère s'étant remariée à N... de La Cépède, institua son second mari son héritier universel, au préjudice de sa fille, et voilà comment la maison de La Cépède devint propriétaire de ce domaine. Nous avons vu ci-dessus,¹ qu'elle le vendit, en 1583, à la ville qui avait le projet d'y établir un collège sous la direction des Jésuites. De fortes oppositions ayant été faites par de puissants et nombreux habitants, ce projet ne fut pas mis alors à exécution et ne le fut pas davantage lors de l'édit d'Henri IV, du mois de janvier 1603, portant établissement dans la ville d'Aix, d'un collège, académie ou université, pour l'instruction de la jeunesse, tant en lettres humaines et philosophie, qu'en facultés de théologie, jurisprudence et médecine, sous le titre de Collège Royal-Bourbon. Les Jésuites n'ayant pu réussir à en obtenir la direction, il fut régi, jusqu'en 1621, par des séculiers ; mais à cette époque, par des lettres-patentes datées du 6 février de ladite année, les consuls d'Aix furent autorisés à établir et installer les Jésuites dans ce collège, ce qui eut lieu, sauf quelques modifications apportées par le parlement dans l'arrêt de vérification de l'édit. Les Jésuites régirent ce collège depuis lors jusqu'à leur suppression, en 1763, dont nous avons déjà parlé.² Ils eurent alors pour successeurs des séculiers qui furent remplacés, dix ans plus tard, par les pères de la Doctrine Chrétienne, et ceux-ci ont professé jusqu'en 1793, époque de l'abandon de ce collège.

¹ Voyez ci-dessus, pag. 4, not. 1.

² Voyez au 1^{er} vol., pag. 40 et 41.



LES RUES D'AIX

RUE
DU GRAND-BOULEVARD
OU DE LA
PLATE-FORME.



CETTE rue, la plus belle du quartier de Ville-Neuve, est, en même temps, une de celles qui offrent le plus de souvenirs biographiques et quelques traits historiques que nous allons rappeler. C'est là que sont nés : M. le comte Siméon (Joseph-Jérôme), avocat, assesseur d'Aix en 1783 et 1784 ;¹ successivement député au conseil des Cinq-Cents qu'il présidait

¹ Joseph-Sextius Siméon, son père, jurisconsulte célèbre, professeur en droit, assesseur d'Aix en 1764 et 1765, et dont nous nous rappelons chaque jour les bontés qu'il avait eues pour nous dans notre enfance, était né en cette ville le 8 mars 1717, et y mourut le 6 avril 1788, un mois avant l'interdiction du parlement, par où a commencé la révolution sous le ministère du cardinal de Brienne.

LES RUES D'AIX

à la fatale époque du 18 fructidor, lors de laquelle il fut condamné à la déportation ; membre du Tribunat et du conseil d'Etat, ministre de la justice et de l'intérieur du royaume de Westphalie ; préfet du département du Nord et ministre de l'intérieur sous le roi Louis XVIII, pair de France, membre de l'institut, etc., etc.¹ Savant homme d'Etat, jurisconsulte profond, orateur distingué, sa statue en pied sera placée incessamment, par décision du gouvernement, au palais de justice d'Aix, avec celle de M. Portalis, son beau-frère, dont nous parlerons ailleurs. Le vicomte puis comte Siméon (Joseph-Balthazar), fils du précédent,² que dès la plus tendre enfance nous comptons au

¹ Né le 30 septembre 1749, M. le comte Siméon est mort à Paris le 19 janvier 1842, âgé de 93 ans. — Nous conservons avec une bien vive reconnaissance le souvenir de l'amitié toute particulière dont il nous a honoré depuis notre plus bas âge jusqu'à son dernier jour.—Voyez le *Moniteur universel* du 25 janvier 1842, art. Nécrologie; — *Notice biographique sur M. le comte Siméon*, par M. Ch. Giraud, membre de l'institut ; Aix, Aubin, et Paris, 1842, in-8° — *Discours prononcé par M. le comte Portalis* (neveu de M. Siméon), dans la séance de la chambre des Pairs du 10 mars 1845, à l'occasion du décès de M. le comte Siméon ; — *Notice historique sur la vie et les travaux de M. le comte Siméon*, par M. Mignet, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences morales et politiques, lu dans la séance du 25 mai 1841; Paris, Firmin Didot frères, 1844, grand in-8°.

² Né le 6 janvier 1781, il est mort à Dieppe, où il était allé prendre les bains de mer, le 14 septembre 1846, dans sa soixante-sixième année. Bon, doux, affable, obligeant, réunissant toutes les qualités de l'esprit et du cœur, il a laissé, partout où il s'était montré, les plus précieux souvenirs. Notre correspondance a duré plus de cinquante ans, et nous la conservons précieusement. Il n'avait plus reparu en Provence et nous ne l'avions plus revu depuis qu'il avait quitté Draguignan au milieu de l'année 1818, lorsqu'il vint prendre les bains de mer à Marseille, au mois de septembre 1845. Nous fûmes l'y voir, et avec quel plaisir nous nous précipitâmes dans les bras l'un de l'autre ! Hélas ! ce devait être pour la dernière fois. Il partit peu après pour Nice, d'où il alla à Rome, à Venise, à Milan, à Brescia où résidait une sœur chérie qui devait ne lui survivre que peu de mois. Rentré en France, il ne fit plus que languir, et ses amis l'ont perdu pour toujours !

LES RUES D'AIX

nombre de nos plus chers amis. Longtemps attaché à la légation de France ou secrétaire d'ambassade au congrès de Lunéville, à Florence, à Rome et à Stuttgart ; de là, représentant du roi de Westphalie à Berlin, à Darmstad, à Francfort et à Dresde ; ensuite, préfet du Var où il a fait tant de bien ; puis, à Arras, conseiller d'Etat, pair de France, membre de l'institut, etc.

Le père Bougerel (Joseph), Oratorien, né dans la maison qu'occupèrent plus tard les Siméon¹ ; biographe infatigable, à qui l'on est redevable d'une immense quantité de matériaux pour les vies des hommes illustres de Provence, et d'une foule de pièces imprimées dans divers recueils, tous écrits d'une main un peu pesante, il est vrai, mais qui ne sont pas moins très utiles et font le plus grand honneur aux recherches de l'auteur.

Gaspard Grégoire, auteur de la spirituelle *Explication des cérémonies de la Fête-dieu d'Aix*, (dont nous avons donné une longue analyse dans notre premier volume ; ouvrage si popu-

Ses restes mortels furent transportés à Paris et réunis à ceux de son père dans un tombeau de famille au cimetière du père Lachaise. Il a laissé un fils aujourd'hui directeur de l'administration des tabacs, après avoir été préfet de plusieurs départements.

¹ Cette maison est la seconde de la quatrième et dernière île de cette rue, à droite en allant vers la porte de la Plate-Forme. — Le père Bougerel y naquit le 23 février 1680, et fut mourir à Paris, dans la maison de l'Oratoire, le 19 mars 1753. Ses manuscrits passèrent à son neveu, fils d'une sœur (F.M.A. Lafarge), mort en 1786, et dont l'auteur du *Dict. des Hommes illustres de Prov.* paraît avoir eu fort peu à se louer (tom. 1^{er} pag. 120). Ces manuscrits revinrent, après lui, à la famille Bougerel, et M. Porte les possède actuellement comme mari d'une demoiselle de cette famille. — Voyez la liste des ouvrages du père Bougerel dans le dictionnaire précité et dans la *Biogr. universelle* de Michaud, tom. V, pag. 300 et 301.

LES RUES D'AIX

laire dans notre ville et qui devient chaque jour plus rare.¹ Doué de beaucoup d'esprit et d'un caractère aimable et gai, il a laissé en manuscrit quelques pièces de vers provençaux dont nous allons soumettre à nos lecteurs celle qui nous paraît préférable, espérant qu'elle leur fera quelque plaisir.² Elle fut envoyée par l'auteur, sous le voile de l'anonyme, à M. de Brancas, alors archevêque d'Aix, qui était, à cette époque, en guerre ouverte avec le parlement à cause des affaires du molinisme et du jansénisme. Le prélat, ouvrant le paquet, s'imagina que les *cadets* se liguèrent avec le parlement : — Bon Dieu ! s'écria-t-il, eux aussi sont contre moi ! — et le papier lui échappa des mains. Son secrétaire le ramassa timidement et l'ayant lu à part lui : — Pas si mauvais, Monseigneur, — lui dit-il ; ce qui donna envie à M. de Brancas de reprendre l'écrit et il lut ce qui suit :

VERS D'UN CADET D'AIX CONTRO MOUSSU L'ARCHEVESQUE

Es dich qu pourtara lou faïx.
Aro qué voulés qué l'y fassi ?
Lou bouen Diou m'a fa cadet d'Aïx,

¹ Il était né le 6 août 1714 et mourut le 4 juillet 1795, âgé de quatre-vingt-un ans, dans sa maison d'habitation qui est la dernière de la ligne septentrionale de cette rue, la plus voisine de la porte de la Plate-Forme et faisant le coin dans la rue de la Fonderie. C'est dans la même maison que naquirent tous ses enfants, de trois desquels nous allons parler ci-après.

² Dans le numéro du *Mémorial d'Aix* du 15 juin 1843, nous avons inséré une autre pièce de vers du même auteur, que nous regrettons de ne pas reproduire ici. Nous invitons les amateurs de la poésie provençale à la rechercher dans le journal sus-indiqué.

LES RUES D'AIX

Ah ! si m'aguesso fa la graci
Dé mé durbi la pouerto de l'engraïs,
S'en nié pastan mé faguesso archévesqué,
Vouéli qué Cerbéro mé pesqué
Si dins un pu riché palaïs
Comus aourié fa miyou chiéro.
Pertout indulgenço plénièro
Et cent counvivos toujours gaïs
Leis fins espépiounets de douctrino embuyado
Aourien lougea luen dé chés yeou ;
Aouriou per la graci dé Diou
Distingua touto la jourado
Lou mous d'émé l'aïgo signado;
Et piei (per pareissé la flous
Et la crémo deis benhuroux)
Leis hueis bas, certains jours de festo,
La crosso en man, la mitro on testo,
D'ouou grand Melchisédech remplissant leis fountient
Su leis maou pinchinats qué ma glori détesto,
Aouriou tacha cent fès mille bénédictionens.
D'un grand prélat la plus terriblo affairé
Es d'estré huroux et dé ren faïré.
Qu'es vouestre moussu dé *Branças* ?
Dé vous à yeou, n'ai jamai fa grand cas.
Es l'ennémi de la fricasso,
Viou qué dé parpello d'agasso,
Soun cousinié counei ni rabasso, ni lard,
Saou ben ben cé qu'es uno intrado,
Et soun plat favouri din leis réglous dé l'art
Es uno excellento grillado
Dé bouens boudins dé *Parricard*.
Qu'un prélat de la métropolo

LES RUES D'AIX

Mespréso ansin la caceirolò ?
Si poou pas pu maou agir.
Quand voudra li farai légir
Dins un libré qu' ai dins ma pocho,
Qu'un évesqué qué sé réprocho
Quod ore dé vins à grands frés ;
Qué mesprésant leis miyous mets
Laiisso enrourir soun tournobrocho,
Es qu'un évesqué deis fourès.
Pouédi plus ténir lou clistéri.
Nouestré archévesqué es un arléri.
Saou pas cé qué voou, car enfin
Espragno, espragno, et piei un beou matin
Duerbé seis bras à la miséri ;
Escampo tout soun sanfresquin.
Amo la tiblo et leis manobros
Per arroundir bis bouenos obros.
Quand disi bouenos n'ai menti.
Pécaïré! A lou tic de basti
Millo cagnards per la pouotrayo :
Sameno partout d'espitaoux ;
Songeo eis counvalescens que soun panqua malaoux.
L'incurablé qu'un maou esfrayo,
Fillo qu'aurié fa uno sounayo,
Certains enfans abandounas,
Fouesso aoutrés maou endouctrinas,
Vieï célébrant qué n'a ni moudélo ni crousto,
Quand ploou, tout aquo es à la sousto.
N'ouriou ren dit s'aviou nouchalament
Gita un coou d'huei sur lou gros bastiment
Deis tounsuras dé fresquo dato
Qu'an touteis la frisuro plato.

LES RUES D'AIX

Mai, perque mettré tant d'enfans
Dins un picbot mouélé dé capellans ?
Li passariou d'avé moustra soun zèlo
En aguent dit bouen soir à sa veisselo.¹
Mai p iei d'ouo billet qué n'a fach ?
Diou merci, n'ouura pas récoumpenso éternello,
Parcé qu'en lou donnant sé bagnet dins lou lach.
Tant dé soucis, tant dé féblessos,
Escarfoun trop soun antiquo noublesso :
Branças farié pas maou dé s'en paou respecta.
Fa ren qué noun fassé piéta.
Et quand s'agis dé la Prouvinço,
Clabaoudo coumo un désoula.²
Démandoun, fa l'ouoreillo sourdo,
Dis qué lou pays es nébla.
Voudrié qué chaque gran dé bla
Foussé gros coumo uno cougourdo.
En qu Diou nando tant dé ben ?
A *Branças* qu'es jamaï counten,
Et qué jamaï sé tranquilliso

¹ Dans un moment où les hôpitaux d'Aix se trouvaient en une sorte de détresse, M. de Brancas fit porter sa vaisselle d'argent à l'hôtel des monnaies et envoya la reconnaissance qu'on lui en fit aux hôpitaux.

² L'archevêque d'Aix était, avant la révolution, président-né des Etats de Provence et premier procureur du pays. Les autres administrateurs de la province étaient les trois consuls et l'assesseur d'Aix. Ils étaient constamment en opposition courageuse, mais respectueuse, avec les prétentions des ministres qui, dans tous les temps, ne cherchent qu'à procurer le plus d'argent possible au trésor royal. Protecteurs-nés du peuple, ils ne recherchaient que les avantages et la gratitude de celui-ci et ne demandaient ni places ni rubans. En sortant de charge, ils rentraient modestement chez eux, n'emportant que l'estime de leurs compatriotes et la satisfaction d'avoir fait tout le bien qu'il avaient pu faire. — Voyez dans notre 1^{er} volume, le chap. *Hôtel-de-Ville*, pag. 93 à 105.

LES RUES D'AIX

Qué déourié, sachen ren dé ren,
Estré un gros capoun dé l'égliso.
Piei, dourmé pas : boueno salu !
Qué lou maou encouès lou révéssé !
Car tout counta, tout rabattu,
S'aquo va toujours d'ouo mémé essé
Siou ségur qu'avant qué juech cessé,
Inventara quououquo vertu.

A quelque temps de là, on se trouva au jour de l'an. A cette époque, tous les principaux habitants de la ville allaient offrir leurs hommages et leurs vœux à Mgr l'archevêque. Parmi eux, M. de Brancas en voyait plusieurs qui étaient ses antagonistes, tout en rendant justice à son mérite personnel et à ses vertus. Il leur donna, ce jour-là indirectement, une petite leçon sur l'oubli des injures ; car, apercevant M. Grégoire dans la foule, il fut à lui et lui dit :

Sias destapa, moussu *Grégori!*
Tout lou maou qu'avés dich dé you
S'es escarfa dé ma memori ;
L'ouoblidi per l'amour dé Diou.

On se rappellera longtemps dans Aix l'épiscopat de M. de Brancas, mort le 30 août 1770, plein d'années et de bonnes oeuvres. Il faisait tous les ans des aumônes abondantes et avait fondé à Aix plusieurs établissements considérables, tels que l'Oeuvre des Orphelines ; celle de Sainte-Marcelle en faveur des pauvres servantes qui se trouvaient sans condition ; l'aile de l'hôpital Saint-Jacques destinée aux convalescents ; les enfants

LES RUES D'AIX

abandonnés où les enfants délaissés par leurs parents trouvaient à se coucher la nuit, après avoir eu du pain et des légumes pour leur souper, et où on les instruisait des devoirs de la religion ; les frères des Écoles Chrétiennes pour apprendre aux enfants du peuple la lecture, l'écriture et l'arithmétique ; le petit Séminaire, hors la porte Bellegarde, là où sont aujourd'hui les Frères-Gris ; des fonds sur la province dont les revenus étaient distribués par forme de pensions de 50 et de 25 écus, suivant l'âge, aux prêtres vieux et valétudinaires, qui avaient peu de moyens d'existence etc.¹

L'aimable poète provençal dont nous venons de parler, avait eu de nombreux enfants, dont trois méritent d'être mentionnés ici après lui :

Louis-Denis Grégoire, né le 9 octobre 1750, secrétaire de la musique de l'empereur Napoléon, puis de la chapelle du roi Louis XVIII ; mort à Marseille le 6 juin 1840, dans sa quatre-vingt-dixième année. C'était un homme d'un esprit vif et très gai, comme son père. Il a laissé des mémoires manuscrits qui sont assurément fort curieux, à en juger par quelques fragments

¹ Tout annonce que la ville d'Aix va retrouver un Brancas dans l'illustre prélat que la providence vient de placer à la tête du diocèse, comme successeur du vénérable cardinal Bernet, Mgr Pierre-Marie-Joseph Darcimoles, précédemment évêque du Puy, ancien vicaire-général de Sens, etc. ; né à Rueyre, dans le Quercy, le 8 décembre 1802. Mgr l'archevêque Darcimoles a fait son entrée solennelle à Aix et a été installé à Saint-Sauveur le jeudi après la Pentecôte, 27 mai de la présente année 1847. Il est petit neveu, par M^{me} sa mère, de feu Mgr l'archevêque de Sens, de la maison de Cosnac, qui avait donné un archevêque à notre ville en la personne de Daniel de Cosnac, nommé au mois de janvier 1687, mort à Aix le 21 janvier 1708. La même maison a fourni deux prévôts à l'église de Saint-Sauveur : Gabriel de Cosnac, nommé en 1690, démissionnaire en 1702 ; et Daniel-Joseph de Cosnac, élu en 1724, démissionnaire en 1730, et qui ont été depuis, l'un et l'autre, évêques de Die.

LES RUES D'AIX

qui ont été publiés dans des journaux, à l'époque de sa mort. Il est à désirer que ces mémoires soient imprimés.¹ Gaspard Grégoire, né le 21 octobre 1751, inventeur de l'ingénieux procédé au moyen duquel il exécutait en velours des portraits d'une vérité frappante, des fleurs, des tableaux même de la plus ravissante fraîcheur ; mort à Paris le 1^{er} mai 1846, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Paul-Pierre Grégoire, né le 18 octobre 1755, muet de naissance et peintre assez distingué ; mort à Paris le 7 juin 1842, à quatre-vingt-sept ans.

Ces trois frères avaient concouru à la publication de l'ouvrage de leur père sur la Fête-Dieu d'Aix, en 1777, en dessinant les figures, notant les airs et gravant les planches qui accompagnent cet ouvrage.²

Dans la même rue où est située la maison Grégoire, se trouve l'ancien hôtel de Maliverny, auparavant des Antelmy-de-La-Cépède, qui est entouré de trois rues : celle du Grand-Boulevard dont nous parlons, la rue des Jardins et celle du Collège. Mabile de Maliverny, fille et petite-fille de présidents au parlement, unique héritière de son nom et d'une grande fortune, ayant épousé, en 1751, le marquis de Marignane et des Iles-d'Or, alla habiter avec lui l'hôtel qu'il possédait à la rue Mazarine, et y maria, en 1772, avec le fameux comte de Mirabeau, la fille

¹ Voyez la *Gazette du midi* du..... et la *Gazette de France* du 10 novembre 1843, où se trouvent des extraits fort amusants et très piquants de ces mémoires.

² Un autre de leurs frères, Joseph-Joachim, né le 20 septembre 1758, procureur au parlement avant la révolution, est mort à Marseille le 9 avril 1844, à quatre-vingt-six ans.

LES RUES D'AIX

unique issue de son mariage comme nous le dirons plus longuement en parlant de la rue Mazarine. Si nous en disons quelques mots ici, c'est pour relever une erreur commune à bien des gens, qui confondent l'hôtel de Maliverny avec celui de Marignane, et croient que le premier que nous nommons, c'est-à-dire celui de la rue du Grand-Boulevard, est le même où s'est marié Mirabeau, tandis que c'est dans celui de la rue Mazarine qu'eut lieu le mariage en question. La célébrité qu'a acquise depuis le fougueux tribun, donne seule de l'importance à un fait aussi minime et aussi insignifiant que celui-là ; mais il paraît qu'on y tient, et dès lors nous voulons le constater avec exactitude.

Vers le centre de la ligne méridionale de la rue est situé l'hôtel de Panisse, dont la façade, entièrement en pierres de taille, est remarquable par son architecture et par les sculptures de la porte d'entrée. Elle fut reconstruite, en 1739, par Henri de Thomas, marquis de la Garde, baron de Cipières, seigneur de Villeneuve-Loubet, ancien conseiller au parlement, qui fut, pendant tout le cours de sa vie, le père et le soutien des pauvres, et qui, en mourant sans enfants, laissa sa riche succession à la famille de Mark-Tripoli-Panisse de Pazzis. C'est dans cet hôtel que naquit, en 1770, M. le comte Pierre-Léon de Panisse, que le roi Charles X décora de la pairie et qui est mort, il y a quelques années, à Marseille, où il s'était marié et où il a laissé les souvenirs les plus honorables et les mieux mérités par la noblesse de son caractère et par sa généreuse conduite dans les temps orageux qu'il eut à traverser.

Le bel hôtel qui se présente au commencement de l'île sui-

LES RUES D'AIX

vante en descendant vers le palais et qui fait le coin de la rue de La Cépède, fut bâti, vers l'année 1590, par Jean Ganay, alors trésorier général des Etats de Provence ; c'est donc l'un des plus anciens édifices du quartier de Ville-Neuve.

Eléonore des Prèz de Montpezat, comtesse de Carces, l'acquit en 1612, et l'habita jusqu'à sa mort, arrivée en 1658, ainsi que Jean II de Pontevès, son fils, comte de Carces, grand sénéchal et lieutenant général du roi en Provence, mort sans enfants deux ans avant sa mère.¹ Cette dame était fille du premier lit de la duchesse de Mayenne, et avait épousé, en 1588, Gaspard de Pontevès, comte de Carces,² qui joua un grand rôle en Provence pendant la Ligue, et qui la laissa veuve en 1610. Outre le fils auquel elle survécut, elle avait eu une fille, Gabrielle de Pontevès, mariée à Guillaume de Simiane, marquis de Gordes, chevalier des ordres du roi et capitaine des gardes du corps de S. M. De ce mariage était né François de Simiane, aussi chevalier des ordres du roi, qui, par la mort de son oncle, recueillit la riche succession de la maison de Carces dont il joignit le nom au sien.³ Ce François de Simiane succéda également aux charges

¹ C'est du nom de ces deux personnages que cette rue a été appelée, pendant un demi-siècle, la rue de Carces.

² Voyez au 1^{er} vol., pag. 546 et 547.

³ Du mariage de François de Simiane, marquis de Gordes et comte de Carces, avec Anne d'Escoubleau de Sourdis, était née Anne-Thérèse de Simiane, marquise de Gordes et comtesse de Carces, mariée à François-Louis-Claude-Edme de Simiane, son cousin, marquis de Moncha, d'où naquit Anne-Marie-Christine de Simiane, marquise de Gordes et de Moncha, comtesse de Carces, mariée à Emmanuel-Théodose de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, d'où naquit Aune-Marie-Louise de la Tour-d'Auvergne, marquise de Gordes et comtesse de Carces, mariée à Charles de Rohan, prince de Soubise, d'où naquit Charlotte-Godefride-Elisabeth de Rohan Soubise, marquise de Gordes et comtesse de Carces, mariée à Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, d'où naquit Louis-Henri-Joseph de

LES RUES D'AIX

de grand-sénéchal et de lieutenant du roi dont le frère, le père et l'aïeul de sa mère avaient été pourvus de leur vivant. Il habitait l'hôtel dont nous parlons, lorsque Louis XIV, la reine-mère Anne d'Autriche, le cardinal Mazarin et toute la cour vinrent à Aix, en 1660, comme nous l'avons déjà dit,¹ et il en céda une partie aux filles d'honneur de la reine.

Une ancienne tradition veut que quelques jeunes étourdis profitant de l'obscurité d'une nuit des plus sombres allèrent altérer la plaque de marbre placée sur la porte d'entrée, portant en lettres d'or l'inscription HÔTEL DE CARCES, en ajoutant une S au second mot, et substituant un G à la lettre initiale du troisième ; ce qui scandalisa fortement ces demoiselles et la reine-mère. Mais Louis XIV, alors jeune, rit beaucoup de cette espièglerie dont les auteurs ne furent pas recherchés, sans doute parce que le monarque avait ri. L'hôtel de Carces fut vendu deux ans après à Pierre de Coriolis, marquis d'Espinouse, président au parlement. C'est au fils de celui-ci, également président à mortier (et il y en a eu sept dans cette famille de père en fils, de 1568 à 1786),² c'est à son fils, disons-nous, qu'arriva la singulière aventure que nous allons raconter.

Vers 1695, un prince étranger passa par Aix, se rendant en Italie. Il venait de Paris où il avait vu l'ancien premier président Marin, dont nous aurons occasion de parler.³ Le prince lui

Bourbon-Condé, duc de Bourbon, dernier marquis de Gordes et dernier comte de Carces mort misérablement au château de Saint-Leu, au mois d'août 1830, vingt-six ans après le meurtre du malheureux duc d'Enghien, son fils unique.

¹ Voyez au 1^{er} vol., pag. 275 et suiv.

² Voyez au tom. 1^{er}, pag. 242 et suiv.

³ Voyez ci-après, *rue Villeverte*.

LES RUES D'AIX

avait demandé quelle était la meilleure auberge de cette ville, et le malicieux président avait indiqué l'*Hôtel de Coriolis*.

Le président d'Espinouse était à l'audience lorsqu'on vint l'avertir qu'un courrier du prince de était arrivé, annonçant que son altesse descendrait chez lui dans quelques heures. Devinant aussitôt d'où partait le coup, il quitte le palais et se rend à son hôtel pour donner ses ordres, recommandant surtout à sa famille et à ses gens la plus grande discrétion dans ce qui va se passer. Il se costume en maître d'auberge, et lorsque le prince arrive, il le reçoit à la descente de la voiture et le conduit dans l'appartement qui lui avait été préparé.

Le prince est surpris de la magnificence des meubles, du nombre des domestiques, en un mot de tout ce qu'il voit, bien supérieur à ce qu'on lui avait dit à Paris de cet hôtel : « Je suis d'autant plus flatté, monseigneur, lui dit le président, de l'honneur que me fait votre altesse, que chaque semaine une quarantaine de personnes des plus distinguées de la ville, font un pique-nique chez moi, et c'est précisément aujourd'hui qu'elles doivent se réunir. Si votre altesse daignait assister à ce pique-nique, leur bonheur et le mien seraient au comble. — Volontiers, — dit le prince, qui n'est pas fâché de connaître la bonne société d'Aix. En effet, au bout de quelques heures arrivent une vingtaine de cavaliers des plus aimables et autant de jolies femmes, que le président avait fait inviter et qu'il avait choisis parmi ce qu'il y avait de mieux dans Aix. Le prince descend au salon et est frappé de cette brillante réunion. On fait de la musique, et lorsque le repas est prêt, le prétendu maître-d'hôtel vient annoncer que son altesse est servie. Le prince offre son bras à une dame qui lui dit, en passant à la salle à manger : — Monseigneur, notre usage est de faire as-

LES RUES D'AIX

soir et manger avec nous le maître-d'hôtel qui est homme de bonne compagnie ; mais il ne l'osera pas aujourd'hui, à moins que votre altesse n'ait la bonté de le permettre. Je suis chargée de vous en faire la demande au nom de la société. — J'y consens, reprend aussitôt le prince, ne voulant en aucune manière contrarier vos usages. » — Le président d'Espinouse remercie et se place au milieu de la table pour en faire les honneurs, tandis que le prince était au haut bout, assis entre deux dames.

La table était servie magnifiquement, chargée de vaisselle et éclairée par une infinité de bougies. La chère fut des plus exquis, et au dessert, lorsque plusieurs dames eurent chanté, le président voulut chanter aussi un couplet de sa composition en l'honneur du prince. Celui-ci ne revenait pas de son étonnement, disant que nulle part, à Paris même, il n'a rencontré de meilleure société, ni de meilleur ton, et que jamais il n'oubliera son passage à Aix. Une partie de la nuit s'écoula dans les plaisirs, soit à table, soit dans le salon, où l'on recommença de faire de la musique, et l'on ne se sépara qu'à deux ou trois heures du matin.

Le lendemain, le prince voulant continuer sa route, fait demander le compte de sa dépense. Le maître d'auberge arrive tenant un papier à la main et le présente au prince, qui y lit avec la plus grande surprise, qu'il n'est point descendu dans une auberge, mais dans l'hôtel du marquis de Coriolis d'Espinouse, président à mortier au parlement d'Aix, qui s'est trouvé très flatté d'avoir donné l'hospitalité à son altesse. — « Monsieur de Marin, ajoutait le mémoire, a cru me mettre dans l'embarras ; mais j'ai fait de mon mieux pour que son attente fût trompée, et si j'ai réussi, je lui en dois des remerciements. »

LES RUES D'AIX

— Le prince, en homme poli, se borna dans le moment à faire les siens, et ne parla plus de payer la dépense qu'il avait occasionnée ; mais à quelque temps de là, une occasion s'étant présentée de rendre un service important au président d'Espinouse, il la saisit avec empressement, et lui prouva qu'il se souvenait de la réception qui lui avait été faite à l'*Hôtel de Coriolis*.¹

Cet hôtel, que MM. d'Espinouse ont possédé jusqu'à l'époque où ils sont allés se fixer à Paris, il y a une cinquantaine d'années, appartient aujourd'hui à M. le conseiller d'Etat Mottet, premier maire d'Aix après la révolution de 1830, et membre actuel de la chambre des députés.

La première maison de l'île qui fait face à cet hôtel et qui fait coin elle-même dans la rue de La Cépède, appartenait, en 1630, à Isaac Chaix, auditeur à la cour des comptes, en haine duquel elle fut dévastée et pillée de fond en comble lors de la sédition contre l'intendant d'Aubray, dont nous avons parlé dans notre premier volume² et sur laquelle nous ne tarderons pas à revenir. C'est dans cette maison qu'était né, le 3 janvier 1763, M. l'abbé Guairard (Siméon-Théodore-Hippolyte), ancien doctrinaire, l'un des plus spirituels collaborateurs du *Mercure de France* et du *Journal des Débats*, au commencement de ce siècle ; puis recteur de l'académie de Clermont, inspecteur-général des études, etc., mort en cette ville d'Aix au mois de janvier 1846, entrant dans sa quatre-vingt-quatrième année.

¹ Cette anecdote est racontée, à peu près comme elle l'est ici, dans les *Souvenirs de deux anciens militaires*, (l'un desquels, M. de Fortia de Pilles, était fils d'une demoiselle d'Espinouse) ; Paris, Porthman, deuxième partie, 1814, pag. 208 à 219. On la trouve aussi dans *l'Age d'or*, un vol. in-8°, destiné aux jeunes personnes, et dont nous avons oublié la date et le lieu de l'impression.

² Pag. 46, 244, 459 et 460.

LES RUES D'AIX

Un peu plus bas, en descendant vers le Pont-Moreau, est située la maison où naquirent, de 1711 à 1734, les six frères Emérigon, Charles-Marie, Balthazar-Marie, Louis-Antoine-Marie, Pierre-Marie, Joseph-Marie et Antoine-Alexandre-Marie, qui tous se firent remarquer par leurs vertus et leurs talents, dont ils donnèrent d'éclatantes preuves aux barreaux d'Aix, de Marseille et de la Martinique. Nous parlerons plus spécialement de Balthazar-Marie, dont l'honorable M. Cresp, professeur de droit commercial à la faculté de droit d'Aix, prononça l'éloge dans la séance solennelle de cette faculté du 19 octobre 1839.¹ Né le 4 octobre 1716, Balthazar-Marie Emérigon fit une étude plus particulière du droit maritime, et se fixa à Marseille où il fut reçu, vers 1748, conseiller au siège de l'amirauté qu'il illustra par la pénétration de son esprit et par sa vaste science. Il en a laissé un monument impérissable dans son immortel *Traité des Assurances*, qu'il fit imprimer à Marseille chez Mossy, en 1783, en deux volumes in-4°, et qui fut traduit, presque aussitôt que publié, en Angleterre, en Espagne et en Italie. Nous n'ajouterons rien de plus, renvoyant nos lecteurs à l'ouvrage de M. Cresp. Emérigon mourut à Marseille le 2 avril 1784, dans sa soixante-huitième année. Louis-Antoine-Marie, l'un de ses frères, né en février 1719, procureur au parlement avant la révolution, fut le premier juge de paix nommé à Aix en 1790 par l'honorable suffrage de ses concitoyens, et poussa sa carrière jusqu'à la fin de janvier 1805, lorsqu'il achevait sa quatre-vingt-sixième année.

¹ *Notice sur la vie et les travaux d'Emérigon, etc.* ; Aix, Nicot et Aubin, 1839, 61 pag. in-8°, avec portrait.

LES RUES D'AIX

M. Eméric-David (Toussaint-Bernard), si avantageusement connu dans le monde savant par ses nombreux ouvrages sur la peinture et la sculpture, qui lui avaient ouvert les portes de l'Institut, était né aussi dans la dernière maison de la ligne septentrionale de cette rue en descendant de la Plate-Forme vers le palais.¹

C'est par lui que nous terminerons cette longue suite de personnages distingués nés dans la rue du Grand-Boulevard.

¹ Né le 20 août 1755, M. Eméric-David est mort à Paris le 2 avril 1839, âgé de 84 ans.



LES RUES D'AIX

PLACE

DE LA PLATE FORME.



DANS notre premier volume nous avons annoncé que nous parlerions des troubles des *Cascaveoux* qui semèrent la division et firent tant de mal dans notre ville à la suite de la peste de 1629 et 1630. ¹ Le parlement rentra dans Aix après la cessation du fléau, au mois d'août

1630. C'était à cette époque que le cardinal de Richelieu, premier ministre, voulant perdre le duc de Guise, gouverneur de Provence, avec lequel il était brouillé, fit rendre par le roi divers édits contraires aux privilèges du pays, notamment celui des *Élus* qui en eût fait un

¹ Voyez tom. 1^{er}, pag. 46, 244, 459 et 460.

LES RUES D'AIX

pays d'élection soumis à la volonté de trois cent cinquante fonctionnaires créés par cet édit, et traînant après eux une légion de sergents, d'exécuteurs et de records qui eussent dévoré la substance du peuple.¹ » Le duc se trouvait en effet dans cette cruelle position : de déplaire aux Provençaux, s'il faisait exécuter les édits ; ou d'indisposer le roi contre lui, s'il n'obéissait pas. La Provence entière et la ville d'Aix principalement, se soulevèrent à la première nouvelle de cet édit. L'intendant d'Aubray, arrivé à Aix au mois de septembre pour tâcher de calmer les esprits, fut obligé d'en sortir la nuit suivante, avant couru risque de la vie ; son carrosse et ses meubles furent traînés par la populace et brûlés publiquement sur la place des Prêcheurs, où, peu de temps auparavant, l'on avait également brûlé un mannequin représentant le surintendant des finances (le maréchal d'Effiat).

Les agitateurs se réunissaient sur la place de la Plate-Forme, située à l'extrémité de la rue du Grand-Boulevard, et là ils s'échauffaient mutuellement pour la conservation des privilèges du pays et s'enhardissaient à la résistance aux volontés du gouvernement. L'un d'eux dit un jour que les discours ne servaient de rien et qu'il fallait prendre les armes : — mais, ajouta-t-il en rappelant la fable du conseil tenu par les rats, qui de nous osera attacher le grelot au cou du chat ? — C'est moi qui l'attacherai ! s'écria Paul de Joannis, seigneur de Châteauneuf, l'un des plus ardents conjurés et appartenant à une famille parlementaire aujourd'hui éteinte. Châteauneuf ordonne à l'instant à tous les présents d'attacher à leurs bras, avec une courroie qu'il munit de son cachet, un grelot en signe de ralliement, et c'est de ce

¹ Voyez *l'Essai sur l'hist. de Prov.*, par C.-F. Bouche, tom. II, pag. 194.

LES RUES D'AIX

grelot appelé en provençal *cascaveou*, qu'est venu le nom de *révolte des Cascaveoux* qui fut donné à ces troubles. Le premier président, Vincent-Anne de Forbin-Maynier, baron d'Oppède, favorisait l'établissement des *Elus*, et son parent Gaspard de Forbin, seigneur de la Barben, alors premier consul d'Aix, procureur du pays, était soupçonné de le favoriser aussi. L'un, fut contraint de se réfugier à Avignon où il mourut, dit-on, de douleur, au commencement de l'année suivante ; et l'autre, vit saccager son château de la Barben et mettre le feu à la forêt qui l'environne, par une troupe armée, composée d'environ deux mille hommes, accourus, en grande partie, de Péliissane, de Rognes, de Saint-Cannat, etc., qui partit d'Aix dans cette intention, tambour battant, mèche allumée, ayant à sa tête le seigneur de Châteauneuf. Vers la même époque, la maison du conseiller de Paule, celles du prévôt Dumas, de l'auditeur Chaix et du greffier Menc, furent également dévastées et pillées, en haine des propriétaires qui se montraient favorables à l'établissement du nouvel édit.¹

Sextius d'Escalis, baron de Bras et d'Ansois, qui succéda, le 1^{er} novembre, au seigneur de la Barben dans les fonctions de premier consul d'Aix, piqué et même jaloux de l'autorité que Paul de Joannis et son frère le chevalier de Châteauneuf exerçaient dans Aix conjointement avec les présidents de Coriolis et de Forbin-la-Roque, résolut de les chasser de la ville, et forma à cet effet une nouvelle coalition composée, en grande partie, de gentilshommes qu'il opposa à celle de ses adversaires. Ceux-ci, disait-il, n'étaient suivis que par la canaille, et pour

¹ Voyez sur ces troubles, les divers historiens de Provence, de la ville et du parlement d'Aix ; notre premier vol., pag. 47, 244, 459 et 460 ; le présent vol., pag. 45 ; et ci-après *rue Villeverte*.

LES RUES D'AIX

témoigner que lui aussi n'avait en vue que le bien public, il fit prendre à ses partisans un ruban bleu avec cette devise : *Vivo lou Rei et fouero leis Elus !*¹ Il contraignit en effet les Châteauneuf et leurs adhérents à quitter la ville ; mais son triomphe fut de peu de durée. Deux de ses collègues, Ardoin de Boniparis et Jean Anglès, deuxième et troisième consuls, loin de l'appuyer, se réunirent aux conseillers d'Espagnet et de Villeneuve qui, de concert avec d'autres membres du parlement, mirent dans leurs intérêts Fabry, capitaine du quartier de Bellegarde, et quelques gens armés dont il pouvait disposer. Fabry vint en effet se poster avec eux devant la porte du palais, et d'Escalis et les siens ayant voulu les attaquer, ils les mirent en fuite. L'avocat Orcel fut tué, dans cette attaque, d'un coup de fusil que lui tira un valet du premier consul, et ce valet fut tué au même instant par un des soldats du capitaine Fabry. D'Escalis revint à la charge ; mais poursuivi, ainsi que sa troupe, par celle de Fabry, ils se replièrent sur le couvent des Dominicains où ils firent une brèche par laquelle ils se répandirent dans ce vaste couvent, dans l'église et même dans le clocher pour se sauver. Les vainqueurs les y poursuivirent et remplirent l'église de tumulte que le parlement tenta inutilement de réprimer. Les religieux eurent alors recours à l'exposition du Saint-Sacrement, espérant par là faire cesser le scandale ; mais le désordre allant toujours croissant, l'un d'eux, revêtu de ses habits sacerdotaux, prend le Saint-Sacrement dans ses mains et s'écrie avec l'accent de la plus forte indignation : —Dieu tout-puissant ! puisque le respect de ce saint lieu et la majesté de votre présence ne sont pas capables d'arrêter l'insolence de ce peuple obstiné, et de lui faire déposer

¹ Vive le roi et hors d'ici les Elus !

LES RUES D'AIX

les armes, souffrez que cette même main et cette même custode avec lesquelles vous lui avez si souvent donné votre bénédiction, servent aujourd'hui à lui donner votre malédiction ! — A ces mots la plupart des furieux se prosternent à terre et mettent bas les armes, en criant *miséricorde!* Ils sortent ensuite de l'église ; le baron de Bras et d'Ansois se sauve furtivement, et ses ennemis sont de nouveau les maîtres de la ville.

Des désordres aussi graves demandaient une sévère répression. Le prince de Condé¹ eut ordre de venir en Provence avec quatre ou cinq mille hommes d'infanterie et cinq ou six cents chevaux, pour rétablir l'autorité du roi, rechercher et faire punir les coupables, indemniser les victimes de la sédition, et traiter avec les Etats du pays pour la révocation de l'édit des Elus, moyennant finance.

« A l'approche du prince, dit Pitton,² tout le monde prend l'épouvante, et ceux qui, ces jours passés, estoient des plus hardis, quittent la ville ; une bonne partie se cantonnent dans un lieu du terroir d'une très forte assiette et presque inaccessible, que nous nommons *la Barro doou Senglé*, dans la banlieue de la ville, du côté de la roche *Sainte-Venturi*. Ils portent quelques munitions et quelques provisions, laissant la ville presque dépourvue d'hommes. »

L'assemblée des procureurs du pays nés et joints, tenue à Aix le 23 janvier 1631, députe une douzaine de personnes de qualité au-devant du prince pour l'assurer de la soumission de la province et de la ville. Ces députés le rencontrent au pont Saint-Esprit, et s'acquittent de leur commission en termes qui

¹ Henri II de Bourbon, père du grand Condé, mort en 1646.

² *Hist. d'Aix*, pag. 389.

LES RUES D'AIX

satisfont le prince. Celui-ci, arrivé à Avignon le 13 février, y reçoit aussi les compliments du parlement d'Aix portés par le président de Monier de Châteaudeuil, les conseillers de Périer, de Bermond et de Villeneuve, et par l'avocat général Decormis. Le prince les reçut très gracieusement, se tenant debout et découvert et les accompagna jusqu'au bas de l'escalier, honneur qu'il ne fit pas aux députés de la cour des comptes qu'il reçut, dans l'après-midi, assis et couvert, et qu'il ne reconduisit que jusqu'à la porte de sa chambre. En les congédiant, les uns et les autres, le prince leur intima l'ordre du roi portant que les cours souveraines sortiraient immédiatement de la ville d'Aix, et les exhorta à une prompt obéissance s'ils voulaient rentrer dans les bonnes grâces de Sa majesté. En effet, peu de jours après le parlement se retira à Brignolles, la cour des comptes, aides et finances à Saint-Maximin, les trésoriers de France à Pertuis, et les officiers de la sénéchaussée à Lambesc.

« Monsieur le prince, ajoute Pitton, n'estoit pas venu avec un esprit de colère. *On n'en vouloit pas au sang, mais à la bourse* ; et pour faciliter les affaires, il convoqua les Estats dans la ville de Tarascon où il arriva le 7 mars..... Ceux-ci donnèrent au roi quinze cent mille livres ;¹ la communauté

¹ Pitton dit seulement cinq cent mille livres, mais il se trompe et nous croyons qu'il a voulu dire cinq cent mille écus, qui faisaient bien quinze cent mille livres. Le traité fut arrêté à Tarascon le 14 mars 1631, par lequel, moyennant cette dernière somme, le prince promit de faire consentir le roi à révoquer les édits des Elus et autres contraires aux privilèges du pays, à rétablir le siège des cours souveraines dans Aix, et s'engagea à intercéder auprès de sa majesté pour obtenir d'elle l'abolition des recherches qui pourraient être faites à raison des mouvements qui avaient eu lieu. Signé Henri de Bourbon, Charles le Roy de la Poterie, d'Aubray ; et plus bas : Toussaint., évêque de Sisteron, président aux Estats (en absence de l'archevêque d'Aix), Duchaine, évêque de Sénez, Auguste,

LES RUES D'AIX

d'Aix fut condamnée à tous les dommages et intérêts soufferts par quelques particuliers, sçavoir par la Barben, de Paule, Dumas Chaix, Menc, Sigaud, *c'est-à-dire que pour quelques vieux meubles bruslés, on leur donna de quoy s'ameubler à la mode, et pour quelques croisées de fenestres abattues, on a veu de très belles maisons.* »

Le 18 mars le marquis de Beauvais-Nangis, qui précédait le prince, après avoir disséminé la grande partie des troupes dans les villages voisins de notre ville, fit son entrée dans celle-ci, n'ayant avec lui que les quatre régiments de Champagne, de Normandie, de Phalsbourg et de Soyecourt ; le lendemain mercredi, 19 mars, les ayant fait ranger en bataille sur la place des Prêcheurs, le prince, parti de Lambesc et ayant entendu la messe et dîné aux Chartreux, au faubourg d'Aix, entra dans la ville à cheval, à onze heures du matin, par la porte Saint-Jean, accompagné de quelques grands seigneurs et escorté par sa compagnie d'ordonnance et celle du duc d'Enghien, son fils.

Il alla directement à Saint-Sauveur où il fut complimenté par le prévôt Boniface Pellicot à la tête du chapitre, et après une courte prière, il descendit par les rues du Bon-Pasteur, de Saint-Sébastien, des Patis et de la Couronne dans celle de Ville-verte, où son logement avait été préparé chez le lieutenant Bonfils.¹

évêque de Toulon, des Arcs, Janson, d'Oraison, Buoux, Montmejan, Céreste, Dyons, consul de Tarascon, Burle, consul de Forcalquier, Chassignet, consul de Digne, Arnaud, consul de Riez, de Scalles Sabran, consul d'Aix, procureur du pays, Henri des Rollands, assesseur d'Aix, procureur du pays, Boniparis, consul d'Aix, procureur du pays, et Meyronnet, greffier des Estats.

¹ Voyez les mémoires manuscrits du conseiller d'Agut (mentionnés dans notre premier vol., pag. 611, not. 1), lesquels entrent dans beaucoup plus de détails que Bouche et Pitton sur tout ce qui concerne cette arrivée du prince de Condé

LES RUES D'AIX

Le prince ne passa que trois jours à Aix, où il reçut de nouveaux députés du parlement, employant le reste de la journée à entendre les prédications du carême où à parcourir les monuments et les curiosités de la ville ou les cabinets des particuliers. Il partit le samedi, 22 mars, pour aller visiter la cour de parlement à Brignolles, la Sainte-Baume, Toulon, etc., et revint à Aix, le 27, à midi. Il reprit enfin la route de Paris le 1^{er} avril, pour aller rendre compte de sa mission au roi, laissant le sieur de Soyecourt en qualité de gouverneur de la ville. Le jour de l'Ascension quelques soldats ayant eu dispute avec des paysans au quartier des Cordeliers et en ayant tué ou blessé plusieurs, le peuple s'ameuta de nouveau au nombre d'environ trois mille personnes qui voulaient se mesurer avec les soldats ; mais ceux-ci reçurent ordre de quitter la ville la veille de la Pentecôte, et le calme fut entièrement rétabli. Aussi les cours souveraines reprirent-elles leurs fonctions dans Aix au mois d'octobre suivant.

Cependant les intendants de la Poterie et d'Aubray, que le prince de Condé avait amenés avec lui, instruisaient contre les séditieux. Dès le 30 mars le prince avait fait afficher dans la ville un *Rôle des accusés des émotions contre lesquels il y a décret*, composé de quarante-trois personnes, en tête desquelles étaient les deux frères Châteauneuf, avec défenses à tous gouverneurs, lieutenants de places, officiers de justice, consuls, officiers et habitants des villes, etc., de leur donner retraite, support ou assistance. Il n'y eut cependant que peu de condamnations autrement que par contumace. Dix personnes absentes furent

en Provence. Voyez aussi les mémoires manuscrits du président Gaufridi, cités en notre premier vol., pag. 599, note 1.

LES RUES D'AIX

ainsi condamnées à mort, et huit à assister aux exécutions, tête et pieds nus, la corde au cou, et ensuite à être bannies à perpétuité du royaume. Vingt-deux autres furent décrétées de prise de corps et trois d'ajournement personnel. Jacques Roustaing, Jean-Baptiste Ruffi et Jean Roustaing furent moins heureux s'étant laissé arrêter, le premier fut condamné à être pendu. Se livrant au désespoir dans la chapelle de la prison il se porta à la gorge plusieurs coups d'un couteau qu'il avait caché sous l'autel, et se débattit ensuite violemment avec les archers qu'il mit en fuite au moyen d'une épée et de deux pistolets dont il s'était saisi. Les archers montent alors sur le toit de la chapelle, et par une lucarne ils tirent sur lui jusqu'à cinq coups de carabine dont deux ne purent l'atteindre ; mais le second l'ayant blessé dans la poitrine, le troisième au genou, et le cinquième dans le ventre, il tomba enfin. On put alors entrer dans la chapelle où ce malheureux expira sur les huit heures du soir, le 18 juillet 1631, en protestant de son innocence, de celle des particuliers qu'il avait accusés, et déclarant qu'on lui avait promis la vie sauve s'il portait ces accusations, sur quoi on faussait la parole qui lui avait été donnée. Son cadavre fut néanmoins porté sur l'échafaud et y demeura jusqu'à deux heures après minuit. Ruffi fut envoyé aux galères pour le reste de ses jours, et Jean Roustaing banni du royaume à perpétuité.

Nous avons parlé ailleurs d'une autre victime de ces troubles des *Cascaveoux*, le président Laurent de Coriolis, qui mourut misérablement enfermé dans la tour de Bouc.¹ Eux seuls payèrent pour tous. Les autres obtinrent du roi une amnistie générale, au mois de juillet 1633. C'est alors que les édits des Elus,

¹ Voyez au 1^{er} vol. pag. 244 et suiv.

LES RUES D'AIX

des Experts-Jurés, des Auditeurs des comptes, etc., furent révoqués, les quinze cent mille francs promis au roi lui ayant été payés ; ce qui prouve la justesse de la réflexion de Pitton : *On n'en voulait pas au sang, mais à la bourse.*

Cette place, où se réunirent d'abord les premiers adversaires de l'édit des Elus, avait reçu le nom de la Plate-Forme ou du Boulevard, du temps de la Ligue, parce que lors du siège d'Aix par le duc d'Epéron, les habitants y avaient établi une batterie de deux canons pour incommoder le fort Saint-Eutrope où s'était logé le duc, sur le revers méridional de la colline du même nom.¹ Le vendredi, 9 juillet 1595, un boulet de canon, parti de cette batterie, atteignit le duc qui jouait avec quelques seigneurs dans un pavillon voisin de sa tente. Deux hommes furent tués assez près de lui, ce qui fut cause qu'on répandit aussitôt dans la ville le bruit de sa mort, et ce bruit s'y soutint pendant plusieurs semaines, le chanoine Matal étant monté en chaire à Saint-Sauveur, le dimanche, 18 juillet, pour assurer la confirmation de cette nouvelle. Ce ne fut que le 13 août suivant qu'on fut détrompé, des envoyés de la ville, qui étaient entrés dans le fort pour traiter d'une trêve, ayant vu le duc en personne, marchant toutefois avec des béquilles à cause de la blessure qu'il avait reçue.²

L'ancien palais des comtes de Provence et des cours souve-

¹ Voyez au musée de la ville, le très curieux tableau peint à l'huile, représentant le *Siège de la ville d'Aix par le duc d'Epéron*, en 1593 et 1594, duquel nous avons déjà parlé dans notre premier vol., pag. 330 et 572.

² Voyez le journal manuscrit du procureur Foulques Sobolis, cité dans notre premier vol., pag. 422 et suiv.

LES RUES D'AIX

raines ayant été démoli en 1786,¹ le célèbre architecte Ledoux² fut chargé de dresser un plan pour la construction d'un nouveau palais, et présenta celui duquel on trouvera ici le dessin. Ce plan, dont l'exécution fut suspendue pendant la révolution, ne fut malheureusement pas suivi lors de la reprise des travaux en 1822. Ledoux avait, dit-on, le projet de faire arriver la route d'Italie (en coupant depuis *l'Angesse* jusqu'à Aix) à la porte de la Plate-Forme qui n'a, extérieurement aucun aboutissant, et qui eût eu en perspective le nouveau palais de justice, au bout de la belle rue du Grand-Boulevard.

La porte publique de la Plate-Forme ne fut ouverte qu'en 1685. En sortant de la ville par cette porte pour descendre vers celle de Saint-Jean, on trouve à quelques pas, sur la gauche de la lice extérieure, le petit chemin de la Torse et du Tholonet qui est une continuation de la rue du Louvre ou de l'intendance.³ Sur la gauche de l'entrée de ce chemin, en face d'un oratoire dédié à Notre-Dame-des-Victoires, est un terrain actuellement clos de murs, mais qui était encore à découvert il n'y a pas plus de quarante ans. C'est là le théâtre d'une scène d'horreur, qui se passa vers 1750, et que nous laisserons raconter au premier auteur qui a eu le courage d'en parler :⁴ « C'était

¹ Voyez au 1^{er} vol., pag. 10 jusqu'à 17.

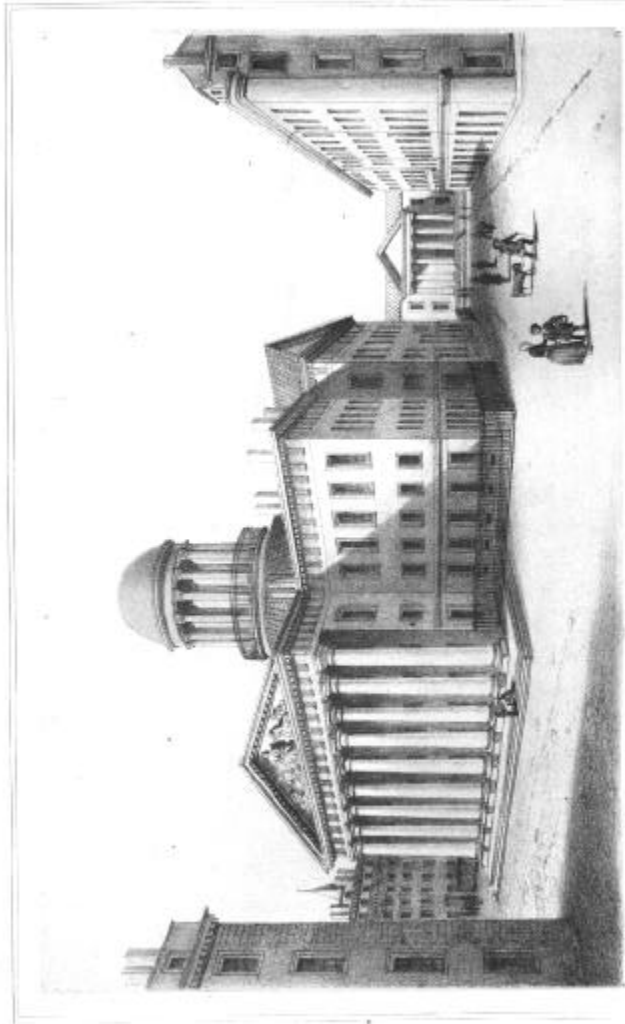
² Claude-Nicolas Ledoux, champenois, né en 1736, mort à Paris en 1806, est connu particulièrement par la construction des barrières de Paris sous Louis XVI. *Biographie universelle* de Michaud, tom. XXIII, pag. 535.

³ Voyez ci-après, *rue du Louvre*.

⁴ *Histoire de la révolution à Marseille et en Provence, depuis 1789 jusqu'au consulat*, par C. Lourde, de Mazamet ; Marseille, 1838 et 1839, trois vol. in-8°, introduction, pag. XVII. — Nous avons entendu parler plusieurs fois, dans nos jeunes ans, de cette scène déplorable qui remontait déjà à plus de trente ans ;

LES RUES D'AIX

RUES D'AIX.



Chaper.

Alex. Zeller, Aix.

M. J. Laroche, N. Bignon, Marseille.

Palais de Justice.

Élevé par M. Laroche au remplacement de l'ancien palais en 1785, auquel on a ajouté en 1809 l'édifice actuel.

LES RUES D'AIX

LES RUES D'AIX

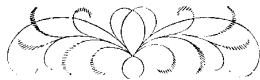
à une heure assez avancée de la nuit ; quelques jeunes nobles rentraient en ville, *de retour d'une orgie* dans les environs. *Les têtes étaient échauffées*, et des valets armés de flambeaux éclairaient la route. Vint à passer un paysan cheminant sur son âne ; on l'arrête, on l'interroge, *on le plaisante* ; puis, on propose de le juger. La motion adoptée, on s'assied sur le rebord du chemin en manière de tribunal ; on donne au paysan des gardes et un avocat ; on le juge et on le condamne à être pendu. Le malheureux qui avait cru ne se prêter qu'à une mauvaise plaisanterie, ne fut détrompé qu'en expirant aux branches d'un arbre où les monstres l'avaient fait pendre avec le licou de son âne. Les valets avaient fait l'office de gardes et de bourreaux. L'affaire fut étouffée à force d'argent. »

Ce récit n'est que trop véritable, nous ne pouvons le dissimuler ; toutefois l'auteur aurait dû, ce nous semble, souligner, comme nous, quelques mots qui peuvent en atténuer l'atrocité, puisque les acteurs étaient à moitié ivres si même ils ne l'étaient pas entièrement. L'auteur erre aussi en ajoutant que l'affaire fut étouffée à prix d'argent. Des indemnités pécuniaires furent données à la famille de la victime ; mais ce n'est pas ce que

mais nous n'avons jamais pu en connaître les acteurs. Nous avons constamment rencontré le plus profond secret sur cet horrible mystère. Nous savons seulement que des dames faisaient partie de la bande bachique, et que l'une d'elles remplissait le rôle *d'évangéliste*. Elle en fit pénitence le reste de ses jours en allant à pieds nus, chaque soir et quelque temps qu'il fit, dans l'église des Dominicains où ses remords la conduisaient ; elle y répandait, pendant plusieurs heures, des larmes sincères et abondantes sur le sort du malheureux paysan dont les cris lamentables, nous a-t-il été dit aussi, furent entendus, dans le silence de la nuit, par les religieuses du second couvent de la Visitation ou Petites-Maries, logées tout près de là dans l'intérieur de la ville, au midi de la place de la Plate-Forme, là où sont aujourd'hui l'usine à gaz, le bureau des hypothèques, etc.

LES RUES D'AIX

veut dire M. Lourde. Son intention est de faire accroire, comme il le dit plus bas, « que depuis longtemps le parlement d'Aix, corrompu, n'avait plus de voix et d'énergie que pour la défense de ses privilèges. La justice, ajoute-t-il, était publiquement tarifée et vendue ; on savait d'avance ce que le gain d'un procès devait coûter, et les plaideurs, au lieu de bonnes raisons, portaient de l'or à leurs juges. » Viles déclamations ! infâmes calomnies ! qu'on avait débitées à M. Lourde et auxquelles personne ne croit. D'ailleurs, quel besoin avait-on, dans cette circonstance, de corrompre des juges au nombre desquels se trouvaient les pères, les frères, les maris, les oncles, les cousins des coupables, peut-être même quelques-uns de ceux-ci ? La véritable cause de l'impunité fut que cent familles et même plus eussent été punies, par la flétrissure et le déshonneur, d'un crime dont elles étaient assurément bien innocentes. Les conseils du roi, qui furent consultés, furent d'avis de ne pas plonger une ville entière dans la désolation et l'infamie pour un fait malheureux sans doute, mais qui présentait, s'il est possible, une sorte d'excuse dans l'état d'ivresse des coupables.



LES RUES D'AIX

RUE

DE LA MULE NOIRE.



N parlant de la rue du Collège nous avons raconté les circonstances du meurtre de Luguët, de Marseille, qui fut assassiné dans l'hôtellerie du Petit-Paris, par six hommes masqués, déguisés en pénitents noirs. ¹ Voici un autre exemple qui prouve que nos pères n'y allaient pas de *main morte*, lorsqu'ils croyaient que le ministère voulait toucher aux privilèges et à la constitution du bon pays de Provence.

¹ Ci-dessus pag. 22. — Les mémoires d'Antoine Félix, de Marseille, que nous avons cités à l'occasion de Luguët, rapportent encore l'anecdote suivante :

LES RUES D'AIX

Au mois d'octobre 1647, le parlement d'Aix avait été rendu *semestre*, c'est-à-dire qu'un nouveau corps de magistrature avait été créé pour exercer souverainement la justice pendant six mois de l'année, tandis que les anciens officiers ne devaient plus l'exercer que pendant les autres six mois. Ce tribunal devint bientôt odieux à la majorité des Provençaux, qui employèrent tous les moyens pour empêcher que les offices n'en fussent remplis, parmi lesquels le plus efficace leur parut être celui d'intimider les personnes qui voudraient se faire pourvoir de ces nouvelles charges.¹

Philippe Gueidon, avocat du roi à la sénéchaussée de Marseille, fut celui qui fut choisi pour servir d'exemple aux autres. Ce malheureux avait acquis un office de conseiller au parlement semestre, et venait se faire recevoir, lorsque le jour de Saint-Joseph, 19 mars 1648, s'exécuta le complot qui avait été médité contre lui. Gueidon était logé à l'hôtel de la Mule, qu'on a nommé depuis de la Mule-Noire, parce qu'une autre auberge de la Mule-Blanche avait été établie au faubourg, il fallut les différencier un peu mieux. Celui de la Mule-Noire existe encore au coin de la rue du même nom dont nous parlons, en tournant dans celle de La Cépède. La plupart des officiers du régiment

« 8 juin 1639. Le nommé Saint-Germain, huysier du conseil, qui exploite les nouveaux esdicts, a esté tué à Arenc et de là jeté dans la mer. Le sieur André Venture, second consul, fit faire cette exécution, M. de Nans estant pour lors à Aix, qui s'en donna néanmoins après toute la gloire » M. de Nans (César de Lacetta) était, cette année-là, premier consul de Marseille, et trouvait glorieux de faire jeter à la mer un homme porteur des ordres du roi, qui ne s'accordaient pas avec les intérêts du pays, quelquefois même, il faut l'avouer, avec ceux des personnages influents qui étaient à la tête des affaires. Tel était alors le caractère de ces hauts personnages, bien différents en cela de nos honorables administrateurs actuels.

¹ Voyez au 1^{er} vol., pag. 48, 55, 56, 57, 60, 426 et suiv.

LES RUES D'AIX

de Provence, alors en garnison à Aix, y logeaient aussi, notamment le commandeur de Castellane-Montmeyan, colonel de ce régiment, de même que le baron de Mont-Saint-Jean, gentilhomme bourguignon, qu'un procès avait attiré en cette ville.

Sur les sept heures du soir, une trentaine de conjurés s'assemblent dans la maison du conseiller de Lombard-Gourdon, depuis marquis de Montauroux, mort, doyen du parlement, en 1692. Cette maison était située dans la rue du Grand-Boulevard ou de la Plate-Forme, parallèle à celle de la Mule-Noire, et ses remises s'ouvraient dans celle-ci, tout près de l'auberge en question. Douze hommes, le visage couvert d'un masque, entrent dans la salle à manger lorsqu'on soupait, tandis que les autres s'emparent de toutes les issues ; ils couchent en joue les convives en s'écriant : — Le premier qui branle est mort ! — Et au même instant deux autres masques s'avancent de Gueidon et le percent, l'un, d'un coup de baïonnette, l'autre, d'un coup de pistolet. Gueidon tombe sous la table baigné dans son sang, et ne meurt cependant que quelques jours après, en pardonnant à ses meurtriers.

Ceux-ci, effrayés de leur crime plus que de la contenance des assistants qui étaient dépourvus de leurs armes, s'enfuirent précipitamment. Un d'eux perd connaissance, et ses complices allaient le jeter dans un puits voisin, lorsque le mouvement qu'on fit pour cela le fit revenir à lui. D'autres, laissent tomber une épée et deux pistolets, qui furent reconnus le lendemain par l'armurier qui les avait vendus. Une procédure fut commencée, et le cadet d'Estienne Vaillac fut emprisonné, puis traduit au château de Tarascon. Mais le parlement exigea sa mise en liberté, après la journée de Saint-Sébastien¹ et la révocation

¹ Voyez notamment au 1^{er} vol., pag. 426 et suiv.

LES RUES D'AIX

du Semestre. Ce jeune homme avait servi dans le régiment de Vaillac, d'où lui venait le surnom sous lequel il était distingué de ses frères. Il fut tué, au mois de juin suivant, avec bien d'autres cadets d'Aix, à la *Journée du Val*, où les troupes du parlement furent battues et mises en fuite par celles du comte d'Alais, gouverneur de Provence.¹

C'est ainsi que, pendant un grand nombre d'années, notre pays fut divisé par les factions, et que d'horribles assassinats se commirent impunément, non pas seulement à Aix, mais dans bien d'autres lieux de la province.

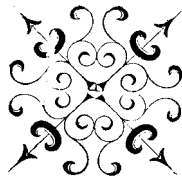
L'avant-dernière maison de l'île qui fait face à l'hôtel de la Mule-Noire, à droite en montant à la Plate-Forme, appartenait, avant la révolution, aux Félix, Barons d'Ollières, seigneurs de Saint-Maime et de Dauphin. C'est là qu'était né, au mois de décembre 1751, M. Jean-Baptiste-Louis-Philippe de Félix, connu d'abord sous le nom de comte de Saint-Maime, ensuite sous celui de comte du Muy, colonel du régiment de Soissonnais, infanterie ; puis, maréchal de camp avant 1789. Héritier de la grande fortune de ses parents, le marquis et le maréchal du Muy, comme nous le dirons plus bas,² on attribue à la crainte de compromettre cette fortune le parti qu'il prit d'embrasser les nouveaux principes de cette époque. Il n'émigra point, continua de servir dans les armées, et en 1798 il suivit le général Bonaparte dans son expédition en Egypte. S'il y fût resté quelques mois de plus, il fût devenu général en chef de l'armée française en Egypte, comme le plus ancien général de

¹ Voyez au 1^{er} vol., pag. 56 et 57.

² Voyez ci-dessous, *rue Saint-Michel*.

LES RUES D'AIX

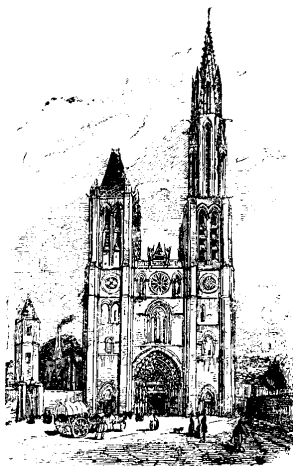
division, à la mort du général Kléber auquel succéda le général baron de Menou. Mais M. du Muy avait voulu revenir en France et suivre la fortune de Bonaparte. Celui-ci, devenu empereur, lui confia le gouvernement de la Silésie, après la conquête de cette province, et le fit ensuite commandant de la huitième division militaire dont le chef-lieu est établi à Marseille, où il se fit aimer et estimer, pendant longues années, par sa prudence et sa loyauté dans les temps les plus difficiles. Franchement revenu aux Bourbons en 1814, le roi Louis XVIII le créa pair de France l'année suivante, et il mourut à Paris le 5 juin 1820, ne laissant point d'enfants. Le général comte du Muy fit héritier de ses grands biens M. Ferdinand-Joseph-Marie de Félix, son parent assez éloigné, alors enfant, actuellement résidant et marié à Marseille, né à Aix en 1807 ; en quoi il se conforma religieusement aux intentions de ses propres bienfaiteurs, qui étaient que leur fortune se perpétuât de mâle en mâle dans la maison de Félix.



LES RUES D'AIX

RUE

DE LA CÉPÈDE.



La famille de La Cépède, de laquelle nous avons parlé plusieurs fois depuis les premières pages de ce volume,¹ avait donné son nom à cette rue, dont l'emplacement bordait autrefois, du côté du couchant, le Jardin du Roi, appartenant à cette famille lors de la bâtisse du quartier de Ville-Neuve. Elle est elle-même bordée depuis lors de jolies maisons dont aucune ne nous offre des souvenirs intéressants, si ce n'est

¹ Voyez en ce tom. II, pag. 4.

LES RUES D'AIX

celle qu'occupait le malheureux avocat Verdet située vers le centre de la ligne orientale de l'île qui sépare la rue de la Mule-Noire de celle du Grand-Boulevard.

François-Auguste Verdet, natif de Forcalquier, s'était marié dans cette ville d'Aix en 1786, et y exerçait la profession d'avocat lors des premiers événements de la révolution. Il en adopta les principes avec chaleur, mais en honnête homme, persuadé de bonne foi qu'on pouvait réformer d'anciens abus sans renverser l'autel et le trône. Nommé membre de l'administration du département des Bouches-du-Rhône, qui tint sa première séance à Aix le 20 juillet 1790, il l'était encore au mois de février 1792, à l'époque du désarmement du régiment Suisse d'Ernest, dont nous parlerons ailleurs.¹ Sa conduite et celle de ses collègues, en cette occasion, fut dénoncée à l'Assemblée nationale, comme ayant été favorable, disait-on, aux projets contre-révolutionnaires des Suisses et opposée aux patriotes. L'Assemblée nationale manda l'administration entière à sa barre par un décret du 13 mars, mais après avoir entendu chacun des accusés, elle les renvoya tous absous par un autre décret des 24 et 31 juillet suivant. M. Verdet eut l'imprudence de revenir à Aix, se croyant à l'abri d'après cette justification. Ses ennemis veillaient cependant, et le 21 décembre vingt-sept d'entre eux le dénoncent à la municipalité sur le même motif de connivence avec les Suisses dans leurs projets de contre-révolution. On va l'arrêter chez lui, dans le sein de sa famille et, pendant qu'on le conduit à l'Hôtel de Ville, il court plusieurs fois le risque de perdre la vie, qu'il eût perdue en effet sans la généreuse fermeté du jardinier Michel, qui exposa la sienne

¹ Voyez ci-dessous, *Cours Sainte-Anne. Casernes.*

LES RUES D'AIX

propre pour le sauver. Interrogé par la municipalité, il invoqua pour sa défense les décrets de l'Assemblée nationale prononçant son absolution. Ce fut en vain ; la municipalité l'envoya aux prisons dans l'intention peut-être, nous aimons à le supposer, de le soustraire à la fureur du peuple.

Le samedi, 26 janvier 1793, dans la soirée, arrive à Aix l'affreuse nouvelle de la mort de Louis XVI. Les autorités constituées et les sans-culottes se livrent aux transports les plus effrénés de la joie. Les ennemis de M. Verdet sont du nombre et complotent aussitôt de lui arracher la vie. Ils se portent, dans le courant de la nuit, aux prisons alors situées dans l'enceinte des casernes, au cours Sainte-Anne (attendu la démolition de l'ancien palais et des anciennes prisons) ;¹ ils demandent que M. Verdet leur soit livré, et le concierge Bayle, leur complice et l'un des signataires de la dénonciation du 21 décembre, adhère à leur vœu. Les assassins emmènent leur victime et la font entrer avec eux dans la ville par la porte Orbitelle. Ils la traînent sur le Cours et la pendent, au milieu de la grande allée, à un réverbère situé entre la fontaine Chaude et celle des Neuf-Canons, où chacun put la voir le lendemain, dimanche, en se levant.

Cet horrible assassinat fut suivi bientôt après de plusieurs autres. Dans la nuit du 17 au 18 février, Théophile-Barthélémy Lieutaud, négociant d'Arles, Joseph Egaud, de Bordeaux, et Claude Patin, maçon de Lyon, également détenus dans les prisons d'Aix sous prétexte d'incivisme, furent pendus à des arbres de la vallée de Fenouillère, et la nuit suivante, le nommé Nicolas Gide, du lieu de Bouc, fut aussi pendu à l'un des arbres

¹ Voyez au 1^{er} vol. Pag. 16.

LES RUES D'AIX

de la seconde Rotonde, au bout des allées qui bordent le chemin de Marseille.

Dans la nuit du 22 au 25 février, Honoré Peisse, ouvrier orfèvre, fut encore pendu à un autre arbre de la seconde Rotonde, et la nuit d'après, Jérôme Ravel, de Salon, et Thomas Curnier, dit le Rouge, le furent également au même lieu. La plupart de ces malheureux étaient des jeunes gens qui s'étaient montrés contraires à la révolution, et il n'en fallait pas davantage pour être proscrit.

Enfin, dans la matinée du 6 mars, un cabarétier nommé Jean-Claude Gavaudan, qu'un détachement de la garde nationale conduisait au tribunal de police correctionnelle à cause de quelques propos qu'il avait tenus contre la révolution, est enlevé par les sans-culottes et pendu à un reverbère dans la rue de l'Official, en face de celle de la Glacière.¹

¹ Nous avons suivi, quant au nombre et aux noms de malheureuses victimes, les mémoires manuscrits, actuellement en notre pouvoir, de M. Laurans, avocat, qui avait publié avant la révolution, conjointement avec son ami Jean-Baptiste Janety, procureur à la sénéchaussée d'Aix, un *Journal du palais de Provence* dont il avait paru sept ou huit volumes in-4°. — Auguste Laurans, né à Aix en 1732, fut nommé au mois d'octobre 1795, juge au tribunal civil du département des Bouches-du-Rhône séant à Aix, par l'assemblée électorale composée, en majeure partie, d'électeurs anti-révolutionnaires, ce qui rendit bientôt ce tribunal suspect au Directoire exécutif de la république. Le 5 janvier 1798, ce magistrat fut arrêté dans sa maison et emprisonné en vertu d'un mandat d'amener décerné contre lui par le Directoire, ainsi que quatre de ses collègues, MM Mouret, d'Aix, Faucon, de Marseille, qui remplissait en ce montent les fonctions de directeur du jury, Simon, d'Arles, et Fauverge, d'Eygalières, tandis que deux autres juges du même tribunal, MM. Tassy et Simon, l'un et l'autre d'Aix, étaient arrêtés à Arles et à Marseille, où ils exerçaient les mêmes fonctions de directeurs du jury. Ces deux derniers ayant été transférés à Aix les jours suivants, les sept magistrats furent envoyés, le 12 janvier, sous une bonne et sûre escorte, à Paris, pour être ouïs par le Directoire, sur la part que celui-ci les accusait d'avoir prise

LES RUES D'AIX

Pendant que ces faits avaient lieu et à l'aide de la terreur qu'ils inspiraient, des contributions d'argent étaient exigées des citoyens connus par leurs opinions opposées à celles des révolutionnaires : une somme de trente mille francs fut notamment imposée à un négociant du Faubourg¹ et versée par lui, le soir même, 18 février, sur le bureau du club des Anti-Politiques, qui délibéra de les employer à l'achat de mille fusils pour les défenseurs de la patrie ; mais on doute fort que cette destination ait jamais été remplie. Tant de forfaits qui menaçaient la vie et la fortune de tous les

à la réaction royaliste de 1795, 1796 et 1797. Après vingt-huit jours de marche, dans la saison la plus rigoureuse, ils arrivèrent à Paris le 9 février, et furent conduits directement au Temple où on les mit au secret pendant deux jours. Interrogés enfin par le ministre de la police générale, on leur donna le Temple pour prison, et ils y demeurèrent pendant quatre mois et demi, au bout desquels le Directoire, s'étant dessaisi de leur affaire, les renvoya devant le directeur du jury d'accusation de Saint-Marcellin en Dauphiné, pour être traduits, s'il y avait lieu, au tribunal criminel de Grenoble, sous la prévention de correspondance avec les émigrés et les agents du Prétendant (Louis XVIII), et d'avoir poursuivi les patriotes et les républicains en 1795, 96 et 97. Ils sortirent donc du Temple le 26 juin, et, après quelques jours de séjour à Paris sous la garde d'un agent du gouvernement, ils partirent pour Saint-Marcellin, où M. Enfantin, directeur du jury, ne trouvant aucun motif d'accusation contre eux, les mit en liberté, les renvoyant honorablement à leurs fonctions le 11 août suivant. M. Laurans, alors âgé de soixante-six ans, a laissé un journal intéressant de sa translation à Paris et de sa captivité au Temple, dont nous possédons le manuscrit autographe, où il a relaté tout ce qu'il a vu sur la route et à Paris, n'oubliant pas, on le pense bien, le souvenir de Louis XVI, de la reine Marie-Antoinette et des autres membres de la famille royale qui avaient habité la même prison avant lui. Malheureusement ce manuscrit offre quelques lacunes provenant de la perte de plusieurs cahiers. M. Laurans, devenu plus tard juge au tribunal de première instance d'Aix, mourut en cette ville en 1820, âgé de quatre-vingt-huit ans. — Voyez, sur la captivité de ces messieurs, le *Mémoire* de P.F. de Remusat, de Marseille, à la suite de ses *Poésies diverses*, imprimées à Paris en 1817, in-8°, pag. 280 et 281.

¹ M. Abrard.

LES RUES D'AIX

citoyens et qui étaient impunis par suite de la faiblesse ou de la connivence des autorités constituées, soulevèrent enfin les habitants. A l'exemple de ceux de Marseille où de pareils crimes se commettaient encore plus fréquemment qu'à Aix, ils se réunissent dans leurs sections respectives, mandent dans leur sein les juges de paix, et font instruire par ceux-ci des procédures contre les auteurs des pendaisons et les exacteurs des contributions forcées. Les représentants du peuple, Moyse Bayle et Boisset, envoyés par la Convention nationale dans les départements des Bouches-du-Rhône et de la Drôme, cassent ces procédures et font mettre en liberté ceux des coupables qui avaient été arrêtés, disant que la ville d'Aix est le Coblantz du midi et en plein état de contre-révolution. Il fut constaté que le médecin Pâris, d'Arles, révolutionnaire forcené, président du département, se trouvant à Aix, dit alors publiquement qu'il ne fallait pas des patriotes honnêtes, mais des pendeurs, et que faire le procès à ceux-ci c'était le faire à la révolution elle-même. Tout ceci se passait au mois d'avril 1793. A la fin du même mois, les sections de Marseille envoient des commissaires à Aix qui y rétablissent les sections. Celles-ci reprennent les poursuites contre les pendeurs et les pillards et font traduire devant le tribunal populaire que les sections de Marseille avaient établi chez elles, une douzaine de ces criminels que nous ne nommerons pas par égard pour leurs familles qui peut-être existent encore. Ce tribunal populaire que la Convention nationale avait cassé comme illégal par un décret du 12 mai, n'en continuait pas moins ses fonctions, et avait fait mettre à mort, à Marseille, plusieurs de ces pendeurs. Il en condamna quelques-uns d'Aix à la même peine, savoir : un maçon, qui fut traduit en cette ville et décapité sur la place des Prêcheurs le 31 juillet ; puis, un perruquier

LES RUES D'AIX

amené également à Aix et décapité le 13 août, comme convaincus, l'un et l'autre, de soustraction d'effets nationaux provenant des émigrés, de complots tendant à l'anarchie et au meurtre, de contributions forcées et d'enlèvement de détenus aux prisons pour leur faire subir une mort violente ; enfin, il en condamna, par un seul jugement, huit autres appartenant au bas peuple, à la peine capitale, et on les traduisait à Aix pour y subir leur jugement, lorsqu'étant arrivés à mi-chemin, le commissaire des sections qui les accompagnait, instruit que l'armée de la Convention nationale sous les ordres du général Carteaux, venait de faire son entrée à Aix, fit rebrousser le convoi, et les huit condamnés furent exécutés à Marseille le même jour 21 août 1793.

Les fatales suites de l'entrée du général Carteaux à Aix et à Marseille sont connues : des flots de sang ruisselèrent dans le Midi et successivement dans toute la France. Nous avons fait imprimer les noms des victimes qui périrent sous le règne de la Terreur jusqu'à la cessation de la tyrannie de Robespierre, au nombre de soixante pour notre ville seule.¹ Une terrible réaction, dont nous parlerons plus tard,² eut lieu en 1795 et en amena d'autres qui ne cessèrent enfin que lorsque Bonaparte se fut affermi sur le trône et eut comprimé tous les partis avec son bras de fer. Sur la même ligne orientale de la rue de La Cépède est située l'ancienne et jolie église du collège Royal-Bourbon, dont nous avons déjà dit quelques mots.³ Elle fut bâtie par les Jésuites en

¹ Voyez au 1^{er} vol., pag. 625 et suiv., not. 1, et pag. 663.

² Voyez ci-dessous, *Cours Sainte-Anne. Casernes.*

³ Ci-dessus, pag. 18.

LES RUES D'AIX

1681 et la première pierre en fut bénie et posée, le 10 avril qui se trouvait le jeudi après Pâques, par le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix. Les fonds nécessaires pour cette bâtisse avaient été laissés aux Jésuites par l'abbé Jean de Geoffroy de la Tour, de la ville de Digne, mort à Aix au mois de septembre 1679, dont les dispositions testamentaires furent toutefois querellées par sa famille ; mais un arrêt du parlement confirma ces dispositions. Les Etats-Généraux de Provence, suspendus depuis leur session tenue à Aix au mois de février 1639, et que remplaçait depuis lors l'assemblée annuelle des communautés du pays, ayant été convoqués en cette ville par Louis XVI, au 31 décembre 1787, les membres qui les composaient se rendirent processionnellement, ledit jour, dans l'église du collège Royal-Bourbon, où furent présents l'archevêque d'Aix (M. de Boisgelin), président, les évêques de Marseille, de Grasse, de Sisteron, de Fréjus, d'Apt, de Vence, de Sénez, de Digne et de Toulon, tous en rochets et camails violets, les procureurs-fondés de l'archevêque d'Arles et de l'évêque de Glandèves, le prévôt de Pignans, le procureur-fondé de l'abbé de Saint-Victor-lez-Marseille et cinq commandeurs de l'ordre de Malte, pour l'ordre du clergé ; cent vingt-huit gentilshommes possédant-fiefs, pour l'ordre de la noblesse; quarante-deux consuls députés des communautés et vingt députés des vigueries qui, réunis aux précédents, formaient soixante-deux membres de l'ordre du tiers-état. Le comte de Caraman, commandant en chef en Provence, et M. des Gallois de la Tour, premier président du parlement d'Aix et intendant de justice, police et finances en Provence, l'un et l'autre commissaires du roi, avertis par les greffiers des Etats que l'assemblée était formée, s'y rendirent

LES RUES D'AIX

aussitôt en grande cérémonie, et, après les discours d'usage, il fut résolu d'aller en corps entendre une messe solennelle du saint-esprit dans l'église métropolitaine de Saint-Sauveur, chantée par Mgr l'archevêque d'Aix. Les délibérations des Etats commencèrent ensuite, le 2 janvier 1788, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville et ils s'occupèrent des affaires du pays pendant dix-huit séances, dont la dernière fut tenue le 1^{er} février.

L'année suivante une pareille convocation des Etats-Généraux de Provence eut encore lieu à Aix, et la première réunion se fit dans l'église du collège Royal-Bourbon le 26 janvier 1789 ; mais les députés des communautés et des vigueries, composant l'ordre du tiers-état, refusèrent d'en reconnaître la légalité, se fondant sur ce que les deux premiers ordres, c'est-à-dire le clergé et la noblesse y assistaient en nombre bien supérieur à celui du tiers-état. Le comte de Mirabeau était venu prendre place au rang des possédant-fiefs et faisait néanmoins cause commune avec les députés des communautés et des vigueries, soufflant de tout son pouvoir le feu de la discorde, et de cette assemblée sortit la première étincelle qui devait bientôt embraser la France entière. Tant d'écrits, tant de mémoires imprimés ont paru depuis lors, qu'il serait superflu de pousser plus loin l'analyse de cette mémorable lutte qui, en amenant la ruine des deux premiers ordres, entraîna à leur suite l'ancienne monarchie française. Mirabeau, député d'Aix aux Etats-généraux de France en 1789, les poussa plus qu'aucun autre à se constituer en assemblée nationale, à se présenter comme supérieurs à l'autorité du roi, et de là ce bouleversement général qui a fini par changer la face du monde.



LES RUES D'AIX

RUE

DES JARDINS.



ULLE est ainsi nommée, parce que dans les premiers temps de l'agrandissement de Ville-Neuve, la partie haute des rues du Collège, du Grand-Boulevard et de la Mule-Noire, avoisinant la place de la Plate-Forme, ne fut à peu près couverte que de jardins ; des maisons d'habitation n'ayant commencé à y être bâties que lorsque l'ancien Jardin du Roi et le sol inférieur eurent été peuplés.

Le collège Royal-Bourbon avait dans cette rue une de ses façades exposée au levant, le long de laquelle étaient bâties deux belles chapelles construites dans le XVII^e siècle par les Jésuites, à l'usage de deux congrégations, l'une d'hommes,

LES RUES D'AIX

l'autre de femmes, affiliées à leur institut. Celle qu'on appelait la Chapelle des Dames existe encore, quoique assez délabrée. L'école de dessin, fondée par M. le duc de Villars, gouverneur de Provence, y avait été établie sous la direction de M. Aune,¹ et à la mort de celui-ci, arrivée en 1787, elle fut confiée à l'excellent professeur Jean-Antoine Constantin, l'habile paysagiste, le plus modeste des hommes, natif de Marseille et que nous avons vu mourir à Aix le 9 janvier 1844, âgé de quatre-vingt-huit ans et quelques jours.² C'est lui qui y forma, entre autres élèves, MM. le comte Auguste de Forbin et Granet. Aujourd'hui on expose dans cette chapelle, en temps d'hiver, ces crèches mécaniques qui y attirent une si grande foule de spectateurs, notamment de jeunes enfants.

Celle qu'on nommait la Chapelle des Messieurs, bâtie avant l'autre, ne subsiste plus depuis une trentaine d'années environ. Elle était très riche en dorures et en peintures de Daret, de Puget et autres bons peintres de nos pays.³ C'est dans cette chapelle que s'était établie, en 1790, la *Société des Amis de la Constitution*, qui y tint sa première séance le 9 mai de ladite année. Ce club était composé des premiers partisans de la révolution, dont un grand nombre pensait de bonne foi, avons-nous dit ailleurs, qu'on pouvait réformer les anciens abus sans renverser l'autel et le trône ; funeste erreur qui, peu d'années

¹ Il fut le père de Léon Aune que M. Porte dit avoir été un intrépide guerrier et s'être distingué dans les campagnes d'Italie sous le général Bonaparte auquel Aune sauva la vie, suivant cet auteur, dans une affaire où le général s'était exposé comme un simple soldat. *Aix ancien et moderne*, 1^{ère} édit., pag. 60, et 2^{ème} édit. pag. 67.

² *Notice sur la vie et les ouvrages de Jean-Antoine Constantin*, par M. J. F. Porte, dans les *Mémoires de l'académie d'Aix*, tom. V, 1844, pag. 97.

³ *Les curiosités les plus remarquables de la ville d'Aix*, par de Haitze, p. 156.

LES RUES D'AIX

après, coûta la vie à une infinité d'entre eux !!! Combien, en effet, furent les victimes des pendaisons qui remplirent, la ville de deuil en 1792 et dans les premiers mois de 1793 ! La plupart se jetèrent dans les sections, et ayant été subjugués par l'armée de la Convention nationale commandée par le général Carteaux, au mois d'août suivant, ils furent obligés de se cacher ou d'émigrer, et ceux qui eurent le malheur d'être arrêtés, portèrent la tête sur l'échafaud. . . . C'est à cette époque que cessèrent les séances de cette société, dont l'autre partie se réunit à celle des Anti-Politiques-Républicains.



LES RUES D'AIX

RUE

GANAY.



Coriolis d'Espinouse.¹

EAN GANAY, trésorier général des États de Provence à la fin du XVI^e siècle et au commencement du suivant, a donné son nom à cette rue où il fit construire quelques maisons et où tournaient les derrières du bel hôtel qu'il avait également fait bâtir dans la rue du Grand-Boulevard, lequel a été depuis l'hôtel de Carces et de

¹ Voyez ci-dessus, pag. 41 et suiv.

LES RUES D'AIX

Il ne faut pas confondre ce Jean Ganay avec Jean Guesnay,¹ trésorier général de France à la généralité d'Aix, vivant à la même époque. Celui-ci fut le père du jésuite Jean-Baptiste Guesnay qui était né à Aix en 1585, et qui mourut à Avignon en 1658. Ce Jésuite a laissé un assez joli nombre d'ouvrages relatifs à l'histoire ecclésiastique de Marseille,² où il montre peu de critique et où comme tant d'autres auteurs, il pille ses devanciers sans les citer. Aussi fait-on généralement peu de cas de ces ouvrages.

Dans cette rue demeurait Jean-Louis de Monier ou Monyer, célèbre avocat-général, ensuite président à mortier au parlement d'Aix. Il était né en cette ville le 10 mars 1576, de Manaud de Monyer, seigneur de Mélan, d'abord avocat-général, puis conseiller au parlement ; celui-ci se distingua pendant la Ligue par son attachement à Henri IV, et fut pour ainsi dire l'âme de cette partie de sa compagnie qui alla siéger successivement à Pertuis, à Manosque et à Sisteron pour soutenir la cause du roi contre le parlement ligueur demeuré à Aix.

Jean-Louis, seigneur de Châteaudeuil, succéda à son père comme avocat-général en 1597, et se fit remarquer par son éloquence et son intégrité pendant vingt ans, au bout desquels Il devint président en 1616 et conseiller d'Etat l'année suivante. Il mourut à Aix le 12 octobre 1638, et fut enseveli le lendemain dans l'église des Dominicains, où son épitaphe se voyait encore

¹ Le nom de l'un se prononce *Gana-i* et celui de l'autre *Guesné*, quoique les dernières lettres soient les mêmes dans les deux noms.

² On peut en voir la liste dans la *Biblioth. Hist. de la France*, par le P. Lelong ; la *Méth. pour étudier l'hist.*, par l'abbé Lenglet du Fresnoy ; le *Dic. des hommes illust. de Prov.*, tom. 1^{er}, pag. 386 ; la *Biog. univ.* de Michaud, t. XIX, p. 32, etc.

LES RUES D'AIX

au moment de la révolution. Les remontrances qu'il avait prononcées au parlement en qualité d'avocat-général, de 1602 à 1613, furent imprimées de son vivant.¹ Sa postérité s'est éteinte de nos jours en une fille mariée, en 1763, dans la maison de Grimaldi-Regusse.

On appelle quelquefois cette rue la rue du Coq-d'Argent, du nom d'une auberge qui y était établie dans le siècle dernier.

¹ Paris, Gilles Robineau, 1614, in-8°.



LES RUES D'AIX

HUITIEME

AGRANDISSEMENT.

LES RUES D'AIX

HUITIEME AGRANDISSEMENT.

(1605).



JOSEPH BONFILS, qui réunissait à la charge de lieutenant général civil à la sénéchaussée d'Aix, celle de lieutenant général criminel, juge royal de la même ville, est l'auteur de cet agrandissement qui comprend ce que nous appelons encore aujourd'hui le quartier de Villeverte. Ce nom lui fut donné attendu que la majeure partie en est assise sur une vaste prairie que la famille Bonfils possédait dans ce quartier, en dehors du rempart qui formait une échancrure depuis la tour de Saureli ou de l'angle en face de la rue de la Sainte-Baume, jusqu'à la tour d'Escoffier ou de Saint-Jacques, vers l'extrémité méridio-

LES RUES D'AIX

nale de la rue du Trésor, non loin du couvent des Augustins.¹ Joseph Bonfils avant conçu le projet de cet agrandissement, le soumit au conseil de ville, et en ayant obtenu l'approbation, s'adressa au roi Henri IV qui, par ses lettres-patentes données au mois de septembre 1602 et enregistrées au parlement le 23 novembre suivant, lui permit d'enclorre dans les murailles de la ville et à ses frais, la pièce de terre qu'il possédait entre la « porte des Cordeliers et celle des Augustins, suivant le dessin et figure qui en a été tracé, pour disposer ledit emplacement en rues, maisons et autres édifices ; les céder à bail perpétuel, bail à temps ou autrement, ainsi que bon lui semblera, et en jouir par lui ou ses ayants-cause comme de leur chose propre et loyal acquêt. »

Bonfils, issu d'une très honorable et ancienne famille d'Aix, alors divisée en trois branches dont la sienne était l'aînée et les deux autres possédaient les seigneuries de Canaux et de Peiresc² avait mérité cette faveur d'Henri IV par son dévouement dont il lui avait donné des preuves pendant les troubles de la Ligue, étant sorti de la ville à cette époque et s'étant réuni au parlement royaliste qui siégea successivement à Pertuis, à Manosque et à Sisteron. Il était né en 1536 et mourut en 1609, n'ayant joui que fort peu de temps de la permission que le roi lui avait accordée, laquelle ne commença à être mise à exécution qu'en 1605. Cet agrandissement comprend les rues suivantes, sur plusieurs desquelles nous aurons peu à dire.

¹ Voyez au 1^{er} vol., pag. 653, aux tours d'Escoffier et de Saureli.

² Ces trois branches sont éteintes. Il y a eu d'autres Bonfils à Aix, mais qui n'avaient rien de commun avec elles.

PLACE ET PORTE

DES AUGUSTINS.



ITUÉE avant l'agrandissement de Villeverte, à peu près entre la rue Isolette et celle du Trésor, la porte des Augustins fut transférée, en 1608, à quelque distance plus bas, du côté du couchant, là où nous l'avons vue jusqu'au jour où on l'a abattue, il y a peu d'années, pour lui substituer une grille en fer.

Dans les XI^e et XII^e siècles on l'appelait la porte de Marseille ou des Marseillais, et elle était placée sur le haut de la rue Beauvezet, au point où viennent aboutir les rues de la Verrerie et de

LES RUES D'AIX

l'Annonerie-Vieille. Vers le milieu du siècle suivant, on l'avait descendue au bas de la même rue Beauvezet, et peu de temps après elle avait pris le nom de porte des Augustins ; enfin, on l'avait reculée, cent ans plus tard, jusque vers la rue Isolette.¹

C'est à cette dernière époque qu'elle reçut aussi le nom de porte Royale (*lou pourtaou Rioou*), à cause que les rois commencèrent à faire par là leur première et principale entrée dans notre ville, tels que le bon roi René qui vivait alors, Charles III d'Anjou, son neveu et son successeur, qui, comme lui, se qualifiait de roi de Naples, et les rois de France François 1^{er}, Charles IX, Louis XII et Louis XIV, qui nous ont fait l'honneur de nous visiter.

Les princes du sang fesaient ordinairement leur entrée dans Aix par cette porte, et nous remarquerons que le dernier qui y a passé a été le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, celui qui s'est rendu si fameux, au commencement de la révolution, sous le nom *d'Egalité*. Le 20 avril 1776, sur les dix heures et demie du soir, ce prince arriva, sans cérémonie, avec madame la duchesse sa femme, fille du vertueux duc de Penthièvre, la même que nous avons vue, en 1814, logée à l'hôtel d'Albertas, où de si nombreuses et de si vives acclamations la saluaient chaque fois qu'elle se montrait au balcon de cet hôtel...

Quoiqu'il n'y eût aucun ordre du roi de recevoir solennellement le duc de Chartres, comme on savait qu'il devait passer pour aller embarquer à loulou, MM. les consuls et assesseur étaient allés l'attendre à l'hôtel du Martigue, voisin de la porte Royale ; mais la voiture traversa si rapidement qu'ils ne purent le voir, et ils le suivirent en courant jusqu'à la poste aux chevaux, alors

¹ Voyez au tom. 1^{er}, pag. 8, 189, 218 et 532.

LES RUES D'AIX

située à l'entrée de la rue du Bœuf, du côté de la rue d'Italie, où ils eurent l'honneur de le complimenter pendant qu'on relayait, après quoi il continua sa route par la porte Saint-Jean.

Ce fut le dernier prince qui passa sous cette porte des Augustins. Le bout de rue et la place publique qui la précèdent, ne sont qu'une continuation de la Grande-Rue-Saint-Esprit et donnent entrée dans les rues Villeverte et de la Couronne.

La colonne de granit qui, depuis une vingtaine d'années environ, surmonte la fontaine située au centre de la place des Augustins, est une de celles qui, sous les Romains, couronnaient l'antique mausolée dont nous avons parlé au commencement de cet ouvrage. Une autre des mêmes colonnes est élevée sur la fontaine placée à l'entrée du cours Saint-Louis, et il en reste huit ou dix couchées le long du mur du collège actuel de la ville, en attendant d'être employées comme les deux que nous citons ici, c'était bien la peine de les abattre !



LES RUES D'AIX

RUE

VILLEVERTE.



ARMI une foule de belles maisons qui bordent cette rue sur ses deux lignes et qui ont été constamment fort bien habitées, nous citerons d'abord celle qu'a occupée pendant longtemps une famille nommée indifféremment, dans les actes publics, Broilla, Broglia, Broglio ou Broglie, laquelle avait la même origine et portait les mêmes armes que les Broglie, de Paris, si connus pour avoir produit trois maréchaux de France et avoir été comblés de faveurs en tout genre sous la branche aînée des Bourbons. Ceux d'Aix, sortis comme eux de la ville de Quiers, en Piémont, exerçaient la médecine dans la notre au commencement du XVII^e siècle et étaient entrés ensuite dans la cour des

LES RUES D'AIX

comptes. La protection de leurs parents de Paris leur avait valu plus tard de bonnes alliances avec les Sabran de Beaudinar et les Glandevéz de Niozelles, ainsi que de hauts emplois dans l'église et dans l'épée. Elzéar-Marie-Joseph-Charles de Broglie, né en 1737, dans la maison dont nous parlons, située vers le centre de la première île de cette rue, à droite en allant à la porte de la ville, mourut en 1761, étant colonel du régiment d'Aquitaine et à peine âgé de vingt-quatre ans, sans laisser aucun enfant, et sa famille s'éteignit, en 1798, dans la personne d'un ancien chanoine de Saint-Sauveur, son cousin.¹

Dans l'une des maisons qui suivent celle de Broglie sur la même ligne, était né, en 1752, M. Jean-François-Pascal d'Eymar, seigneur de Nans et de Montmeyan, avocat général au parlement avant la révolution, puis à la cour impériale ; mort président à la cour royale en 1824. Retiré à Paris sous Robespierre, il y publia, après la mort de celui-ci, un recueil de poésies intitulé : *Amusements de ma solitude*, en deux volumes in-12, contenant des odes, des imitations de divers psaumes, une traduction d'un poème inédit d'Ossian, des fables, etc. On trouve, dans ces diverses pièces, de la chaleur, de l'imagination, de très beaux vers, en un mot tout ce qui constitue la bonne poésie, et toutes se font remarquer par l'expression des excellents sentiments religieux et politiques de l'auteur. Revenu à Aix, il y fit paraître un nouveau poème² où l'on reconnaît le talent de celui-ci et qui ne peut qu'ajouter à sa réputation. Son fils³ se fait remar-

¹ Leur aïeul avait un frère cadet qui se maria à Arles et fut père d'un évêque d'Angoulême.

² *Elie*, poème en dix chants. Aix, Mouret, 1815, in-8°.

³ André-Joachim-Joseph-Isidore d'Eymar de Montmeyan, né à Aix le 19 juin 1790.

LES RUES D'AIX

quer depuis longues années par l'universalité de ses connaissances et a publié quelques ouvrages qui témoignent de sa profonde érudition.

Le grand hôtel qui termine cette ligne septentrionale de la rue et qui appartient actuellement à M. d'Estienne de Saint-Jean, avait été bâti, peu d'années avant la révolution, par M. le président François-Marie-Jean-Baptiste de Cabre, seigneur de Belcodènes. Ce magistrat, placé à la tête de la dernière chambre des vacations qui, pendant plus d'un an, exerça seule les fonctions du parlement, présidait la mémorable audience de cette chambre, tenue le 27 septembre 1790, où le malheureux avocat Pascalis, ancien assesseur, assisté des avocats Alpheran et Dubreuil, également anciens assesseurs, Guieu et Malbetquy, prononça ce fameux discours d'adieu au parlement qui, deux mois et demi plus tard, coûta la vie à son auteur, comme nous le dirons en parlant du Cours.

La porte publique qu'on trouve au bout de cette rue fut ouverte en 1645, sous le gouvernement du comte d'Alais, dont nous avons parlé souvent à raison de ses démêlés avec le parlement lors de l'établissement du Semestre, et qui donna son nom de Valois à cette porte ; mais celui de Villeverte a prévalu et le véritable nom est entièrement tombé dans l'oubli.

En revenant sur ses pas, la seconde maison de la ligne méridionale est celle qu'habitait la famille Tuffet, éteinte, il y a peu d'années, en la personne de l'abbé de Tuffet (Honoré-François-Xavier), né à Aix le 3 décembre 1756, mort à Saint-Maurice, dans le Valais, le 8 février 1841. Entré fort jeune dans le corps royal du génie, il émigra en 1791 et fit les campagnes de 1792

LES RUES D'AIX

et années suivantes dans le corps d'armée des Princes français. En 1796 il déposa son épée sur l'autel de l'abbaye Royale de Saint-Maurice et consacra le reste de ses jours au culte du roi des rois. Nous ne le suivrons pas dans les différents postes qu'il occupa à Arbignon, à Glagenfurt où il se signala, en 1799, par son zèle à secourir et à soigner les prisonniers faits pas les Autrichiens sur les armées françaises ; à Fully, dans le Valais ; à Istres et à Coursegoule, en Provence ; puis a Belley, à Gleizé-Gervinges et à Lury. En 1814, le roi Louis XVIII lui accorda la croix de Saint-Louis et le nomma aumônier de la compagnie d'élite des grenadiers à cheval de la maison du roi, commandée par M. le marquis Louis de la Rochejaquelein qui périt bientôt après dévouement à la maison de Bourbon, comme l'avait été son frère Henri de la Rochejaquelein, tué, en 1794, dans la première guerre de la Vendée.

L'abbé de Tuffet s'était réfugié alors auprès de madame la marquise de Donissan, dans le Médoc ; mais, revenu à Paris après la seconde rentrée du roi, il fut encore nommé aumônier du régiment des grenadiers à cheval de la garde royale, dont le commandement fut donné à M. le comte Auguste de la Rochejaquelein, frère des deux héros de la Vendée. Le prince de Hohenloë lui envoya, à cette époque, la décoration du Phénix. Sur la fin de l'année 1822, il se démit volontairement de son aumônerie pour se livrer avec plus de liberté et de fruit à l'exercice du saint ministère, et il se retira d'abord à Valence ; puis, à Besançon, et il fut nommé chanoine honoraire dans chacune de ces deux villes ; enfin, en 1828, il voulut revoir les lieux où, trente-deux ans auparavant, il s'était consacré à Dieu, et il retourna à Saint-Maurice où il ne cessa plus de résider jusqu'à

LES RUES D'AIX

sa mort. En 1836, le roi de Sardaigne l'avait décoré de l'ordre des saints Maurice et Lazare, et il fut inhumé dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Maurice, devant la chapelle du Trésor, à la place des anciens gouverneurs. « L'abbé de Tuffet, avons-nous dit autre part,¹ était d'une taille moyenne, un peu replet et fort laid. Il avait du jeu dans la physionomie et beaucoup de vivacité dans les yeux, ensorte qu'on s'accoutumait facilement à sa figure. Quoiqu'il eut conservé l'accent provençal dans toute sa rudesse, on avait du plaisir à l'entendre, sa conversation étant gaie, aimable et spirituelle. On cite de lui une foule de traits plaisants et de bons mots dont quelques-uns des plus piquants ont passé en proverbes parmi nous,² et qui, tous, décèlent l'ori-

¹ *Notice biog. sur feu M. l'abbé de Tuffet*, dédiée à madame la comtesse d'Albertas, née de la Rochejaquelein. Aix, Nicot et Aubin, 1841, in-8° — On la lit aussi dans le *Mémorial d'Aix* du 7 mars 1841.

² Nous citerons entre autres celui-ci : *Siés fouesso bravè, mai gairé fouert*. Etant, en 1792, à l'armée des Princes, en Allemagne, avec un de ses compatriotes, mort à Aix il y a peu de mois, il se prit querelle avec lui pour un sujet des plus minimes, et s'oublia au point de lui tenir un propos assez amer. L'offensé voulut en avoir raison et proposa un duel. — Je ne me bats jamais en duel, répondit Tuffet, parce que la religion le défend. Je suis fâché de ce qui vient d'arriver et je t'en fais mes excuses ; c'est tout ce je puis pour ta satisfaction. — Cela ne me suffit pas, répliqua Gaspard Moutet, il me faut une autre réparation. — Je te répète que la religion ne permet pas le duel, mais elle n'empêche pas de se défendre quand on est attaqué. Fais donc ce que tu voudras. — Et sur cela il le quitta. L'après-midi était à la promenade, lorsqu'il fut abordé par Mouret, qui lui dit en présence de quelques amis qui l'accompagnaient — Vous m'avez insulté, monsieur : voilà un pistolet, j'en ai un autre, il faut nous battre. — Comme tu voudras, répondit Tuffet. Je t'ai fait mes excuses ; tu n'es pas satisfait, tire sur moi, tu le peux, je t'en donne la permission. — Mouret, s'éloigna de quelques pas, ajusta Tuffet et lache son coup de pistolet qui manque son adversaire. — *Moun bouon Mouret, siés fouesso bravè, mai gairé fouert*. (Mon bon Mouret, tu es très brave, mais tu n'es guère fort), s'écria froidement le futur abbé, en déchargeant son pistolet en l'air ; — et les deux amis s'embrassèrent pour ne plus se brouiller désormais.

LES RUES D'AIX

ginalité de son esprit, il avait la parole mordante et même incisive, ce qui lui avait fait des ennemis. Ceux-ci lui reprochaient de la légèreté, des inconséquences et de l'inconstance dans le caractère ; mais c'est d'après son cœur qu'il faut le juger, et jamais il n'y en eut de plus généreux ni de plus élevé que le sien. Ses mœurs étaient pures et irréprochables, et sa piété aussi solide qu'éclairée..... » Nous ajouterons ici, que n'ayant plus rien à donner, ayant prodigué son avoir aux pauvres pendant toute sa vie, il nous a légué, en souvenir de son amitié, ses diplômes, ses brevets, etc., et le manuscrit autographe de son dernier ouvrage intitulé : *Vocabulaire spirituel*, formant un fort volume in-4°, digne des autres ouvrages qu'il avait fait imprimer de son vivant.¹

L'immense et belle maison qui touche la précédente, en revenant vers la place des Augustins, est celle que s'étaient réservée les Bonfils, lors de la fondation du quartier de Villeverte. Ces Bonfils, dont cinq membres avaient rempli successivement la charge de lieutenant-général à la sénéchaussée d'Aix, s'éteignirent en la personne d'une fille mariée, en 1681, à Joseph Le Camus, d'une famille de Paris, très illustrée par les hauts emplois qu'elle occupait à cette époque ou qu'elle a exercés depuis ; et les Le Camus, d'Aix, seigneurs de Puypin, se sont également éteints à la quatrième génération, en une fille mariée, en 1768, au conseiller depuis président de Cabre, dont nous avons parlé naguère. Leur maison avait été vendue, vers le milieu du siècle dernier, aux Brun, barons de Boades, d'une famille parlementaire, qui la possède encore aujourd'hui. Les

¹ On en trouve la liste à la fin de la *Notice biographique* citée ci-dessus.

LES RUES D'AIX

Sabran, seigneurs de Beaudinar, en occupaient une partie depuis longues années avant la révolution, et c'est là qu'était né le 3 janvier 1764, M. le duc de Sabran (Elzéar-Louis-Zozime), pair de France, lieutenant-général en retraite, etc., mort à Marseille, le 22 ou le 23 janvier de la présente année 1847, à l'âge de quatre-vingt-trois ans et quelques jours. On sait qu'en sa personne s'est éteinte l'une des plus anciennes et des plus illustres familles de Provence, dont le nom sera perpétué néanmoins par deux frères de la maison de Pontevès, fils adoptifs de M. le duc de Sabran.

Henri de Laurans, marquis de Saint-Martin et seigneur de Brue, reçu conseiller au parlement en 1654, entreprit la bâtisse de la belle maison qui suit immédiatement la précédente, et Pierre-Joseph de Laurans, son fils, successivement assesseur d'Aix en 1669, conseiller, procureur général, enfin président au parlement, la porta au point où nous la voyons encore aujourd'hui. En 1697, il la céda à André le Blanc, seigneur de Mondespin, conseiller en la même cour, duquel il prit en échange le grand hôtel que celui-ci possédait au quartier d'Orbitelle dont nous parlerons plus bas, et peu d'années après cette maison fut acquise par François de Cadenet, seigneur de Charleval et de Tarmarlet, aussi conseiller au parlement, dont les descendants la possèdent encore. La famille de Cadenet avait fourni jusqu'à huit conseillers à cette cour souveraine, depuis 1578 jusqu'à la révolution, un procureur-général et un président à la cour des comptes, et, plus anciennement, un maître-rational en 1344, fils ou petit-fils d'un Guillaume de Cadenet, viguier de Marseille en 1293. François, acquéreur de la maison en question, fut père de Pierre-César et de Joseph-François qui

LES RUES D'AIX

y naquirent l'un et l'autre et desquels nous allons faire mention.

Pierre-César de Cadenet, seigneur de Charleval, Valbonnette, Tamarlet, etc., né le 16 février 1708, fut le fondateur du village de Charleval, le plus agréable sans contredit de la Provence ; traversé dans toute sa longueur par le canal de Craponne et dont les jolies rues sont tirées au cordeau. Il y attira environ soixante-dix chefs de famille originaires des lieux de la Roque d'Anthéron, Malemort, Lambesc, Eguilles et autres des environs,¹ auxquels il distribua des terrains que ces particuliers et leurs descendants ont possédés et améliorés depuis lors, en sorte que ce lieu est devenu l'un des plus importants de la contrée. Son fondateur mourut au mois d'avril 1763, à peine âgé de cinquante-cinq ans.

Joseph-François de Cadenet de Charleval, né le 6 mars 1710, reçu conseiller-clerc au parlement en 1734 ; puis, abbé de Pessan, au diocèse d'Auch, ne dut qu'à son mérite personnel et non à sa naissance d'être promu, en 1740, à l'évêché d'Agde. Il gouverna ce diocèse avec autant de sagesse que de piété et mourut saintement à Agde le 22 janvier 1759, peu de jours avant d'avoir terminé sa quarante-neuvième année. On lui reproche cependant d'avoir poussé si loin son zèle pour la constitution *Unigenitus*, qu'il fit refuser les sacrements à sa mère, Catherine de Gueidan, janséniste outrée, morte, en 1754, à Lambesc, où il était venu la voir dans sa dernière maladie, et qu'il interdit à son chapitre de faire célébrer un service pour elle, ainsi que ce chapitre l'avait délibéré.²

¹ Acte d'habitation de la terre de Charleval, passé le 6 novembre 1741, devant M^e Dupuy, notaire à Lambesc.

² *Notice des Provençaux qui ont été élevés à l'épiscopat*, par le P. Biscaïs, de l'Oratoire ; manuscrit autographe de la bibliothèque Méjanes, in-4^o de 367 pag. sans la table.

LES RUES D'AIX

Cette honorable famille s'est éteinte en 1825, et ses biens ont passé, avec le nom de Charleval, dans celle de Jessé, de Béziers, dans laquelle était entrée, en 1764, une nièce de l'évêque d'Agde, fille du fondateur de Charleval.

Voici encore une immense maison ou hôtel qui se trouve sur cette ligne méridionale de la rue Villeverte. Nous ignorons quel en a été le fondateur, mais nous savons qu'elle a appartenu ou au moins qu'elle a été habitée par le premier président Marin, que ses différends avec le parlement firent connaître peu avantageusement à la fin du XVII^e siècle.

Arnoul Marin, seigneur de la Chasteigneraye, né à Paris au mois de décembre 1630, était maître des requêtes et intendant d'Orléans lorsqu'il fut nommé premier président du parlement d'Aix sur la fin de l'année 1673. Il était fils de Denis Marin de la Chasteigneraye, qui, fils lui-même d'un simple marchand d'Auxonne, était parvenu par son mérite au poste de conseiller d'Etat, intendant des finances de France sous Louis XIV, et avait acquis une immense fortune.¹ Arrivé à Aix le 3 juin 1674, Arnoul Marin fut reçu dans sa charge le 9 du même mois et se fit remarquer, pendant plusieurs années, par sa vigilance, son exactitude et son intégrité ; mais s'étant ensuite croisé avec divers membres de sa compagnie, il finit par rompre entièrement avec eux et s'appliqua à les persifler, à les mystifier de la manière la plus inouïe, on peut dire même la plus grossière. A ce sujet, on rapporte une foule de traits vraiment incroyables, tels que ceux-ci :

¹ *Recherches biographiques sur Denis Marin de la Chasteigneraye*, par feu C.N. Amanton, maire d'Auxonne, etc. (notre honorable ami) ; Dijon, Frantin 1807, in-8° de vingt-huit pag., suivies de quelques notes supplémentaires, aussi en six pag. in-8°.

LES RUES D'AIX

Assistant au dîner de cérémonie que donnait un jeune conseiller le jour de sa réception au parlement, M. Marin louait à tout moment la délicatesse des mets qui paraissaient sur la table, et vers la fin du repas il demanda qu'on fit venir le cuisinier qui les avait apprêtés : — Je te fais mon compliment, mon ami, lui dit-il, continue toujours de même et je te promets de faire entrer ton fils dans le parlement. — Or, il faut savoir que le récipiendaire passait pour descendre d'un aubergiste très renommé dans son art, qui avait fait la fortune de sa famille à l'aide de la casserole et du tournebroche.

Laurent Lordonet, avocat distingué qui fut depuis assesseur d'Aix en 1700, plaidait un jour devant le premier président Marin : Lardonet, lui dit celui-ci en défigurant son nom, tu me lardes ; va te promener !¹ — Il se dresse aussitôt et lève l'audience. Mais voici le trait le plus sanglant.

Un matin, en été, prenant le frais à la fenêtre de son cabinet qui s'ouvrait en face de la campagne, il aperçoit un paysan conduisant son âne et ramassant les immondices déposées pendant la nuit sur la lice intérieure qui borde toutes les maisons de cette ligne de la rue Villeverte. M. Marin arme son fusil, vise à la tête de l'âne et abat l'animal. Il descend aussitôt et donne pour conseil au paysan d'aller porter sa plainte à M. le doyen de la cour, ce qui fut fait immédiatement. Le doyen requiert une assemblée des chambres et expose le fait pour lequel il dépose une plainte contre M. le premier président. M. Marin se garde bien de le nier et de chercher à s'excuser : — Mais, dit-il, je récuse la compagnie dans laquelle le défunt avait un très

¹ M. d'Hesmivy de Moissac s'exprime plus crûment que nous dans son *Histoire du parlement de Provence*, manuscrite, liv. XII.

LES RUES D'AIX

grand nombre de parents au degré prohibé par l'ordonnance.

Las enfin de tant d'impertinences ci. de grossièretés, le parlement députa au roi, qui fit mander le premier président en cour. Là on lui conseilla de se démettre de sa charge s'il voulait éviter la honte d'une destitution. Il s'en démit sur la fin de l'année 1690, et il vécut dans l'obscurité jusqu'à sa mort arrivée à Paris le 20 avril 1699.¹ C'est lui qui avait fait bâtir cette charmante habitation dans le territoire du Tholonet, à une lieue d'Aix, connue sous le nom de la *Cascade*, que les P.P. de la Foi avaient acquise et embellie sous la restauration pour le délassement de leurs élèves.

Après le départ du premier président Marin, l'hôtel qu'il habitait fut vendu aux Grimaldi-Regusse qui l'ont occupé pendant une bonne partie du XVII^e siècle, et après eux il a passé aux Saqui, seigneurs de Collobrières et barons de Sannes, conseillers à la cour des comptes, aides et finances pendant quatre générations. Ceux-ci le possédaient encore au moment de la révolution et l'ont vendu depuis lors.

Un peu au-dessus de l'hôtel dont nous venons de parler, est la maison qu'habitait Melchior Menc secrétaire du roi et greffier en chef de la cour des comptes, laquelle maison fut pillée et

¹ Voyez l'*Histoire du parlement* ci-dessus citée ; les *Essais hist. sur le parl. de Prov.*, par M de Cabasse ; les *Portraits ou éloges historiques des premiers présidents du parl. de Prov.* Par de Haitze ; Avignon, Chastel, 1727, in-12, pag. 130 et suiv. Ce dernier auteur dit que du temps de M. Marin on faisait retentir les conversations de ses reparties spirituelles, *quelque fois un peu libres*, et qu'on les faisait valoir à l'égal de ces fameux recueils que les savants et les curieux connaissaient sous le titre et l'appellation des *Ana*. Ceux de cette province qui les ont recueillies, ajoute-t-il, les on mises à la suite des *Scaligeriana*, des *Perroniana*, des *Thuana*, des *Sorberiana* et autres, sous la dénomination de *Mariniana*.

LES RUES D'AIX

saccagée en 1650, lors des troubles occasionnés par l'édit des Elus.¹

Les descendants de Melchior, éteints en mâles en 1838, avaient fourni six conseillers à la cour des comptes et un avocat général au parlement. Celui-ci, Paul-Pierre-Joseph de Mene, né à Aix le 20 août 1745, l'ami et le collègue de Pierre-Joseph de Colonia,² devint, comme lui, maître des requêtes aux conseils du roi sous Louis XVI et se maria, à Paris, à mademoiselle Tercier, dont la mort prématurée le conduisit lui-même au tombeau le 10 novembre 1784. Il avait publié, deux ans auparavant, une *Traduction nouvelle des réflexions de Machiavel sur la première décade de Tite-live*, en deux volumes in-8°, dont il fut rendu compte dans le *Journal encyclopédique* de janvier 1782.³

¹ Voyez tom. 1^{er}, pag. 46, 244 et 460 ; et en ce tome II, pag. 45, 50 et suiv.

² Voyez tom. 1^{er}, pag. 541, not. 1.

³ *Notice des Prov. Célèb.*, à la suite de l'Essai sur l'hist. de Prov., par C. F. Bouche, tom. II, pag. 387. — *Dict. des hom. illust. de Prov.*, tom. 1^{er}, pag. 510.



LES RUES D'AIX

RUE

DES BERNARDINES.



Le couvent des religieuses de l'ordre de Saint-Bernard, fondé en 1639, à donné son nom à cette rue.

Philippine de Rousset, dame de Prunières, en Dauphiné, étant devenue veuve de Gabriel d'Estienne, président au parlement d'Aix, fut la fondatrice de ce couvent, pour l'établissement duquel elle donna sa

maison. Elle y fit elle-même profession avec une de ses filles, et en fut la seconde supérieure après la mort de la mère de Poncenat, qui avait emmené les premières sœurs de Grenoble.

LES RUES D'AIX

Mais ces religieuses ne furent jamais bien nombreuses et se trouvaient réduites à six ou sept, lorsqu'un arrêt du conseil d'Etat autorisa M. de Brancas, archevêque d'Aix, à prononcer la suppression de ce monastère en 1761, ce qui ne fut effectué toutefois qu'en 1768 par M. de Boisgelin, successeur de M. de Brancas, ces religieuses n'étant plus qu'au nombre de trois.

Leur église n'avait été construite qu'en 1690 et était encore en état, lorsque le fameux abbé Rive, duquel nous avons déjà parlé,¹ attiré à Aix pour occuper la place de bibliothécaire établit dans cette église, en 1790, le club des Frères Anti-Politiques, composé de paysans ou d'artisans de la classe la moins élevée, auxquels ce misérable prêchait journellement le meurtre et le pillage. Ses attaques étaient principalement dirigées contre les anciens administrateurs de la province, qu'il avait si violemment insultés dans ses *Lettres Violettes et Noires ou anti-épiscopales et anti-grand vicariales, touchant les administrations de Jean-de-Dieu de Boisgelin, archevêque d'Aix et d'Emmanuel-François de Bausset de Roquefort, évêque de Fréjus, etc., etc.*, et dans ses *Lettres Purpuracées, ou Lettres consulaires et provinciales, écrites contre les consuls d'Aix, procureurs du pays de Provence* (MM. Roman de Tributis, assesseur, Duranti- Collongue et Arnulphy, second et troisième consuls).² Le malheureux auquel il en voulait le plus, était l'ancien assesseur Pascalis, contre lequel il fit paraître, le 13 décembre 1790, le plus criminel de ses pamphlets, sous le titre de : *Lettre des vénérables Frères Anti-Politiques, c'est-à-dire des hommes vrais,*

¹ Voyez au 1^{er} vol., pag. 92, not. 2.

² Les *Lettres violettes* et les *Lettres purpuracées* furent imprimées à Nîmes (à Dacaiopolis, chez Agaton Eleutère), les unes en 95, les autres en 117 pag. in-8°.

LES RUES D'AIX

*justes et utiles à la patrie, à M. le président du département des Bouches-du- Rhône, appelé Martin, fils d'André, antérieure à l'incarcération du scélérat Pascalis, suivie d'un post-scriptum écrit après son incarcération.*¹

Dans cet affreux écrit, l'abbé Rive, faisant allusion aux mémoires publiés en 1787 par M. Pascalis en faveur du tiers-état contre les deux premiers ordres sur l'égalité contribution aux charges publiques, ne craint pas de dire : « Tout homme, quel qu'il soit, par quelques grands travaux qu'il puisse s'être distingué, s'il devient un jour l'ennemi de la patrie, il doit lui faire le sacrifice de sa vie *sous une lanterne*. . . . » Et dans le *post-scriptum* : « Pascalis est pris et aux fers. Le peuple a eu le droit de le saisir pour le traduire devant l'auguste Assemblée nationale comme coupable de lèze-nation. Il faut faire imprimer les pièces saisies chez lui avec l'infamant discours prononcé en septembre dernier,² sur la fosse ouverte à l'ancien parlement désastreux que le peuple avait ici, par ce mortel exécration que le peuple tient aussi *sur sa fosse*. . . . » Et le lendemain, 14 décembre, M. Pascalis fut pendu par la populace à une lanterne, sur le Cours !!!³

Glorieux de cet horrible succès, l'abbé Rive devint plus acrimonieux, plus acerbe que jamais ; insolent même envers les autorités constituées qui le dénoncèrent enfin, le 21 avril, au tribunal de district, comme perturbateur du repos public, en répandant des écrits séditieux tendant à égarer le peuple et à lui donner de fausses idées de liberté. Une procédure s'instruit

¹ Cette lettre est extrêmement rare et n'est pas citée dans la *Chronique littéraire des ouvrages imprimés et manuscrits de l'abbé Rive*, non plus que dans la *Biog. univ.* de Michaud.

² Voyez ci-dessus, pag. 90.

³ Voyez ci-après, le *Cours*.

LES RUES D'AIX

contre lui ; les Anti-Politiques qu'il ne cesse de diriger, s'en émeuvent et menacent les corps administratifs de les dénoncer à la France entière s'ils ne rétractent leur dénonciation contre l'abbé Rive, comme « *propagateurs du despotisme, meurtriers de la liberté*, et leur faisant craindre *le courroux des très illustres et très généreux Marseillais qui savent, disent-ils, donner de très justes idées sur la liberté et sont de si austères prostigateurs de toutes indécentes et illégitimités nationales.* »¹

L'abbé Rive n'en fut pas moins décrété de prise de corps le 21 mai, et contraint de s'enfuir à Marseille d'où il dicta aux Anti-Politiques une nouvelle délibération contre les vexations que les trois corps administratifs réunis (ceux du département, du district et de la municipalité) font éprouver. Disent-ils, à *un homme de lettres qui se moque d'eux*. Qui ne reconnaît là le style de l'auteur de la *Chasse aux bibliographes*, de la *Lettre vraiment philosophique à l'évêque de Clermont, etc.* ?

Aussi l'abbé Rive ne reparut-il plus à Aix. « On peut croire, dit la *Biographie universelle*, qu'il se serait livré à des excès encore plus coupables, s'il n'eût succombé lui-même à une attaque d'apoplexie, en 1792, à Marseille. » Il y était mort dès le 20 octobre 1791, d'un accès de rage révolutionnaire.

Environ un an après, le club des Anti-Politiques se transféra dans l'église des religieuses de Saint-Sébastien qui venaient d'être expulsées de chez elles,² et l'église des Bernardines fut démolie quelques années plus tard.³

¹ Une bande de scélérats venus de Marseille avait fortement contribué à la pendaison de M. Pascalis.

² Voyez au 1^{er} vol., pag. 437.

³ Des fouilles ayant été faites en 1841, sous les fondations de celle-ci, par les soins de la commission d'archéologie, on y découvrit, à dix ou douze pieds de pro-

LES RUES D'AIX

Le célèbre médecin Pierre Garidel, premier professeur de médecine à l'université d'Aix et l'un des plus savants botanistes de son temps, né le 1^{er} août 1658, demeurait dans cette rue, sur la ligne opposée à celle du couvent des Bernardines. Le grand Tournefort, son compatriote et son ami, avait voulu l'attirer à Paris et lui assurait un revenu de quinze mille francs s'il voulait aller se fixer dans cette capitale. « Mais il était trop amoureux de sa botanique de Provence pour se résoudre à changer ainsi de résidence pour le gain.¹ » Garidel publia, en 1715, son *Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix* (Aix, David, in-f^o, imprimée avec luxe et accompagnée de cent planches gravées par H. Blanc), ouvrage encore très estimé et qui assure à jamais à son auteur une réputation méritée. Il mourut le 6 juin 1737.²

fondeur, cette belle colonne de granit, malheureusement brisée en trois pièces qu'on voit maintenant à terre à côté de la porte de Villeverte ; et l'on aperçut le commencement du fût d'une seconde colonne et quelques débris d'inscriptions et de sculptures, sur lesquels objets ou pourra revenir un jour, en faisant de nouvelles fouilles. — Voyez le *Rapport sur les fouilles d'antiquités faites à Aix en 1841*, par M. Rouard ; Aix, Nicot et Aubin, in-4^o avec planches, pag. 32.

¹ Lettre manuscrite de Saurin à Decormis, du 28 janvier 1721, pag. 806 de l'original à la bibliothèque Méjanes et 173 de notre copie.

² *Dict. des hom. illust. de Prov.*, in-4^o, tom. 1^{er}, pag. 333 ; et *Biog. univ.* de Michaud, tom. XVI, pag. 472.



LES RUES D'AIX

RUE

DE L'ANGE.



Nommé Jean Aubert, dit *l'Ange*, ayant fait bâtir la première maison de cette rue, vers le commencement du XVII^e siècle, lui donna le nom qu'elle porte depuis lors et que quelques-uns attribuent mal à propos à une enseigne d'auberge ou de cabaret.

Une ancienne tradition, qui nous paraît assez incertaine, porte que l'abbé Bruéys (David-Augustin), était né dans cette rue en 1640. On sait qu'il est l'auteur du *Grondeur*, du *Muet* et de quelques autres comédies longtemps conservées au théâtre, et qu'il avait rajeuni l'ancienne farce de *l'Avocat Patelin*. Son *histoire du fanatisme de notre temps* lui fit honneur, étant

LES RUES D'AIX

curieuse et bien écrite. Quelques auteurs le font naître à Narbonne, mais le plus grand nombre avouent qu'il était natif d'Aix, où sa famille avait formé plusieurs branches, toutes actuellement éteintes. La sienne avait embrassé la religion protestante dans laquelle il était né et qu'il abjura, et les registres de ceux de cette religion ne paraissant plus, on ne connaîtra probablement jamais l'époque précise de sa naissance. On sait seulement qu'il mourut à Montpellier, le 25 novembre 1723, âgé de quatre-vingt-trois ans. — Mon neveu dit que j'y vois un mieux, répondit-il un jour à Louis XIV, qui avait la bonté de lui demander comment allaient ses yeux, car il avait la vue très basse et portait habituellement des lunettes.¹

La maison dont la porte d'entrée est la troisième de cette rue, à gauche en venant par la place des Tanneurs, est celle où était né, le 23 octobre 1766, feu Mgr Joachim-Jean-Xavier d'Isoard, mort cardinal de la sainte église romaine, archevêque d'Auch. Élevé au grand-séminaire d'Aix, avant la révolution, avec le célèbre Lucien Bonaparte, il dut à la vive amitié qui les unissait, la faveur dont il jouit quelques années plus tard auprès du général, frère de Lucien. Cet illustre général, à qui la Providence réservait de si hautes destinées, attira auprès de lui, en Italie, les trois frères d'Isoard (celui dont nous parlons était l'aîné), et les garantit ainsi des persécutions que les jeunes gens d'un certain rang essayaient dans notre pays à cette époque ; et si le plus jeune des trois s'y fût prêté, il lui eût donné en mariage sa sœur Pauline, qui a été depuis la princesse Borghèse. Mais une autre inclination ramena celui-ci dans sa patrie, et Bonaparte

¹ Voyez la *Biog., univ.* de Michaud, tom. VI, pag. 83.

LES RUES D'AIX

devenu premier consul, le nomma directeur des droits-réunis dans le département de Vaucluse, lorsqu'il établit l'impôt sur les boissons, inconnu jusqu'alors dans nos contrées; comme il nomma un peu plus tard le second des frères d'Isoard grand prévôt ou chef de la cour prévôtale des douanes, qu'il établit à Aix dans les dernières années de l'empire. Quant à l'aîné des trois frères, dès le mois de décembre 1802, Bonaparte, premier consul, l'avait créé auditeur de Rote pour la France à Rome ; poste important qui conduit presque toujours au cardinalat, surtout lorsque le sujet se distingue par sa capacité et sa pieuse conduite. En effet, S. S. le pape Léon XII revêtit l'auditeur de Rote de la pourpre romaine en 1827, et l'année suivante le cardinal d'Isoard ayant été nommé à l'archevêché d'Auch par le roi Charles X, fut sacré en cette qualité à Paris, le 11 janvier 1829, et créé duc et pair de France. Transféré à l'archevêché de Lyon le 13 juin 1839, il attendait à Paris ses nouvelles bulles, lorsqu'il y mourut le 7 octobre suivant, emportant l'estime et les regrets du Saint-Père et de tout le sacré collège dont il était l'un des principaux ornements. Son corps fut porté à Auch pour y être inhumé dans la cathédrale du diocèse qu'il avait édifié pendant dix ans par sa charité et ses vertus.



LES RUES D'AIX

PLACE

DES TANNEURS.



ous arrivons à l'un des passages les plus pénibles de notre ouvrage, ayant à parler de l'un des meilleurs amis de notre enfance, que plus tard nos conseils ne purent retenir sur le bord du précipice et garantir du sort fatal que la Providence lui réservait. Destiné affreux qui nous arrache des larmes amères chaque fois qu'elle se présente à notre souvenir !

Joseph-Philippe-Camille de Clapiers était né à Aix le 7 juillet 1778,¹ et y finit sa carrière d'une manière déplorable, à l'âge de vingt-deux ans et six mois, le 16 janvier 1801.

¹ Son père, Jacques-Auguste-Michel-Marie de Clapiers, seigneur de Collongues et de Montfort, officier de dragons, chef du nom et des armes de sa maison, avait été adopté par le dernier marquis de Vauvenargues du même nom de Clapiers,

LES RUES D'AIX

Entraîné malheureusement par les circonstances, dans ces compagnies de Sabreurs ou du Soleil qui, de 1795 à 1800, jouèrent un rôle dans nos contrées, il fut tour à tour persécuteur et persécuté, et prit, on ne peut le dissimuler, une part très active à la plupart des scènes sanglantes de cette époque. Ce ne fut toutefois qu'au milieu de l'année 1797 qu'il fut généralement reconnu pour un des principaux chefs de ces compagnies.

La catastrophe du 18 fructidor (4 septembre 1797), mit un terme à la réaction royaliste et vint ranimer le cœur des républicains; mais ce ne fut pas sans une lutte terrible entre les deux partis. Le 13 septembre, un événement affreux eut lieu dans une maison située sur la place des Tanneurs,¹ où Camille de Clapiers, à la tête d'une patrouille de la garde nationale, eut le malheur d'ôter la vie au républicain Antoine Gaudin, en assurant jusqu'à la fin de ses jours, n'avoir commis ce meurtre qu'en légitime défense.

Les Sabreurs, vaincus par la force des événements, abandonnèrent la ville vers la fin du même mois, et Camille de Clapiers se réfugia avec plusieurs de ses camarades, dans le fond des bois, tantôt combattant les républicains qui les poursuivaient, tantôt disputant la pâture aux bêtes féroces et se cachant comme elles dans les antres sauvages. Las enfin d'avoir

qui, n'ayant point d'enfants, le maria, en 1772, à mademoiselle de Laugier de Beaucueil, dans l'intention de perpétuer son marquisat dans sa famille. Mais la Providence en disposa autrement.... Camille de Clapiers, qui donne lieu à cette note, avait un frère aîné, mort à Vienne en Autriche, sous la restauration, après avoir été, pendant longtemps, aide-de-camp de l'illustre prince Charles, frère de l'empereur François II, depuis empereur d'Autriche.

¹ C'est celle dont la façade septentrionale envisage cette place et qui a deux autres façades la première, sur la rue des Tanneurs ; la seconde, sur la rue de la Couronne.

LES RUES D'AIX

erré çà et là pendant la saison la plus rigoureuse, et deux de ses compagnons ¹ ayant été arrêtés, conduits à Marseille et fusillés immédiatement, il se décida à passer en Suisse, puis en Italie, d'où il eut l'imprudence de revenir à Aix au mois de juillet 1799. Découvert, le 7 septembre, dans la retraite qu'il avait choisie, il y fut arrêté et ensuite traduit à Marseille devant le second conseil de guerre qui le condamna à mort, le 10 février 1800, comme chef, commandant et instigateur du rassemblement armé qui avait commis l'assassinat de Gaudin, en 1797. Mais ce jugement, évidemment rendu par un tribunal incompétent, fut cassé trois jours après par le conseil de révision, et Camille de Clapiers fut renvoyé par-devant le tribunal criminel des Bouches-du-Rhône, séant à Aix.

Il était donc détenu dans les prisons de cette ville, lorsqu'une commission militaire extraordinaire y fut installée, et fit comparaître Camille de Clapiers devant elle, le 16 janvier 1801. Sans autre formalité que celle de constater son identité avec l'individu condamné à mort par le jugement du 10 février précédent, et sans égard pour la défense de l'accusé alléguant que ce jugement avait été cassé, sans même mentionner ce point de défense, la commission ordonna, séance tenante, que la sentence de mort serait exécutée dans les vingt-quatre heures, tout comme si ç'eût été par oubli seulement, que, depuis onze mois, elle n'avait pas été mise à exécution. Mais la perte de Clapiers était résolue, et ce fut là sans doute le seul moyen qu'on trouva de la consommer.....

¹ Antoine Cazelle, âgé de trente ans, et Louis Feraud âgé de vingt-deux ans, fusillés à Marseille en vertu de jugements rendus par le conseil de guerre de la huitième division militaire, en dates, l'un, du 22 décembre 1797 ; l'autre, du 16 janvier 1798.

LES RUES D'AIX

Marchons, s'écria d'une voix forte le malheureux jeune homme en entendant prononcer cet inique jugement,¹ et un quart d'heure après il reçut le coup mortel, sur la lice extérieure, entre les portes Saint-Jean et Orbitelle. Son dernier cri fut celui de *Vive le Roi!*

¹ On ne croirait peut-être pas à cet acte d'iniquité judiciaire si nous ne le rapportions textuellement. Le voici conforme au placard imprimé, qui fut affiché le lendemain sur tous les murs de la ville et dont nous possédons un exemplaire :

« Cejourd'hui, 26 nivôse an IX de la république française une et indivisible. La commission militaire extraordinaire, créée en vertu de l'arrêté des consuls de la république, du 29 frimaire an IX, nommée par le général P... commandant la huitième division militaire, et composée des citoyens François-Louis G... -S..., chef de bataillon, président, etc., etc.

La commission militaire extraordinaire, convoquée par son président, s'est réunie dans la maison d'Albertas, à Aix, à l'effet de procéder au jugement du nommé Joseph-Philippe-Camille Clapiers, âgé de vingt-deux ans, natif d'Aix, condamné à la peine de mort par le conseil de guerre de la huitième division militaire le 21 pluviôse an VIII, pour cause d'assassinat commis à Aix le 27 fructidor an V.

La séance ayant été ouverte, le président a ordonné à la garde d'amener l'accusé, lequel a été introduit libre et sans fers devant la commission. Le président, après l'avoir interrogé et entendu dans ses moyens de défense, a demandé au rapporteur qu'il ait à faire son rapport. Le citoyen L. ., qui avait été chargé du rapport de cette affaire par le président, a été entendu ; ensuite la commission s'est retirée à huis clos, et le président a posé les questions ainsi qu'il suit :

Première question. — Est-il constant qu'il y ait un jugement rendu par le conseil de guerre de la huitième division militaire séant à Marseille, le 21 pluviôse an VIII, portant peine de mort contre le nommé Camille Clapiers, de la commune d'Aix, comme chef, commandant et instigateur d'un rassemblement armé qui a commis un assassinat à Aix, le 27 fructidor an V ? Les voix recueillies, la commission militaire déclare à l'unanimité que le fait est constant.

Seconde question. — Est-il constant que le nommé Joseph-Philippe-Camille Clapiers soit l'individu mentionné dans le jugement rendu par le conseil de guerre de la huitième division militaire, le 21 pluviôse an VIII, qui condamne à la peine de mort le dénommé ci-dessus ?

Les voix recueillies, la commission militaire déclare à l'unanimité que le fait est constant.

LES RUES D'AIX

Camille de Clapiers avait un talent naturel pour la poésie, comme on peut en juger par deux pièces de vers que nous avons eu occasion de faire imprimer.¹ Sans les fatales circonstances qui le conduisirent insensiblement à une mort prématurée, il eût pu devenir un poète très distingué. Le manuscrit autographe de ses poésies, qui nous fut donné après sa mort par sa vertueuse et respectable mère, contient une foule d'autres pièces non moins intéressantes que les deux dont nous venons de parler, et nous les publierions volontiers, s'il ne s'y trouvait aussi un bon nombre de stances, de complaintes, etc., composées dans les forêts ou dans les cachots d'Aix et de Marseille, et relatives au temps de guerre civile dans lequel l'auteur a vécu. Par cette raison, il ne serait peut-être pas prudent de les livrer de sitôt à l'impression, quoique un demi-siècle se soit déjà écoulé depuis lors. Il y a des gens si susceptibles et qui ne voudraient pas que l'histoire fut de l'histoire !

Vu la lettre du général de brigade G... commandant la colonne des Eclaireurs ; des Bouches-du-Rhône, par laquelle il invite la commission à constater l'identité de ce condamné et à décider sur son sort, ladite lettre en date du 25 du courant.

La commission militaire extraordinaire ordonne que le jugement rendu par le conseil de guerre de la huitième division militaire séant à Marseille, le 21 pluviôse an VII, qui condamne à la peine de mort le nommé Camille Clapiers, natif d'Aix, sera exécuté dans les vingt-quatre heures, à la diligence du président.

Ordonne l'impression, l'affiche et la distribution du présent jugement au nombre de cent exemplaires, etc.

Fait, clos et jugé sans déssemparer en séance publique, à Aix, les jour, mois et an que dessus ; et les membres de la commission militaire ont signé la minute du jugement avec le secrétaire greffier. *Signés*, etc., etc. »

¹ Voyez dans *l'Observateur provençal* du 24 mars 1827, la pièce intitulée *mes Adieux* que C. de Clapiers avait composée étant en prison et attendant la mort ; et dans le *Mémorial d'Aix* du 6 février 1842, celle intitulée *la Mort d'Adonis*, qu'il avait composée à l'âge de dix-huit ans.

LES RUES D'AIX

RUES

DE LA FONTAINE ET AUTRES.



L y avait au milieu des prairies sur lesquelles est construit le quartier de Villeverte, une fontaine qui a donné le nom à l'une des rues de ce quartier, sans doute parce qu'elle coulait sur le même emplacement. La partie supérieure de la rue s'est appelée, au commencement du XVIII^e siècle et longtemps après, la rue de la Potière, du nom d'une femme, dite la *Potière*, que les recteurs de l'hôpital de la Miséricorde employaient à faire le bouillon qu'ils distribuaient aux pauvres honteux secourus par cette oeuvre de charité.¹ C'est là tout ce que nous pouvons

¹ *Aix ancienne et moderne*, par de Haitze ; chap. V, *des Rues*.

LES RUES D'AIX

rapporter sur cette rue, après avoir dit toutefois que M. l'abbé Aloïs -Joachim d'Isoard-Vauvenargues, ¹ aujourd'hui auditeur de Rote pour la France à Rome et neveu du pieux cardinal du même nom, y est né le 28 mars 1801; il s'était distingué, jeune encore, sous la restauration, dans la magistrature qu'il quitta spontanément lors de la révolution de juillet 1830. Il n'est aucun de ses concitoyens qui ne fasse des vœux pour le voir arriver bientôt aux éminentes dignités de son oncle dans l'église.



La première maison qui fut bâtie dans la rue située entre celles de l'Ange et de la Sainte-Baume et qui est parallèle à ces deux rues, avait été construite dès 1601, époque de la naissance du Dauphin, fils aîné d'Henri IV, lequel régna après lui sous le nom de Louis XIII. C'est pourquoi on la nomma la rue Dauphine. En 1664 et non en 1720, comme le croient bien des gens, un cas de peste s'y étant déclaré, les consuls en firent murer aussitôt les avenues et la séquestrèrent ainsi du reste de la ville. Cette sage précaution arrêta sur le champ les progrès de la contagion, et depuis on a conservé à cette rue le nom de rue Fermée. ²

¹ Madame Marie-Anne-Rose Pin, son aïeule paternelle, étant veuve, avait acheté, en 1790 ou 91, la terre de Vauvenargues, près d'Aix, que le dernier marquis du nom de Clapiers (Nicolas-François-Xavier, mort en juillet 1801) fut forcé de vendre à cause des circonstances pénibles où il se trouvait alors.

² *Hist. d'Aix*, par Pitton, pag. 504. — La peste a affligé plus de vingt fois la ville d'Aix, depuis celle de 1348 dont nous avons rendu compte au 1^{er} vol. en parlant de la rue Rifle-Rafle, savoir en 1390, 1416, 1421, 1451, 1467, 1494, 1502, 1507, 1521, 1522, 1530, 1546, 1564, 1580, 1581, 1587, 1629, 1630, 1650, 1664, 1720 et 1721. Assurément elle n'était jamais née à Aix ; quelqu'un l'y avait apportée. Et comment ne pas être saisi d'horreur en entendant certains gens dire

LES RUES D'AIX



La rue de la Sainte-Baume est ainsi nommée à cause de l'enseigne d'une auberge dans laquelle venaient se loger, au XVII^e siècle, les pénitents de Marseille qui se rendaient processionnellement à Aix à l'époque de Pentecôte, pour se réunir aux confréries d'Aix et aller tous ensemble faire le pèlerinage de la Sainte-Baume. Ceux qui ne trouvaient pas place dans l'auberge en question, se couchaient tout simplement sur la paille dans la chapelle des Pénitents noirs, voisine de cette rue, étant située dans celle des Patis. C'est ce que nous apprenons par un manuscrit assez curieux¹ que nous possédons et de l'existence duquel personne ne se doute assurément.



Une enseigne d'auberge a donné son nom à la rue de la Couronne, qui conduit de la place des Augustins à celle des Tanneurs, et sur laquelle nous ne connaissons aucune anecdote digne d'être rapportée. Nous prions seulement le lecteur de se

aujourd'hui que la peste n'est pas contagieuse ; que les quarantaines et les lazarets sont inutiles, et autres sottises pareilles. Dieu veut sans doute nous punir de nos folies, en inspirant la plus grande de toutes aux fortes têtes de ce siècle.

¹ *Histoire de la compagnie des Pénitents noirs de cette ville d'Aix, sous le titre des cinq playes de N.-S. J.-C., depuis 1520 jusqu'en 1697 ; faite et écrite de la main de très célèbre frère Pierre-Louis Brochot, vivant archivair et secrétaire de la compagnie ; un volume petit in-f^o de 250 feuillets. Qui l'eût jamais dit ? Cinq cents pages pour un pareil livre ! On y lit cependant quelques faits intéressants pour l'histoire d'Aix, entre autres la chanson que nous avons rapportée au premier vol., pag. 411.*

LES RUES D'AIX

rappeler que l'île située au levant de cette rue et qui la sépare de celle des Tanneurs et de la rue Isolette, fut bâtie, lors de l'agrandissement de Villeverte, sur l'emplacement de l'ancien rempart où existaient les tours de Mayenqui et autres, abattues à cette époque ; et que *le jeu de l'Arc* se trouvait là où est aujourd'hui la rue de la Couronne, dans le fossé qui bordait le rempart extérieurement.¹



Enfin, la rue du Trésor, qui conduit du Cours au quartier de Villeverte, et qui était l'une des plus passagères de la ville avant qu'on eût ouvert l'entrée du Cours, a pris le nom qu'elle porte de l'établissement qu'y fit de ses bureaux, vers le milieu du XVIII^e siècle, M. François-Claude-Christophe-Alexandre Racine, trésorier provincial des troupes en Provence. Cet honorable habitant d'Aix, mort en cette ville en 1790, était Champenois et se disait parent du grand Racine. Avant lui, la rue dont nous parlons, s'appelait la rue du Bout-du-Cours.

¹ Voyez au 1^{er} vol. pag. 653 et 657 not 1.



LES RUES D'AIX

NEUVIEME

AGRANDISSEMENT.

LES RUES D'AIX

LES RUES D'AIX

NEUVIEME AGRANDISSEMENT.

(1646).



AR lettres-patentes données à Paris au mois de janvier 1646, enregistrées au parlement d'Aix, le 15 février de la même année, le grand roi Louis XIV permit à messire Michel Mazarin, archevêque d'Aix, (frère du cardinal Jules, premier ministre, et depuis cardinal lui-même du titre de Sainte-Cécile, vice-roi de Catalogne, etc.), de faire enclore dans la ville le faubourg Saint-Jean, le jardin et les prés de l'archevêché, depuis

LES RUES D'AIX

le boulevard jusqu'à la porte des Augustins¹ ; y faire, à ces fins, les fossés, murailles, portes, pont-levis, tours, tourelles, etc., et désirant gratifier ledit archevêque, lui donna les vieilles murailles, tours, ravelins, fossés, places, lices intérieures et extérieures, etc.

Au mois de décembre suivant, l'archevêque Mazarin céda tous ses droits, moyennant la somme de quarante-cinq mille livres, à un gentilhomme romain appelé Michel d'Elbène de Ponssevère qui, par un acte du même jour, déclara n'avoir fait que prêter son nom à noble Jean-Henri d'Hervart, seigneur d'Hevinquem, depuis conseiller d'État, lequel doit être considéré comme le véritable auteur de cet agrandissement. C'était un Allemand, d'abord établi à Arles, puis à Aix où il épousa, en 1651, Lucrèce de Venel,² sœur de Gaspard, conseiller au parlement, personnage plaisant qui a donné son nom à la rue où il demeurait,³ et dont la femme, Magdelaine de Gaillard, fut d'abord gouvernante des nièces du cardinal Mazarin, puis sous-gouvernante des enfants de France et dame de la reine. Avant cet agrandissement qui forme, à lui seul, à peu près un tiers de la ville actuelle, l'ancienne ville, y compris les quartiers de la Plate-forme et de Saint-Louis et celui de Villeverte, était bordée au midi par le rempart qui occupait, sauf quelques sinuosités, l'emplacement de la contre-allée septentrionale du

¹ C'est celle qu'on a abattue en 1843, située à l'extrémité de la Grande-Rue-Saint-Esprit et de la place des Augustins, et à laquelle on a substitué une grille de fer.

² Son mari la força d'embrasser la religion protestante, ce qui lui causa un chagrin dont elle mourut à Arles en 1660, après être rentrée dans la communion romaine. Nous possédons les pièces originales justificatives de ces faits.

³ Voyez au 1^{er} vol., la rue *Venel*, pag. 412 et suiv.

LES RUES D'AIX

Cour, depuis l'hôtel des Princes, situé à peu de distance de la porte des Augustins, jusqu'à l'ancienne porte Saint-Jean. Celle-ci était ouverte, non pas précisément en face de la rue du Pont-Moreau, mais devant le pâté de maisons qui sépare cette rue de la Petite-Rue-Saint-Jean. De là, le rempart, déclinant d'une vingtaine de toises vers le sud-est, allait aboutir à la Plate-Forme ou Boulevard, en passant en droite ligne sur le sol même des maisons formant les deux îles qui séparent la rue de la Mule Noire de celle de l'Opéra ; au sujet de quoi, nous prions le lecteur de vouloir bien faire attention que pour plus de clarté, nous sommes obligé d'employer les noms actuellement en usage.

La partie de l'ancien rempart comprise entre la porte des Augustins et celle de Saint-Jean, était flanquée de sept tours dont quelques-unes méritent d'être citées. Une huitième avait été démolie, qui existait encore en 1481.¹

L'une, élevée presque en face de la rue du Trésor, était fort ancienne et portait déjà, en 1469, le nom de *Tour de Saint-Jacques*.² Il paraît qu'elle était destinée à servir de défense à la porte de la ville assez voisine de là et qu'on appelait le plus communément la *Porte Royale*.

Les deux autres adossées au rempart entre les rues de Naza-

¹ Voyez au 1^{er} vol., pag. 652 et 653.

² Auprès de cette tour, au sortir de la ville par la porte des Augustins, se trouvait, à la fin du XIV^e siècle, la forge d'un maréchal nommé Jacques Rotier. Cet honnête artisan fut le père du savant Esprit Rotier, religieux dominicain, dont les annales de son ordre parlent très avantageusement et qui se fit connaître par une foule d'ouvrages, soit latins, soit français, tous dirigés contre les hérétiques et fort estimés de son temps. Entré, en 1507, dans l'ordre de Saint-Dominique, après avoir prêché avec le plus grand succès dans les diocèses d'Auch et de Toulouse, il fut fait, en 1534, vicaire-général de la congrégation de France, et en 1547, inquisiteur à Toulouse, où il mourut vers l'an 1563.

LES RUES D'AIX

reth et de la Miséricorde, étaient habitées, lors de l'agrandissement dont nous parlons, par deux dévots personnages dont la mémoire a été longtemps en vénération dans Aix : Louis d'Arcussia, prêtre, mort en 1675, à l'âge de quatre-vingts ans, et le P. Yvan, fondateur des religieuses de la Miséricorde, duquel nous avons déjà parlé.¹ C'est dans ces deux tours que vivaient saintement et loin des gens du monde, ces deux hommes pieux, l'un desquels appartenait à l'une des premières familles de la ville, étant fils de Charles d'Arcussia, seigneur d'Esparron de Pallières, auteur de l'ouvrage sur la fauconnerie qui porte son nom.²

Avant les arrêts du parlement qui ordonnèrent la construction du Cours, il avait été résolu de tracer une rue le long de la ligne méridionale actuelle de celui-ci, qu'on aurait appelée la rue de l'Archevêché. C'est sur cette ligne que commençaient les prés et les jardins de l'archevêque dont nous allons déterminer l'enceinte. Ils commençaient à l'extrémité du jardin des religieuses Carmélites, appartenant aujourd'hui à la famille Bret, et se prolongeaient, en droite ligne dans la direction du couchant, jusqu'à la rue Saint-Lazare, peu avant d'arriver au bout du Cours. Cette rue était alors un chemin public qui conduisait à Marseille en sortant de la ville par la porte des Augustins, et les prés de l'archevêché longeaient ce chemin du nord au midi, jusqu'à peu de distance de l'ancienne maladrerie Saint-Lazare, dont une partie des bâtiments subsiste encore. Là ils contournaient vers le levant en suivant cet autre petit chemin qui, de cette maladrerie, va aboutir aux bâtiments de la Boucherie, et de ce

¹ Voyez au 1^{er} vol., *rue de la Miséricorde*, pag. 574.

² Voyez au 1^{er} vol., pag. 323 et suiv.

LES RUES D'AIX

dernier point, ils remontaient vers le nord au jardin des Carmélites dont nous avons parlé et dont ils étaient séparés néanmoins par un troisième chemin qui conduisait également à Marseille lorsqu'on sortait de la ville par la porte Saint-Jean. Ce dernier chemin était à peu près sur l'emplacement actuel de la rue du Cheval-Blanc ou de la Monnaie, et si nous disons à peu près, c'est parce qu'il traversait en diagonale les îles de maisons bâties sur les deux lignes de cette rue. Le point d'intersection était vers le bas de la rue, car après avoir passé sur le bastion voisin de la porte d'Orbitelle, le chemin coupait plus haut là où sont les bains de la rue du Bœuf, pour arriver au jardin précité des Carmélites.¹

Le terrain qui se trouvait au levant de ce dernier chemin, était du domaine du prieuré de Saint-Jean, et ayant été renfermé dans la ville à la même époque de 1646, il forme ce qu'on nomme depuis le quartier de Saint-Jean, tandis que ce qui se trouve au couchant est appelé plus particulièrement le quartier d'Orbitelle.

Ainsi le neuvième agrandissement qui nous occupe, comprend les deux quartiers de Saint-Jean et d'Orbitelle, c'est-à-dire les rues suivantes et le Cours par lequel nous allons commencer.

¹ Les prés de l'archevêché, dont nous avons décrit l'enceinte et dont une partie subsiste encore en nature de prés et de jardins au midi du quartier d'Orbitelle, n'appartenaient aux archevêques d'Aix que depuis moins de deux siècles. Le bon roi René, dont le nom se trouve à tout moment dans notre histoire, les avait échangés, au mois de novembre 1479, avec l'archevêque Olivier de Pennart, qui lui avait remis la partie de la seigneurie de la ville d'Aups que la manse archiépiscopale possédait auparavant. Les comtes de Provence, prédécesseurs de René, avaient acquis ces prés successivement, et nous aurons occasion, en parlant des rues situées aujourd'hui sur leur ancien emplacement, de parler aussi de quelques jardins qui se trouvaient sur le même lieu dans les XIV^e et XV^e siècles.

LES RUES D'AIX

LE COURS.

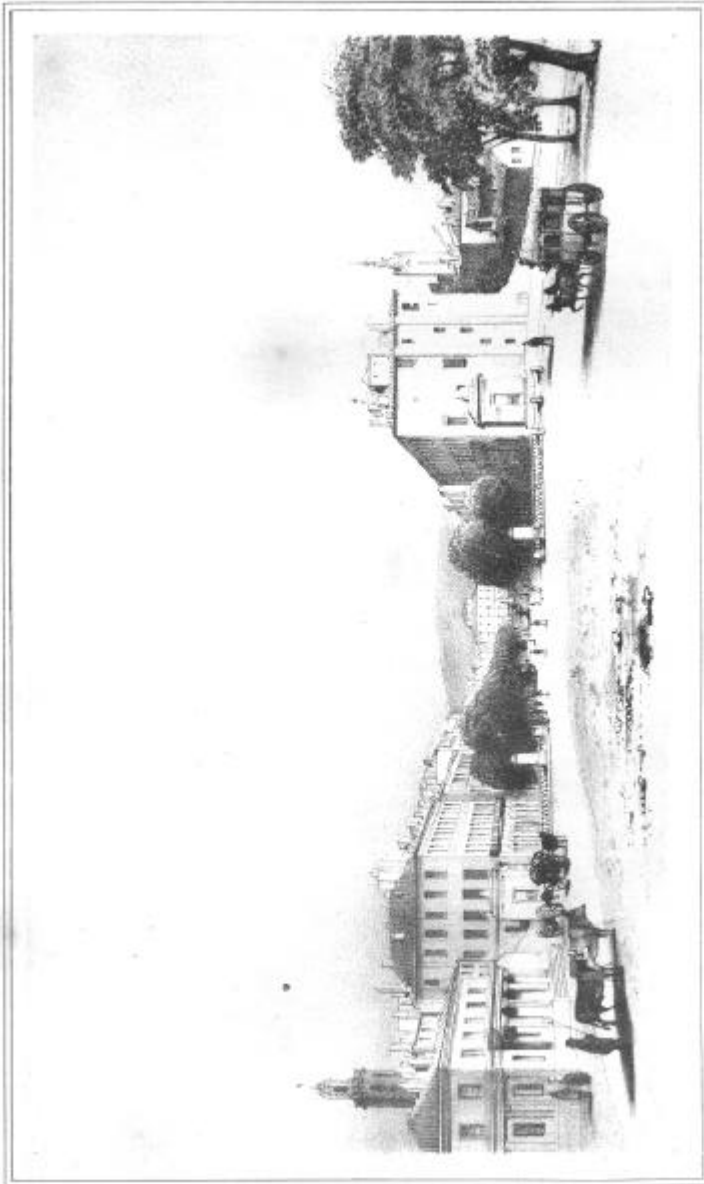


ORS de l'agrandissement dont nous parlons, la lice extérieure de la ville et le fossé¹ occupaient l'emplacement actuel du Cours et se terminaient à la ligne méridionale de celui-ci, où l'on traça d'abord une première rue qui devait porter le nom de rue de l'Archevêché. Mais sur les réclamations d'une foule d'habitants et malgré de vives oppositions, le parlement ordonna, par deux arrêts, l'un du 1^{er} décembre 1649, l'autre du 26 mai 1651, qu'au lieu

¹ Le lecteur voudra bien se rappeler que la partie de ce fossé qui était située au midi du rempart devant les Augustins, entre la rue du Trésor et celle de la Masse, était destinée au *jeu de l'arbalète*. — Vol. 1^{er}, pag. 657.

LES RUES D'AIX

RUES D'AIX.



1877. H. de Aix - Courtes & Brevets

Entrée du Cours.

LES RUES D'AIX

LES RUES D'AIX

et place où existaient auparavant le rempart, le fossé et les anciennes lices intérieure et extérieure, il serait fait un Cours à carrosses, et par un autre arrêt du 28 juin 1658, il fut dit que ce Cours demeurerait pour servir au public, sans pouvoir jamais être changé de destination pour quelque cause que ce fût.

Il en coûta environ cent mille francs, soit pour achat de terrains, soit pour les plantations, et cette somme fut payée tant par les acquéreurs des places où devaient être bâties les nouvelles maisons, que par les propriétaires des anciennes habitations qui se trouvaient situées sur le Cours par suite de la démolition du rempart. La ville elle-même fut condamnée à payer aux entrepreneurs un cinquième de la dépense, mais ceux-ci abonnèrent avec elle, en 1660, moyennant une somme de quinze mille livres.

Dès cette époque le Cours devint le rendez-vous habituel et la promenade journalière des habitants d'Aix. Les familles nobles et les parlementaires, dont un grand nombre avait des équipages, s'y montraient dans leurs carrosses (pour parler le langage du temps), et, il faut le dire, lorsque quelques-uns de leurs membres y paraissaient à pied, ils avaient grand soin de ne point se mêler avec la bourgeoisie, encore moins avec les gens de palais et les marchands. Le croira-t-on ! On en était venu au point, nous l'avons entendu dire, que telle ou telle allée appartenait exclusivement à telle ou telle classe, et malheur à celui d'une classe inférieure qui s'y serait présenté. Des rixes déplorables, que nous ne rappellerons pas, avaient même eu lieu à cette occasion.

Des lignes de démarcation étaient, pour ainsi dire, tracées, et la révolution ne les a point fait disparaître entièrement. D'un côté, la légèreté des jeunes gens, la grave et froide politesse des

LES RUES D'AIX

personnes d'un âge mûr ; de l'autre, la fière opposition de plusieurs, l'humble soumission de quelques autres, la morgue de tous, principalement celle des femmes, offraient des tableaux piquants aux yeux de l'observateur.

Les bourgeois eux-mêmes savaient se tenir à l'écart des marchands, quoique ceux-ci fussent bien souvent plus riches qu'eux. Mais les uns vivaient de leur modique revenu et faisaient gloire de leur oisiveté depuis plusieurs générations, ce qu'ils appelaient vivre noblement ; la plupart avaient même des liaisons de parenté avec certaines familles nobles, d'où était venu ce dicton: « Petite noblesse et bonne bourgeoisie se tiennent par la main » ; tandis que les autres, maniant l'aune du matin au soir, paraissaient se rapprocher des arts mécaniques, et parvenaient cependant à la fortune par un commerce lent et assuré, pénible mais lucratif.

Ceux des avocats qui tenaient le premier rang au barreau, se mêlaient peu avec ceux de leurs confrères qui avaient moins de talents, et lorsqu'ils étaient parvenus à l'assessorat, les portes des maisons nobles leur étaient ouvertes, ce qui n'était pas pour les avocats peu causés, non plus que pour les procureurs et les notaires qui semblaient former une classe à part.

Mais les artisans n'auraient osé se montrer sur le Cours que le soir ou à la nuit close, les jours de fête ou de grande réunion, d'où venait que la plupart allaient se régaler à la *bastide* comme pour se dédommager de cette exclusion.

L'un d'eux ayant ouvert une boutique sur le Cours, en 1748, la rumeur produite dans les classes supérieures par un pareil scandale, fut telle que le conseil de ville délibéra, le 9 avril de ladite année, que des cafés seuls pourraient y être établis et nulle autre boutique d'artisan.

Les grandes promenades du Cours offraient, par cela même,

LES RUES D'AIX

un spectacle imposant dont ne pourront jamais se faire une idée ceux qui ne l'ont pas vu. Ces habits galonnés d'or ou d'argent, ces broderies de toutes les couleurs, ces petits manteaux, ces grandes perruques, ces cheveux poudrés et pendants sur les habits noirs, ces tricornes emplumés, ces décorations étalées sur tant de poitrines, ces épées qui battaient sur les mollets, les pierreries dont les dames des hautes classes étaient couvertes, leurs riches étoffes, leurs superbes dentelles, leurs immenses paniers, leurs coiffures si élevées et enrichies de plumes et de diamants, les carrosses dorés circulant lentement au pas des chevaux dans la grande allée, les livrées des domestiques; tout cela est si différent de ce que nous voyons aujourd'hui, que nos tableaux ne peuvent paraître que chargés, quoique assurément ils soient encore bien faibles auprès de la vérité. Tel a été cependant l'état du Cours pendant près de cent cinquante ans.

On y aborde par quatorze rues ou places la plupart très spacieuses, en sorte qu'il pourrait, dans un cas urgent, être évacué en quelques minutes, quoiqu'on pût, rigoureusement parlant, sa superficie étant d'environ dix-huit mille mètres carrés, y réunir la totalité de la population de la ville, des faubourgs et du territoire.

Il est planté de quatre rangs d'ormes, entremêlés de quelques platanes, depuis qu'on l'a replanté dans l'hiver de 1830 à 1831. Dans les intervalles des arbres sont des bancs de pierre, et trois fontaines y versent leurs eaux jour et nuit, ce qui n'empêche pas, il faut l'avouer, qu'il n'y règne en été une poussière affreuse insupportable, depuis qu'on a converti la principale allée en grande route et qu'on y a ouvert une entrée de la ville en exhaussant la Rotonde au niveau du Cours.

Il y a cent ans que Lefranc de Pompignan a dit, en parlant

LES RUES D'AIX

de cette belle promenade, dans son *Voyage de Languedoc et de Provence*, que bien des gens peu instruits confondent avec celui de Chapelle et Bachaumont :

Quelques arbres inégaux,
Force bancs, *quatre* fontaines
Décorent ce long enclos,
Où gens qui ne sont point sots,
De nouvelles incertaines
Vont amuser leur repos.

Lors du voyage de Pompignan, il y avait en effet quatre fontaines dans la grande allée du Cours, en comptant celle dite des *Chevaux-Marins*, la plus belle et la plus abondante de toutes qui était placée en face de l'Hôtel des Princes, et qui fut supprimée vers 1780, lorsqu'on fit près de là une nouvelle entrée de la ville à laquelle on adapta une grille de fer qu'on a enlevée en 1843.

Des trois fontaines qui restent actuellement, l'une, celle du milieu, est alimentée par la source d'eau thermale qui vient du quartier des Bagniers ; et celle qui est placée vers la tête du Cours est surmontée de la statue du roi René, exécutée par un très habile statuaire, M. David, d'Angers, qui, nous le disons avec grand regret, a bien mieux fait pour sa ville natale que pour la nôtre.¹ Ici, on trouve peu de ressemblance avec la figure du bon

¹ La ville d'Angers a fait élever dans son sein, en 1843, une statue du roi René, et c'est l'ouvrage du même M. David, natif de ladite ville, habitant à Paris. Les journaux en firent le plus grand éloge sous tous les rapports. Voici ce qu'en disait la *Quotidienne* du 14 septembre : L'œuvre nouvelle de l'habile artiste saisit tout d'abord par son aspect fier et imposant. Le roi René d'une main soulève son casque, tandis que l'autre est appuyée sur la garde de son épée. L'expression de la tête est celle d'une fierté pleine de douceur. L'attitude du corps, dont la

LES RUES D'AIX

roi dont il existe cependant en Provence et surtout à Aix, tant de portraits authentiques qu'il était si facile de copier. Les artistes conviennent au surplus que c'est là le seul défaut à reprocher à cette statue ; mais la ressemblance ne doit-elle pas être le premier et le principal mérite d'un pareil ouvrage ?

Le bon président de Saint-Vincens dit très plaisamment lorsqu'il eut connaissance du dessin de ce monument que la mort ne lui permit pas de voir exécuter : « Ce pauvre roi René a toujours eu du malheur : après avoir fait de l'eau claire pendant toute sa vie, le voilà condamné à en faire encore après sa mort. » Il n'approuvait pas en effet que l'image vénérée de ce prince fût placée sur une fontaine. Que n'eût-il pas dit s'il eût pu prévoir que l'académie des inscriptions et belles-lettres de la capitale, ce corps ordinairement si savant, supprimerait le titre de *comte de Provence* dans l'inscription qui devait être placée sur le piédestal de la statue ! « Hélas ! disait aussi le général Pascalis à l'occasion de cette suppression, c'était le seul titre qui restait à ce bon roi René, et l'en voilà dépouillé par une académie. »

L'inauguration de ce monument eut lieu le 19 mai 1823, au milieu d'un immense concours des habitants d'Aix et des pays

partie inférieure seulement est recouverte de pièces d'armures, est aussi noble que bien prise. Les attributs de la peinture et de la musique sont aux pieds du héros, etc. » — On peut en voir une épreuve massive en plâtre à l'Hôtel-de-Ville d'Aix. — « Cette statue, déjà coulée en bronze et qui a dix pieds de hauteur, nous dit M. le comte de Quatrebarbes dans une de ses lettres, est accompagnée de douze statues demi nature, toutes faites par David, qui représentent l'histoire d'Anjou depuis sa lutte contre les Romains, Roland, Robert-le-Fort, les Plantagenet, la conquête de la Sicile, jusqu'à Isabelle de Lorraine, Jeanne de Laval et la grande Marguerite d'Anjou. » — On sait que les frais de cette noble et patriotique entreprise sont pris sur le produit de la magnifique édition des *Oeuvres complètes du roi René*, publiées par M. le comte de Quatrebarbes, en 4 vol. in-4°, avec fig.

LES RUES D'AIX

voisins, tous faisant retentir l'air de leurs cris d'allégresse et d'enthousiasme en présence de S. A. R. MADAME, duchesse d'Angoulême, la princesse de son siècle qui, par ses vertus et ses malheurs, mérite le plus le respect et les hommages du monde entier. Ce fait si honorable pour la ville d'Aix (ne fût-il que purement historique) fut consigné en peu de mois sur le socle de la statue. La postérité croira-t-elle que l'esprit de parti l'en a fait retirer, espérant sans doute l'effacer de notre souvenir !

Nous ajouterons une observation : le Cours fournit une foule de preuves du peu de fond qu'il y a à faire, en général, sur la véracité des livres, quelque luxe qu'on puisse remarquer dans leur impression, leurs illustrations, leur reliure, etc. La plupart des géographes et des voyageurs veulent qu'on le nomme *l'Orbitelle*; or, ce nom ne lui a jamais été donné, et l'on a vu plus haut à qui il appartient. Il est dit dans les *Soirées Provençales*,¹ que « l'Orbitelle est une promenade de près de cent cinquante toises de long sur quinze au moins de large...., d'où la vue se perd dans la campagne du côté du midi, et se termine au nord par une très belle façade d'église. » Millin, dans son *Voyage dans les départements du Midi de la France*,² répète ou copie pour mieux dire ce conte de l'Orbitelle, des cent cinquante toises de long sur quinze de large, de la vue de la campagne du côté du midi, et s'il nous fait grâce de la superbe façade d'église, il remarque en compensation que le Cours « est planté de quatre rangées d'anciens et beaux tilleuls. »

Or, la vérité est que notre Cours est dirigé du levant au couchant, et nullement du nord au midi ; c'est du côté du couchant

¹ Dix-huitième lettre, tom. 1^{er}, édit. de 1785.

² Tom. 1^{er}, chap. XLVIII.

LES RUES D'AIX

seulement qu'on découvre la campagne et il n'y a jamais eu sur cette promenade ni façade d'église ni un seul tilleul. C'étaient des ormes que Millin avait pris pour des tilleuls, et Bérenger avait cru voir une église dans l'hôtel du Poët. Enfin, la longueur du Cours est de deux cent vingt toises (environ quatre cent quarante mètres) au lieu de cent cinquante ; et sa largeur de vingt à vingt-une toises (environ quarante-deux mètres) au lieu de quinze. Après cela fiez-vous aux voyageurs et aux beaux livres.

Peu de villes offrent à leur entrée un aspect aussi imposant que celle d'Aix, lorsqu'on arrive par cette grande place que nous nommons la Rotonde, où se croisent les routes royales de Paris de Marseille, d'Italie et de la Haute-Provence. Une vaste et belle promenade se présente au centre de la ville et semble la partager en deux portions bordées, à droite et à gauche, par de magnifiques maisons dont un grand nombre portaient le nom d'hôtels avant la révolution. Ce sont les souvenirs que rappellent ces édifices et les familles qui les habitaient à cette époque où les familles qui les avaient précédées, qui vont faire le sujet de ce que nous allons dire sur le Cours, jadis si renommé, de cette ville.

La première maison à gauche en entrant et qui sépare la lice intérieure de la rue du Trésor, est une fort belle hôtellerie dite l'hôtel des Princes, la plus fréquentée d'Aix depuis 1785 ou 1786, époque de sa construction. L'entrée du Cours, nous l'avons déjà dit, n'était pas là quelques années auparavant. On y arrivait du dehors par la porte des Augustins et la rue du Trésor ; aussi l'hôtel des Princes n'était-il alors qu'une maison particulière habitée, en dernier lieu, par le sculpteur Jean-Panrace Chastel. C'est là que cet habile artiste a mis au jour

LES RUES D'AIX

sa gracieuse vierge de la paroisse Sainte-Magdelaine, sa belle fontaine de la Place des Prêcheurs, son fronton des greniers d'abondance, et tant d'autres chefs-d'œuvre dus à son admirable ciseau.¹

L'hôtel des Princes ayant été construit sur l'emplacement de cette maison, a vu loger dans son sein la plupart des hauts personnages qui, depuis lors, ont passé à Aix. Mais avant de parler de quelques-uns d'entre eux, nous rappellerons un événement déplorable arrivé dans cet hôtel pendant la nuit du 28 février au 1er mars 1787. Un jeune homme de vingt-huit ans, beau, riche, aimable, nouvellement marié dans une des plus nobles familles de la cour, appartenant, lui-même à l'une des plus anciennes et des plus illustres maisons de Provence connue depuis le XI^e siècle, Charles-François de Simiane, marquis de Miremont, mestre de camp en second du régiment de Limousin, lieutenant de roi de la province de Saintonge, gentilhomme d'honneur de MONSIEUR, comte de Provence, frère de Louis XVI (depuis Louis XVIII), etc., y finit ses jours misérablement. Le mystère de sa mort ne fut jamais bien éclairci : les uns dirent qu'il avait mis lui-même volontairement fin à son existence ; d'autres, qu'il avait été tué en duel pendant la nuit, à quelques pas de là, au milieu de la Rotonde et que son corps avait été reporté secrètement dans son lit où il fut trouvé le lendemain. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'il avait passé la soirée du dernier jour de février au spectacle et que rien n'avait pu faire soupçonner chez lui soit l'attente d'un duel, soit un sombre désespoir. Par sa mort, l'illustre maison de Simiane, qui avait produit jusqu'à douze branches différentes, toutes riches puissantes et distinguées

¹ Voyez au 1^{er} vol., pag. 620.

LES RUES D'AIX

depuis sept siècles, soit par leurs alliances, soit par leurs hauts emplois dans l'église, dans les armées et dans la robe, ne subsista plus qu'en la personne d'un enfant de six ans, notre compatriote et le cousin du défunt, dernier rejeton des marquis de Simiane-lez-Aix, lequel étant mort en 1795, fut le terme de cette noble et antique maison.¹ Les premiers voyageurs de distinction dont nous avons à parler, sont les ambassadeurs indiens que le nabab de Maïssour, Tipoo -Saëb, envoya au roi Louis XVI en 1788, et qui, étant débarqués à Toulon le 9 juin, arrivèrent à Aix le 25 du même mois, à six heures du soir. Quoique la ville fut alors sous le coup des funestes édits du mois de mai précédent, qui avaient ordonné la suspension momentanée des cours souveraines, elle était encore néanmoins dans tout l'éclat de son ancienne splendeur. Ces brillants équipages, ces carrosses dorés, ces magnifiques parures dont nous avons parlé existaient encore et offrirent aux ambassadeurs un spectacle nouveau pour eux. Le comte de Caraman, commandant en chef en Provence, leur fit rendre tous les honneurs militaires et fut à leur rencontre jusqu'au bout des allées qui séparent les deux rotondes, précédé de ses gardes et accompagné d'une foule d'officiers généraux et de grands seigneurs qui se trouvaient à Aix. Les deux régiments de Lyonnais et de Vexin, drapeaux au vent et sous les ordres du marquis de Miran, commandant des troupes en Provence, étaient rangés en haie depuis la première rotonde jusqu'à l'hôtel des Princes où devaient loger les ambassadeurs. Ceux-ci avaient mis pied à terre à l'arrivée de M. de Caraman qui, leur ayant présenté le marquis de Saint-Tropez, brigadier des armées du roi, le chef

¹ Voyez ci-dessus, *rue du Collège*, pag. 22.

LES RUES D'AIX

de l'ambassade, Mahomet Durvesh-Kan, beau-frère de Tipoo-Saëb, serra tendrement dans ses bras le frère du vainqueur de l'Inde, de l'illustre bailli de Suffren. Arrivés à l'hôtel, M. de La Tour, premier président et intendant de Provence, se présenta à eux ainsi que MM. les consuls et ils furent harangués par M. Pascalis, assesseur, après quoi on leur offrit le présent accoutumé de la ville consistant en vingt-quatre boîtes de confitures, vingt-quatre paquets de bougies et vingt-quatre bouteilles d'eau de fleurs d'orangers qu'ils acceptèrent gracieusement. M. le commandant leur fit aussi porter des rafraîchissements et ils permirent à chacun de les voir souper. Enfin, les plus belles dames de la ville leur ayant été présentées, la soirée fut extrêmement brillante.¹

Un personnage bien autrement important que les envoyés de Tipoo-Saëb, logeait habituellement à l'hôtel des Princes² lorsqu'il passait à Aix, et voulut y descendre encore à son retour d'Égypte. On comprend que nous voulons parler du plus grand capitaine des temps modernes, de Napoléon Bonaparte qu'attendaient de si glorieuses destinées et des revers non moins éclatants. Débarqué à Saint-Raphaël dans le Golfe et à un mille de Fréjus, le 9 octobre 1799 (17 vendémiaire an VIII), avec les généraux Berthier, Lannes, Marmont et autres, il se mit en route le soir même pour Paris, sans observer aucune quarantaine, et arriva à Aix le lendemain jeudi, 10 octobre, vers cinq heures du soir. La municipalité, prévenue de son arrivée par un courrier, alla au-devant de lui au cours Sainte-Anne, hors la porte Saint-

¹ Voyez la *feuille hebdomadaire d'Aix*, du 29 juin 1788.

² Pendant une partie de la révolution, c'est-à-dire depuis l'abolition de la royauté jusqu'à l'empire, ce nom d'*hôtel des Princes* fut changé en celui d'*hôtel des Quatre-Nations*.

LES RUES D'AIX

Jean, et la ville fut spontanément illuminée en signe de réjouissance, tant étaient grands la haine et le mépris qu'inspirait le gouvernement du Directoire et les espérances que fit naître ce retour imprévu. Nous nous souvenons d'avoir vu ce jeune conquérant dans le salon du premier étage de l'hôtel des Princes où nous pénétrâmes avec madame la marquise de Gueidan, sœur du général du Muy, et notre respectable mère qui avait, comme cette dame, à demander des nouvelles d'un frère chéri que l'armée française avait trouvé, à Malte l'année précédente et qui avait suivi les Français en Egypte avec une quarantaine de chevaliers de Saint-Jean.¹ Le général Berthier nous répondit affectueusement au nom de son chef qui écrivait en ce moment, et nous donna les meilleures nouvelles des personnes qui nous étaient chères. On nous a assuré qu'après notre sortie de l'hôtel, une femme très connue pendant la révolution par l'excès de son républicanisme, se présenta à Bonaparte comme députée des *frères anti-politiques*,² pour lui offrir de leur part une couronne civique et lui donner *l'accolade fraternelle*. Bonaparte la retint d'une main à une certaine distance avec dignité lorsqu'elle s'avança pour l'embrasser, et saisissant de l'autre main la couronne de laurier, il la remit à un jeune domestique en lui disant : — Descendez cela à la cuisine de la citoyenne Imbert — (l'aubergiste de l'hôtel). Il y passa la nuit et une partie du jour suivant.

¹ Voyez *Malte ancienne et moderne*, par le chevalier Louis de Boisgelin, en anglais ; édition française, par M. de Fortia de Pilles, tom. III, p. 399, appendice n°30, *Liste des chevaliers embarqués sur l'escadre française* (juin 1798).—Voyez aussi les *Monuments des Grands-mâîtres de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem*, par M. le vicomte L.-F. de Villeneuve-Bargemont, tom. II, pag. 398, aux pièces justificatives, *Chevaliers qui suivirent l'escadre française en Égypte*.

² Voyez ci-dessus, pag. 101 et suiv.

LES RUES D'AIX

A midi, il se mit à table avec une vingtaine de personnes dont plusieurs étaient arrivées de Marseille de grand matin, et après avoir mangé très sobrement, avant même le milieu du repas, il demanda du café, des chevaux de poste et monta en voiture. On sait qu'il arriva à Paris le 16 octobre, et que le samedi 9 novembre suivant, il renversa le Directoire exécutif et s'empara du gouvernement. C'est ce qu'on appelle la journée du *dix-huit brumaire*.

Encore quelques mots sur l'hôtel des Princes. Le pape Pie VII y coucha dans la nuit du vendredi 4 au samedi 5 août 1809, lorsqu'après l'avoir conduit prisonnier, de ville en ville, depuis Rome jusqu'à Grenoble, on le fit rétrograder de cette dernière ville à Savone. Nous copierons le texte même du rapport que M. de Saint-Vincens, alors maire d'Aix, adressa à M. le préfet du département à Marseille (le comte Thibaudeau), aussitôt après le départ de l'auguste prisonnier,¹

Aix, le 5 août 1809.

MONSIEUR LE PRÉFET,

Je m'empresse de vous faire savoir l'arrivée du Pape à Aix, hier soir à neuf heures, et son départ pour Nice, aujourd'hui à huit heures du matin. Hier le bruit courait ici que le Pape était à Avignon ;² peu de gens le croyaient. A neuf heures, je fus prévenu par l'aubergiste de l'hôtel des Princes, que S. S. venait d'arriver. J'y allai tout de suite et je demandai à parler

¹ *Registre de correspondance de la municipalité d'Aix*, tom. XIV, f° 166, n°1633, aux archives de l'Hôtel de Ville.

² D'après les relations imprimées, le Pape ne fit que traverser Avignon, ne s'y arrêtant qu'une demi heure. Des marchands, revenant de la foire de Beaucaire, le rencontrèrent à Orgon et le devancèrent à Aix.

LES RUES D'AIX

à l'officier chargé de la conduite du Pape. C'est un colonel de gendarmerie nommé Boisard, le même qui avait accompagné S. S. à Paris lors du sacre de l'empereur. Il me montra ses ordres qui obligent les autorités civiles et militaires de lui obéir. Je vis le Pape peu après. Après m'être fait instruire du cérémonial, je fis une genuflexion et je lui baisai la main. Il me parla de Rome, du cardinal Borgia, du prélat Casali et du père Pouillard, mes amis. Après un quart d'heure d'audience, je rentraï dans la chambre du colonel. Il fait l'éloge du caractère du Pape et de sa bonne humeur. Il est toujours disposé à aller, à s'arrêter, à manger comme on veut.¹ Il a passé quatre à cinq jours à Grenoble, pendant lesquels sont arrivés des ordres pour arrêter le cardinal Gabrielli,² ministre du Pape et qui le suivait. On accuse ce cardinal d'être l'auteur des troubles d'Espagne et des préventions du Pape contre la France. Il a été conduit dans une citadelle. Le Pape a à sa suite le prélat Doria, deux autres prêtres, un médecin, un chirurgien et quelques valets. Sa suite occupe deux carrosses. Dans celui du Pape est monseigneur Doria et quelquefois le colonel. Celui-ci assura n'avoir d'ordre que pour Nice. Il y en trouvera de nouveaux s'il faut aller plus loin. Hier soir, il ne vit que moi et M. Boutard, lieutenant de la gendarmerie. Ce matin plusieurs dames et quelques hommes ont assisté à sa messe.³

¹ Suivant les mêmes relations, les conducteurs du Pape lui ayant demandé plusieurs fois s'il voulait séjourner à Aix, il répondit constamment : *Comme on voudra.*

² Ici M. de Saint-Vincens commet une erreur. Ce fut le cardinal Pacca et non le cardinal Gabrielli qui fut séparé du pape à Grenoble et conduit à la citadelle de Fenestrelle, où il demeura captif pendant trois ans et demi.

³ Ce ne fut pas le Pape lui-même qui dit la messe à l'*hôtel des Princes*, comme pourrait le faire croire cette phrase ambiguë. Le souverain pontife et les assistants entendirent la messe d'un des prêtres qui accompagnaient S. S.

LES RUES D'AIX

D'autres l'ont vu après la messe. Quelques prêtres ont été admis ; il ne leur a dit que ces mots-ci : « Je vous permets de bénir des médailles, des chapelets et de leur appliquer des indulgences. » Avant de partir, il s'est montré au balcon de l'auberge ; il a donné sa bénédiction au peuple assemblé au Cours en assez grand nombre. Il voyage vêtu d'une soutane blanche, d'un rochet, d'un camail rouge et d'une étole. Il a une calotte blanche et des souliers d'étoffe rouge sur lesquels est brodée une croix.

J'ai l'honneur d'être, etc.

« FAURIS SAINT-VINCENS. »

Tel est ce rapport officiel et cependant très véridique, sauf une erreur de nom échappée on ne sait comment à l'écrivain.

Le même pape Pie VII, après avoir été détenu plusieurs années à Savone, fut transféré à Fontainebleau où sa captivité fut encore plus rigoureuse. Enfin, l'empereur lui rendit la liberté, il repassa une seconde fois à Aix, le lundi 7 février 1814, se rendant à Rome ; mais il n'entra pas dans la ville. Dès le matin, des courriers annoncèrent son arrivée, et les habitants d'Aix, auxquels ce retour du souverain pontife dans ses Etats présageait de grands et prochains événements, se précipitèrent en masse à sa rencontre. Il arriva vers une heure au haut de la montée d'Avignon, près des plâtrières et traversa la foule pendant une demi-lieue c'est-à-dire jusqu'au pont des Trois-Sautets, donnant sa bénédiction de tous les côtés. Les *vivats*, les cris de joie, ne cessèrent de l'accompagner et son passage à Aix fut, cette fois, un véritable triomphe. Il changea de chevaux sous le rempart d'Orbitelle et un grand nombre de fidèles l'accompagnèrent jusqu'à Tourves où il fut coucher, notamment M. l'abbé de Mazenod, supérieur-

LES RUES D'AIX

fondateur des missionnaires de Provence, aujourd'hui évêque de Marseille.

On n'avait vu aucun Pape à Aix depuis le passage de Grégoire XI, lorsqu'il partit d'Avignon, en 1376, pour aller rétablir à Rome le siège pontifical. Suivant l'auteur d'une relation manuscrite de son voyage, ce Pape arriva à Aix le 17 septembre et y séjourna deux jours. Tous les ordres de la ville allèrent à sa rencontre, le clergé ayant à sa tête son vénérable archevêque Gérard de Posilhac. Les rues par où passa le Saint-Père furent tapissées avec des tentures de soie et il fut loger au palais.¹

La reine d'Espagne Marie-Christine a aussi couché à l'hôtel des Princes. Déjà elle s'y était arrêtée pendant quelques heures le 23 octobre 1840, venant de Port-Vendres où elle avait débarqué après avoir été expulsée d'Espagne par le général Espartero, et allant à Marseille ; et une seconde fois, le 14 novembre, se rendant de Marseille à Paris. Elle arriva le soir à Aix une troisième fois, le mercredi 16 décembre de la même année, allant à Nice, et après avoir passé la nuit à l'hôtel des Princes, elle fut à pied, le lendemain, jeudi, à neuf heures du matin, entendre la messe dans l'église paroissiale de Saint-Jérôme, dite du Saint-Esprit, où l'eau bénite lui fut offerte par le curé et où elle trouva un fauteuil et un prie-dieu en velours cramoisi préparés pour elle. Une neige abondante étant survenue pendant la messe, elle retourna à pied à l'hôtel sous le bras d'un chambellan porteur d'un parapluie et « ne reçut presque de la foule, dit le *Mémorial d'Aix* du 20 décembre, aucun signe de déférence et de respect,

¹ P.-J. de Haitze, *Histoire d'Aix*, manuscrite, liv. IV, § 26, d'après la relation du frère Pierre Amiel, religieux augustin, évêque de Sinigaglia, en Italie, auteur de l'itinéraire dont nous parlons, dans lequel est mentionnée aussi la *bonne chère* qu'on fit faire à Aix aux personnes qui accompagnaient le Pape.

LES RUES D'AIX

en échange des saluts et des sourires gracieux qu'elle distribuait à chaque pas. » Triste et inévitable résultat des révolutions qui dégradent la majesté souveraine aux yeux des peuples et qu'ont éprouvé, à chaque fois qu'ils ont passé à Aix depuis 1850, bien d'autres princes que nous ne nommerons pas, ne voulant parler ici que des têtes couronnées.

Le malheureux don Carlos, second fils du roi d'Espagne Charles IV, que le roi Ferdinand VII, son frère, époux de Marie-Christine, avait privé de la couronne par son dernier testament, étant allé faire valoir ses prétentions les armes à la main et ayant été trahi par Maroto, s'était réfugié en France où il avait trouvé la captivité à Bourges au lieu de l'hospitalité qu'il attendait. Ayant abdicqué ses droits en faveur du prince des Asturies, son fils, il avait enfin obtenu sa liberté et était venu prendre les eaux de Gréoux pendant l'été de 1845. Cet infortuné monarque, qu'une bonne partie de l'Espagne reconnaissait pour roi, sous le nom de Charles V, arriva à Aix le lundi 8 septembre, avec la reine sa seconde épouse, connue auparavant comme princesse de Beira. Leurs Majestés descendirent à l'hôtel des Princes et allèrent entendre la messe, le lendemain, dans l'église paroissiale du Saint-Esprit, après quoi elles reçurent quelques visites des personnes sensibles à leur infortune et à leurs qualités personnelles. Vers le milieu du jour, elles partirent pour Marseille d'où elles passèrent bientôt après en Italie.

Le 14 mai de cette année 1847, la reine Marie-Christine, dont nous venons de parler, a repassé de nouveau à Aix, allant de Paris à Naples, et est encore descendue à l'hôtel des Princes où elle a couché une nuit, étant repartie le lendemain après avoir entendu la messe dans la nouvelle église des Capucins, située hors la ville, à l'extrémité du Cours de la Trinité. On a

LES RUES D'AIX

prétendu, mais peut-être à tort, qu'à ce passage elle a été huée et sifflée. Ce qui est plus certain, c'est qu'à son retour de Naples, traversant la ville d'Aix, dans la nuit du 8 au 9 juin suivant, au lieu de descendre à l'hôtel des Princes, elle s'est arrêtée dans la rue et à l'hôtel d'Italie, où elle a pris son repas *incognito*, après quoi elle a continué sa route pour Paris. Ce sont de ces bruits que l'histoire doit enregistrer pour l'instruction de qui de droit et surtout pour celle de la postérité.

L'île suivante, située entre la rue du Trésor et celle de la Masse, nous arrêtera peu de temps. Elle était uniquement occupée, au moment de la révolution, quant à sa façade tournant sur le Cours, par le couvent des religieux Augustins, converti depuis lors en plusieurs maisons particulières, admirablement situées pour leur destination actuelle. Auberges, cafés, restaurants, bureaux de diligences, on n'y voit que cela aujourd'hui, et leur proximité de la principale entrée de la ville augmente l'agrément et la valeur de ces maisons.

Sur le point opposé, là où commence l'île comprise entre les rues de la Masse et de Nazareth, est un magnifique hôtel bâti, vers le milieu du XVII^e siècle, par Léon de Valbelle, baron de Meyrargues, conseiller au parlement. Ce fut sans doute à cette époque la maison d'habitation la plus vaste et la plus somptueuse qu'il y eût à Aix, à part toutefois le palais des cours souveraines et l'archevêché. La distribution des appartements, leur belle dimension attestent encore aujourd'hui la fortune de leur fondateur et le noble goût du siècle de Louis XIV. Il n'existe plus néanmoins qu'une partie de l'hôtel primitif, car en 1695, il en fut démembré une portion par Cosme-Maximilien de Val-

LES RUES D'AIX

belle-Meyrargues, dit le marquis de Rians, petit-fils de Léon, en faveur de Marguerite de Maurel du Chaffaud, veuve de Jacques d'Arbaud, seigneur de Jouques et de Gardanne. En la même année 1695, le marquis de Rians vendit le reste de son hôtel à Simon de Raousset, seigneur de Limans, depuis marquis de Seillon, conseiller au parlement, dont les descendants, alliés aux nobles maisons de Vintimille et d'Agoult, ont possédé cet hôtel jusqu'à leur extinction sous la restauration. Le dernier d'entre eux l'avait laissé à leur proche parent le marquis de Cabre, mort en 1843, et M. Blachet, notaire, le possède actuellement.

André-Elzéar d'Arbaud, seigneur de Jouques et de Gardanne, successivement conseiller et président au parlement, ayant acquis, au commencement du XVIII^e siècle, une partie de l'hôtel du premier président de Seguiran, seigneur de Bouc, réunit à cette partie la portion de celui de Valbelle que Marguerite de Maurel, sa mère, avait achetée, et fit bâtir le bel hôtel d'Arbaud que ses descendants occupent encore et qui est sans contredit l'un des plus beaux du Cours. S'il entrait dans notre plan de publier des généalogies, nous dirions que la maison d'Arbaud prouve sa descendance depuis un Barthélemy d'Arbaud, chancelier du roi Robert, comte de Provence, au commencement du XIV^e siècle. Mais tel n'est pas notre but. C'est pourquoi nous nous bornerons à mentionner ici quelques personnages qui ont plus particulièrement illustré notre ville, outre douze ou quinze savants magistrats aux cours souveraines de Provence et tout autant de militaires distingués dans les armées de terre et de mer. Ceux dont nous voulons parler plus spécialement ont vécu de nos jours, tels que le comte d'Arbaud-Jouques (Bache-Elzéar-

LES RUES D'AIX

Alexandre), né en 1720, gouverneur de la Guadeloupe en 1775, lieutenant-général des armées navales en 1782, et cordon rouge ou commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1785. Emprisonné à Aix comme *suspect*, au mois de septembre 1793, il mourut le 26 novembre suivant, trente jours avant son neveu, André-Elzéar d'Arbaud, deuxième du nom, seigneur de Jouques et marquis de Mison, ancien président au parlement, qui périt sur l'échafaud révolutionnaire de Lyon, victime de son dévoûment à l'ancienne monarchie. — Bache-Augustin-Philippe comte d'Arbaud-Jouques, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles X, maréchal de camp, commandeur de l'ordre de Saint-Louis et grand'croix de celui de Saint-Ferdinand d'Espagne, né en 1770, mort en 1831. Melchior-André-Elzéar comte d'Arbaud-Mison, maréchal de camp, commandeur de l'ordre de la Légion-d'Honneur et de ceux de Charles III et de Saint-Ferdinand d'Espagne, né en 1772, mort en 1834. Il n'est aucun de nos compatriotes qui n'ait connu et regretté vivement ces deux frères si distingués par leur bravoure dont ils donnèrent tant de preuves dans les armées françaises, sous l'empire et sous la restauration, et si aimés dans Aix à cause de leur popularité. — Enfin, M. Joseph-Charles-André d'Arbaud, leur frère aîné, marquis de Mison et baron de Jouques, actuellement vivant, né en 1769, et qui, après avoir été successivement préfet des Hautes-Pyrénées, de la Charente-Inférieure, du Gard et de la Côte-d'Or, l'était des Bouches-du-Rhône avec le titre de conseiller d'Etat, lors des événements de 1830, époque à laquelle il ne balança pas à se retirer des affaires publiques, pour rentrer dans le commerce des muses au sein d'une douce philosophie.¹

¹ On a de M. le marquis d'Arbaud-Jouques, un volume d'aimables poésies, imprimé à Avignon en 1810, in-8°.

LES RUES D'AIX

Son hôtel dont nous parlons fut honoré, au mois de mai 1812, de la présence du roi d'Espagne Charles IV, de la reine sa femme, de la reine d'Etrurie, leur fille, et du jeune roi d'Etrurie, fils de cette dernière, lorsqu'après environ trois ans et demi de séjour à Marseille, ces princes infortunés quittèrent cette dernière ville pour aller fixer leur résidence à Rome. Cette cour arriva à Aix le 25 mai, y séjourna le lendemain mardi et continua sa route le jour suivant, reconnaissante de la noble hospitalité qu'elle avait reçue dans l'hôtel d'Arbaud, dont le propriétaire agit, à son ordinaire, en cette occasion, avec tout le dévouement d'un gentilhomme français envers des descendants de Louis XIV. Le prince de la paix (Manuel Godoï) les accompagnait encore comme lors de leur premier séjour à Aix en 1808, ainsi que nous le dirons plus bas, et occupait seul le rez-de-chaussée de l'hôtel, tandis que ses souverains étaient logés au premier étage, où le roi Charles IV vit avec plaisir quelques belles peintures de Rembrandt, de Téniers et d'autres grands maîtres, qui le décoraient. Dans le même hôtel d'Arbaud a encore passé trois fois, pendant quelques heures, S. A. M. Mgr le duc d'Angoulême, fils du roi Charles X, et le dernier des enfants de France qui ait porté le titre de Dauphin. Ce prince allant en toute hâte à Marseille et à Toulon, à la première nouvelle du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, ne fit que traverser à cheval le Cours d'Aix, les rues du Pont-Moreau, des Gantiers et de la Miséricorde, le jeudi 16 mars 1815, pour céder aux vœux de la population avide de voir le neveu de Louis XVIII. Mais le surlendemain, il s'arrêta pendant une heure à l'hôtel d'Arbaud, où la cour royale et les autres autorités allèrent lui renouveler l'hommage des sentiments de fidélité et de soumission qu'elles avaient voués, un an auparavant, aux petits-fils de saint Louis et d'Henri IV.

LES RUES D'AIX

Le siècle des Cent-Jours s'étant écoulé, Mgr le duc d'Angoulême reparut encore deux fois à Aix, c'est-à-dire le jeudi 26 octobre de la même année 1815 et le jeudi suivant 2 novembre. Ces deux fois, il séjourna de nouveau pendant quelques heures à l'hôtel d'Arbaud, où il accepta un splendide repas, et les autorités, la cour royale à leur tête, furent encore admises devant le prince qui ne put douter à leur empressement de la sincérité de leurs protestations d'amour et de dévouement. Consolant démenti donné aux bruyantes et injustes clameurs d'une foule immense qu'elles eurent à traverser et qui avait sans doute bien mal interprété les manifestations véritablement toutes contraires des mêmes magistrats pendant les Cent-Jours.

L'hôtel de Castillon qui suit immédiatement l'hôtel d'Arbaud, appartenait, lors de la construction du Cours, à la famille de Gaye, éteinte peu après cette époque. Antoine de Séguiran, seigneur de Bouc, le quatrième premier président de son nom en la cour des comptes, aides et finances de Provence, le posséda ensuite, et après lui il fut acquis par la famille Laugier de Beurecueil, sauf une partie réunie alors à l'hôtel d'Arbaud, comme nous l'avons dit. Les Beurecueil le firent rebâtir tel que nous le voyons et le vendirent ensuite aux Truphême. C'est de ceux-ci que l'acquit, en 1779, le célèbre procureur-général au parlement, Jean François-André Leblanc de Castillon, dont les descendants le possèdent encore. Né à Aix, le 9 mars 1719, M. de Castillon fut reçu avocat-général en 1741, à l'âge de 22 ans, et ne tarda pas à se rendre digne de succéder un jour à l'illustre Monclar. C'est ce qui arriva en 1775, lors du rétablissement du parlement pendant l'exil duquel était mort M. de Monclar. Voici ce que dit de M. de Castillon le président Dupaty, dans une

LES RUES D'AIX

lettre écrite à sa femme en 1785, et imprimée à la suite de ses *Lettres sur l'Italie*.

« Je te dois compte, ma chère amie, de la ville d'Aix, c'est-à-dire de M. de Castillon qui fait seul, en ce moment, l'ornement et le mérite de cette capitale de la Provence. C'est peut-être le seul homme que je n'aie pas trouvé inférieur à sa réputation, je crois même qu'il la passe. Il est du petit nombre des magistrats qui ont imité le flambeau de l'esprit philosophique dans l'étude, les travaux et l'application des lois. Il joint à une érudition immense un grand choix d'érudition, et, ce qui est incompatible ou du moins plus rare, l'art d'apprécier ce qu'elle vaut et de n'en jamais abuser. Il réunit l'expérience de cinquante ans de travaux, de vertus et de malheurs ; enfin il orne son mérite par un extérieur simple, noble, doux, affable, qui, loin de repousser les malheureux, les appelle, loin de les effrayer, les rassure, loin de les alarmer, les console, et il le voile par sa modestie. Il est, dans sa place de procureur-général, un mélange incroyable d'activité et de modération, de zèle et de mesure. J'ai encore admiré, à son âge et surtout dans sa place, un attachement constant aux vrais principes de la magistrature. Les bienfaits et les grâces de la Cour n'ont pas fait disparaître le peuple à ses yeux : il le voit toujours, il le voit partout, *il le voit jusque dans le roi*. Ce respectable magistrat est à Aix, comme un père au milieu de ses enfants : point de faste, point de luxe ; il ne marche jamais qu'accompagné de ses vertus ; j'ai été témoin de la joie, de la vénération et du véritable respect que sa présence inspire. Il juge ou concilie à lui seul plus de différends que tout le parlement réuni. Je conserverai toute ma vie, au fond du cœur, et son image et ses bontés.»
Quel éloge sortant de la plume de Dupaty !
Les luttes nombreuses que le procureur-général de Castillon

LES RUES D'AIX

eut à soutenir pour le maintien des maximes de l'église gallicane, élevèrent sa célébrité au plus haut point et lui firent sans doute quelques adversaires ; mais appelé deux fois à l'assemblée des notables, en 1787 et 1788, il s'y montra contraire à la convocation des Etats-généraux qu'il jugeait dangereux dans les circonstances où se trouvait la monarchie, comme devant donner trop d'impulsion aux idées nouvelles. L'expérience a montré s'il se trompait. Emprisonné sous le règne de la terreur, ses jours furent néanmoins respectés, et il se retira à Brignolles où il mourut le 26 février 1800. Une notice biographique sur ce grand magistrat, où se trouve la nomenclature de ses oeuvres imprimées, a paru en 1829, à Paris, in-4^o,¹ et son portrait peint par Duplessis, peintre du roi, a été gravé, en 1790, par notre compatriote Beisson.²

Faute de documents précis, nous n'entrerons pas dans autant de détails à l'égard de la jolie maison de M. le chevalier Hancy, non plus que de l'hôtel d'Estienne-d'Orves, dont le rez-de-chaussée est occupé, depuis quelques années, par le cercle *Constitutionnel*. Nous ne saurions dire à quelle époque remonte leur construction dans leur état actuel. Nous savons seulement qu'en 1650, l'une appartenait à une famille de Pontevès qui était fort ancienne dans Aix, où elle avait exercé, pendant plusieurs géné-

¹ Voyez l'intéressante *Biographie de M. Leblanc de Castillon*, brochure de vingt-une pages in-8^o, imprimée chez M. Aubin, 1847 ; par M. Jules de Séranon, jeune avocat près la cour royale d'Aix, que distinguent sa capacité et sa modestie.

² François-Joseph-Etienne Beisson, né à Aix le 10 décembre 1759, mort à Paris en 1820. On a de lui un grand nombre de gravures au burin qui lui assurent un rang distingué parmi les artistes de son siècle.

LES RUES D'AIX

rations, un office de procureur au parlement, et dont les armes offraient quelques différences avec celles de l'illustre maison du même nom. Le dernier mâle de cette famille qui nous est connu, ayant pris une grande part dans la sédition du jour de *Saint-Valentin* (14 février 1659),¹ contre le premier président d'Oppède, fut condamné à mort par coutumace, par arrêt du parlement du 27 mars suivant et ne reparut plus dans Aix. Nous savons encore qu'à la même époque l'hôtel d'Estienne était la propriété des Margalet, conseillers en la cour des comptes, et que la petite ruelle ou impasse qui sépare cet hôtel de la maison Hancy, conduisait alors à une autre maison que les mêmes Margalet possédaient à la rue Courteissade et qu'avait longtemps habitée le poète Malherbe, qui s'y était marié en 1581.² Nous savons enfin (et c'est là tout depuis 1650 jusqu'à la révolution), qu'à cette dernière époque la maison Hancy appartenait aux Michaëlis, seigneurs du Seuil, et l'hôtel d'Estienne aux Maurellet, seigneurs de Cabriès et marquis de la Roquette. C'est là que reposait mollement dans les bras du sommeil, le dernier marquis de la Roquette, lorsqu'il en fut arraché violemment, au mois de décembre 1790, pour être conduit dans les prisons et de là à la mort, ainsi que nous le dirons plus bas.

Cet hôtel, transformé en hôtellerie peu après cette horrible catastrophe, fut choisi, en 1808, pour servir de logement au roi d'Espagne Charles IV et sa famille, dont nous avons déjà parlé. Ce prince arriva à Aix, le mardi 4 octobre, entre cinq et six heures du soir, avec la reine sa femme, l'infant don Francisque son fils, le prince de la Paix et les enfants de celui-ci. Ils ar-

¹ Voyez au 1^{er} vol., pag. 267 et suiv.

² Voyez au 1^{er} vol., *rue Courteissade*, pag. 551 et suiv.

LES RUES D'AIX

rivaient de Fontainebleau où ils avaient fixé leur résidence depuis leur sortie d'Espagne et leur enlèvement de Bayonne, au mois de mai précédent, et venaient chercher dans le midi de la France un climat plus favorable à leur santé. Leur entrée dans Aix fut silencieuse et sombre. Quelques curieux seulement se trouvèrent sur le Cours et nous nous souvenons d'avoir vu couler des larmes d'attendrissement lorsque défilèrent ces antiques carrosses aux armes de la maison de Bourbon, dont quelques-uns dataient peut-être du temps de Philippe V et avaient servi à voiturier en Espagne, au commencement du XVIII^e siècle, le glorieux petit-fils de Louis XIV.

La suite de Charles IV était nombreuse, étant composée d'environ deux cent cinquante personnes et deux cents chevaux. On se flatta pendant quelques jours à Aix que cette cour se fixerait dans cette ville où elle eût sans doute bien de l'argent et procuré beaucoup de travail aux ouvriers. Tout semblait l'annoncer, et l'hôtel d'Albertas ayant été offert si le roi eût voulu le louer pour un an, le prince de la Paix avait répondu devant M. de Saint-Vincens, alors maire : *Pourquoi ne le prendrions-nous pas pour un an, s'il nous convient ?* Le principal chambellan du roi désirait unir une île entière de maisons sur le Cours, mais plusieurs propriétaires se refusèrent à céder les leurs, si bien que peu de jours après, les tapissiers furent envoyés à Marseille pour chercher à leurs Majestés un logement plus convenable. « Vous croyez que c'est le roi qui se déplaît à Aix, nous dit M. de Saint-Vincens ? Détrompez-vous ; ce sont ses alentours qui le font agir, ses alentours qui espèrent trouver plus d'amusements à Marseille qu'ici. Car nous étions bien sincèrement désolé de ne pouvoir retenir à Aix ce que nous regardions comme une providence

LES RUES D'AIX

pour cette ville, et nous pouvons nous flatter d'avoir fait alors tous les efforts qui dépendaient de nous pour amener ce résultat,¹ en conduisant sans relâche, pendant plusieurs jours, les chambellans et les tapissiers visiter les hôtels d'Albertas et d'Eguilles, de Forbin et de Saint-Marc, d'Arbaud-Jouques et de Castillon, de la Tour-d'Aigues, de Valbelle, de Moissac, etc. Rien ne put leur convenir : ce qui agréait à l'un déplaisait à l'autre, et M. le baron d'Anthoine, maire de Marseille, ayant offert sa belle maison de campagne de Saint-Joseph, en attendant qu'un logement fut approprié dans l'enceinte de la ville, Leurs Majestés se décidèrent, le 12 octobre, non sans quelques hésitations, à se rendre à Marseille, en partirent en effet le samedi 15 du même mois, n'ayant vu absolument que le maire, M. de Saint-Vincens, pendant leur court séjour à Aix. Ces détails que nous abrégeons, sont consignés dans les rapports de cet excellent maire au préfet du département, le comte Thibaudeau.² Si Charles IV et sa cour ne s'arrêtèrent pas dans notre ville, la faute en fut surtout au peu de temps qu'on eut pour assigner au roi, à son arrivée, un logement autre qu'une auberge ; car si ce prince eût été reçu plus convenablement en descendant de voiture, il est probable qu'il se fût fixé à Aix, nonobstant les intrigues contraires. Dans

¹ Nous étions alors, depuis quinze ou dix-huit mois, secrétaire en chef de l'hôtel de ville, emploi que nous avons toujours regretté, même lorsque nous en avons exercé, pendant près de quinze ans, un autre plus lucratif et peut-être plus honorable : celui de greffier en chef de la cour royale, auquel le roi Louis XVIII nous appela le 13 décembre 1815. C'est de celui-ci que nous nous démissionnâmes spontanément le 7 août 1830, qui est le jour même où monseigneur le duc d'Orléans fut proclamé roi à Paris sous les noms de Louis-Philippe ; mais à Aix, il n'était encore reconnu qu'en qualité de lieutenant-général du royaume.

² *Registre de correspondance de la municipalité d'Aix*, tom. XIV, F° 90 et suiv., n^{os} 900 et suiv., lettres des 5, 7, 9, 12 et 13 octobre 1808.

LES RUES D'AIX

l'affreuse position où il se trouvait, quelle habitation en France pouvait le dédommager de celle de l'Escorial et de la perte de la couronne d'Espagne et des Indes ? Tout au monde ne lui était-il pas égal, indifférent, après les infâmes manœuvres dont il était la victime ?

Il faut ajouter au surplus que ce qui nous paraissait alors un immense avantage pour la ville, eût peut-être tourné à mal lorsque le gouvernement impérial cessa de fournir au malheureux monarque les subsides auxquels il s'était obligé ; ce que ne prévoyait que trop M. de Saint-Vincens qui nous le disait à l'oreille pour calmer notre désolation : « Et ne voyez-vous pas, c'étaient ses propres expressions, que si on ne le paye plus, il ruinera tous nos marchands et tous nos ouvriers, et qu'en attendant il nous avalera tous. » La vérité est aussi qu'il redoutait au dernier point la surveillance qu'il eut fallu exercer sur des princes dont il déplorait au fond du cœur la haute infortune¹.

Au coin opposé, après avoir dépassé la rue de Nazareth, se présente la maison que les Garidel possèdent depuis 1670.² A cette époque se trouvait, à côté de leur maison, un jeu de paume très fréquenté dans ce temps-la, appartenant à un nommé Pierre Lormier, et cet établissement occupait alors, avec la maison d'un

¹ Notre très honorable ami M. Laurent Lautard, de Marseille, a publié dans cette ville, chez Achard, 1826, en soixante-six pages in-8° et sous le nom d'un *vieux Marseillais*, une *Notice*, pleine d'intérêt, sur le séjour à Marseille du roi d'Espagne Charles IV, depuis la fin de 1808, jus qu'au printemps de 1812 ; notice dont le vénérable auteur a reproduit les principales circonstances dans ses *Esquisses historiques, ou Marseille depuis 1789 jusqu'en 1815, par un vieux Marseillais*, chez Olive, 1844, deux vol. in-8°, tom. II, pag. 218 à 244.

² Les Garidel sont connus à Aix depuis un Antoine Garidel reçu au parlement en qualité de procureur du roi pour les pauvres, en 1533.

LES RUES D'AIX

bourgeois nommé Paul, les maisons qui sont comprises actuellement entre la maison Garidel et l'ancien hôtel de Nibles ou de Vitrolles. C'est dans la seconde de ces maisons, réunie depuis peu d'années à la suivante par un aubergiste, M. Coste, que naquit, le 22 mai 1700, Michel-François d'André-Bardon, peintre d'histoire membre de plusieurs académies, fondateur et directeur perpétuel de celle de peinture de Marseille, mort à Paris le 13 avril 1783, étant directeur et l'un des membres les plus distingués de l'académie royale de peinture et de sculpture. D'André-Bardon était non-seulement peintre, mais encore poète et musicien. Ses ouvrages imprimés, tels qu'un *Traité de Peinture suivi d'un essai sur la sculpture* (Paris, 1765, 2 vol. in-12) ; une *Histoire universelle traitée relativement aux arts de peindre et de sculpter* (Paris, 1769, 3 vol. in-12) ; un travail sur le costume des anciens peuples, en 6 vol. in-4°, enrichi du 365 planches dessinées de sa main ; les vies de Jean-Baptiste et de Charles Vanloo, etc., lui firent le plus grand honneur. Le catalogue de ses tableaux, dont plusieurs existent encore à Aix, se trouve à la suite de son *Eloge historique*, par son élève d'Ageville (Marseille, 1783, in-12), et le *Dictionnaire des hommes illustres de Provence*, par Achard, comme la *Biographie Universelle* de Michaud, parlent trop au long de cet illustre compatriote pour que nous nous étendions davantage sur ce qui le regarde.

L'hôtel de Nibles, dont la façade est très remarquable par son architecture, appartenait, en 1650, aux Guidi, famille parlementaire ;¹ mais ce n'était encore qu'un jardin dépendant de leur

¹ Dominique de Guidi l'un de ses membres, exerçait cumulativement avec dispenses du roi, un office de trésorier de France et celui de conseiller au parle-

LES RUES D'AIX

maison située dans la rue Papassaudi. L'hôtel moderne ne paraît pas avoir plus d'un siècle d'existence, mais nous ne saurions préciser l'époque de sa construction, faute d'avoir vu les titres. Paul-Augustin d'Arnaud, seigneur de Nibles et baron de Vitrolles, troisième conseiller au parlement, de père en fils, le possédait au moment de la révolution, et a été le père de M. le baron de Vitrolles (Eugène-François-Auguste d'Arnaud), ministre d'Etat sous la restauration, lors de laquelle il a rempli un rôle des plus honorables. Ceci nous donne lieu de remarquer combien il faut se défier de ces mémoires apocryphes dont les auteurs, ne pouvant connaître tout ce qui concerne les personnages au nom desquels ils feignent d'écrire, commettent involontairement des anachronismes qui les trahissent. Dans ceux attribués à *une femme de qualité sur Louis XVIII, sa cour et son règne*,¹ on fait dire à ce prince que M. le baron de Vitrolles est le petit-fils du médecin Ailhaud, inventeur de la fameuse poudre purgative qui porte son nom,² lequel prenait aussi le titre de baron de Vitrolles, à cause d'une autre terre noble de Provence qu'il avait acquise et qui est située aux environs d'Apt et de Pertuis, tandis que la terre de Vitrolles, appartenant à la famille d'Arnaud, se trouve près de Sisteron, dans la Haute-Provence. C'est ainsi qu'il y a une troisième terre de Vitrolles aux environs d'Aix et non loin de Martigues, laquelle appartenait au marquis de Marignane. Mais les faiseurs de mémoires prétendus

ment. Il a laissé en manuscrit une *histoire du parlement de Provence*, depuis son institution jusqu'en 1660, qui est estimée. Ce magistrat mourut à Paris en 1680.

¹ *Mémoires d'une femme de qualité*, etc., deuxième édit., Paris, 1830, tom. III, chap. 17, pag. 258.

² Voyez au 1^{er} vol., pag. 513.

LES RUES D'AIX

historiques sont-ils tenus de savoir pareilles choses ? Non sans doute. L'essentiel pour eux est d'assaisonner leurs oeuvres d'anecdotes piquantes et de les vendre au public en lui donnant du vrai ou du faux; peu leur importe.

Après l'hôtel de Nibles, appartenant aujourd'hui à M. Mittre, confiseur, est une maison bâtie, lors de la construction du Cours, par Paul de Meyronnet, alors greffier des États de Provence et dont les descendants, divisés en deux branches, ont fourni plusieurs grands magistrats au parlement et à la cour des comptes, connus, les uns, sous le titre de marquis de Châteauneuf, les autres, sous celui de barons de Saint-Marc. Les maisons qui suivent jusqu'à la rue de la Miséricorde, ont été bâties, depuis la révolution, sur le sol qu'occupaient auparavant le couvent, le jardin et l'église des dames de la Miséricorde, fondées en 1658, comme nous l'avons dit ailleurs ;¹ c'est pourquoi nous n'y reviendrons pas. Toutes ces maisons, à partir de la rue de Nazareth, l'ancien hôtel de Nibles lui-même, sont actuellement livrées à l'industrie, du moins quant à leurs rez-de-chaussée, et n'offrent plus qu'auberges, cafés, débits de tabac, bureaux de diligences publiques, etc. Il en est de même des deux rues suivantes de cette ligne du Cours dont nous allons parler.

La première maison de l'île suivante est une de celles qui avaient été bâties au commencement du XVII^e siècle, lors de l'ouverture de la rue de la Miséricorde à l'extrémité de laquelle elle avait son entrée, et elle avait alors un jardin dont l'emplacement est aujourd'hui occupé par la seconde maison. L'une et

¹ Voyez au 1^{er} vol., pag. 573 et 574.

LES RUES D'AIX

l'autre appartenait, à cette époque, à Barthélemy Puech, conseiller au siège, dont le fils puîné, Louis-Scipion Puech, se distingua par son talent pour la poésie. Il excellait surtout dans la composition des noëls provençaux dont le plus connu est celui qui commence par ces vers :

Naoutres sian tres booumians
Qué dounan la boueno fortune, etc.

On dit qu'il l'avait imité du célèbre poète espagnol Lopez de Vega, et que cette imitation lui avait attiré des désagréments auprès du cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, qui, ayant examiné la pièce, rejeta les accusations intentées contre son auteur.¹

Le jardin de la maison Puech touchait, lors de la construction du Cours, celle d'un avocat nommé Geoffroy, actuellement occupée, depuis soixante ou quatre-vingts ans par le café Casati, après laquelle venait celle de Laurent Chantre, habile et riche teinturier, comme l'étaient ses pères, et dont la postérité a subsisté jusqu'à nos jours. Nous avons connu, dans notre enfance, trois frères, ses arrière-petits-fils, morts dans un âge avancé sans avoir été mariés ; l'un, trésorier-général de France ; l'autre, juge-garde de la monnaie ; et le troisième, chevalier de Saint-Louis, ancien garde-du-corps de Louis XV, qui se plaisait tant à nous raconter, au moins deux ou trois fois par semaine, les prodiges

¹ *Dict. des hommes illust. de Prov.*, par Achard, tom. II, pag. 128. Ce dictionnaire se trompe en faisant mourir Puech en 1687, et le P. Bougerel encore plus, en plaçant sa mort après l'année 1690. Né à Aix le 25 janvier 1624, Louis-Scipion Puech, prêtre et d'abord prieur de la Tour-de-Beuvon, était prieur de Buoux, dans le diocèse d'Apt, lorsqu'il mourut à Aix le 15 juin 1686. Il fut enterré, le lendemain, dans l'église des Augustins reformés, dits de Saint-Pierre, maintenant détruite.

LES RUES D'AIX

de valeur que la maison du roi, dont il faisait partie, avait faits à la mémorable bataille de Fontenoi. Mais ils n'habitaient plus leur maison paternelle qui avait été vendue, vers 1730, à Antoine de Laugier, chevalier de l'ordre de Saint-Michel et subdélégué-général de l'intendance de Provence, dont la fille unique épousa, en 1743, Charles-Alexandre de Mazenod, président à la cour des comptes, père et aïeul des deux évêques de Marseille de ce nom,¹ nés l'un et l'autre dans la maison dont nous parlons, que M. Roman de Tributis, notre parent et ami, possède actuellement.

Un Antoine Gros, dont la sœur avait épousé Laurent Chantre, est le plus ancien propriétaire qui nous soit connu de la belle et vaste maison qui suit et qui fait le coin dans la rue des Grands-Carmes. C'était alors une hôtellerie à l'enseigne du *Cheval-Blanc*, dont on donna depuis le nom à la rue qui, de l'autre côté du Cours, est alignée à celle des Grands-Carmes. Cette hôtellerie fut acquise, vers 1660, par François de Gantès, seigneur de

¹ Charles-Fortuné de Mazenod, chanoine de Saint-Sauveur, né à Aix le 27 avril 1749, sacré évêque de Marseille en 1823, démissionnaire en 1837, mort à Marseille le 22 février 1840, sur la fin de sa quatre-vingt-onzième année, emportant les regrets sincères et unanimes de ses diocésains ; et Mgr Chartes-Joseph-Eugène de Mazenod, né à Aix le 1^{er} août 1782, dernier mâle de son honorable famille, fondateur de la première maison des Missionnaires de Provence, établie à Aix en 1816, nommé évêque d'Icosie *in partibus* et sacré à Rome en 1832, lequel marche aujourd'hui très dignement sur les traces de son oncle qu'il a remplacé en 1837. - Voyez *l'Oraison funèbre de Mgr Charles-Fortuné de Mazenod, ancien évêque de Marseille*, etc., par M. l'abbé Jeancard (Marseille, Olive, 1840, in-8°) Outre ce qui touche à ce saint évêque, on y trouve (pag. 61 et suiv.) une intéressante notice sur M. Charles-Antoine de Mazenod, son frère aîné et père de Mgr l'évêque actuel, né en 1745, mort en 1820, ancien président à la cour des comptes d'Aix, etc.; magistrat très recommandable par ses lumières et son intégrité, qui a laissé en manuscrit une foule d'écrits importants sur l'histoire de Provence et celle des cours souveraines du pays.

LES RUES D'AIX

Valbonnette, l'un des plus célèbres procureurs-généraux qu'ait eu le parlement d'Aix, et sur lequel nous avons une excellente notice, par M. Mouan, avocat, sous-bibliothécaire de la ville.¹ La famille de Gantès qui, depuis plus d'un siècle, a cessé d'avoir sa résidence à Aix, y avait produit plusieurs personnages de mérite dont on peut lire les éloges dans le *Dictionnaire des hommes illustres de Provence*, par Achard, auquel nous renvoyons nos lecteurs.

² C'est elle qui avait fait rebâtir la maison dont nous parlons, telle qu'elle est aujourd'hui, et que Louis-Henri de Gantès, petit-fils de François, vendit, en 1716, à Marc-Antoine d'Albert Duchaine, marquis de Fos-Amphoux. Nous avons parlé autre part ³ de ce brave marin, qui revendit cette maison en 1742, neuf ans avant sa mort, à M. Jaubert, marchand, et celui-ci à M. Guion en 1750. C'est du fils de ce dernier que M. Guérin, propriétaire actuel, l'a acquise en 1823.

Cette maison est célèbre dans Aix par le déplorable événement du dimanche 12 décembre 1790, qui fut suivi de l'épouvantable tragédie dont le souvenir nous glace encore de terreur. Depuis longues années, un cercle d'hommes, appelé communément le *Cercle de Guion*, du nom du propriétaire de la maison, en occu-

¹ Voyez cette notice dans le *Mémorial d'Aix* du 29 août 1841.

² Ce sont 1° Jacques de Gantès, savant dans les langues orientales et dans la plupart de celles de l'Europe, né à Aix le 4 février 1567, mort dans la même ville, dont le commandement lui avait été confié lors des ravages qu'y faisait la peste, le 12 juin 1631 ; 2° François de Gantès, procureur-général qui donne lieu à cette note, fils du précédent, né le 2 février 1596, à Aix, où il mourut le 15 mars 1679 ; 3° et Jean-François de Gantès, militaire distingué par sa bravoure, lieutenant-général en 1762, commandeur grand'croix de l'ordre de Saint-Louis en 1771, né à Aix le 29 janvier 1702, mort à Paris le 4 avril 1776. -- Nous donnons ces dates ici pour servir à corriger celles qu'on trouve dans le dictionnaire d'Achard et qui sont inexactes ou incomplètes.

³ Voyez au tome 1^{er}, *rue du Séminaire*, pag. 457.

LES RUES D'AIX

paît le rez-de-chaussée. Les sociétaires se composaient de nobles, de bons bourgeois et de la plupart des officiers de la garnison ; c'est dire assez que leurs opinions politiques sympathisaient peu avec celles émises depuis 1789. Dans le café Casati dont nous avons parlé un peu plus haut, se réunissaient ceux des artisans que les nouvelles réformes froissaient dans leurs sentiments et qu'elles privaient de travail. Ces deux réunions avaient conçu le projet d'en former une autre où tous leurs membres seraient admis indistinctement, sous le nom d'*Amis de la Religion et du Roi* ; d'autres disent sous le titre des *Amis de l'Ordre et de la Paix*. La société patriotique des *Amis de la Constitution*, qui s'était établie, en 1789, dans l'ancienne chapelle des Messieurs, dépendante du collège Bourbon, au quartier de Saint-Louis, vit des adversaires et même des ennemis dans les membres de la réunion projetée, et résolut de s'y opposer. Elle était généralement composée de jeunes avocats, de marchands, de riches artisans, etc., ce qu'on appelait avant la révolution le tiers-état.

Dans l'après-midi du dimanche 12 décembre, cette société des *Amis de la Constitution* envoya des députés au club dit des *Anti-Politiques*, c'est-à-dire des *Amis du vrai*, pour lui demander affiliation. Ce club avait été fondé depuis peu dans l'ancienne église des Bernardines, au quartier de Villeverte, par le fameux abbé Rive, bibliothécaire de la province, ennemi déclaré des anciens administrateurs, notamment de M. l'archevêque Boisgelin et de M. Pascalis,¹ duquel il demandait hautement la tête

¹ Jean-Joseph-Pierre Pascalis, célèbre avocat au parlement d'Aix, natif du lieu d'Eyguières, près de Salon, avait été deux fois assesseur d'Aix, procureur du pays de Provence : la première, en 1773 et 74 ; la seconde, en 1787 et 88. Il avait été l'un des plus vigoureux adversaires de Mirabeau dans le procès de celui-ci contre sa femme, mademoiselle de Marignane.

LES RUES D'AIX

dans des pamphlets dont il inondait le public. Les Anti-Politiques appartenant presque tous à la classe des cultivateurs, flattés de cette demande en affiliation, suivirent en masse les députés quand ceux-ci retournèrent auprès de leurs commettants, et l'affiliation fut jurée d'un commun accord entre les membres des deux sociétés avec des acclamations et des transports de joie inimaginables. Les Amis de la Constitution délibérèrent à leur tour de reconduire en masse les Anti-Politiques chez eux et dans ces trois promenades, les uns et les autres suivirent la grande allée du Cours aux cris de *Ça-ira ! Vive la nation ! A bas les aristocrates !* La dernière se composait de plus de sept ou huit cents personnes. On prétend que lors du passage des premiers députés, un coup de sifflet s'était fait entendre, parti du café Casati, ce qui avait paru une injure dirigée contre ces députés. On prétend aussi que lorsque défilèrent sur le Cours les deux sociétés réunies, vers cinq heures et demie du soir, plusieurs membres du cercle de Guion étaient accourus sur la porte extérieure et dans le vestibule de ce cercle et avaient même hué et proféré des injures grossières contre les deux clubs qui passaient. Des coups de feu furent tirés aussitôt de part et d'autre, qui blessèrent plusieurs personnes et bientôt le désordre fut à son comble sur le Cours. Les officiers du régiment de Lyonnais qui se trouvaient en ce moment dans le cercle de Guion, en sortirent l'épée à la main pour se réfugier au corps-de-garde établi sur la place des Carmélites et de là aux casernes. Les autres membres du même cercle s'évadèrent par la petite porte ouverte sur la rue des Grands-Carmes, et plusieurs coururent de très grands dangers jusqu'à leur arrivée chez eux. La municipalité, accourue sur les lieux, ne put apaiser momentanément le désordre

LES RUES D'AIX

qu'en faisant murer sur-le-champ les fenêtres du cercle qui avaient été mises en pièces à coups de pierres ; mais l'effervescence populaire se renouvela pendant la nuit. Des ordres furent donnés au régiment de Lyonnais de quitter la ville incontinent et de se diriger en partie sur Lambesc, en partie sur Roquevaire. On craignait que sa présence à Aix ne servît qu'à augmenter la fermentation, peut-être même à amener la guerre civile. Cependant les soldats avaient refusé de prendre parti pour leurs officiers et en amenèrent même, quelques jours après, sept liés et garrotés dans les prisons d'Aix. Ceux-ci étaient accusés d'avoir voulu fondre à main armée sur les habitants et n'en avoir été empêchés que par la résistance énergique d'un sous-lieutenant, M. François Ferriol, mort à Aix en 1813, étant général de brigade en retraite, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Des ordres furent encore donnés pour faire venir à Aix au plus tôt quelques cents hommes du régiment suisse d'Ernest, alors en garnison à Marseille, ainsi qu'un détachement de la garde nationale de la même ville. Ces gardes nationaux, auxquels s'étaient joints une foule de malfaiteurs, la plupart Grecs, Génois, Piémontais, etc., dont Marseille abonde, étant arrivés, la première opération des agitateurs fut, dès le plus grand matin du lundi 13 décembre, d'aller se saisir de la personne de M. Pascalis établi depuis plusieurs mois dans la maison de campagne de son ami M. Mignard, située à une lieue de la ville en-dessus du vallon des Pinchinats. On regardait M. Pascalis comme le chef des contre-révolutionnaires, depuis le fameux discours d'adieu qu'il avait prononcé à la tête de plusieurs de ses collègues, à la dernière séance de la chambre des vacations du parlement, au mois de septembre précédent. On l'accusait aussi d'être en correspondance avec les princes frères de Louis XVI, alors émi-

LES RUES D'AIX

grés ; de vouloir faire prendre la cocarde blanche dans Aix et dans le reste de la Provence, etc. On aurait dû se souvenir bien plutôt de son *Mémoire sur la contribution des trois ordres aux charges publiques*, publié en 1787, et qui avait si puissamment contribué à amener cette égalité réclamée par le tiers-état. Averti maintes fois des dangers qu'il courait, principalement par suite des pamphlets de l'abbé Rive, il avait eu le véritable tort de les mépriser et il se repentit trop tard de son aveugle imprudence. Conduit comme prisonnier devant la municipalité, celle-ci crut que ses jours seraient plus en sûreté en le faisant traduire aux prisons alors situées dans l'enceinte des casernes, hors la porte Saint-Jean, et dont elles occupaient une partie. Ce fut un premier supplice pour ce malheureux qui, dans ce trajet, fut accompagné constamment par les cris de *çà-ira ! à la lanterne !*

Plusieurs personnes furent également recherchées comme complices de M. Pascalis, notamment M. Dubreuil, ancien assesseur, qu'on accusait avoir dit que le sang coulerait dans les rues si on attentait à la vie du premier ; MM. Darbaud et Armand anciens procureurs ; les présidents de Mazenod et d'Albert. Langlèz, père et fils, menuisiers ; Coppet, gantier ; Mignard, beau-père de M. d'André, député d'Aix à l'assemblée nationale, et autres. Mais la plupart eurent le bonheur de s'échapper et ceux qui furent arrêtés recouvrèrent leur liberté ainsi que les sept officiers de Lyonnais, lorsque les esprits furent plus calmes. Ce fut dans cette matinée toutefois que l'infortuné marquis de la Roquette,¹ dont nous avons parlé plus haut, fut enlevé de son

¹ Gaspard-Louis-Cassien-Antoine de Maurellet, seigneur de Cabriès et marquis de la Roquette. Il laissa après lui un frère, officier au régiment de Beaujolais, dernier mâle de sa famille, qui périt misérablement, trois ans après, dans une prison de Paris.

LES RUES D'AIX

lit où il reposait paisiblement, et conduit dans les prisons d'où il ne devait sortir que pour aller à la mort. Quel était son crime ? Son cocher avait eu l'affreux malheur, quelques années auparavant, d'écraser un enfant sous les roues de sa voiture, et le maître paya de sa vie cette fatale imprudence dont il avait néanmoins dédommagé de son mieux les parents de la victime.

Le reste de la journée ne fut pas moins orageux. A la requête de l'accusateur public, le nouveau tribunal de district qui remplaçait les anciens tribunaux, commença l'instruction d'une procédure sur les évènements arrivés la veille au cercle de Guion, et une quinzaine de témoins ayant été entendus, M. de Guiramand,¹ vieillard de soixante-dix-sept ans, ancien officier d'infanterie et chevalier de Saint-Louis, fut décrété de prise de corps, ainsi que divers officiers du régiment de Lyonnais, prévenus : l'un, d'avoir le premier fait feu sur les membres des deux cercles constitutionnels qui venaient de s'affilier entre eux, lorsque ceux-ci avaient repassé sur le Cours ; les autres, d'avoir également fait feu sur les mêmes personnes, de leur avoir donné des coups d'épée ; enfin, d'avoir voulu entraîner leurs camarades et leurs soldats à venir venger sur les habitants la querelle des habitués du cercle de Guion. Cette procédure fut continuée les jours suivants, et plus de deux cent cinquante témoins furent entendus, toujours sur les évènements du 12 décembre, et jamais sur ceux du surlendemain mardi. Elle fut imprimée dans le temps,² et les exemplaires en sont encore assez répandus dans Aix, pour que

¹ André-Raymond de Guiramand ; il était alors écuyer de l'académie royale d'équitation établie à Aix, et avait succédé dans cet emploi à Claude de Guiramand, son père.

² A Aix, chez les frères Mouret, in-8°. Elle se compose de cinq parties contenant entre elles 451 pages d'impression.

LES RUES D'AIX

chacun puisse se convaincre qu'elle n'eut réellement d'autre but que celui d'incriminer les trois victimes dont nous allons parler, les officiers de Lyonnais qui fréquentaient le cercle de Guion, et généralement tous les membres de ce parti, alors désignés sous les noms *d'aristocrates* et de *contre-révolutionnaire*, comme ils l'ont été depuis sous celui de *royalistes*.

Vers le milieu de cette journée de lundi, les Anti-Politiques, toujours mûs par l'abbé Rive, leur président, délibérèrent de faire accélérer *pour le lendemain* le jugement de M. Pascalis, afin que leurs frères, les Marseillais, pussent emporter chez eux la nouvelle de *la fin de cette affaire*. Ce sont les propres termes de cette délibération, telle qu'elle fut portée à la société des *Amis de la constitution* où déjà des Marseillais avaient demandé avec instance que *M. Pascalis fût pendu*. Le procès-verbal de la séance de cette société constate que des députés ayant été envoyés par elle aux trois corps administratifs,¹ pour les remercier de leur infatigable activité tendante à assurer la tranquillité publique, l'un d'eux répondit que *lorsque la patrie est en danger, on peut et on doit outre-passer la loi, ci qu'on lui obéit même en la transgressant*. Ces paroles imprudentes, mais proférées sans doute dans de bonnes intentions, puisqu'il s'agissait du maintien de la tranquillité publique, ne portèrent-elles pas leur fruit le lendemain, dans un sens bien opposé, comme on va le voir ?

En effet, le lendemain mardi, 14 décembre, jour à jamais néfaste dans les annales d'Aix, dès huit heures du matin, les méchants s'attrouperent en grand nombre sur le Cours et l'on y

¹ C'étaient le directoire du département des Bouches-du-Rhône, dont l'assemblée nationale constituante avait fixe le siège à Aix ; le directoire du district d'Aix, et la municipalité de cette ville. Ces trois administrations tenaient leurs séances à l'Hôtel-de-Ville.

LES RUES D'AIX

résout la mort de M. Pascalis. Dès le lundi soir (il faut s'en souvenir) avait paru cet atroce pamphlet de l'abbé Rive, dont nous avons parlé plus haut,¹ intitulé *Lettre des vénérables frères Anti-Politiques, etc., à M. Martin, fils d'André, etc.*²

On se porte donc, en compagnie des Marseillais, aux casernes où étaient alors situées les prisons, et l'on demande à cris redoublés que la victime soit livrée au peuple. Le détachement d'Ernest, arrivé la veille, ne reçoit aucun ordre de la part des autorités et lorsque, après l'événement, il voulut se plaindre de ce défaut d'ordre pour se justifier de son inaction, les autorités lui répondirent, pour se disculper elles-mêmes, que cet ordre était implicitement renfermé dans celui qui lui avait été donné à son arrivée de veiller au maintien du repos public. Etrange reproche dans la bouche de ceux qui, dans l'instant même, décernaient des couronnes civiques au sous-lieutenant Ferriol et aux soldats de Lyonnais, pour avoir refusé d'obéir à leurs officiers sans une réquisition expresse de la municipalité ! La garde nationale, composée de plus de trois mille hommes, ne reçut d'ailleurs elle-même aucun ordre, et l'on ne peut que déplorer une telle apathie en présence des dangers que courait M. Pascalis.

La municipalité envoie cependant trois de ses membres aux casernes ; mais sur leur route, on leur dit que les prisons ont été violées et que M. Pascalis a été décapité. Ils arrivent néanmoins à leur destination et ils apprennent qu'il n'en est encore rien. Le peuple les entoure et les menace pour qu'ils donnent l'ordre au geôlier de livrer les prisonniers. Ils résistent, et l'on se porte

¹ Voyez ci-dessus pag. 102.

² A Aix, de l'imprimerie des vénérables Frères Anti-Politiques, *vraies foudres* des Pascalis et de tous les anti-nationaux, ce 13 décembre 1790.

LES RUES D'AIX

aussitôt dans les habitations voisines des casernes pour chercher des échelles à l'effet d'escalader le mur d'enceinte de la cour des prisons, auquel on tente même de faire une brèche en faisant approcher le canon. Enfin on s'empare des officiers municipaux et l'on prend la main tremblante de l'un deux qu'on force ainsi à tracer sur un carré de papier l'ordre fatal d'ouvrir les prisons.

MM. Pascalis et de la Roquette en sont aussitôt enlevés et traînés sur le Cours où devait se consommer le sacrifice. D'affreux cris de mort les avaient accompagnés depuis leur sortie des prisons, et arrivés sur le Cours, M. Pascalis est pendu le premier au reverbère placé dans la grande allée, devant la maison qu'il habitait (celle de M. de Saint-Julien, un peu au-dessous de la Fontaine-Chaude), après quoi, M. de la Roquette est pendu au réverbère qui se trouvait en face de son hôtel que nous avons indiqué précédemment. Ces malheureux demandent avant de mourir qu'on leur amène des confesseurs, mais leurs assassins leur répondent que c'est-là une vieille coutume abolie par la révolution. Ceux des officiers municipaux qui étaient demeurés à l'Hôtel-de-Ville, apprenant que les prisons ont été forcées, se mettent en marche pour voler au secours des prisonniers menacés. Mais quand ils arrivent sur le Cours, tout était fini. Espérant cependant que les victimes pouvaient respirer encore, ils veulent faire détacher les cordes : « Oui, s'écrie un jeune homme ; faites-les descendre, pour que nous portions les têtes à Marseille. » Saisis d'épouvante, les officiers municipaux se retirent, convaincus que leur présence est inutile, et n'ayant plus qu'à gémir sur ces atrocités. Il était alors dix heures du matin.

Quelques heures après, se passe une nouvelle scène d'horreur. On venait d'apprendre que le chevalier de Guiramand, décrété

LES RUES D'AIX

de prise de corps, ainsi qu'on l'a vu, avait été arrêté dans le territoire de Meyreuil, au château de Valbriant, où il s'était retiré après l'évènement du cercle de Guion. Sa mort était résolue. Les méchants se portent en foule à sa rencontre sur le cours Sainte-Anne ; on l'enlève sans peine des mains des dix ou douze paysans de Meyreuil qui l'amenaient dans les prisons, et il est conduit sur le Cours où il subit le même sort que MM. Pascalis et de la Roquette ; en un mot, il est pendu vers le bas du Cours, à un arbre de la grande allée en face de la maison d'Esparron, aujourd'hui de Sinéty.¹

Cependant, averties par l'exemple des premières victimes, les autorités auraient dû prendre des mesures pour prévenir ce nouvel assassinat. Mais comme tous les honnêtes gens, les administrateurs eux-mêmes étaient sans doute dans la consternation et l'effroi ;² car il serait injuste de les soupçonner de connivence avec les meurtriers. Les Marseillais se retirent enfin, emportant avec eux la tête du *pendu Pascalis*, comme l'appela depuis l'abbé Rive dans de nouveaux pamphlets ; ils enterrèrent néanmoins cette tête, à mi-chemin,

¹ C'est à ce même arbre qu'avait été pendu, le 28 mars 1789, en vertu d'un arrêté du parlement, l'un des paysans qui avaient pillé les greniers publics, dans l'après-midi du 25 du même mois, jour de la fête de l'Annonciation. - Voyez au tom. 1^{er}, pag. 79 et 80.

² La municipalité ne dressa procès-verbal de tous ces événements que le 17 mars 1791, trois mois après qu'ils avaient eu lieu (tom. III des *Délibérations*, f^{os} 240 à 255, aux archives de l'Hôtel-de-Ville) ; encore ce procès-verbal n'est-il revêtu que de cinq signatures, tandis qu'il devrait porter celles des douze officiers municipaux et même celles du procureur de la commune et de son substitut. Il est aisé de voir, en le lisant, que ses rédacteurs ont employé tous leurs efforts pour justifier leur impuissance de faire le bien dans cette terrible circonstance. Au reste, tous les torts y sont rejetés sur ceux qu'on appelait les ennemis du nouvel ordre de choses. C'est ainsi que dans toute la France on accusait alors les gentilshommes d'incendier eux-mêmes leurs châteaux pour se ménager le plaisir de calomnier la révolution.

LES RUES D'AIX

dans un champ auprès du relais du Pin, honteux
apparemment de rentrer dans Marseille avec un pareil
trophée.

Beaucoup de familles avaient déjà quitté la ville à l'époque
de ces évènements ; un bien plus grand nombre encore en
sortirent aussitôt après et c'est de là, à proprement parler,
que date l'émigration qui a si fort accéléré la décadence de
la ville d'Aix.

Nous avons dit plus haut que la procédure instruite par le
tribunal de district, fut absolument dirigée contre les
habitués du cercle de Guion comme étant les premiers
auteurs du désordre du 12 décembre, et conséquemment de
tous les malheurs qui s'ensuivirent. Mais à qui persuadera-
t-on jamais que trente ou quarante personnes réunies en ce
moment-là dans ce cercle, aient eu la folle témérité d'en
provoquer sept ou huit cents ; et n'est-il pas plus rationnel
de croire que parmi celles-ci se trouvaient les chefs des
agitateurs qui avaient reçu le mot d'ordre pour fondre sur
leurs ennemis, les aristocrates ? Dès lors, les agresseurs
furent ceux-là mêmes qui se plaignirent d'avoir été
attaqués et qui s'en vengèrent si cruellement. Les officiers
de Lyonnais, emprisonnés les jours suivants, demandèrent
à fournir la preuve qu'ils n'avaient mis l'épée à la main
que pour sauver leur vie menacée, et puisque celle
justification leur fut refusée,¹ n'en résulte-t-il pas
évidemment qu'on savait bien qu'ils n'étaient vérita-
blement pas les agresseurs ? Toute autre réflexion serait
superflue et nous avons hâte d'en finir avec ces horreurs
pour continuer notre description historique du Cours.
Sur le coin opposé à ce malheureux cercle de Guion, à
l'ou-

¹ Voir la procédure imprimée, troisième partie intitulée *Réquisition de M. le commissaire du roi*, etc., pag. 19.

LES RUES D'AIX

verture de la rue des Grands-Carmes, se trouvait, du temps de l'hôtellerie du Cheval-Blanc, une autre auberge à l'enseigne de la Croix-d'Or que les PP. Grands-Carmes réunirent depuis à leur couvent pour y faire l'entrée de leur cloître, telle qu'elle existait au moment de la révolution. Ces religieux, fondés en 1257 dans l'ancienne ville des Tours, n'étaient établis dans le voisinage du palais des comtes de Provence que depuis 1359.¹ Leur couvent s'étendait, quant à sa façade sur le Cours, jusqu'à ces deux petites maisons bâties en pierres de taille de bas en haut et d'une parfaite symétrie qui touchent celle appartenant aujourd'hui à M. Bérage. Ces deux maisons n'en formèrent d'abord qu'une seule qui était la propriété des Séguiran seigneurs d'Auribeau, éteints depuis au-delà d'un siècle, et nous ignorons l'époque où elle a été divisée en deux. La maison Bérage qui suit, appartenait, lors de la construction du Cours, à la famille de Montauron, d'où elle a passé successivement aux Isoard de Chenerilles, aux Le Blanc l'Uveaune, et en 1762 aux propriétaires actuels. Toutes ces maisons dont nous venons de parler, depuis le coin de la rue des Grands-Carmes et l'ancien couvent de ces religieux lui-même, ont été converties, depuis la révolution, en magasins, cafés, bureaux de tabac, etc., et si nous rétrogradons jusqu'à l'hôtel des Princes, par lequel nous avons commencé la description de cette ligne du Cours, nous ne trouvons actuellement que l'hôtel d'Arbaud-Jouques dont le rez-de-chaussée ne soit pas occupé par des industriels de toute nature.

A l'occasion des Le Blanc l'Uveaune dont nous venons de parler, nous devons noter que Jean-Baptiste-Benoît Le Blanc, plus connu sous le nom de Servane qui était celui d'une autre

¹ Voir au 1^{er} vol., pag. 228 et 233.

LES RUES D'AIX

de ses terres, né en 1739 dans la maison en question, et conseiller au parlement, comme l'avaient été son père et son aïeul, fut nommé, en 1792, suppléant à la convention nationale. Mais il n'y fut appelé que deux ans plus tard en remplacement de l'une des victimes de la tyrannie de Robespierre, c'est-à-dire bien après le procès de l'infortuné Louis XVI, en sorte qu'il n'eut aucun vote à exprimer dans cet exécrationnel procès. C'est ce que nous sommes bien aise de constater pour l'honneur de notre patrie qui, ayant fourni depuis 1789 aux diverses assemblées nationales (à l'exception de la convention) et aux chambres législatives, tant d'hommes de mérite et de talent tels que les Mirabeau, les Bouche, les d'André, les Portalis, les Siméon, les Eméric-David, les Fauris Saint-Vincens, les Thiers, etc., peut se glorifier de n'avoir produit aucun régicide. Cette remarque n'a encore été faite nulle part et il nous tardait d'avoir l'occasion de la signaler à nos compatriotes.

Les maisons qui suivent, appartenant à la rue Tournefort, nous passerons à l'hôtel du Poët, situé entre cette rue et la place des Carmélites, et dont la principale façade vise sur le Cours. C'était anciennement un moulin à eau construit en dehors des murs de la ville, à la droite en sortant par la porte Saint-Jean, où l'on venait moudre journellement les blés employés par les boulangers, et qui fut acquis, en 1573, par Claude Margalet, célèbre jurisconsulte.¹ L'écluse de ce moulin, située à peu de distance

¹ Il était natif de Saint-Paul-lès-Durance, et publia un *Traité du style de la cour des soumissions*, qui a été imprimé deux fois à Avignon, l'une en français en 1554, in-8° ; l'autre en latin en 1559, in-4°. Cet ouvrage, plus estimable qu'estimé, au dire d'Achard (*Dict. des hommes illust. de Prov.*), est absolument hors d'usage depuis les nouvelles lois sur la procédure.

LES RUES D'AIX

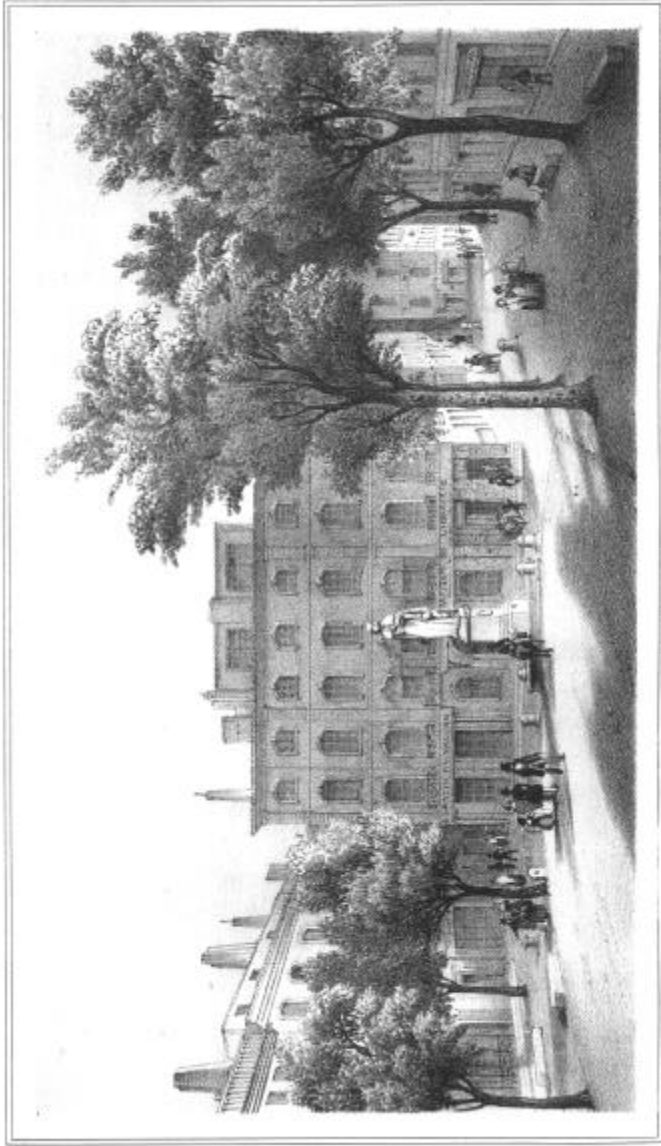
et au midi de la porte de la ville, se prolongeait sous les maisons qui forment actuellement le pâté adossé à l'hôtel du Poët, du côté du levant et même sous les maisons de l'île suivante, visant, d'une part, sur le Pont-Moreau, et de l'autre, sur la rue de La Cépède. Pour franchir cette écluse qui coupait le chemin conduisant à Saint-Maximin et à Toulon, il y avait là un pont en pierres qu'on a appelé depuis lors le Pont-Moreau et dont nous nous occuperons ci-après. Les Margalet possédaient encore ce moulin lorsqu'il fut enclos dans la ville en 1646, mais nous ignorons si c'est d'eux qu'Henri Gautier l'acheta vers 1730.

Henri Gautier, né à Aix en 1676, était, dit-on, premier clerc de Jean-Claude Guyon, notaire de la province, lorsqu'à la fin de l'année 1717, la trésorerie générale des Etats de Provence étant venue à vaquer, il ne se présenta aucun concurrent pour l'obtenir. Dans une assemblée des consuls et assesseur d'Aix, en leur qualité de procureurs-nés du pays, il fut résolu de nommer provisoirement un caissier, et M. Guyon proposa son premier clerc dont il connaissait l'intelligence et la probité. Celui-ci fut donc établi caissier et, quelques mois après, des bailleurs de fonds ayant pris de la confiance en lui, le bail de la trésorerie fut passé à l'un d'eux conjointement avec Henri Gautier qui en fut, en réalité, le gérant. Ce bail fut renouvelé depuis, d'abord sur les mêmes deux têtes, puis sur la sienne seulement, et il exerça ces fonctions jusqu'à la fin de l'année 1750.

Ce fut pendant ce long espace de temps qu'il fit une fortune considérable ; qu'il reçut du roi LOUIS XV des lettres d'annoblissement en 1724 ; qu'il acquit successivement les terres nobles du Poët, du Vernègues, de Valavoive, etc., et qu'il fit bâtir la belle maison dont nous parlons. A l'exemple de tous ceux qui l'ont citée dans leurs ouvrages sur Aix, nous lui don-

LES RUES D'AIX

RUES D'AIX.



J. V. LACROIX.

Aix, d'été, Aix.

1871. Aix, d'été, Aix.

Vue du Cours.
(Côté supérieur.)

LES RUES D'AIX

LES RUES D'AIX

nerons le nom d'hôtel, quoiqu'il n'ait ni cour, ni jardin. Son propriétaire acquit enfin une charge de conseiller au parlement pour son fils, maria ses quatre filles dans des familles nobles et mourut en 1757, comblé d'années, de biens et de vertus, car il fut toujours aussi probe qu'heureux dans ses entreprises.

Un seul de ses petits-fils se maria, et cette grande fortune a péri avec eux pendant la révolution. L'un d'eux, officier de cavalerie, connu sous le nom du chevalier du Vernègues,¹ a joué un rôle pendant l'émigration, comme agent secret du roi Louis XVIII auprès de diverses cours étrangères. Il avait même épousé une princesse russe parente du Czar, et il est mort sans enfants, à Florence en 1831. Sa correspondance avec son souverain est très curieuse pour l'histoire du temps et nous pensons qu'elle devrait être imprimée. Nous dirons autre part² que du balcon de l'hôtel du Poët, S. A. R. Monsieur, comte de Provence (depuis Louis XVIII) avait vu les jeux de la Fête-Dieu dont on lui donna la représentation en 1777. Nous ajouterons que S. A. R. le comte d'Artois, son auguste frère (depuis Charles X), y fit défiler de même le Guet, dans la nuit du 29 au 30 septembre 1814.³ Qui ne se rappelle avec la plus vive émotion le joyeux et franc enthousiasme qui animait alors tous les cœurs !... La pharmacie de M. Icard, propriétaire actuel de cet hôtel, le cabinet de lecture, la librairie et

¹ Joseph- Hilarion de Gautier du Vernègues, né à Aix le 8 août 1757, deux mois avant la mort de son aïeul. Son frère aîné, M. du Poët, était conseiller au parlement au moment de la révolution, et ses deux autres frères, MM. d'Avalon et de Badasset, étaient : l'un, capitaine d'infanterie ; l'autre, officier de marine, à la même époque. Tous les quatre avaient émigré.

² Voyez ci-après, *rue du Louvre*.

³ Sur le passage de S. A. R. Monsieur comte d'Artois, à Aix, au mois de septembre 1814, voyez notre 1^{er} vol., pag. 44 et surtout la correction, pag. 660.

LES RUES D'AIX

la typographie de M. Aubin, où s'impriment les *Rues d'Aix*, occupent aujourd'hui cette belle habitation. On y jouit d'une vue délicieuse, étant placée à la tête du Cours, en face de deux des allées de cette magnifique promenade. Passons maintenant à la ligne méridionale¹ bâtie, avons-nous dit, sur la lisière du sol des anciens prés et jardins de l'archevêque et où devait être construite une rue qu'on eût appelée la rue de l'Archevêché. Cette ligne fait suite à l'ancien couvent des Carmélites et aux jolies maisons bâties par ces religieuses sur la place qui porte leur nom, après lesquelles M. le président Bret en a fait construire, il y a peu d'années, une autre fort belle occupée actuellement par un vaste café très fréquenté. C'est la première maison de cette île qui vise sur le Cours où elle se lie à la maison de la famille Bret, à qui appartient aussi l'immense jardin des Carmélites, situé au midi de ces divers bâtiments. C'est le long de ce jardin que passait, avant 1646, le petit chemin qui, au sortir de la ville par la porte Saint-Jean, contournait le moulin de Margalet et se dirigeait vers les Boucheries et Saint-Lazare où il se jetait dans le chemin de Marseille partant de la porte des Augustins.²

¹ On nous a demandé souvent ce que nous entendions par ligne méridionale ou septentrionale, orientale ou occidentale. La ligne méridionale est celle qu'on a à sa gauche en allant du levant au couchant et à sa droite, en revenant du couchant au levant ; comme la ligne septentrionale est celle qu'on a à sa droite en allant du levant au couchant et à sa gauche en revenant du couchant au levant. De même, la ligne orientale est celle qu'on a à sa droite en allant du midi au nord et à sa gauche, en revenant, dit nord au midi ; comme la ligne occidentale est celle qu'on a à sa gauche en allant du midi au nord et à sa droite, en revenant du nord au midi. Mais, nous dit-on, le soleil frappe sur ce que vous appelez la ligne septentrionale et n'éclaire pas la ligne méridionale ; on ne veut pas voir que ce sont les maisons bâties sur celle-ci qui la mettent à l'ombre.

² Ci-dessus, pag. 122 et 123.

LES RUES D'AIX

Les deux maisons suivantes avant d'arriver à la rue du Cheval-Blanc ou de la Monnaie, sont les premières qui furent bâties de ce côté du Cours, de 1646 à 1650, par deux riches marchands, Louis Perrin et Prosper Gassendi, qui, en se retirant du commerce, voulurent jouir de l'aisance qu'une honnête industrie leur avait procurée. L'un et l'autre acquirent ensuite des offices de secrétaire du roi et donnèrent ainsi la noblesse à leur postérité ; mais ces deux familles sont éteintes. C'est dans la première de ces maisons qu'était né, le 8 octobre 1681, le chevalier Denis-Marius de Perrin, capitaine au régiment de Péquigny, mort en 1754, décoré de la croix de Saint-Louis.¹ On doit à cet aimable littérateur la publication des immortelles lettres de madame de Sévigné à madame de Grignan sa fille, dont il donna quatre volumes en 1734, et deux autres volumes en 1737. Ayant découvert de nouvelles lettres chez madame de Simiane, fille et petite-fille de ces dames, il forma du tout une nouvelle édition qu'il publia en 1754. On regrettera toujours que lorsque les quatre premiers tomes parurent, les lettres de madame de Grignan à sa mère, aient été détruites, sacrifiées, dit-on, à un scrupule de dévotion. Les Meyronnet, marquis de Châteauneuf, conseillers au parlement de père en fils pendant plusieurs générations, acquirent la belle maison des Perrin en 17.. et l'ont

¹ C'est dans le dictionnaire d'Achard que nous puisons cette date de la mort du chevalier de Perrin, qu'il fixe au 19 janvier 1754. Mais nous avons peine à y croire, puisque c'est en cette même année que parut son édition des *Lettres* de madame de Sévigné, plus ample et plus correcte qu'aucune des précédentes. Au surplus, l'éditeur avait publié plus anciennement les *Muses rassemblées par l'amour*, idyle mise en musique par Campra ; Paris, Estienne, 1723, in-8°. Denis-Marius de Perrin, était l'avant-dernier des dix-neuf enfants qu'avait eus son père d'une seule femme, et parmi un si grand nombre d'enfants, une seule fille, mariée en 1703 dans la famille d'Audibert de Ramatuelle, laissa postérité.

LES RUES D'AIX

possédée jusque dans les premières années de ce siècle, époque à laquelle le fils du dernier d'entre eux, notre ami, a quitté la ville pour s'établir en Champagne, où il s'était marié.

La maison suivante qui fait le coin, bâtie par Prosper Gassendi, appartenait, avant la révolution, à la famille d'Adaoust, tombée depuis en quenouille dans la famille de Saboulin. C'est dans cette maison qu'ont fait leur demeure les trois derniers lieutenants de roi en Provence, où ils commandaient en chef en absence des gouverneurs dont aucun n'est venu dans le pays depuis la mort du duc de Villars arrivée en 1770. Nous nous souvenons d'y avoir vu, dans notre enfance, ces trois derniers lieutenants de roi, M. le marquis de Vogué, chevalier des ordres, etc., M. le comte de Thiard et M. le comte de Caraman. Chacun d'eux y tenait un grand état de maison ; les fêtes s'y succédaient et dans certaines occasions, ce n'était pas la noblesse seule qui y était admise. La bourgeoisie y était reçue dans les bals et les divertissements publics, donnés à raison d'événements heureux arrivés à la France ou au roi et à la famille royale, tels que le gain d'une bataille, une paix, la naissance d'un prince, etc. Des cafés et des magasins ont encore succédé à ces grandeurs passées.

Pierre Manuel, seigneur de Pontevès et de Volone, auditeur à la cour des comptes, acquit, en 1647, cette partie des anciens prés de l'archevêché sur laquelle est bâtie l'île entière du Cours comprise entre les rues du Cheval-Blanc ou de la Monnaie, et celle de Saint-Sauveur ou des Quatre-Dauphins. C'est lui qui fit construire, au coin de la première de ces rues, la maison que possède aujourd'hui M. Giraud-Ginézy, confiseur, et qu'un des

LES RUES D'AIX

filis cadets de Pierre Maurel avait vendue, en 1707, à Joseph Lyon de Saint-Ferréol, fils d'un secrétaire du roi, originaire de Manosque et descendant d'un capitaine Melchior Lyon qui s'était fait remarquer, sous Henri III et Henri IV, par son zèle inconsidéré pour les intérêts de la Ligue. Un autre Joseph Lyon de Saint-Ferréol, petit-fils du précédent, fit reconstruire la maison dont nous parlons telle que nous la voyons et la revendit en 1769, à Jean-Baptiste Reynaud de Fonvert, des héritiers duquel M. Giraud-Ginézy l'a acquise en 1818.

C'est dans cette maison que furent tenues, au mois de février 1789, la plupart des assemblées particulières des députés du tiers-état aux Etats-généraux de Provence alors assemblés à Aix, et dans lesquelles ces députés du tiers-état protestèrent si énergiquement devant M. Silvy, notaire contre la formation de ces Etats-généraux. Le fougueux Mirabeau faisait alors de son côté de semblables protestations contre l'ordre de la noblesse dont il était membre et qui l'avait exclu de son sein, et c'est véritablement de cette époque mémorable que date la révolution qui devait bouleverser le monde entier et amener en particulier la ruine de la ville d'Aix...

Sur la façade méridionale de la même maison, c'est-à-dire du côté du jardin, est un cadran solaire gravé sur une plaque d'ardoise avec cette devise en lettres d'or, qui nous paraît intriguer singulièrement les passants qui l'aperçoivent de la rue voisine :

DOMI HORA LEONIS STELLA CORDIS.

Il est évident, ce nous semble, que l'auteur de cette devise a voulu faire un jeu de mots sur le nom du propriétaire de la maison (*Lyon*) et sur l'étoile dite le *Cœur du Lion*, l'une des plus considérables du firmament. Nous laisserons toutefois à de

LES RUES D'AIX

plus habiles que nous le soin d'en donner une explication satisfaisante d'après les circonstances que nous leur indiquons.

Pierre Maurel vendit à Esprit d'Arnaud, conseiller à la cour des comptes, la partie de son terrain qui sépare la maison dont nous venons de parler de celle qui suivra, et cet Esprit d'Arnaud fit construire le bel hôtel qui passa depuis aux Suffren, marquis de Saint-Tropez, et que possède actuellement M. le marquis de Forbin-d'Oppède. Nous ne saurions dire précisément en quelle année l'acquirit les Suffren, mais il est certain que c'est à eux qu'est due sa reconstruction moderne et qu'ils en étaient déjà propriétaires en 1729, époque de la naissance de l'illustre bailli de Suffren qui y serait né, si sa mère n'eût habité la campagne à cette époque.¹ Mais, comme nous l'avons déjà dit, sa famille étant établie dans Aix depuis le milieu du XVI^e siècle et ayant continué d'y faire sa demeure jusqu'à la révolution, on ne saurait nous contester le droit de le compter au nombre de nos plus célèbres compatriotes. C'est enfin le même Pierre Maurel, sieur de Pontevès et de Volone, qui fit bâtir ce magnifique hôtel, dont la façade est d'une si belle architecture, et qui est situé entre celui de M. d'Oppède et la rue des Quatre-Dauphins. Pierre Maurel était devenu, en 1653, trésorier-général des Etats de Provence, dont il continua les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée vingt ans plus tard, et dans cet intervalle il eut l'honneur de recevoir chez lui mademoiselle de Montpensier², cousine germaine de Louis XIV, lorsque ce

¹ Voyez au 1^{er} vol., *rue de Suffren*.

² Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, princesse de Dombes (la grande Mademoiselle, mariée secrètement au fameux Lauzun) morte en 1693.

LES RUES D'AIX

monarque vint en Provence avec toute sa cour, en 1660. On peut lire dans les mémoires de cette princesse, quelles étaient ses occupations pendant le séjour de deux mois qu'elle fit à Aix où elle reçut la nouvelle de la mort de son père, Gaston-Jean-Baptiste de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIII. Si cette partie des mémoires de Mademoiselle était moins longue, nous la rapporterions ici bien volontiers ; mais nous sommes forcés de renvoyer nos lecteurs à l'ouvrage même.

D'autres grands personnages ont été logés dans cet hôtel lors de leur passage à Aix, notamment don Philippe, infant d'Espagne, fils de Philippe V, depuis duc de Parme, de Plaisance et de Guastalla, qui y fut reçu, le 31 mars 1742, avec toute la magnificence imaginable. M. de La Tour, père, alors intendant, premier président du parlement et commandant en Provence, en absence du lieutenant de roi ; le marquis de Pontevès- Buoux et ses collègues, en qualité de consuls et assesseur d'Aix, et comme tels procureurs du pays, étaient allés l'attendre à Tarascon à son entrée en Provence, comme ils furent l'accompagner à Antibes à sa sortie et lui firent les honneurs de la province tant qu'il y séjourna. L'assesseur d'Aix, Le Blanc de Castillon, dont le fils fut depuis procureur-général, le harangua à Tarascon, à Aix et à Antibes. Le parlement et la cour des comptes vinrent le complimenter aussi à l'hôtel de Maurel le lendemain de son arrivée, par l'organe de leurs premiers présidents, MM. de La Tour et d'Albertas, et le même jour il dîna à l'Intendance où était réunie la meilleure société de la ville et des environs. Le 2 avril, un concert lui fut donné dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, et le prince ne put se lasser de remarquer l'éclat dont brillait alors la capitale de la Provence. Il en partit le lendemain, 3 avril, pour se rendre à Marseille et à Toulon

LES RUES D'AIX

où des fêtes non moins somptueuses lui furent données.¹ On parlait encore à Aix, cinquante ans après, du passage de don Philippe, qui avait répandu tant d'argent dans le pays et qui y avait donné naissance à plusieurs fortunes considérables faites dans les fournitures de vivres et de fourrages dans les transports militaires, etc. La belle tenue de la cavalerie espagnole y était encore un sujet d'admiration et l'on citait cette naïveté d'un bon bourgeois qui, se trouvant sur le Cours dans un groupe de curieux occupés à voir défiler les troupes du prince, s'était écrié : *Que parlez-vous messieurs, d'escadrons ? dites plutôt que ce sont de véritables escadres.*²

Les descendants de Pierre Maurel furent successivement conseillers au parlement pendant plusieurs générations, et le dernier d'entre eux étant mort en 1770, laissa sa grande fortune et l'hôtel dont nous parlons à sa fille unique, mariée depuis 1748 à son cousin de Maurel-Villeneuve de Mons, qui occupait encore cet hôtel avec sa famille à l'époque de la révolution. Mais ayant émigré, la grande partie de ses biens personnels et des biens de sa femme furent vendus, et l'hôtel fut occupé, pendant la révolution, par le tribunal criminel des Bouches-du-Rhône, puis désigné, en 1803, par un arrêté du premier consul Bonaparte, pour le logement de la sénatorerie d'Aix. Restitué plus tard à la famille, comme bien non vendu, il appartient aujourd'hui à madame d'Espagnet, fille de l'avocat-général au parlement, Maurel de

¹ Voyez le *Journal contenant une relation abrégée de ce qui a été fait en Provence à l'occasion du passage de S. A. R. don Philippe, infant d'Espagne*, in-4°, de dix-huit pages ; Aix, David. - Très rare.

² La naïveté se tait mieux sentir comme elle fut prononcée en patois, où le mot *escadroun* paraît un diminutif *d'escadro* ; comme si l'on disait *escadron* pour dire *petite escadre*.

LES RUES D'AIX

Calissanne, frère de feu Mgr l'archevêque d'Avignon, l'un et l'autre derniers mâles de cette puissante maison. Le rez-de-chaussée en est occupé par le cercle de *Sextius*, qui est, à proprement parler, la suite ou la continuation de l'ancien cercle de Guion.

L'île qui suit et qui sépare la rue Saint-Sauveur ou des Quatre-Dauphins de la rue Saint-Jacques, nous rappelle des souvenirs non moins intéressants que les précédentes. La première maison qui se présente, bâtie vers 1650, par Joseph Courtès, avocat, ayant passé successivement aux familles Moulin et Eyssautier, fut acquise, en 1736, par Antoine de Laugier, seigneur de Saint-André, dont les descendants par femmes la possèdent encore ; car nous avons vu s'éteindre en mâles, de nos jours, trois familles qui l'ont habitée : les Laugier Saint-André, les Bonaud, seigneurs de la Galinière, conseillers à la cour des comptes pendant quatre générations et les Nicolaï, venus d'Arles, fils et petit-fils d'un membre très savant de l'académie des inscriptions et belles-lettres où il fut admis en 1736, étant à peine âgé de vingt ans. Guillaume de Nicolaï, né à Arles, le 16 février 1716, avait formé une bibliothèque riche surtout en manuscrits précieux pour l'histoire du pays, et a laissé, comme monument de son amour pour la patrie, une foule de mémoires imprimés ou inédits concernant la propriété du Rhône que les Etats de Languedoc disputaient à ceux de Provence.

La seconde maison fut bâtie vers la même époque que la précédente, par Maurice et Antoine Traversery, père et fils, qui la vendirent, en 1636, à Noël Gailhard, avocat très distingué, dont nous dirons quelques mots. Né à Aix, le jour de Noël, 25

LES RUES D'AIX

décembre 1613, il ne tarda pas à se signaler au barreau et il fut deux fois assesseur d'Aix, procureur du pays de Provence, l'une, en 1652-55, l'autre, en 1667-68. La noblesse possédant-fiefs l'ayant choisi pour syndic de robe, il publia, en cette qualité, en 1669, ces fameuses *Remontrances au roi pour la révocation des arrêts de son conseil portant réunion à son domaine des terres aliénées et inféodées par les comtes de Provence*,¹ et il y joignit en forme de preuves une grande quantité de chartes et de titres en vertu desquels les détenteurs de ces domaines furent maintenus dans leurs possessions. Au nombre de ces pièces, se trouvent notamment le partage de la Provence, fait en 1125, entre les comtes de Toulouse et de Barcelonne ; les testaments des comtes de Provence Raymond-Bérenger IV, Robert, René et Charles III ; divers actes de la reine Jeanne ; l'édit de Charles VIII, du mois d'octobre 1486, portant réunion de la Provence à la couronne de France, etc., etc., ce qui rend encore aujourd'hui ce livre très curieux.

Noël Gailhard, mort dans la maison dont nous parlons, le 23 décembre 1695, lorsqu'il terminait sa quatre-vingt-deuxième année, fut père de Reinaud, seigneur de Chaudon, poète français assez médiocre, né en 1639, mort en 1704 ; et d'Honoré, célèbre prédicateur, né à Aix le 6 novembre 1641, mort à Paris le 11 juin 1727. Il était entré chez les Jésuites à Avignon au mois de novembre 1656 et fit ses quatre vœux à Paris en 1675. Il eut l'honneur de prêcher quatorze carêmes devant le roi Louis-le-Grand, et un autre devant Louis XV. Madame de Sévigné parle de lui plusieurs fois avec éloge et ne craint pas de le comparer

¹ In-f ° de deux cent cinquante pag., imprimé à Aix, chez Jean-Baptiste et Etienne Roize.

LES RUES D'AIX

à Bourdaloue. Voici une anecdote qu'elle raconte et qui prouve la présence d'esprit de notre compatriote ¹ : « Il prêchait le jour de la Toussaint. M. de Louvois vint apprendre que Philisbourg était pris. Le père Gaillard ² se tut, et après avoir dit tout haut la nouvelle, le roi se jeta à genoux pour remercier Dieu ; et puis le prédicateur reprit son discours avec tant de prospérité, que mêlant sur la fin, Philisbourg, *Monseigneur*, ³ le bonheur du roi et les grâces de Dieu sur sa personne et sur tous ses desseins, il fit de tout cela une si bonne sauce que tout le monde pleurait. Le roi et la cour l'ont loué et admiré. Il a reçu mille compliments ; enfin l'humilité d'un jésuite a dû être pleinement contente. »

Cette famille de Gailhard qui avait acquis la seigneurie de Chaudon, est éteinte depuis longtemps et la maison fut vendue, en 1715, à Bernardin Barlatier, depuis seigneur de Saint-Julien, dont l'arrière petite-fille la possède actuellement. Si des liens de parenté et d'amitié n'avaient uni réciproquement nos ascendants maternels, nous parlerions de son frère Théobald de Saint-Julien, dernier mâle de sa famille, enlevé à la fleur de l'âge en 1837, jeune homme de la plus haute espérance, éminemment distingué par ses qualités personnelles, qui fût arrivé à la chambre inamovible quelques années avant sa mort, s'il l'eût voulu, et que les regrets universels ont accompagné dans la tombe. Mais nos

¹ Lettre du 5 novembre 1688.

² Lisez Gailhard avec une *h*, ainsi que le prouvent le livre de Noël Gailhard, ci-dessus cité, et sa signature que nous possédons en original.

³ C'est ainsi qu'on appelait le Dauphin, fils de Louis XIV, autrement dit le Grand-Dauphin, qui faisait le siège de Philisbourg, ayant sous lui le maréchal de Duras pour commander, et M de Vauban pour la direction du siège.

LES RUES D'AIX

éloges pourraient paraître suspects et nous nous taisons...¹

Avant de quitter cette maison, nous rappellerons que l'avocat Pascalis en habitait le premier étage depuis plusieurs années, lors de la fameuse catastrophe que nous avons racontée plus haut avec détail.

Nous parlerons moins longuement des maisons suivantes de la même île, bâties de 1650 à 1660, par Joseph Garnier, procureur au parlement ; Antoine Lambert, bourgeois ; François Lambert, avocat ; Jean André, notaire et greffier de l'archevêché et Honoré Eyguesier, greffier de la sénéchaussée ; sur quoi nous remarquerons que ces maisons ne figurent qu'au nombre de sept (en y comprenant les deux dont nous venons de parler, de Joseph Courtès et des Traversery), soit dans les actes de cette époque, soit dans le plan d'Aix, gravé par Louis Cundier, pour être placé en tête de l'histoire de cette ville, publiée par Pitton, en 1666, in-fol. ; tandis qu'aujourd'hui elles se trouvent au nombre de huit, sans que nous puissions indiquer laquelle a été divisée en deux, ni à quelle époque. Faute d'en avoir vu les titres, du moins de la plupart, nous nous bornerons à dire qu'en 1789, au moment de la révolution, ces maisons appartenaient à madame la marquise de Tulles de Villefranche, née de Ricard de Bregançon, dame de Bedouin,

¹ Nous possédons deux lettres autographes d'un personnage des plus influents de la révolution de 1830, d'ailleurs orateur et écrivain très distingué, qui prouvent que si, pendant qu'il était ministre en 1834, Théobald de Saint-Julien eût voulu être pair de France, il l'eût été ; mais Théobald idolâtrait justement sa vertueuse et tendre mère, que les pauvres ont perdue, hélas ! au mois de juillet 1846, et à laquelle, pour tout au monde, il n'eût voulu causer le moindre déplaisir, ce qui fut cause qu'il refusa.

LES RUES D'AIX

dont le fils a été pair de France sous la restauration ; à M. de Gautier, seigneur d'Artigues et de la Molle, dont les aïeux avaient fourni sept ou huit magistrats, de père en fils, au parlement ou à la cour des comptes, et en qui a fini cette famille ; à M. Jean-Joseph Julien, duquel nous allons faire mention plus bas ; à madame la marquise de Roux de Gaubert fille et petite-fille de deux magistrats du parlement d'Aix, dont ils furent tirés pour être faits premiers présidents de celui de Pau, alors veuve de Nicolas-Henri de Roux de Gaubert, son cousin germain paternel ; à madame de Saurin de Murat, veuve du dernier mâle de cette famille si féconde en personnages d'un haut mérite, desquels nous avons parlé ailleurs ;¹ enfin, à M. le marquis de Gueidan. Cette dernière maison, après avoir appartenu aux conseillers du nom d'Arles ou d'Arlatan de Montaud, fut acquise, en 1681, par Pierre de Gueidan, depuis président à la cour des comptes, aides et finances. Gaspard de Gueidan, son fils, né en 1688, mort président au parlement en 1767, après avoir exercé pendant vingt-six ans les fonctions d'avocat-général en la même cour, se distingua par son savoir et son éloquence, et ce fut en récompense de ses services que Louis XV érigea, en 1752, la baronnie de Castelet en marquisat, sous le nom de Gueidan. Ses discours prononcés au parlement comme avocat-général, ont été recueillis en cinq volumes in-12 (Paris, 1739, 1741, 1745, etc.), et attestent encore les vastes et profondes connaissances de ce magistrat. Jean-Joseph Julien, que nous venons de citer, était né à Aix, le 10 octobre 1704 et y mourut le 29 mars 1789. Dès son entrée au barreau il se plaça au premier rang et fut nommé par le roi,

¹ Voyez ci-dessus, pag. 11 et suiv.

LES RUES D'AIX

professeur de droit en l'université de cette ville, en 1732, à son insu et sur la demande de M. de Brancas, archevêque d'Aix et chancelier de cette université, que les facultés réunies remercièrent d'avoir provoqué un tel choix . Nommé assesseur d'Aix, procureur du pays de Provence en 1747, il en remplit les fonctions pendant sept années consécutives, avec autant d'illustration et de talent que son grand oncle, Antoine Julien mort dans l'exercice de la même charge d'assesseur d'Aix, en 1679. Lors de l'assessorat de Jean-Joseph, la province était dans des circonstances difficiles. Les Autrichiens y avaient pénétré et le soin de l'approvisionnement de l'armée française laissé à l'administration locale, mit dans tout son jour le zèle infatigable et les ressources du génie de Julien. Le roi l'en récompensa par des lettres de noblesse qu'il n'avait point sollicitées, car lorsque le maréchal de Belle-Isle, passant à Aix, lui avait adressé ces honorables paroles : « Le roi sait ce que vous avez fait pour lui, pour son armée, et je suis chargé de vous demander ce qu'après de si utiles services, on pourrait faire pour vous. » -« Rien, monseigneur, avait répondu Julien : *on ne mérite pas de récompense pour avoir fait son devoir.* » - « Avec des hommes tels que vous, répliqua le maréchal, je comprends la seule distinction qui peut vous convenir. Le roi saura tout, et vous recevrez des preuves de son estime. » - « Ce que vous me dites, monseigneur, est déjà une récompense au-dessus et bien au-dessus des services que je puis avoir rendu », dit Julien, et il se tût.

C'est ainsi qu'on parlait alors ; il n'en est plus de même aujourd'hui.

« Dans un cas pareil, a dit naguère un homme d'esprit, on

LES RUES D'AIX

demanderait de l'argent, et après avoir obtenu beaucoup d'argent, on demanderait..... encore de l'argent. » Lors de la dissolution de l'ancienne magistrature en 1771 Julien fut appelé à remplir un office de conseiller dans le nouveau parlement. Mais il sut se tenir en dehors de tous les partis, et lorsque l'ancien parlement reprit ses fonctions en 1775, il continua les siennes dans la cour des comptes, jouissant de l'estime universelle, jusqu'en 1780 qu'il les résigna à son fils en qui sa postérité mâle s'est éteinte pendant la révolution.¹

Jusqu'à la promulgation du Code civil, la Provence a été régie par le droit romain et, dans bien des cas, elle l'était aussi par des statuts particuliers qui dérogeaient au droit commun et qui émanaient de nos anciens souverains, les comtes de Provence ou les rois de France leurs successeurs. Deux avocats provençaux, Louis Masse, du hameau de Chardavon, et Jacques Mourgues, du lieu de Calian, avaient publié, l'un, en 1557 ; l'autre, en 1642, pendant qu'il était assesseur d'Aix, des commentaires sur ces statuts. Mais ces ouvrages étaient loin de répondre à l'importance du sujet et l'on désirait depuis longtemps qu'il fût fait un *nouveau commentaire*. L'assemblée des communautés de Provence chargea l'ancien assesseur Julien de

¹ Fils de la fille aînée de Julien, M. de Laboulie, notre ami, procureur-général à la cour royale d'Aix sous la restauration, a montré, en 1830, qu'il avait hérité de son père, de son aïeul, de son bisaïeul, successivement conseillers au parlement, et de son aïeul maternel, de cette vieille maxime aujourd'hui tant soit peu passée de mode : *noblesse oblige*. - C'est le père de l'honorable M. Gustave de Laboulie, né à Aix en 1800, dont les nobles paroles ont si souvent retenti à la tribune nationale, comme député de Marseille. - Nous avons sur J.-J. Julien, une excellente notice, par M. Ch. Giraud, ancien professeur de droit administratif à la faculté de droit d'Aix, actuellement membre du conseil royal de l'instruction publique et de l'Institut, imprimée chez Nicot et Aubin en 1838, in-8°.

LES RUES D'AIX

ce travail important, qui parut en 1778 aux frais de la province, et quelques années plus tard, l'auteur livra à l'impression un autre ouvrage non moins utile que le précédent et dont il existait déjà une infinité de copies manuscrites : nous voulons parler des *Eléments de Jurisprudence*, excellent, précis du droit romain appliqué à la coutume de Provence, qui fait encore autorité au palais pour toutes les questions de droit ancien ou de droit historique qui sont discutées ou décidées par Julien.

Ce célèbre jurisconsulte n'était pas né dans la maison où il est mort et qui est celle que M. de Laboulie, son petit-fils, occupe actuellement sur le Cours. Il l'avait acquise en 1742, et c'est tout ce que nous en savons, sinon qu'à cette époque elle touchait au levant, la maison appartenant déjà aux Gautier-la-Molle, maintenant à M. Mouranchon, cafetier. C'est dans celle-ci qu'était né, le 3 juin 1779, notre compatriote, le savant orientaliste feu M. le chevalier Jaubert,¹ pair de France, conseiller d'État et membre de l'institut.

¹ Pierre-Amédée-Emilien-Probe Jaubert, mort à Paris au mois de janvier de la présente année 1847, était sans contredit l'une des premières illustrations de la ville d'Aix à notre époque. Parti en 1798, à l'âge de dix-huit ans, pour l'expédition d'Égypte, en qualité de secrétaire interprète des langues orientales auprès du général Bonaparte, il traduisit ses célèbres proclamations, toute sa correspondance avec les chefs du pays, ses discours, etc., et rédigea les traités conclus par la république française avec les peuples du Liban, les capitulations des places conquises, etc. Il fut du petit nombre de ceux qui revinrent en France avec Bonaparte, et repartit, en 1802, avec le colonel Sébastiani, pour l'Orient, où il retourna une troisième fois, en 1804, pour faire reconnaître Napoléon empereur par la Porte Ottomane. « Chargé, l'année suivante, d'aller négocier un traité avec le schah de Perse, dans le trajet de Constantinople à Téhéran, il fut arrêté près de Bayazid, par le pacha de cette ville, dépouillé des riches présents qu'il portait au schah et jeté au fond d'une caverne desséchée, où il resta prisonnier près de quatre mois avec un fidèle serviteur, et il n'échappa à la mort que par celle du pacha et de son fils, qui avaient donné l'ordre formel de

LES RUES D'AIX

Sur le coin de la rue Saint-Jacques qui sépare les hôtels de Gueidan et de Forbin, était placée une lanterne à laquelle fut pendu, le 27 août 1792, le malheureux abbé Vigne (Jean-Gabriel), ancien religieux minime, qui avait refusé de prêter le serment prescrit par la constitution civile du clergé. Une voiture l'attendait à la Rotonde pour aller à Marseille, d'où il avait l'intention de passer à l'étranger. Il traversait imprudemment le Cours pour sortir de la ville, lorsqu'il fut reconnu par quelques méchants qui fondirent sur lui et le pendirent aussitôt à cette lanterne aux cris de *çà-ira* ; après quoi on coupa la corde et la populace traîna son cadavre à demi-nu par toutes les rues

le faire périr. Il fut alors délivré, les présents lui furent rendus et il put parvenir, après mille dangers, d'abord auprès de d'Abbas-Myrza, héritier du trône de Perse ; ensuite, auprès de Feth-Ali-Shah, par qui il fut reçu avec la plus grande distinction, et qui l'honora de plusieurs entretiens sans interprète. Il fut ensuite chargé d'autres missions honorables ; mais la restauration l'ayant laissé sans emploi, il s'associa, en 1818, avec M. Ternaux, et ayant conclu ensemble un traité avec le gouvernement de Louis XVIII, il fit un nouveau voyage en Orient, dans le but, de rechercher la race des chèvres thibétaines à duvet de cachemire, et ramena en France quatre cents de ces chèvres, sur près de treize cents qu'il avait achetées. Depuis lors, il se livra à l'enseignement du turc, du persan et de l'arabe, et après avoir publié son *Voyage en Arménie et en Perse* des années 1804 et 1805, il donna successivement sa *Grammaire turque*, son *Voyage d'Orenbourg à Boukhara*, une suite de notices sur d'importants ouvrages orientaux ; enfin, il enrichit la science de sa traduction si estimée de la *Géographie d'Edrizy*, l'un des livres arabes les plus instructifs. » - Voyez le *Journal des Débats* du samedi 30 janvier 1847, où nous avons puisé la plus grande partie de ces détails, et où il est dit, par erreur, que M. Jaubert était né en septembre 1779. Nous avons constaté ci-dessus qu'il était né le 3 juin précédent. -M. son frère, François- Louis-Charles-Maximilien Jaubert, ancien avocat-général à la cour royale de Paris, aujourd'hui conseiller à la cour de cassation, est né dans la même maison, le 29 janvier 1781 . - Antoine-Pierre Jaubert, leur père, avocat au parlement d'Aix, fut le premier procureur-général syndic du département des Bouches-du-Rhône en 1790, et est mort à Paris, sous l'empire, étant membre du corps législatif.

LES RUES D'AIX

de la ville en lui prodiguant les plus infâmes outrages. Ce digne prêtre avait du talent pour la poésie provençale et quelques *Contes* de sa composition ont été imprimés après sa mort.¹ Cinq jours auparavant (le 22 du même mois d'août), Félix Mongin, maréchal des logis de la gendarmerie, avait également été pendu à un reverbère par la populace, comme aristocrate, c'est-à-dire comme ennemi de la révolution.²

Au coin opposé à l'hôtel de Gueidan, est situé l'hôtel de Forbin, le plus vaste sans contredit et l'un des plus beaux qui existent sur le Cours. Il fut entrepris en 1656 par César de Milan, seigneur de Cornillon et de Confoux, conseiller au parlement mais celui-ci était mort l'année suivante, Claude de Milan son fils, depuis président en la même cour, en continua la hausse et le mit en l'état où nous le voyons. Ce président de Cornillon ayant épousé, en 1672, Gabrielle de Forbin, fille unique et héritière de Melchior, marquis de la Roque, aussi président au parlement, joignit à son nom le nom de Forbin qu'ont porté après lui son fils et son petit-fils, successivement grands-sénéchaux de Provence.³ Le dernier étant mort en 1775, ne laissant

¹ *Contés en vers prouvençaux, imprimas per la premiéro fes en aous 1806* ; Aix, Pontier, seize pag. in-8°.

² On a assuré, mais nous ne pouvons l'affirmer, que Félix Mongin était l'aïeul maternel de M. Poujoulat, littérateur distingué, natif de La Fare, à quelques lieues d'Aix, que feu M. Michaud avait choisi pour son collaborateur et mieux encore, pour son ami.

³ La charge de grand-sénéchal, si considérable sous les comtes de Provence et même sous les rois de France jusqu'à Louis XIV, fut divisée, en 1662, en autant de sénéchaux qu'il y avait de sièges dans le ressort du parlement ; mais celui d'Aix conserva le titre de grand-sénéchal de Provence, tandis que les autres n'étaient qualifiés que de grands-sénéchaux aux sièges d'Arles, de Marseille, de Toulon, etc.

LES RUES D'AIX

que des filles, l'aînée de celles-ci, mariée depuis dix ans auparavant à son parent le marquis de Forbin-la-Barben, recueillît cet hôtel que ses descendants du même nom possèdent encore. Cette dame recueillit également la terre de la Roque-d'Anthéron, voisine d'Aix, où elle donna le jour au dernier de ses fils, le chevalier depuis comte de Forbin,¹ dont les frères et sœurs sont nés à Aix dans l'hôtel dont nous parlons, ou dans celui que le marquis de Forbin,² leur père, possédait auparavant, situé dans la rue Mazarine. On sait que le comte de Forbin était écrivain et bon peintre, et qu'il a été pendant longues années directeur des musées royaux, et membre de l'académie des beaux-arts. Mais son plus beau titre de gloire est, à notre avis, d'avoir été l'ami plus encore que le protecteur de notre illustre Granet.³ Au mois de mars 1701, lorsque les ducs de Bourgogne et de Berri, petits-fils de Louis XIV, passèrent à Aix, revenant d'ac-

¹ Louis-Nicolas-Philippe-Auguste de Forbin, né au château de la Roque le 9 août 1777, mort à Paris le 23 février 1841. Ses restes mortels reposent, suivant ses intentions au cimetière de cette ville d'Aix sous un tombeau en marbre que sa famille lui a fait élever. - Ses principaux ouvrages littéraires sont : un *Voyage dans le Levant* en 1817 et 1818, Paris, imprimerie royale, 1819, in-f°, format atlantique, orné de quatre-vingt planches ; et les *Souvenirs de la Sicile*, Paris, imprimerie royale, 1823, in-8°, etc. - Quant à ses tableaux, ils sont répandus dans divers cabinets, et le musée d'Aix lui en doit un fort beau représentant un intérieur de l'Alhambra.

² Gaspard-Anne-François-Palamède de Forbin, chevalier, seigneur de la Barben, Sue, la Roque, Soliès, marquis de Pont-à-mousson, mestre de camp de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc., né à Aix en 1739, mort sur l'échafaud révolutionnaire de Lyon le 26 décembre 1793, avec le mari de la sœur de sa femme, le président d'Arbaud Jonques. - C'est à lui que l'avocat Charles-François Bouche avait dédié, en 1785, son *Essai sur l'histoire de Provence*, en deux volumes in-4°.

³ Voyez notre 1^{er} vol., *rue du Puits-Juif*, où nous avons rapporté que notre grand peintre, François-Marius Granet, membre de l'institut et conservateur des tableaux des musées royaux, est né dans cette rue le 17 décembre 1775.

LES RUES D'AIX

compagner le duc d'Anjou, leur frère, sur la frontière de ce beau royaume d'Espagne dont il allait occuper le trône, ces princes furent témoin d'un spectacle nouveau pour eux et lors duquel ils furent placés sur un grand balcon de cet hôtel, ainsi que le raconte un auteur de ce temps-là :¹

« ...Ils se rendirent chez madame la marquise de la Roque, pour voir un combat d'oranges qu'on avait préparé pour les divertir. On avait orné le balcon de cette maison d'un dais de velours cramoisi, enrichi d'une crépine d'or ; et on l'avait fermé d'un treillis de fer d'archal, pour empêcher que quelque orange ne pût les blesser. Ce combat devait être fait au milieu du Cours, et au-dessous des fenêtres de cette maison entre les deux allées. L'on avait destiné pour cela trois cents combattants, cent cinquante de chaque côté, divisés en rouges et en bleus. Les rouges étaient commandés par M. le chevalier de Saint-Marc, et les bleus par M. de Saint-Louis Duranti. Ces deux chefs étaient distingués par la propreté de leurs habits et par les touffes de rubans qu'ils avaient à leurs chapeaux, et dès que nos princes furent arrivés et qu'ils eurent pris leurs places, le signal ayant été donné, les deux partis s'attaquèrent et se chargèrent si brusquement l'un et l'autre, que bien qu'on eût convenu de faire durer ce plaisir, la troupe que commandait le chevalier de Saint-Marc serra si fort l'autre, qu'après une vigoureuse résistance elle lui fit perdre le terrain et la chassa du Cours sans qu'elle pût se rallier pour y entrer. Nos princes furent si satisfaits de ce divertissement, qu'ils firent présent *d'une épée*

¹ Pierre de Gallaup, seigneur de Chastueil, dans son *Discours sur les arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix à l'heureuse arrivée des ducs de Bourgogne et de Berri*, Aix, J. Adibert, 1701, in-f° avec planches, pag. 72.

LES RUES D'AIX

d'or à chacun des commandants et qu'ils remirent deux cents louis d'or à M. le marquis de Regusse (alors assesseur d'Aix), qui les distribua aux rouges et aux bleus pour les consoler des bosses, des contusions et des meurtrissures qu'ils avaient eues en ce choc. »

La comtesse de Grignan, fille de l'illustre madame de Sévigné, était alors à Aix, et en faisait les honneurs avec son mari qui commandait en Provence en absence du gouverneur, le duc de Vendôme. Les dépenses qu'ils firent en cette occasion furent immenses, à en juger par la même relation de Gallaup-Chastueil, et ne contribuèrent pas peu vraisemblablement à la ruine de la maison de Grignan. Peu de personnes, même les plus dévouées, se ruineraient aujourd'hui dans de pareilles circonstances.

Au printemps de l'année 1807, la princesse Borghèse, Marie-Pauline Bonaparte, sœur de l'empereur, fit quelque séjour à Aix et fut logée à l'hôtel de Forbin. Partie de Paris le 9 mai, dans l'intention d'aller prendre les eaux de Gréoux, elle arriva dans cette ville le vendredi 22, avant-veille de la Trinité, dans une espèce de palanquin porté par des hommes, et c'est ainsi qu'elle se promena constamment pendant qu'elle demeura à Aix, allant visiter les lieux de plaisance et les jardins voisins de la ville, tels que le Tholonet, la Pioline, la Mignarde, le cours de la Trinité, etc.- Les hauts fonctionnaires publics de Marseille et de Toulon vinrent lui offrir leurs devoirs, mais comme elle voyageait *incognito* sous le nom de comtesse de Rossano, qui était celui d'une terre de son mari, elle ne reçut officiellement qu'eux et les chefs des autorités de la ville, c'est-à-dire l'archevêque, les présidents des tribunaux, le sous-préfet et le maire. On parla devant elle de la Fête-Dieu telle qu'on la célébrait à Aix anciennement et elle témoigna le désir de la voir.

LES RUES D'AIX

Sur ce qu'on lui dit que l'empereur avait refusé d'en autoriser la dépense dans le budget communal : « Qu'à cela ne tienne, répondit-elle, je me charge de tout. » En effet, des préparatifs furent faits aussitôt et le jeudi suivant la mairie procéda avec la plus grande pompe, à la nomination d'un Abbé de la ville, d'un Roi de la basoche, d'un Lieutenant de Prince et de tout le cortège qui devait les accompagner à la procession.¹

Le samedi 30 mai, les jeux des Diables, des *Rascassetos*, des Apôtres, des *Tirassouns*, de la Reine de Saba, des Danseurs, des Chevaux-Frux et autres, se répandirent dans la ville, et, à six heures du soir, s'étant réunis sur le Cours, ils exécutèrent leurs jeux, simultanément, puis à tour de rôle, en présence de la princesse assise sur ce même balcon où cent sept ans auparavant se trouvaient les petits-fils de Louis XIV. A la nuit elle vit encore défiler sous son balcon les Bâtonniers ou la Passade de la Basoche, puis celle de l'Abbadie ; enfin, après dix heures, le Guet, composé des divinités du paganisme qui la divertirent non moins que les diables.

Le lendemain dimanche, jour de la célébration de la Fête-Dieu, les jeux recommencèrent, dès le matin, à parcourir la ville, et l'après-midi, l'Abbé, le Roi, le Lieutenant de Prince, leurs Bâtonniers, Guidons et Porte-Drapeaux, précédant la procession, défilèrent de nouveau devant le logement de la princesse, où ils se distinguèrent par leur adresse à manier le bâton, la pique et le drapeau. On intervertit à cet effet le tour ordinaire de la procession qui, arrivée au bas de la rue Beauvezet, passa dans celle de la Masse et le long d'une partie du Cours jusqu'au coin de la rue des Quatre-Dauphins, où elle reprit son tour ac-

¹ Voyez notre 1^{er} vol., *Cérémonies de la Fête-dieu*.

LES RUES D'AIX

coutumé. Un reposoir avait été élevé dans la grande allée, devant l'hôtel de Forbin, et la princesse agenouillée sur son balcon, reçut la bénédiction du Saint-Sacrement que portait Mgr. l'archevêque Champion de Cicé.

Une foule immense d'étrangers accourus de toutes parts, obstruait le Cours et toutes les rues où passait la procession. On n'exagère en portant à plus de dix mille ceux que la ville de Marseille seule avait fournis. On se rappelle que faute de logements, une bonne partie avait passé la nuit en plein air ou sous les tentes construites à la hâte sur le Cours, à la Rotonde, au cours Sextius, sur les aires et les promenades publiques où dans les champs voisins. En un mot, la ville offrit à cette époque le spectacle vivant d'une très grande fête.

Un jeune étudiant en droit, appartenant à une honorable famille de Marseille, y remplit le rôle de Lieutenant de Prince et eut l'honneur d'offrir un bouquet de fleurs à la princesse. On assura dans le temps, qu'il avait dépensé plus de *quatre mille* francs en habillements, en repas, en cadeaux et tout le fruit qu'il en retira, fut d'être invité à dîner le lendemain, avec son guidon, chez S. A. I. et R. ; mais celle-ci se trouva indisposée et le Lieutenant de Prince et son Guidon ne mangèrent qu'avec les écuyers et les dames d'honneur, ce qui égaya tant soit peu le public à leurs dépens.

La princesse Pauline était malade, en effet, mais moins qu'on ne le craignait. Le mardi, 2 juin, elle alla coucher à la maison de campagne dite la *Mignarde*, à une petite lieue de la ville, au-dessus du vallon des Pinchinats, et le lendemain elle s'achemina vers Gréoux, avec toute sa maison, après avoir fait compter au trésorier principal une somme de *trois mille francs* en indem-

LES RUES D'AIX

nité des frais qu'avait occasionné la sortie des Jeux, du Guet, de la Bazoche et de l'Abbadie.

Le prince Borghèse venant de combattre à Friedland, arriva à Aix dans la nuit du 10 au 11 juin, allant au-devant de sa femme qu'on savait devoir quitter Gréoux. Les époux se rencontrèrent vers Venelles et descendirent à la Mignarde. Le vendredi 17, ils y donnèrent une fête consistant en bal, concert et feu d'artifice, et qui se prolongea bien avant dans la nuit. Grand nombre de personnes de la ville y furent invitées, mais on remarqua que ce furent principalement d'anciens nobles, hommes et femmes. La bourgeoisie, la nouvelle magistrature, le barreau et le commerce, n'y furent point admis, ou du moins qu'en très petit nombre, non plus que les fonctionnaires publics ; car il n'y parut que M. d'Arbaud-Jouques, alors sous-préfet d'Aix, et M. de Fortis, maire de cette ville. C'est que l'empereur voulait rallier à lui la vieille aristocratie, et il paraît qu'il connaissait parfaitement sa bonne ville d'Aix où l'on aime peu le mélange, surtout parmi le beau sexe. Le 25 juin, le prince et sa femme quittèrent la Mignarde et allèrent se fixer à Marseille où ils passèrent le mois de juillet. Le 8 août ils revinrent à Aix et repartirent incontinent l'un pour Paris, et la princesse pour la Mignarde où elle demeura encore quelques jours, après lesquels elle se rendit de nouveau aux eaux de Gréoux. Nous avons dit qu'à Aix, elle chercha à s'entourer exclusivement des anciennes familles nobles. Il est juste de dire que celles-ci ne lui firent pas défaut et répondirent avec empressement à son appel. A l'exception d'un petit nombre, à la ville comme à la campagne, à l'hôtel de Forbin comme à la Mignarde, elles encombrèrent les antichambres, quand elles ne purent pé-

LES RUES D'AIX

nétrer dans les salons. C'était plaisir de voir telles et telles grandes dames se heurtant, se disputant le pas pour couvrir ou découvrir les épaules de la déesse, suivant que la température haussait ou baissait d'un quart de degré, ou relevant sa chevelure, quand le moindre zéphir l'agitait ; celle-ci fière de porter *l'ombrelle* pour que le soleil ne ternit pas un si joli teint ; celle- là, heureuse de renouer la ganse d'un soulier, et toutes accablant la belle Pauline de fades compliments sur ses grâces, son amabilité, et surtout sur le grand et invincible empereur.

Les hommes, oh ! les hommes, c'était bien mieux. On en vit, tête nue, haletants, couverts de poussière, inondés de sueur, courant à côté du palanquin dont les malins porteurs se plaisaient à accélérer la marche, et cherchant à se tenir le plus près possible de l'idole, lorsque celle-ci se promenait dans la campagne....

SON ALTESSE IMPÉRIALE ET ROYALE, comme on l'appelait malgré *l'incognito*, était capricieuse et volontaire. Ayant témoigné sa surprise de l'état de nudité dans lequel se trouvait la vaste cour de l'hôtel de Forbin, il fallut transformer, en quelques heures, cette cour en jardin, soit par l'apport d'une immense quantité de vases de fleurs, soit par la plantation subite d'arbustes et d'arbrisseaux qui flétrirent au bout de quelques jours. Mais, qu'importe, leur verdure dura autant que le séjour de son altesse.- A la Mignarde, le croira-t-on ? des gens à gage furent employés à battre avec des gaules l'eau des bassins et les feuillages des arbres, pour faire taire les grenouilles et les cigales qui pouvaient troubler un sommeil si précieux pour la France.

Ces attentions, ces prévenances, ou si l'on veut, ces flatteries, s'expliquent à l'égard d'une jeune et très jolie femme, sœur

LES RUES D'AIX

bien-aimée d'un souverain,¹ et quel souverain ! Mais comment qualifier celles dont fut l'objet, de la part des mêmes personnes, l'ex-conventionnel, le régicide Fouché devenu sénateur, ministre de la police générale, duc d'Otrante. Disgracié momentanément par l'empereur et relégué dans le chef-lieu de la sénatorerie, il arriva à Aix, le 4 septembre 1810, avec sa famille ; comme l'hôtel de Mons affecté ordinairement à sa résidence, avait été rendu depuis aux anciens propriétaires, ainsi que nous l'avons dit plus haut, il prit son logement à l'hôtel de Forbin. Pendant un an de séjour qu'il fit à Aix (car il ne rentra en grâce et ne repartit pour Paris que le 1^{er} septembre 1811), sa société fut constamment celle dont s'était entourée la princesse Pauline. Les personnes les plus distinguées de la ville allaient journellement lui faire leur cour, et ses salons ne désemplissaient pas de toute la soirée. Que de courbettes ne s'y sont-elles pas faites jusqu'à terre ! Que d'adulations ne s'y sont-elles pas débitées !

Biens des gens prétendent se rappeler que le 1^{er} janvier 1811, Fouché étant à recevoir les visites de félicitation à l'occasion du nouvel an, on se lamentait devant lui sur le froid excessif de la nuit précédente, qui faisait craindre une ruineuse mortalité d'oliviers, sur quoi, un courtisan plus aguerri que les autres, s'écria : « Eh ! que nous importent les oliviers, pourvu que M. le duc se porte bien ! » On comprend que nous ne garantissons pas cette anecdote, non plus que la suivante, qui n'est pas moins curieuse, si elle est véritable. Un autre courtisan du duc s'obs-

¹ Le président de Saint-Vincens nous a dit plus de vingt fois, lorsqu'il était maire d'Aix : - Les honneurs qu'on rend à l'église et aux dames ne tirent jamais à conséquence.

LES RUES D'AIX

tinait à vouloir conduire chez celui-ci un de ses amis qui s'était toujours refusé à aller encenser le régicide. « Je reviendra vous chercher à telle heure, et je vous présenterai, » lui dit-il. -« C'est impossible, répondit froidement l'incorrigible,¹ je suis invité ce soir chez le bourreau. »

Le 1^{er} juillet 1811, deux mois avant son départ, le duc d'Otrante fut chargé d'installer solennellement, comme commissaire de l'empereur, la cour impériale d'Aix dans laquelle entrèrent la plupart des membres encore vivants de l'ancien parlement. Nous ajouterons que pendant son séjour en cette ville, il fit d'abondantes aumônes qui le firent regretter des pauvres. Quelques années plus tard, il devint notre quasi-compatriote, par son mariage avec une demoiselle d'Aix, belle, riche et aimable, appartenant à l'une des plus anciennes et des plus illustres familles de Provence.

D'autres manifestations d'amour de dévoûment absolu et d'inviolable fidélité, plus sincères il faut le croire, que celles dont nous venons de parler, eurent encore lieu dans l'hôtel de Forbin en 1816. Aussi furent-elles adressées à d'autres qu'à ceux que nous venons de nommer tout à l'heure.

Il y avait déjà deux ans que la France entière avait salué avec des transports d'allégresse, le retour si désiré de ses princes légitimes. Autant et peut-être plus qu'aucune autre, la population d'Aix avait mêlé ses acclamations à celles du peuple français. Il importe à l'honneur de notre ville de le rappeler et de le

¹ On appelle à Aix, incorrigibles, encroûtés, obtus ou *rococos*, les gens constants dans leurs opinions monarchiques antérieures à 89, qui n'en ont pas changé à chaque phase de la révolution, comme tant de gens. Le nombre de ces incorrigibles diminue naturellement tous les jours, et dans quelques années il ne s'en trouvera plus un seul.

LES RUES D'AIX

constater en caractères ineffaçables, actuellement qu'une grande partie de ceux qui l'ont vu et entendu existent encore et que les dénégations seraient impossibles. On se souviendra longtemps et les futurs historiens d'Aix rediront à jamais, qu'à la rentrée des Bourbons en France, en 1814, notre ville, comme toutes les villes et les campagnes, surtout en Provence, retentirent au loin des cris de joie que ce retour inespéré faisait naître. Ce ne furent partout, pendant plusieurs mois, qu'illuminations générales, drapeaux blancs aux fenêtres, arcs-de-triomphe, salles et guirlandes de verdure, danses, repas et chants joyeux. On se félicitait dans les rues comme dans les salons ; les personnes inconnues entre elles s'abordaient pour se tendre la main et s'embrasser ; les inimitiés avaient disparu ; tous les cœurs étaient ouverts à la joie ; les habitants ne formaient plus qu'une seule famille. Tous avaient éprouvé durement la tyrannie de Bonaparte, quelle que fût la gloire dont il avait su l'entourer, et tous espéraient le bonheur. L'affreux orage des Cent-Jours vint assombrir l'horizon et interrompre les heureux jours dont nous commençons à jouir mais il fut bientôt dissipé, et la ville d'Aix n'eut à rougir d'aucun des excès qui malheureusement ensanglantèrent quelques villes du Midi, lors de la seconde restauration. Grâce au gouvernement paternel de Louis XVIII, ces nouveaux troubles s'appaisèrent insensiblement, et rien ne manquait plus à la félicité de la France qu'un mariage qui pût donner de nouveaux rejetons à la famille royale.

L'auguste princesse Caroline de Naples, destinée à devenir l'épouse du duc de Berri, débarqua sur la fin du mois de mai 1816, à Marseille, où les fêtes les plus splendides lui furent données, et le troisième jour de juin, vers les cinq heures du soir,

LES RUES D'AIX

elle fit son entrée solennelle à Aix, où elle fut reçue avec non moins d'enthousiasme que ne l'avait été en septembre 1814, Mgr. le comte d'Artois, son futur beau-père. La princesse descendit à l'hôtel de Forbin, traversant une foule immense ivre de joie et de bonheur, et après avoir reçu les félicitations de la cour royale et de tous les corps, elle se montra au peuple, sur le balcon de l'hôtel. Elle était entourée de la plus haute société de la ville, composée, en général, des mêmes personnes qui, neuf ans auparavant, avaient encensé la princesse Pauline.¹ Mais cette seconde fois, ces personnes étaient à leur place, ce dont nous pouvons affirmer avoir entendu faire la remarque par la foule bourgeoise et plébéienne qui remplissait le Cours. Les acclamations universelles, les cris unanimes de *Vive le Roi ! Vive le duc de Berri ! Vive la princesse Caroline !* ne cessèrent pas un instant de se faire entendre, et se renouvelèrent dans la soirée, à la salle de spectacle où se rendit la future duchesse, pour satisfaire aux vœux du public. En un mot, les beaux jours de 1814 semblèrent renaître dans cette journée, et nul ne prévoyait qu'un voile funèbre ne tarderait pas à descendre sur la princesse. L'hôtel de Forbin fut encore honoré, quatorze ans plus tard, de la présence d'un prince auguste, S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême, duquel nous avons parlé plusieurs fois et qu'on nommait M. le Dauphin, depuis que le roi Charles X avait succédé à Louis XVIII. Ce fut le 1^{er} mai 1830, que M. le Dauphin, se rendant à Toulon pour inspecter la flotte que le roi envoyait à la conquête

¹ *Tuit cil qui avoient esté le jor devant contre lui, estoient cel jor tost à sa volenté* (Tous ceux qui, le jour précédent, avoient esté contre lui, estoient ce jour-là sous son obéissance). - Villehardouin, *de la conquête de Constantinople*, ann. 1203, à l'occasion du rétablissement de l'empereur Isaac l'Ange sur le trône.

LES RUES D'AIX

d'Alger, s'arrêta quelques heures à Aix chez le marquis de Forbin. Il y reçut la cour royale et les autres autorités admises à l'honneur de lui présenter leurs félicitations et leurs vœux pour le succès d'une expédition qui devait enrichir la France d'une superbe et fertile colonie.

Cinq jours après, le dimanche 6 mai, le prince revenant de Toulon, reparut à Aix où il devait inspecter la partie du corps d'armée destinée à cette expédition cantonnée soit dans notre ville même, soit dans les villages environnants. Cette revue eut lieu le même jour, dans la vaste plaine voisine du Grand-Pont, sur la route d'Aix à Avignon, entre les domaines du Seuil et de la Bargemone, vers les limites des territoires d'Aix et de Saint-Cannat. Plus de trente mille spectateurs accourus de toutes les contrées voisines, s'y trouvaient réunis à la majeure partie de la population de la ville. Tous saluaient avec enthousiasme, dans la personne du prince, cette dynastie si française, si pleine d'amour pour la France, que, moins de trois mois après, l'imprévoyance et l'impéritie d'une part, l'ingratitude et la perfidie de l'autre, devaient renverser du trône et envoyer en exil.¹

Trois grandes et superbes maisons suivent l'hôtel de Forbin,

¹ Une fatale destinée semble vouloir que lorsque trois frères issus de la noble maison de Hugues Capet, ont porté successivement la couronne, celle-ci passe dans une autre branche de la même maison. C'est ainsi qu'après les frères Louis X, dit *Le Hutin*, Philippe V, dit *Le Long*, et Chartes IV, dit *Le Bel*, la couronne passa dans la branche de Valois, en 1328 ; qu'après les frères François II, Charles IX et Henri III, elle passa dans la branche de Bourbon, en 1589 ; et qu'après les frères Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, elle a passé dans la branche d'Orléans, en 1830. Cette singulière remarque n'a encore été faite nulle part, à ce que nous croyons. Il faut ajouter néanmoins que les circonstances ne sont pas les mêmes dans les trois cas.

LES RUES D'AIX

et l'on ne saurait dire pourquoi elles ne portent pas comme lui le nom d'hôtel si ce n'est qu'avant la révolution leurs propriétaires n'avaient pas voulu apparemment le leur donner.

La première fut bâtie en 1657, par Esprit Le Blanc, depuis seigneur de Ventabren, dont les descendants ont fourni plusieurs conseillers au parlement. Le dernier d'entre eux, mort en 1777, est l'aïeul maternel de M. le chevalier Charles de Meyronnet Saint-Marc qui possède actuellement cette maison, et de M. Philippe de Meyronnet, baron de Saint-Marc, longtemps procureur-général à la cour royale de Besançon, sous la restauration, aujourd'hui conseiller à la cour de cassation.

C'est là que logeait, en 1830, M. le président de la Cheze-Murel, d'une ancienne et honorable famille du Quercy, magistrat intègre et éclairé, dont la restauration avait enrichi la cour royale d'Aix quelques années auparavant, et qui n'hésita pas à se retirer dans ses foyers lors de la révolution de juillet. La magistrature et les justiciables du ressort, à quelque opinion qu'ils appartiennent, ne cessent de le regretter depuis lors, et la haute société de cette ville, ne regrette pas moins madame son épouse, née de la Vergue de Juliac, tante de Mgr. Darcimoles, actuellement archevêque d'Aix.

La maison qui touche, celle des Le Blanc-Ventabren, fut bâtie au plus tard en 1658, par Melchior Grogard, trésorier-général de France, qui mourut en 1688 ; elle fut vendue, à cette époque, à Alexandre de Roux, seigneur de Gaubert, conseiller au parlement, depuis premier président de celui de Pau.

Antoine Constans, aussi trésorier-général de France, l'acquit alors et la revendit, en 1736, à Jean-Antoine de Riquetti, marquis de Mirabeau, comte de Beaumont, etc., qui mourut l'année

LES RUES D'AIX

suivante. Victor de Riquetti, son fils, marquis de Mirabeau, connu depuis sous le nom de *l'Ami des Hommes*, et plus encore pour avoir donné le jour au fameux comte de Mirabeau, la possédait lorsqu'il vint en Provence avec le poète Lefranc de Pompignan, auteur du *Voyage de Languedoc et de Provence*, dont nous avons parlé plus haut. Les voyageurs, venant de Mirabeau, arrivèrent à Aix le même jour que le cardinal d'Auvergne, qui revenait de Rome et du conclave où avait été élu le pape Benoît XIV, et tous, dit plaisamment Pompignan, firent leur entrée par ce Cours si renommé :

Que les balcons et les portiques
De vingt hôtels magnifiques
Ornent en divers endroits.
Ces lieux, dit-on, autrefois
Étaient vraiment spécifiques
Pour rendre plus prolifiques
Les moitiés de maints bourgeois.
Mais maintenant, moins gaulois
Ils savent mieux les rubriques
Et les maris pacifiques
Reçoivent l'ami courtois
Dans les foyers domestiques.

L'Ami des Hommes préférait le séjour de Paris à celui de la Provence, et vendit sa maison d'Aix, en 1745, à Louis de Bouchet, seigneur de Faucon, conseiller au parlement, lequel l'ayant habitée pendant vingt ans, la revendit, en 1765, à Joseph Lyon, seigneur de Saint-Ferréol et de Pontevès,¹ trésorier-général des Etats de Provence, qui la fit reconstruire en l'état où nous la voyons aujourd'hui.

¹ C'est le même qui vendit sa maison paternelle à J.-B. Reinaud de Fonvert, en 1769. Voyez ci-dessus, pag. 175.

LES RUES D'AIX

M. de Saint-Ferréol ayant perdu ses deux fils et ses deux gendres dans les premières années de la révolution ; étant éloigné de ses deux filles, dont l'une était émigrée avec ses enfants, et l'autre vivait à vingt lieues d'Aix avec les jeunes orphelins que lui avait laissés son mari mis à mort à Lyon pour avoir porté les armes contre la république, lors du siège de cette ville ; M. de Saint-Ferréol, disons-nous, fut emprisonné comme *suspect*, sur la fin de l'année 1793, quoiqu'il fut alors âgé de quatre-vingts ans et qu'il eût donné, dans l'espérance de se sauver avec sa fortune, diverses preuves de civisme qui lui furent conseillées par la peur et à la sincérité desquelles personne ne crut. Mis en liberté, ainsi que les autres suspects, quelques mois après la mort de Robespierre, il rentra chez lui, seul, isolé, vieux et impotent. Nous étions à peu près le seul parent qu'il eût à Aix, comme étant petit-fils d'une de ses sœurs, ou du moins le seul auquel il eut quelque confiance, et pendant les trois dernières années de sa vie, nous lui tîmes journellement compagnie, lui faisant la lecture, écrivant sa correspondance avec ses fermiers. Il nous faisait, en retour de nos petits services, le récit des temps passés, comme font ordinairement les vieillards, et il nous racontait des anecdotes auxquelles nous prenions grand plaisir. En voici deux des plus curieuses :

Lors du célèbre procès du P. Girard et de Catherine Cadière, tous les esprits étaient divisés d'opinions ; les familles même étaient désunies entre elles. Les uns intriguaient pour le jésuite, les autres en faveur de sa pénitente. L'arrêt du parlement du 10 octobre 1731, qui mit les deux accusés hors de cour, surprit également les deux partis et n'en satisfit aucun. Vingt-quatre juges avaient été d'avis de faire brûler le P. Girard, et vingt-quatre autres de condamner la Cadière ; mais celle-ci avait dans

LES RUES D'AIX

le public un plus grand nombre de partisans que n'en avait le jésuite, et le premier président Le Bret, protecteur déclaré du P. Girard, fut hué ainsi que les juges de son opinion, tandis que le président de Maliverny, chef du parti opposé, et tous les siens, furent accueillis par de nombreux applaudissements. Pour s'en venger, M. Le Bret sollicita et obtint du ministère des lettres de cachet, au moyen desquelles les principaux partisans de la Cadière furent exilés loin de la ville, ceux-ci dans tel lieu, ceux-là dans tel autre. Il en sollicita même secrètement une contre madame de Simiane, Pauline de Grignan, petite-fille de madame de Sévigné, qui faisait sa demeure à Aix, depuis la mort de son mari, gentilhomme du duc d'Orléans, et lieutenant de roi en Provence. Mais madame la duchesse de Modène, Charlotte-Aglaré d'Orléans, fille du régent, avait détourné le coup et s'était même emparée des lettres de M. Le Bret contre madame de Simiane.

Or, il arriva, nous disait M. de Saint-Ferréol, que la duchesse de Modène passant en Provence et retournant dans sa principauté, combla d'amitiés madame de Simiane qu'elle appelait *sa chère maman*. Le premier président s'étant trouvé un jour en tiers avec cette dame chez la princesse : « Que diriez-vous, monsieur, lui dit celle-ci, d'un homme qui, ayant sollicité les rigueurs de la cour contre une personne d'une opinion opposée à la sienne, accablerait néanmoins cette personne de prévenances et de marques d'attachement ? » - « Je dirais, » répondit M. Le Bret, que cet homme est un monstre. - « C'est vous qui l'avez dit, répliqua la princesse, et vous êtes ce monstre. Voilà les lettres que vous avez écrites contre ma « chère maman. » Atterré de ce coup inattendu et semblable à celui de la foudre, le premier président se retira et mourut peu

LES RUES D'AIX

d'heures après, à pareil jour qu'il avait signé, trois ans auparavant, l'arrêt du P. Girard et de la Cadière.¹

Lorsque le maréchal de Belle-Isle vint en Provence en 1747, pour s'opposer à l'irruption des Autrichiens, nous disait aussi M. de Saint-Ferréol, toute la noblesse du pays vint se ranger en foule autour de lui. Parmi ceux qui accoururent des premiers se trouvait M. de Roquesante (Michel-Jules de Raffelis, seigneur de Grambois), petit-fils de ce vertueux magistrat, qui s'était fort signalé en 1664, par sa noble et hardie opinion dans le procès du surintendant Fouquet.² Quelqu'un de la compagnie, voyant que le maréchal ne le connaissait pas, crut faire plaisir à celui-ci en lui nommant le petit-fils de celui à qui son aïeul avait dû la vie. Mais le maréchal, habile courtisan, feignit de n'avoir pas entendu et tourna la tête d'un autre côté, dans la crainte de se compromettre s'il disait un mot de bienveillance au descendant d'un homme que la cour avait proscrit quatre-vingts ans auparavant.

M. de Saint-Ferréol mourut au mois de février 1798, le dernier mâle de sa famille, aucun de ses deux fils n'ayant été marié, non plus que son frère puîné, François-Joseph Lyon de Saint-Ferréol, second consul d'Aix, procureur du pays en 1787 et 1788, qui avait fait partie de la seconde assemblée des notables du royaume, en qualité de député des États de Provence, pour l'ordre du tiers-état, et qui mourut à Saint-Tropez où il s'était retiré pendant la terreur. Le baron de Fabry acquit la maison Saint-Ferréol en 1820,

¹ Voyez les *Essais Historiques sur le Parlement de Provence*, par M. Cabasse, tom. IV, pag. 281.

² Voyez notre 1^{er} vol., pag. 605 et suiv.

LES RUES D'AIX

étant alors premier président de la cour royale d'Aix, et en jouit malheureusement peu de temps, étant mort quatre ans après, fort jeune et emportant les regrets universels. MM. ses fils la possèdent actuellement.

Celle qui est située au-dessous fut bâtie vers 1660, par Honoré de Rascas, seigneur du Canet, conseiller au parlement mort en 1668. Son neveu et héritier, nommé comme lui, Honoré de Rascas, seigneur du Canet, grand-sénéchal au siège de Draguignan vendit la maison dont nous parlons, en 1698, à Silvy de Raousset, comte de Boulbon, ancien premier consul d'Aix, procureur du pays, alors président au parlement. C'est du petit-fils de ce dernier que l'acquit, en 1759, Antoine de Fauris, seigneur de Saint-Vincens, conseiller à la cour des comptes, aides et finances, père et aïeul des deux présidents au parlement, Jules-François-Paul et Alexandre-Jules-Antoine de Fauris Saint-Vincens, desquels nous allons parler.

Jules-François-Paul, né le 21 juillet 1718, mort le 23 octobre 1798, fut d'abord conseiller au parlement, ensuite président à mortier en 1746, associé-correspondant de l'académie des inscriptions et belles-lettres, etc., etc. Magistrat intègre et éclairé, savant antiquaire et bon littérateur, il avait formé à Aix le plus beau cabinet qui y existât de son temps. C'est lui qui fit élever, en 1777, dans l'église des Dominicains, un monument sur la tombe du grand Peiresc,¹ dont cette église possède les restes mortels ; sur quoi l'abbé Barthélemy, son ami, lui écrivit :

¹ Ce monument, abattu pendant la révolution, fut relevé, en 1802, par M. de Saint-Vincens le fils, dans le chœur de l'église métropolitaine de Saint-Sauveur où il est encore au lieu où existait, avant 1793, le mausolée d'Hubert Garde, baron de Vins, chef des ligueurs en Provence.

LES RUES D'AIX

« Vous venez de payer la dette du siècle dernier. » Le président de Saint-Vincens le père, avait publié de son vivant un *Mémoire sur les monnaies de Marseille*, avec planches, et en avait composé un autre sur celles des *comtes de Provence*, qu'il remit au P. Papon, et que celui-ci a inséré dans son *Histoire de Provence*. Il était en correspondance avec un grand nombre de savants nationaux et étrangers, et il était justement considéré comme un digne successeur des Mazaugues et des Peiresc.¹ Il avait épousé Julie de Villeneuve-Vence, petite-fille de madame de Simiane (Pauline de Grignan, petite-fille elle-même de madame de Sévigné).

Son cabinet si curieux et si riche en antiquités, en médailles et autres raretés, passa, après sa mort, à son fils, Alexandre-Jules-Antoine de Fauris, né le 3 septembre 1750, mort le 15 novembre 1819, qu'on appela M. de Noyers tant que vécut son père,² et qui ne prit le nom de Saint-Vincens que quelques années plus tard. Il avait été d'abord conseiller à la sénéchaussée et fut reçu président à mortier survivancier, en 1782.

Digne héritier des vertus et des connaissances de son père, il a publié ou a laissé en manuscrits un grand nombre de mémoires sur le pays, dont on peut voir la liste dans les deux notices que nous citons ci-dessous,³ et il a fait connaître au public

¹ Voyez la *Notice sur J.-F.-P. Fauris Saint-Vincens*, par son fils, dont il y a plusieurs éditions in-4° et in-8°, etc.

² Voyez le P. Papon, *Hist. gén. De Prov.*, tom. IV, *préface*, pag. 5 ; et le *Voyage en Savoie et dans le midi de la France*, en 1804 et 1805, par le malheureux La Prédoyère ; Paris, 1807, in-8°, pag. 210 à 225.

³ *Notice sur M. de Saint-Vincens, président de la cour royale d'Aix, associé regnicole de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, par M. Marcellin de Fonscolombe ; Aix, Pontier, 1820, 27 pag. in-8°. - *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. de Saint-Vincens*, lu à la séance publique du 25 juillet 1825, par M. Dacier, secrétaire perpétuel de cette académie ; dans le *Moniteur* du 2 août 1823 : tiré séparément, en 12 pag. in-8°.

LES RUES D'AIX

de nombreuses et intéressantes lettres de Peiresc, à divers personnages de son temps. M. Millin étant venu visiter son cabinet en 1805, en a donné une description très étendue, dans laquelle entre naturellement l'éloge de M. de Saint-Vincens et de son père.¹

Moins grave et peut-être moins profond que lui, M. de Saint-Vincens le fils avait plus de liant dans le caractère et plus de vivacité dans l'esprit. Il plaisantait agréablement de tout et sur tout ; sur les choses comme sur les hommes, et quelques fois sur lui-même, lorsqu'il n'avait personne là qu'il jugeât digne de ses brocards. « Comment trouvez-vous mon air martial et mon épée ? » disait-il, lorsque l'empereur l'eut fait maire d'Aix en 1808 et 1809. M. Thibaudeau était alors préfet du département et fit un voyage à Paris. Un conseiller de préfecture le remplaça momentanément. C'était un vieux citoyen d'Aix qu'un procès pour cause d'impuissance, que lui avait fait sa jeune femme, avait singulièrement ridiculisé dans le public avant la révolution. Il signait donc la correspondance préfectorale, et chaque matin M. de Saint-Vincens nous disait : « Voyons, mon cher Roux, ce que m'écrit aujourd'hui le préfet postiche. » Parlant de MM. les adjoints qu'il consultait volontiers dans les principaux actes de son administration, mais qui arrivaient souvent plus tard que lui à la mairie, ce qui l'impatientait fort, il nous disait alors : « Bah ! je vois qu'ils ne servent qu'à allonger, comme à l'orgue de l'office ; passons-nous d'eux. »

Il entrait à l'Hôtel-de-Ville à dix heures précises et n'en sortait qu'à deux, ayant accueilli familièrement tous ceux qui s'étaient présentés à lui, à quelque condition qu'ils appartenissent. Aussi

¹ *Voyage dans les départements du midi de la France*, tom. II, pag. 192 à 237.

LES RUES D'AIX

fut-il vivement regretté, surtout par le pauvre, lorsque l'empereur l'appela au corps législatif dans l'intention de lui procurer d'assez forts émoluments que son inépuisable charité et le dérangement de sa fortune, dans le service des hôpitaux, rendaient véritablement indispensables pour lui. Il entra, en 1811, en qualité de second président à la cour impériale, ayant refusé, plus anciennement, la première place, et mourut second président à la cour royale ne laissant point d'enfants. Après lui, le beau cabinet que son père avait passé sa vie à former et que lui-même avait augmenté, fut acheté par le département. Les livres furent envoyés à Arles ; les médailles à Marseille ; les antiquités et les manuscrits demeurèrent à Aix, où ils sont encore, les unes au Musée, les autres à la bibliothèque Méjanes. Vingt-quatre ans après la mort de cet homme vertueux, l'académie d'Aix, dont il avait été l'un des membres fondateurs, vota l'érection d'un monument à sa mémoire,¹ et le conseil municipal ayant concédé un terrain à perpétuité dans le nouveau cimetière, au nom de la cité reconnaissante, la translation solennelle des restes de M. de Saint-Vincens eut lieu le 28 juin 1843. La maison que son père et lui avaient occupée sur le Cours, fut vendue, en 1835, à M. Fabry, conseiller à la Cour royale.

Celle qui la suit et qui fait le coin dans la rue Saint-Lazare, fut bâtie, en 1660, pour servir de logement aux religieuses Bénédictines, que le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix avait transférées dans cette ville du monastère de la Celle, près de

¹ Il est juste de constater ici que M Rouard, bibliothécaire de la ville, fut le provocateur de ce vote honorable.

LES RUES D'AIX

Brignolles, comme nous le dirons plus bas ; et lorsque ces religieuses eurent bâti, en 1681, le magnifique couvent qu'elles habitaient encore au moment de la révolution, cette maison fut vendue à M. Sauvaire, avocat. Elle passa depuis à M. de Malignon, ensuite aux d'Antoine-Venel qui, après avoir fourni cinq conseillers à la cour des comptes, de père en fils, étaient tombés en quenouille dans l'ancienne famille de l'Évêque, pareillement éteinte aujourd'hui.

La dernière île de maisons dont il nous reste à parler, est bâtie sur un vaste terrain que Louis de Vendôme, duc de Mercoeur et d'Étampes, puis duc de Vendôme, gouverneur de Provence et cardinal, avait acquis dans l'intention d'y faire construire un palais où il projetait de faire sa résidence. Mais sa mort, arrivée à Aix le 6 août 1669,¹ l'empêcha de réaliser ce dessein, qui ne fut pas suivi par Louis-Joseph, duc de Vendôme et de Penthièvre, son fils et son successeur au parlement de Provence. Celui-ci ne fit jamais que peu de séjour dans ce pays, où commanda en son absence, pendant longues années, François de Castellane-Adhémar de Monteil, comte de Grignan, époux de l'aimable fille de madame de Sévigné. Le comte de Grignan faisait sa demeure au palais de justice qu'avaient bâti et habité les anciens comtes de Provence,² et le terrain dont nous parlons fut inoccupé jusqu'en l'année 1693, époque à laquelle le duc de Vendôme le vendit à Pierre de Creissel, alors trésorier-général de France au bureau des finances d'Aix,³ depuis trésorier-gé-

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 201.

² Voyez notre 1^{er} vol., pag. 10 et suiv., et pag. 23.

³ Contrat du 21 mars 1693, passé devant. Rocheron et son confrère, notaires au Châtelet de Paris.

LES RUES D'AIX

néral des Etats de Provence, enfin conseiller au parlement, mort en 1702, à la fleur de l'âge. Pierre de Creissel l'avait déjà divisé en plusieurs parties sur le sol desquelles furent construits, peu d'années après, les quatre beaux hôtels dont nous allons parler.

Le premier, qui fait le coin de la rue Saint-Lazare, fut bâti, en 1710, par François de Boniface-Laidet, seigneur de Peynier et de Fombeton, conseiller au parlement, qui le vendit, en 1751, à l'avocat-général Gaspard de Gueidan, dont nous avons parlé naguère et onze ans plus tard celui-ci le revendit à Jean-Baptiste de Bruni, marquis d'Entrecasteaux, etc., président au parlement, père du célèbre contre-amiral, Joseph-Antoine de Bruni d'Entrecasteaux, né dans cette terre et non à Aix, vers 1739, et dont on peut lire l'éloge dans la *Biographie universelle* de Michaud.¹

Jean-Baptiste de Bruni et son fils aîné, qui lui avait succédé en 1756 dans la charge de président au parlement et qui périt, en 1794, sur l'échafaud révolutionnaire d'Orange,² habitaient encore cet hôtel lorsqu'un crime inouï y fut commis, peu d'années avant la révolution. Nous n'en eussions peut-être rien dit, comme n'étant ni assez ancien ni assez nouveau, si un événement pareil et tout récent, arrivé à Paris dans l'hôtel du maréchal Sébastiani,³ n'était venu réveiller des souvenirs mal

¹ Tome XIII, pag. 174. Le contre-amiral d'Entrecasteaux mourut dans l'Inde, le 20 juillet 1793. – Le *Voyage de d'Entrecasteaux, envoyé à la recherche de la Pérouse, publié par ordre de S. M. l'empereur et roi, etc. rédigé par M. de Rossel, ancien capitaine de vaisseau*, Paris, imprimerie impér., 1808, 2 vol. in-4° avec atlas in-f°, est un beau monument élevé à la mémoire de cet illustre navigateur dont notre ville peut s'enorgueillir, ainsi que du bailli de Suffren, quoique ni l'un ni l'autre ne soient nés dans ses murs, mais comme appartenants à des familles d'Aix.

² Voyez notre 1^{er} vol., pag. 629.

³ Dans la nuit du 17 au 18 août de cette année 1847.

LES RUES D'AIX

éteints et affliger en même temps plusieurs familles recommandables. L'horrible assassinat de madame la duchesse de Choiseul-Praslin a rappelé celui de la présidente d'Entrecasteaux, et quelques journaux ont cru pouvoir, en parlant de l'un, parler également de l'autre. Mais des erreurs ayant été commises par ces journaux dans la relation de ce fait, le *Mémorial d'Aix* du 24 octobre 1847 les a rectifiées et a donné des détails curieux et peu connus, dans un article anonyme que nous allons reproduire.

« L'article qu'ont publié successivement depuis quelques jours le *Journal des Villes et des Campagnes* et le *Censeur*, journal de Lyon, sous le titre de: *Madame d'Entrecasteaux et Madame de Praslin*, est rempli d'inexactitudes qu'il importe aux journaux de la localité de signaler. Ce fut dans la nuit du 30 au 31 mai 1784, du dimanche au lundi de la Pentecôte, (et non en 1785), que madame la présidente d'Entrecasteaux (Angélique Pulchérie de Castellane-Saint-Juers) fut égorgée dans son lit, au premier étage de son hôtel, situé vers le bas du Cours à Aix. L'assassin lui coupa la gorge avec un rasoir qui fut retrouvé, non à cette époque et dans le fond d'un puits, comme le dit l'auteur de l'article en question, mais environ vingt-cinq ans plus tard, lorsque M. Meyffret, juge au tribunal d'appel d'Aix, occupant le rez-de-chaussée de l'hôtel d'Entrecasteaux et faisant replanter le jardin, les ouvriers rencontrèrent dans la terre l'instrument du crime.

L'assassin demeura inconnu pendant deux jours ; mais le lieutenant-criminel à la sénéchaussée d'Aix, M. Lange de Saint Suffren, n'avait pas tardé si longtemps à signaler le président d'Entrecasteaux lui-même comme étant le meurtrier de sa femme.

LES RUES D'AIX

Celui-ci était un jeune homme de vingt-six ans,¹ qu'on a dit faussement être le frère du contre-amiral d'Entrecasteaux et qui était son neveu. Il avait une physionomie des plus heureuses, il était aimable et spirituel ; mais il nourrissait dans son cœur une passion criminelle pour une dame amie de la présidente et qu'il est inutile de nommer, puisqu'elle ne fut nullement impliquée dans la procédure qui s'instruisit bientôt après. L'article que nous relevons l'appelle la présidente de Cubre (pour dire de Cabre) ; mais c'est encore une erreur : madame de Cabre ne fut jamais pour rien dans cette horrible affaire.

Le lieutenant-criminel ayant communiqué ses soupçons à M. de Castillon, procureur-général au parlement, ce grand magistrat fit aussitôt évoquer l'affaire devant la cour, et ce fut dans les premiers moments de l'instruction qu'un parent de M. d'Entrecasteaux (et non M. de La Tour, premier président du parlement) dit au prévenu : Voilà une bourse pleine d'or, prenez-là et fuyez au plus tôt si vous êtes coupable. Si vous êtes innocent allez vous constituer prisonnier. » M. d'Entrecasteaux prit la bourse en pleurant et partit en poste pour Nice, échappant aux cavaliers que le parlement envoya sur-le-champ à sa poursuite.

De Nice, il passa à Gênes où il s'embarqua sur le vaisseau Ragusais *la Parthénope*, sous le nom du chevalier Jean-Baptiste de Barail, enseigne du régiment du roi, en France, âgé de vingt-six ans, natif de Metz, et fils de M. Jean-Paul de Barail. La *Parthénope* arriva à Lisbonne le 17 juillet 1784, après

¹ Il était né à Aix le 29 juillet 1758, environ dix-neuf ans après la naissance du marin son oncle, et avait été reçu président au parlement le 11 juillet 1782, en survivance de son père.

LES RUES D'AIX

trente-deux jours de navigation, et le surlendemain 19, le chevalier de Barail fut arrêté par ordre de la reine de Portugal, à la demande de l'ambassadeur de France et traduit dans la prison dite de Limoéiro où depuis il fut constamment gardé à vue. On trouva sur lui une montre à la chaîne de laquelle pendait un cachet aux armes de la famille d'Entrecasteaux. Ces objets furent envoyés au greffe du parlement d'Aix et joints à la procédure.

« Le prétendu chevalier de Barail fut bientôt reconnu pour être le président d'Entrecasteaux d'après les signalements envoyés de France, et lui-même avoua qu'il était aux personnes qui le visitèrent disant qu'il avait changé de nom pour n'être reconnu. - Onze mois plus tard, il fut atteint d'une fièvre maligne dont il mourut dans la même prison de Limoéiro, le 6 juin 1785. L'abbé Grenier, chapelain de la nation française à Lisbonne, l'assista dans ses derniers moments. L'écuyer de S. M. très fidèle, Laurent-Anasthase-Michia Galvao, parent des d'Entrecasteaux voulut le faire inhumer dans le caveau de sa famille, dans l'église de Saint-Pierre-d'Alcantara et envoya à cet effet un carrosse de la maison royale pour transporter le corps ; mais cela n'eut pas lieu : un ordre de la cour étant arrivé portant que l'inhumation serait faite sans ostentation dans l'église de Saint-Martin, qui est la paroisse de la prison, où le défunt fut enseveli, le 17 juin, en habit de religieux de Saint-François.

Cependant le parlement d'Aix n'avait cessé de solliciter avec instance de son souverain une demande à la cour de Portugal en extradition du prisonnier que la procédure désignait comme coupable. Mais n'ayant pu l'obtenir, par arrêt rendu par *contumace*, les chambres assemblées, le 17 novembre 1784, le président d'Entrecasteaux fut condamné à avoir les deux

LES RUES D'AIX

poings coupés, à être ensuite rompu vif et à expirer sur la roue.

Tous ces faits résultent de la procédure et d'une foule de pièces authentiques émanées du consulat-général de France en Portugal et qui existent encore avec la procédure et l'arrêt au greffe de la cour royale d'Aix, où sont conservées les archives du parlement. Des romanciers sont venus, il y a quelques années, qui, connaissant le fond de l'affaire, mais ignorant les détails, en ont créé d'imaginaires propres à captiver la curiosité du public.¹ Une catastrophe récente, l'assassinat de madame la duchesse de Praslin, semblable à celui de madame d'Entrecasteaux, va faire naître de nouveaux romanciers qui, renchérissant sur les premiers, broderont à leur guise cette affaire qui devrait être oubliée depuis longtemps, comme s'oublie bientôt les affaires de même nature qui se déroulent chaque jour devant les cours d'assises. Nous finirons en rapportant les paroles de l'auteur des *Essais Historiques sur le parlement de Provence*, à l'occasion de ce déplorable événement : « Quelques pressantes que fussent les charges qui pesèrent sur lui (le président d'Entrecasteaux), quelque consistance que leur donnât sa fuite ; il ne faut cependant pas confondre une condamnation par contumace avec celle qui est le résultat d'un examen contradictoire. L'humanité les distingue, pour laisser à une famille honorable et malheureuse la consolation de pouvoir dire que, si l'accusé s'était fait entendre, il serait peut-être parvenu à détruire ou à affaiblir les reproches dont une procédure sans contradicteurs avait armé l'opinion publique. » C'est ce qu'avaient déjà

¹ Voyez le journal de Paris *le Temps*, des jeudi 20, vendredi 21, mardi 24 et jeudi 27 février 1840, n^{os} 3774, 3775, 3779 et 3781, aux feuillets réimprimés plusieurs fois depuis lors, etc.

LES RUES D'AIX

établi en droit, dans une consultation lumineuse, trois célèbres avocats, MM. Siméon, Barlet et Portalis, portant que le président d'Entrecasteaux étant mort dans les cinq ans de sa condamnation par contumace, il était décédé *integri status*. »¹

Mgr. le cardinal d'Isoard avait acquis, sous la restauration l'hôtel d'Entrecasteaux, et c'est là qu'on l'a vu chaque fois qu'il était venu à Aix depuis lors, habitant patriarcalement avec ses frères et ses neveux. Nous parlions naguère de l'aîné de ceux-ci et nous formions des vœux pour son prompt avancement dans les hautes dignités de l'église ; nous n'avons plus, hélas ! que des regrets à donner à sa mémoire : M. l'abbé d'Isoard-Vauvenargues, auditeur de Rote pour la France à Rome, vient de mourir, le 14 novembre 1847, à la fleur de l'âge, au moment où ces lignes sont mises sous presse.

François et Marc-Antoine d'Albert père et fils, conseillers au parlement, acquéreurs de la partie restante du terrain qui avait appartenu au duc de Vendôme et à Pierre de Creissel, la vendirent, en 1706, à Louis-Antoine de Vacon, conseiller à la cour des comptes, aides et finances, qui y bâtit la belle maison attenant à celle dont nous venons de parler. Ce magistrat laissa trois enfants : Joseph de Vacon, chanoine de l'église cathédrale de Marseille, l'un des fondateurs de l'académie de la même ville, où il mourut, le 7 mai 1731, à peine âgé de quarante-quatre ans, puisqu'il était né à Aix le 15 janvier 1687 ;² Jean-Baptiste de Vacon, né à Aix le 24 décembre 1689, nommé et sacré évêque

¹ *Essais historiques*, etc., par M. P. Cabasse, tom. III, pag. 437 et suiv.

² Voyez le *Diction. des Hom. Illust. de Prov.*, par Achard, tom. II, pag. 284, où le nom est écrit *Vaccon*, par deux *c*, ce qui est une erreur.

Voyez aussi *l'Hist. de l'acad. de Marseille*, par M. le chev. Lautard, t. 1^{er} pag. 42 et autres.

LES RUES D'AIX

d'Apt en 1722, sur la démission de Joseph-Ignace de Foresta, son oncle maternel. Il mourut dans sa ville épiscopale le 7 décembre 1751, en grande vénération parmi ses diocésains, à cause de son désintéressement et de sa charité ; Angélique de Vacon, mariée dans la famille de Lordonet, à qui elle apporta les biens de la sienne dont elle fut héritière par la mort de ses frères sans enfants. Les Lordonet, depuis seigneurs d'Esparron de Pallières, s'étant éteints en mâles en 1790, leur fortune a passé à la fille unique du dernier d'entre eux, mariée dans la famille de Sinéty, qui nous est venue de Marseille où elle a produit plusieurs personnages de mérite, et qui est originaire d'Apt.

Louis-Antoine de Vacon, que nous venons de nommer, revendit le reste de son terrain, en 1710, à Antoine de Margalet, seigneur de Luynes, et à Louis d'Hesmivy, seigneur de Moissac, l'un et l'autre conseillers en la cour des comptes. Ceux-ci le divisèrent entre eux et y firent construire les deux beaux hôtels qui terminent cette ligne méridionale du Cours et qui se présentent les premiers à la droite lorsqu'on entre dans la ville par la grande Rotonde. Les Margalet cédèrent leur hôtel, vers le milieu du XVIII^e siècle, aux Lombard, seigneurs du Castellet, qui le possédaient au commencement de la révolution et qui ont quitté depuis lors la ville d'Aix, où ils avaient fourni une longue suite d'honorables magistrats à la cour des comptes, remontant à un Arnoul Lombard, seigneur de Saint-Benoît, du Castellet, etc., président des maîtres-rationaux, au milieu du XV^e siècle, sous le bon roi René.

Il nous reste à parler de l'hôtel bâti par Louis d'Hesmivy de Moissac. Le fils de ce magistrat, Jean-Louis-Hyacinthe d'Hesmivy, seigneur de Moissac, né à Aix le 23 juin 1684, reçu conseiller au parlement en 1709, est celui des membres de cette

LES RUES D'AIX

cour souveraine qui a le plus travaillé à l'histoire de sa compagnie. Il publia, en 1727, un *Recueil des titres et pièces touchant l'annexe*,¹ et laissa en manuscrit plusieurs ouvrages sur l'exactitude desquels on peut compter, renfermant une foule de faits curieux sur l'histoire du pays si souvent liée à celle du parlement.

Ces ouvrages sont : 1° une *Histoire du parlement de Provence, depuis son institution (1501) jusqu'à la mort de Louis XIV (1715)*, beaucoup plus ample que celles de Guidi, de Louvet et autres qui ont écrit sur le même sujet. M. P. Cabasse y a puisé plus particulièrement la matière de ses *Essais historiques* sur cette compagnie ; 2° un précis des contestations qu'avait eues le parlement avec la cour de Rome, les archevêques et évêques de la province, le chapitre de Saint-Sauveur, les gouverneurs de Provence, les lieutenants-généraux et les commandants ; la cour des comptes, aides et finances, les trésoriers-généraux de France, les sénéchaussées de son ressort, les consuls d'Aix, procureurs du pays, etc., etc.² 3° un *Cérémonial du parlement*, etc. L'auteur mourut au château de Moissac, près d'Aups, le 29 novembre 1740.

Jean-Louis-Honoré d'Hesmivy, son fils, comme lui seigneur de Moissac et conseiller au parlement, né en 1719, fut fait intendant de la Guadeloupe vers 1750,³ et vendit alors son hôtel à M. le duc de Villars, gouverneur de Provence, pour la durée de la vie de celui-ci seulement.

¹ A Aix, chez Joseph Senez, 74 pag. in-8°, réimprimé avec des augmentations, à Avignon, 1756, in-12. - Sur le droit d'annexe, voyez notre 1^{er} v., p. 63, note 1.

² Nous possédons des copies de ces deux manuscrits.

³ Il y mourut en 1769. Son fils, conseiller au parlement de 1770 à 1790, mort en 1827, sans avoir été marié a été le dernier mâle de cette famille, dont M. Ailhaud, docteur en médecine, possède et occupe aujourd'hui le bel hôtel.

LES RUES D'AIX

Honoré-Armand, duc de Villars, pair de France, grand d'Espagne de la première classe, chevalier de la Toison-d'Or, pince de Martigues, etc., membre de l'académie française, faisait son séjour habituel à Aix depuis qu'il avait succédé à l'illustre maréchal de Villars, son père, dans le gouvernement de Provence. Il y tenait un très grand état de maison et se faisait aimer, quoiqu'il fut généralement peu estimé. On lui reprochait de manquer de bravoure,¹ et il était taxé d'un vice qu'il avait mis à la mode à la cour et qui lui avait valu une renommée assez étendue. »² C'est lui qui avait inspiré à la haute société d'Aix, la passion la plus effrénée du jeu, passion qui se répandit plus tard dans toutes les classes et qui malheureusement ne s'est point affaiblie depuis lors. Sur la fin de ses jours, le duc de Villars avait acheté également à vie, le château et le parc des Aygaldes, dans le territoire de Marseille, où il allait passer l'été, ne demeurant plus que l'hiver à Aix. Il essaya dans cette ville, pendant le carnaval de 1770,

¹ On raconte qu'un gentilhomme, s'étant un jour présenté chez lui, un peu trop chargé d'essence : « Quelle odeur insupportable ! » avait dit le duc ; à quoi l'autre, se croyant offensé avait répondu : « Je pensais, monseigneur, que vous ne craigniez que l'odeur de la poudre, » ce que M. de Villars avait feint de ne pas entendre. - Il était fort minutieux et s'occupait beaucoup de sa parure, ses valets le gouvernaient le plus souvent et il redoutait la présence d'un homme ferme ou irrité. Le marquis de Villeneuve-Vence disait un jour à sa femme (Sophie de Simiane, arrière petite-fille de madame de Sévigné) : - « Conveniez, madame, que M. le duc est un bien bon homme. » - « Oui, monsieur, mais convenez vous-même que c'est une méchante femme. »

² *Mémoires secrets de la république des lettres*, etc., par Bachaumont, tome V, pag. 108, où l'auteur renvoie au fameux poème de Voltaire, dont Jeanne d'Arc est l'héroïne. - Voyez aussi, sur M. le duc de Villars, les *Notes et recherches historiques sur la ville d'Aix*, par M. le président de Saint-Vincens le fils, manuscrit de la bibliothèque Méjanès, 3 vol, petit in-fol, très curieux. - Voyez encore les *Mémoires* posthumes de Marmontel, liv. VII.

LES RUES D'AIX

des désagréments de la part de quelques personnes qu'il n'avait pas invitées à ses bals et à ses soupers, et il partit pour les Aygalades, résolu de ne revenir à Aix que dans les occasions solennelles. La mort l'y suivit de près, et il succomba à une courte maladie, le 27 avril à quatre heures du matin. Son corps fut apporté à Aix le surlendemain 29, et inhumé solennellement, le mercredi 5 mai, dans l'église métropolitaine de Saint-Sauveur, derrière le maître-autel. Tous les hôpitaux de la ville, tous les ordres religieux, le clergé de toutes les paroisses, le chapitre de Saint-Sauveur, le parlement, les trésoriers -généraux de France, la sénéchaussée et les consuls assistèrent à ses funérailles, et le médecin Goyrand ¹ composa l'épithaphe qui fut placée sur sa tombe.

Le duc de Villars a été le dernier gouverneur de Provence qui ait fait son séjour dans le pays, comme il en avait été le premier depuis la mort du cardinal de Vendôme ; car, ni le grand Vendôme, fils du cardinal, ni le grand Villars, père de celui dont nous parlons, n'y étaient guère venus que pour se faire recevoir et n'y avaient jamais fait de séjour tant soit peu considérable.

Nous terminerons en peu de mots cette description historique du Cours. Parmi les familles riches et puissantes qui l'habitaient en 1788, c'est-à-dire la veille de la révolution, vingt-

¹ Joseph-Louis Goyrand, savant médecin, natif d'Aix, mort le 3 février 1790, à l'âge de 72 ans, grand-oncle de M. Goyrand, docteur en médecine, aujourd'hui adjoint à la mairie d'Aix. Le père de ce dernier, M. Antoine-Gabriel Goyrand, mort en 1826, était un habile peintre à qui l'on doit plusieurs tableaux d'église et quelques peintures de chevalet, ainsi que le dessin de l'estampe placée au frontispice de l'Essai sur l'hist. de Prov., par C.-F. Bouche : *la Provence présentée à Louis XI par Palamède de Forbin.*

LES RUES D'AIX

quatre ¹ se sont éteintes dans le courant des soixante années qui se sont écoulées depuis lors, et quatre ² ont abandonné le séjour d'Aix. Toutes jouissaient d'une fortune considérable, et la plupart occupaient de hautes fonctions dans l'épée et dans la robe. D'autres familles, aussi honorables sans doute, les ont remplacées, mais avec moins de fortune et surtout moins d'éclat, on ne peut le dissimuler, puisque aucune d'elles ne jouit plus des anciens droits seigneuriaux qui faisaient, avant 1789, la grande partie de la puissance des anciennes dans toute l'étendue de la province, et que si peu des nouvelles exercent aujourd'hui des emplois dans la magistrature ou ailleurs. Ces observations, qui peuvent s'appliquer à la plupart des autres quartiers de la ville, mais dans des proportions moins étendues qu'ici, feront connaître bien mieux que de vains discours, les pertes immenses que la ville d'Aix a faites depuis la révolution.

¹ Les Raousset marquis de Seillon, les Michaëlis seigneurs du Sueil, les Maurellet marquis de la Roquette, les Boisson seigneurs de la Salle, les Gantier seigneurs du Poët et du Vernègues, les Adaoust, les Suffren marquis de Saint-Tropez et de Saint-Cannat, les Maurel ou Morel-Villeneuve seigneurs de Mons, les Laugier seigneurs de Saint-André, les Bonaud seigneurs de la Galinière, les Nicolai seigneurs de Bois - Vert, les Barlatier seigneurs de Saint-Julien, les Ricard marquis de Bregançon et de Joyeuse-Garde, les Gantier seigneurs d'Artigues et de la Molle, les Julien, les Roux, seigneurs de Gaubert, les Saurin, seigneurs de Murat, les Le Blanc seigneurs de Ventabren, les Lyon seigneurs de Saint-Ferréol, les Fauris seigneurs de Saint-Vincens et de Noyers, les d'Antoine-Venel, les Bruny marquis d'Entrecasteaux, les Lordonet seigneurs d'Esparron, et les Hesmivy seigneurs de Moissac.

² Les Arnaud seigneurs de Nibles et de Vitrolles, les Mazenod seigneurs de Saint-Laurent, les Meyronnet marquis de Châteauneuf, et les Lombard seigneurs du Castellet.



LES RUES D'AIX

PLACE

DES CARMELITES.



U côté du levant, le Cours a deux issues : 1° la rue Tournefort, sur laquelle nous n'avons rien à dire, sinon qu'avant 1811, elle n'était désignée par aucun nom particulier et que l'administration municipale lui donna alors celui du grand botaniste, l'un des plus savants hommes que la ville d'Aix ait produit, comme on appela, à la même époque, la rue Peiresc, la rue Monclar, la rue Vanloo, etc., quelques autres rues qui n'avaient pas de nom auparavant ; 2° la place des Carmélites dont nous allons parler.

LES RUES D'AIX

Cette place située, disons-nous, à la tête du Cours et à laquelle aboutissent cinq grandes rues, doit son nom au couvent des religieuses Carmélites, reçues dans Aix en l'année 1625, par les soins d'Aymare de Castellane-la-Verdière, femme de Vincent-Anne de Forbin-Maynier, baron d'Oppède, premier président du parlement.

L'église de ces religieuses, occupée aujourd'hui par les Missionnaires de Provence, fondés, sous l'empire, par M. l'abbé de Mazenod, actuellement évêque de Marseille, fut construite, en 1695, telle que nous la voyons. Comme elle est fort élevée au-dessus du sol de la place, on y monte par des degrés sur l'emplacement desquels existait, dit-on, au milieu du XVI^e siècle un pin fameux dans l'histoire d'Aix. Cet arbre croissait dans un jardin alors situé hors la ville et qui appartenait à François de Genas, seigneur d'Eguilles, conseiller au parlement. Ce magistrat, zélé protestant, quoiqu'il exerçât un office de conseiller-clerc, établit, vers 1559, dans ce jardin, une espèce de prêche où se réunissaient secrètement les habitants qui professaient la religion prétendue réformée, au nombre desquels se trouvaient quelques autres membres du parlement. Comme il n'y avait dans ce jardin aucun bâtiment du moins assez spacieux pour servir de prêche, les huguenots s'abritaient sous ce pin et chantaient là les psaumes de David mis en vers français par Marot.

Nous ne rapporterons pas toutes les atrocités qui furent commises en Provence à cette époque, soit de la part des huguenots contre les catholiques, soit de la part de ceux-ci contre les religionnaires ; on en trouve le récit dans tous les historiens du pays. Il nous suffira de dire que les habitants d'Aix, dont la grande majorité professait la religion romaine, se livrèrent à des

LES RUES D'AIX

excès inouïs envers les protestants, et qu'e le principal théâtre de ces excès fut ce jardin du conseiller de Genas dont nous parlons.

Ce fut en l'année 1562, qu'eurent lieu les plus grandes scènes d'horreur. Un nombre infini de malheureux huguenots furent pendus aux branches de ce pin qui, naguère, leur servait de prêche. Les exécuteurs de ces barbaries étaient des bouchers et des gens de la lie du peuple, parmi lesquels on distinguait surtout un paysan nommé Tarron, qu'on appelait communément Sen Tarron ou le seigneur Tarron, sans doute à cause de la supériorité qu'il avait acquise sur ces brigands.¹

L'édit de janvier qui, le premier, accorda aux protestants l'exercice public de leur religion en France, fut enregistré le 6 février au parlement d'Aix, et contint les assassins pendant quelques mois, grâce à la sage précaution que prirent les commissaires du roi, porteurs de l'édit, d'établir dans cette ville des troupes favorables aux religionnaires ; mais ce calme ne fut pas de longue durée.

La *Journée des Epinards*, dont nous avons rendu compte dans notre premier volume,² ramena la victoire sous les drapeaux

¹ L'honorable M. Porte possède dans son riche cabinet de tableaux, une peinture sur bois, de vingt-cinq centimètres de hauteur sur dix-huit de largeur, qui date du temps de ce personnage, où celui-ci est représenté revêtu d'un manteau noir d'où sortent les manches de sa chemise, et d'un gilet jaune boutonné jusqu'au cou. La figure regarde à sa droite à une certaine hauteur et paraît donner un signal (peut-être celui d'une exécution) au moyen de la main droite dont le pouce est placé dans un lacet qui pend autour du cou jusqu'au-dessous de la poitrine. La tête est couverte d'une espèce de béret noir ; elle porte de grandes moustaches et une barbe assez longue au-dessous de la lèvre inférieure. Le personnage paraît être âgé d'environ cinquante ans. Sous ce portrait est écrit : *Sen Tarron*, et derrière la planche *Sen Tarron qué fasié pendré lous uganous au pin*.

² Voyez notre 1^{er} vol., pag. 447.

LES RUES D'AIX

des catholiques qui ne connurent plus de bornes dans leur vengeance. Durand de Pontevès, seigneur de Flassans, frère du comte de Carces, était alors premier consul d'Aix.¹ Il se faisait appeler le *Chevalier de la Foi*, et portait une croix blanche sur son chapeau comme signe de ralliement. Echappé récemment au sac de Barjols, où les protestants avaient passé au fil de l'épée tous les catholiques qui s'étaient rencontrés sous leurs pas dans cette malheureuse ville, il était rentré dans Aix, et l'histoire lui reproche de n'avoir que trop servi les cruautés des catholiques, ainsi que le seigneur de Ventabren, le chevalier de Cuges, le procureur Jean Nostradamus, frère du prophète Michel Nostradamus, et quelques autres.

Les pendaisons aux branches du pin recommencèrent avec plus de violence qu'auparavant, sans distinction d'âge, ni de sexe : à chaque matin, disent les vieux mémoires du temps, « l'arbre fatal portait de nouveaux fruits. » Les femmes voulurent aussi participer aux exécutions, et celles-ci furent plus terribles encore. Une nommée Melchionne, femme d'un libraire, dont le crime était d'avoir vendu les psaumes de Marot, fut cruellement percée de coups de couteau par ces furies, qui allèrent ensuite la pendre par les pieds, encore vivante, à une branche du pin.²

Vers la fin de juin, le conseiller Jean Salomon, qui professait la nouvelle religion, se rendant imprudemment de son logis au palais, fut assailli par la populace sur la place des Prêcheurs, et chercha inutilement un refuge dans le cloître du couvent de ces religieux; il y fut poursuivi, inhumainement assassiné, et son

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 144.

² Pitton, *Histoire d'Aix*, pag. 289 et suiv.

LES RUES D'AIX

cadavre traîné sur la place d'où le parlement le fit enlever par un huissier qu'il chargea de le faire enterrer. On ne finirait pas si on voulait détailler toutes les horreurs qui se commirent cette année-là dans Aix : on n'y croirait peut-être pas, si, de nos jours, nous n'avions été témoins de semblables atrocités¹ qui prouvent que les hommes sont toujours les mêmes lorsqu'ils se laissent aveugler par leurs passions.

Le roi Charles IX, parcourant son royaume en l'année 1564, visita la Provence et fit quelque séjour à Aix dans le courant du mois d'octobre.² Siégeant au palais, au milieu de son conseil, il ordonna que le pin serait abattu, ce qui fut exécuté sur le champ. Mais la mémoire s'en est conservée jusqu'à nous, et Belleforest, faisant imprimer en 1575, sa *Cosmographie universelle*, y a placé un plan, aujourd'hui très curieux, de la ville d'Aix telle qu'elle existait alors, et dans lequel il a désigné nominativement le *Jardin du Pin*, hors l'ancienne porte Saint-Jean.³

¹ Voyez ci-dessus, pag. 67 et suiv., 165, 166, 187 et autres.

² Voyez notre 1^{er} vol., pag. 357 et suiv.

³ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 327. plan n° II.



LE PONT MOREAU.



VANT l'agrandissement de 1646, avons-nous dit plusieurs fois, il existait, à droite en sortant de la ville par l'ancienne porte Saint-Jean, un moulin à eau dont l'emplacement a été occupé depuis par l'hôtel du Poët, et le fossé qui conduisait l'eau à ce moulin baignait le rempart dans cette partie. On traversait ce fossé sur un pont en pierre où commençait la route d'Aix à Saint-Maximin ou à Toulon, et à quelques pas de là, un chemin de traverse qui allait joindre la route de Marseille, partant de la porte des Augustins, en passant à peu près par la rue actuelle de la Monnaie et le petit chemin qui, des Boucheries, hors la porte d'Orbitelle, va aboutir à l'ancienne maladrerie Saint-Lazare.

LES RUES D'AIX

La famille Maurel ou Morel, dont nous parlerons plus bas,¹ fit reconstruire et élargir ce pont à ses frais, lors de l'agrandissement en question, et lui donna son nom qu'on prononce en provençal *Maoureou*, d'où lui est venu par corruption en français celui de *Maureau* et puis *Moreau*, au lieu du véritable nom qui serait Maurel ou Morel.

C'est ce qui forme actuellement la partie inférieure ou méridionale de la rue du Pont-Moreau, et qui est bordée par deux pâtés de maisons dont l'un se trouve à la tête du Cours, et l'autre a ses derrières sur l'ancienne rue de la Porquéterie. Le nom de celle-ci lui venait de ce que le marché des porcs s'y tenait lorsque ce terrain était hors la ville. En 1811, on trouva à propos de joindre une partie de cette rue à celle de la Cépède et l'autre partie à la rue de la Mule-Noire. La rue de la Porquéterie a ainsi disparu par l'effet d'un caprice.

¹ Voyez ci-après, *rue d'Italie*.



LES RUES D'AIX

RUE

DE L'OPERA.



A salle de l'Opéra a donné son nom à cette rue où elle est située et qu'on appelait auparavant la rue du Boulevard, quoiqu'il y en eut deux autres de ce nom, et quelquefois aussi la rue des Petites-Maries, nous dirons bientôt pourquoi. Cette salle fut d'abord destinée, en 1660, à un jeu de paume, où l'on construisit un théâtre vers les premières années du XVIII^e siècle au plus tôt, et l'on ignore absolument en quel lieu se représentaient, avant cette époque, les chefs-d'œuvre de la scène française. Ce théâtre

LES RUES D'AIX

menaçait ruine en 1756 et l'autorité en interdit l'entrée au public. Un architecte, nommé Joseph Routier, qui vivait encore de nos jours dans un âge très avancé, et à qui appartenait ce local, se chargea d'y faire bâtir à ses frais une nouvelle salle de spectacle, moyennant certaines conditions dont il traita avec la ville. C'est la même salle qui subsiste aujourd'hui sur la ligne septentrionale et vers le milieu de la rue.¹ Elle est petite, mais suffisante pour la population, excepté dans quelques cas extraordinaires et très rares. Les places y sont si bien ménagées et disposées, qu'on voit et qu'on entend de partout ce qui se passe et ce qui se dit sur la scène ; mais elle manque d'une entrée convenable sur la rue, à quoi il sera facile de remédier, à peu de frais et quand on le voudra, en abattant quelques maisons situées entre cet édifice et la rue des Jardins, où l'on pourrait construire une petite place commode et agréable.

Avant d'aller plus loin et à l'occasion de cette salle de spectacle, nous parlerons de trois auteurs comiques qui ont vu le jour à Aix,² mais dont nous ne saurions indiquer la rue dans laquelle ils sont nés.

Garpard Zerbin, fils de Bernard Zerbin, procureur au siège,³

¹ La ville l'a acquise sous la restauration.

² Voyez plus haut, pag. 105, sur David-Augustin Brueys, autre auteur comique.

³ Celui-ci fit imprimer un petit ouvrage de sa façon, intitulé : *Tarife sur le desbordement ou surhaussement de la monoye advenu au pays de Provence, ès ans 1590, 1591, 1592, 1593, avec la réduction ou juste prix que doit estre payé par ceux qui ont emprunté durant ce temps, par M. Bernard Zerbin, procureur au siège d'Aix.* - C'est un tableau de dépréciation pareil à ceux qui ont paru de notre temps, après la chute des assignats, etc. - Il paraît qu'il en fut fait plusieurs éditions dont celle que nous possédons revue et corrigée par l'auteur, est imprimée à Aix, par Jean Courraud, imprimeur de ladite ville, CD D XCVII, 20 feuillets in-8°.

LES RUES D'AIX

naquit en 1590, et cultiva de bonne heure la poésie provençale à l'égal de Claude Brueys¹ son compatriote. On a de lui quelques comédies où il se permet un peu trop de liberté dans les images et dans les expressions, et qui, par cette raison, ne peuvent être mises entre les mains et sous les yeux de toute sorte de lecteur.² Les exemplaires en sont aujourd'hui d'une excessive rareté et se payent à des prix exorbitants.

Marie-Emilie Mayon, née le 22 octobre 1756, morte à Paris le 29 août 1812, avait composé un assez grand nombre de poésies légères recueillies, en 1790, en deux volumes in-12, ou disséminées depuis dans les *Almanachs des Muses*, et quelques comédies qui ne sont pas sans mérite, mais qui eurent besoin, pour être mises au théâtre, de l'indulgence qui est toujours accordée aux auteurs de son sexe. Elle avait épousé un seigneur allemand nommé le baron de Princen, qui lui avait laissé de la fortune ; mais cette fortune fut bientôt dissipée, dit-on, lorsque Marie-Emilie, devenue veuve, eut épousé en secondes noces, un brigadier des gardes du corps nommé de Montanclos, ce qui la réduisit à vivre du produit de ses ouvrages. La malheureuse reine Marie-Antoinette avait de l'amitié pour elle et avait même tenu sur les fonts de baptême un fils né de son second mariage. « C'était, dit la *Biographie universelle* de Michaud, une femme d'une sensibilité douce et d'un esprit orné : une aimable simplicité caractérisait son talent. »³

¹ Nous avons parlé du poète Claude Brueys dans notre 1^{er} vol. pag. 77, not. 2.

² En voici le titre : *La perlo dey muzos et coumedies prouvensalos ; per M. Garpard Zerbin avoucat. A Ays, aquo de Jean Roize, à la plaço dey Préchusr*, M DC LV ; petit in-16, de 390 pag..

³ *Biographie universelle*, tom. XXIX, pag. 451.

LES RUES D'AIX

Honoré-Antoine Richaud-Martelly, né le 27 octobre 1751, mort à Marseille le 8 juillet 1817. Ayant pour le théâtre un talent décidé, qu'il avait développé et mûri en jouant la comédie de société, il se fit comédien et parut avec éclat dans diverses villes, notamment à Marseille et à Bordeaux où il était fort aimé du public¹ qui le nommait le Molé provençal. Il est auteur de plusieurs comédies représentées dans le temps avec succès, notamment celle des *Deux Figaro*, et d'un recueil de *Fables nouvelles* qu'on lira toujours avec plaisir.²

Revenons à la salle de spectacle. Dans la soirée du 16 septembre 1771, le célèbre acteur tragique Lekain y remplissait le rôle de Tancredè, dans la tragédie de ce nom, la seule représentation qu'il ait jamais donnée à Aix, lorsqu'un orage survenu subitement et tel qu'on n'en avait jamais vu de pareil de mémoire d'homme, inonda en peu de moments la ville et la campagne. Les cuves en bois dans lesquelles on foule les raisins et que nous nommons des *fouloirs*, placées dans les quartiers élevés de la ville, tels que ceux de Saint-Sauveur, de Bellegarde et de la Plate-Forme, furent entraînées en un instant dans les rues inférieures et jusque sur le Cours par la violence et la rapidité de l'eau qui tombait du ciel; les champs furent ravagés et sillonnés dans tous les sens, et un malheureux charretier, qui se trouvait au haut de la montée dite d'Avignon, fut transporté avec sa charrette jusqu'à la rivière de l'Arc où il périt miséra-

¹ Feu M. le premier président de Seze nous a dit plusieurs fois avoir été fort lié avec lui à Bordeaux, avant la révolution, et regretta beaucoup de ne plus le retrouver à Aix lorsqu'il y vint lui-même en 1824.

² Imprimées à Bordeaux, chez P. Philippot, 1788, 8 feuilles in-12.

LES RUES D'AIX

blement, ainsi qu'un de ses mulets. Cependant on ne se douta de rien dans la salle, et les spectateurs venus tous sans parapluies, purent sortir sans en avoir besoin et bien étonnés de la quantité d'eau qu'ils rencontrèrent sous leurs pas. C'est ce que les vieilles gens nomment encore aujourd'hui le *déluge de Lekain*.

Le spectacle ne s'est jamais soutenu à Aix que pendant l'hiver et bien souvent les directeurs n'ont pas trouvé à y faire leurs affaires. Avant la révolution, le public y était plus connaisseur et, par conséquent, plus difficile qu'il ne l'est à présent. Les chefs-d'œuvre de Corneille, de Molière, de Racine et quelques autres, avaient seuls le droit de lui plaire et même fallait-il qu'ils fussent joués par de bons acteurs. Les simples artisans venaient au parterre pour entendre déclamer les plus belles scènes qu'ils savaient eux-mêmes par cœur et sifflaient les passages mal rendus. On donnait ensuite un opéra-comique ou toute autre petite pièce. Les dames fréquentaient le théâtre plus qu'aujourd'hui et occupaient seules le devant des loges où brillaient leurs riches parures : les dames de qualité aux premières, les femmes des bourgeois, des gens de palais et des marchands aux secondes, et celles des artisans aux troisièmes. Malheur à l'homme impoli qui eut souffert qu'une dame fût assise derrière lui et ne lui eût pas cédé sa place aussitôt. Le parterre eut bientôt fait justice, par ses cris, d'une pareille inconvenance.

Ce n'est plus cela maintenant. Les premiers venus occupent les meilleures places, de quelque état qu'ils soient, et l'humble savetier en veste pourrait s'asseoir librement à côté d'une marquise ou même devant une duchesse, s'il passait encore des duchesses à Aix. Aussi les femmes ne vont-elles plus que rarement au spectacle, si ce n'est un bien petit nombre qui semblent se cacher dans quelques loges particulières. Les mélodrammes les

LES RUES D'AIX

plus noirs et les plus invraisemblables ont remplacé les hautes conceptions de Corneille, les tableaux si vrais de Molière, les tendres émotions de Racine, et sont plus applaudis que ne le furent jamais Ces admirables peintures du cœur humain. Le grandopéra charme quelquefois, il est vrai, les oreilles des amateurs de musique; mais il est si souvent mal exécuté ! Bref, le léger et gai vaudeville est le seul aujourd'hui où l'on trouve véritablement à se divertir ; mais quel fruit en a-t-on retiré au sortir de là ? Aucun.

L'un des plus spirituels fabulistes de notre temps et l'un de ceux qui ont le plus approché de l'inimitable La fontaine, a vu le jour dans la maison qui suit immédiatement la salle de spectacle et les bâtiments adjacents à cette salle, en montant vers la Plate-Forme : M. Bressier (André-Clément-Victorin), longtemps directeur des domaines dans le département de la Côte-d'Or et membre de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Dijon. Né le 5 septembre 1766, il conserve, dit-on, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, l'aimable gaîté dont il fait preuve dans ses *Fables et Poésies diverses* desquelles il a donné au public plusieurs éditions constamment couronnées de succès unanimes et flatteurs.

La seconde maison qui suit celle où est né M. Bressier et qui porte aujourd'hui le n° 25, appartenait, dans le siècle dernier, aux Seguiran, branche cadette de ces anciens Seguiran, seigneurs de Vauvenargues, d'Auribeau, de Bouc et autres terres, qui avaient fourni à la ville d'Aix une foule de personnages distingués dans l'épée et dans la robe, notamment quatre premiers présidents de la cour des comptes, de père en fils, lesquels

LES RUES D'AIX

s'étaient fondus dans la maison d'Albertas.¹ Les Seguiran dont il est ici question, maintenant éteints comme les autres, avaient produit un évêque d'un grand mérite, Pierre de Seguiran d'abord jésuite, puis évêque de Nevers, sacré le 5 janvier 1783, mort à Nevers le 1er mai 1789. Il avait fait preuve de talents dans les deux assemblées des notables du royaume où le malheureux Louis XVI l'avait appelé en 1787 et 88.

Dans la même maison est né, le 19 février 1778, notre excellent ami, M. le comte Joseph-Marie Portalis, aujourd'hui pair de France, vice-président de la première chambre législative du royaume, premier président de la cour de cassation, grand-croix de la Légion-d'Honneur, membre de l'Institut, etc., que nous plaçons, sans crainte d'être contredit, à la tête des premières notabilités actuelles de notre ville.

Son illustre père,² après avoir fait ses études à l'université d'Aix, se fixa dans cette ville et prit, à l'âge de dix-neuf ans, une place honorable dans le barreau où se trouvaient alors tant de célébrités et dont il devint bientôt l'un des plus beaux ornements et l'une des plus vives lumières. Peu d'années ensuite,

¹ Voyez notre 1^{er} vol. pag. 43.

² Jean-Etienne-Marie Portalis, né au Beausset le 1^{er} mai 1746. Ayant quitté le séjour de la Provence avec sa famille, à cause des troubles, dans les commencements de l'année 1792, il se réfugia d'abord à Lyon, ensuite à Paris, et fut nommé, après le règne de la Terreur, membre du conseil des Anciens en l'an IV ; condamné à la déportation le 18 fructidor an V ; conseiller d'Etat en l'an IX, sous le consulat de Bonaparte, etc. ; enfin, ministre des cultes sous l'empire. Voyez le *Moniteur universel* du 28 et du 30 août 1807 ; la *Biographie universelle* de Michaud, tom. XXXV, pag. 450 et suiv. ; la *Notice sur la vie de J.-E.-M. Portalis, l'un des quarante de l'Académie française*, Paris, Egron, mai 1820 ; l'éloge du même, par M. le baron d'Arbaud-Jouques, alors sous-préfet d'Aix, prononcé à l'Hôtel de Ville d'Aix, etc., etc.

LES RUES D'AIX

il épousa la fille ¹ de l'un de ces avocats distingués et devint ainsi le beau-frère d'un autre avocat plus distingué encore, que ses talents devaient placer un jour à côté de M. Portalis. Celui-ci exerça peu après les fonctions d'assesseur d'Aix, procureur du pays de Provence, pendant les années 1779 et 1780, et débuta par là dans cette longue suite de hauts emplois qu'il a remplis avec tant d'éclat jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 25 août 1807, tandis qu'il était ministre des cultes. Son corps fut enseveli au Panthéon et sa statue en pied et en marbre a été inaugurée avec celle de M. le comte Siméon, son beau-frère, le lundi 8 novembre de cette année 1847, en avant du péristyle du palais de justice d'Aix, en présence de toutes les autorités constituées et d'un immense concours de citoyens empressés de rendre hommage à la mémoire de ces deux illustres compatriotes. Chacun connaît la part qu'ils ont prise à la rédaction du Code civil qui nous régit et à la plupart des lois sur lesquelles repose aujourd'hui l'édifice social en France.

La sincère amitié qui nous lie dès le berceau avec l'honorable comte Portalis, ne nous permettant pas de faire ici son éloge, nous dirons seulement que dans quelque haut rang où la fortune l'ait placé, soit qu'il ait rempli les fonctions de premier secrétaire d'ambassade à Londres ou à Berlin, de maître des requêtes et de conseiller d'État, chargé de la direction générale de l'imprimerie et de la librairie, soit qu'il ait été premier président de

¹ Marguerite-Françoise Siméon, fille de Joseph-Sextius et sœur de Joseph-Jérôme, desquels nous avons parlé plus haut, pag. 30 et 31. C'était la plus excellente amie de notre mère, et sa mémoire nous sera toujours précieuse à cause du tendre intérêt qu'elle nous a conservé jusqu'à sa mort, arrivée à Gennevilliers, près de Paris, le 25 août 1813, à pareil jour où elle avait perdu son mari, six ans auparavant.

LES RUES D'AIX

la cour d'Angers, garde-des-sceaux ministre secrétaire-d'État au département de la justice, enfin premier président de la cour de cassation et vice-président de la chambre des pairs,¹ il n'a jamais cessé de nous traiter comme un frère et de nous donner des témoignages de son affection, soit dans sa correspondance, qui date de plus de cinquante ans, soit de vive voix chaque fois qu'il vient en Provence avec son aimable famille.

A l'extrémité supérieure de la ligne méridionale de cette rue de l'Opéra, fut transféré, en 1671, le second monastère des Visitandines, appelées vulgairement les Petites-Maries, dont le nom a été donné quelquefois à la rue même, et qui a subsisté jusqu'à la suppression des couvents de moines et de religieuses en 1792. Nous verrons plus bas que celles-ci avaient été fondées, en 1652, dans la rue du Bœuf. Ce fut pour leur procurer un jardin plus vaste qu'il n'eût été, que la ville leur céda quelques toises de terrain en reculant le rempart du côté du levant, là où est aujourd'hui l'usine à gaz, ce que le bon M. de Haitze compte pour le dixième agrandissement de la ville.²

¹ M. le comte Portalis est aujourd'hui le seul membre de la chambre des pairs appartenant à la ville d'Aix, qui en avait fourni une douzaine depuis la création de cette chambre en 1814, savoir: MM. le marquis d'Albertas ; de Bausset-Roquefort, archevêque d'Aix ; le comte de Félix du Muy ; le cardinal d'Isoard, archevêque d'Auch ; le chevalier Amédée Jaubert ; Morel-Villeneuve de Mons, archevêque d'Avignon ; le comte Portalis, qui donne lieu à cette note ; le duc de Sabran ; le comte Siméon père ; le vicomte Siméon fils ; le marquis de Suffren Saint-Tropez et le marquis de Villeneuve-Vence ; preuve incontestable de la décadence toujours croissante de la ville d'Aix, à qui il ne restera bientôt que des souvenirs si le gouvernement n'y porte remède.

² *Aix ancienne et moderne*, manuscrit, chap. II, *des Agrandissements de la ville*.

LES RUES D'AIX

Au-dessous de l'ancien couvent des Petites-Maries, se trouvent deux grands et superbes hôtels qui rappellent ces belles constructions du Cours dont nous avons parlé plus haut. Le premier, qui fait le coin de la rue du Boulevard-Saint-Jean et que les marquis de Grimaldi-Regusse occupent depuis environ un siècle, fut bâti sur les dessins du célèbre Puget, vers 1680, par les Laurans, seigneurs de Peyrolles, cadets des marquis de Brue et de Saint-Martin,¹ et qui avaient, comme ceux-ci, fourni plusieurs magistrats recommandables au parlement.

Le second, qui suit immédiatement en descendant vers le Cours, fut construit, peu d'années après le précédent par les Arlatan de Montaud, marquis de la Roche, barons de Lauris, qui l'ont occupé jusqu'à leur extinction en mâles en 1837. Cette famille avait également produit une foule de magistrats tant à la cour des comptes qu'au parlement et à la cour royale d'Aix. Le dernier et spirituel président d'Arlatan-Lauris, victime du choléra qui désola cette ville, n'a laissé qu'une fille, mariée à M. le marquis de Benault-Lubières, avec lequel elle habite l'hôtel dont nous parlons.

Mais parmi les édifices qui bordent cette rue, il n'en est point de plus remarquable sans doute que l'hôtel de Lestang-Parade, bâti, vers 1650, par Jean-Louis d'Antoine, conseiller en la cour des comptes. L'aile droite ayant neuf croisées de façade du côté du levant et à laquelle était joint un vaste jardin dont l'hôtel d'Arlatan-Lauris a occupé depuis une partie, fut acquise, en 1680,

¹ Voyez ci-dessus, pag. 94, et ci-après, rue Saint-Sauveur ou des Quatre- Dauphins.

LES RUES D'AIX

par Dominique de Benault-Lubières, conseiller au parlement, et en a ainsi été détachée pendant plus de cent cinquante ans. Cette aile a donc formé à elle seule pendant très longtemps, un hôtel séparé que quatre conseillers au parlement, du nom de Benault-Lubières, marquis de Roquemartine, ont habité de père en fils, jusqu'à la révolution. Feu M. Antoine Revoil, directeur des postes, l'acheta en 1811, et c'est là qu'est née mademoiselle Louise Revoil, sa fille, femme Colet, dont toute la France connaît les aimables poésies, si fraîches et si pleines de sentiments. C'est encore là que s'est marié, en 1816, M. Pierre Revoil, peintre distingué de Lyon, cousin et gendre d'Antoine, qui y a composé une foule de tableaux de genre, dont chacun a su apprécier le mérite. C'est dans cette aile enfin qu'a habité avec son aimable famille, pendant les six années du règne de Charles X, feu M. Jean-Casimir de Seze, premier président de la Cour royale d'Aix, digne frère de l'immortel défenseur de Louis XVI. Ce savant et intègre magistrat si vivement regretté par les uns, sitôt oublié par les autres, et qui avait été si juste pour tous, nous ayant quitté à la révolution de 1830, MM. les chevaliers de Lestang-Parade ont réuni de nouveau l'hôtel de Lubières au principal corps de logis qu'ils possédaient déjà, et duquel il est temps de parler.

La porte cochère qui fait face à la rue des Jardins, donne entrée dans une cour au fond de laquelle est situé l'hôtel, ayant de chaque côté une aile avançant sur la rue de l'Opéra ; le tout édifié en pierres de taille, et orné de pilastres et d'entablements d'une très belle architecture. Celle-ci est assez semblable à celle de la cour intérieure de l'Hôtel-de-Ville, construit à la même époque, en sorte que, faute de documents plus précis, nous n'hésitons pas à penser que les mêmes architectes et sculpteurs

LES RUES D'AIX

sont les auteurs de l'un et de l'autre hôtel. Ce seraient donc Pierre Pavillon, Jean-Claude Rambot et Jacques Fossé, ce dernier, aïeul maternel des Vanloo, très habiles ouvriers de ce temps-là, qui auraient bâti l'hôtel d'Antoine, comme ils ont bâti l'Hôtel-de-Ville d'Aix, de 1656 à 1668, ainsi que nous l'avons dit ailleurs.¹ Les appartements en sont dans les plus belles proportions, et au midi de l'hôtel se trouve un autre jardin indépendant de celui du levant, affecté à l'hôtel de Lubières.

Henri d'Antoine-Venel, fils de Jean-Louis, et comme lui conseiller en la cour des comptes, vendit ce principal corps de logis, en 1700, à Honoré-Henri de Piolenc, président au parlement, depuis premier président de celui de Grenoble, et frère de deux grands-prieurs de Saint-Gilles, de l'ordre de Malte.² Cette puissante maison de Piolenc, féconde en magistrats d'un haut mérite et actuellement éteinte, posséda cet hôtel jusqu'en 1762, époque à laquelle elle le revendit à Antoine-Joseph de Lestang-Parade, fils d'un doyen du parlement, frère d'un autre grand-prieur de Saint-Gilles,³ premier consul d'Aix, procureur du pays de Provence en 1764.⁴ Ses petits-fils, MM. les chevaliers de Lestang-

¹ Tom. 1^{er}, pag. 85, où l'on a imprimé par erreur *Rambaut* au lieu de *Rambot*.

² Joseph-François et Henri-Augustin de Piolenc, nés à Aix, l'un en 1684, l'autre en 1687.

³ Antoine de Lestang-Parade, né à Aix en 1746, mort en 1786.

⁴ Ce seigneur, très affable avec tous comme l'ont été constamment ceux de sa maison, était d'une grande naissance. Il faisait remonter son origine à un Podestat d'Arles, lorsque cette ville se gouvernait en république au XIII^e siècle * et le marquis de Castellane-Majastre, son prédécesseur, en qualité de premier consul d'Aix, avait dit en le proposant au conseil de ville, à qui appartenait la nomination des procureurs du pays : « Si j'en connaissais un plus noble que lui je le nommerais. » Paroles de très grand poids dans la bouche d'un Castellane.

* Voyez tous les nobiliaires de Provence et le *Discours Généalogique de la maison de Lestang dressé et composé par moi Jacques de Lestang, et adressé à Guillaume et Joseph de Lestang, mes enfants, l'an 1655. Aix, sans date, in-12.*

LES RUES D'AIX

Parade, possèdent aujourd'hui son hôtel auquel ils ont réuni celui de Benault-Lubières, comme nous l'avons dit plus haut.

M. le chevalier Alexandre, l'un d'eux, amateur distingué des beaux-arts, y a placé une magnifique collection de tableaux qui, réunie à ceux qu'il tient de ses pères, forme un cabinet de peinture des plus curieux de cette ville. La description en a été donnée dans le *Mémorial*,¹ par M. C. Gaszynski ; c'est pourquoi nous n'en parlerons pas plus longuement. Mais nous ne pouvons nous empêcher de citer un morceau qui, s'il n'était pas des meilleurs sous le rapport de l'art, était certainement un des plus intéressants, surtout pour les habitants d'Aix.

C'est une peinture du bon roi René, représentant l'adoration des rois à Bethléem. Elle est sous verre, sur une toile très légère et les couleurs en sont encore bien vives. La sainte Vierge occupe le centre du tableau, tenant l'Enfant-Jésus sur ses genoux. A sa droite sont deux des mages, l'un prosterné devant le sauveur du monde, l'autre debout derrière le premier. Le troisième mage est debout à la gauche de la sainte Vierge. Celle-ci est revêtue d'une tunique verte et d'un manteau bleu, avec un voile blanc qui entoure la tête et descend sur la poitrine. Le premier des mages est enveloppé d'une large robe diaprée d'or et de gueules, surmontée d'un camail blanc qui lui couvre les épaules et qui se termine par un petit capuchon rabattu de couleur rouge. L'autre mage, en manteau rouge, porte une barbe noire très épaisse, et le roi maure un manteau de couleur verte ainsi que le turban qu'il a sur la tête. De la main droite il soulève une espèce de couronne qu'il portait apparemment sur le turban. La tête de la Vierge, entourée d'une auréole, repose sur un fond

¹ *Mémorial d'Aix* du 13 juin 1841.

LES RUES D'AIX

d'or. La hauteur totale du tableau, non compris le cadre, est de trente-six centimètres et sa largeur de vingt-huit. Tout autour est peint un galon d'or de dix-huit millimètres de largeur sur lequel est écrite en caractères gothiques et en rouge, cette inscription tirée de l'office de la sainte Vierge.¹

BEATA ES VIRGO MARIA QUAE DOMINUM PORTASTI CREATOREM MUNDI :
GENUISTI QUI TE FECIT ET IN AETERNUM PERMANES VIRGO.

Cette précieuse peinture appartenait, au moment de la révolution, aux religieuses dominicaines du monastère royal de Notre-Dame de Nazareth, de cette ville d'Aix, appelées plus communément les dames de Saint-Barthélemy, aux devancières desquelles le roi René l'avait donnée vers le milieu du XV^e siècle.

Ces bonnes religieuses, prévoyant la destruction prochaine de leur couvent, remirent ce tableau, en 1790 ou 91, au savant P. Pouillard, religieux Grand-Carme de cette ville, grand amateur de peinture, de médailles et d'antiquités, depuis conservateur du musée de tableaux et de la bibliothèque de S. E. le cardinal Fesch, enfin sacristain de la chapelle royale des Tuileries.² Le P. Pouillard, obligé d'émigrer lors de la persécution des prêtres, le remit à son tour à M. Sallier, autre amateur non moins distingué, dont le riche cabinet a fait pendant trop peu de temps l'ornement de notre ville.³

M. Sallier a écrit de sa main, au dos du tableau, ces mots :

¹ *Matines*, II^e leçon.

² Jacques-Gabriel Pouillard, né à Aix, le 31 décembre 1751, mort à Paris, le 3 août 1823. Voyez la *Notice Biographique*. par M. Emeric-David insérée dans le *Moniteur universel* du 23 août 1823.

³ Voyez au tom. 1^{er}, pag. 512 et 513.

LES RUES D'AIX

Peinture, ayant appartenu au Père Pouillard, authentique du roi René. Il le céda depuis à M. Porte qui l'a mentionné dans la première édition de son intéressant ouvrage *d'Aix ancien et moderne* ¹, et des mains duquel il a passé plus tard dans celles de M. le chevalier Alexandre de Lestang-Parade.

C'est à l'obligeance de ce dernier que nous devons de posséder aujourd'hui ce tableau dont il nous a fait présent avec une générosité bien noble et bien rare, connaissant nos goûts et particulièrement notre respect religieux pour tout ce qui tient au bon roi René. Qu'il veuille en recevoir de nouveau ici nos publics et sincères remerciements.²

Nous aurions dû dire, avant d'en venir à cette ligne méridionale de la rue de l'Opéra, que la dernière maison de la ligne opposée, ou la seconde après celle où est né M. le comte Portalis, appartenait, peu d'années avant la révolution, à Jean- Pierre Désorgues, avocat d'un grand mérite, assesseur d'Aix en 1768 et 69, qui y périt misérablement au mois d'avril 1784, à l'âge de soixante-cinq ans. Ses domestiques ne pouvant ouvrir un contrevent imbibé par une forte pluie tombée quelques jours auparavant, il monte hardiment sur l'appui de la fenêtre, donne un violent coup de genou au contrevent qui cède à ce choc et laisse tomber M. Désorgues sur le pavé, où il se brise en mille pièces.

Le malheureux devait donner ce jour-là chez lui un splendide et nombreux repas, à l'occasion de la prochaine réception de son fils aîné comme conseiller à la cour des comptes. Tout

¹ Première édition, pag. 150.

² M. le comte de Quatrebarbes a fait lithographier cette charmante peinture, pour la joindre à son édition des *Oeuvres complètes du roi René*, tom. 1^{er}, pag. 44.

LES RUES D'AIX

fut contremandé à l'instant, les roses s'étant changées subitement en cyprès, et la réception n'eut lieu qu'un mois après sans aucun faste.

Joseph-Théodore Désorgues, son second fils, né dans cette maison le 9 novembre 1763, fut plus connu par son extrême méchanceté que par son talent pour la poésie française et italienne. Il était bossu et d'un républicanisme très ardent, comme on peut en juger par une foule de pièces de vers qu'il avait fait imprimer. On trouve la liste de ses ouvrages imprimés et manuscrits, dont les meilleurs sont un poème sur les *Transtéverins* et un *Hymne à l'Être suprême*, dans la *Biographie universelle* de Michaud,¹ où il est dit qu'il mourut à Charenton en 1808. Il y avait été renfermé pour avoir composé une assez plate chanson qui se terminait par ces vers :

Oui, le grand Napoléon
Est un grand caméléon.

ou, suivant d'autres, pour un calembourg plus mauvais encore. Etant dans un café à manger une orange, il en jeta l'écorce par la fenêtre en disant assez haut : - J'aime les oranges, mais je déteste l'écorce (les Corses). - C'était à l'époque où Bonaparte se faisait proclamer premier consul de la république, et il ne fallait pas plus que ce méchant propos pour perdre le mauvais plaisant.

¹ Tome XI, pag. 218.



LES RUES D'AIX

RUE

DU LOUVRE.



QUOIQUE cette rue n'ait guère que deux siècles d'existence, elle est néanmoins connue sous cinq ou six noms différents : rue de Notre-Dame des Anges ou de Notre-Dame d'Embrun, à cause d'une petite chapelle détruite en 1750, qui était située au coin de cette rue en entrant dans celle de Saint-Jean ou d'Italie, fondée vers le milieu du XIV^e siècle, par Raymond d'Agoult, grand-sénéchal de Provence, et bénie en 1368, par Giraud ou Gérard de Posilhac, archevêque d'Aix, puis réparée en 1555, par Balthazar de Jarente, archevêque d'Embrun et grand président de la chambre des comptes de Provence ; rue de la Torse

LES RUES D'AIX

ou du Tholonet, parce qu'elle fut bâtie sur l'ancien chemin qui conduisait au ruisseau de la Torse et à la terre seigneuriale du Tholonet ; rue du Louvre, du nom d'une grande et magnifique hôtellerie construite vers le milieu de sa ligne méridionale, à l'enseigne du Louvre ; rue des Pénitents-Blancs, à cause des Pénitents de cette couleur, établis en 1573, dans l'église des Grands-Carmes, d'où on les appelait les Pénitents des Carmes, et transférés en 1654 dans cette rue où ils occupent encore leur église ; enfin, rue de l'intendance, parce que depuis environ un siècle avant la révolution, MM. Le Bret, père et fils, et après eux, MM. des Galois de La Tour, père et fils, tous les quatre successivement intendants de Provence et premiers présidents du parlement, y avaient fait leur habitation dans l'ancien hôtel du Louvre.

Lorsqu'on a renouvelé, il y a moins de trente ans, les écriteaux portant les noms des rues, on a donné à celle-ci le nom de rue du Louvre, tandis qu'elle était bien plus connue sous celui de l'Intendance, qu'on aurait beaucoup mieux fait, par conséquent, de lui donner définitivement. On aurait par là, ce nous semble, conservé deux souvenirs à la fois : celui d'un établissement important que la ville d'Aix a perdu sans retour ; et celui du dernier intendant, grand et intègre magistrat qui a joui pendant tout le cours de sa vie, de l'estime des honnêtes gens, témoin cette médaille que l'assemblée des communes de Provence lui décerna en 1788, et sur laquelle on lit cette inscription, bien remarquable pour le temps, ainsi que le dit la *Biographie universelle* de Michaud :¹

LE TIERS-ETAT DE PROVENCE
A CHARLES-JEAN-BAPTISTE DES GALOIS DE LA TOUR,
INTENDANT DU PAYS,
SON AMI DEPUIS PLUS DE QUARANTE ANNÉES.

¹ Tome XLVI, pag. 346 et 347.

LES RUES D'AIX

En vain les révolutionnaires, qui préludaient au renversement de l'autel et du trône, brisèrent-ils plus tard les coins de cette médaille et abreuvèrent-ils M. de La Tour de calomnies et d'outrages, sa mémoire leur a survécu pure et sans tache, tandis que la leur.....

Le 30 juin 1777, M. de La Tour eut l'honneur de recevoir dans son hôtel Monsieur, dit le comte de Provence, frère du roi Louis XVI, qui a depuis été roi, sous le nom de Louis XVIII. Ce prince arriva sur les sept heures du soir et fut harangué par M. l'assesseur, à la porte de la ville, qu'on avait construite au bout du Cours. Après la harangue, il descendit de son carrosse et on lui présenta le dais qu'il refusa. Il se rendit à pied à l'Intendance, marchant seul et suivi par les consuls et assesseur, la noblesse et les seigneurs de sa suite, le conseil de ville et une foule immense de peuple qui faisait retentir l'air de ses acclamations. Le corps des marchands, à cheval et en uniforme rouge, et le corps des épiciers, aussi à cheval et en uniforme bleu, étaient allés à la rencontre du prince, et les deux bataillons du régiment d'Artois bordaient la haie de chaque côté, depuis l'Intendance jusqu'à l'entrée de la ville. Des guirlandes en buis liaient les arbres du Cours de l'un à l'autre, et toutes les fenêtres étaient garnies de dames richement parées, poussant des cris de joie et de *vive Monsieur !* qui touchèrent vivement ce prince.

A dix heures du soir, il vint se promener sur le Cours, toujours aux acclamations d'un peuple immense, avide de contempler ses traits. C'est ainsi que trente-sept ans plus tard, nous avons vu son auguste frère, Mgr le comte d'Artois, qui a été depuis l'infortuné Charles X, accueilli dans nos murs avec un enthousiasme qui tenait du délire, par une population toujours heureuse quand elle peut faire éclater son amour pour le sang

LES RUES D'AIX

de saint Louis et d'Henri IV..... Le lendemain, à midi, *Monsieur* alla entendre la messe dans l'église des Prêcheurs (aujourd'hui Paroisse Sainte-Magdeleine) et vers les quatre heures du soir, il partit pour Marseille.

Le 10 juillet, dans l'après-midi, il retourna, venant de Toulon, et entra dans la ville par la porte Saint-Jean. On voulut lui faire voir les jeux de la Fête-Dieu, l'Abbadie, la Bazoche et le Lieutenant de Prince ; à cet effet, il eut la complaisance de se rendre, à six heures, à l'hôtel de M. du Poët, conseiller au parlement, situé à la tête du Cours en face de la grande allée. Ce spectacle l'amusa beaucoup, à ce que rapportent les mémoires du temps, et il distribua aux jeux vingt louis en témoignage de sa satisfaction. De là, il vint à la comédie, et plus tard au bal paré qui fut donné à son occasion et où l'on remarqua les costumes les plus riches et les plus brillants.

Le lendemain matin, il alla entendre la messe à Saint-Sauveur, traversant la ville à pied, au milieu de la foule toujours plus empressée autour de lui ; après quoi il monta en voiture et sortit de la ville par la porte Notre-Dame, pour aller dîner à Cavaillon.

Pendant son séjour à Aix, en allant et en venant, il avait mangé en public, ayant derrière lui M. de La Tour occupé à le servir, la serviette sous le bras. Le prince était placé seul au bout de la table, et les personnes de sa cour qui mangeaient avec lui, ainsi que M. le marquis de Méjanès, alors premier consul d'Aix, étaient assises sur les deux côtés et à l'autre bout de la table, au nombre d'une quinzaine environ. Nous avons oublié de dire que le jour de son arrivée, il avait reçu, à l'Intendance, les harangues du parlement, de la cour des comptes, aides et finances, et de toutes les autres autorités.

Mgr Etienne-Jean-Baptiste-Louis des Galois de La Tour, fils

LES RUES D'AIX

aîné du dernier intendant de Provence dont nous venons de parler, naquit dans cet hôtel le 2 juin 1750, et fut reçu conseiller au parlement d'Aix en 1770, à l'âge de vingt ans. Ayant embrassé plus tard l'état ecclésiastique, il fut nommé, en 1788, à l'évêché de Moulins, érigé à cette époque et dont il ne prit jamais possession à cause des troubles de la révolution qui ne tardèrent pas à éclater. En 1817, il fut pourvu de l'archevêché de Bourges, fut sacré en cette qualité deux ans après et mourut à Bourges le 20 mars 1820, ayant vécu trop peu de temps pour accomplir le bien qu'il méditait. Vers la fin de 1816, il avait passé à Aix, chargé de l'honorable mission du roi Louis XVIII, de ramener en France les dépouilles mortelles des tantes du roi, Mesdames Adélaïde et Victoire de France, filles de Louis XV, mortes à Trieste en émigration en 1799. A leur passage à Aix, une messe solennelle de *Requiem* fut chantée à leur intention dans l'église métropolitaine de Saint-Sauveur, à laquelle assistèrent toutes les autorités constituées, les deux corps des princesses défuntes présents, ainsi que M. l'abbé de La Tour, ancien aumônier de Mesdames.

En 1808 ou 1809, sous la mairie de M. de Saint-Vincens, quelques réparations furent faites dans l'ancien hôtel de l'Intendance. En abattant un vieux tuyau de cheminée adossé au mur d'une mansarde abandonnée depuis longues années, on découvrit le squelette d'un corps humain placé debout le long de ce tuyau. Ce squelette était-il celui d'un voyageur mort misérablement par suite d'un crime dans l'hôtellerie du Louvre, ou celui d'un criminel d'Etat qu'on aurait fait disparaître plus tard clandestinement par ordre supérieur ? C'est ce qu'il était impossible de savoir lors de cette découverte et ce qu'on ne saura probablement jamais. L'anecdote n'en est pas moins certaine et

LES RUES D'AIX

très peu de personnes en eurent connaissance à cette époque.

L'avant-dernière maison de cette rue, à droite en montant et sur la même ligne que l'ancien hôtel du Louvre, puis de l'Intendance, est celle où est né, le 13 décembre 1802, Mgr Joseph-Hippolyte Guibert, d'abord vicaire-général d'Ajaccio, préconisé évêque de Viviers le 24 janvier 1842, et sacré à Marseille le 6 mars de la même année, lequel occupe très dignement aujourd'hui le siège que la Providence lui a confié.



LES RUES D'AIX

RUES

DU BOULEVARD-SAINT-JEAN ET AUTRES.



ous serons bref dans ce que nous dirons sur la rue du Boulevard-Saint-Jean et la rue Saint-Joseph.

La première est longue, assez large et bien alignée ; mais bordée de petites maisons peu profondes et peu élevées qui ne nous rappellent aucun souvenir digne d'être rapporté. Elle tire son nom de ce qu'elle tend de la porte Saint-Jean à celle de la Plate-

Forme ou du Grand-Boulevard dont nous avons parlé plus haut. On l'appelle quelquefois la Rue du Levrier, à cause de l'enseigne d'une auberge qui y est située.

LES RUES D'AIX



La rue Saint-Joseph, dont le sol appartenait, avant l'agrandissement de 1646, aux Pitton, seigneurs de Tournefort, qui possédaient au midi de l'ancien chemin de la Torse ou du Tholonet, aujourd'hui la rue du Louvre ou de l'Intendance, un vignoble d'une assez grande étendue, ne nous offre également aucun souvenir intéressant, et nous passerons à la Petite-Rue-Saint-Esprit.



Le terrain sur lequel elle fut ouverte, appartenait à Esprit Anglès, notaire, puis dernier consul d'Aix en 1651-52, en l'honneur duquel on la nomma la rue Saint-Esprit. L'épithète de *petite* lui a été donnée de nos jours, pour la distinguer de la *grande* rue du même nom, ce qui est fort bien. Mais devrait-on souffrir qu'un de ses habitants se soit permis, il y a peu d'années, de faire placer aux deux extrémités de cette rue, des plaques de marbre avec cette inscription: RUE P^{TI} S^T -ESPRIT ? Que signifient ces trois lettres P^{TI} ? Rien du tout : et si l'on a voulu dire PETIT, c'est au moins une bêtise, si ce n'est une impiété. Les chrétiens savent tous que le Saint-Esprit fait partie de la Sainte-Trinité ; dès-lors, il n'y a point de PETIT SAINT-ESPRIT. Le Saint-Esprit est aussi grand que Dieu le Père et que Dieu le Fils. Aussi, devrait-on, à notre avis, et c'est celui de

LES RUES D'AIX

bien des gens, faire disparaître cette inscription et la remplacer par celle de *Petite-Rue-Saint-Esprit*.¹



Les religieux Servites, autrement dits les Pères de l'Annonciade, reçus dans Aix en 1514, furent logés d'abord, dirons-nous plus bas,² au faubourg Saint-Jean. A l'approche de l'empereur Charles-Quint, en 1536, leur couvent fut abattu, et on leur donna en dédommagement l'ancien hôpital Saint-Antoine, situé dans la ville. Ces religieux conservèrent néanmoins quelques terres voisines de leur première habitation, et qui avoisinaient la rue du Roi actuelle. On lit dans un de leurs registres que le roi Louis XIII, visitant la ville d'Aix en 1622, et se rendant à l'église de Saint-Jean, y vint du côté de la Plate-Forme et traversa à cet effet le chemin public qui conduisait de l'une à l'autre. On l'appela, dès-lors, le Chemin du Roi, et lorsqu'en 1646, le faubourg Saint-Jean fut renfermé dans la ville, ce nom fut changé en celui de rue du Roi.

¹ Nous saisissons cette occasion de rappeler ce que nous avons dit plusieurs fois dans le *Mémorial d'Aix*, combien il est ridicule d'avoir laissé placer aux coins de certaines rues, par des ouvriers ignorants, des écriteaux tels que ceux-ci : *Rue Orfèvres*, *Rue Tanneurs*, et autres pareils. Les étrangers qui les lisent croient qu'on ne sait pas parler français à Aix, et se moquent de nous avec raison. Il en coûterait bien peu, ces écriteaux se payant à tant par lettres, pour faire écrire *Rue des Orfèvres*, *Rue des Tanneurs*, etc., et nul ne se moquerait plus de nous, quant à ce.

² Voyez ci-après, *rue d'Italie*.



LES RUES D'AIX

RUE

D'ITALIE.



CETTE rue, l'une des plus populeuses et des plus passagères de la ville, est bâtie sur l'Emplacement qu'occupait anciennement le chemin public conduisant à Saint-Maximin et à Toulon. On l'appela d'abord la rue Saint-Jean et quelquefois de la Porte-Saint-Jean. Après les glorieuses campagnes des armées françaises en Italie, sous le commandement de Bonaparte, en 1796 et années suivantes, on lui donna le nom de rue d'Italie, pour éterniser le souvenir des exploits du jeune héros.

LES RUES D'AIX

Avant qu'elle n'eût été renfermée dans la ville, il existait là un faubourg où se trouvaient plusieurs hôtelleries, soit à la droite, soit à la gauche du chemin, telles que celles de Saint-Eloy, du Grand-Hiver et autres. C'est dans l'une d'elles que fut constitué prisonnier, en 1582, le capitaine Anselme, d'Avignon, suspecté de haute trahison envers le roi Henri III.

Anselme s'était distingué au siège de La Rochelle en 1573, et le roi lui avait confié le commandement de son infanterie dans le marquisat de Saluces, sous le maréchal de Bellegarde. Celui-ci ayant voulu se rendre indépendant de l'autorité royale dans ce marquisat, mourut empoisonné en 1579, et Anselme qui l'avait aidé dans sa conspiration s'enfuit précipitamment à Avignon. Ce n'est point ici le lieu de parler de cette téméraire entreprise de Bellegarde, sur laquelle le savant M. Secousse, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, a publié un mémoire historique et critique curieux et intéressant.¹

Anselme continua dans sa retraite, de donner quelques ombrages au roi. On l'accusa de s'être lié sourdement avec les mécontents qui étaient fort nombreux en Provence et d'avoir voulu autrefois livrer Avignon au maréchal de Bellegarde ; ayant résolu de se disculper de ce soupçon, il fit demander par le chevalier de Crillon, au grand-prieur de France Henri d'Angoulême, gouverneur de Provence, un sauf-conduit pour venir le voir aux cabannes de Berre, où le grand-prieur se trouvait en ce moment. Celui-ci répondit qu'il se rendrait le jeudi suivant à Salon où Anselme pourrait venir en toute sûreté. Ce même jour jeudi, le

¹ Paris, 1764, 1 vol. in-12, auquel le marquis de Cambis-Velleron, d'Avignon, a fait des additions très importantes concernant l'histoire de Provence pendant le XVI^e siècle, Paris, 1767, autre vol. in-12.

LES RUES D'AIX

prince reçut une lettre du roi qui lui donnait ordre de se défaire de cet homme turbulent et dangereux ; aussi, ayant attendu vainement le coupable tout le jour, il partit le lendemain pour Marseille, paraissant ainsi ne pas manquer à sa parole. Anselme ne le trouvant plus à Salon, courut après lui, et passant à Aix, il fut arrêté par le colonel Alphonse Ornano, assisté du viguier et des consuls. On le fit partir sur le champ pour le Château-d'If, près de Marseille, où un nommé le Picard, valet de chambre du grand-prieur, conduisit un forçat turc qui, sans autre forme de procès, étrangla le malheureux prisonnier. On jeta son corps par la fenêtre en publiant qu'il avait voulu s'évader et tout fut fini.¹

Cette cruelle exécution excita néanmoins bien des murmures, et le roi, pour les faire cesser, adressa des lettres-patentes au parlement, datées du mois de décembre 1582, et enregistrées le 10 janvier suivant, par lesquelles il imposa silence au procureur-général et à tous autres, à ce sujet. Si M. Secousse et son continuateur avaient connu cette pièce, ils l'auraient sans doute publiée. La voici telle que nous l'avons copiée sur les registres du parlement, déposés au greffe de la Cour royale de cette ville.² Nous en conservons l'orthographe qui nous paraît celle du greffier qui l'a transcrite, plutôt que l'orthographe de la chancellerie de France.

« HENRY, par la grace de Dieu, roy de France et de Pologne, comte de Prouvence, Forcalquier et terres adjacentes, à tous présents et avenir sallut. Aulcunes très nécessaires et très importantes occasions que nous réservons à nous-mêmes pour le bien de nostre estat et particulièrement qui concernoyent la con-

¹ Voyez les *Mémoires* manuscrits de Maurillan, déjà cités dans notre 1^{er} vol., pag. 504, note 1.

² *Registre des Lettres-Royaux*, de 1583 à 1587, fol. 22 et suiv.

LES RUES D'AIX

servation et seureté de nostre pays de Prouvence et des villes et places d'icelluy, nous ont raisonnablement meus à commander et enjoindre très expressément à nostre très cher et très amé cousin ¹ le grand-prieur de France, gouverneur et nostre lieutenant-général en nostre pays de Prouvence, se saisir de la personne du feu capitaine Anselme, lequel accompagné de très grande ingratitude et meschancetté, au lieu de recognoistre nostre singulière faveur et bénignité de laquelle nous avoist pleu user en son droict, obliant ses actes pernitieux et trahisons notoires et qui ont tant apporté tant de dommaiges à nostre estat, s'estoyt plongé de plus en telles meschancettés comme il nous est deubement et clairement appareu qu'il perséveroyt obstinément et estoyt sur le point et exécution de ses dernières trahisons et dessaings très pernitieux et intollerables, de manière qu'il a esté plus que nécessaire et avons commandé de le faire arrester et chastier promptement ainssins qu'il a esté de naguieres en nostre Chasteau-d'If-lez-Marseille dont nous avons contentement ; et combien que telle action sou approuvée de nous et tous gens de biens et ne soyt aulcunement besoing que nous rendions aultre tesmoignaige en cest endroit, néantmoins a ce qu'il n'y ayt aulcung doubte de nostre dernière intention et qu'ores et à l'advenir elle soyt de plus en plus notoyre à ung chascung, avons dict et disons par ces présentes que la prinse et exécution dudit capitaine Anselme a esté faite comme dict est de nostre très exprès commandement et ordonnance, déclarant que nostre dict cousin le grand-prieur et lieutenant-général, le sieur Alphonse d'Ornano,

¹ Le grand-prieur était frère naturel du roi qui ne lui donnait que le titre de cousin, eu égard à sa qualité de gouverneur de Provence.

LES RUES D'AIX

colonnel des Corses, le viguier et consuls d'Aix, et tous ceulx qui soubz luy s'en sont entremis, ont le tout fait en obeyssance et exécution de nostre dict très estroyt commandement et ne pouvoient ny debvoient aultrement faire sur peyne de nostre rigoureuse indignation, à l'occasion de quoy nous les avons ores et pour l'advenir entant que besoing seroyt quittés et deschargés à pur et à plain, quittons et deschargeons par ces présentes signées de nostre main de tout ce que leur pourroit estre... au contraire pour le fait dessus dict circonstances et dépendances ; imposant silence perpétuel tant à nostre procureur-général que tous aultres, comme pour fait d'estat dont le commandement et exécution est émané de nostre personne pour le bien d'icelle et de nostre dict estat, sans que aucun autre en puisse ne doibve entrer en cognoissance. Sy donnons en mandement, etc. Donné à Paris, au mois de décembre, l'an de grâce mil cinq cent quatre-vingt et deux et de nostre règne le neufviesme. Signé HENRY, et sur le reply, par le roi, comte de Provence, *de Neufville*, et scellées du grand sceau de cire verte à lacs pendants de soye verte et rouge. »

Nous avons dit en parlant de la rue du Louvre, qu'au coin à droite en entrant dans ladite rue et par conséquent à gauche de celle d'Italie, existait autrefois la chapelle de Notre-Dame des Anges, démolie en 1750.

Elle avait été donnée aux Pères Servites en 1515, avec quelques terres comprises actuellement en forme de triangle, entre les deux rues que nous venons de nommer et celle du Roi. Lorsque l'empereur Charles-Quint vint en Provence en 1536, à la tête de l'armée qui devait, disait-il, conquérir la France, le couvent que les Servites avaient construit

LES RUES D'AIX

fut abattu ainsi que leur chapelle de Notre-Dame des Anges comme pouvant servir de fortifications à l'ennemi, et après la retraite de l'empereur, la ville voulant dédommager les religieux de l'établissement qu'elle leur avait enlevé pour sa sûreté, leur remit l'ancien hôpital Saint-Antoine, situé dans l'intérieur de la cité.¹ La chapelle seule de Notre-Dame des Anges fut rebâtie peu après cette époque pour subsister encore pendant environ deux siècles.

Les habitations voisines de cette chapelle ayant considérablement augmenté après la cessation des troubles de la Ligue, il fut question, en 1615, de renfermer ce faubourg dans la ville, ainsi que l'église de Saint-Jean ; mais plusieurs oppositions ayant eu lieu, notamment de la part d'Anne de Naberat, prieur de Saint-Jean,² ce projet demeura sans exécution et ne fut repris que trente ans plus tard, lors du neuvième agrandissement qui nous occupe, et nous poursuivrons la revue de la rue d'Italie telle qu'elle existe depuis cet agrandissement.

Vers le centre de sa ligne orientale et presque en face de l'entrée de la rue Cardinale, est une petite maison à deux croisées de façade seulement, portant le n° 33, à jamais recommandable par la naissance d'un saint confesseur de la foi de Jésus-Christ, qui y vit le jour le 20 octobre 1740. Jean-François-Xavier Roux, duquel nous allons parler, était fils de Jean-Michel Roux, maréchal-ferrant, et de Marie-Thérèse Tassy ou Taxis, car ce dernier nom est écrit indifféremment

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 212.

² Registre intitulé: *Vita de Naberat*, manuscrit in-fol. de 169 feuillets, en notre pouvoir, en entier de la main de ce prieur, et par lui clôturé et signé, à Aix, le 19 novembre 1619 ; fol. 111, 113, 119, etc.

LES RUES D'AIX

d'une ou d'autre manière dans les actes de cette famille. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il fit sa profession religieuse dans le couvent des Augustins réformés de cette ville, qui occupaient, avant la révolution, l'ancien ermitage de Saint- Pierre, situé à quelques cents pas hors la porte Saint-Jean, au midi du bâtiment des casernes. C'est alors qu'il prit le nom de Père Régis, en l'honneur du Saint auquel il avait une grande dévotion. Après avoir été supérieur de son couvent, il fut élu provincial de son ordre et il en exerçait les fonctions au moment de la révolution. S'étant refusé à prêter le serment prescrit par la constitution civile du clergé, décrétée par l'assemblée nationale constituante, et tous les ordres religieux ayant été supprimés, le P. Régis se retira à Lyon où il espérait se mettre à couvert des persécutions qui le menaçaient dans sa patrie. Après le siège mémorable que cette ville soutint contre les républicains, en 1793, il fut rencontré dans les rues de Lyon par un jeune homme d'Aix dont il connaissait les parents et à qui il avait fait faire sa première communion quelques années auparavant. Ne pouvant se flatter de n'en être pas reconnu malgré son changement de costume, il l'aborda amicalement et s'étant informé de sa santé et de celle de toute sa famille, il lui offrit les secours pécuniaires dont il pouvait avoir besoin. Loin d'être touché de l'accueil cordial qui lui était fait, le malheureux jeune homme, égaré par la fièvre révolutionnaire qui faisait alors délirer la plupart des têtes, courut aussitôt dénoncer le P. Régis comme prêtre réfractaire et le jour même le saint, ecclésiastique fût emprisonné.

Quelques amis que son caractère doux et honnête lui avait fait à Lyon, s'intéressèrent à son sort et parvinrent à obtenir de la commission révolutionnaire qui envoyait chaque jour tant

LES RUES D'AIX

d'innocentes victimes à la mort, que le P. Régis serait relâché si, lors de son interrogatoire qu'on promettait de ne pas pousser bien loin, il voulait répondre qu'il n'était pas prêtre et qu'il ne l'avait jamais été. Les amis vinrent dans sa prison lui faire part de cet expédient qui seul pouvait le sauver mais il se refusa courageusement à de pareilles offres, déclarant que jamais il ne renierait la foi de Jésus-Christ, et qu'il préférerait la mort à la damnation éternelle. En effet, ayant été traduit devant le tribunal, le dimanche 15 décembre 1793, et le président lui ayant demandé quelle était sa profession, il répondit d'une voix ferme qu'il était prêtre, se bornant à établir sa défense sur ce que les lois ne punissaient de mort que les prêtres qui, ayant refusé le serment et étant sortis de France, y seraient rentrés. Tout fut inutile ; il fut condamné et le lendemain sa tête tomba sous le fer des bourreaux.¹

Ramené dans les prisons après sa condamnation, il avait écrit à son frère, avocat à Aix,² la lettre qu'on va lire et que nous avons copiée sur l'original que sa famille conserve religieuse-

¹ Dans le *Dictionnaire des individus envoyés à la mort judiciairement, pendant la révolution*, par L. Prudhomme, Paris, an IV, tom . II, pag..365, on lit que Roux (Jean-François-Xavier), âgé de cinquante-trois ans, prêtre réfractaire, condamné à mort, le 26 frimaire an II, par la commission révolutionnaire de Lyon, était natif de Duerne, près d'Yzeron (dans le Lyonnais). C'est une erreur. Mais à qui l'attribuer ? à Prudhomme ou à la commission révolutionnaire ? On sait que ces tribunaux attachaient peu d'importance aux menus détails de leurs jugements. Leur grande affaire était de condamner et de condamner promptement le plus d'individus qu'ils pouvaient. La date du 26 frimaire est également erronée, puisque la lettre écrite par le Père Régis après son arrêt de mort porte la date du 25.

² Jean-Joseph Roux, né en 1737, a publié des observations polémiques sur le premier des opuscules de M. Dubreuil, etc., intitulé : *Observations sur quelques coutumes et usages de Provence, recueillis par Jean de Bomy*. -Aix, Mouret, 1817, in-4° de plus de 600 pages.

LES RUES D'AIX

ment. Ce frère qui n'est mort qu'en 1820, était alors fugitif comme la plupart des honnêtes gens qu'on n'avait pas emprisonnés; c'est pourquoi la lettre porte l'adresse de la dame *Passot*, leur sœur.

« Mon cher, je préfère donner la nouvelle glorieuse de ma mort prochaine, à vous, mon bon ami, qu'à tout autre, et je préfère vous l'annoncer moi-même que si vous l'appreniez par tout autre. Oui, mon cher, ce ne sera pas une mort pour moi, mais un commencement de vie, et j'espère que Dieu acceptera mon sacrifice, sacrifice que je fais bien généreusement. C'est uniquement pour n'avoir point prêté de serment, ni le premier, ni le second, que je suis condamné, contre les loix même existantes, puisque la peine de mort n'étoit prononcée que contre les fonctionnaires publics qui étant sortis du royaume y rentroient, et que la peine de la déportation étoit infligée à ceux qui refuseroient le second. Je n'ai pas porté les armes ni ne me suis point *troublé* dans la ville rebelle pendant tout le temps du siège. Je me suis bien défendu. J'ai cité les décrets, on n'a rien voulu entendre. Nous nous trouvons cinq prêtres condamnés dans cette fournée et j'espère avec impatience le jour de demain pour consommer mon sacrifice. Je vous exhorte, mon cher, par l'amitié que vous avez pour moi, et en même temps toute la famille, de vous réjouir et non de vous attrister de ma mort. Elle m'honore et vous honorera tous. Adorons les décrets de la divine providence. Je serois au désespoir d'avoir mérité la mort par mon imprudence. Je n'ai rien à me reprocher. C'est ici pour moi un baptême de sang. Il achèvera, je l'espère, d'expier mes fautes et mes pêchés. Je vous promets que je ne vous oublierai point devant Dieu, tous tant que vous

LES RUES D'AIX

êtes. Je vous dis donc les derniers adieux, à vous, à toute la famille et à tous mes amis. Bon soir, je vous embrasse.
Ville-Affranchie, 25 frimaire an II de la Rép. franç.
J'espère qu'on vous fera passer l'argent qui me reste. Il est en bonne main. »

Sur l'adresse, il est écrit de la même main du P. Régis :

« A la citoyenne Passot, rue des Cordeliers à Aix, département des Bouches-du-Rhône. »

On voit encore sur l'adresse le timbre de la poste.

On sait que lorsque Lyon fut pris par l'armée républicaine, la Convention nationale décréta que cette ville porterait désormais le nom de *Ville-Affranchie*, puis celui de *Commune-Affranchie*. On sait aussi que, suivant le calendrier républicain, le 25 frimaire de l'an II correspondait au 15 décembre 1793. Le P. Régis, en adoptant cette dénomination de *Ville-Affranchie* et la date de *frimaire*, avait en vue de ne point compromettre sa sœur, dans le cas où sa lettre étant décachetée à la poste, les mots de *décembre* et de *Lyon* auraient suffi pour faire emprisonner, comme suspecte, la personne à qui elle était adressée, peut-être même pour la faire envoyer à la mort ; car à cette époque de la terreur, la prison ou l'échafaud ne tenaient pas plus qu'à cela.

En avançant sur la même ligne, vers la porte Saint-Jean ou d'Italie, en face de la rue Longue-Saint-Jean, est située la maison où est né, le 19 juin 1805, Joseph-Marius Ramus, habile statuaire, qui, jeune encore, jouit à Paris d'une réputation justement méritée. Feu M. le comte de Forbin, son compatriote, directeur des Musées Royaux sous la restauration, disait de lui, il y a plus de vingt ans :

« Marseille a son illustre Puget nous

LES RUES D'AIX

pourrons avoir le nôtre dans ce jeune homme, s' il veut se donner de la peine. » M. Ramus est l'auteur des deux belles statues en marbre de MM. Portalis et Siméon inaugurées au mois de novembre dernier en avant du Palais de Justice d'Aix, et dont l'exécution ne peut qu'ajouter à la réputation de cet artiste. Il était présent à la cérémonie, au milieu de tous les descendants actuellement vivants de ces illustres Provençaux, venus expressément de Paris pour y assister.

En 1651, le marquis d'Aiguebonne de la maison d'Urre, fut envoyé par le roi pour commander en Provence en absence du comte d'Alais, gouverneur, qui avait été rappelé à la cour à la suite des troubles du Semestre. Le comte de Carces, Jean II de Pontevès, était alors grand-sénéchal et lieutenant de roi en Provence ; mais il avait été mandé également à la cour et il se trouvait suspendu de ses fonctions. Jaloux de la commission donnée au marquis d'Aiguebonne et craignant pour sa propre autorité, il part en poste sans prendre congé du roi et arrive à Aix avant le marquis qui avait fixé sa résidence à la Tour-d'Aigues. Celui-ci veut enfin faire son entrée solennelle à Aix, ce qui donne lieu à des contestations et à des négociations dont le parlement se mêla et dont on peut lire les détails dans Papon¹ et quelques autres historiens du pays. Cependant le marquis se détermine à entrer dans Aix le 6 novembre, entouré de ses gardes. Arrivé à la porte de la ville, des cris se font entendre : *arrête ! arrête !* et l'un des gardes est étendu par terre d'un coup de fusil. Ne se voyant pas en force suffisante, il se retire

¹ *Hist. gén. de Provence*, tom. IV, pag. 539 et suiv. ; -H. Bouche, *Histoire de Provence*, tom. II, pag. 971; - de Haitze, *Hist. d'Aix, msste*, livre XIX, § 41 ; etc.

LES RUES D'AIX

alors et va coucher à Roquevaire. Le gouvernement était trop faible à cette époque et l'affaire en resta là, la commission du marquis d'Aiguebonne ayant été révoquée au mois d'août de l'année suivante.

Lorsque le maréchal de Villars fit sa première entrée à Aix le 22 mars 1716, comme gouverneur de Provence, les consuls et assesseur, précédés de la compagnie des marchands, tous à cheval, allèrent à sa rencontre jusqu'à l'extrémité du territoire, et le parlement envoya au-devant de lui une députation composée de six de ses membres aussi à cheval et en robes noires, escortée par une cavalcade de plus de cent gentilshommes et par les cinq compagnie des arts et métiers, laquelle s'arrêta à la chapelle de Saint-Laurent, maintenant détruite et qui était située un peu au delà du couvent des Minimes, sur la route d'Avignon. Là le maréchal descendit de carrosse, les députés du parlement et les consuls mirent pied à terre et après quelques compliments de part et d'autre, tous ayant repris leurs places, le cortège vint entrer par la porte Saint-Jean où les consuls et assesseur étant de nouveau descendus de cheval, offrirent au gouverneur les clefs de la ville et le dais qu'il refusa. On alla, de là, directement à Saint-Sauveur, et après les prières d'usage, le maréchal se rendit à l'hôtel d'Eguilles où son logement avait été préparé. Le parlement en corps vint l'y voir aussitôt, escorté par la maréchaussée et fut reçu à la grande porte cochère par le capitaine des gardes et sur le seuil de la porte de l'hôtel par le gouverneur lui-même. Tous étant entrés dans l'appartement de celui-ci ; le premier président le harangua au nom de la cour, à quoi il répondit fort obligeamment et reconduisit ensuite la compagnie jusqu'en dehors de la porte de la

LES RUES D'AIX

rue. Le 26 du même mois, il rendit la visite au parlement rassemblée au palais où il fut reçu sur le perron par des commissaires de la cour. Entré dans la grand'chambre avec les consuls et assesseur et son capitaine des gardes, il prit la place du doyen et fit son compliment à la compagnie. Le premier président ayant répondu, il fit observer aux membres qui étaient les plus proches de lui, qu'au parlement de Paris, lorsqu'un duc et pair entrait, les autres ducs et pairs se levaient, ce qu'on n'avait pas fait à son arrivée. – « Oui, lui dit-on ; mais les ducs et pairs se lèvent seuls et par courtoisie ; tandis que les présidents et les conseillers ne se lèvent pas. » Il en convint et son observation n'eut pas de suite.¹

La cour des comptes, aides et finances étant allée aussi le complimenter. – « Vous avez vu beaucoup de choses, monsieur le doyen, dit le maréchal à Philippe de Meyronnet, conseiller depuis 1656. - Jamais rien d'aussi grand que vous, monseigneur, répondit celui-ci. » La tradition porte également que dans sa première harangue au maréchal, l'assesseur d'Aix l'ayant comparé au grand Vendôme son prédécesseur au gouvernement de Provence, et ayant rappelé que celui-ci avait refusé le présent de vingt mille livres que les Etats du pays lui avaient offert lors de sa première entrée, le nouveau gouverneur lui répondit: - « Ah ! monsieur, que parlez-vous de M. de Vendôme ! vous savez bien que c'était un homme inimitable. » Aussi reçut-il, eu temps et lieu, le présent d'usage.

Sur la ligne occidentale de la même rue d'Italie, se termine le chœur de l'église Saint-Jean, masqué en partie, il est vrai,

¹ Procès-verbal des commissaires du parlement, en original en notre pouvoir.

LES RUES D'AIX

par une chétive maison qui fait face à la rue du Roi. Au-dessous, en arrivant par la porte de la ville, est une autre maison assez vaste, attenante à la sacristie de l'église et qu'on a coupée en deux parties inégales occupées aujourd'hui, l'une et l'autre, par des artisans.

C'était là l'ancien manoir des prieurs et des prêtres de Saint-Jean, avant que le prieur Viany eût fait construire, en 1671, la belle maison prieuriale qui leur a servi de demeure jusqu'à la révolution, dans la rue Cardinale.

Cette ancienne maison dont nous parlons,¹ avait été rebâtie, vers 1540, par le prieur Valentin Dubois, après l'irruption de l'empereur Charles-Quint en Provence, lors de laquelle la demeure des prieurs et le bourg Saint-Jean avaient été démolis. Elle était bordée au levant par le grand chemin et avait la vue de l'autre côté sur l'enclos de Saint-Jean, qui se terminait au midi vers le rempart actuel et au couchant vers la rue du Cheval-Blanc ou de la Monnaie, d'où il contournait dans la rue du Bœuf pour venir rejoindre le cimetière situé au nord de l'église.

La reine Marie de Médicis, fille du grand duc de Toscane, étant venue en France en 1600, pour épouser Henri IV, débarqua le 3 novembre à Marseille, où des fêtes magnifiques lui furent données, accompagnées de transports de joie inimaginables.²

¹ M. Pellegrin, ancien avoué, à qui elle appartient aujourd'hui, nous a témoigné plusieurs fois son regret d'avoir fait détruire les sculptures qui en ornaient la porte d'entrée, pour la refaire à la moderne. Ces sculptures portaient en effet le cachet de l'architecture de la première moitié du XVI^e siècle.

² On lit dans le journal manuscrit de Foulque Sobolis, procureur au siège d'Aix, le passage suivant : « Le dimanche 29 octobre (1600) matin, environ une heure après minuit, le grand logis de M. *des Pennes*, qui était au chemin allant à Marseille est tout tombé hormis les murailles-maîtresses, et a tué gens et bestes, environ vingt-cinq ou trente, tant gens de qualité que muletiers, et n'est échappé que Maurel, sergent, fort blessé ; Olivier, mort et autres. La cause est advenue

LES RUES D'AIX

Hélas ! C'est ainsi qu'en 1816, débarqua et fut accueillie dans la même ville, comme à Aix et sur tout son passage jusqu'à Paris, l'infortunée duchesse de Berri, dont l'époux, plus malheureux encore, devait tomber, comme Henri IV, sous le poignard d'un assassin... Après quelque séjour à Marseille, la reine se mit en route et partit, le 16 du même mois, pour Aix, où l'attendaient de nouvelles fêtes et de nouvelles acclamations. Le mauvais état des chemins ne lui permit d'arriver que bien avant dans la nuit et elle vint descendre à la maison prieurale de Saint-Jean, où elle coucha, ainsi que le connétable Henri de Montmorency et le chancelier de France, Pomponne de Bellièvre, que le roi avait envoyés pour la recevoir.

La partie de cette ligne occidentale comprise entre la rue du Bœuf et la place des Carmélites, formait la majeure portion du faubourg Saint-Jean lorsqu'on fit le dessein d'enfermer celui-ci dans la ville en 1615. C'est là que demeuraient, à cette époque, notamment les Saurat, les d'Yse et les Maurel ou Morel qui, avons-nous dit plus haut, avaient fait construire à leurs dépens, le pont en pierre en dehors de l'ancienne porte Saint-Jean, qu'on appela de leur nom le Pont-Moreau.

Cette famille descendait d'un Pierre Maurel, médecin de Charles III d'Anjou, dernier comte de Provence de sa race, à qui ce prince légua ses livres de médecine par son testament du 10 décembre 1481, veille de sa mort. Les descendants de ce

par le moyen de la tempeste et foudre qu'est tombée du ciel audit logis. Lesdits gens allaient à Marseille à la venue de la reine. » On couchait alors en route, lorsqu'on allait d'Aix à Marseille. Dans le dernier siècle, on dînait à mi-chemin, et l'on arrivait le soir. Maintenant on va en deux ou trois heures de temps. Bientôt on ira en quelques minutes, grâce aux chemins de fer et à la vapeur.

LES RUES D'AIX

Pierre, ayant acquis des biens considérables dans le commerce et fait de très bonnes alliances, s'étaient divisés, vers le milieu du XVII^e siècle, en plusieurs branches toutes éteintes depuis lors et dont les principales avaient possédé huit ou dix terres nobles telles que Pontevès, Sainte-Catherine, Volonne, le Chaffaud, Mons, Valbonnette, Calissane et autres. Ces diverses branches avaient fourni un grand nombre de magistrats aux cours souveraines du pays, et celle qui était connue plus particulièrement sous le nom de Maurel ou Morel-Villeneuve de Mons, avait conservé, jusqu'après le milieu du XVIII^e siècle, la maison dont nous parlons, dans laquelle avaient vu le jour trois évêques distingués par leur mérite et leur piété :

Joseph de Maurel du Chaffaud, né le 17 octobre 1658; d'abord chanoine de Saint-Sauveur et conseiller-clerc au parlement, puis nommé évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux en 1715, sacré le 26 août à Saint-Saveur, en présence du parlement qui assista en corps à cette cérémonie. Ce prélat mourut à Aix, le 17 mars 1717, d'une maladie pour laquelle on lui avait ordonné de venir respirer l'air natal et qu'il avait contractée dans une mission générale qu'il donnait dans son diocèse pour le salut des fidèles confiés à ses soins.

Joseph-Rolin de Morel de Mons petit-neveu du précédent, né le 20 avril 1715, nommé, le 16 septembre 1738, à l'évêché de Viviers, lorsque François-Raynaud de Villeneuve,¹ son parent, fut transféré de ce siège à celui de Montpellier. Il était alors à peine âgé de vingt-quatre ans, ce qui prouve qu'il dut sa nomination autant à ses vertus personnelles qu'au souvenir de celles de son grand-oncle. Ses infirmités l'ayant contraint de se

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 262.

LES RUES D'AIX

démètre de son évêché en 1778, il se retira à Avignon où il mourut en 1783.

Etienne-Martin-Balthazar-Parfait-André de Morel de Mons, neveu du précédent, né le 18 avril 1755, était chanoine de Saint-Sauveur avant la révolution et fut désigné comme évêque de Troyes à l'époque du Concordat conclu avec le Saint-Siège en 1802 ; puis nommé, en 1804, à l'évêché de Digne qu'il refusa. Nommé peu après évêque de Mende, il fut sacré le 21 avril 1805, et transféré de là à l'archevêché d'Avignon en 1821. Le roi Charles X le créa pair de France, mais il jouit peu de temps de cette faveur, étant mort à Avignon le 6 octobre 1830, de la douleur que lui causa la nouvelle révolution qui avait éclaté au mois de juillet précédent. C'était un homme de beaucoup d'esprit et d'un caractère très enjoué. Nous avons dit ailleurs¹ que son frère aîné, ancien avocat-général au parlement, et lui, furent les derniers mâles de cette famille.

Leur père étant allé habiter l'hôtel que sa femme possédait sur le Cours, vendit cette maison, située dans la rue d'Italie, à Joachim-Félix Pin, dernier trésorier-général des Etats de Provence qui, après l'avoir habitée honorablement pendant longues années, y est mort en 1805, et dont les descendants l'occupent encore.²

Antoine d'Yse, procureur au siège d'Aix, habitait, dans le

¹ Voyez ci-dessus, pag. 178.

² Parmi les fils de feu M. Joachim-Félix Pin, nous comptons deux de nos meilleurs amis que nous eûmes le malheur de perdre en la même année 1843 à peu de mois d'intervalle l'un de l'autre : Joachim-Xavier-Blaise, dernier conseiller reçu à la cour des comptes de Provence, avant la révolution, et Bruno-Félix-Jacques. Nous parlerons plus bas de leur sœur morte en 1829, étant prieure du monastère royal du Temple à Paris.

LES RUES D'AIX

faubourg Saint-Jean durant les troubles de la Ligue, l'une des maisons qui suivent celle des Maurel en avançant vers la place des Carmélites. Il écrivit des mémoires fort curieux, dit-on, sur ce qui s'était passé de son temps à Aix ; mais ces mémoires, demeurés manuscrits, ont disparu, à l'exception de quelques fragments que Pierre Louvet a insérés dans son *Histoire des troubles de Provence*. Quoique le mauvais état de sa fortune l'eût contraint d'exercer un office de procureur,¹ il n'en appartenait pas moins à une très noble et très ancienne famille, qui possédait les terres de Monaco et de la Turbie dès le XIII^e siècle. Elle passa, à cette époque, à Naples, à la suite de Charles 1^{er} d'Anjou, comte de Provence, qui allait faire la conquête de ce royaume, et elle revint ensuite à Marseille où elle tenait un rang honorable sous le roi René. Au commencement du XVI^e siècle, deux frères, Thomas et Alonce d'Yse, firent deux branches. Celle de Thomas vint dès lors s'établir à Aix, où elle fut ensuite rétablie dans sa noblesse² et où elle s'est éteinte environ deux cent cinquante ans plus tard, en 1778 ; et celle d'Alonce alla s'établir en Dauphiné où elle a possédé diverses seigneuries telles que celles de Vaumeil, de Rosans, de Saléon et autres. Elle a fourni aussi plusieurs conseillers au parlement de Gre-

¹ Les procureurs étaient, avant la révolution, ce qu'on nomme aujourd'hui les avoués. - En face de cette ancienne maison des d'Yse, est né, deux cents ans plus tard, à la fin d'octobre 1783, l'un des plus étonnants funambules qui aient paru en France et même en Europe, dans les vingt premières années de ce siècle : Gabriel Ravel dit *l'incomparable*, auquel les célèbres danseurs de Paris, Vestris et Duport, adjugèrent le prix, vers 1806, sur Forioso qui passait alors pour le premier talent en ce genre.

² Nous possédons dans nos recueils l'original sur parchemin des lettres-patentes de relief de noblesse, accordées, le 21 janvier 1676, en faveur de Marc-Antoine d'Yse, enregistrées aux archives du roi, à Aix, suivant l'arrêt de la cour des comptes du 30 juin 1677.

LES RUES D'AIX

noble, un archevêque de Vienne et autres personnages de distinction. Nous ignorons si cette branche est éteinte, mais nous savons qu'il existait à Malte, lors de la prise de cette île par Bonaparte en 1798, un vieux chevalier d'Yse de Rosans, Dauphinois, qui, lorsqu'on lui demandait son avis sur les affaires du temps et sur l'issue qu'elles devaient avoir, avait coutume de répondre avec assez de bon sens : - Eh! Messieurs ; nous n'avons pas su prévoir hier ce qui est arrivé aujourd'hui ; comment voulez-vous dire ce qui arrivera demain ou plus tard ?

La rue d'Italie est terminée, d'un côté, par la porte de la ville dite de Saint-Jean, et de l'autre par la place des Carmélites. Nous ajouterons ici quelques mots à ce que nous avons dit plus haut en parlant de cette place. Au mois de novembre 1685, l'assemblée générale des communautés de la province tenue à Lambesc, délibéra de demander au roi la permission d'ériger dans la ville d'Aix, capitale de la Provence, une statue équestre et en marbre de Sa Majesté, au lieu et de la manière qu'il plairait au monarque lui-même de l'ordonner, comme un témoignage de l'amour de ses peuples pour sa personne. Louis XIV ayant agréé cet hommage, les consuls et assesseur d'Aix, en qualité de procureurs du pays, appelèrent auprès d'eux, au mois de janvier suivant, deux célèbres artistes : Pierre Puget, de Marseille, et Pierre Mignard, d'Avignon, auxquels ils demandèrent leur avis et des plans pour l'érection de ce monument. Ceux-ci indiquèrent le Cours comme le lieu le plus propre, et leur projet fut envoyé à Paris pour être soumis à Jules-Hardouin Mansart, architecte et surintendant des bâtiments du roi, qui y fit quelques changements, notamment celui de placer la statue non point au lieu où se voit aujourd'hui celle du bon roi René

LES RUES D'AIX

où existait déjà une fontaine, mais sur la place même des Carmélites, qu'on aurait à peu près doublée d'étendue en abattant l'île de maisons où est situé l'hôtel du Poët et qui fait face à une partie des allées du Cours. Ce plan, plus grandiose que l'autre, fut adopté par l'assemblée des communautés au mois de novembre 1686, qui ajouta à sa première délibération que la statue équestre du roi au lieu d'être faite en marbre serait coulée en bronze. L'exécution en fut confiée l'année suivante, conformément aux intentions du roi et moyennant le prix de 90,000 livres, à l'habile sculpteur hollandais, Vander Bogaert, dit Desjardins, qui venait d'ajouter à sa réputation par le monument de la place des Victoires à Paris, érigé aux dépens du maréchal de La Feuillade. L'ouvrage devait être terminé dans trois ans ; mais les charges qui pesaient sur la province augmentant successivement, le roi consentit lui-même à en renvoyer l'exécution à un temps meilleur et il n'en coûta au pays que 27,250 livres payées à Desjardins, pour les premiers travaux et les avances qu'il avait faits. C'étaient les Adhémar de Monteil de Grignan qui avaient proposé cette dépense, plus jaloux de faire leur cour au roi que des intérêts de la caisse du pays. L'un était lieutenant de roi en Provence, un autre archevêque d'Arles, et un troisième coadjuteur de celui-ci. Ils étaient tout puissants et avaient en vue d'augmenter encore leur crédit à la Cour. Heureusement le monarque tint peu, à ce qu'il paraît, à cette flagornerie d'une province qu'il écrasait bien assez par ses demandes de dons gratuits, d'entretien de troupes, etc. Peut-être aussi fut-il informé de l'état d'épuisement où les finances de la Provence se trouvaient à cette époque. Dans ce dernier cas, il est à regretter de ne pas connaître le nom du citoyen vertueux qui ne craignit pas de lui dire la vérité.



LES RUES D'AIX

RUE

DU BŒUF.



A rue du Bœuf était, avant l'agrandissement de la ville, un chemin public servant de communication entre celui de Saint-Maximin et de Toulon, et un autre chemin qui, de la porte Saint-Jean, se dirigeait vers l'hôpital Saint-Lazare, où il aboutissait à la route venant de la porte des Augustins et conduisant à Marseille. Dès l'an 1336, elle était bordée de maisons et était appelée la traverse des Roget, du nom de la famille Roget, l'une des principales qui y faisaient leur

LES RUES D'AIX

demeure. La famille Garron qui avait donné quelques magistrats à la cour des comptes et au bureau des finances de Provence, y eut également son habitation depuis 1473, jusque vers la fin du siècle suivant, et c'est dans ce temps-là qu'on appela quelquefois cette rue traversière la Garrone, et non la Garonne, comme le disent mal à propos les cartes ou plans gravés de la ville d'Aix.

Cette famille Garron est éteinte depuis longtemps, et voici ce qu'on lit dans le Journal manuscrit de Foulques Sobolis, procureur au site d'Aix, sous la date du mois de mars 1603 : « Mr Me Jean Garron, conseiller du roi et auditeur en la cour des comptes, aydes et finances en ce pays, avoit fait étudier à Paris un sien fils aîné nomme Jean, lequel étoit sçavant, et étant de retour à Aix l'auroit mandé étudier en Italie, et quelque temps après l'avoit fait pourvoir d'un office de conseiller du roi au parlement de ce pays au lieu et place de feu M. de S^t-Césary. Ledit sieur avoit mandé quérir son fils pour le faire venir et les messagers ne l'ayant pu trouver, il y est allé en personne pour le trouver, depuis le mois de décembre 1602. Dieu l'a adressé à un couvent de St-Benoist réformé, qui est à une montagne dite *Monte-Carrece*, près de Pérouze, qui est à deux journées et demi loin de Rome et de N.-D. de Lorette, où il y a quarante religieux, aucuns agés de cent ans et plus, chacun ayant sa maison à part, où il a trouve son fils avec son habit blanc qu'il avoit pris depuis un mois seulement, lequel après avoir requis pardon à son père qui ne l'a pu détourner de sa religion, le fils y est demeuré et le père s'en est retourné. »

Une hôtellerie à l'enseigne du Bœuf, établie avant 1586 par un nommé Jean James, a donné à cette rue le nom qu'elle porte depuis lors.

LES RUES D'AIX

Les quartiers de Saint-Jean et d'Orbitelle ayant été renfermés dans la ville en 1646, les religieuses de la Visitation fondèrent, en 1652, dans la rue du Bœuf, le second monastère qu'elles ont eu à Aix (le premier existant depuis 1624, dans la rue Bellegarde) ; mais elles se transférèrent, en 1671, au midi de la place du Grand-Boulevard, autrement dite de la Plate-Forme, où elles ont subsisté jusqu'à leur suppression en 1792, et vendirent, en 1674, leur couvent de la rue du Bœuf aux religieux de la Merci, détruits en 1769, avant la révolution.

Des bains publics occupent aujourd'hui leur ancien local. Ces bains sont très fréquentés et méritent de l'être par leur bonne tenue et la propreté qui y règne. Entre ces bains publics et le relais de la poste, dont nous allons parler, était situé, avant la révolution, l'hôte! de la commanderie d'Aix, de l'ordre de Malte, que le bailli de Séguiran d'Auribeau avait légué, au commencement du siècle dernier, à la langue de Provence pour y établir la demeure des commandeurs d'Aix.

Le premier relais de la poste de Paris à Marseille, établi à Aix sous Louis XIII, en 1627, fut placé dans la rue du Bœuf, et y a existé pendant près de deux cents ans, d'où vient qu'on a donné quelquefois à cette rue, le nom de rue du Relais.

La partie occidentale de la rue du Bœuf, comprise entre celles de la Monnaie et des Quatre-Dauphins, s'appelait la rue Sainte, nous ne saurions dire à quelle occasion, lorsqu'en 1811, le barbouilleur qui fit, à cette époque, tant de bévues que nous avons signalées, imagina de la réunir, de son autorité privée, à la rue du Bœuf, dont elle est, il est vrai, la continuation. Mais elle est alignée également à l'autre extrémité avec la rue Saint-Michel, et c'est à celle-ci, plutôt qu'à l'autre, qu'on eût dû la réunir, supposé qu'il y eût nécessité de faire disparaître ce nom de rue

LES RUES D'AIX

Sainte ; car celle de la Monnaie ou plutôt le chemin public dont elle a pris la place, formait, avant l'agrandissement de la ville, la séparation des quartiers actuels de Saint-Jean et d'Orbitelle ; le côté oriental du chemin était du domaine du prieuré de Saint-Jean, et le côté occidental, du domaine de l'archevêque, comme nous l'avons dit plusieurs fois.

Le superbe hôtel situé sur la ligne septentrionale de cette portion de rue et qui est précédé d'une vaste cour d'honneur à côté de laquelle est un beau jardin, fut bâti, quelques années avant la révolution, par Joseph-Philippe Bonnet de la Beaume, conseiller au parlement. Ce magistrat n'en jouit jamais, les premiers troubles l'ayant contraint de se réfugier à Lyon, où il périt misérablement sur l'échafaud révolutionnaire.¹

Environ trente ans plus tard, le général Miollis acquit cet hôtel qui fut vendu après sa mort à MM. de Coriolis-Moissac dont nous parlerons ci-après, et qui y ont tenu un état de maison conforme à leur rang et à leur fortune.²

¹ Voyez au 1^{er} vol., pag. 627, et ci-après, *rue de la Monnaie*.

² Pag. 279, *rue Longue-Saint-Jean*.



LES RUES D'AIX

RUE

CARDINALE.



EU de rues de cette ville sont comparables à celle-ci, ainsi nommée en souvenir du cardinal Michel Mazarin, archevêque d'Aix, auteur de l'agrandissement dans lequel elle est comprise. La régularité des maisons de cette rue et des édifices publics qui y sont situés, en fait une des plus belles de la ville, et parmi ces édifices nous citerons en première ligne celui qu'occupent actuellement le Musée et l'école gratuite de dessin. C'était anciennement l'habitation des prieurs de Saint-Jean et de leur clergé, bâtie en 1671 par le prieur Jean-Claude Viany, sur la face méridionale de la place qui est devant l'église de

LES RUES D'AIX

Saint-Jean. Nous ferons de cette église un article séparé à la suite de celui-ci.

Les deux belles maisons attenantes à l'ancien prieuré du côté du couchant, appartenaient avant la révolution, l'une, à MM. de Coriolis, seigneurs de Rousset et de Moissac, cadets des barons de Limaye ; l'autre, aux marquis de La Fare, seigneurs de Bonneval, du nom de Roux ou Ruffo. Dans la première était né en 1735, l'abbé Gaspard-Honoré de Coriolis, d'abord jésuite, puis conseiller en la Cour des comptes, mort chanoine de l'église métropolitaine de Paris en 1824. Il est auteur d'un *Traité sur l'administration du comté de Provence*,¹ ouvrage estimé et encore très recherché de nos jours, malgré les changements survenus dans cette matière depuis 1789. Un frère de cet auteur, président à la même cour des comptes, aides et finances de Provence, était le père et l'aïeul de MM. de Coriolis, les seuls de leur nom qui habitaient encore notre ville, depuis l'extinction des barons de Limaye et l'établissement des marquis d'Espinouse à Paris, et dont la mort récente a si profondément affligé leurs nombreux amis. Un autre frère de l'abbé de Coriolis s'étant marié à Nancy, a été le père de N... de Coriolis mort au mois de septembre 1843, étant membre de l'académie des sciences, section de mécanique, et directeur de l'école polytechnique. « C'était, ont dit les feuilles publiques, un de ces hommes rares qui joignait à une science profonde, les principes religieux les mieux affermis. »

Dans la seconde de ces maisons était né, le 22 janvier 1747,

¹ Aix, veuve Adibert, 1786 et 1787, 2 vol. in-4°. Calmen, 1788, 3^e vol. Il en restait un 4^e à imprimer qui n'a jamais paru.

LES RUES D'AIX

l'abbé de Bonneval, Jean-Baptiste-Marie-Scipion de Roux ou Ruffo, dernier évêque de Senez que le roi Louis XVIII voulut placer sur le siège archiépiscopal d'Avignon, et qui préféra la solitude de Viterbe où il s'était retiré et où il mourut le 15 mars 1857.¹ Il avait été, en 1790, l'un des évêques qui tonnèrent avec le plus de force et d'éloquence contre la constitution civile du clergé, source du schisme dont la France catholique eut à gémir pendant dix ans. Cette superbe maison appartient aujourd'hui à M. le comte de Grignan, et fut bâtie vers l'an 1670 par Philippe-Emmanuel de Carondelet, baron de Talan, écuyer ordinaire du roi à l'académie royale d'équitation de cette ville.

Dans l'île qui suit, terminée par les rues Saint-Claude et du Cheval-Blanc ou de la Monnaie, se trouve une maison qu'avait fait bâtir et où mourut, le 2 octobre 1668, le peintre Jean Daret, qui a laissé tant de beaux ouvrages dans Aix, et qui en avait orné la plupart de nos églises. Cet habile artiste était natif de Bruxelles, et s'était marié à Aix en 1639.² Il eut de Magdeleine Cabassole, sa femme, d'une famille consulaire de cette ville, éteinte depuis le commencement de ce siècle, deux fils, Jean-Baptiste et Michel Daret, qui furent peintres comme lui, mais qui eurent moins de talents et de réputation que leur père. Celui-ci se qualifiait sur la fin de ses jours, de peintre du roi et de son académie royale de peinture et de sculpture à Paris, quoique

¹ Voyez son éloge dans le *Diario* de Rome, du 28 mars 1837, et dans la *Gazette du Midi* du jeudi, 6 avril suivant, n° 1314.

² Voyez son acte religieux de mariage au registre de 1639, au 3 décembre, paroisse Saint-Sauveur, où il est dit que *Jean* était fils de feu Charles Daret et d'Anne Junon. Le nom de sa femme s'écrivait Cabassol ou Cabassole. – Voyez aussi notre 1^{er} vol., pag. 280, not. 1.

LES RUES D'AIX

son nom ne figure pas sur les listes imprimées des membres de cette académie.

Deux belles maisons contiguës, ayant une façade uniforme en pierres de taille et dont l'architecture est du meilleur goût, se distinguent encore sur la même ligne : l'une faisant le coin, dans la place Mazarine ou des Quatre-Dauphins, l'autre attenant à l'église de l'ancien couvent des *Andrettes*. Elle furent bâties dans les commencements du XVIII^e siècle, par Jean de Gastaud, conseiller en la cour des comptes, lequel désempara celle située au couchant, en 1712, à Jean-Joseph de Ravel, seigneur d'Esclapon. Les descendants de l'un ou de l'autre les ont habitées longtemps, mais ne les possèdent plus. Celle que s'était réservée Jean de Gastaud, la plus voisine des Quatre-Dauphins, appartient aujourd'hui à M. le marquis Marie-Joseph de Foresta. Les rois Louis XVIII et Charles X lui avaient confié successivement, sous la restauration, les sous-préfectures d'Aix en 1815 après les Cent-Jours, et de Châteaudun en 1820 ; les préfectures des Pyrénées-Orientales en 1822, du Finistère en 1823, de la Vendée et de la Meurthe en 1824, enfin celle de la Vendée, pour la seconde fois, en 1828. Il en exerçait les fonctions lors de la révolution de juillet 1830, époque à laquelle il s'associa à la mauvaise fortune de la famille royale et la suivit dans son exil à Holy-Rood.

Il a eu de sa première femme, morte en 1823 étant sous-gouvernante des Enfants de France (les petits-fils de Charles X), M. le comte Marie-Maxence de Foresta, né à Aix au mois de février 1817, non moins connu que M. son père par son attachement à la famille de ses anciens souverains. On sait qu'il eut la douleur d'être témoin, le 28 juillet 1841, du funeste

LES RUES D'AIX

accident arrivé à la promenade près de Kirchberg, à monseigneur le comte de Chambord et qui est décrit d'une manière si véridique par M. le comte de Locmaria.¹ Vers l'extrémité et toujours sur la ligne méridionale de cette rue, se voient encore les deux plus beaux couvents de religieuses que nous eussions à Aix, avant la révolution : 1° Celui des dames du second monastère de Sainte-Ursule, appelées vulgairement les *Andrettes*, du nom de Jacques d'André, conseiller au parlement, qui les avait fondées en 1666. Le collège de la ville y est actuellement établi ; 2° le monastère des dames religieuses Bénédictines, très anciennement fondées à la Celle, près de Brignoles, et transférées à Aix, en 1658, par le cardinal Grimaldi, archevêque de cette ville. Ces dames s'établirent d'abord dans la rue Villeverte, puis sur le Cours, enfin dans le local dont nous parlons, en 1681. Leurs archives remontaient au XI^e siècle et contenaient une grande quantité de titres fort curieux de ce siècle et des suivants, émanés des anciens comtes de Provence des maisons de Barcelone et d'Anjou, des souverains pontifes, des rois de France, etc., avec leurs sceaux en plomb ou en cire.² C'est dans cette maison qu'avait fait profession

¹ *Souvenirs des voyages de monseigneur le duc de Bordeaux en Italie, en Allemagne et dans les états de l'Autriche*, par M. le comte de Locmaria ; Paris, Ed. Proux et Comp., 1846, 2 vol. in-8°, tom. II, pag. 471 et suiv.

² Nous possédons dans notre cabinet un assez bon nombre de pièces qui proviennent de ces archives, et dont nous allons donner une notice succincte qui ne sera pas sans intérêt pour bien des gens. Elles sont au nombre de 288, dont 153 sur parchemin et 155 sur papier, la plus ancienne desquelles est de l'an 1056* et la plus récente de 1789. Nous les

* Celle-ci est la dédicace de l'église Notre-Dame, de Brignoles, faite par Pons de Châteaurenard archevêque d'Aix, avec ses chanoines, à la prière des moines de St-Victor, de Marseille, le 8 des calendes de février de l'an 1056. Voyez à ce sujet, le *Gallia christiana*, tom. I. col. 307, et la *notice sur Brignoles*, par le savant M. Raynouard ; Brignoles, 1829, pag. 19.

LES RUES D'AIX

la sœur ElisabethMagdeleine Pin, née à Aix le 30 septembre 1767, morte saintement à Paris le 12 février 1829, étant prieure du monastère royal du Temple. Elle avait succédé, dans ces fonctions de prieure, à madame la princesse Louise de Condé,

avons réunies en deux volumes in-f^o, sous le titre de ARTACELLAE MONASTERII CHARTULARIUM ; *pars* I, 1056-1496 ; *pars* II, 1503-1789. - Soixante-douze de ces pièces n'ayant pu être reliées dans l'un ou l'autre de ces volumes, soit à cause de leur trop grande dimension, soit par la crainte de briser les sceaux en cire ou en plomb dont elles sont revêtues, nous les avons placées dans six sacs de toile séparés et une brève analyse de leur contenu leur a été par nous substituée dans les volumes à leur date.

Toutes, véritablement, n'offrent pas un très grand intérêt, mais il y en a quelques-unes de fort curieuses pour des amateurs, telles que les suivantes : Huit bulles des papes Alexandre III (1160), Grégoire IX (1238), Clément IV (1268), Clément V (1312), Benoît XIII (1406 et 1407), et Nicolas V (1448), toutes scellées en plomb.

Un bref du pape Urbain V (1364).

Deux chartes d'Ildefons 1^{er}, roi d'Aragon, comte de Provence (1176 et 1182).

Une charte de Raymond-Bérenger III, son frère, comte de Provence (1179).

Deux chartes d'Ildefons ou Alphonse II, comte de Provence (1202 et 1207).

Deux chartes de Geoffroi Réforciat, vicomte de Marseille (1218 et 1227).

L'acte de profession de la comtesse Garsende de Sabran héritière du comté de Forcalquier et veuve d'Alphonse II dans le monastère de la Celle (1225).

(Voyez notre 1^{er} volume, pag. 11, note 1).

Une charte de Raymond-Bérenger IV, dernier comte de Provence de la maison de Barcelone, beau-père du roi saint Louis, etc. (1235).

Une charte de la comtesse Béatrix de Savoie, femme dudit Raymond-Bérenger IV (1244).

Une charte de Charles 1^{er} d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence (1270).

Quatorze lettres-patentes de Charles II, roi de Naples et comte de Provence (de 1282 à 1307).

Une charte de la reine Marie de Hongrie, femme de Charles II (1293).

Trois lettres-patentes du roi Robert, comte de Provence (1310, 1349 et 1335).

Trois lettres-patentes de la reine Marie de Blois, veuve de Louis 1^{er} d'Anjou, roi de Naples, comte de Provence (1390 et 1394).

Deux lettres-patentes de Louis II, roi de Naples, comte de Provence (1408 et 1411).

Cinq lettres-patentes du roi René, comte de Provence (de 1437 à 1478).

LES RUES D'AIX

auguste fondatrice de cette maison du Temple, qui, en mourant, avait désigné la sœur Pin pour la remplacer. Une filature de coton est établie, depuis une quarantaine d'années, dans le beau local dont nous parlons. Sous Robespierre il avait servi, de

Plusieurs bulles de légats du pape à Avignon, de divers archevêques D'Aix et autres évêques ou abbés de St-Victor de Marseille, avec les sceaux en cire rouge, verte, jaune, etc., de tous ces princes, légats, évêques et abbés. Toutes les pièces de la procédure faite par le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix et le cardinal Jules Mazarin, comme abbé de St-Victor, pour la translation des religieuses bénédictines de la Celle à Aix (1658 et 1659) ; deux lettres apostoliques du pape Alexandre VII (1661 et 1664) ; cinq lettres-patentes de Louis XIV (de 1660 à 1681), et autres pièces relatives à cette translation.

Un grand nombre de chartes intéressantes pour la connaissance des mœurs et des usages des anciens temps, telles que celles-ci : Permission donnée en 1257, par Barral des Baux aux religieuses de la Celle, de faire passer à perpétuité par le lieu d'Aubagne et son terroir, tout ce qui sera nécessaire pour l'usage de ces religieuses, comme pain, vin, viande, fruits, laines et autres choses, sans payer aucuns droits de péage, lods ou autre imposé ou à imposer en faveur dudit Barral et des siens ; voulant que les religieuses se réjouissent à perpétuité de ce privilège, etc. - Sentence du juge de Camps en 1299, qui condamne le nommé Pierre Rostagni, convaincu du crime d'adultère, à cent sols d'amende en faveur du monastère de la Celle. - Autre sentence du juge du même lieu de Camps, en 1332, qui condamne, en faveur du même monastère, le nommé Jean Guitard à une amende de vingt-cinq livres de coronats, payables dans dix jours en monnaie courante des tournois d'argent du roi de France, avec l'O rond, de poids, valant treize deniers), pour avoir violé la nommée Guillaumie dans l'enclos de la vierge. - Indulgence de cent jours accordée à perpétuité par divers cardinaux, en 1496, aux fidèles qui visiteront l'église de la Celle certains jours de l'année, etc. Cette pièce est entourée de vignettes enluminées assez bien conservées ; au coin supérieur à gauche, est l'image de la Ste-Vierge tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux ; au milieu de la bordure supérieure, on voit sainte Véronique tenant en ses mains le mouchoir sur lequel est empreinte la figure du Sauveur, et sur le coin à droite de la même bordure est la figure d'une religieuse de St-Benoît, debout. Sur les deux bandes des côtés, sont des armoiries, des arabesques, etc. A cette grande pancarte, pendent les sceaux de tous les cardinaux qui l'ont donnée à Rome, l'an IV du pontificat d'Alexandre VI.

Enfin plusieurs lettres originales de Louis XIV, de la reine Anne d'Autriche, sa mère, de cardinaux, d'archevêques, d'évêques, etc., etc.

LES RUES D'AIX

même que le couvent des Andrettes, de maison de détention pour cinq ou six cents personnes suspectes, et sous le directoire les agents de Pitt et de Cobourg y furent aussi renfermés, c'est-à-dire les citoyens les plus notables de la ville et des environs. Les hommes étaient détenus aux Andrettes et les femmes aux Bénédictines.¹

En remontant la rue, on trouve sur la ligne septentrionale l'ancienne église des Pères de la Merci, bâtie en 1684 et abandonnée en 1769, époque de la suppression de ces religieux. La maison qui suit immédiatement cette église du côté du levant, est celle où naquit, le 21 juin 1703, Joseph Lieutaud, neveu par sa mère du célèbre botaniste Pierre Garidel, et lui-même savant professeur de médecine à l'université d'Aix. Son mérite le fit appeler à Paris, où il devint successivement médecin des Enfants de France (depuis Louis XVI, Louis XVIII et Charles X), membre de l'académie des sciences, président de la société royale de médecine, etc. Louis XVI, étant monté sur le trône, ce prince le nomma son premier médecin. Il en exerça les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée au mois de décembre 1780, et le roi ordonna qu'il fut inhumé dans l'église de Notre-Dame à Versailles. Ses héritiers firent, peu de temps après, reconstruire sa maison d'Aix, telle que nous la voyons encore.

La troisième maison au-dessus de la sienne, en avançant vers Saint-Jean, appartenait à Charles-Mathias Sabatier, avocat distingué du parlement d'Aix, assesseur de cette ville et procureur

¹ Les premiers *suspects* arrêtés en septembre 1793, furent renfermés dans les prisons aux casernes (voy. plus bas); mais leur nombre ayant quadruplé et peut-être plus dans les mois suivants, on fut obligé de convertir pour eux en prisons les deux couvents dont nous parlons.

LES RUES D'AIX

du pays pendant cinq années consécutives (du 1^{er} janvier 1754 au 31 décembre 1758), ennobli par Louis XV en 1757, à cause de ses services. Fils d'un simple notaire du petit lieu de Bras, près de Saint-Maximin, nous l'offrons à nos lecteurs comme une preuve que sous l'ancienne monarchie le mérite et les talents étaient récompensés tout aussi noblement qu'ils peuvent l'être aujourd'hui. Il laissa deux fils, Honoré-Auguste et Jean-Antoine, desquels nous allons parler.

Honoré-Auguste Sabatier, plus connu sous le nom de *Cabre* qu'il avait adopté et qui était celui de sa mère, était né à Aix en 1737, et fut attaché fort jeune aux conseils du roi en qualité de maître des requêtes. Il fut ensuite chargé de quelques missions diplomatiques dont il s'acquitta avec succès. Au 10 août 1792, il fut blessé d'un coup de baïonnette tandis qu'il accourait aux Tuileries, à la défense du malheureux Louis XVI. Ardent royaliste, il ne se démentit jamais jusqu'à sa mort, arrivée à Paris en 1802. Quelques-uns lui attribuent une jolie chanson qui parut sous l'assemblée constituante et dans laquelle se trouve ce couplet si original et si vrai alors, comme il l'a été depuis à bien d'autres époques :

Quand ils partirent,
Ils nous promirent
La poule au pot.
Ils l'ont plumée
Et la fumée
Est notre lot.

L'anecdote suivante est toutefois plus authentique que la paternité de cette chanson. Sous le directoire, le marquis de Créqui (celui qui avait épousé mademoiselle du Muy, nièce du maréchal

LES RUES D'AIX

de ce nom, notre vertueux compatriote),¹ fréquentait en cachette comme un juste-milieu de ce temps-là, le directeur Barras, dont il recherchait la protection. M. de Cabre en eut connaissance, et comme le marquis ne cessait pas non plus de hanter les nobles habitants du faubourg Saint-Germain, il l'apostropha un jour assez rudement sur cette conduite équivoque et termina sa phrase par ces mots : - « Je vous le passerais, monsieur, si vous étiez un criquet ; mais un Créqui !!! »

L'abbé Jean-Antoine Sabatier, son frère, conseiller-clerc au parlement de Paris, né à Aix en 1741, suivit une carrière politique bien différente. Collègue de d'Epréménil, il fut l'un des énergiques opposants aux fameux édits du mois de mai 1788, et se distingua dès lors par ses principes démagogiques. Mais la révolution se chargea bientôt elle-même de l'en punir et il fut forcé d'émigrer pour mettre ses jours à l'abri. Rentré en France sous le consulat, il mourut à Paris peu d'années après, très repentant de ses erreurs et détestant la part qu'il avait prise aux premiers événements de la révolution, ainsi que le témoigne son épitaphe qu'il avait composée et qu'on lit au cimetière du P. Lachaise. Nous regrettons de ne pouvoir la rapporter ici textuellement. Homme aimable et d'excellente société, on le comparait à l'abbé de Voisenon. On raconte que se trouvant, en 1778, dans un cercle où étaient de fort jolies dames, quelqu'un lui demanda malicieusement ce que c'était qu'une femme, à quoi il répondit sur-le-champ par ce quatrain :

Me demander ce que c'est qu'une femme,
A moi dont le destin est d'ignorer l'amour :
D'un aveugle affligé vous déchiriez l'âme,
Si vous lui demandiez ce que c'est qu'un beau jour.

¹ Voyez ci-après, *rue Saint-Michel*.

LES RUES D'AIX

Quelques maisons plus haut habitait, au moment de la révolution, le plus célèbre avocat que la ville d'Aix connut à cette époque ; supérieur, disait-on, par son savoir et son éloquence aux nombreux collègues qui rivalisaient avec lui au barreau, Jacques Gassier né à Brignoles, d'une famille honorable, le 16 juillet 1730 vint s'établir à Aix en 1756 et ne tarda pas à se distinguer. Le fameux Pascal¹ sut apprécier ses jeunes talents et vit en lui un digne successeur. Doué comme lui du don d'une parole puissante et persuasive, M. Gassier plaidait d'abondance et sur de simples notes ; l'on se rappelle encore à Aix qu'ayant défendu un jour la cause d'un client, moins dans l'intérêt de celui-ci, que dans celui de son adversaire et s'étant aperçu de son erreur lorsqu'il allait finir. – « Voilà, messieurs, s'écria-t-il, tout ce qu'on peut objecter de plus fort contre ma partie ; voici maintenant ce que j'ai à répondre en sa faveur. » Détruisant alors, une à une, les raisons qu'il venait de donner, il en invoqua de nouvelles et de si puissantes, qu'il gagna sa cause quelques efforts que put faire l'avocat adverse.² La noblesse de Provence l'avait élu son syndic de robe annuel, et jalouse de se conserver un tel défenseur dans les circonstances critiques où elle allait bientôt se trouver, elle le nomma syndic perpétuel, ce qu'il était encore à l'époque de la révolution. Elle fit plus. Elle sollicita pour lui, par deux délibérations solennelles, des lettres d'ennoblissement qui lui furent accordées par le roi Louis XVI, au mois d'août 1777 et enregistrées au parlement l'année suivante. Arriva la terrible

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 574 et suiv.

² Cet exemple prouve, au milieu de tant d'autres, ce qu'on a dit si souvent que les avocats sont ordinairement de mauvais juges, habitués qu'ils sont à voir les affaires sous toutes les diverses faces.

LES RUES D'AIX

révolution de 1789. M. Gassier combattit corps à corps l'avocat C.-F. Bouche et autres ennemis déclarés de la noblesse. Il défendit, au péril de sa vie, les privilèges de celle-ci dans un écrit,¹ aujourd'hui très rare, que la noblesse fit imprimer à la fin de 1788, en réponse à d'autres écrits et même à des pamphlets dans l'un desquels Bouche osa dire, en faisant allusion à Gassier : *Vipère, cessez de siffler*. Enfin il défendit jusqu'au bout les privilèges de la noblesse basés sur les sacrifices qu'elle avait faits autrefois pour le soutien de la monarchie...; mais les temps étaient bien changés. Il fut proscrit, obligé d'émigrer et il passa en Italie où il fut accueilli par les distinctions les plus flatteuses. Rentré en France sous le consulat de Bonaparte, il alla d'abord se fixer à Marseille et bientôt après à Aups où il mourut le 23 août 1811, à l'âge de 81 ans. Peu avant son émigration, Mgr le prince de Condé l'avait honoré du titre de secrétaire de ses commandements, et l'ordre de Malte, dont il était le conseil en Provence, lui avait promis la croix de grâce que les circonstances ne permirent pas depuis de lui envoyer. Il a laissé en manuscrit quelques traductions d'ouvrages Italiens.

La maison qui fait face à la petite porte de l'église de Saint-Jean, est celle qu'habitait, depuis longues années avant la révolution, et où mourut M. Jean-Baptiste Roux, notre respectable père, dont nous avons parlé dans notre premier volume.²

Le 27 septembre 1793, jour d'odieuse mémoire, la loi rendue, le 17 du même mois, contre les *suspects*, fut mise à exécution

¹ *Observations sur la véritable constitution de la Provence, au sujet de la contribution des trois ordres aux charges publiques et communes*, Aix, Gibelin-David et Emeric-David, 1788, in-4° de 406 pages.

² Tome 1^{er}, pag. 173 et suiv.

LES RUES D'AIX

dans Aix. D'après cette loi, étaient déclarés suspects tous ceux qui, par leur conduite, leurs relations ou leurs propos, s'étaient montrés partisans de la tyrannie (la royauté), du fédéralisme, ou ennemis de la liberté ; ceux auxquels avaient été refusés des certificats de civisme, et ceux des ci-devant nobles qui n'avaient pas manifesté constamment leur attachement à la révolution.

Notre malheureux père, le plus inoffensif et le plus modeste de tous les hommes, parvenu d'ailleurs à un âge avancé, n'avait pris aucune part au mouvement insurrectionnel des sections contre la Convention nationale, et n'avait même jamais paru depuis la révolution dans les lieux publics, où il aurait pu exprimer ses opinions politiques, conformes en tout point à celles des autres membres de sa famille et d'une foule d'émigrés qu'il comptait parmi ses parents. Il se croyait donc à l'abri de toute poursuite et était allé seul, dans l'après-midi, faire sa promenade habituelle hors la ville, gémissant intérieurement sur les malheurs du temps, lorsque revenant par la porte Saint-Jean, et prêt à atteindre le coin de la rue Cardinale pour rentrer chez lui, il fut abordé brutalement par quatre canonniers qui passaient par là, dont nous n'avons jamais su les noms,¹ et qui lui commandèrent impérieusement de les suivre en le qualifiant d'aristocrate. Il les suivit, en effet, timidement et sans murmurer, comme l'agneau qu'on mène à la boucherie, jusqu'aux prisons qui occupaient alors, avons-nous dit plusieurs fois, une partie du bâtiment des casernes, et où il fut écroué malgré l'absence de tout mandat d'arrêt, sur l'ordre seul donné par ces canonniers

¹ Quelques voisins qui accoururent aussitôt pour nous apprendre ce fatal événement, ne purent ou pour mieux dire, n'osèrent pas nous faire connaître ces misérables.

LES RUES D'AIX

au geôlier. Une infinité de suspects s'y trouvaient déjà et à chaque instant on en amenait d'autres, si bien qu'à la nuit le nombre en était déjà d'environ soixante, et s'accrut, les jours suivants, par de nouvelles arrestations faites, les unes par ordre des autorités constituées, les autres arbitrairement, suivant le caprice des Sans-Culottes.¹

Il serait inutile de dire que ceux qu'on traitait ainsi de *suspects* étaient, en général, les plus notables habitants de la ville et les plus distingués par le rang qu'ils avaient occupé précédemment, par leurs vertus, leurs connaissances, leur éducation ou leur richesse. On en jugera assez par les sept compagnons d'infortune qui, dès la première nuit, formèrent la *chambrée* dont notre père fit partie et dont une juste reconnaissance pour les attentions et les soins qu'ils lui prodiguèrent à l'envi l'un de l'autre, nous fait un devoir de consigner les noms dans cet ouvrage.² Tous ceux de la même chambrée, mangeaient et couchaient dans la même pièce où ils étaient renfermés sous les verroux, dès l'entrée de

¹ Nous conservons les originaux de deux certificats qui nous lurent délivrés l'année suivante, l'un par l'administration du district, l'autre par le comité révolutionnaire lui-même, constatant qu'il n'existait aucun mandat d'arrêt, ni aucune dénonciation contre notre père.

² MM. Nicolas-François-Xavier de Clapiers, marquis de Vauvenargues (frère du moraliste), ancien premier consul d'Aix, procureur du pays, né en 1719, mort le 26 juillet 1801. - Jules-François-Paul de Fauris, seigneur de Saint-Vincens, ancien président au parlement, né en 1718, mort en 1798. - Alexandre-Jules-Antoine de Fauris Saint-Vincens, fils du précédent, dit de Noyers, du vivant de son père, comme lui ancien président au parlement (depuis maire d'Aix, président à la Cour royale), né en 1750, mort en 1819. - Édouard-Laurent de Coriolis, seigneur de Moissac et de Rousset, ancien président à la cour des comptes, aides et finances, né en 1745, mort en 1806. - Joseph-Antoine-Louis de Bonaud, seigneur de la Galinière, ancien conseiller à la cour des comptes, etc., né en 1737, mort en 1816. - Louis-François de Benault-Lubières, marquis de Roquemartine, ancien conseiller au parlement, né en 1727, mort en 1800. - Et Charles-Félix de Benault-Lubières, fils du précédent, né en 1764, mort en 1810.

LES RUES D'AIX

la nuit, comme des criminels, n'ayant eu dans la journée que peu d'heures pour aller respirer l'air dans l'étroite cour des prisons, ou pour entrevoir un instant leurs parents qui n'avaient jamais la permission de franchir les grilles. Chaque jour ils apprenaient que le tribunal criminel révolutionnaire, séant à Marseille, avait fait périr sur l'échafaud tel ou tel nombre de victimes, et ils avaient la douleur de voir partir bien souvent quelques-uns des leurs, appelés à comparaître devant ce tribunal de sang. C'est ainsi que, le 5 octobre au matin, ils virent revenir de Marseille les infortunés Bertet et Mériaud, pour être décapités dans l'après-midi, par le bourreau, sur la place publique d'Aix, et, peu de jours après, un pauvre cultivateur qui devait subir le même sort.¹ Le dernier supplice dont notre père eut connaissance, fut celui de la reine Marie-Antoinette, exécutée à Paris, le 16 octobre. Tant d'horreurs ne tardèrent pas à altérer sa santé. Cette mort cruelle de la reine le plongea dans une atonie complète. L'appétit et les forces l'abandonnèrent subitement, et, pendant quatre ou cinq jours, quelques gouttes de bouillon furent seules sa nourriture. Il perdit enfin toute connaissance et quelques instances que nous pussions faire, notre malheureuse mère et nous, auprès des barbares tyrans de la cité, il ne nous fut jamais permis d'entrer dans l'intérieur des prisons pour le soigner. Ses généreux compagnons d'infortune nous suppléèrent autant qu'il dépendit d'eux, le veillant pendant plusieurs nuits et lui administrant eux-mêmes les secours que sa position exigeait. Le samedi 26 octobre, le représentant du peuple Paul Barras, traversant la ville d'Aix, s'y arrêta quelques instants dans le

¹ Voyez au tom. 1^{er}, pag. 625 et suiv., l'état des condamnés révolutionnairement.

LES RUES D'AIX

courant de l'après-midi ; nous courûmes nous jeter à ses pieds.

Il eut pitié de nos larmes, et écrivit sur un chiffon de papier l'autorisation qu'il nous donnait de faire transférer notre père dans sa maison, en indiquant toutefois les précautions à prendre par les autorités pour prévenir son évasion....

(l'évasion d'un vieillard moribond !). Une chaise à porteurs fut aussitôt envoyée par nous sur les lieux, et MM. de Coriolis, de la Galinière et de Lubières fils, entrelaçant leurs bras, transportèrent le mourant de la chambre où il était alité à la porte des prisons, où les Sans-Culottes le placèrent dans la chaise. Six ou huit d'entre eux furent chargés de l'escorter jusque chez nous, et

l'accompagnèrent en poussant les cris affreux : *vive la nation! çà ira ! à la lanterne !* Mais notre père ne pouvait les entendre ; l'agonie avait commencé. Elle se prolongea pendant toute la nuit et il expira le lendemain vers midi, à l'âge de soixante-treize ans et cinq mois moins deux jours, dans nos bras et sous les yeux de deux gardiens chargés, disaient-ils, de veiller à ce qu'il ne prit la fuite. Tableau déchirant d'un côté, amère et insultante dérision de l'autre, dont cinquante-quatre ans qui se sont écoulés depuis lors n'ont pu nous faire perdre le souvenir. Telle fut la fin déplorable d'un homme de bien, d'un citoyen paisible et vertueux, qui idolâtrait sa patrie, pour laquelle il avait travaillé si utilement pendant un grand nombre d'années, et qu'entourait l'estime des plus honorables habitants d'Aix. Enfin, la dernière maison de cette rue, faisant coin dans celle d'Italie, à l'opposite de l'église de Saint-Jean, était celle du célèbre jurisconsulte Hyacinthe Boniface, seigneur de Vachères, qui l'avait faite bâtir vers la fin du XVII^e siècle et dont les descendants l'ont possédée jusqu'à leur extinction en 1794.

LES RUES D'AIX

Boniface avait publié de son vivant une vaste compilation d'arrêts rendus par les cours du parlement, des comptes et des aides et finances de Provence, en cinq volumes in-folio, qui porte son nom et qui fut accueillie favorablement par tous les gens de palais. Il était né à Forcalquier en 1611, et mourut à Aix le 28 juillet 1699, avant été assesseur de cette ville et procureur du pays en 1680.



Au moment où cette feuille est mise sous presse, une étonnante révolution vient de s'accomplir à Paris. Le 24 février 1848, en quelques heures de temps, le trône de la dynastie d'Orléans, élevé le 7 août 1830 à la suite des journées de juillet, a été renversé et le gouvernement républicain proclamé dans toute la France. N'ayant jamais eu le moindre mot d'éloges pour Louis-Philippe, le fils du régicide *Égalité*, ayant même été le premier dans Aix, dès ledit jour 7 août 1830, à préférer l'abandon immédiat d'un état honorable et lucratif et la perte de trente ou trente-six mille francs qui en étaient le prix, à la honte de servir un usurpateur, ingrat et traître envers son parent, son bienfaiteur et son roi, comme il l'a été depuis envers le peuple qui l'avait élu, nous n'imiterons pas tel ou tel de ses anciens courtisans qui lui prodigue l'outrage depuis qu'il est tombé ; nous nous bornerons à constater ici que sa chute soudaine n'a excité aucun regret dans cette ville. En 1830, treize membres de la cour royale d'Aix que nous nommerons plus bas, donnèrent du moins des preuves de sympathie à Charles X, en abdiquant aussitôt leurs fonctions ; pas un n'en a fait autant pour Louis-Philippe. Les citoyens de toutes les opinions ont reconnu, dans sa punition, la preuve éclatante de la justice de Dieu, et se sont réunis comme des frères, pour assurer tous ensemble le maintien de l'ordre public, la sûreté des personnes et des propriétés.

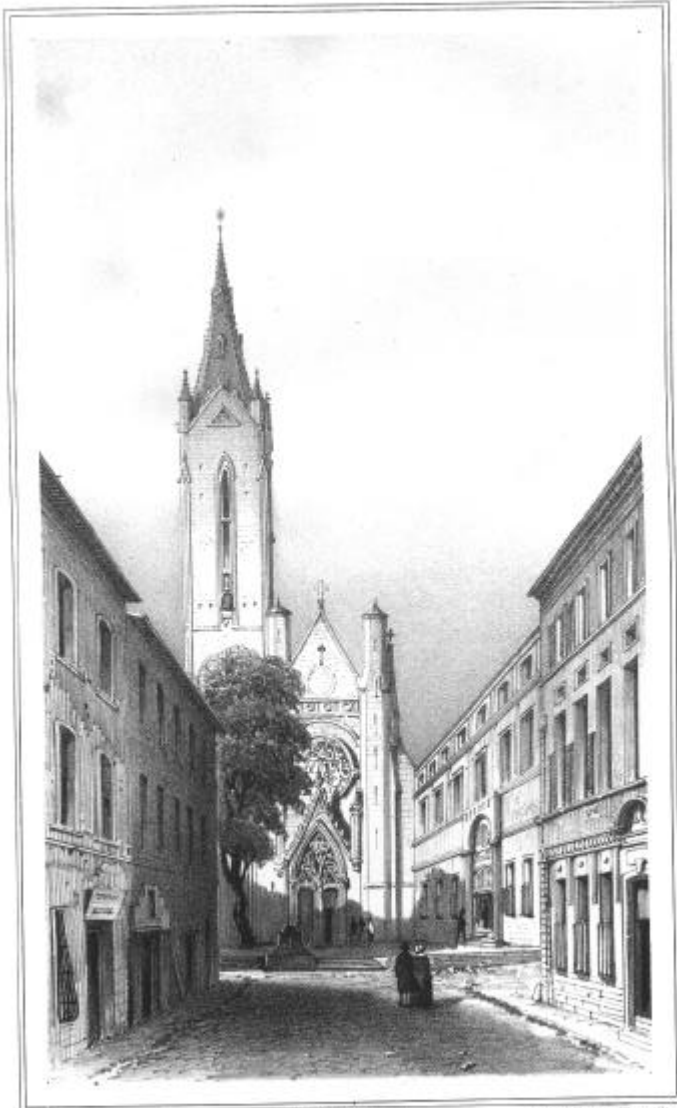
L'homme sage et prudent ne lâche point sa proie
Et, pour quitter sa place, attend qu'on le renvoie.

ROUX-ALPHERAN



LES RUES D'AIX

RUES D'AIX.



F. Goussier

Aubin Édouard & Co.

Lith. J. Barthe Monville.

ÉGLISE DE ST JEAN.

anciennement commanderie et prieuré de Malte.

LES RUES D'AIX

LES RUES D'AIX

ÉGLISE DE SAINT-JEAN

ANCIENNEMENT

COMMANDERIE ET PRIEURÉ DE MALTE.



L'ÉGLISE de Saint-Jean appartenait, avant la révolution à l'ordre religieux et militaire des chevaliers Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, appelés depuis chevaliers de Rhodes et, en dernier lieu, chevaliers de Malte. Elle était le chef de la commanderie d'Aix, dépendante du grand-prieuré de Saint-Gilles et l'une des plus importantes de la langue de Provence, la première des langues ou provinces de cet Ordre illustre. A la tête de son clergé marchait un prieur tiré du rang des chapelains conventuels du même Ordre et qui jouissait, de toute ancienneté, à l'instar des prieurs de l'église

LES RUES D'AIX

primatiale et conventuelle de Saint-Jean de Rhodes ou de Malte, du droit d'officier pontificalement avec la mitre et la crosse, dans les grandes solennités. Enfin, cette église est une des plus remarquables de cette ville, soit par l'élégance de son architecture et la hardiesse de son clocher, soit par les monuments qu'elle renferme et les souvenirs qui y sont attachés. C'est ce qui faisait le sujet d'une notice assez étendue que nous avons destinée depuis longtemps à l'impression,¹ que nous avons retirée depuis et dont nous allons donner ici un abrégé.

Les Hospitaliers s'établirent à Aix vers l'an 1129, ou tout au moins avant la fin de la première moitié du XII^e siècle,² c'est-à-dire trente ou quarante ans après leur institution à Jérusalem. Quelques pieux habitants et les souverains du pays eux-mêmes leur cédèrent gratuitement des terres au midi et à peu de distance en dehors des murs de la ville comtale, et ils y bâtirent une chapelle sous l'invocation de saint Jean-Baptiste leur patron. Ces terres étaient situées là même où subsiste encore l'église de Saint-Jean, dont les alentours ont continué d'appartenir aux prieurs de cette église qui en aliénèrent ensuite diverses parties à titre de baux emphytéotiques avec cens, directe, droit de lods et autres droits seigneuriaux dont ces prieurs ont joui jusqu'à la révolution.³

¹ Voyez *le Mémorial d'Aix* du 10 avril 1843, art. la *Tour d'Aygosi*, et celui du 17 décembre suivant, art. *rue Cardinale*, où cette publication est annoncée.

² L'époque certaine de l'établissement des Hospitaliers à Aix n'est pas connue ; mais elle a été regardée de tout temps comme antérieure à celle des Templiers. Or, il est positif qu'une bulle du pape Adrien IV, de l'an 1454, citée partie Haitze, en son *Histoire d'Aix*, liv. III, § 35, parle des Templiers connue récemment établis à Aix, d'où il suit que les hospitaliers l'avaient été avant l'épiscopat de Hugues de Montlaur, qui siégea de 1166 à 1178, suivant tous les auteurs.

³ Nous entendons ici par le mot Prieur, non pas le chef de plusieurs com-

LES RUES D'AIX

Les comtes catalans qui régnaient alors en Provence, favorisèrent de tout leur pouvoir cet établissement naissant et contribuèrent à sa dotation. On doit citer plus particulièrement parmi eux Alphonse, roi d'Aragon, comte de Barcelonne et le premier de son nom en Provence ; Raymond-Bérenger III et Sanche d'Aragon ses frères, auxquels il avait cédé momentanément ce dernier comté en commande, et Alphonse II, son second fils qui lui succéda depuis dans la souveraineté de ce pays.

Alphonse II avait épousé Garsende de Sabran, héritière du comté de Forcalquier,¹ et ils tinrent à Aix la cour la plus polie et la plus brillante de l'Europe par l'effet des encouragements que ces nobles époux accordèrent aux troubadours. Le comte Alphonse II s'était fait agréger à l'ordre des Hospitaliers et avait résolu de faire construire pour ces religieux une église plus grande et plus belle que celle qu'ils occupaient et dans laquelle il voulait être enseveli. Mais il n'eut pas le temps d'exécuter son dessein, étant mort en 1209 à Palerme où il était allé pour le mariage de sa sœur avec le roi de Sicile. Son corps fut transporté à Aix, suivant ses intentions et déposé dans l'ancienne église ou chapelle de Saint-Jean.

Raymond-Bérenger IV, son fils et son successeur, ne fut pas moins affectionné que lui à l'ordre des Hospitaliers, et par les dons considérables qu'il fit à leur maison, il mit le grand-prieur de Saint-Gilles, frère Bertrand de Comps, depuis grand-maître de l'Ordre, à même d'entreprendre la bâtisse de la nouvelle

manderies, tels que les Prieurs de Saint-Gilles et de Toulouse dans la langue de Provence, qu'on appelait aussi Grands-Prieurs, mais le chef spirituel des prêtres attachés au service de l'église de Saint-Jean et qui les présidait dans l'exercice des fonctions sacerdotales.

¹ Voyez notre 1^{er} volume, pag. 11.

LES RUES D'AIX

église de Saint-Jean, vers l'an 1234. Ce prince doit donc en être considéré comme le véritable fondateur, d'autant mieux que par son testament fait au mois de juin 1238, après avoir élu sa sépulture dans cette église, il légua le lieu de Vinon à la commanderie d'Aix,¹ à la charge d'entretenir trois prêtres qui diraient tous les jours la messe à son intention. Au mois de février 1239 (n. st.), ce même prince prit l'habit des Hospitaliers dans l'église de Saint-Jean en présence de tous les archevêques, évêques et barons de ses comtés de Provence et de Forcalquier et reçut d'eux en même temps le serment de fidélité.² La réputation de sainteté que s'étaient acquise les Hospitaliers dès leur établissement à Aix, leur ayant attiré dès lors une grande quantité de dons et de legs, leur valut aussi un nombre considérable d'élections de sépulture dans le cimetière attenant à leur église,³ ce qui privait le chapitre de Saint-Sauveur, curé

¹ Les noms de commanderie et de commandeur dérivent des mots *commendamus tibi*, employés dans les commissions données par le chef de l'Ordre à ceux des chevaliers qu'il chargeait d'administrer une partie des biens de celui-ci. Ces commanderies furent ensuite rangées sous divers prieurs, qu'on appela plus tard grands-prieurs, chargés d'en faire la visite, et d'envoyer à la terre sainte, en troupes ou en argent, les contributions ordinaires de chaque commanderie de son prieuré. On voit par là que ces prieurs ou grands-prieurs n'avaient absolument aucun rapport avec les chefs spirituels des prêtres desservant les églises de l'Ordre, quoique ceux-ci portassent aussi le titre de prieurs, tel que celui de Saint-Jean d'Aix.

² Archives du roi en Provence, regist. *pergamenorum*, f^o 66. - H. Bouche, *Histoire de Provence*, in-f^o tom. II, pag. 241. - J. Raybaud, *Histoire du Grand-Prieuré de Saint-Gilles*, manuscrit de la bibliothèque Méjanes, in-f^o tom. 1^{er}, pag. 126, etc.

³ Les sacs N, O, P, Q et R des archives du prieuré sont remplis en grande partie d'actes portant élections de sépulture dans le cimetière de Saint-Jean, ou d'offrandes d'âme et de corps à l'église de Saint-Jean, pour l'amour de Dieu, de la sainte Vierge, de saint Jean-Baptiste, etc. Les offrants se mettent à genoux devant le prieur, et, les mains jointes, promettent de garder et défendre de tout leur pouvoir les biens de cette église ; et le prieur les reçoit comme confrères et participant à toutes les prières qui seront faites tant sur terre que sur mer.

LES RUES D'AIX

primitif de toute la ville, d'une bonne partie des droits qu'il percevait à raison des inhumations. Il voulut donc interdire celles qui auraient lieu dans le cimetière des Hospitaliers, lesquels ayant résisté à toutes les défenses que leur faisait le chapitre, les parties convinrent de s'en rapporter à la décision de cinq arbitres dont faisaient partie les archevêques d'Arles et de Vienne, l'évêque de Riez, etc. Ces arbitres ou leurs délégués, étant venus à Aix, ordonnèrent, par leur sentence du 5 des calendes d'août 1234, que le quart des offrandes ou legs faits à raison des sépultures dans l'église ou le cimetière des Hospitaliers, appartiendrait aux prévôt et chanoines de Saint-Sauveur, excepté toutefois les legs faits par les Hospitaliers eux-mêmes ou les gens tenant à leur maison ; que le chapitre jouirait aussi du quart de la dîme sur les biens acquis ou à acquérir par les Hospitaliers ; que ceux-ci ne pourraient administrer le sacrement de l'eucharistie due dans l'intérieur de leur maison, *prout viaticum* ; qu'ils donneront, annuellement à Pâques, six livres de cire à l'archevêque ; qu'ils ne pourront faire la bénédiction des rameaux qu'après celle de l'archevêque ; qu'ils n'auront que deux cloches à leur clocher et ne pourront les sonner que modérément ; etc., etc.¹

La plupart de ces dispositions furent plus ou moins modifiées par la suite, notamment celle concernant les cloches, le roi Charles II, comte de Provence, ayant permis aux Hospitaliers, par ses lettres du 22 avril 1291,² d'en avoir quatre à leur clocher, y compris les deux qu'ils avaient déjà.

¹ Archives du prieuré, sac Z, n° 1 et *Histoire d'Aix*, liv. III, § 47, par de Haitze, à qui son ami, lit prieur Viany, paraît avoir ouvert ses archives.

² Archives du prieuré, sac &, n°5.

LES RUES D'AIX

Raymond-Bérenger IV, sous qui fut rendu cette sentence arbitrale, mourut à Aix, le 19 août 1245, laissant quatre filles dont nous avons déjà parlé.¹ L'église de Saint-Jean n'était pas encore entièrement bâtie à cette époque.

Néanmoins elle fut consacrée le 3 mai 1251, par le cardinal Pierre de Colmieu, évêque d'Albano, légat du pape Innocent IV en Provence, assisté de l'évêque de Panéas, ville de Syrie qu'on nommait anciennement Césarée de Philippe.²

C'est alors que le frère Bérenger Monachi (nommé indifféremment par les auteurs *Monge* ou *Moyne*), commandeur d'Aix et de Manosque, fit ensevelir dans l'église de Saint-Jean et dans un magnifique sépulcre, sur lequel nous reviendrons, les corps des comtes Alphonse II et Raymond-Bérenger IV, père et fils.

La comtesse Béatrix de Savoie, veuve de ce dernier, donna, en 1257, à l'église de Saint-Jean, plusieurs héritages situés dans le territoire d'Aix, à la condition d'entretenir trois autres prêtres qui prieraient Dieu pour le repos de son âme et de celle de son mari³; et en 1266, leur fille, Béatrix, reine de Naples, fit son testament par lequel elle élit sa sépulture dans le tombeau de son père et de son aïeul, et fonda encore dans l'église de Saint-Jean, l'entretien de cinq prêtres chargés de prier Dieu pour elle. Cette princesse étant morte la même année à Nocéra, dans le royaume de Naples, le roi Charles 1^{er}, son mari, la fit ensevelir

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 12.

² Pitton, *Annales de la sainte église d'Aix*, in-4°, pag. 118.- J. Raybaud, *Histoire de prieuré de Saint-Gilles*, tom. 1^{er}, pag. 136. - Procès-verbal de visite de l'église et prieuré de Saint-Jean d'Aix, du mois de janvier 1613, f° 334. Nous parlerons plus bas de ce curieux procès-verbal que des auteurs qui le citent n'ont jamais lu ni même vu.

³ Archives du prieuré, sac N, n° 5.

LES RUES D'AIX

dans une église de Naples, de quoi le frère Feraud de Barras, grand-prieur de Saint-Gilles, ayant porté plainte au pape Clément IV, le souverain pontife en écrivit, le 12 juillet 1268, au roi Charles qui fit aussitôt transporter le corps de Béatrix à Aix, où il fut inhumé dans l'église de Saint-Jean et dans un mausolée supérieur en beauté à celui de son père et de son aïeul. ¹ Nous parlerons plus bas de ce monument.

Le même Charles 1^{er} donna à cette église, en 1278, plusieurs saintes reliques et de très riches ornements qui furent consignés en son nom entre les mains du prieur, par le grand-sénéchal de Provence, en présence de l'archevêque d'Aix.² Parmi ces reliques, il en était une qu'on croit être le bras de saint Jean-Baptiste et qui est encore exposée comme telle à la vénération des fidèles. Frère Guillaume de Villaret, grand-prieur de Saint-Gilles, qui fut depuis grand-maître de l'Ordre, se mit aussi au nombre des bienfaiteurs de l'église de Saint-Jean, à laquelle il donna, le jour de la fête de saint Jean-Baptiste de l'an 1286, divers objets de prix, consistant en une croix d'argent du poids de vingt-deux marcs, enrichie d'émail et de pierres précieuses ; un doigt de sainte Magdelaine dans une châsse d'argent ; une image de sainte Véronique que Villaret avait apportée de Rome ; deux bassins en argent sur l'un desquels était une croix blanche (probablement en émail) et sur l'autre, les armes de Villaret ; un beau missel contenant le texte des Evangiles, avec ses fermoirs en argent ; un pluvial tissu de fil d'or, etc., le tout accompagné

¹ Voyez la lettre du pape à Charles 1^{er}, dans *l'Histoire des comtes de Provence*, par Ruffi, Aix, 1654, in-f^o pag. 213.

² Archives du Prieuré, sac z, n^o3. Cet acte de consignation fut reçu par Rostang Gantelmi, notaire, issu de famille noble, le jour des calendes d'avril 1278.

LES RUES D'AIX

d'imprécations contre ceux qui tenteront d'enlever ces objets de l'église.¹ Ce grand-prieur fonda de plus l'entretien d'un prêtre à Saint-Jean, qui prierait Dieu à son intention.

Enfin Charles II, dit le *Boiteux*, roi de Naples et comte de Provence, fils de Charles 1^{er} et de Béatrix, établit à Saint-Jean, en 1294, les cinq prêtres que sa mère avait chargé le roi, son mari, de fonder dans cette église, ce que celui-ci avait négligé de faire.²

Il paraît inutile de pousser plus loin la liste de ces fondations. Il suffira de dire qu'une foule de grands-maîtres de l'ordre, de grands-prieurs de Saint-Gilles, de commandeurs d'Aix, de prieurs de Saint-Jean et de simples chevaliers donnèrent, en différents temps, des preuves de leur dévotion et de leur attachement à l'église dont nous parlons.

Le commandeur d'Aix, frère Bérenger Monachi, mourut en l'année 1300 dans un âge très avancé.³ Il avait achevé la bâtisse de l'église en 1264, et c'est à lui qu'est due la construction du superbe clocher dont elle est ornée.

Le XIV^e siècle ne fut pas moins fécond que les deux précédents en événements importants pour la maison hospitalière de Saint-Jean.

Frère Dragonet de Montdragon, pieux et vaillant chevalier de Saint-Jean, ayant combattu honorablement les infidèles dans la terre sainte, fut nommé grand-prieur de Saint-Gilles en 1300, et lieutenant du grand-maître en-deçà des mers. Il choisit la

¹ Archives du prieuré, sac Z, n° 4.

² Archives du roi en Provence, regist. *Carolus II*, n° 292.

³ Il fut enterré dans le cimetière de Saint-Jean, suivant l'élection qu'il y avait faite de sa sépulture, le jour des calendes de mars 1280. Archives du prieuré, sac Z, n° 22.

LES RUES D'AIX

commanderie d'Aix pour l'une de ses chambres prieurales, et il y fit sa résidence habituelle jusqu'à sa mort, d'autant mieux que le roi de Naples, Charles II, comte de Provence, l'avait créé son conseiller et son commensal.¹ Étant mort à Aix le 11^e jour des calendes de février de l'an 1310 (22 janvier 1311, suivant la nouvelle manière de compter), il fut enseveli dans l'église de Saint-Jean, sous un riche mausolée dont nous parlerons ci-après.

L'abolition de l'Ordre des Templiers prononcée au concile de Vienne, par le pape Clément V, en 1312, fut suivie du don que fit le même pape des grands biens de cet Ordre à celui des Hospitaliers. C'est ainsi que le prieur de Saint-Jean fut mis en possession de la chapelle de Sainte-Catherine qui avait appartenu aux chevaliers du Temple. Nous avons dit que ceux-ci habitaient le quartier de la ville au nord-ouest du palais des comtes de Provence et que ce quartier était appelé anciennement, le Puy de la Cavalerie.² Les biens que les Templiers y possédaient ainsi qu'en d'autres rues, notamment dans celle du Puits-Neuf, devinrent à cette époque la propriété de la commanderie d'Aix de l'ordre des Hospitaliers.

Le dimanche 10 mars 1330 (1331, n. st.), le grand-maître Hélion de Villeneuve, issu d'une des plus illustres maisons de Provence, tint dans l'église de Saint-Jean le chapitre du grand-prieuré de Saint-Gilles et y publia une célèbre bulle de réformation du prieuré d'Aix, par laquelle il ordonna que l'église serait desservie désormais par dix-huit prêtres, tous religieux de l'Ordre, au lieu de vingt-quatre ; douze desquels satisfairaient

¹ *Histoire du grand-prieuré de Saint-Gilles*, par J. Raybaud, tom. 1^{er} pag. 194 et suiv.

² Voyez notre 1^{er} vol., pag. 18 et suiv., 146, 452, 466 et suiv.

LES RUES D'AIX

aux fondations du comte Raymond-Bérenger IV et de la reine Béatrix, sa fille ; deux à celles de Pierre Corsini, trésorier du roi ; un à celles du grand-maître Guillaume de Villaret et du commandeur Bérenger Monachi, et un à celle du grand-prieur Dragonet de Montdragon ; réservant les deux derniers pour le service de l'église Sainte-Catherine, anciennement des Templiers et pour celui de la chapelle de Saint-Louis et des onze mille Vierges qu'il avait fondée lui-même dans l'hôpital de Saint-Jean. Le grand-maître ordonna encore qu'il y aurait à perpétuité dans la maison d'Aix un diacre, un sous-diacre et deux clercs ; le commandeur d'Aix fut chargé par lui de la nourriture de tous ces prêtres et chapelains dont l'entretien serait pris sur le revenu des commanderies d'Aix, des Bayles et de Calissanne. Enfin, le grand-maître voulut que tous les prêtres allassent en procession, chaque dimanche, à son hôpital pour y chanter l'épître et l'évangile, ainsi que cela avait lieu à l'église conventuelle de Rhodes.¹ Ces divers règlements furent approuvés par le chapitre général de l'Ordre tenu à Rhodes, au mois de décembre 1344.² L'hôpital dont il vient d'être question ne doit pas être confondu, comme l'a fait Pitton dans ses *Annales de la sainte Église d'Aix*, avec la maison des Hospitaliers qui, comme leur maison-mère à Jérusalem, à Acre et à Rhodes portait le nom générique d'hôpital. C'était une dépendance ou annexe de cette maison d'Aix, que le grand-maître Villeneuve avait fondée pour le soulagement des pauvres de la ville et à laquelle il avait affecté spécialement certains revenus. Mais ceux-ci ayant disparu en

¹ Archives du prieuré, sac Z, n° 8. Archives du roi en Provence, arm. A, regist. *Lividis*, f° 319.

² Archives du prieuré, Sac Z, n° 11.

LES RUES D'AIX

totalité par les malheurs des siècles suivants, la dépréciation des monnaies et autres causes, cet hôpital particulier ne subsista pas longtemps. Ses bâtiments néanmoins, étaient encore en état lors de la venue du connétable de Bourbon à Aix en 1524. Ils furent abattus alors et les matériaux employés, dix ou douze ans plus tard, à la construction des Boucheries ou abattoir public que nous voyons encore aujourd'hui, à quelques cents pas hors des murs de la ville, au midi de la porte d'Orbitelle.¹ Héliion de Villeneuve portait une extrême affection à l'église de Saint-Jean. Il y fit construire une chapelle aussi élevée que l'église même, actuellement la quatrième à gauche en entrant par la porte principale et qui touche immédiatement celle où reposent les comtes Alphonse II et Raymond-Bérenger IV. Il eut même une fois l'intention de s'y faire enterrer, ainsi qu'il paraît par une lettre de lui, datée de Rhodes, le 20 août 1340,² et adressée au commandeur d'Aix, frère Isnard de Albarno, par laquelle le grand-maître le commet pour faire choix de sa sépulture dans l'église de Saint-Jean et lui ordonne d'y faire porter son corps et ses hardes dans le cas où il viendrait à mourir sur mer.

Ce frère Isnard de Albarno, commandeur d'Aix, appartenait à la noble maison de Grasse qui a possédé, depuis le XIII^e siècle jusqu'à la révolution, la seigneurie du Bar, village nommé en latin *Castrum de Albarno* et qui est situé entre les villes de Grasse et de Vence, non loin du Var. Suivant l'usage usité de son temps et dont on pourrait citer une foule d'exemples, il ne portait pas le nom patronimique de sa famille et ne prenait que

¹ Archives du prieuré, et Gaufridi, *Hist. de Prov.*

² Archives du prieuré, sac DD, n° 5.

LES RUES D'AIX

celui du fief qu'elle possédait. Les historiens de l'Ordre parlent tous honorablement de sa valeur et de son habileté dans les affaires. En même temps commandeur d'Aix, de Naples et de Sainte-Euphémie dans la Calabre, il fut pourvu, vers 1340, du grand-prieuré de Capoue qui dépendait alors de la langue de Provence, et c'est en cette qualité qu'il fut commis par le grand-maître Hélión de Villeneuve, avec Odon de Montaigu, grand-prieur d'Auvergne, et Pierre Plantin, prieur de l'église de Rhodes, pour aller soumettre à la sanction du pape, les règlements que ce grand-maître et le conseil de l'Ordre avaient faits pour la réformation des mœurs, surtout dans les provinces d'Occident.¹ D'après ces règlements les chevaliers ne pouvaient se vêtir que de draps valant moins de deux florins la canne (deux mètres d'aujourd'hui) ; ils ne devaient avoir à leur table que d'une sorte de viande ou de poisson, et l'usage des vins délicieux leur était interdit.² Isnard de Albarno fut nommé, en 1347, lieutenant du grand-sénéchal de Provence, Philippe de Sanguinetto,³ et mourut au plus tard en 1362.

Vers la fin du même siècle, vivait dans l'église de Saint-Jean, un pieux religieux de l'Ordre, nommé frère Bernard Grassi, né à Aix, d'une famille qui y exerçait alors le notariat et qui avait fourni plusieurs syndics ou consuls de cette ville.⁴ S'il faut en

¹ Vertot, *histoire de Malte*, in-4°, tom. II, pag. 35.

² Vertot, *ibid.* - Baudoin, *Hist. des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, in-f°, 2^e édit., pag. 64.

³ J. Bosio, *dell' Istoria della sacra religione et ill^{ma} militia di san Giovanni Gerosolimitano*, édition du vatican, 1594, in-f°, parte seconda, pag. 49. - J. Raybaud, *Hist. du grand-prieuré de Saint-Gilles*, tom. 1^{er}, pag. 275.

⁴ Elzéard Grassi, Jean Grassi, notaires, et Jacques Grassi étaient syndics d'Aix, en 1381, 1385, 1416 et 1421. Bertrand Grassi y était notaire en 1425, 26 et 27, après Jean son père. Depuis lors, les Grassi avaient continué de vivre honorable-

LES RUES D'AIX

croire le prieur Anne de Naberat, ce vertueux prêtre fut élu prieur de l'église de Rhodes, le 24 août 1394, sous le grand-maître Jean-Ferdinand d'Hérédia.¹ Les divers historiens de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem font unanimement la plus honorable mention du prêtre Grassi ; mais ils le nomment Gautier Grassi au lieu de Bernard, ce qui peut faire douter de l'exactitude du témoignage de Naberat. Celui-ci est avantageusement connu par ses nombreuses recherches dans les archives de l'Ordre à Malte et celles du prieuré d'Aix, ainsi que par sa scrupuleuse exactitude comme nous le dirons plus bas, et si l'on peut conjecturer qu'il a fait erreur ici, on peut répondre d'un autre côté, que c'est peut-être Jacques Bosio, le plus ancien historien de l'Ordre, qui a commis l'erreur en appelant Gautier Grassi le personnage qui se nommait Bernard Grassi car, c'est d'après Bosio, que Baudoin, Vertot et autres on écrit sans se donner la peine de vérifier un fait si peu important pour eux que ce prénom, et qu'ils n'ont même jamais su avoir été écrit autrement par Naberat.

ment dans Aix jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Un Jean-Louis Grassi se qualifie de conseiller et médecin ordinaire du roi, dans un acte de 1645 que nous avons sous les yeux. Joseph et Jean-Louis Grassi, troisièmes consuls d'Aix en 1697, 1730, 1743 et ann. suiv., paraissent avoir été les derniers mâles de cette famille dont les armes étaient d'argent au cœur enflammé de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. On connaît, aux environs de la ville, au-dessous du faubourg Notre-Dame, une domaine important qui porte encore leur nom pour leur avoir appartenu.

¹ *Visites générales des commanderies dépendantes du grand-prieuré de Saint-Gilles*, aux archives de ce grand-prieuré, actuellement réunies à celles de la préfecture à Marseille, ann. 1613, tom. I^{er}, pag. 335, où le prieur de Naberat cite le registre des archives de Malte, intitulé *Liber Bullarum*, f^o 39. Ce dernier registre nous paraît être le seul titre à consulter pour décider si le prieur de l'église de Rhodes dont il est question s'appelait *Gautier* ou *Bernard* Grassi.

LES RUES D'AIX

Tenant donc pour certain ce que rapporte ce dernier d'un illustre enfant d'Aix, nous dirons que le prieur de l'église de Rhodes était le second dignitaire de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il avait rang immédiatement après le grand-maître et précédait tous les autres baillis et grand'croix. Il officiait pontificalement dans son église avec la mitre et la crosse, et était le chef de tous les chapelains de l'Ordre.¹ Mais lorsque les chevaliers de Saint-Jean eurent établi le site de leur gouvernement à Malte, les évêques de cette île disputèrent le pas au prieur et obtinrent enfin la préséance sur lui, sous le grand-maître Claude de la Sangle. Depuis lors, le prieur de l'église n'eut plus que la troisième place dans le conseil, en conservant néanmoins toutes ses autres prérogatives et même le pas sur l'évêque dans l'église conventuelle de Saint-Jean à Malte.²

Un poste aussi éminent suppose de hautes qualités dans celui en est revêtu. Il est donc à présumer que Bernard Grassi était d'un rare mérite, lorsqu'on voit ce simple religieux de l'église de Saint-Jean d'Aix appelé à la seconde dignité d'un Ordre alors si fécond en illustres personnages. Aussi, voyons-nous, par le peu que nous connaissons de la vie de ce prieur, qu'il justifia pleinement l'opinion qu'on avait de lui et qu'il fut chargé de commissions importantes.

En 1409, il eut celle d'accompagner le grand-maître Philibert de Naillac au concile de Pise³ où fut élu le pape Alexandre V. Cette élection, qui semblait devoir éteindre le schisme, fut reçue avec la plus grande joie dans toute l'église. « Il n'y eut personne,

¹ Vertot, *Hist. de Malte* ; Traité sur le gouvernement de l'Ordre, à la suite de cette histoire.

² Bosio, *parte terza*, pag. 213 et 351 ; Baudoin, pag. 362 et 425.

³ Bosio, *parte seconda*, pag. 122 ; Baudoin, pag. 90.

LES RUES D'AIX

dit l'abbé de Vertot, qui en fut plus touché que le grand-maître qui l'envisagea comme un moyen de réunir tous les princes chrétiens et de les engager dans une ligue contre les Turcs. Dans cette vue, il fit choix de frère Grassi, prieur de l'église de Rhodes et de frère Luce de Valines, grand-maréchal, qu'il envoya comme ses ambassadeurs vers la plupart des souverains de la chrétienté, pour leur faire part de l'élection du pape. Ils avaient ordre de leur représenter de sa part, combien la conjoncture présente était favorable pour faire la guerre aux Turcs ; que le trône de Bajazet avait été ébranlé par la chute de ce prince et par les victoires de Tamerlan, et qu'il fallait profiter des guerres civiles allumées entre les enfants du prince turc qui se disputaient sa succession et les débris de son empire.¹ » Dans le temps que vivait Bernard Grassi, Reforciat d'Agout, fils de Raymond, seigneur de Sault, était commandeur d'Aix et de Puymoisson. Nous avons dit ailleurs² qu'il avait été l'un des plus zélés partisans de la seconde maison d'Anjou, contre Charles de Duras, et que le pape Benoît XIII (Pierre de Lune) l'avant nommé grand-prieur de Saint-Gilles, au mois de mars 1402, il avait élu sa sépulture dans l'église de Saint-Jean d'Aix. Nous n'en dirons rien de plus ici, sinon qu'il ne jouit pas longtemps du grand-prieuré, étant mort avant les moissons de la même année 1402, et que, deux siècles plus tard, ses armes se voyaient encore sur l'autel de la chapelle où il fut enterré suivant ses intentions. Il déclara dans son testament ou désappropriement qu'il possédait la quantité de vaisselle d'argent que

¹ Vertot, in-4°, liv. VI, tom. II, pag. 175.

² Voyez notre 1^{er} vol. pag. 318, not. 3.

LES RUES D'AIX

voici : Vingt-quatre plats armoriés à ses armes, dont quatre avaient été par lui mis en gage entre les mains d'Antoine Fabre d'Aix, qui lui avait prêté cinquante florins courants ; quatre douzaines d'écuelles (*escudellas*) aussi à ses armes ; cinq douzaines de tasses (*tassas*), dont trois douzaines étaient dorées, c'est-à-dire en vermeil ; douze pots, dont six dorés ; huit aiguières (*eygadieras*), dont six dorées ; plus une épée (*spaza*), dont la garniture en argent pesait trois marcs, etc.¹

Un célèbre chapitre général de l'Ordre fut tenu dans l'église de Saint-Jean aux mois d'avril et de mai 1410, auquel assistèrent tous les prieurs et les quatre plus anciens commandeurs de chaque prieuré.² Le grand-maître Philibert de Naillac devait le présider ; mais les intérêts de la religion exigeant sa présence aux cours de France et d'Angleterre où le pape l'avait envoyé en ambassade, les frères Jacques Tivelly, prieur d'Auvergne, Raymond de Lesture, prieur de Toulouse, et Philippe de Languèglia, prieur de Lombardie, présidèrent en son absence. Il se fit dans ce chapitre plusieurs règlements très importants, soit par rapport aux responsions que le trésor commun tirait de chaque commanderie, soit à l'égard de l'abus que quelques-uns des prieurs faisaient de leur autorité.

En 1480, sous le magistère du célèbre Pierre d'Aubusson, eut lieu le siège de Rhodes où résidait le gouvernement de l'Ordre, entrepris le 25 mai par le pacha Misach Paléologue, chrétien renégat, au nom du sultan Mahomet II, avec une flotte de cent soixante vaisseaux et une armée de terre de cent mille combattants. Le grand-maître, instruit à l'avance de l'armement

¹ J. Raybaud, tom. 1^{er}, pag. 329, et tom. II., pag. 242 et suiv.

² J Bosio, *parte seconda*, pag. 127 ; Baudoin, pag. 91 ; et Vertot, in-4^o, tom II, pag. 176.

LES RUES D'AIX

des Turcs, avait cité à Rhodes tous les chevaliers de son Ordre, et René Martin, commandeur d'Aix, avait été des premiers à répondre à son appel avec Pierre Raoul ou Rodulphe, l'un de ses compatriotes. Le premier était fils de Jean Martin, seigneur de Puyloubier, chancelier de Provence sous le bon roi René,¹ et l'autre l'était de Pierre Raoul, dit le Baron, seigneur de Limans, chambellan du même prince. Ces deux nobles enfants d'Aix combattirent vaillamment pendant toute la durée du siège, qui fut enfin levé au bout de trois mois, le 19 août, avec Perle pour les Turcs d'environ neuf mille morts et quinze mille blessés.² Un accord très important fut passé, en 1484, entre frère Antoine de Pontevès-Bargème, commandeur d'Aix, et frère Guillaume de Ronchinol, prieur de Saint-Jean. Suivant cet acte rédigé en forme de sentence arbitrale acquiescée par chacune des parties, le commandeur, qui avait en vue de se décharger du soin d'entretenir l'église et d'y faire les réparations convenables, de nourrir et de salarier les prêtres qui la desservaient, etc., laissa tout ce soin au prieur, lui abandonnant à cet effet le domaine de Moissac dans le territoire d'Aix, aux quartiers de Luynes et du Plan d'Aillanne ; les censes, lods, directe et autres droits imposés sur les maisons et terres dans la ville ou le territoire, etc., se réservant, ledit commandeur pour lui et ses successeurs, les terres de Vinon et de Ginasservis, le droit de nommer les prêtres et d'occuper la première place dans l'église de Saint-Jean, comme en étant le collateur et prieur primitif, et quelques autres droits tels que celui d'être défrayé avec deux ou

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 520 et suiv. jusqu'à 527 inclus.

² Voyez tous les historiens de l'Ordre sous l'année 1480, et J. Raybaud, *Hist. du grand-prieuré de Saint-Gilles*, tom. 1^{er}, pag. 381.

LES RUES D'AIX

trois de ses serviteurs, trois fois chaque année et chaque fois pendant sept ou huit jours, c'est-à-dire lorsqu'il viendrait à Aix visiter l'église de Saint-Jean, chef de la commanderie.¹ Le prieur n'avait auparavant aucune autre prérogative sur les prêtres que celle d'une double distribution au chœur, d'avoir un valet à ses ordres et un cheval à son usage dans son écurie.

On sait que le dérèglement des mœurs du clergé dans les commencements du XVI^e siècle, fut l'une des principales causes de l'hérésie de Luther et de la réforme dont il fut le chef. Les prêtres de l'église de Saint-Jean nous paraissent avoir donné dans ces désordres et avoir mérité les censures de Luther, autant que nous pouvons en juger par la lecture d'un arrêt du parlement d'Aix, en date du 6 février 1542,² le seul, au reste,

¹ Archives de la commanderie d'Aix, actuellement réunies avec celles du prieuré d'Aix, du grand-prieuré de Saint-Gilles, etc., aux archives de la préfecture à Marseille.

² Le prieur Viany cite cet arrêt dans l'un de ses mémoires imprimés contre le bailli de Merles-Beauchamp, commandeur d'Aix, adressé à *monseigneur l'éminentissime grand-maître* (in-f^o pag. 12), et après en avoir rapporté quelques dispositions, il ajoute : *et autres choses qu'on obmet par modestie*. Ces derniers mots ayant un jour piqué notre curiosité, nous recourûmes au premier registre des arrêts rendus par le parlement en 1542, où se trouve celui dont nous parlons et nous lûmes: « Sur la requête faite judiciairement par le procureur-général du roi, contenant que en receplant les papiers dudit seigneur, il aurait trouvé que l'église Saint-Jehan en ceste ville d'Aix estait de fondation royale et en icelle se doivent faire aulmones suivant les légats faits en ladite église, et aultres charges d'icelle, ce que ne faisoient les commandeurs et aultres gens qui se tiennent en ladite église, *ains tiennent femmes impudiques*, et requiert, etc. La Cour a ordonné et ordonne que les prieur et commandeur de ladite église Saint-Jehan seront adjournés à venir deffendre à la requête dudict procureur-général à quinzaine, etc., et a, ladite cour, admonesté et enjoint à iceulx prieur et commandeur de faire dire les messes et aultres heures canoniales et tenir l'église garnie des choses nécessaires, et néanmoins *de faire vivre honnestement ceulx qui sont par eux députés au service de ladite église, ainsi*

LES RUES D'AIX

sur lequel nous puissions appuyer notre conjecture peut-être un peu hasardée, car nul auteur n'a parlé avant nous de ces désordres.

Au milieu du XVII^e siècle, l'église de Saint-Jean fut renfermée dans la ville avec le faubourg du même nom et le quartier d'Orbitelle qui comprenait, avons-nous dit ailleurs, une bonne partie des prés et des jardins de l'archevêque. D'autres tentatives avaient été faites plus anciennement ayant le même but, quant au quartier de Saint-Jean seulement, notamment en 1608 ; mais le prieur frère Anne de Naberat y avait mis de fortes oppositions, et le projet avait échoué. Il ne paraît pas que l'ordre de Malte ni le prieur frère Honoré Pellegrin, qui siégeait en 1646, y aient apporté les mêmes obstacles, peut-être parce qu'ils prévoyaient l'inutilité de leurs efforts en présence du crédit tout puissant de l'archevêque Mazarin, qui avait fort à cœur ce nouvel agrandissement. Il en coûta de grandes sommes à l'Ordre pour satisfaire aux prétentions du sieur d'Hervart, cessionnaire des droits de l'archevêque, lesquelles furent réglées à vingt-cinq mille huit cent quarante-deux livres quatre sols, par arrêt du conseil du roi, du 2 décembre 1654, rendu entre le bailli de Souvré, ambassadeur de Malte à la cour de France, et frère Hercules de Berre, prieur de Saint-Jean, d'une part, et le sieur d'Hervart, d'autre part. La langue de Provence fut condamnée à payer sur cette somme celle de vingt-trois mille livres, dont elle se remboursa plus tard sur le produit des ventes de places à bâtir, et

qu'il appartient à gens de leur estat. » Le lecteur voudra bien décider lui-même, d'après cette citation, si notre conjecture est fondée ou non ; car, nous le répétons volontiers, elle est uniquement appuyée sur l'arrêt que nous venons de rapporter et nul auteur n'en dit le moindre mot.

LES RUES D'AIX

elle céda au prieur Viany l'ancien enclos de Saint-Jean, situé à l'entour de son église.¹

Nous arrivons à l'époque où ledit frère Jean-Claude Viany, ayant été pourvu du prieuré de Saint-Jean, entreprit les changements et les améliorations qu'il fit dans son église pendant environ un demi-siècle. Un auteur moderne en a parlé avec beaucoup de détails auxquels nous ne saurions mieux faire que de renvoyer nos lecteurs.² Toutefois, pour leur en faciliter encore plus l'intelligence, nous rapporterons ici une pièce assez curieuse, ce nous semble, que cet auteur n'a probablement ni lue ni même vue, quoiqu'il la cite dans son ouvrage.³ Cette pièce, qui ne date guère plus que de deux cent trente ans, n'est autre que le procès-verbal de visite du prieuré et de l'église de Saint-Jean, faite au mois de janvier 1613, par les frères Jean-Jacques de Mauléon de la Bastide, commandeur d'Espalion et de Saint-Christol, et Anne de Naberat, commandeur de Ville-Jésus, prieur de Saint-Chartrier et de Saint-Jean d'Aix, aumônier ordinaire du roi, vicaires et visiteurs-généraux de toutes les commanderies, membres et annexes du grand-prieuré de Saint-Gilles, suivant la commission du grand-prieur, frère Pierre d'Esparbès de Lussan.⁴

¹ Voyez aux archives du prieuré, notamment la transaction du 8 juillet 1656, passée devant André, notaire, à Aix, ratifiée le 15 septembre suivant par le chapitre général du grand-prieuré de Saint-Gilles ; et celle du 30 juillet 1669, devant Claude Alpheran, aussi notaire, à Aix.

² *Mémoires de l'académie d'Aix*, tom. V, pag. 201 à 308.

³ *Ibid*, pag.339, not. 1.

⁴ *Archives du grand-prieuré de Saint-Gilles*, réunies à celles de la préfecture à Marseille, tom. 1^{er} des visites générales de 1613, f^o 295 et suiv. jusqu'au f^o 337 inclusivement, où se trouvent les signatures : F. de Mauléon, le commandeur de Ville-Jésus, F. A. de Naberat et Raybaud ; *not. et secret*.

LES RUES D'AIX

« . . . Ce fait, m'a ledict de Naberat,¹ prieur susdict, déclaré sondict prieuré consister en deux églises, l'une dans la ville d'Aix, dédiée sous le titre de Sainte-Catherine,² qui a esté autrefois aux Templiers, laquelle n'est paroisse. « L'autre est hors la ville,³ qui est l'église prieurale, collégiale et conventuelle dudict prieuré et est une dignité ou prélature fondée au mesme prototype de la dignité prieurale de Saint-Jean de Rhodes et de Malte ; et les prieurs dudict prieuré de Saint-Jean d'Aix, de toute antiquité, dès son institution et origine, ont tousjours cellébré la messe *in pontificalibus*, ayant l'usage de la mitre et de la crosse, les grandes festes annuelles. M'a dict aussi que le prieur de l'église de Saint-Jean de Rhodes avoit sous sa mitre et dignité prieurale deux autres mitres ou prieurés mitrés deppendants de la sienne, assavoir le prieuré de Saint-Jean d'Aix, comme fondation des comtes de Provence ainsi que dessus a esté dict, et le prieuré de Saint-Jean de l'Isle de Corbeil, deppendant du grand-prieuré de France, lequel est une fondation des rois de France, le prieur duquel de tout temps cellébroit *in pontificalibus* et avoit le mesme usage de la mitre et crosse et mesme portoit la grand croix et présidait aux chapitres provinciaux au Temple à Paris, en absence des grands-prieurs de France.⁴

¹ Le commandeur de Mauléon parle seul ici, attendu qu'il s'agit d'un bénéfice de son collègue le prieur de Naberat qui fait la déclaration, laquelle, dans tous les autres cas, est faite aux deux délégués du grand-prieur.

² Voyez notre 1^{er} vol., pag. 18 et suiv., et ci-dessus, pag. 303.

³ Il faut se rappeler que ce procès-verbal est de 1613, antérieur de trente-trois ans à la clôture de l'église de Saint-Jean dans la ville.

⁴ *Antiquités nationales, etc.*, par Millin, cinq vol., in-4°, Paris, 1791, tom. III, art. XXXIII (Commanderie de Saint-Jean-en-l'Isle, départ. de Seine-et-Oise, dist. de Corbeil ; trente-deux pages avec cinq planches). Là se trouve la liste des

LES RUES D'AIX

Ladicte église et chapelle a été édifiée par frère Bérenger Moyne,¹ bailli de Manosque et commandeur d'Aix ; consistant en un grand temple vouté, y ayant plusieurs chapelles au dedans et par le dessus y a plusieurs pointes de pierres de taille faictes en forme de pyramides qui est *belle chose à voir* ; près de laquelle y a un grand clocher carré par le bas et la pointe faicte en pyramide voutée, le tout de pierres de taille, auquel y a trois grandes cloches, si bien il y en a eu autrefois quatre, l'une desquelles a été mise à l'église et clocher de Saint-Saulveur, ne sachant pour quel sujet elle fut transportée audict lieu. De plus m'a dict ladicte église n'estre paroisse, n'y ayant aucuns fonts baptismaux.

Pour l'église elle est belle, grande et spacieuse, consistant en cinq chapelles dedans icelle et un autel au milieu de l'église dédié à l'honneur de saint Blaise, et un aultre petit près du grand autel, dédié à saint Pantaleon.

Quant au grand autel il est tout d'une pièce, au-dessus duquel y a un grand rétable peinct d'or et d'azur, auquel sont depeincts les images de N. D., de saint Jean-Baptiste et de saint Jean l'Evangeliste, auquel rétable sont depeinctes les armoiries de la religion et celles de la maison d'Agoult qui est un loup ravissant d'azur au champ d'or.

Près duquel grand autel à main droicte est le sépulchre du jeune fils du feu comte Raymond-Bérenguier.² Au-devant du

vingt-neuf prieurs de Saint-Jean-en-l'Isle de Corbeil, connus depuis 1239 jusqu'à la révolution. Ils ne portaient la mitre et la crosse que depuis 1450 environ.

¹ Voyez ci-dessus, pag. 302.

² Ce petit tombeau fut transporté, sous le prieur Viany, dans la chapelle du comte Raymond-Bérenger, où il est encore en face de l'autel actuel de la Sainte-Vierge. On l'a transformé en armoire.

LES RUES D'AIX

grand autel, il y a le chœur faict en bois de chataignier, auquel il y a vingt-deux sièges en hault et seize en bas. Au milieu du chœur, y a un sépulchre relevé pour les commandeurs et prieurs, auquel d'un costé sont les armoiries de feu frère Poncet d'Urre, bailli de Manosque, commandeur d'Aix et de Marseille, et de l'autre costé celles de frère Valentin du Boys, prieur dudict prieuré.¹ Et à main droite du grand autel, descendant sur la nef, est la chapelle de feu comte Raymond-Bérenguier, appelée la chapelle des onze mille vierges,² avec les armoiries de la maison d'Agoult. Près duquel autel est le sépulchre de feu comte Raymond-Bérenguier avec son portraict relevé en bosse au-dessus, lequel mourut en l'an 1244, le jeudi après la saint Luc, ayant régné vingt-neuf ans.³

¹ L'historien moderne de Saint-Jean prétend que la sépulture commune des prieurs était dans la chapelle de la reine Béatrix, dans le transept du sud (*Mém. de l'acad. d Aix* tom. V, pag. 242 et 268). C'est une erreur. Les prieurs et les commandeurs avaient toujours eu la même sépulture, comme le dit ici le prieur de Narebat, située au milieu du chœur, jusqu'au jour où le prieur Viany fit déplacer ce tombeau pour élever le grand autel au même lieu.

² Le prieur de Naberat dit, dans la chronologie des prieurs de Saint-jean, que cette chapelle des onze mille vierges fut fondée par le grand-prieur de Capoue, Isnard de Albarno, sous le prieur Jacques de Clerio.

³ Il y a ici une erreur évidente quant à l'année. Raymond-Bérenger mourut en 1245 à son retour du concile général de Lyon, où il reçut la rose d'or des mains du pape Innocent IV. C'est ce dont conviennent tous les auteurs. La date du 19 août qu'ils rapportent est moins certaine, et celle du *jeudi après la saint Luc* que donne ici Naberat, mérite attention ; car c'était anciennement, jusqu'à la révolution, le premier jeudi après la saint Luc que le chapitre de Saint-Sauveur allait célébrer annuellement un service pour le repos de l'âme du comte Raymond-Bérenger, dans l'église de Saint-Jean, où il était obligé de porter tous les vases sacrés et ornements nécessaires, le prieur ne lui fournissant absolument rien pour cela, pas même le feu pour allumer les cierges.

LES RUES D'AIX

Et aux costés dudict sépulchre est le portraict dudict comte tout debout, de pierre de Calissane, et de l'autre costé est l'effigie de la reine Béatrix, fille dudict comte, femme du roi Charles 1^{er}.¹

Et en continuant du même costé, est la chapelle fondée et faicte par frère Ellion de Villeneuve, grand-maître de Rhodes, dotée par icelui, pavée et voûtée et au-dessus de la voûte sont les armoiries dudict grand-maître, de lances brisées et entrelacées, avec la croix magistrale.²

Près duquel autel y a un sépulchre pour ensevelir les religieux dudict couvent, et de l'autre costé, la chapelle du prédicateur.

Et de même costé dans la nef, y a deux autels, l'un dédié à saint Antoine, et l'autre à l'honneur de saint Blaise, le bras duquel est enchâssé en argent dans ladicte église, en grande dévotion pour le peuple d'Aix.³

¹ Il est fâcheux que M. de Saint-Vincens ait dit par inadvertance (*Mém. msst sur les églises, monuments, etc., de la ville d'Aix*, que cette statue était celle de Béatrix de Savoie, femme de Raymond-Bérenger IV. Millin l'a dit, d'après lui (*Voyage dans le midi*, tom. II, pag. 288), et l'historien moderne de Saint-Jean l'a répété (*Mém. de l'acad. d'Aix*, tom. V, pag. 234), sans faire attention, les uns et les autres, que la statue porte une couronne de *reine*, ce qui indique la reine de Naples, Béatrix de Provence, plutôt que la *comtesse* Béatrix de Savoie, sa mère. H. Bouche (*Hist. de Prov.*, in-f^o. tom. II, pag. 287) ne s'y était pas trompé non plus que Naberat.

² Chacun peut aisément reconnaître là les armoiries de l'illustre maison de Villeneuve, et l'on ne comprend pas comment l'historien moderne de Saint-Jean y a vu celles des grands-prieurs de Saint-Gilles (*Mém. de l'acad. d'Aix*, tom. V, pag. 252). Celles-ci étaient un agneau pascal avec sa banderolle, telles qu'on les voit encore à la clef de voûte de la dernière travée de la nef de Saint-Jean dans le chœur.

³ Ces autels étaient situés dans la nef l'un, celui de saint Antoine, en avant de la chapelle actuelle où se trouve la petite porte de l'église ; l'autre, celui de

LES RUES D'AIX

Et du mesme costé, sous le grand clocher, est une chapelle dédiée à Notre-Dame du Repos et d'Espérance, près de laquelle est la porte de la visette pour monter au clocher.¹
Et retournant de l'autre costé, est une chapelle dédiée à

saint Blaise, en avant de la chapelle actuellement dédiée au même saint, fondée par l'avocat Jacques Viany, père du prieur Viany.

¹ On voit ici que ce n'est pas seulement vers 1680 que cette chapelle fut dédiée à Notre-Dame d'Espérance, comme le dit l'historien moderne (pag. 265) : elle l'était plus anciennement. C'est celle qu'avait fondée et où fut enterré, en 1347, non pas le chevalier Grossis, mais le professeur en droit civil, François de Grossis, chevalier, ce qui n'est pas la même chose. Le testament de ce personnage existe aux archives du prieuré, sac O, n° 17, et par copie au sac AA, n° 15, à la date du 4 avril 1347, Jean Bastardi, notaire. Noble François de Grossis, chevalier, professeur en droit civil, fils de Barthélemy de Grossis, élit la sépulture de son corps dans l'église de Saint-Jean ; fait des legs à Douce de la Lande, sa femme ; à noble Catherine de Grossis, sa fille, femme de noble Raymond Bossi, de la ville d'Apt ; à N... de Grossis, soit autre fille, femme d'Elzear d'Allamanon, demeurant à Puyricard, outre les douze cents florins qu'elles ont reçus en dot lors de leur mariage ; nomme sa femme tutrice et régente de Jean et Louis de Grossis, ses fils, auxquels il substitue Barthélemy et Georges de Grossis, ses neveux, et au cas où ceux-ci mourront sans enfants, leur substitue ses dites filles, susnommées ; veut que ses armes soient gravées sur sa tombe ; fonde deux chapelles dans l'église de Saint-Jean et l'établissement de deux prêtres pour les desservir, avec le consentement du prieur, etc.. etc. Ce testament indique, ce nous semble, une fortune considérable chez le testateur. - Voyez au tom. 1^{er}, p. 172, note 1, 218 et 283. - Noble Jean de Grossis, l'un des fils de François, s'en allant au Saint-Sépulcre, institua pour ses héritiers ses enfants à naître, et leur substitua Louis de Grossis, son frère, religieux de Saint-Honoré de Lérins et prieur de la Napoule, établissant Phanette, sa femme, exécutrice de son testament reçu le 2 octobre 1363, par Antoine Henrici, notaire. *Archiv. du prieuré*, sac O, n° 21. Guillaume Barrel, et non Barret comme le dit le moderne historien de Saint-Jean (pag. 266), avocat très distingué, issu d'un Honoré Barrel, assesseur d'Aix en 1492, se chargea, sous le prieur Viany, des frais de la restauration de cette chapelle dans laquelle il élit sa sépulture et celle de sa famille, et où il fut enterré en effet en 1687. Joseph Barrel son fils, assesseur d'Aix en 1685, y fut enterré aussi en 1711. Celui-ci avait épousé Anne de Pontevès, d'où est venu que leurs descendants ont pris le nom de Pontevès et mis de côté celui de Barrel.

LES RUES D'AIX

saint Louis, saint Roch et sainte Anne, où est un grand sépulchre avec l'effigie relevée en bosse de Dragonet de Montdragon, jadis grand-prieur de Saint-Gilles, lequel fonda et dota ladite chapelle d'une messe tous les jours.¹

« Au milieu de ladite église y a un puits fait en rond en pierres de taille, de bonne eau claire et nette. »²

Et du mesme costé, retournant rentrer à main gauche dudict choeur, y a une chapelle dédiée à saint Barthélemy, en laquelle sur l'autel est le portraict du prieur Pierre Curti³ et les armoiries de la maison d'Agoult ; préz duquel y a un bien grand et superbe sépulchre en pierre de Calissane, auquel est enterrée la susdicte reine Béatrix.

¹ Nous avons perdu de vue ce passage, lorsque, aux mois de mai et de juin 1843, nous indiquâmes assez maladroitement à messieurs les Membres de la commission d'archéologie, nos confrères, la chapelle du transept du sud de l'église de Saint-Jean, comme celle où le tombeau et la statue en pierre du grand-prieur Dragonet de Montdragon auraient été enfouis sous l'autel, en 1693, par ordre du prieur Viany. L'épithaphe de ce grand-prieur, placée dans cette chapelle où elle est encore aujourd'hui et quelques phrases assez embarrassées de de Haitze et de Jean Raybaud, avaient causé notre erreur que nous rectifions ici, en indiquant l'autel de la chapelle actuellement dédiée à saint Roch, saint Sébastien et saint Bernardin (c'est-à-dire la troisième chapelle, à droite en entrant à Saint-Jean par la porte principale et qui fait face à celle où s'ouvre la petite porte), comme étant celui où sont enfouis les monuments en question, à moins qu'on ne les ait découverts et détruits lors de la dévastation des églises pendant la révolution, ce que nous ignorons complètement. - Voyez le *Rapport sur les fouilles d'antiquités faites à Aix, en 1843 et 1844*; Aix, Vitalis, 1844, in-4°, pag. 19 et suiv. - Voyez aussi les feuilles du *Mémorial d'Aix* des mêmes mois de mai et de juin 1843, n° 55, 57, etc.

² Nous regrettons que l'historien moderne de Saint-Jean n'ait pas connu ce procès-verbal de visite de 1613 ; il nous aurait appris sans doute à quel usage pouvait servir ce *puits fait en rond en pierres de taille, de bonne eau, claire et nette*, ouvert au milieu de l'église.

³ Voyez ci-après, l'article de ce prieur dans la *Chronologie des prieurs de Saint-Jean*.

LES RUES D'AIX

De ladicté chapelle on entre dans une grande visette en pierres de taille pour monter sur l'église, etc., etc.
Peu de mois avant l'avènement de Jean-Claude Viany au prieuré de Saint-Jean, un frère de ce prieur, comme lui chapelain conventuel de l'Ordre, avait été appelé, à cause de son mérite, à l'éminente dignité de grand-prieur de l'église primatiale de Saint-Jean, à Malte. Nous avons rapporté plus haut, à l'occasion de frère Bernard Grassi, quelle était jadis la seconde dignité de l'ordre, ce grand-prieur ayant le pas immédiatement après le grand-maître et avant tous les autres baillis et grand'croix. Mais celui dont nous allons parler, n'occupa plus que le troisième rang, les évêques de Malte ayant obtenu, depuis un siècle environ, comme on l'a vu, la préséance sur les prieurs de l'église. Frère Pierre Viany, né à Aix le 4 août 1632, fils d'un premier lit de Jacques Viany, avocat très distingué, qui, deux fois avait occupé la charge d'assesseur, fut reçu dans l'Ordre en 1642, au nombre des chapelains, et envoyé, peu d'années plus tard, à Malte, où le grand-maître Nicolas Cotoner, instruit de sa capacité, le choisit pour son secrétaire des commandements dans la langue latine. L'évêché de Malte étant venu à vaquer vers le même temps, il fut porté sur la liste des trois sujets que le conseil de l'Ordre proposait au roi d'Espagne comme roi de Sicile, pour remplir le siège vacant, et la nomination du grand-prieur de l'église à ce siège étant arrivée après trois ans d'attente, dans les premiers jours de 1667, Viany, qui remplissait alors les fonctions de vice-prieur, fut élu unanimement grand-prieur le 6 février de la même année 1667¹. Il gouverna très

¹ Pitton, *Annales de la sainte église d'Aix*, pag. 304 et 305.

LES RUES D'AIX

sagement son église pendant trente-quatre ans, jusqu'à sa mort arrivée à Malte le 18 novembre 1700, et fut enterré solennellement dans son église conventuelle, où l'on plaça sur sa tombe une inscription qu'on peut lire dans de Haitze.¹

Treize ans après, un autre enfant d'Aix fut encore nommé grand-prieur de Saint-Jean de Malte : frère Melchior Alpheran, né le 8 novembre 1654, fils de Claude, dernier consul en 1690 et frère de Boniface qui le fut également en 1716. Reçu dans l'Ordre comme chapelain en 1664, Melchior était sacristain de l'église de Saint-Jean d'Aix et se trouvait à Malte lorsque le grand-prieuré vint à vaquer, il fut élu dans le conseil tenu le mercredi 10 janvier 1714, à la grande majorité des suffrages et l'emporta sur ses concurrents qui étaient deux Provençaux comme lui : frère Jean Rebutti, de Marseille, et frère François Bardon, d'Aix ; mais le pape Clément XI l'avait recommandé vivement, et la plupart des grand'croix formant le conseil, le désiraient non moins ardemment. C'était justice. Plein de zèle et de piété, il s'occupa uniquement des devoirs de son état, et loin de disposer en faveur de sa famille du quint de sa dépouille, ainsi que l'y autorisaient les statuts de l'Ordre, il laissa comme monument de sa libéralité à l'église de Malte, un tabernacle de la valeur de

¹ De Haitze, *Hist. d'Aix*, manusc., liv. 25, § 4. - *Voyage de Malte*, par Dumont (tom. II, de ses voyages, pag. 23), où, après avoir parlé de la dignité de grand-prieur de l'église, il ajoute : « Celui qui la possède aujourd'hui (1697) est « Provençal, de la ville d'Aix d'un nom qui n'est pas connu hors de son quartier, bien que d'ailleurs il soit très honnête homme. » En effet, le grand-prieur de l'église comme l'évêque de Malte, étaient tirés du rang des chapelains et appartenaient la plupart à des familles bourgeoises, quoiqu'ils fussent les premiers grand'croix de l'Ordre après le grand-maître, leur dignité les relevant du défaut de naissance, à *defectu natalium*, suivant les expressions de l'abbé de Vertot dans sa *Dissertation sur le gouvernement de l'Ordre de Malte*.

LES RUES D'AIX

quatorze mille livres monnaie de France, et une somme de quinze mille écus maltais au Grand-Conservatoire des filles établies à la Floriane. Il mourut à Malte le 30 décembre 1734 et fut inhumé dans la nef de l'église conventuelle de Saint-Jean, au-devant de la principale porte d'entrée. Nous nous dispenserons de rapporter ici l'inscription qui fut placée sur sa tombe et qu'on trouvera au besoin dans les manuscrits du chevalier Louis de Boisgelin, conservés à Aix à la bibliothèque Méjanes.¹

L'église de Saint-Jean avait été, en 1701, témoin de deux évènements aussi glorieux pour elle qu'honorables pour la ville d'Aix. Au mois d'octobre de l'année précédente, les galères de l'Ordre s'étaient emparées de la *Sultane-Benghem*, gros vaisseau turc de quatre-vingts pièces de canon et trois cents hommes d'armes, qui fut pris à l'abordage après un combat très opiniâtre et très sanglant sur les côtes de Barbarie. Le chevalier frère Sextius-Ange de Ricard, depuis grand'croix de l'Ordre et commandeur de La Ville-Dieu, né à Aix le 31 mai 1673 d'une famille parlementaire avait le plus contribué, par sa valeur, à cette capture importante. Le grand-maître Raymond Perellos

¹ De Haitze, *Hist. d'Aix* manusc., liv. 25, § 59. - Le chevalier Luc de Boyer d'Argens, *Réflexions politiques sur l'état et les devoirs des chevaliers de Malte*, pag. 99 et suiv., où l'auteur s'exprime ainsi « Le dernier grand-prieur de l'église était un homme d'un mérite distingué, dont le nom et la mémoire doivent être éternellement respectables à tous les chevaliers ; il s'appelait Alpheran. Il est mort dans un âge très avancé et a laissé deux neveux dans l'Ordre ; l'un, est évêque de Malte et a toutes les vertus de son oncle ; il est, ainsi qu'était ce sage vieillard, pieux, charitable, affable, cherchant à obliger tout le monde, rendant même des services à ses ennemis et joignant l'esprit le plus orné à toutes les plus excellentes qualités du cœur ; l'autre, prieur de la Commanderie de Saint-Jean, à Aix en Provence, n'est pas moins estimable que son frère et moins digne d'un oncle aussi illustre. » - A L'égard de ces deux derniers, voyez ci-après la *Chronologie des prieurs de Saint-Jean*.

LES RUES D'AIX

de Rocafull, voulant honorer cette action d'éclat et la bravoure du généreux enfant d'Aix, avait envoyé au bailli de Manosque, frère Thomas-Joseph de Merles-Beauchamp, commandeur d'Aix, et au frère Jean-Claude Viany, prieur de Saint-Jean, le grand étendard du vaisseau turc pour le faire suspendre solennellement à la voûte de l'église de Saint-Jean.¹

La cérémonie eut lieu dans le courant de février, présidée par le seul bailli de Beauchamp qui, voulant mortifier le prieur Viany, son ennemi, ne le fit pas prévenir de venir l'assister dans la pose de l'étendard. Viany eut bientôt après l'occasion de se venger de cet affront. Les ducs de Bourgogne et de Berri étant arrivés à Aix au mois de mars suivant, le prieur les invita à venir dans son église visiter le tombeau d'Alphonse II et de Raymond-Bérenger IV, augustes ancêtres de ces princes, et le magnifique étendard nouvellement conquis sur les Infidèles, le tout sans en prévenir le commandeur d'Aix. Les petits-fils de Louis XIV vinrent en effet à Saint-Jean le 5 mars et furent reçus par le prieur Viany seul qui, voulant éterniser le souvenir de cette visite, fit placer dans la chapelle du transept du nord de son église, une plaque de marbre où était gravée une inscription qu'on peut lire dans l'historien moderne de

¹ Vertot, *Hist. de Malte*, in-4°, tom. IV, pag. 220.-MM. les chevaliers Alexandre et Melchior de Lestang-Parade, arrière-petits-neveux par leur mère du chevalier de Ricard, possèdent une médaille frappée à cette occasion, où ce dernier est représenté d'un côté, avec cette légende autour F. SEXTUS ANGELUS DE RICARD MILES HOSPITALIS HIE : TRIREMIS MAGIST : PREFECTUS. Le revers offre les armoiries du chevalier, entourées du cordon et des attributs de l'Ordre, avec cette exergue : PREMIUM IN EXPUGNATIONE SULTANAE BENGHEM, ANNO SALUTIS M DCC. Nous n'en connaissons à Aix pas d'autre exemplaire que celui-là. Ce glorieux étendard a disparu pendant la révolution, lorsque l'église fut dévastée.

LES RUES D'AIX

Saint-Jean.¹ Le bailli de Beauchamp fit enlever, peu de temps après, cette inscription qu'il fit replacer avec quelques changements dans le chœur, ce qui amena entre le prieur et lui de puérides discussions indignes de tels rivaux et d'être rappelées ici, les mémoires imprimés et manuscrits qu'ils publièrent à cette occasion étant remplis de personnalités aussi plates que déplacées.

Le prieur que le grand-maître Zondodari donna pour successeur, en 1720, au frère Jean-Claude Viany qui venait de se démettre, parvint, sept ans plus tard, à l'évêché de Malte, ce qui répandit un nouvel éclat sur l'église de Saint-Jean dont jamais aucun prieur n'avait encore été élevé à l'épiscopat. Nous en parlerons plus bas dans la chronologie de ces prieurs, et nous passerons au récit d'un événement qui faillit détruire l'un des plus beaux monuments de cette ville. Dans le courant de novembre 1754 la foudre tomba sur le clocher de Saint-Jean et abattit la boule et la croix latine en fer qui le surmontaient. Sans la promptitude des réparations qui y furent faites, la flèche se fût écroulée, dit-on, pierre par pierre. Mais le mal n'alla pas si loin, et au mois de septembre de l'année suivante, une grande croix de Malte (à huit pointes) en fer doré, qu'on voit encore aujourd'hui, fut placée au haut du clocher dont la flèche fut alors rac-

¹ *Mém. de l'acad. d'Aix*, tom. V, pag. 282 et suiv. - Gallaup de Chastueil, *Disc. sur les arcs triomph. dressés en la ville d'Aix pour les ducs de Bourgogne et de Berri*, Aix, 1701, in-f°, pag. 73. - De Haitze, *Hist. d'Aix* manusc., liv. 25, § 6.- Quant aux mémoires du bailli de Beauchamp (Merles et non Merlès) et du prieur Viany, on les trouve dans tous les anciens recueils de factums des vieilles bibliothèques d'avocats. Ils nous paraissent peu dignes de l'honneur qu'on leur promet de les faire réimprimer, d'autant mieux qu'ils sont remplis de fautes d'impression propres à induire en erreur ceux qui y puiseraient des dates et des noms, sans les comparer avec des documents plus authentiques et plus certains.

LES RUES D'AIX

courcie de deux mètres environ, suivant les calculs de l'historien moderne de Saint-Jean, calculs que nous croyons un peu exagérés.¹ Le clocher était anciennement d'une élévation totale de cent quatre-vingt-douze pieds ; il n'en a plus que cent quatre-vingt-cinq environ, s'il faut en croire l'auteur que nous citons.

Le même auteur donne, sur le clocher de Saint-Jean quelques détails que nous ne reproduirons pas ici, attendu qu'on peut les lire, soit dans son ouvrage même, soit dans le *Mémorial d'Aix* où nous les avons consignés antérieurement et d'où il les a tirés mot pour mot, ce dont les curieux pourront se convaincre en comparant les pièces. Ce qu'ils ne manqueront pas surtout d'admirer, c'est le talent de l'auteur qui, en copiant l'article du *Mémorial*, par note seulement sans daigner ajouter notre signature qui le termine, en a cependant extrait avec art le passage le plus intéressant, à notre avis, et l'a intercalé dans son propre texte, apparemment pour se faire honneur de notre remarque. Voici le passage que les dénicheurs de plagiats rencontreront littéralement là et là :

« En réparant, disions-nous, le dommage occasionné par la foudre, on trouva, vers l'extrémité de la flèche, deux pierres blanches sur lesquelles étaient gravées, en caractères gothiques, deux inscriptions semblables que nous allons rapporter :

XPS (*christus*) REX VENIT IN
PACE DEUS HOMO
FAETUS EST

Ces deux inscriptions furent replacées extérieurement au-dessus des plus hautes lucarnes du clocher, l'une sur la face

¹ *Mém. de l'acad. d'Aix*, tom. V, pag. 221 et 297 not. 1.

LES RUES D'AIX

méridionale, l'autre sur la face septentrionale. On les distingue facilement à l'œil nu, mais il faut des lunettes d'approche pour les lire. Ce qu'elles ont de singulier, c'est que ces mots *Christus rex venit in pace, Deus homo factus est*, forment la légende des écus d'or à la couronne frappés à la fin du XIV^e siècle ou au commencement du XV^e (de 1384 à 1417) sous le règne de Louis II d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence, etc., etc. »¹

Une autre inscription existe sur la face orientale du clocher de Saint-Jean, à côté de la seconde fenêtre. Suivant l'auteur que nous venons de citer, c'est là l'inscription romaine « très curieuse et très difficile à expliquer, » dit-il,² rapportée par H. Bouche³ et par J.-S. Pitton,⁴ de laquelle J.-R. de Soliers et J.-M. Suarèz, évêque de Vaison, ont donné de savantes explications et qui est ainsi conçue :

IO. MA. OP.

PPPPPPP

FFFFFFF

De très consciencieux et habiles antiquaires, aux connaissances desquels chacun rend hommage dans cette ville, ayant voulu examiner la pierre avec attention pour la déchiffrer et l'expliquer à leur tour, assurent que loin d'être écrite en caractères ro-

¹ Voyez le *Mémorial d'Aix* du 3 octobre 1840, art. *rue Cardinale*, en réponse à un article du précédent numéro, intitulé : *lou clouchié de San-Jean*. C'est dans celui-ci qu'on peut lire une petite pièce de vers provençaux qui nous paraissent peu faits pour entrer dans un ouvrage sérieux et qu'on trouve néanmoins dans le tom. V des *Mém. de l'acad. d'Aix*, pag. 296 et 297. - Il est surprenant que personne, avant nous, n'ait parlé de ces inscriptions.

² *Mém. de l'acad. d'Aix*, tom. V, pag. 298, *in fine*, 299 et 300.

³ *Chorographie et histoire de Provence*, in-f^o, tom. 1^{er}, pag. 198.

⁴ *Hist. de la ville d'Aix*, in-f^o, pag. 635 et 664.

LES RUES D'AIX

mains elle l'est en caractères gothiques, et que ce n'est pas là l'inscription citée par Bouche et par Pitton ; c'est tout simplement, disent-ils, une troisième copie de l'inscription:

*Christus rex venit in pace, Deus homo factus est !!!*¹

Nous donnions, dans notre notice plus étendue sur l'église de Saint-Jean, la description du tombeau des comtes de Provence Alphonse II et Raymond-Bérenger IV, et de celui de la reine Béatrix de Provence, femme de Charles 1^{er} d'Anjou, roi de Naples. Ne nous croyant pas en état de parler aussi dignement qu'il convient de ces superbes monuments, nous nous contentions de copier, avec citations de pages, de volume et surtout avec des guillemets, les descriptions qu'en a fait Millin dans son *Voyage dans le midi de la France*. Ce n'est plus le cas, dans cet abrégé de reproduire ces extraits de Millin ; chacun peut se procurer et lire son ouvrage, et à défaut, le tome V des *Mémoires de l'académie d'Aix*, où on les retrouvera, à quelques changements près, dans les expressions qui n'empêchent nullement de reconnaître dans quel auteur ils ont été copiés.²

¹ C'est ainsi que nous venons de le reconnaître nous-même récemment, et si l'historien moderne de Saint-Jean eût pris la précaution de revoir la pierre avant de faire imprimer sa notice, il ne fût pas tombé dans une méprise aussi grossière que plaisante. Nous invitons les curieux à aller la vérifier sur place.

² *Mém. de l'acad. d'Aix*, tom. V, pag. 231, 236 et 278. - Au surplus, nous convenons bien volontiers que l'ouvrage dont nous venons de critiquer quelques passages, en renferme un plus grand nombre d'autres qui sont dignes de tous les éloges. On y trouve avec plaisir le recueil complet des inscriptions anciennes et modernes qui existaient jadis ou qu'on lit encore dans l'église de Saint-Jean, et même six vers d'Antonius Aréna, qu'on croit, au premier coup d'œil, être une belle inscription romaine, tant ils sont bien exposés (pag. 223), sauf le quatrième qui est faux. Enfin, la partie descriptive de l'ouvrage est parfaitement traitée, et si nous ne craignons que l'auteur ne nous accusât encore une fois d'être *un homme dévoré par le dépit* (celui sans doute que nous cause son œuvre), nous dirions que nul mieux que lui ne sait parler de trilobes, de transsepts et de choux-frisés.

LES RUES D'AIX

Aucune ville de la langue de Provence, peut-être même de la France entière, Paris excepté, n'a fourni autant de chevaliers à l'ordre de Malte que la ville d'Aix. Nous en comptons plus de trois cents sur la *Liste générale des chevaliers reçus ou présentés dans l'Auberge¹ de Provence, depuis l'année 1513 jusqu'en l'année 1795 inclusivement* ; liste authentique, composée de trois mille deux cent vingt-sept noms, conservée à Aix, chez MM. les chevaliers de Lestang-Parade.² Dans ce nombre ne sont compris que les chevaliers de justice proprement dits, et nullement les frères chapelains, non plus que les servants-d'armes, formant la seconde classe des membres de l'Ordre.

Parmi les chevaliers portés sur cette liste, un grand nombre étaient parvenus aux plus hautes dignités de l'Ordre, telles que celles de grands-commandeurs, chefs ou piliers de la langue de Provence, de grands-prieurs de Saint-Gilles ou de Toulouse, de baillis de Manosque, etc. Un bien plus grand nombre étaient devenus commandeurs, et la plupart faisant leur résidence à Aix, y répandaient des revenus considérables qui joints à tant d'autres, augmentaient l'opulence et l'éclat dont cette ville jouissait avant la révolution.

Ceux des chevaliers qui mouraient à Aix, étaient enterrés à Saint-Jean, et lorsque Louis XVI prohiba les inhumations dans les églises en 1776, le prieur Joseph-Félix Alpheran fit construire, dans la cour située auprès de la sacristie, une chapelle

¹ Le mot *Auberge* équivalait à celui de *Langue* dans l'ordre de Malte.

² Nous possédons une pareille liste parmi un grand nombre de pièces sur l'ordre de Malte et particulièrement sur le prieuré de Saint-Jean d'Aix. Celle-ci se trouve dans un registre in-f° manuscrit, que nous tenons de l'obligeance de l'honorable M. Bouteuil, doyen de la faculté de droit d'Aix, intitulé : *Etat et inventaire général des archives de la vénérable langue de Provence, 1752*, deux parties en un seul vol. de plus de mille pages ; mais le tout s'arrête à 1752.

LES RUES D'AIX

sépulcrale en pierres de taille, au-dessous de laquelle étaient des tombes où furent ensevelis les chevaliers jusqu'en 1792. Celles-ci ont été détruites depuis, ainsi que la chapelle, et les ossements transportés au cimetière commun de la ville.

Les registres mortuaires de Saint-Jean ne remontant pas bien haut, nous regrettons de ne pouvoir donner les noms de tous les grand'croix de l'Ordre qui reposent dans cette église. Voici ceux que nous avons pu découvrir appartenant aux derniers temps.

F. Vincent de Forbin-la-Fare, né à Aix en 1611, grand-prieur de Toulouse, mort en 1688.¹

F. François-Antoine de Croze-Lincel, né à Aix en 1651, bailli de Manosque, mort en 1731.

F. Vincent-Sauveur de Gaillard, né à Aix en 1663, grand-prieur de Saint-Gilles, mort en 1745.

F. Antoine d'Albertas-Dauphin, né à Aix en 1678, grand-prieur de Toulouse, mort en août 1766.

F. Jacques-Armand de Vachon-Belmont, natif de Grenoble, grand-prieur de Toulouse, mort en novembre 1766.

F. Joseph d'Olivary, né à Aix en 1682, grand-prieur de Toulouse, mort en 1767.

F. Joseph d'Albert du Chainé, né à Aix, bailli de Manosque, mort en 1774.

F. Nicolas de Cabre-Roquevaire, natif de Marseille, bailli de Manosque, mort en 1784.²

¹ C'est lui qui fit construire à ses frais la première chapelle à droite en entrant dans l'église, où se trouvait la porte de communication avec la maison prieurale.

² Parmi quelques autres sépultures remarquables dans l'église de Saint-Jean, nous citerons, à la date du 21 août 1689, celle de Jean-François-Charles de Panola, âgé de trois ans, fils de feu noble Charles, petit-fils du roi de Mada-

LES RUES D'AIX

A la suite de ces noms on sera peut-être curieux de connaître ceux de quelques autres hauts dignitaires de l'Ordre qui, nés à Aix, n'y sont pas morts cependant, tels que les suivants :

F. André de Tressemanes-Chastueil, né en 1653, lieutenant-général et commandant en Dauphiné, mort à Grenoble en 1718.¹

F. Joseph-Sauveur de Foresta-Collongue, né en 1653, grand-prieur de Saint-Gilles et chef d'escadre des galères de France, mort à Marseille en 1737.

F. Claude de Simiane-la-Coste, né en 1673, grand-prieur de Toulouse, mort à... vers 1750.²

F. Joseph-François de Piolenc, né en 1681, grand-prieur de Saint-Gilles, mort à... en 1757.

F. Henri-Augustin de Piolenc, né en 1687, grand-prieur de Saint-Gilles, mort à... vers 1765.

gascar et de dame Catherine des Essars de Cardon. On nous ferait plaisir de nous dire qui était ce petit-fils du roi de Madagascar qui vint mourir à Aix ; nous n'avons jamais su le découvrir, et le registre mortuaire ne dit rien de plus.

¹ Voyez au tom. 1^{er}, pag. 545.

² Il ne faut pas confondre, comme l'a fait l'historien moderne de Saint-Jean (tom. V des *Mém. de l'acad. d'Aix*, pag. 274), ce Claude de Simiane devenu grand-prieur de Toulouse en 1722, avec le fondateur de la chapelle du purgatoire dans l'église de Saint-Jean. Celui-ci était l'oncle du grand-prieur et se nommait Henri de Simiane, né à Aix en 1642, reçu dans l'Ordre en 1658. En 1704, le 17 décembre, il fit encore présent à l'église de Saint-Jean, d'une croix en diamants de la valeur de quatre mille livres environ, pour être placée au-dessus de l'ostensoire, laquelle croix ne se trouva plus valoir que huit cents livres le 10 octobre 1708, deux ans après la mort du donateur, par l'effet de quelque supercherie qu'il serait inutile d'approfondir. Henri mourut en 1706 et fut enterré, le 6 août, dans la chapelle du Purgatoire qu'il avait fondée, où reposaient déjà trois de ses frères comme lui chevaliers de Malte. Claude de Simiane, leur neveu, depuis grand-prieur de Toulouse, était né à Aix le 19 juin 1673, et n'avait ainsi que quinze ans lors de la fondation de la chapelle dont il est question, ce qui suffit pour prouver qu'il n'en est pas le fondateur.

LES RUES D'AIX

F. Paul-Augustin de Rolland-Beauville, né en 1699, grand-prieur de Saint-Gilles, mort à... vers 1780.

F. Louis-Nicolas-Victor de Félix du Muy, né en 1711, mort en 1775, étant chevalier-commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, maréchal de France et ministre de la guerre.¹

F. Antoine de Lestang-Parade, né en 1716, grand-prieur de Saint-Gilles, mort à Arles en 1786.

F. Pierre-André de Suffren-Saint-Tropez, né en 1729 à Saint-Cannat, d'une famille d'Aix, bailli, grand'croix de l'Ordre, chevalier-commandeur de celui du Saint-Esprit, vice-amiral de France, mort à Paris en 1788.²

F. François-Henri de Guiran-la-Brillane, né en 1727, bailli, grand'croix, mort à Paris en 1790 ou 91, étant ambassadeur de l'Ordre à la cour de France.³

F. Pierre de Lombard-Montauroux, né en 1731, dernier grand-commandeur de l'Ordre, chef ou pilier de la langue de Provence. Il se trouvait à Malte lors de la capitulation de l'île en 1798, et s'attacha à la fortune du grand-maître Ferdinand de Hompech qu'il suivit d'abord à Trieste, puis à Montpellier où celui-ci mourut, et où nous croyons qu'il mourut lui-même. Il fut le dernier mâle de sa famille. Les biens que l'ordre de Malte possédait en France, ayant été déclarés domaines nationaux au mois de septembre 1792, ceux appartenant à la commanderie et au prieuré d'Aix, ne tardèrent pas à être vendus. Un curé et des vicaires, membres du clergé constitutionnel ou assermenté, furent établis dans l'église et dans la maison prieurale de Saint-Jean et les occupèrent pen-

¹ Voyez ci-après, *rue Saint-Michel*.

² Voyez au tom. 1er, pag. 645.

³ Voyez au tom. 1^{er}, pag. 543 et suiv.

LES RUES D'AIX

dant quinze ou dix-huit mois environ, au bout desquels la Nation, qui les avait créés, les mit dehors elle-même, ne voulant plus d'aucune religion. La plupart d'entre eux allèrent alors sacrifier leurs lettres de prêtrise sur l'Autel de la patrie au club des Frères Anti-Politiques républicains, et quelques-uns se marièrent. C'est à cette époque que furent abattus et réduits en poudre les mausolées des anciens souverains provençaux qui se trouvaient à Saint-Jean et dans d'autres églises de la ville, telles que Saint-Sauveur, Saint-Barthélemy, etc. Celle de Saint-Jean fut convertie en magasin de fourrages et entièrement dévastées mais quelques huit ou dix mois après la mort de Robespierre, l'exercice du culte catholique par des prêtres non assermentés revenus d'Espagne ou d'Italie, y fut toléré momentanément.

Un régime de demi-terreur s'étant de nouveau établi sous le directoire exécutif, l'église, la maison prieurale et les jardins de Saint-Jean, échappés jusqu'alors à la vente des domaines nationaux, furent enfin exposés aux enchères comme tels, dans les premiers jours de mai 1798, et adjugés à un particulier au prix énorme d'un million soixante-trois mille francs. Mais ce particulier jouait la comédie, car il n'avait pas un sou à lui pour payer son acquisition. Instruit qu'une association de citoyens pieux s'était formée dans l'intention de conserver ces édifices pour de meilleurs temps, et qu'elle s'était vantée *fort imprudemment* qu'elle pousserait les enchères plus haut que personne, il les poussa lui-même, et lorsque l'adjudication eut été prononcée en sa faveur, il vint offrir aux chefs de l'association de faire une déclaration de commande au nom de celle-ci, moyennant douze ou quinze cents francs de pot-de-vin pour lui, avouant que si dès l'ouverture de l'enchère on se fût entendu avec lui, on aurait obtenu l'adjudication au prix de cin-

LES RUES D'AIX

quante ou soixante mille francs au plus, la mise à prix n'ayant été que de trente mille francs. La sottise était faite ; il n'y avait plus moyen de reculer. Il fallut en passer par là, sous peine de voir démolir l'église et la maison prieurale dont la valeur des matériaux eût servi à l'adjudicataire pour payer le montant du prix d'achat à la nation. Le tout n'était pas payable en argent. Une partie l'était aussi en bons de deux tiers mobilisés et une autre partie en tiers consolidé ; bref, il n'en coûta définitivement à l'association qui se substitua au premier adjudicataire, en sus du pot-de-vin donné à celui-ci de la main à la main, que la somme de cinq cent treize mille francs en valeur réelle.¹

M. Champion de Cicé, archevêque d'Aix, nommé en suite du Concordat conclu en 1801 entre la France et le Saint-Père, étant arrivé au mois de juillet 1802, les propriétaires de l'église de Saint-Jean se hâtèrent de la mettre à sa disposition, et le nouveau prélat l'érigea aussitôt en succursale, qui, depuis, a été convertie en église paroissiale sous le titre de Saint-Jean-Baptiste *intra muros*.

Dès l'année 1813, le conseil municipal considérant que de-

¹ A cette époque la nation venait de rembourser les deux tiers de la dette publique en bons dits de *deux tiers mobilisés*, dont le taux n'était que de deux francs par cent francs à la bourse de Paris, et avait inscrit l'autre tiers sur le grand-livre, ce qu'on appelait le *tiers consolidé*, qui se vendait au prix de quinze ou seize francs pour cent francs. Les membres de l'association employèrent à cette acquisition leurs bons de deux tiers et leur tiers consolidé qui, négociés à la bourse à l'effet de parfaire le prix d'achat dans les proportions voulues par la loi, représentèrent pour eux en définitive ladite somme de cinq cent treize mille francs. - Ces membres étaient MM. Aubert-Mignard et Antoine Aubert, syndics, de Philip et de Callamand, anciens conseillers aux comptes, de Mayol-Saint-Simon, de Meyronnet-Châteauneuf, Pellicot, médecin, Vial et Roux-Alpheran (auteur de cette notice) ; mesdames Lieutaud épouse Pochet, de Calvy veuve de Joannis, Pazèry de Thorame veuve d'Eymar de Nans, Barrème veuve Brochier, et mademoiselle Tamisier.

LES RUES D'AIX

puis longtemps ces propriétaires ne retiraient aucune indemnité des sacrifices énormes qu'ils avaient faits en 1798 pour la conservation de l'église de Saint-Jean, leur alloua une somme annuelle de huit cents francs, à titre de loyer, qui leur a été payée jusqu'en 1824. A cette époque, le roi Charles X ayant autorisé la ville d'Aix à acheter l'église, la maison prieurale et les jardins de Saint-Jean au prix de quarante mille francs convenu avec les propriétaires, le contrat de vente en fut passé, le 29 Janvier 1825, devant M^e Bayle et son collègue, stipulant pour la ville M. Louis-Jules-François d'Estienne du Bourguet, maire, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc.

M. le comte Christophe de Villeneuve-Bargemont était alors préfet du département des Bouches-du-Rhône. Il eut la généreuse pensée de faire rétablir le tombeau des comtes de Provence Alphonse II et Raymond-Bérenger IV, détruits à la fin de 1795 ; une souscription fut ouverte à cet effet, à la tête de laquelle voulut se placer le roi Charles X. Le département et la ville d'Aix contribuèrent aussi, et l'ouvrage confié à l'habile ciseau de M. Sébastien Pezetti, sculpteur de cette ville, étant achevé, la reconnaissance des ossements de ces anciens souverains, conservés miraculeusement depuis la profanation de leur mausolée, eut lieu le mardi, 11 novembre 1828, dans l'église de Saint-Jean, par M. de Villeneuve, préfet du département et commissaire du roi, Mgr. de Bausset, archevêque, M. le premier président de Sèze et autres personnes de distinction.

Le lendemain 12, dans la matinée, M. le commissaire du roi se rendit de nouveau à Saint-Jean, accompagné de tous les hauts fonctionnaires ecclésiastiques, civils et militaires du département et suivi d'une foule innombrable de citoyens de toutes les classes. Une chapelle ardente, où était déposé le cercueil ren-

LES RUES D'AIX

fermant les ossements reconnus la veille, avait été disposée dans l'église, et après un discours de Mgr l'archevêque et une grand'messe de *requiem* célébrée par Mgr de Posada, ancien évêque de Carthagène et de Murcie, qui faisait sa résidence à Aix en ce temps-là, l'inauguration du monument fut faite solennellement par M. le commissaire du roi. Le cercueil y fut transporté processionnellement et l'entrée en fut scellée aussitôt.¹ C'est ce monument que nous voyons aujourd'hui à Saint-Jean ; mais celui de la reine Béatrix n'a jamais été rétabli et ne le sera probablement jamais.

Dans le dernier chapitre général tenu à Malte en 1777, la commanderie d'Aix avait été taxée, pour sa cotisation aux charges de l'Ordre, à raison d'un revenu annuel de vingt-un mille livres, et le prieuré de Saint-Jean sur un de dix mille. Ce dernier revenu est le même que celui dont jouissent actuellement les évêques de France, depuis le rétablissement du culte en 1802.

¹ La cérémonie fut extrêmement longue, d'autant mieux qu'elle avait commencé par une première séance à l'Hôtel-de-Ville où M. le commissaire du roi avait prononcé un discours analogue la circonstance. Nous n'assistâmes qu'à celle qui eut lieu à Saint-Jean, et nous nous souvenons qu'un autre spectateur placé assez près de nous, dit à l'un de ses voisins « Croyez-vous que ce soit en l'honneur de Raymond-Bérenger qu'on nous fait ennuyer depuis deux ou trois heures ? pas du tout. C'est pour nous apprendre que Romée de Villeneuve était le ministre de ce prince, il y a six cents ans. »- En effet, les discours de M. le comte de Villeneuve et de M. l'archevêque de Bausset, son oncle, s'étaient fort étendus sur les hautes qualités de ce ministre.



LES RUES D'AIX

CHRONOLOGIE

DES

PRIEURS DE L'ÉGLISE DE SAINT-JEAN,

Chapelains conventuels de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.¹

Frère DIDIER vivait en 1251, lors de la consécration de l'église et mourut en 1264. C'est le plus ancien prieur dont on ait connaissance, car nous n'admettons pas qu'il ait été le premier. Les Hospitaliers étaient alors établis à Aix depuis environ un siècle, et puisqu'ils avaient bâti une chapelle avant la

¹ Cette chronologie, dressée par le prieur Anne de Naberat sur les titres du prieuré, fut par lui jointe au procès-verbal de la visite faite en 1613, dont nous avons parlé ci-dessus. Le prieur Viany la communiqua, un siècle plus tard, à son ami P. J. de Haitze qui l'a insérée, suivant l'ordre des dates, dans son *Histoire d'Aix* demeurée manuscrite. Il est vraiment surprenant que l'historien moderne de Saint-Jean n'ait su la voir là ni là, lui qui cite si souvent les archives du prieuré et l'ouvrage de de Haitze, dans sa *Notice historique et archéologique* imprimée au tom. V des *Mém. de l'acad. d'Aix*. Nous avons relevé dans le prétendu catalogue qui suit cette notice et qui comprend vingt-trois lignes seulement, l'omission de treize prieurs, la supposition de trois autres, la transposition d'un autre et une douzaine de dates fausses, ainsi que nous l'écrivîmes, le 10 septembre 1845, à l'éditeur du *Mémorial d'Aix*, qui inséra notre lettre dans sa feuille du lendemain 11 septembre. Il fut tiré de cette lettre quelques exemplaires séparés que nous distribuâmes à nos amis, uniquement, nous le répétons, par amour et dans l'intérêt de la vérité historique fortement compromise par la publication faite sous le patronage d'un corps savant et respectable, d'un travail rempli d'anachronismes au milieu d'une foule de passages vraiment dignes d'éloges, nous le répétons aussi, dut encore l'auteur répéter de son côté que *nous amusions le public par nos petitesesses*. La chronologie de Naberat s'arrête à 1615 ; nous l'avons continuée jusqu'à la suppression du prieuré, en 1792.

LES RUES D'AIX

construction de l'église actuelle, les prêtres qui la desservaient devaient avoir un chef qui portait probablement le titre de prieur. Didier est représenté la mitre en tête sur le principal bas-relief du tombeau des comtes Alphonse II, et Raymond-Bérenger IV, qu'on voit à Saint-Jean.

F. RAYMOND ISNARDI, élu en 1264, mort en 1276. Le prieur de Naberat se sert constamment du terme d'élú tant à l'égard d'Isnardi qu'à celui de ses successeurs, et c'est avec raison, puisqu'alors ils étaient nommés et choisis par les autres religieux composant la communauté. Le commandeur d'Aix, chef de la maison, approuvait ce choix, ce qui a eu lieu jusqu'au milieu du XV^e siècle. Depuis cette dernière époque, les commandeurs nous paraissent s'être arrogés le droit de nommer eux-mêmes les prieurs, sauf quelques exceptions que nous faisons connaître.

F. BERTRAND LANCE, élu en 1276, mort en 1288. Naberat place à la suite de ce prieur, un Guillaume de Villars qui n'est autre que Guillaume de Villaret alors grand-prieur de Saint-Gilles et depuis grand-mitre, duquel nous avons parlé plus haut. Aussi de Haitze, qui sans doute avait reconnu l'erreur, ne fit-il aucune mention de ce Guillaume de Villars comme prieur.

F. ANDRÉ BAROLI, élu en 1288, mort en 1299. Ce prieur a été omis dans le prétendu catalogue publié par l'historien moderne de Saint-Jean, dans le tome V des *Mémoires de l'Académie d'Aix* (pag. 301), où sont également omis les trois suivants.

F. PIERRE DE MALAMORT, élu en 1299, mort en 1312. En 1306, F. Dragonet de Montdragon, grand-prieur de Saint-Gilles, fit en personne la visite de l'église et du prieuré de Saint-Jean et fit dresser un inventaire des reliques et objets qui se trouvaient dans la sacristie, parmi lesquels existaient déjà la

LES RUES D'AIX

la mitre et la crosse en ivoire dont parle de Haitze dans ses *Curiosités d'Aix*, pag. 169. Cet inventaire fut fait en présence des frères de l'Ordre dont les noms suivent et qui desservaient l'église à cette époque, savoir : les frères Pierre de Malamort, prieur, Jean Picard, Pierre de Roquebrune (*Rocabruna*), Jean Folquerii, Rostaing de Fracha, Jacques Magne, Vincent de Chalansono, Raymond Sorloqui, Guillaume de Aludya, Raymond Simon, Raymond de Bouc (*de Buco*) et Jean Colombeti. Acte reçu par Guillaume Estienne, notaire institué par Chartes II, roi de Naples, comte de Provence, etc.¹

F. VINCENT VERRIER, élu en 1312, mort au plus tard en 1322.

F. PIERRE de CURISIO, élu vers 1322, mort au plus tard en 1328. Ce prieur est inconnu, à l'auteur dont nous parlons dans la pag. précédente, comme il l'a été à Naberat et à de Haitze.

Nous avons trouvé dans les titres du prieuré (sac B., n° 8), découverts par le prieur Viany, un demi siècle après la mort de Naberat, un acte du 8 août 1322, passé devant Guillaume Cavaleri, notaire, par lequel Pierre de Curisio, prieur de Saint-Jean, permet à Jean Pagani de convertir en vignoble une terre labourable située au terroir d'Aix, quartier de *Casanova*, qui supportait une redevance à l'église de Saint-Jean, et ce en présence et du consentement de F. Geoffroi Rostang, commandeur d'Aix, ce qui nous autorise à placer ici ce prieur dans notre chronologie.

F. JACQUES DE CLERIO, chapelain du grand-maître Hélicon de Villeneuve, fut nommé prieur par ce prince en 1328, et mourut en 1347. De son temps eut lieu la réformation du prieuré

¹ Reg. intitulé *Vita de Naberat* fol. 100 et 101.

LES RUES D'AIX

par le même grand-maître, que nous avons rapportée plus haut, et frère Isnard de Albarno, grand-prieur de Capoue et commandeur d'Aix, fonda dans l'église de Saint-Jean la chapelle des onze mille vierges. C'est ce commandeur que l'historien moderne de Saint-Jean a pris pour un prieur et qu'il a compris comme tel dans son prétendu catalogue sous les noms d'Isnard de Grasse, entre Jacques de Clerio et Pierre Curti. Le prieur de Clerio fit dresser, en 1333, un inventaire des reliques et du mobilier qui existaient dans la maison de Calissane, dépendante du prieuré de Saint-Jean.¹

Parmi les reliques se trouvait une caisse en cristal renfermant la chemise de la bienheureuse vierge Marie, au sujet de laquelle chemise on peut voir : 1° l'arrêt du parlement d'Aix, du 8 juillet 1683, en faveur du prieur de Saint-Jean, Viany, à qui cet arrêt adjuge la moitié des offrandes faites à cette sainte relique ; 2° le *Dictionnaire géographique de la Provence*, par Achard, au mot *Berre*, pag. 338 ; 3° et la *Statistique de la ville de Berre et de son terroir*, par M. Porte, pag. 73 et 74.

F. BERTRAND AUDIBERT, chapelain du grand-maître Dieudonné de Gozon, fut nommé par celui-ci prieur de Saint-Jean, le 5 octobre 1347, et mourut en 1352. Il a été encore inconnu à l'historien moderne de Saint-Jean qui l'a omis dans son prétendu catalogue, de même que les cinq prieurs qui suivent.

F. JEAN TRIPOLI, élu en 1352, mort en 1355.

F. HUGUES DE ALERIO, élu en 1355, mort en 1375. Il est appelé de Clerio dans quelques titres, probablement par erreur.

F. PIERRE AYCARDI, élu en 1375, mort en 1401. Sous lui le nombre des prêtres desservant l'église de Saint-Jean fut réduit à douze, attendu l'insuffisance des revenus, occasionnée par les

¹ Registre de Guillaume Ripert, notaire d'Aix, année 1333.

LES RUES D'AIX

guerres qui désolèrent la Provence pendant le règne de la reine Jeanne et celui des premiers comtes de la seconde maison d'Anjou. De son temps encore, F. Bernard Grassi, l'un des prêtres de Saint-Jean, fut élu grand-prieur de l'église de Rhodes, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus d'après Naberat.¹

F. RAYMOND ROSTINI, élu en 1401, mort en 1404.

F. ROSTANG MALIPILI, élu en 1404, mort en 1408.

F. PIERRE CURTI, était curé de la paroisse Saint-Sauveur d'Aix,² lorsqu'il fut nommé prieur de Saint-Jean en 1408.

Il mourut en 1434 et non en 1424 comme le disent Naberat et de Haitze, car on trouve dans les archives du prieuré une foule d'actes de reconnaissances passés en sa faveur dans le courant des années 1427, 1432 et 1433. Il assista au chapitre général de l'Ordre tenu dans son église en 1410, sous le grand-maître Philibert de Naillac.³ Il paraît que c'était un saint personnage, puisque après sa mort, son portrait fut placé sur l'autel de la chapelle de Saint-Barthélemy où il se trouvait lors de la visite de 1613.⁴ Ce portrait existait encore dans la sacristie de Saint-Jean au moment de la révolution et a disparu depuis. Le prieur Curti y était représenté à genoux, en robe et en manteau long, marqué d'une croix sur l'épaule gauche, sans colet, ayant la tête rase et une couronne de cheveux.. Tel était le costume des prieurs de Saint-Jean dans leur église, avant qu'ils prissent le camail.

F. MATHIEU HONORAT, d'une famille d'Aix aujourd'hui éteint-

¹ Voyez ci-dessus, pag. 306 et suiv.

² Cette qualification lui est donnée dans le testament de Michel Picard, reçu le 22 avril 1405, par Jean de Turribus, notaire d'Aix *Archives du Prieuré*, sac R, n° 42.

³ Voyez ci-dessus, pag. 310.

⁴ Voyez ci-dessus, pag. 320.

LES RUES D'AIX

te, qui avait donné plusieurs consuls et deux conseillers au parlement au XVII^e siècle et possédé la seigneurie de Porcieux, fut nommé prieur de Saint-Jean le 27 janvier 1434 (Lantelmi, notaire), et non en 1424 comme le disent Naberat, de Haitze et l'historien moderne de Saint-Jean, par frère Elzéar de Glandevès, bailli de Manosque et lieutenant du grand-prieur de Saint-Gilles frère Bertrand d'Arpajon, avec le consentement des autres religieux desservant l'église. Il mourut en 1462.

F. ANTOINE HONORAT, neveu du précédent, lui succéda en 1468, après six ans de vacance du prieuré, et mourut en 1472.

F. HUGUES ARBAUD, fils de noble Arbaud d'Arbaud, premier syndic d'Aix en 1428,¹ nommé par le pape Paul II, en 1470, mourut en 1483, suivant Naberat et de Haitze. Nous remarquerons encore ici une inexactitude de ces auteurs qui font élire ce prieur suivant les formes ordinaires en 1482 seulement. C'est qu'ils ne connaissaient pas, sans doute, la bulle du pape en date des ides de janvier 1469 (v. st.) qui commet Bérenger de Rupe, chanoine officiel de l'église cathédrale de Marseille, pour l'exécution d'une autre bulle en date du même jour, portant collation du prieuré de Saint-Jean vacant par le décès de F. Mathieu Honorat, en faveur de Hugues Arbaud ; lesdites bulles suivies de la procédure faite à ce sujet à Aix, dans la maison de noble Jean Gustinelli, le 22 juin 1470, en présence de magnifique Palamède de Fortin, seigneur de Soliès, et de Pierre de Guiramand, seigneur de La Pène. Il y a apparence que Hugues Arbaud, quoique nommé par le pape, ne voulut ou ne put prendre possession qu'en 1472, après la mort d'Antoine Honorat pourvu

¹ Voyez notre 1^{er} vol. pag. 20 et 21.

LES RUES D'AIX

légalement depuis 1468 et antérieurement aux bulles du pape.¹

F. GUILLAUME DE RONCHINOL, natif de Mâcon dans la langue d'Auvergne, fut nommé, en 1483, par honoré de Pontevès, seigneur de Bargème, en qualité de procureur fondé de frère Antoine de Pontevès, commandeur d'Aix, son frère, lequel approuva cette nomination le 24 septembre de la même année.² Le grand-prieur de Saint-Gilles, Préjan de Pidoux, partant pour Rhodes au mois de mars 1518, l'établit son vicaire-général.³ Il parait qu'étant tombé malade, il se démit du prieuré en 1526 et alla mourir à Montpellier en 1528.

F. FRANÇOIS LARISSE, l'un des quatre chapelains du grand-maître, Philippe Villiers de l'Isle-Adam, fut nommé par lui le 22 septembre 1526, lorsque le gouvernement de l'Ordre résidait momentanément à Nice après la perte de l'île de Rhodes. Il mourut en 1530, suivant Naberat et de Haitze, car l'historien moderne de Saint-Jean ne fait aucune mention de lui, non plus que de Hugues Arbaud nommé plus haut.

F. VALENTIN DUBOIS (*de Bosco*), élu en 1530, mourut le 22 juillet 1555. Il était auparavant chanoine régulier de Saint-Ruf, et il appartenait à une famille noble alors établie en Savoie, transplantée depuis à Apt en Provence, où elle est plus connue sous le nom de Saint-Vincent, ce qu'on prouve par le sceau de ce prieur apposé au bas de diverses pièces signées de lui et conservées aux archives du prieuré. On voit sur ce sceau deux

¹ Ces bulles, conservées aux archives du prieuré, sac EE n° 23, furent découvertes par le prieur Viany, longtemps après la mort de Naberat.

² Voyez ci-dessus ce qui est dit de la transaction passée entre le commandeur de Pontevès et le prieur de Ronchinol, au sujet du partage des biens de la commanderie d'Aix.

³ Raybaud, *Hist. du grand-prieuré de Saint-Gilles*, tom. 1^{er}, pag. 418.

LES RUES D'AIX

lances posées en sautoir qui sont les armes de la famille Dubois de Saint-Vincent. L'historien moderne de Saint-Jean place l'avènement de Valentin Dubois à l'année 1555 qui est celle de sa mort, et le fait succéder à un Géraud Dubois qui n'a jamais été prieur. Ce Géraud ou plutôt Giraud, était frère de Valentin et tous les deux, membres de l'ordre de Saint-Jean, étaient les neveux de F. Poncet d'Urre, bailli de Manosque et commandeur d'Aix, auquel ils firent élever au milieu du chœur de l'église de Saint-Jean, en 1548, un mausolée qui fut transporté, sous le prieur Vianny, dans la chapelle de la reine Béatrix.¹

F. JEAN NICOLAS, servant d'armes et commandeur de Joucas, fut commis en 1555, après la mort du prieur Dubois, à la garde du prieuré en qualité de capitaine avec garnison, à la charge de se faire ordonner prêtre lorsque les troubles occasionnés par les guerres de religion seraient apaisés ; de quoi il se fit décharger par le chapitre général tenu à Montpellier le 7 mai 1560, et plus tard il obtint du grand-maître Hugues de Loubenx de Verdalle, une bulle qui le confirma dans la jouissance du prieuré en 1583. En 1565, il avait été porteur des lettres que le grand-maître Jean de la Valette écrivit au roi Charles IX, à la reine mère et aux princes du sang, alors à Bayonne, pour leur donner avis du siège de Malte que les Turcs allaient entreprendre et solliciter des secours.² C'est ce prieur que l'historien

¹ Voyez ci-dessus, pag. 317, ce qui est dit au sujet de ce tombeau qui, lors de sa translation dans la chapelle du transept du sud, fut dépecé en plusieurs pièces. Les deux inscriptions rapportées dans le tom. V des *Mém. de l'Acad. d'Aix*, pag. 242 et 268, n'en formaient qu'une sur l'un des fragments de laquelle on lit encore le mot *prior* appliqué à Valentin Dubois, et que l'historien moderne a cru pouvoir interpréter par *priores* qu'il applique ainsi tant à Valentin qu'à Géraud-Dubois, et c'est sur ce fondement, seul qu'il fait de celui-ci un prieur, contre toute vérité.

² Raybaud, *Hist. du grand-prieuré de Saint-Gilles*, tom. 1^{er}, pag. 471.

LES RUES D'AIX

moderne de Saint-Jean place mal à propos après Guillaume de Ronchinol et avant le prétendu Géraud Dubois dont nous avons parlé sous le précédent prieur. Jean Nicolas mourut à Aix, le 24 février 1592.

F. ANGELO PACE, Sicilien ou, selon d'autres, Calabrais, de la langue d'Italie, se trouvait à Rome lorsqu'il apprit la mort du prieur Nicolas. Il s'adressa au pape Clément VIII qui le pourvut, en 1595,¹ du prieuré de Saint-Jean, en sa qualité de chef et supérieur suprême de l'Ordre. Mais ses bulles ne furent jamais enregistrées par l'effet des oppositions de F. Jean de Castellane d'Aluis, commandeur d'Aix, qui se mit en possession des revenus du prieuré.² C'est ce commandeur d'Aluis, et non Dalvis, dont l'historien moderne de Saint-Jean fait un prieur sous le nom de Dalvis de Castellane. A sa mort, arrivée six ou sept ans après, le receveur de l'Ordre au grand-prieuré de Saint-Gilles, conféra le prieuré de Saint-Jean à F. Jacques Sallonis, servant d'armes, natif de Berre, lequel se mit en possession et jouit des revenus, jusqu'à ce que le prieur Pace, voyant ses poursuites inutiles, se rendit à Malte où il se démit, le 24 mai 1602, entre les mains du grand-maître Alof de Vignacourt.

F. ANNE DE NABERAT, de la langue d'Auvergne, commandeur de Ville-Jésus et de Lieu-Dieu, ensuite prieur de Saint-Charrier, vicaire et visiteur-général *in spiritualibus* des grands-prieurés de Saint-Gilles et d'Auvergne, fut pourvu du prieuré de Saint-Jean le même jour 24 mai 1602, par provisions magistrales confirmées par le pape Clément VIII le 12 septembre suivant.

¹ Archives, sac Z, n° 18.

² Archives du prieuré et mémoires imprimés du prieur Viany, contre le commandeur de Merles-Beauchamp.

LES RUES D'AIX

En 1611, il échangea sa commanderie de Ville-Jésus pour celle du Temple d'Ayen et devint successivement aumônier du roi, puis de la reine. Il mourut au mois de février 1630, âgé d'environ soixante-quatre ans, à Paris où il s'était rendu l'année précédente pour faire imprimer son dernier ouvrage, car c'était un homme de lettres qui a laissé plusieurs monuments de son savoir.¹ Il avait puissamment contribué à relever le prieuré de Saint-Jean des pertes que les troubles du XVI^e siècle lui avaient occasionnées. F. HONORÉ PELLEGRIN, porteur d'un bref apostolique de survivance de l'année 1623, fut mis en possession du prieuré de Saint-Jean, aussitôt après la mort de Naberat. La peste faisait alors les plus grands ravages dans Aix, en sorte que cette prise de possession eut lieu *de visu*, des hauteurs du Prignon, au pied de la tour dite de la *Prouvenquo* ou de la *Keirié*.² Les désagré-

¹ Voici la liste de ses ouvrages imprimés :

Advertissements chrestiens et politiques, recueillis de divers auteurs anciens et modernes, par F. A. de Naberat, commandeur de Ville-Jésus, prieur de Saint-Jean d'Aix et de Saint-Charrier, conseiller et aumosnier ordinaire du roi. Aix, Tholosan, 1610, in-16.

Instruction pour faire les preuves de noblesse des chevaliers de Malte, la forme de donner l'habit, et faire les ameillorissemens de leurs commanderies, colligée par F. A. de Naberat, etc. Aix, Tholosan, 1610, in-16. Se relie avec le précédent.

Malte suppliante aux pieds du roi, contre un mémoire pour la réunion de la grande-maîtrise à la couronne, par frère Anne de Naberat, conseiller aumosnier servant la reine, 1627, in-4°, sans nom de lieu (mais à Aix, chez Etienne David, gendre de Tholosan, ce qui se prouve par le papier et les caractères employés).

Sommaire des privilèges octroyés à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par F. A. de Naberat, avec les portraits des grands-mâîtres. Paris, 1630, in-f° -Ce sommaire se trouve aussi à la suite de *l'Histoire des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, traduite de l'Italien, de Bosio, par Boissat, avec les annotations de Baudoin, Paris, Soly, 1629, in-f° - On le trouve encore avec *Malte suppliante* et *l'Instruction pour les preuves*, etc., à la suite de *l'Histoire des chevaliers*, par Bosio, avec les annotations de Baudoin, Paris, 1643, in-f°.

² Cet acte, reçu à la date du 21 février 1630, par Jean-Gaspard Jaubert, no-

LES RUES D'AIX

ments qu'il eut à éprouver de la part de F. Jean de Berre, commandeur d'Aix, qui voulait le faire destituer pour mettre à sa place F. Hercules de Berre, son neveu, le forcèrent à se retirer à Malte où il mourut le 19 janvier 1649.

F. HERCULES DE BERRE, des seigneurs de Collongue, protonotaire du Saint-Siège, nommé en survivance du précédent par le commandeur d'Aix, son oncle, depuis 1630, et par autres bulles du grand-maître Jean-Paul de Lascaris-Castellar, des 18 avril 1638 et 20 janvier 1649, prit possession le 19 février suivant.¹ En 1653, il fut privé de l'administration du prieuré par la langue de Provence et rétabli l'année d'après. Mais en 1657, il fut suspendu de nouveau et F. Pierre de Chailan, qui fut depuis son successeur, administra le prieuré pendant son interdiction qui dura jusqu'à sa mort arrivée à Aix le 29 août 1666. Les divers auteurs des nobiliaires de Provence le nomment Jean de Berre au lieu d'Hercules ; c'est une erreur. Deux de ces auteurs ajoutent qu'il était d'une simplicité apostolique.² F. PIERRE DE CHAILAN, des seigneurs de Villevieille,³ capiscol, puis infirmier de l'église collégiale de Saint-Gilles, fut nommé

taire à Rians, nous a été communiqué avec beaucoup de politesse par M. Pailheiret, notaire dudit Rians, propriétaire actuel de la minute. Boniface Alpheran, notaire d'Aix, réfugié à Esparron de Pallières, attendu la contagion, y intervient comme procureur-fondé du prieur Pellegrin, alors à Malte, duquel il déclare ne pouvoir représenter les titres qui sont à Aix dans sa maison où la peste l'empêche d'aller les chercher ; et sur cet exposé le chevalier frère François d'Agoult-Seillon, met ledit Pellegrin en possession de son prieuré.

¹ PJ. de Haitze, *Hist. d'Aix*, manuscrite, liv. XVIII, § 19.

² Robert de Briançon, *Etat de la Prov.*, etc., tom. 1^{er}, pag. 385 ; -Maynier, *Hist. de la principale nobl. de Prov.*, 1^{ère} part., pag. 74 ; - Artefeuil, *Hist. hér. et univ. de la nobl. de Prov.*, tom. 1^{er}, pag. 138 ; - Barcion de Mauvans. *Critiq. du nobil. de Prov.*, mss., au mot *Berre*.

³ Tome III ou *Supplém. au nobil. de Provence d'Artefeuil* au mot *Chailan*, pag. 122, branche de Villevieille.

LES RUES D'AIX

prieur de Saint-Jean le 10 septembre 1666, par F. Antoine de Glandevès-Castellet, bailli de Manosque et commandeur d'Aix, et prit possession, le 4 octobre suivant,¹ du prieuré qu'il administrait depuis 1657. Il n'en jouit pas longtemps, étant mort à Malte au mois d'avril 1667. C'est le dernier prieur nommé par un commandeur d'Aix ; les suivants, au nombre de six, l'ont tous été par des grands-mâtres.

F. JEAN-CLAUDE VIANY, frère consanguin de Pierre, grand-prieur de l'église de Malte dont nous avons parlé plus haut, né à Aix le 18 janvier 1659,² fut nommé au prieuré de Saint-Jean, le 22 avril 1667, par le grand-mâitre Nicolas Cotoner,³ et prit possession le 15 juin suivant.⁴ Il s'appliqua dès lors à restaurer son église qui lui doit ses principaux embellissements. Nous ne les rapporterons pas ici, pour ne pas nous répéter. Ils sont indiqués d'ailleurs avec le plus grand détail dans la notice publiée par l'historien moderne de St-Jean. En 1698 et le 10 mai, il obtint du pape Innocent XII, un bref qui lui donnait pour coadjuteur, F. Jacques-Christophe Viany, son neveu⁵ ; mais celui-ci étant mort en 1703, et bien d'autres désagréments ayant été suscités au prieur Viany, par les ennemis que son caractère hautain et impérieux lui avait fait, notamment le bailli de Merles-Beauchamp, commandeur d'Aix, il se démit du prieuré en 1720, entre les mains du grand-mâitre Zondodari. Il vécut

¹ P.-J. de Haitze, *Hist. d'Aix*, manuscrite, liv. XXII, § 25.

² Sa mère s'appelait Louise de Albis et non Balbi, comme le dit l'historien moderne de Saint-Jean, pag. 264 du tom. V *des Mémoires de l'Acad. d'Aix*. La première femme de l'avocat Jacques Viany, mère du grand-prieur, se nommait Anne Vanel.

³ Archives du Prieuré, sac DD, n° 30 et 31.

⁴ P.-J. de Haitze, *Hist. d'Aix*, manuscrite, liv. XXII, § 28.

⁵ Archives du Prieuré.

LES RUES D'AIX

encore six ans et mourut à Aix, le 16 mars 1726, âgé de quatre-vingt-sept ans et quelques mois.¹ Il était bon littérateur et lié avec les beaux esprits de son temps.

F. PAUL ALPHERAN, neveu de Melchior alors grand-prieur de l'église de Malte duquel il a été parlé ci-dessus, né à Aix le 28 octobre 1686, fut pourvu du prieuré de Saint-Jean par le grand-maître Marc-Antoine Zondodari, le 13 juin 1720, et prit possession par procureur le 26 juillet suivant.² L'évêché de Malte étant venu à vaquer en 1727, le grand-maître Antoine-Manuel de Villhena, dont il était secrétaire en chef et qui l'avait employé en diverses négociations importantes auprès du vice-roi de Sicile, le porta, de concert avec le grand-conseil de l'Ordre, en tête de la liste des trois sujets qu'ils devaient présenter à l'empereur Charles VI, à qui appartenait en ce moment la nomination comme roi de Sicile. Il fut nommé en effet par ce monarque le 15 octobre de la même année, et le pape Benoît XIII, fit en personne la cérémonie de son sacre dans la chapelle de Saint-Pie au Vatican, le 14 mars 1728, le décorant le même jour du titre de prélat domestique et d'assistant au trône pontifical.³

¹ C'est à tort que l'historien moderne de Saint-Jean le fait mourir à Malte (tom. V des *Mém. de l'acad. d'Aix*, pag. 293). Il fut enterré dans son église de Saint-Jean, au pied du maître-autel, et sur sa tombe fut placée une inscription sépulcrale que chacun a vue ou pu voir jusqu'en 1835, époque à laquelle elle fut recouverte par le nouveau pavé du chœur de l'église en carreaux de marbres gris et blanc. Cette épitaphe est rapportée d'ailleurs dans le manuscrit du P. Moulin, conservé à la bibliothèque Méjanès, où l'auteur dont nous parlons a puisé toutes les inscriptions qu'il a copiées dans sa notice et où il a dû voir celle-ci. - Les ouvrages imprimés du prieur Viany ne sont, en général, que des pièces fugitives en vers et quelques discours en prose aux ducs de Bourgogne et de Berri, au roi d'Espagne Philippe V, etc.

² Acte reçu ledit jour par Michel Jean, notaire à Aix, et non par M^e Thibaud, comme il est dit par erreur au tom. V des *Mém. de l'acad. d'Aix*, pag. 295.

³ *Notice des Provençaux qui ont été élevés à l'épiscopat*, par le P. Bicaïs, de

LES RUES D'AIX

Pendant près de trente ans qu'il gouverna le diocèse de Malte, il ne cessa de donner l'exemple de toutes les vertus. Il fit bâtir à ses dépens un séminaire qu'il dota de fonds suffisants pour élever et entretenir gratuitement vingt jeunes ecclésiastiques pauvres et y attacha une riche bibliothèque. C'est lui qui fit accorder par le pape aux chanoines du chapitre de Malte en 1749, le droit d'assister aux offices de la cathédrale avec la croix pectorale et la mitre. Il mourut dans son palais épiscopal le 20 avril 1757, et fut inhumé dans la chapelle souterraine de son église destinée à la sépulture des évêques. Le pape Benoît XIV, l'avait nommé archevêque de Damiete *in partibus* et se proposait, dit-on, de le décorer de la pourpre romaine lorsque la mort enleva l'évêque avec lequel il était lié d'une étroite amitié.¹ Celui-ci s'était démis, depuis le mois de juin

l'Oratoire, mss. de la biblioth. Méjanes, pag. 334, où l'on trouve l'éloge de cet évêque. On ne peut dissimuler toutefois qu'il fut accusé d'ostentation et de vanité, plus qu'il ne convenait à son état. Le jour de son sacre, dans sa première lettre pastorale adressée à ses diocésains (*datum Romae extra portam Flaminiam 14 martii M DCC XXVIII*), il prit pour surnom le nom de Bussan, qui était celui de sa quatrième aïeule (*) et le fit prendre à son frère aîné Claude, ennobli quelques années auparavant. Les descendants de celui-ci l'ont porté constamment depuis lors et le portent encore de nos jours, en mémoire de cet illustre prélat. Ce dernier jouissait en sus de l'évêché de Malte, de la commanderie de Vahours, l'une des plus importantes de l'Ordre au grand-prieuré de Saint-Gilles, et de celle de Gabre et Capoulet au grand-prieuré de Toulouse, ce qui lui procurait des revenus très considérables dont il faisait un noble emploi, source peut-être de la jalousie que son élévation avait suscitée contre lui parmi les autres chapelains. -Voyez aussi les savants et curieux manuscrits du chevalier Louis de Boisgelin, concernant l'ordre de Malte, déposés à la bibliothèque Méjanes à Aix, par le chevalier Joseph de Boisgelin, neveu de l'auteur.
¹ Nous sommes redevable à M. le chevalier Miége, ancien consul de France à Malte, auteur d'une excellente histoire de cette île (**), aujourd'hui agent des affaires étrangères à Marseille, d'une foule de documents dont nous n'avions au-

* Voyez notre 1^{er} vol., pag. 471, 472 et 474.

** *Histoire de Malte*, par M. Miége, ancien consul de France à Malte, etc., Paris, 1840, 3 vol., in-8°.

LES RUES D'AIX

1729, du prieuré de Saint-Jean d'Aix, dont l'historien moderne de cette église le fait jouir jusqu'en 1754, on ne sait sur quel fondement.

F. JEAN-MELCHIOR ALPHERAN, frère du précédent, né à Aix le 5 mai 1690, fut nommé prieur de Saint-Jean le 3 juillet 1729, par le grand-maître Antoine-Manuel de Villhena, et prit possession le 25 août suivant.¹ Il eut à soutenir contre M. de Brancas, archevêque d'Aix, relativement à l'administration des sacrements dans son église, des démêlés dont on trouve une analyse dans les mémoires du clergé.² Convaincu du néant

cune connaissance sur les monuments élevés à Malte par l'évêque Paul Alpheran, les diverses inscriptions qui y existent encore en son honneur ou celui du grand-prieur de l'église, son oncle, etc., notamment sur un ancien cimetière de l'île du Goze où cet évêque pensait qu'avaient été enterrés une partie des compagnons de Saint-Louis, après la seconde croisade de ce prince en 1270. M. Miége a eu l'extrême obligeance d'en écrire à deux de ses amis, M. le chevalier Augustin Portelli, membre du conseil du gouvernement à Malte, et M. César Vassallo, bibliothécaire de cette ville, qui, à sa recommandation, nous ont fourni, avec toute l'honnêteté possible, les détails les plus étendus et même de très beaux dessins touchant ce cimetière de Goze dont parlent le comte de Borch et Ciantar dans les ouvrages que nous citons ci-dessous (*). Nous nous proposons de donner un jour au public, si Dieu nous prête vie, une notice sur ce curieux monument absolument inconnu en France, et nous y exprimerons mieux que nous ne pouvons le faire ici, les sentiments de vive reconnaissance et de haute estime dont nous sommes pénétré envers lesdits MM. Miége, Portelli et Vassallo.

¹ Acte reçu ledit jour par Thibaud, notaire à Aix.

² *Recueil des Actes, titres et mémoires concernant les affaires du clergé de France, ou table raisonnée*, formant le tom. XVI ; 2^e partie, pag. 117.- Mais dans le procès-verbal de visite du prieuré d'Aix, du 30 décembre 1776, on voit que l'archevêque fut condamné par arrêt du conseil du roi, du 30 janvier 1760, et autre arrêt de défaut du 8 août 1761, signifié et devenu définitif faute d'opposition, portant qu'il y a abus dans l'ordonnance de l'archevêque, en ce qui touche les églises, chapelles et oratoires de l'ordre de Malte.

* *Lettres sur la Sicile et sur l'île de Malte*, par M. le comte de Borch, écrites en 1777 ; Turin, 1782, 2 vol. in-8°, tom. II, p. 10 et 11. - *Malta illustrata, ovvero descrizione di Malta, etc., del Commandatore Giovanni Francisco Abela, corretta, accresciuta et continovata dal conte Giovanni Antounio Ciantar.* etc. Malta, 1772, in-f° Lib. I. not. X, pag. 358, et tav. XVIII.

LES RUES D'AIX

de la vie humaine et de la vanité des grandeurs de ce monde, il résolut de se retirer dans la maison de Sept-Fonts, abbaye de l'ordre de Cîteaux, à quelques lieues de Moulins en Bourbonnais, célèbre par l'austérité de la règle qu'on y observait. Il y fit un premier voyage en 1740, et y retourna quatre ans plus tard pour y prendre l'habit qu'il revêtit en effet le 21 novembre 1743. Une lettre qu'il écrivit à sa famille le même jour pour lui faire connaître sa dernière résolution, est signée *F. Joseph, prieur d'Aix, novice à Sept-Fonts*, et ajoute par P. S.: *M. l'abbé m'a donné ce nom à cause de son prédécesseur qui le portait.* En 1750, il fut nommé prieur de cette sainte maison et au mois de mars 1755, l'abbé de Sept-Fonts était mort, le roi Louis XV nomma le frère Joseph pour lui succéder. Enfin, après une pénitence des plus rigides pendant environ quatorze ans, il mourut sur la cendre, en odeur de sainteté, le 11 août 1757, quelques mois après l'évêque de Malte son frère. Tel fut le saint personnage que l'historien moderne de Saint-Jean n'a pas même nommé dans son prétendu catalogue des prieurs de cette église. En quittant pour toujours sa ville natale, il avait passé par Rognes dont il avait été longtemps curé dans sa jeunesse et où il avait fait tant de bien pendant la peste de 1720 et 1721, et il avait déposé dans l'église paroissiale de ce lieu, une lampe en argent autour de laquelle on lisait cette inscription: *ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.*¹ Nous ignorons ce qu'est devenue cette lampe. Dès le jour où il eut terminé son noviciat à Sept-Fonts, le frère Joseph avait envoyé à Malte sa démission du prieuré de Saint-Jean que le grand-maître Emmanuel Pinto, conféra, le 28 décembre 1744, au frère suivant.

¹ *Cantiq. de Zachar.*

LES RUES D'AIX

F. JEAN-BAPTISTE DE VIGUIER, ancien religieux Augustin de la maison d'Aix, d'une noble et ancienne famille d'Arles où il était né le 18 mars 1707. Il était frère du commandeur Paul-Antoine de Viguier, célèbre dans l'Ordre pour avoir découvert, en 1749, la conspiration ourdie par Mustapha, pacha de Rhodes, tendant à égorger le grand-maître ainsi que tous les chevaliers et à s'emparer de Malte où ce pacha était prisonnier. Le prieur de Viguier prit possession le 3 juin 1745,¹ et ayant été appelé à Malte environ vingt-cinq ans plus tard, il y mourut au mois d'août 1773, ne laissant dans Aix que le souvenir de la reconstruction de la pointe du clocher que la foudre avait abattue en 1754, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Le grand-maître François Ximenès de Texade, nomma pour lui succéder, le 23 du même mois d'août

F. JOSEPH-FELIX ALPHERAN, cousin de Paul et de Jean-Melchior, né à Aix le 9 juillet 1720, fils de Félix, qui fut depuis dernier consul de cette ville en 1724, et petit-fils de François qui l'avait été en 1649 et 1650, après les troubles du Semestre. Il prit possession le 6 octobre 1773,² et fut pourvu en 1782 de la commanderie de Gouts au grand-prieuré de Toulouse.

S'étant démis du prieuré de Saint-Jean en 1788, il sortit de France quatre ans plus tard à cause des troubles et rentra peu de mois après pour se réfugier à Lyon où il se trouva pendant le fameux siège que cette ville soutint contre les républicains en 1793. Il se retira lors de la catastrophe du 18 fructidor, en Toscane, d'où il revint à Aix à la fin de 1801, et il y mourut le 11 février 1806. C'est lui qui avait donné à son église le

¹ Acte reçu ledit jour, par Rambot, notaire à Aix.

² Acte reçu ledit jour, par Rambot, notaire à Aix.

LES RUES D'AIX

grand tableau qu'on y voit encore, représentant la descente de croix, bonne copie du Barroche, qu'il avait acheté des pénitents noirs de celle ville après la dissolution de cette compagnie en 1771.

F. JEAN-FRANÇOIS ALPHERAN, né à Aix le 29 avril 1753, neveu du précédent, lui fut donné pour successeur par le grand-maître Emmanuel de Rohan, le 26 août 1788, et prit possession le 1^{er} décembre suivant.¹ A la fin de février 1792, voyant ses jours menacés, il passa à Nice, de là à Tarin, puis en Toscane et en Angleterre, et enfin à Malte où il se trouvait, au mois de juin 1798, lors de la prise de cette île par le général Bonaparte. Proscrit en France comme émigré et comme frère de deux émigrés,² l'un desquels était mort l'année précédente sous les drapeaux du prince de Condé ; dénué de toute ressource par l'anéantissement de son Ordre ; entraîné d'ailleurs par l'exemple de quelques amis intimes,³ il ne vit de salut pour lui que dans les rangs de l'armée française qu'il suivit en Egypte,⁴

¹ Acte reçu ledit jour, par Jean-Boniface Bremond, notaire à Aix. L'historien moderne de Saint-Jean dit (pag. 300) que le prieur Joseph-Félix Alpheran résigna son bénéfice en faveur de son neveu Jean-François. C'est encore une erreur. Dans l'ordre de Malte, les commanderies, prieurés et autres bénéfices ne pouvaient pas être résignés. Quand ils devenaient vacants, ce qui ne pouvait arriver que par mort, démission ou destitution du titulaire, il était pourvu au remplacement de celui-ci suivant les règles établies dans l'Ordre.

² François-Nicolas-Boniface Alpheran, avocat, assesseur d'Aix, procureur du pays de Provence en 1781 et 1782, émigré après la pendaison de M. Pascalis en 1790 ; rentré en France en 1801, mort étant professeur-directeur de l'Ecole de droit d'Aix, en juillet 1808 ; et François-Laurent-Félix Alpheran, officier au régiment de Soissonnais, chevalier de Saint-Louis mort à Venise en 1797 l'un et l'autre enfants, comme le prieur Jean-François, de François, ancien garde du corps du roi Louis XV, etc.

³ Les chevaliers de Lascaris, d'Auray de St-Pois, de Brizon du Roure, de Cheffontaine, de Barras, etc.

⁴ Voyez les ouvrages du chevalier de Boisgelin et du vicomte de Villeneuve-

LES RUES D'AIX

avec le général du Muy son compatriote. Celui-ci étant retourné en Europe, le prieur Alpheran fut placé dans l'état-major du général Menou qui devint bientôt après général en chef de l'armée d'Egypte. Il rentra avec lui en France à la fin de l'année 1801. De puissantes protections auprès du général Bonaparte, alors premier consul, auraient pu lui faire obtenir un des évêchés nouvellement créés en vertu du Concordat conclu avec le pape Pie VII ; mais il se refusa à toute espèce de démarches, opposant ainsi aux détracteurs de sa conduite, un désintéressement noble et franc que tous ne surent pas imiter. Après quelques années de séjour à Paris et à Turin, il fit un dernier voyage à Aix, et y mourut le 5 octobre 1808.

On sait qu'après la prise de Malte par les Français, l'empereur de Russie Paul 1^{er}, mit les débris de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem sous sa protection et s'en déclara grand-maître. Il fut dit dans le temps que, considérant le prieuré de Saint-Jean d'Aix comme vacant par la retraite du prieur Alpheran en Egypte, le nouveau grand-maître en avait conféré le titre à frère Auguste Bonnet de la Beaume, natif d'Aix, ancien conseiller-clerc au parlement de Provence, alors émigré, qui s'était fait affilier à l'Ordre. Faute de documents précis, nous n'affirmerons rien à cet égard ; mais nous rappellerons que depuis l'époque de la restauration en 1814, jusqu'à la mort de l'abbé de la Beaume, arrivée à Aix à la fin de janvier 1820, celui-ci, devenu chanoine de Saint-Sauveur, a porté publiquement la décoration de l'ordre de Malte et a étalé sur sa voiture l'écu de

Bargemont, cités ci-dessus, pag. 135, not. 1 ; et pour le général du Muy, voy. Pag. 64 et la même 135.

LES RUES D'AIX

ses armes entouré du cordon de cet Ordre, sans y ajouter néanmoins la mitre et la crosse en cimier, comme il aurait pu le faire en qualité de prieur de Saint-Jean. Ainsi, doit-on le compter au nombre des prieurs, ou non ? Nous en laissons le choix à nos lecteurs, en leur faisant observer seulement que ce n'eût été pour lui qu'un titre sans attributs, l'église de Saint-Jean ayant cessé d'appartenir à l'ordre de Malte depuis 1792.



LES RUES D'AIX

RUE

LONGUE-SAINT-JEAN.



L'ENTRÉE de cette rue, du côté de celle d'Italie, est précédée d'un carrefour sur lequel existait, depuis l'agrandissement de la ville, le bureau où se percevait le droit sur les blés et les farines introduits pour la consommation des habitants. Ce droit, odieux au

peuple qui mange bien plus de pain que le riche, fut établi pour la première fois au mois de décembre 1547, par délibération du conseil de ville, et ne fut d'abord que d'un sol (cinq centimes) par chaque quintal (quarante kilogrammes pesant) de farine. En 1632 il fut porté à cinq sols pour faire face aux indemnités

LES RUES D'AIX

allouées aux particuliers dont les maisons avaient été pillées lors des troubles des Elus.¹ A la fameuse journée de Saint-Sébastien en 1649,² le peuple exigea la suppression de ce droit, et pendant plus de quatre ans il n'en fut plus question. En 1653, les besoins de la ville ayant nécessité son rétablissement, il y eut une assez forte émeute à ce sujet. Le peuple s'attroupa autour de la maison du dernier consul Jacques Cabassol, et tâchait d'en enfoncer les portes pour la piller, lorsque le duc de Mercoeur, gouverneur de Provence, étant accouru avec une compagnie de soldats, dissipa le rassemblement en faisant tirer quelques coups de fusil sur les séditeux dont plusieurs restèrent sur le carreau et d'autres furent blessés. P.-J. de Haitze fait une très longue périphrase pour apprendre à la postérité que le consul Cabassol ch... dans ses culottes à cette occasion : « Il fut si effrayé, dit-il,³ qu'à l'instant, par un total concentration des esprits, il se fit en lui une si grande relaxation des fibres et des nerfs, qu'il lâcha tout ce qu'il portait tant au-dedans qu'au-dehors de lui d'étranger qui aurait fait écarter le monde de sa personne, si la charité pour le secourir n'eût été encore plus forte que ce que l'on sentait de cet accident. Il en fut pourtant quitte pour quelque changement d'habits gâtés et de portes et de fenêtres qui avaient été brisées en cet événement. »

La première maison à gauche en entrant dans la rue Longue-Saint-Jean, après avoir dépassé celle qui fait le coin du carrefour

¹ Voyez ci-dessus *Place de la Plate-Forme* et les diverses citations qui y sont faites.

² Voyez notre 1^{er} vol., pag. 425 et suiv., et celui-ci, pag. 62.

³ *Hist. d'Aix*, manuscrite, liv. XX, § 29.

LES RUES D'AIX

dont nous venons de parler, appartenait, dans le siècle dernier, aux Peyssonnel, seigneurs de Fuveau, qui s'y sont éteints en 1783. Cette famille avait produit plusieurs personnages de mérite, parmi lesquels nous citerons Jean et Jacques Peyssonnel, père et fils, célèbres avocats, assesseurs d'Aix, l'un en 1658, l'autre en 1676 et 1683. Ce dernier était syndic de robe de la noblesse lorsqu'il publia un *Traité de l'hérédité des fiefs de Provence*, à Aix, chez Etienne Roize, 1687, in.8° ; ouvrage estimé et plein de recherches, mais entièrement hors d'usage aujourd'hui. Il était né en 1657 et mourut en 1705. Sauveur de Peyssonnel, seigneur de Fuveau, était fils de Jean et frère de Jacques que nous venons de citer. Né à Aix le 6 novembre 1642, il suivit la carrière militaire et se distingua par sa valeur en plusieurs occasions importantes. Louis XIV l'avait surnommé le brave Peyssonnel ; il mourut à Landau en 1689, revêtu du grade de maréchal-de-camp, inspecteur-général de la cavalerie, à la suite d'une glorieuse campagne pendant laquelle il s'était emparé avec peu de troupes de la ville de Dourlach en Souabe, défendue par une bonne garnison.¹

De fort belles maisons très bien habitées se succèdent sur la même ligne de cette rue. Nous ne parlerons que de quelques-unes.

L'hôtel qu'occupent depuis 1823 M. le comte Alfred d'Albertas et madame la comtesse d'Albertas, née de la Rochejaquelein, fille et nièce des héros de la Vendée, fut bâti vers 1735, par François de Boyer, seigneur de Bandol, mort second prési-

¹ La maison des Peyssonnel-Fuveau est celle que nous occupons depuis plus de trente ans.

LES RUES D'AIX

dent du parlement en 1748. Quatre ans auparavant il avait vendu cet hôtel à François de Bruny, baron de la Tour-d'Aigues et de sa vallée, qui l'échangea peu de temps après, contre celui que le président de Reauville avait construit sur la ligne orientale de la rue Saint-Jacques, entre les rues Mazarine et Saint-Michel, et qui est encore connu sous le nom d'Hôtel de la Tour-d'Aigues. Nous en parlerons plus bas. Celui que nous mentionnons ici, passa depuis à MM. de Grasse, comtes du Bar, qui l'ont possédé jusqu'en 1823.

La maison qui suit immédiatement la précédente, est formée des trois qu'avait réunies, dans les commencements du dernier siècle, André-Georges Dugrou, qui fut d'abord trésorier-général des Etats de Provence, puis receveur-général des domaines du roi jusqu'en 1746. A cette époque elle fut vendue au trésorier-général de N. S. P. le pape à Avignon, Antoine de Palerne, dont la fille unique Jeanne de Palerne avait épousé Jean-Esprit d'Albert président à la cour des comptes de Provence. Celui-ci l'habita dès lors et après lui son fils, aussi président à la même cour, mort sans enfants en 1809. M. Verger, président à la cour d'appel d'Aix, la possède actuellement. Les vieux serviteurs de la maison l'ont assuré, nous a-t-il dit, que sous ses caves passe un tunnel qui va déboucher à Meyreuil à plus d'une lieue d'Aix. Il est inutile de chercher à réfuter un pareil conte de la vérité duquel il ne paraît pas que jamais personne se soit occupé de s'assurer.

Vers le centre de l'île suivante, sur la même ligne, est située la belle maison qu'avait habitée le célèbre procureur-général Ripert de Monclar, dont nous avons parlé à l'occasion de la

LES RUES D'AIX

rue qui porte son nom,¹ maison qu'acquit de lui en 1772, Jean-Baptiste de Bourguignon, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement, et qu'a possédée ensuite le fils de celui-ci, feu M. de Bourguignon de Fabregoules, nommé comme lui Jean-Baptiste,² amateur très distingué des beaux-arts. On sait qu'il avait formé un cabinet ou plutôt un musée des plus curieux qui aient jamais existé à Aix, consistant principalement en tableaux des meilleurs maîtres, tels que Rubens, Van-Dyck, Albert Durer, Philippe de Champagne, Poussin, Téniers le jeune, Annibal Carrache, André del Sarto et une foule d'autres ; en morceaux de sculpture moderne de Michel-Ange, Puget, Coustou, Chastel, etc. ; enfin en objets d'arts ou de curiosité, comme meubles gothiques, manuscrits, morceaux d'histoire naturelle, etc.³

De l'autre côté et vers l'extrémité occidentale de la même rue, habitait, à l'époque de sa mort, notre jovial et bien regrettable ami Joseph-Marius Diouloufet,⁴ connu par ses nombreuses

¹ Voyez au 1^{er} vol., pag. 182.

² Né à Aix en 1746 mort au mois de septembre 1836.

³ Voyez sur ce précieux cabinet, *Aix ancien et moderne*, par M. Porte ; 1^{ère} édition, pag. 139, et 2^{ème} édition, pag. 189.- Voici l'inscription que M. de Bourguignon de Fabregoules, fils de cet illustre amateur et conseiller à la cour d'appel a fait placer sur la tombe de son père au cimetière d'Aix : *Hic jacet. - J.-B. de Bourguignon de Fabregoules. - Vir - divinae legis amator - super egenos intelligens - mira erga cives comitate - bonarum artium, fautor indefessus - carus amicis - pater optimus familias - omni, dum vixit ornatus virtute - bonis omnibus flebilis - plus quam nonagenarius occidit - nulli flebilior quam - pio suscribenti nato - indesinenter, ut par est, moerenti - requiescat in pace. - Aquis Sextiis, anno M DCCC XXXVI - die XVIII mensis septembris.*

⁴ Né à Eguilles, le 19 septembre 1771, mort sous le coup d'une apoplexie foudroyante, à Cucuron, le 19 mai 1840. Lors de la Révolution de 1830, il avait été destitué des fonctions de bibliothécaire de la ville qu'il exerçait depuis la mort du docteur Gibelin.

LES RUES D'AIX

et charmantes poésies provençales, telles que son poème des vers-à-soie,¹ ses fables, contes et épîtres² dans la langue des troubadours, et ses aimables chansons si populaires dans toutes les provinces du midi en 1814 et 1815.³

¹ *Leis Magnans, pouémo didactique, en quatre chants, eme de notos de la coumpositien de M. Diouloufet. A-z-Ai, enco d'Augustin Pontier, 1819, in-8°, 109 pag. avec planches.*

² *Fablos, contés, épitros et aoutros pouésies prouvençalos. A-z-Ai, enco de H. Gaudibert, 1829, in-8° de près de 500 pag. avec lithographies.*

³ Notamment les *Alléluia* sur le retour des Bourbons.



LES RUES D'AIX

RUE

DES CHAMPS.



ELLE fut nommée la rue Courte lorsque l'alignement en fut tracé, par opposition à la rue Longue qui lui est parallèle et qui devait en effet se prolonger un peu au-delà de celle-ci à chacune de ses extrémités. Mais étant demeurée entièrement inhabitée pendant fort longues années, on lui donna le nom de rue des Champs qui lui est resté. Elle n'est bordée d'un côté que par de petites maisons dont la plupart sont des dépendances de celles qui sont situées sur la ligne méridionale de la rue Longue-Saint-Jean, lesquelles ont presque toutes des jardins entre elles et ces dépendances.

LES RUES D'AIX

L'autre côté, c'est-à-dire la ligne méridionale de la rue des Champs, est à peu près entièrement occupé par les bâtiments de la maison hospitalière du Refuge qui y fut transférée vers la fin du XVII^e siècle, peut-être même au commencement du XVIII^e. Cette maison avait été fondée, en 1640, pour y renfermer les femmes de mauvaise vie. Elle fut établie d'abord au faubourg des Cordeliers, puis réunie, deux ans après, à l'hôpital de la Charité dont elle fut séparée en 1668. Jusqu'à la révolution, le parlement y a fait renfermer les femmes condamnées pour crimes aux galères à temps ou à vie. Les enfants orphelins de l'hôpital de la Charité occupent aujourd'hui ce local depuis que ce dernier hôpital a été converti successivement en dépôt de mendicité sous l'empire, puis en séminaire dirigé par les PP. de la Foi sous la restauration, enfin en école d'Arts et Métiers il y a quelques années.

Le poète Jean de Cabanes, dont nous parlerons plus bas,¹ nous a conservé dans une satire violente en quatorze ou quinze cents vers provençaux et qui est demeurée manuscrite, le souvenir d'une *mère* ou supérieure de la maison du Refuge qui vivait dans les premiers temps de l'établissement de cette maison. Cette méchante femme, que Cabanes appelle la Drouillade, était, suivant lui, native de la Flèche où son père exerçait l'état de cordonnier. Expulsée de son pays natal et plus tard de Paris à cause de sa mauvaise conduite, elle avait traversé la France, en habits d'homme, avec une compagne de ses débauches, et elles vinrent se fixer à Toulon. Bientôt, reconnues et menacées de la prison, elles s'affublèrent d'une robe de bure, et prenant le masque de la piété, elles imposèrent alors au public

¹ Voyez ci-dessous, *rue Mazarine*.

LES RUES D'AIX

par leur faux air de dévotion. La Drouillade se fit appeler la sœur de la Croix, et sa compagne la sœur du Calvaire. Le procureur-général Balthazar de Rabasse-Vergons,¹ informé de la sainteté de ces prétendues dévotes, fit venir la sœur de la Croix à Aix pour y être la supérieure de la maison du Refuge, et la plupart des dames de qualité de la ville vinrent la visiter ; quelques-unes même lui confièrent la direction de leurs filles.

Dès que la Drouillade se vit solidement établie dans son poste, elle inventa, pour la correction des galériennes qui lui étaient soumises, des supplices inconnus jusqu'alors. Tantôt elle les saignait elle-même, leur enlevant une plus ou moins grande quantité de sang, suivant son caprice ; tantôt elle les plaçait dans un trou creusé dans la terre d'où elles ne sortaient que la tête, et les arrosait de temps à autre comme des plantes, jusqu'à l'expiration de la peine : quatre d'entre elles, assure le poète, moururent de cette manière. D'autres fois, elle les faisait pendre par-dessous les aisselles. La Drouillade fit plus encore : elle fit construire le long d'un mur une espèce de niche de la hauteur de six pieds environ, hérissée de pointes de fer de tous les côtés, excepté la place où la patiente devait poser les pieds, et là elle plaçait toutes nues les malheureuses qui lui déplaisaient et auxquelles elle appliquait des coups de nerf de bœuf qui les

¹ C'était le sixième de sa famille procureur-général au parlement, et son neveu fut le septième à sa mort arrivée en 1698. Jean de Cabanes parle constamment très mal de lui dans cette satire dont nous possédons une copie et par laquelle on juge facilement qu'il était son ennemi personnel, ce qui doit affaiblir le témoignage du poète historien. On peut juger d'ailleurs de l'exagération de celui-ci par le passage de son poème où il porte au nombre de dix mille les victimes que la Drouillade fit périr dans la maison du Refuge. Mais, exagération à part, on peut dire que cette méchante femme méritait un châtement plus rigoureux que celui qu'elle reçut.

LES RUES D'AIX

obligeaient à se jeter d'un ou d'autre côté sur ces pointes de fer. Les cris que poussaient ces misérables étaient entendus dans la maison, mais personne n'osait parler dans la crainte de s'exposer à la vengeance de cette tigresse. Une fille pieuse nommée Claire Pons, vivait dans la retraite à la campagne non loin de la ville. La Drouillade alla la voir et sut l'attirer auprès d'elle, lui persuadant que ses austérités n'étaient bonnes qu'à elle seule et seraient bien plus méritoires devant Dieu si elle consacrait ses soins aux galériennes renfermées dans la maison du Refuge. Claire Pons se laissa entraîner; mais étant bientôt témoin de tant d'abominations, elle demanda à se retirer et à retourner dans sa retraite. La Drouillade, craignant qu'elle ne parlât et qu'elle ne fût crue, la renferma dans un cachot, la plaçant de temps à autre dans la niche dont nous avons parlé et l'y accablant de coups de nerf de bœuf, ce qui dura pendant sept ans, s'il faut en croire le poète historien. Les dames de Sénas et de Berulle étant allées un jour visiter la maison du Refuge, entendirent les cris lamentables que jetait la malheureuse Pons, et demandèrent à la Drouillade d'où venaient ces cris. La *mère* répondit en balbutiant, et madame de Sénas ayant persisté dans ses questions, en reçut des soufflets, des coups de pieds et autres mauvais traitements pour lui apprendre, disait la *mère*, à ne point se mêler de ce qui ne la regardait pas. Une plainte fût portée au parlement, qui commit un de ses membres pour informer. Le détail de cette procédure serait trop long à rapporter ; il suffira de dire que la Drouillade obtint, par le crédit de ses protecteurs, que l'affaire fût évoquée au conseil du roi. Les pièces furent donc envoyées à Paris et finirent par se perdre dans les bureaux de la chancellerie. La seule satisfaction qu'obtint Claire Pons, fut sa mise en liberté.

LES RUES D'AIX

La sœur de la Croix se démit enfin de ses fonctions, acheta un terrain enclos de murs avec un joli bâtiment à l'entour de la ville et s'y retira,¹ ayant obtenu du roi le titre de sœur hospitalière et la permission de surveiller les hôpitaux, les filles pauvres, les servantes, etc. Le conseil de ville, consulté par le parlement sur l'enregistrement de cette patente, s'y opposa formellement sur la vive insistance de l'avocat Fabry,² dernier consul, qui n'avait jamais été la dupe de l'hypocrisie de cette femme. Elle convertit alors son enclos en lieu de prostitution, et, quatre ans plus tard, lorsque le duc de Savoie pénétra en Provence, des soupçons s'étant élevés qu'elle y cachait furtivement des ennemis secrets du roi, le comte de Grignan fit investir pendant la nuit sa demeure, d'où l'on vit s'évader plusieurs personnes averties par le bruit que firent les soldats en arrivant. Quelques jours après, un honnête bourgeois se promenant proche de là, trouva, sous un tas de pierres, des coins qui paraissaient avoir appartenu à de faux monnayeurs, et il était connu que la Drouillade avait coopéré à la fabrication de clichés représentant les portraits de l'archevêque Daniel de Cosnac et du premier président le Bret. Il n'en fallut pas davantage pour démasquer cette femme. Ses protecteurs l'abandonnèrent et elle fut condamnée, par arrêt du parlement, à l'amende honorable, tenant un flambeau ardent à la main ; à être fouettée jusqu'au

¹ Cet enclos est nommé, par Cabanes, *l'enclos de Peynier*. Nous n'avons pu découvrir dans quel quartier il était situé ; mais nous présumons, sans aucune espèce de certitude et sur de simples conjectures, que c'est celui qui se trouve à sept ou huit minutes loin de la ville, en sortant par la porte Saint-Jean, sur la joute d'Italie à la droite, un peu après avoir dépassé le cours Sainte-Anne, là où l'on prend la descente pour arriver au pont de la Torse.

² Joseph-Gaspard Fabry était consul d'Aix en 1703, et le duc de Savoie, Victor Amédée II, vint mettre le siège devant Toulon en 1707.

LES RUES D'AIX

sang sur toutes les places et tous les carrefours accoutumés de cette ville, et en être bannie ensuite pour le reste de ses jours. Celui où cet arrêt fut exécuté, une populace immense s'attacha aux pas de la patiente et du bourreau en excitant celui-ci par ses cris à frapper de toutes ses forces : *piquo, Bastian !*¹ tant étaient grandes l'animosité et l'indignation contre cette misérable, qui souffrit, dit Cabanes, le renouvellement et la longueur de son supplice, sans verser aucune larme ni pousser un seul cri de douleur.

¹ *Frappe, Bastien !* Bastien, diminutif de Sébastien, était le nom de l'exécuteur des hautes-œuvres à Aix, en ce temps-là.



LES RUES D'AIX

RUE

SAINT-CLAUDE.



JEAN-CLAUDE VIANY, prieur de Saint-Jean, duquel nous avons parlé précédemment, a donné le nom à cette rue. Ce prieur avait eu la prétention d'appeler *Ville - Viany* la partie du nouvel agrandissement qui était située sur les terrains dépendant de son prieuré, et lui avait déjà donné en effet cette qualification dans divers contrats de vente de places à bâtir qu'il avait passés devant notaire. Mais la Langue de Provence,¹ offensée avec raison de

¹ Nous avons dit et chacun sait que les provinces dont était composé l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte, portaient le nom de Langues et s'appelaient la Langue de Provence, la Langue d'Auvergne, la Langue de France, la Langue d'Italie, la Langue d'Aragon, etc. L'historien moderne de l'église de Saint-Jean d'Aix, que nous avons cité plusieurs fois ci-dessus, emploie, en parlant de la

LES RUES D'AIX

cette prétention, puisque les terrains en question appartenaient au prieuré de Saint-Jean et n'étaient nullement la propriété du prieur, éleva de grandes plaintes à ce sujet, et par une délibération prise, le 2 mai 1689, au chapitre provincial du grand-prieuré de Saint-Gilles, des Commissaires furent nommés qui vinrent à Aix rayer la qualification de Ville - Viany dans tous les actes où elle avait été donnée.¹ Le prieur Viany n'eut d'autre consolation que celle d'imposer son nom de Claude à l'une des rues tracées sur l'emplacement dont nous parlons. Celle-ci, qui fait face à la grande porte d'entrée de l'ancienne église du Refuge, aujourd'hui de la Charité, s'arrête à la rue Cardinale et avait dû être prolongée jusqu'à celle du Bœuf où elle aurait abouti, d'après le plan primitif, au second monastère de la Visitation, fondé dans cette dernière rue en 1652.² On devait l'appeler la rue de la Visitation ; mais les religieuses s'étant transférées, en 1671, au midi de la place du Grand-Boulevard, la prolongation de la rue fut alors abandonnée, ainsi que le nom qu'ou lui avait destiné. Une seconde rue parallèle à la rue Saint-Claude et au levant

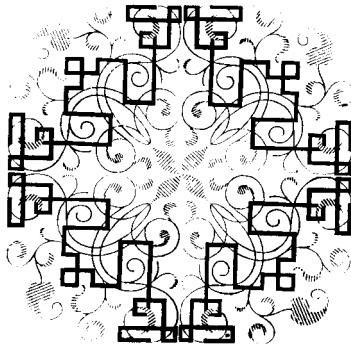
Langue de Provence, les termes de la Langue Provençale, ce qui ne s'est jamais vu nulle part que dans sa Notice et ce qui prouve combien peu il est familier avec le sujet qu'il a traité, à part toutefois les termes d'architecture sur lesquels il est très exercé, nous le reconnaissons encore une fois bien volontiers. Les mots Langue Provençale n'ont jamais signifié autre chose que la langue ou l'idiôme qu'on parle en Provence.

¹ De Haitze, *Hist. d'Aix*, manuscrite, liv. XXIV, § 23. Nous devons remarquer que les actes publics relatifs aux actes de vente de places à bâtir, passés par les archevêques dans le quartier d'Orbitelle, désignent ce quartier sous le nom de Ville - Mazarine, quoique ce terrain appartient à la manse archiépiscopale et non à l'archevêque Mazarin ; ce qui est le même cas que celui où se trouvait le prieur Viany. Mais ce dernier rencontra des contradicteurs que n'eurent jamais les archevêques et Mazarin moins qu'aucun de ses successeurs.

² Voyez ci-dessus, pag. 276.

LES RUES D'AIX

de celle-ci, avait été projetée en 1646, qui serait partie de la place située devant l'église Saint-Jean et se dirigeant vers le midi, aurait abouti au rempart de la ville, en traversant la rue Longue-Saint-Jean et la rue des Champs. On l'eût appelée, suivant le plan d'alignement de cet agrandissement, la rue de la Commanderie. Mais le prieur Viany, voulant construire une nouvelle maison prieurale (celle où sont placés aujourd'hui le Musée de la ville et l'école de Dessin) sur une partie de terrain que cette rue eût occupé, obtint qu'on renonçât au premier projet.



LES RUES D'AIX

RUE

DE LA MONNAIE.



N lui donna d'abord le nom de rue du Cheval-Blanc à cause d'une auberge portant un cheval blanc pour enseigne, située anciennement, avons-nous dit ailleurs,¹ sur l'un des coins de la rue des Grands-Carmes et transférée plus tard dans celle-ci. L'établissement de l'Hôtel de la Monnaie dans la rue dont nous parlons, ainsi que nous allons le rapporter, fit donner à celle-ci, par le public, le nom de rue

¹ Ci-dessus, pag. 156.

LES RUES D'AIX

de la Monnaie qu'elle a porté pendant plus de cent ans concurremment avec l'autre ; enfin, depuis quelques années, l'administration paraît l'avoir adopté définitivement, en quoi on ne saurait trop l'applaudir, puisqu'elle conserve par là le souvenir d'un établissement que nous avons perdu malheureusement comme tant d'autres.

Jusque vers le milieu du XVI^e siècle, l'hôtel de la Monnaie fut situé dans la rue des Cordeliers, d'où il fut transféré, à cette époque, dans celle de la Haute-Tannerie, appelée aujourd'hui la rue de Magnan. En 1695, Pierre-Cardin Le Bret, premier président du parlement et intendant de Provence, agissant au nom du roi, et Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, convinrent de placer cet hôtel dans la rue du Cheval-Blanc, au quartier d'Orbitelle, et dans la maison d'un nommé Bouchaud, relevant de la directe de l'archevêque. C'est là qu'il a subsisté jusqu'à sa suppression en 1786. Les bâtiments furent vendus alors à Joseph Philippe Bonnet de la Beaume, conseiller au parlement, qui, les ayant fait abattre, fit construire sur leur emplacement le superbe hôtel duquel nous avons parlé plus haut,¹ et dont la principale façade est tournée aujourd'hui au midi, sur la rue du Bœuf.

On ne connaît pas précisément depuis quel temps on avait commencé à battre monnaie à Aix. Mais des lettres-patentes du bon roi René, de l'an 1467, portent que dans cette ville seulement on travaillera à la fabrication des espèces d'or et d'argent, et que les ouvriers se présenteront à la cour ordinaire d'Aix pour prêter serment de fidélité. Louis XII maintint ces dispositions

¹ Ci-dessus, pag. 277.

LES RUES D'AIX

en 1503, et depuis lors presque tous nos souverains les avaient confirmées successivement.

Plusieurs fois néanmoins, la ville de Marseille avait fait des tentatives pour attirer dans ses murs la fabrication de la monnaie. Ses prétentions avaient constamment échoué devant les privilèges de la ville d'Aix et les réclamations de la province ; mais elle les renouvela en 1784 et finit par obtenir, deux ans après, que l'hôtel de la fabrication serait transféré à Marseille et la juridiction conservée à Aix ; terme moyen qu'imagina le *juste-milieu* de ce temps-là. Telle fut la première violation de nos anciens privilèges, que d'autres violations bien plus funestes devaient suivre bientôt après. En vain, M. Siméon,¹ alors assesseur d'Aix, procureur du pays de Provence, fit-il adopter par l'assemblée des communautés tenue à Lambesc, au mois de décembre 1784, d'énergiques remontrances contre cette translation. « L'hôtel des Monnaies, disait-il,² est établi à Aix comme tous les tribunaux souverains du pays, comme toutes les institutions utiles, le parlement, la cour des comptes, aides et finances, le bureau des trésoriers de France, l'université. On ne peut pas lui ôter l'hôtel des monnaies qu'on ne lui ôte la juridiction des monnaies, tandis que par un autre privilège toutes les juridictions du pays doivent avoir leur siège. *Elle ne peut pas perdre l'hôtel et la juridiction des monnaies, que ses droits et sa possession touchant la séance des autres corps ne soient en-*

¹ M. Joseph-Jérôme Siméon, duquel il est parlé ci-dessus, pag. 30 et 31. Un de ses derniers rapports à la chambre des pairs est celui qu'il fit le 26 juin 1838 à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, sur le projet de loi tendant à autoriser les villes de Marseille et d'Aix à ouvrir, à leurs frais, des canaux dérivés de la Durance.

² *Abrégé (imprimé) du cahier des délibérations de l'assemblée générale des communautés du pays de Provence, convoquées à Lambesc, au 5 décembre 1784, etc., pag. 120 et suiv.*

LES RUES D'AIX

tamés. Dés lors, le moindre prétexte d'utilité générale, et il est aisé d'en supposer, lui enlèvera, après l'hôtel des monnaies, quelque autre établissement. L'exemple sera donné, et des privilèges déjà enfreints ne seront plus que d'inutiles garants.

La ville d'Aix ne se soutient que par les corps qui y sont établis. A la monnaie sont attachés plusieurs offices qui constituent l'état, la fortune de plusieurs familles. Elle donne lieu à un travail qui occupe divers artisans, qui procure un profit précieux dans une ville où les ressources sont si modiques. Marseille nous enlève, par sa position et par sa célébrité, tout le commerce que nous pourrions faire : qu'elle nous laisse au moins les établissements qui n'en sont qu'un faible dédommagement.

Sans doute, il serait plus commode à quelques-uns de ses habitants de trouver à leurs portes toutes les institutions auxquelles l'état de société a forcé de recourir. *Ils voudraient bien ne pas venir plaider à Aix, comme ils voudraient ne pas venir y changer leurs espèces étrangères d'or et d'argent. Mais faut-il tout accumuler dans une même ville ? Si elle a tous les avantages, elle ruinera ses voisins. On a dit que les grandes villes sont le tombeau des campagnes : elles le sont bien plus encore des petites villes.* Il est des principes d'une bonne administration de retenir dans celles-ci tout ce qui peut y fixer des habitants, y rappeler même une partie des richesses et de la population que les grandes villes absorbent. Le moyen est simple : *c'est de multiplier, au moins de ne pas détruire, les rapports qui forcent les villes du premier ordre à recourir à celles du second.* On regrette un court trajet de cinq lieues pour le transport et l'échange des matières d'or et d'argent de Marseille à Aix. Cette même dépense, qui ne se ressent pas

LES RUES D'AIX

dans la masse du commerce, tourne au profit d'une ville bornée où des objets, modiques dans une plus grande sphère, deviennent importants.

La ville d'Aix n'existe que par le produit de ses impositions sur les consommations. Tout ce qui diminue ses impositions la ruine. Tout ce qui lui enlèvera les établissements dont elle jouit, lui ôtera le concours des personnes qu'ils y attirent, lui fera perdre une partie des citoyens que les charges ou les offices lui donnent où lui conservent. »

Sages et prophétiques paroles d'un bon citoyen qui, pendant tout le cours d'une longue vie et dans quelque position que la fortune l'ait placé, n'a cessé de consacrer son crédit et ses talents à la défense des intérêts de sa ville natale. Tout fut inutile. Les motifs les plus spécieux, tirés, dit-on, de l'intérêt général prévalurent. Désirons que de pareils motifs ne l'emportent pas aujourd'hui en faveur de la ville de Paris contre celle de Marseille, menacée à son tour de perdre cet établissement qu'elle nous a enlevé et qu'elle n'a guère possédé que pendant un demi-siècle, tandis que nous en jouissions auparavant depuis un temps immémorial.



LES RUES D'AIX

RUE

SAINT-SAUVEUR OU DES QUATRE-DAUPHINS.



A rue dont nous allons parler est sans contredit la plus belle du quartier d'Orbitelle, comme elle est la première qui fut bâtie aussitôt après que le nouvel agrandissement de la ville eût été résolu. Elle était à peu près entièrement terminée en 1666, ainsi qu'on peut s'en convaincre par l'inspection du plan gravé par Louis Cundier et qui est joint à l'histoire de la ville d'Aix que Pitton publia cette même année.¹ L'archevêque Michel Mazarin voulut qu'elle portât le

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 338, plan n° IV. Ce plan et celui que le même Louis Cundier fit paraître en 1680 (ibid. n° V), sont curieux à consulter, en ce qu'ils font connaître l'état de cet agrandissement de la ville, soit un peu après le milieu, soit un peu avant la fin du XVII^e siècle. On juge facilement, que tout ce quartier d'Orbitelle n'a été entièrement bâti que dans les commencements du siècle suivant.

LES RUES D'AIX

nom de Saint-Sauveur qui est celui de son église métropolitaine, et comme cette rue est interrompue vers le milieu de son cours par la place Mazarine, volontairement dite des Quatre-Dauphins, qu'elle traverse, soit qu'on aille du Cours à la porte d'Orbitelle, soit qu'on vienne de cette porte sur le Cours, le nom des Quatre-Dauphins lui a été aussi donné par le public et a même prévalu dans l'usage journalier des habitants sur celui de Saint-Sauveur.¹ De belles maisons très bien habitées, la bordent sur ses deux lignes. Nous ne parlerons que de quelques-unes, ainsi que nous l'avons fait pour les autres rues que nous avons parcourues précédemment. Celle qui fait le coin de la troisième île à gauche en descendant, et dont la façade en pierre de taille est d'un si bon goût, fut rebâtie, dans le courant du siècle dernier, par les Villeneuve, baron d'Ansouis et de Bras, conseillers au parlement,² éteints depuis la révolution, et qui étaient cadets

¹ A notre avis, et suivant celui de bien des gens, ce nom de *Saint-Sauveur* devrait disparaître, d'abord par la raison qu'il est moins usité que celui des *Quatre-Dauphins* ; en second lieu, parce qu'il induit journellement en erreur les militaires qui arrivent harrassés de fatigue sur le Cours où leur sont distribués leurs billets de logement. Lorsque ces billets indiquent la rue *Saint-Sauveur*, les habitants auxquels les militaires demandent où est située cette rue, leur enseignent le quartier de l'église métropolitaine de Saint-Sauveur à l'extrémité opposée de la ville, où ils vont chercher en vain leur logement et d'où il leur faut revenir au point duquel ils étaient partis, perdant ainsi près d'une heure de temps avant de trouver à se reposer.

² Louis-Elzéar de Villeneuve, baron d'Ansouis, le dernier de ces magistrats, fut assassiné par un fanatique, dans son parc à Ansouis où il se promenait, avec sa femme, dans la soirée du vendredi 16 septembre 1796. L'assassin lui tira à bout portant un coup de fusil qui ne le tua pas sur le champ ; il l'acheva à coups de baïonnette et de crosse de fusil. Madame d'Ansouis ayant voulu appeler du secours, le même homme lui porta plusieurs coups dont elle fut blessée assez dangereusement, après quoi il s'enfuit. Ayant été arrêté, il avoua n'avoir commis ce crime que pour se défaire d'un ci-devant noble et d'un royaliste. Ceux qui l'arrêtèrent étaient des jeunes gens d'Aix qui fuyaient eux-mêmes dans les cam-

LES RUES D'AIX

des Villeneuve-Forcalqueiret dont nous avons déjà parlé.¹ Les belles terres d'Ansouis et de Bras leur étaient obvenues, en 1690, par le mariage de l'un d'eux avec l'héritière de la famille d'Escalis, jadis si riche, si puissante, si connue dans Aix et que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de mentionner dans cet ouvrage. Le grand et magnifique hôtel qui touche immédiatement et qui contourne sur la place Mazarine et dans la rue Cardinale, fut construit, dans les dernières années du XVII^e siècle, par Louis le Blanc, lieutenant-général à la sénéchaussée d'Aix, lequel le vendit en 1697, conjointement avec André le Blanc, son fils, seigneur de Mondespin et conseiller au parlement, à Pierre-Joseph de Laurans, marquis de Saint-Martin et seigneur de Brue, alors président à la même cour.² La famille de Laurans de Brue, qui avait donné plusieurs magistrats distingués au parlement, s'était fondue, vers le milieu du XVIII^e siècle, en une fille mariée à son cousin Pierre de Laurans, seigneur de Peyrolles, alors avocat-général, depuis président à mortier à la même cour. De ce mariage il n'était né qu'une fille mariée, au mois d'octobre 1774, dans une branche de la maison de Boisgelin, l'une des plus anciennes et des plus

pagnes, poursuivis qu'ils étaient alors comme royalistes. Ils voulaient le conduire à Apt pour le remettre entre les mains de la justice ; mais craignant qu'il ne fût acquitté et rendu à la liberté attendu qu'il n'avait que tué un noble, ils le tuèrent à leur tour et le laissèrent mort sur le chemin. Telles étaient à cette époque l'exaltation et la morale des partis. Le baron d'Ansouis avait perdu, trois ans auparavant son fils aîné, immolé révolutionnairement à Lyon, comme nous l'avons rapporté dans notre 1^{er} vol., pag. 626.

¹ Voyez au tom. 1^{er}, pag. 259 et suiv.

² Voyez ci-dessus, pag. 94.

LES RUES D'AIX

illustres de la Bretagne, qui s'est transplantée à Aix depuis lors et qui a ainsi recueilli les grands biens des Laurans de Brue et des Laurans de Peyrolles.¹

La rue Saint-Sauveur ou des Quatre-Dauphins est terminée par la porte publique dite d'Orbitelle. Voici à quelle occasion ce nom lui fut donné.

L'archevêque Mazarin désirait ardemment le chapeau de cardinal, et son frère, le premier ministre, sollicitait vivement pour lui. Mais le pape Innocent X s'y refusait, et pour venger l'injure faite aux deux frères, des troupes françaises furent envoyées en Toscane pour faire le siège *d'Orbitello* qui appartenait aux Espagnols, afin d'approcher de Rome. Le prince Thomas eut le commandement de l'armée de terre et le duc de Brézé de celle de mer. Celui-ci livra le combat le 14 juin 1646 et les Espagnols furent battus ; mais le duc ayant été tué dans l'action qui avait été des plus sanglantes, les Français furent obligés de lever le siège.

C'est dans ces circonstances que le 10 août suivant, moins de deux mois après l'échec d'Orbitello, l'archevêque vint processionnellement poser la première pierre de la nouvelle porte de la ville qu'il se proposait de nommer la porte Saint-Sauveur. Sous cette première pierre furent placées des médailles à l'effigie du roi, de la reine régente, du cardinal Mazarin et de l'archevêque lui-même, avec cette inscription :

*Frater Michael Mazarinus, archiepiscopus Aquensis,
amplio-*

¹ Gilles-Dominique-Jean-Marie de Boisgelin-Kerdu, maréchal-de-camp, époux de Marguerite-Henriette-Adélaïde de Laurans, périt sur l'échafaud révolutionnaire à Paris, le 3 juillet 1794.-Voyez notre 1^{er} vol., pag. 629.

LES RUES D'AIX

ris mœnium construendorum circuitus in civilis civiumque felicitatis augmentum, sub invictissimi Ludovici Borbonii decimi quarti regis et Annæ Austriacæ regentis matris auspiciis, primum posuit lapidem IV idus augusti anno M DC XLVI.

Pendant que cette cérémonie s'accomplissait, les boîtes étaient tirées suivant l'usage, et l'une d'elles ayant éclaté, soit par hasard, soit par la maladresse de l'artificier, tua un malheureux habitant nommé Latil et en blessa quelques autres. Il n'en fallut pas plus pour disperser les curieux, et le peuple toujours malin, faisant allusion à la levée du siège d'Orbitello et à l'agrandissement projeté de notre ville, dit que ce dernier ne réussirait pas plus que l'autre. Telle est l'origine du nom d'Orbitelle donné d'abord à cette nouvelle porte et qu'on a étendu depuis à tout le quartier environnant. Peu de mois après l'archevêque eut sa revanche, car les troupes Françaises s'étant emparées de Piombino et de Portolongone, le pape se décida à lui envoyer le chapeau.

En remontant la rue pour revenir sur le Cours, on trouve, sur la ligne occidentale avant d'arriver à la place Mazarine, entre autres belles maisons, celles qu'ont habitées longtemps les Baldoni et les Colla de Pradine, éteints les uns et les autres, et celle que possède M. Cappeau,¹ actuellement président ho-

¹ M. Louis-Jean-Joseph-Pierre Cappeau, docteur en droit, etc., né à Istres, le 14 février 1755. Parent et élève du malheureux avocat Pascalis, l'une des premières victimes de la révolution à Aix (Voy. ci-dessus, pag. 158 à 167) ; il fut élu juge au tribunal de district de Salon par la confiance de ses concitoyens en 1790. Peu d'années après, il fut proscrit sous la tyrannie de Robespierre, et ne dut la vie alors qu'au sacrifice qui lui fut imposé d'une somme de trente mille francs. En 1800, il entra comme juge dans le tribunal d'appel, séant à Aix, dont il de-

LES RUES D'AIX

noraire à la cour d'appel, qui jouit, à la suite d'une longue carrière, de la juste considération que lui ont acquise ses honorables services, dans le barreau avant la révolution, et depuis lors dans la magistrature. Cette maison avait été bâtie par les d'Aimar, seigneurs de Puymichel, trésoriers-généraux de France pendant plusieurs générations, actuellement éteints.

Après avoir dépassé la place Mazarine, en continuant à gauche pour revenir sur le Cours, la belle maison qui fait angle dans

vint plus tard président, et s'y fit remarquer par ses lumières jusqu'en 1836, époque où il demanda à être admis à la retraite. Les ouvrages publiés par ce savant magistrat attestent ses connaissances dans le droit, les anciennes coutumes du pays et les besoins de la localité. En voici la liste :

1° *De la compagnie des Alpines d'Istres et Entressens, ou Recueil raisonné des titres et documents de cette compagnie en particulier et des concessionnaires des eaux des Alpines en général.* Aix, Tavernier, 1817, in-8°.

2° *Code rural, ou Recueil analytique des lois, règlements et usages qui intéressent les habitants des campagnes et leurs propriétés, principalement en Provence.* Aix, Pontier, 1817, in-8°.

3° *Mémoire sur l'impôt du sel, adressé (vers 1820) à la chambre des Pairs et à la chambre des Députés par une partie des propriétaires des salins en Provence ;* in-8° sans nom d'imprimeur.

4° *Réflexions sur le cadastre parcellaire.* Aix, G. Mouret, 1821, in-8°.

5° *Rapport sur l'Administration et la Police des chemins vicinaux, fait au conseil général du département des Bouches-du-Rhône, dans la séance du 6 septembre 1822, suivi d'un projet de loi.* Aix, G. Mouret, 1822, in-8°.

6° *Traité de la législation rurale et forestière.* Marseille, Ant. Ricard, 1824, 3 vol. in-8°. C'est un ouvrage des plus importants qui aient paru sur cette matière.

7° *Abrégé chronologique des documents relatifs aux étangs d'Engrenier et de la Valduc.* Aix, Nicot, 1834, in-8°.

8° *Pièces justificatives de l'Abrégé chronologique des documents relatifs aux étangs d'Engrenier et de la Valduc.* Aix, Nicot, 1834, in-8°.

9° *Essai sur l'assainissement de la commune de Saint-Mitre et de sa banlieue,* Aix, Aubin, 1841, in-8°.

10° *Observations sur l'assainissement de Saint-Mitre, indiquées dans l'enquête du mois de mars, faisant suite à l'Essai sur l'assainissement de cette contrée.* Aix, V° Tavernier, 1845, in-8°. L'auteur était âgé de quatre-vingt-dix ans lorsqu'il publia ce dernier ouvrage.

LES RUES D'AIX

la rue Saint-Michel, en face de celle des Villeneuve d'Ansois, et qui appartient maintenant à M. le marquis d'Olivary, fut bâtie par les frères François et Louis Silvecane, avocats. Ceux-ci la vendirent, en 1695, à Pierre de Revest, sieur de Montvert, conseiller au parlement, dont le fils, conseiller à la même cour et dernier mâle de sa famille, la revendit, en 1734, à Jean-Baptiste du Pignet-Guelton, Seigneur de Saint-Martin, aussi conseiller au parlement. Le fils de celui-ci, après avoir exercé la charge de son père depuis 1746 jusqu'à la révolution, y est mort sans postérité au mois de septembre 1798.

La maison située sur le coin opposé et qui tourne aussi dans la rue Saint-Michel, appartenait, au moment de la révolution, à Jean-Antoine Baille, notaire royal, connu par son exactitude et sa probité. Compromis en 1793 dans le soulèvement des sections contre la Convention nationale, il prit la fuite aussitôt après l'arrivée du général Carteaux dans cette ville au mois d'août suivant,¹ et parvint, à travers mille périls, à gagner la frontière de la Haute-Provence, d'où il espérait pouvoir passer en Piémont. Il prit à cet effet un guide qui, trahissant sa confiance, l'assassina dans la traversée pour s'emparer de l'or qu'il portait avec lui, et il périt ainsi misérablement à l'âge de soixante-sept ans.

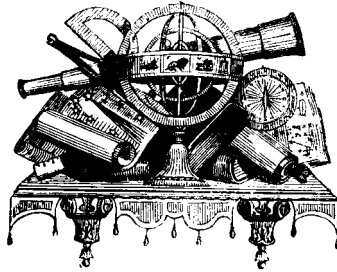
Sur l'autre coin de la même île existait, avant la révolution, l'église et le couvent de PP. Feuillans, de l'ordre de Cîteaux, fondés en cette ville, en 1656, par les pieuses libéralités d'un

¹ Voyez ci-dessus, pag. 67 et suiv.

LES RUES D'AIX

habitant nommé Etienne Sanche.¹ Cette église, qui longeait la rue Mazarine, n'avait de remarquable qu'un tableau de Jean-Baptiste Vanloo, représentant saint Bernard enseignant sa règle à ses disciples. On l'a convertie depuis en une maison particulière qui appartient aujourd'hui à l'honorable M. Defougères, recteur de l'académie d'Aix et professeur de droit civil à la faculté de notre ville.

¹ De Haitze, *Histoire manuscrite de la ville d'Aix*, liv. XXI, § 6..



LES RUES D'AIX

PLACE

MAZARINE OU DES QUATRE-DAUPHINS.



N assure que l'intention de l'archevêque Michel Mazarin fut, en faisant, construire cette jolie place et en lui donnant son nom, de l'orner de la statue du cardinal Jules, son frère, premier ministre sous la minorité de Louis XIV. Nous n'affirmerons pas le fait, sur lequel nous ne trouvons rien d'écrit, mais nous dirons qu'au lieu de la statue, une fontaine à quatre canons et à quatre faces, envisageant les deux rues (Cardinale et des Quatre-Dauphins), sur l'axe desquelles cette place est située, avant été élevée après la mort de l'archevêque au point de rencontre, et la base de cette fontaine étant surmontée de quatre

LES RUES D'AIX

dauphins qui fournissent l'eau et qui supportent une pyramide surmontée jadis d'une fleur de lys dorée, ce monument a donné à la place le nom des Quatre-Dauphins, sous lequel elle est au moins aussi connue, que sous celui de place Mazarine.

Il paraît par les registres du prieuré de Saint-Jean, que les prieurs possédaient encore au milieu du XV^e siècle, dans les environs de la place Mazarine, des censes imposées sur des prairies et des jardins faisant partie des biens qui avaient été donnés aux Hospitaliers dans les premiers temps de leur établissement à Aix. Les comtes de Provence avaient sans doute racheté ces censes successivement, puisqu'on ne trouve plus, dès la fin de ce XV^e siècle, que les prieurs de Saint-Jean en aient perçu aucune dans toute l'étendue du terrain que le roi René échangea en 1479¹ avec l'archevêque, et qu'on nomma depuis les prés de l'Archevêché, dont une partie, avons-nous dit, compose aujourd'hui le quartier d'Orbitelle. C'est là, sans contredit, ce qu'il importe assez peu d'éclaircir ; mais ces anciens actes dont nous parlons, nous apprennent qu'en 1440, Jean Billard ou Bellard, évêque de Fréjus, possédait un de ces jardins ; en 1449, Tanegui du Châtel, grand sénéchal de Provence, un autre qu'on appelait le Clos du Sénéchal ; et en 1440, Louis Dini, notaire, un troisième qu'habitaient auparavant des filles de mauvaise vie.

L'évêque de Fréjus dont nous parlons, avait assisté au concile de Bâle en 1431, au nom de Louis III, roi de Naples et comte de Provence ; et, plus tard, il avait accompagné à Naples la reine Isabelle de Lorraine, première femme du hon roi René, lorsque cette princesse alla y soutenir les droits de son royal époux qui gémissait alors dans la captivité. Le titre de conseiller

¹ Voyez ci-dessus, pag. 123, note 1^{re}.

LES RUES D'AIX

de la reine que l'évêque de Fréjus obtint à cette occasion, fut cause qu'il fixa son séjour à Aix pendant quelques années, lorsque la princesse y fut revenue.

Tanegui du Châtel est plus connu. C'était un gentilhomme breton qui, dans sa jeunesse, avait commandé l'armée de Louis II d'Anjou, comte de Provence, avec laquelle il avait défait en Italie, en 1409, celle de Ladislas, compétiteur de ce prince au royaume de Naples.¹ Quelque temps après il fut fait prévôt de Paris et il se qualifiait de maréchal des guerres de monsieur le Dauphin en 1419 et 1420. S'étant lié d'amitié avec le président de Provence Jean Loubet, duquel nous avons parlé,² il fut accusé comme lui du meurtre de Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne lâchement assassiné lors de son entrevue avec le Dauphin sur le pont de Montereau-Faut-Yonne le 10 septembre 1419. Tanegui le poignarda suivant quelques-uns, ou le terrassa d'un coup de hache suivant les autres, lorsqu'il s'approchait sans défiance du Dauphin. Voyant que le souvenir de cette action nuisait aux intérêts de ce prince, il se retira généreusement de la cour de France lorsque celui-ci parvint au trône sous le nom de Charles VII.

Le roi René, ennemi de la maison de Bourgogne, le nomma grand-sénéchal de Provence en 1443 suivant le père Papon;³ mais nous croyons que ce fut quatre ans plus tôt,⁴ et en 1446

¹ *Histoire des grands officiers de la couronne de France*, etc., par le P. Anselme, tom. II, Paris, Loyson, 1674, in-4°.

² Voyez notre 1^{er} vol., pag. 402 et 403.

³ *Histoire générale de Provence*, tom. III, pag. 421.

⁴ Nous nous fondons en cela sur des lettres-patentes du roi René, données à Naples, le 15 octobre 1439, portant que la cour royale sera fixée perpétuellement en la ville d'Aix ; lesdites lettres suivies de celles de Tanegui du Châtel, qui les adresse au conseil éminent, aux maîtres-rationaux, etc., et qui sont datées d'Aix, le 10 décembre de la même année 1439. Le tout est transcrit dans le livre Rouge de l'Hôtel-de-Ville d'Aix, fol. 13 v° et 14.

LES RUES D'AIX

il fut député à Cènes pour négocier la réduction de cette ville à l'obéissance du roi, qu'elle désirait avoir pour souverain. En 1448, Tanegui du Châtel fut envoyé en ambassade à Rome avec l'archevêque de Rheims et autres personnages éminents, pour rendre obéissance filiale au pape Nicolas V. Les historiens sont tous en désaccord sur l'époque de sa mort ; mais la plupart la placent à peu d'années après cette dernière mission. Nous avons vu en effet,¹ qu'en 1451 il avait prêté de l'argent au roi René, ainsi que le chancelier Jean Martin et quelques autres seigneurs et officiers de la cour de ce prince. Il mourut sept ans plus tard, s'il faut en croire un ancien manuscrit que nous avons sous les yeux et qui porte : « Le 4 avril 1458, Tenequin du Chastel estant décédé, le conseil eslut et députa, ledict jour, six conseillers pour aller à Beaucaire assister à ses funérailles et les honorer de quatre douzaines de flambeaux.² »

La belle maison dont la porte d'entrée est située dans l'angle nord-ouest de cette place et qui longe la rue Cardinale, fut rebâtie après le milieu du siècle dernier sur l'emplacement de celle qu'avaient occupée successivement quatre conseillers à la cour

¹ Voyez notre 1^{er} vol. pag. 522. On trouve dans le même livre Rouge de l'Hôtel-de-Ville d' Aix, fol. 133, des lettres de Tanegui du Châtel, prévôt de Paris et grand sénéchal de Provence, données à Aix le 1^{er} décembre 1455, contenant plusieurs privilèges en faveur des habitants de cette ville, tels que celui de pouvoir être absous de tous crimes, excepté ceux de lèse-majesté au premier chef, homicide volontaire, fausse monnaie, et hérésie. Ces lettres furent proclamées et publiées le 19 février suivant.

² *Discours des officiers de justice et municipaux tant anciens que modernes de la ville d'Arles, avec une particulière description des fonctions de ceux qui les exercent.* Mss. petit in-fol. de la bibliothèque de M. Bouteuil, professeur, doyen de la Faculté de Droit d'Aix, pag. 140.

LES RUES D'AIX

des comptes du nom de Figuières, par Joachim de Bausset, seigneur de Roquefort, père de l'archevêque d'Aix de ce nom.

Sa famille avait produit avant celui-ci trois évêques qui, sans être nés dans cette ville, ont néanmoins appartenu tous, comme chanoines, à son église métropolitaine. Le premier fut Joseph-Bruno de Bausset, évêque de Béziers, né à Aubagne en 1702, sacré le 5 juillet 1746, mort en 1771 après vingt-cinq ans d'épiscopat ; le second, Emmanuel-François, neveu du précédent, sacré évêque de Fréjus en 1766, mort à Fiume, près de Trieste, le 10 février 1802, pendant son émigration, à l'âge de soixante et onze ans ; et le troisième, a été le célèbre cardinal de Bausset, (Louis-François), né le 14 décembre 1748 à Pondichéri, où son père, frère de l'évêque de Béziers, s'était marié.

Envoyé en France pour y faire ses études, il y embrassa le sacerdoce et M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, se l'attacha fort jeune encore en qualité de vicaire-général. L'on se souvient dans cette ville du long séjour qu'il y a fait et des charmes qu'il y répandit dans la société par son amabilité et ses connaissances. Nommé à l'évêché d'Alais en 1784 et membre des deux assemblées des notables convoquées par Louis XVI en 1787 et 88. il fut appelé l'année suivante aux états-généraux du royaume dont il s'éloigna dès que ceux-ci se furent constitués en assemblée nationale. Il refusa bientôt après d'adhérer à la constitution civile du clergé et sortit de France ; mais une mission importante dont il fut chargé, l'y fit rentrer et il fut emprisonné pendant deux ans dans l'antique abbaye de Port-Royal où il eut néanmoins le bonheur de sauver ses jours. Lors du concordat conclu en 1801 avec le Saint-Siège, un des nouveaux évêchés lui fut offert, que l'état de sa santé ne lui permit pas d'accepter. Le roi Louis XVIII étant remonté sur le trône de ses pères, le nomma successivement pair

LES RUES D'AIX

de France, président du conseil royal de l'instruction publique, duc, ministre d'Etat et commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit. L'académie française l'avait reçu dans son sein et le pape lui avait envoyé le chapeau de cardinal ; mais ce qui illustrera le plus sa mémoire est la production des histoires de Fénelon et de Bossuet, ouvrages si remarquables par l'élégance du style, l'exactitude des faits et les détails curieux qu'ils nous font connaître sur ces illustres personnages. Le cardinal duc de Bausset mourut à Paris, le 21 juin 1824, dans sa soixante-et-seizième année. Tendrement attaché aux enfants de M. de Roquafort, son cousin germain, il ne contribua pas peu à l'élévation de l'un d'eux, Mgr. Pierre-François-Gabriel-Raymond-Ignace-Ferdinand, né à Béziers, le 31 décembre 1757, pendant un voyage que sa mère y avait fait auprès de son oncle, évêque de cette ville ; successivement chanoine de Saint-Sauveur, évêque de Vannes en 1808, enfin archevêque d'Aix en 1817, mort en cette ville le 29 janvier 1829.¹

Sur cette même place Mazarine ou des Quatre-Dauphins s'élève majestueusement un micocoulier d'une grosseur extraordinaire, dont parlent MM. de Lamark et de Candolle dans la *Flore Française*² et qui ne saurait avoir plus de deux cents ans d'existence, la place où il est situé n'ayant été construite qu'après 1646.

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 298, not. 1.

² Voyez notre 1^{er} vol., pag. 620.



LES RUES D'AIX

RUE

SAINT-JACQUES.



ANS cette rue demeurait, à l'époque de sa mort, le bon, l'excellent M. François Bermond, duquel nous allons parler.¹ Il était né à Aix le 13 janvier 1752, et il allait terminer dans peu de jours sa septième année, lorsqu'il perdit son père, ancien notaire royal et secrétaire-gref-

¹ La maison qu'il habitait, située sur la ligne occidentale de cette rue, au coin de la rue Mazarine et en face de l'hôtel de la Tour-d'Aigues, avait été bâtie par le géomètre et graveur Balthazar Cundier, vers la fin du XVII^e siècle. C'est ce Balthazar Cundier, l'un des fils de Louis et de Magdelaine Maretz, que nous avons désigné seulement par la lettre initiale de son nom B...., dans notre 1^{er} vol., pag. 330, ce qui est à rectifier.

LES RUES D'AIX

fier de l'Hôtel-de-Ville. Sa mère lui avait fait faire de bonnes études au collège de cette ville, et étant informée par ses maîtres de ses heureuses dispositions, le destina de bonne heure au barreau ; mais connaissant aussi les difficultés qu'éprouvent les jeunes gens qui veulent parcourir cette carrière, elle le fit pourvoir, dès le mois de mai 1775, d'un office de substitut du procureur-général du roi au parlement, office dans lequel il fut reçu le 15 janvier suivant, deux jours après être entré dans sa vingt-cinquième année. Il s'y distingua bientôt, guidé par les conseils et l'amitié du célèbre procureur-général le Blanc de Castillon, et il exerça ses fonctions jusqu'à la fin du mois de septembre 1790, époque de la suppression du parlement.

Les jours affreux qui suivirent cette époque forcèrent M. Bermond à rentrer dans la vie privée et même à se dérober à tous les regards ; mais aussitôt que de meilleurs temps apparurent, il voua de nouveau ses services à sa patrie, et il fut appelé, au mois d'avril 1795, dans l'administration municipale d'Aix, en qualité de procureur de la commune, dont il remplit les fonctions jusqu'à la mise en activité de la constitution de l'an III.

Dix-huit mois plus tard il fut nommé par ses concitoyens membre de l'administration centrale du département des Bouches-du-Rhône qui siégeait alors dans notre ville, occupé sans cesse à réparer les maux de la révolution en facilitant le libre exercice du culte catholique, le retour des émigrés, la restitution de leurs biens non vendus, etc. Mais la catastrophe du 18 fructidor arrêta ces dispositions à la réconciliation générale des esprits, et cette administration paternelle fut révoquée.

Député de l'un des cantons d'Aix au sacre de Napoléon, M. Bermond fut nommé, au mois de janvier 1805, juge au tribunal d'appel de cette ville, et devint successivement conseiller à la

LES RUES D'AIX

cour impériale, puis à la cour royale dont il était le doyen depuis quinze ans, lors de la révolution de juillet 1830. Il comptait, à cette époque, au-delà de quarante ans de services administratifs ou judiciaires, et quoiqu'il eût pu sans doute les continuer encore pendant quelques années, il n'hésita pas à demander aussitôt sa retraite, sans solliciter le titre de conseiller honoraire ; s'associant ainsi, sans nuire à ses droits acquis, aux douze autres membres de la Cour qui se retirèrent alors et se séparèrent de leurs collègues qui ne partageaient pas à cet égard les mêmes convictions politiques.¹

Rentré dans sa paisible demeure et ne s'occupant plus des affaires publiques, M. Bermond ne cessa pas pour cela de s'intéresser aux malheureux dont il soulagea si souvent les peines et la misère. Aussi, jouit-il jusqu'à la fin de ses jours de l'estime générale la plus méritée, soit à cause de ses vertus publiques et privées, soit à raison des lumières qui l'avaient distingué si éminemment dans la magistrature. Nous avons rapporté plusieurs fois dans le *Mémorial d'Aix* diverses anecdotes qui le concernaient, notamment une de son jeune âge qu'il se rappelait avec plaisir,² et une autre posté-

¹ Les membres de la Cour royale d'Aix qui se retirèrent lors de la révolution de 1830, furent : M. le premier président de Sèze (Jean-Casimir) ; M. le président de la Chêze-Murel (Pierre-Joseph-Julien) ; MM. Bermond (François), de Foresta (Marie-Paul-Augustin), d'Anselme (Victor-François-Henri), et le Blanc de Castillon (Alexis-Fulgence-Prosper-Jules), conseillers ; MM. d'Alpheran de Bussan (Jean-Baptiste-Paul), et de Benault-Lubières (Frédéric-Eugène), conseillers-auditeurs ; M. de Laboulie (Esprit-Joseph-Balthazar), procureur-général du roi ; MM. Dufaur (Pierre-André-François), et Pazéry de Thorame (Amédée-François-Marie-Louis), avocat-généraux ; M. Alpheran (Joseph-Hippolyte-Charles-François), substitut du procureur-général et M. Roux- Alpheran (François-Ambroise-Thomas), greffier en chef. Voyez ci-dessus, pag. 150, not. 1, et 294.

² *Mémorial d'Aix*, du 17 octobre 1841.

LES RUES D'AIX

rieure à sa retraite, qui faisait le plus bel éloge de son cœur.¹ Nous pourrions en citer bien d'autres encore, ainsi qu'une foule de reparties toujours aimables, car jamais il n'offensa personne dans ses discours si souvent assaisonnés de fines plaisanteries et de bons mots. Son amabilité le faisait rechercher dans les meilleures sociétés où il brillait par son esprit et sa manière de raconter qui donnait tant de grâce et d'agrément à tout ce qui sortait de sa bouche. Le roi Louis XVIII l'avait honoré de la croix de la Légion-d'Honneur. Cet homme de bien termina sa longue et honorable carrière le 21 mars 1842, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, deux mois, huit jours, et il fut accompagné le lendemain dans sa dernière demeure par un grand nombre de magistrats, de membres du barreau et de véritables amis.²

L'hôtel de la Tour-d'Aigues, situé dans la même rue, n'a pas plus de cent vingt-cinq ans d'existence.

L'emplacement qu'il occupe et qui faisait partie auparavant du jardin des RR. PR Feuillans, est divisé en quatre carrés qu'on peut comparer à quatre cases d'échiquier. Celui au nord-ouest est une vaste cour d'honneur dans laquelle on entre par une porte cochère qui s'ouvre en face de la maison Bermond dont nous venons de parler. Au fond de cette cour est le principal corps de logis entièrement construit en pierres de taille et d'une très belle architecture, qui occupe le carré nord-est et qui longe au nord la rue Mazarine où il a une issue, tandis qu'au midi il donne sur un grand jardin ombragé par des marronniers et des tilleuls. Ce jardin, situé dans le carré sud-est et qui s'ouvre sur la rue

¹ *Mémorial d'Aix*, du 3 avril 1842.

² Voyez notre 1^{er} vol., pag. 344, not.1.

LES RUES D'AIX

Saint-Michel, a à côté de lui les remises et les écuries de l'hôtel dont elles occupent le sud-ouest, et dont les entrées sont dans la grande cour par laquelle on est entré.

Les premiers fondements en furent jetés aussitôt après la peste de 1720 et 1721, par Joseph-François de Rolland-Tertulle, seigneur de Reauville et marquis de Cabanes, président à la cour des comptes, aides et finances, qui ne le vit pas entièrement achever. Il finit ses jours en 1728, ne laissant qu'un fils encore au berceau, depuis conseiller au parlement, lequel mourut en 1752, à peine âgé de vingt-cinq ans, sans laisser aucune postérité. La jeune veuve de celui-ci, née Covet de Marignane, échangea alors cet hôtel avec François de Bruny ou plutôt Bruni, baron de la Tour-d'Aigues, contre l'hôtel que ce dernier possédait à la rue Longue-Saint-Jean.¹

François de Bruny eut pour fils Jean-Baptiste-Jérôme, baron de la Tour-d'Aigues et de sa vallée, conseiller au parlement en 1746, ensuite président à la même cour en 1777, mort en 1795 à l'âge de soixante-dix ans. On se rappelle encore à Aix le très grand état de maison qu'il y tenait avant la révolution, ainsi que dans son magnifique château de la Tour-d'Aigues. C'était en même temps un amateur des beaux-arts et un agronome très distingué. Les gens de lettres et les artistes étaient certains d'être accueillis honorablement chez lui à toute heure du jour, et une foule d'entre eux lui firent hommage de leurs productions. Son fils était mort sans enfants peu de temps avant lui,² et ma-

¹ Voyez ci-dessus, pag. 360.

² Il fut dit dans le temps que cet héritier présomptif d'une fortune considérable, se trouvant à Paris où il espérait pouvoir se cacher sous la tyrannie de Robespierre et ayant été découvert, s'était enfui à travers champs jusqu'à Rouen, où faute de ressources et étant tombé malade, il était entré dans un hôpital

LES RUES D'AIX

dame la marquise de Caumont, sa fille,¹ habite seule aujourd'hui cet immense hôtel. Nous nous souvenons que venant voir, un jour, sous la restauration, le bon M. Bermond avec notre ami le vicomte Siméon alors préfet du Var, celui-ci nous dit que cet hôtel pourrait servir de demeure à un gouverneur, un intendant ou un préfet, quelque titre qu'on voulût lui donner ; car ce cher ami, rêvant d'économie, songeait à cette époque à une réduction dans le nombre des préfectures, et, en bon patriote, il visait à faire rétablir dans Aix le siège du premier administrateur des départements qui composent l'ancienne Provence.

et qu'il y était mort de misère et de chagrin, à la fleur de son âge et sans avoir été marié.

¹ Madame Pauline de Bruny, actuellement veuve de M. Amable-Victor-Joseph-François de Paule de Seytres, marquis de Caumont dans le comtat Venaissin.



LES RUES D'AIX

RUE

SAINT-LAZARE.



Un hôtel supérieur en magnificence à tous ceux dont nous avons parlé jusqu'à présent, existait, avant la révolution, dans la seconde et dernière île située sur la ligne occidentale de cette rue, en allant vers le midi et en occupait seul toute l'étendue. Il était bâti entre deux cours, l'une au levant l'autre au couchant, et il longeait au nord la rue Mazarine,

ayant au midi de très beaux jardins.

Paul de Roux, marquis de Courbons, avocat-général au par-

LES RUES D'AIX

lement d'Aix, l'avait fait construire peu d'années après la peste de 1720. Ayant succédé, en 1733, à son père Alexandre de Roux, seigneur de Gaubert, dans la charge de premier président du parlement de Navarre, séant à Pau,¹ et ayant marié, douze ans plus tard, une de ses filles à Charles-François-Xavier de Coriolis, marquis d'Espinouse, président à mortier au parlement d'Aix, il céda cet hôtel à celui-ci, qui dès lors jusqu'à sa mort arrivée en 1786, alla y passer habituellement la belle saison, n'habitant plus que pendant l'hiver celui qu'il possédait à la rue du Grand-Boulevard ou de la Plate-Forme.²

Feu M. le comte de Galliffet, mort lieutenant-général des armées en 1831, l'acquit en 1787 et y tint pendant quelques années un grand train de maison ; mais la révolution l'ayant contraint de passer avec sa famille en Italie où il demeura pendant dix ans environ, cet hôtel fut vendu nationalement comme bien d'émigré, à divers acquéreurs qui le démolirent, espérant y trouver des trésors qu'ils supposaient y avoir été cachés par M. de Galliffet avant son départ.

C'est dans cet hôtel qu'est né, en 1790, M. Alexandre-Justin-Marie marquis de Galliffet, colonel de dragons sous la restauration, démissionnaire en 1830, auteur de divers souvenirs de voyages fort intéressants et d'un style aimable et facile, par lesquels il s'est fait connaître dans la littérature.³

¹ Voyez ci-dessus, pag. 183 et 201.

² Voyez ci-dessus, pag. 42.

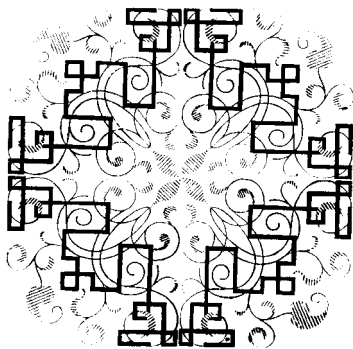
³ *Souvenirs de voyages* - 1837. - *Promenade sur les bords du Rhin* ; Paris, 1839, in-8°. - *Souvenirs de voyages. Pyrénées*, 1839 ; Paris, 1841, in-8°. - *Souvenirs de voyages. L'an de grâce 1840*. Gênes, Milan ; Marseille, 1841, in-8°. - *Souvenirs de voyages. Suisse et Savoie*, 1835 : Marseille, 1842, in-8°. - *Souvenirs de voyages. Plombières*, 1837 ; Paris, 1843, in-8°. - *Ancienne Provence. La gueuse parfumée, souvenirs de voyages* ; Paris, 1844, in-4°, pages encadrées

LES RUES D'AIX

Sur les ruines de l'hôtel dont nous venons de parler, sont construits actuellement les bâtiments occupés par la Synagogue et ceux de la poste aux chevaux, ouvrant l'un et l'autre le long de la rue Mazarine à laquelle nous allons passer. Celle de Saint-Lazare tire son nom de ce qu'elle parcourt une partie de l'ancien chemin qui, de la porte des Marseillais, dite ensuite des Augustins, conduisait à la maladrerie Saint-Lazare et continuait de là jusqu'à Marseille.¹

et dix charmantes lithographies représentant : le château du Tholonet, le mur des Romains au Tholonet, le fond du vallon au Tholonet, la Sainte-Beaume, la papeterie de la vallée de Saint-Pons, Moustiers, la ville et le château d'Entre-vaux, le lac d'Alloz, l'abbaye de Sylvacanne et la tour d'Entressens. L'invitation que nous fait M. le marquis de Galliffet dans ce dernier ouvrage, de réunir les souvenirs que nous avons publiés par feuillets, sur notre histoire locale, n'a pas peu contribué à nous décider à faire paraître *les Rues d'Aix*.

⁴ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 8, 189, 218 et 532.



LES RUES D'AIX

RUE

MAZARINE.



ELLE prend encore son nom de l'archevêque Michel Mazarin duquel nous avons parlé si souvent. Une partie seulement de la ligne méridionale comprise entre les rues Saint-Jacques et Saint-Lazare, est occupée par de fort belles maisons, indépendamment de l'ancienne église des Feuillans et des hôtels de la Tour-d'Aigues et de Galliffet dont nous avons fait mention précédemment. Dans le reste de la rue, c'est-à-dire, sur toute sa ligne septentrionale, ce ne sont que remises et écuries des maisons et hôtels situés le long du Cours, depuis la rue de la Monnaie jusqu'au rempart, au couchant de la ville.

LES RUES D'AIX

Un dénombrement très curieux ¹ des maisons qui existaient lors de la peste de 1720 et 1721 et des habitants qui les occupaient, nous apprend que celle qui appartient aujourd'hui à l'honorable M. Louis de Clapiers, de Brignoles, établi à Aix depuis peu d'années, était possédée à cette époque par un M. de Châteauneuf. Mais qui était ce particulier ? Nous n'avons pu le découvrir. Quel qu'il ait été, sa maison fut entièrement reconstruite à neuf et mise dans l'état où nous la voyons, vers le milieu du siècle dernier par Esprit Dedons de Pierrefeu, chevalier de Saint-Louis, maréchal des camps et armées du roi, mort en 1757. Ce militaire était frère de François-Hyacinthe Dedons, marquis de Pierrefeu, etc., premier consul d'Aix, procureur du pays de Provence, de 1747 à 1753, auquel, ainsi qu'à ses collègues, Esprit Devooux, géomètre, et Honoré Coussin graveur, dédièrent leur plan géométral de la ville et des dehors d'Aix, publié en 1753.² Cette maison, entièrement construite en pierres de taille et dont la distribution intérieure est si bien entendue, fut vendue, en 1805, par le petit-neveu du fondateur, ci-devant conseiller au parlement, à madame la comtesse de la Tour-du-Pin, née de Raffelis, en qui vient de s'éteindre la noble et ancienne famille des Raffelis-d'Agoult, seigneurs de Rognes et de Valfère. C'est de cette dame que M. de Clapiers l'a acquise en 1841. La princesse Marie-Béatrix d'Est, fille unique du duc de Modène et femme de l'archiduc de Milan,³ étant venue à Aix

¹ Manuscrit de la bibliothèque Méjanès, n° 849.

² Voyez notre 1^{er} vol. pag. 328, plan n° VII.

³ Ferdinand-Charles-Antoine, archiduc d'Autriche, gouverneur de la Lombardie autrichienne, frère de l'empereur d'Allemagne, Joseph II, et de l'infortunée reine de France, Marie-Antoinette.

LES RUES D'AIX

en 1784 pour prendre les eaux de Sextius, logea dans cette belle maison avec son auguste époux et toute leur suite. La maison ou, si l'on veut, l'hôtel de Marignane, connu par le séjour qu'y fit le célèbre Mirabeau qui s'y maria, suit immédiatement celle dont nous venons de parler. Bâtie dans les dernières années du XVII^e siècle par ces mêmes François et Marc-Antoine d'Albert, père et fils, conseillers au parlement, que nous avons cités plus haut et que nous citerons encore ci-après,¹ elle fut acquise, en 1705, par Catherine de Maurel veuve de François de Boyer, seigneur de Bandol, conseiller au parlement, puis président à la cour des comptes, dont le fils François II de Boyer de Bandol, conseiller, ensuite président au parlement, la revendit, vers 1745, à Joseph-Marie de Covet, marquis de Marignane et des Iles d'Or, etc., lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort en 1751.

Emmanuel-Anne-Louis de Covet, son fils, marquis de Marignane, etc., guidon des cheveu-légers de la garde du roi, dernier consul d'Aix, procureur du pays de Provence en 1768 et 1769, n'eut de Mabile de Maliverny qu'il avait épousée en 1751,² qu'une fille, Marie-Marguerite-Emilie, mariée dans l'hôtel dont nous parlons, le 23 juin 1772, à Gabriel-Honoré de Riquetti, comte de Mirabeau, duquel elle fut séparée depuis. L'histoire du procès qui amena cette séparation et celle du fameux tribun, député du Tiers-Etat d'Aix, en 1789, aux Etats-généraux du royaume qui se constituèrent bientôt en assemblée nationale, est trop connue pour que nous en parlions ici. Nous

¹ Voyez ci-dessus, pag. 216, et plus bas *rue Saint-Michel*.

² Voyez ci-dessus, pag. 39.

LES RUES D'AIX

citerons cependant une anecdote que nous croyons inédite et dont nous pouvons garantir l'authenticité.

Mirabeau, prétendant à la main de mademoiselle de Marignane, que le père de cette demoiselle refusait de lui donner en mariage, attendu l'irrégularité de la conduite de ce poursuivant, gagna une femme de chambre qui lui ouvrit furtivement la porte de l'hôtel dès le point du jour. Il alla aussitôt se placer en manches de chemise, le col débraillé et en caleçon, à l'une des fenêtres qui éclairent l'escalier, du côté de la rue, se montrant ainsi presque nu aux regards de tous les passants. Le marquis de Marignane s'étant réveillé au bruit que faisait à dessein Mirabeau en adressant la parole à l'un d'eux, accourut et, croyant voir un séducteur de sa fille, il lui lança quelques propos amers auxquels celui-ci répondit froidement : « Monsieur le marquis, mademoiselle votre fille sera demain ma femme ou ma » Le mariage fut célébré en effet quelques jours après.

La superbe maison ou plutôt l'hôtel qui suit celui de Marignane et à laquelle est joint un magnifique jardin complanté en marronniers et en tilleuls, est une des plus fécondes de cette ville en souvenirs historiques. Elle fut bâtie vers la fin du XVII^e siècle ou dans les premières années du XVIII^e, par Pierre de Ricard, seigneur de Saint-Albin, assesseur d'Aix en 1705, ensuite président à la chambre des enquêtes du parlement, mort en 1748. Sur la fin de ses jours, n'ayant point d'enfants et trouvant cette maison trop vaste pour lui seul, il y reçut comme locataires le marquis de Vibraye et sa femme, fille du second lit du comte de Grignan et sœur consanguine de Pauline de Simiane dont nous parlerons ci-après. Ces nobles époux, desquels nous possédons quelques lettres autographes écrites dans cette maison

LES RUES D'AIX

en 1728, ayant quitté cette ville, Louis-Palamède de Forbin, marquis de Soliès, vint occuper plus tard leurs appartements et y mourut le 21 mai 1743, à l'âge de quatre-vingt-un ans. En lui s'éteignit la postérité masculine du grand Palamède de Forbin, l'ami et le principal ministre du bon roi René et de Charles III, dernier comte de Provence de la maison d'Anjou : car tout ce qui porte aujourd'hui le nom de Forbin, descend du frère aîné du grand Palamède, Jean de Forbin, seigneur de la Barben, dont les enfants et les petits-enfants ont fait depuis lors plusieurs branches, les principales desquelles subsistent encore, qui sont les marquis de Janson, les seigneurs de la Barben, les marquis d'Oppède et les marquis des Issarts, longtemps connus sous le nom de seigneurs de Sainte-Croix.¹ Les seigneurs de la Barben furent institués les héritiers de ce Louis-Palamède et recueillirent ainsi le marquisat de Soliès et les droits du testateur sur le marquisat de Pont-à-Mousson en Lorraine.²

Claude-François-Palamède de Forbin-la-Barben, qui fut cet héritier institué, acquit, en 1756, de Pierre de Ricard Saint-Albin la maison dont nous parlons, et son fils la revendit, en 1774, à Pierre-Symphorien de Pazéry, seigneur de Thorame et de Porcieux, conseiller au parlement, qui mourut en 1793. Un frère et deux fils de ce savant magistrat, tous natifs d'Aix, avaient reçu la palme du martyre, à Paris, l'année précédente, et doivent être placés au rang des saints confesseurs de la foi de J.-C., savoir :

¹ Les Forbin, seigneurs de Gardanne, qui avaient fait aussi plusieurs branches, toutes éteintes aujourd'hui, descendaient d'un second frère du grand Palamède, Jacques de Forbin-Gardanne, quatrième aïeul du comte de Forbin, amiral du roi de Siam, etc.

² Voyez notre 1^{er} vol., pag. 591.

LES RUES D'AIX

Pierre-François de Pazéry-Thorame, né le 16 mars 1735, grand-vicaire de l'archevêque d'Arles au moment de la révolution.¹

Joseph-Thomas de Pazéry-Thorame, né le 18 avril 1751, chanoine de Blois et grand-vicaire de l'évêque de Lizieux à la même époque.

Jules-Honoré-Cyprien de Pazéry-Thorame, né le 16 septembre 1763, grand-vicaire de l'évêque de Toulon dans le même temps.

Ce dernier et son oncle le grand-vicaire d'Arles s'étaient réfugiés à Paris, auprès du vénérable archevêque d'Arles, Mgr. Jean-Marie Dulau, membre de l'assemblée nationale constituante, ayant été forcés d'abandonner leurs postes lorsque les prêtres constitutionnels ou assermentés s'en furent emparés. Le chanoine de Blois, instruit qu'ils couraient des dangers, partit aussitôt pour la capitale, résolu de partager leur sort quel qu'il pût être. Lors de l'affreuse journée du 10 août 1792, tous les trois furent arrêtés en effet et conduits au couvent des Carmes de la rue de Vaugirard où furent aussi incarcérés Mgr. Dulau, d'autres évêques et une foule de prêtres demeurés fidèles au Saint-Siège. On sait que le 2 septembre suivant une troupe de brigands s'emparèrent du couvent, ainsi que de l'abbaye Saint-Germain et des autres maisons où se trouvaient aussi renfermés un grand nombre de prêtres et firent une horrible boucherie de ceux-ci, les égorgeant à coups de sabres ou de poignards, ou les assommant à coups de haches ou de massues, aux pieds des

¹ Il prononça, le 10 novembre 1782, dans l'église paroissiale de Lambesc et en présence de l'assemblée des communautés alors réunies audit lieu, l'oraison funèbre de M. le prince de Marsan, gouverneur de Provence, laquelle fut ensuite imprimée à Aix chez David, in-8°.

LES RUES D'AIX

autels et tandis que ces innocentes victimes pardonnaient à leurs bourreaux et priaient pour eux.

La description de ces scènes d'horreur se trouve dans toutes les histoires de la révolution française, et nous n'essayerons pas d'en retracer ici le souvenir. Il nous suffira de rappeler ce que dit l'abbé Barruel de ces malheureux abbés de Thorame : « du nombre des victimes furent encore les trois prêtres Thorame, trois frères, tous les trois estimables par leurs talents, tous les trois charmants par la douceur de leur caractère, tous les trois édifiants par leur zèle, par leur piété. »¹

M. André Pazéry, professeur en droit à l'université, né en 1721, frère du premier et oncle des deux autres de ces saints personnages, fut un des jurisconsultes les plus savants et les plus renommés de son temps. Assesseur d'Aix en 1762 et 1763, il avait été syndic de robe du corps de la noblesse de Provence cinq ans auparavant, et fut plusieurs fois député à la cour pour le soutien des affaires du pays. Il mourut en 1807, dans la maison dont nous parlons.

Madame de Ribbe, née de Miollis, ayant acquis cette maison en 1830, eut le bonheur d'y recueillir son vénérable frère l'évêque de Digne, lorsque celui-ci se démit des fonctions épiscopales en 1838. C'est là que ce saint prélat² rendit le dernier soupir le 27 juin 1843, à trois heures après-midi, à l'âge de quatre-vingt-dix ans et neuf jours. Ce jour fut un véritable deuil

¹ *Histoire du clergé pendant la révolution française*, par M. l'abbé Barruel, aumônier de madame la princesse de Conti. Edition augmentée ; Londres, imp. de Baylys, Greville - Street, 1800, deux vol. in-12, tom. II, pag. 58. - On voit que l'auteur commet une erreur en faisant du premier des trois abbés de Thorame, le frère et non pas l'oncle des deux autres.

² Charles-François-Melchior-Bienvenu de Miollis, né à Aix le 19 juin 1753, sacré évêque de Digne, à Paris, le 13 avril 1806. - Voyez notre 1^{er} vol. pag. 54.

LES RUES D'AIX

pour la ville d'Aix. Le corps du défunt ayant été embaumé, fut exposé sur un lit de parade, revêtu de ses habits pontificaux, dans la chambre où il était mort, jusqu'au 30 juin qu'il fut transporté dans l'église métropolitaine de Saint-Sauveur, où une foule immense d'habitants l'accompagnèrent avec la plus grande dévotion. Dans cette chambre comme dans cette église et jusqu'au 5 juillet, il fut constamment visité par les fidèles qui déjà le vénéraient comme un saint et ne se retiraient qu'après lui avoir fait toucher quelque objet de dévotion. La haute piété de Mgr. de Miollis avait été en effet telle dans tout le cours de sa vie, qu'il n'est guère permis de douter qu'il ne soit un jour admis par l'église au nombre des saints et honoré comme tel.

« Vous venez, messieurs, » dit Mgr. Bernet, archevêque d'Aix, en présence de Mgr. Michel, évêque de Fréjus, et de Mgr. Rey, ancien évêque de Dijon, à MM. les ecclésiastiques chargés par Mgr. l'évêque de Digne ¹ de venir chercher les précieuses dépouilles du défunt pour les transporter à Digne, « Vous venez prendre ses restes que je pourrais appeler les reliques d'un saint. Elles sont à vous, puisqu'il les a léguées à sa chère église de Digne ; mais il ne faut rien moins, je vous assure, que son expresse volonté pour que je consente à les voir s'éloigner de cette église qui eut les prémices de son ministère, où sa mémoire a toujours été bénie, et où elles auraient été conservées comme un gage de protection et de salut. »

M. l'abbé L.J. Bondil, chanoine théologal de la cathédrale de Digne, a fait imprimer ² le *Discours sur la vie et les vertus de*

¹ Mgr Sibour sacré évêque de Digne dans l'église métropolitaine de Saint-Sauveur, à Aix, le 25 février 1840.

² A Digne, chez madame veuve Guichard, 1843, in-8° de 291 pag.

LES RUES D'AIX

monseigneur de Miollis, évêque de Digne, qu'il prononça dans l'église de Saint-Jérôme, le 12 septembre 1843, à l'issue de la retraite pastorale, dans lequel sont rappelées toutes les circonstances de la vie du saint prélat, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Nous renvoyons nos lecteurs à cet intéressant et consciencieux discours où nous puiserons toutefois l'anecdote suivante qui ne fait pas moins d'honneur à la piété qu'au courage civil de Mgr. de Miollis.

« Napoléon, dit M. l'abbé Bondil, pag. 136, voulut, avant l'ouverture de cette assemblée (le concile national qu'il avait convoqué en 1811), entretenir en particulier quelques-uns des prélats qui devaient la composer. La simplicité évangélique de Mgr. de Miollis faisait espérer à l'ambitieux dictateur qu'il lui serait facile de lui faire illusion sur ses dangereux projets ; il l'entretint longuement et s'efforça de colorer de motifs spécieux sa révolte contre le chef de l'église. - Sire, dit le prélat qui l'avait écouté fort attentivement, je suis dans l'habitude de ne prendre aucune décision importante sans avoir consulté le Saint-Esprit ; je vous demande un peu de temps. - Eh bien faites, dit Napoléon, et vous me direz demain ce que vous aurez résolu. Le lendemain, l'empereur aborda de nouveau Mgr. de Miollis. - Eh bien, M. l'évêque, que vous a dit le Saint-Esprit ?- Sire, pas un mot de ce que Votre Majesté a bien voulu me dire hier. »

Une dame Alphonsine de Rissy, femme d'un Joseph de Novarin, seigneur de Longchamp, sur lesquels nous n'avons rien à rapporter, vendit, en 1712, à Balthazar de Bézieux la maison qui suit celle de madame de Ribbe, faisant angle dans la rue

LES RUES D'AIX

Saint-Lazare, et qu'elle avait probablement fait bâtir depuis peu d'années.

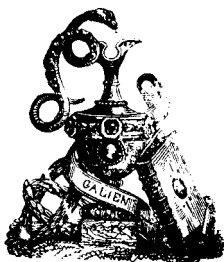
Balthazard de Bézieux, seigneur de Valmousse, né à Aix, le 24 juillet 1655, fut reçu avocat du roi au bureau des finances de Provence en 1679, et fut ensuite assesseur d'Aix, procureur du pays en 1692. Il acquit, l'année suivante, une charge de président à la chambre des enquêtes du parlement et se distingua dans ces diverses fonctions par ses profondes connaissances et son intégrité. Une sédition ayant éclaté à Saint-Rémy en 1718, le parlement le commit pour se transporter sur les lieux, et il fit punir les plus mutins, les autres s'étant soumis dès qu'on avait appris l'arrivée de ce magistrat. Il mourut le 16 mai 1722, laissant un grand nombre de manuscrits importants sur le droit, l'un desquels fut imprimé à Paris, en 1750, en un volume in-folio par les soins de Sauveur Eyriès, avocat au parlement d'Aix. C'est un recueil d'arrêts notables qui fait suite à ceux publiés par Boniface.¹

Joseph-Alexandre de Bézieux, fils du précédent, comme lui seigneur de Valmousse et président aux enquêtes, né en 1699, mourut en 1751, avec la réputation d'avoir été un aussi bon magistrat que son père, et ne laissa qu'un fils, Jean-Alexandre, conseiller au parlement. Celui-ci mourut au mois d'août 1774 sans avoir été marié et fut le terme de cette honorable famille, originaire de Picardie et connue à Aix depuis un Jacotin de Bézieux qui s'y était établi dans les premières années du XVI^e siècle. On assura dans le temps que Jean-Alexandre avait mis

¹ Voyez le *Dictionnaire des hommes illustres de Provence*, in-4^o, par Achard, 1^{re} partie, pag. 221 et suiv., et la *Biographie universelle* de Michaud, tom. X, pag. 625.

LES RUES D'AIX

fin lui-même à ses jours, dans la maison dont nous parlons, et que son valet de chambre ayant eu la présence d'esprit de fermer toutes les portes aussitôt que le coup de pistolet fut entendu, avait ainsi prévenu les suites fâcheuses de ce déplorable accident dont la cause ne fut nullement recherchée par les magistrats. Ceux-ci crurent sans doute ne devoir pas aggraver la douleur de la sœur unique du défunt, Anne-Ursule de Bézieux, personne d'un grand mérite et de la plus haute piété qui mourut deux ans après, ayant institué l'hôpital de la Miséricorde d'Aix, pour son héritier universel ; car, d'après les lois d'alors, les biens d'un suicide étaient confisqués au profit du roi, et son cadavre livré à un traitement ignominieux.



LES RUES D'AIX

RUE

SAINT-MICHEL.



OICI encore une rue qui doit son nom à l'archevêque Michel Mazarin. De très belles maisons de la plupart desquelles nous allons parler, en bordent la ligne méridionale, tandis que la ligne opposée n'est occupée que par des remises et des écuries dépendant des maisons de la rue Mazarine. Elles ont toutes, du côté du midi, des jardins qui en rendent le séjour fort agréable, et elles mériteraient sans doute le nom d'hôtels que nous leur donnerions s'y l'usage s'y prêtait, car on peut les

LES RUES D'AIX

comparer aux belles constructions du Cours dont nous avons fait mention plus haut.

La première qui se présente après avoir dépassé la rue Saint-Sauveur ou des Quatre-Dauphins, fut bâtie vers la fin du XVII^e siècle, par Honoré de Reboul, seigneur de Lambert, conseiller en la cour des comptes, aides et finances, fils d'un autre conseiller en la même cour et père d'un conseiller au parlement. Celui-ci fut père de Pierre-François-Xavier de Reboul, seigneur de Lambert, qui préféra le sacerdoce à la magistrature. Né dans la maison dont nous parlons, le 9 février 1704, il fut longtemps grand-vicaire de M. de Brancas, archevêque d'Aix, et fut sacré lui-même évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, le 16 février 1744. Il gouverna son diocèse avec beaucoup de piété pendant près d'un demi-siècle, et mourut à Saint-Paul le 13 mars 1791.

Une sœur de cet évêque fut la dernière prieure du monastère royal de Saint-Barthélemy de cette ville d'Aix,¹ et une autre sœur fut mariée à Joseph César de Pizani, seigneur de la Gaude et de Saint-Vincent du Var, conseiller à la cour des comptes, d'où naquit dans la même maison le 4 mars 1743, Mgr. Charles-François-Joseph de Pizani, seigneur de la Gaude, reçu conseiller en la cour des comptes en 1764. A l'exemple de son oncle l'évêque de Saint-Paul, il se voua plus tard au sacerdoce et fut sacré évêque de Vence, le 8 février 1784. Obligé d'émigrer pendant les premières années de la révolution pour sauver ses jours, il rentra en France sous le consulat de Bonaparte qui le transféra à l'évêché de Namur, le 5 février 1804. C'est dans cette ville qu'il mourut pendant la nuit du 22 au 23 février 1826,

¹ Voyez notre 1^{er} vol. pag. 516.

LES RUES D'AIX

à l'âge de quatre-vingt-trois ans. L'un et l'autre de ces évêques furent les derniers mâles de leur famille.

Peu d'années avant la révolution, l'évêque de Vence avait vendu sa maison au comte Henri-Auguste-Alphonse de Castellane-Majastre, fils puîné d'Antoine-Henri, premier consul d'Aix, procureur du pays, en 1762 et 63, et d'une demoiselle de Valbelle. On dit dans le temps que le comte de Valbelle, duquel nous avons parlé,¹ oncle maternel du comte Henri-Auguste-Alphonse et dernier mâle de la maison de Valbelle, avait proposé au marquis de Castellane, Antoine Henri, d'instituer ce fils puîné pour l'héritier universel de son immense fortune, à la condition que celui-ci quitterait le nom et les armes de Castellane pour ne porter désormais que le nom et les armes de Valbelle. Le marquis de Castellane avait, dit-on, rejeté cette proposition, estimant que le nom de Valbelle ne valait pas celui de Castellane, ce qu'il est bon de noter pour faire connaître la différence des mœurs d'alors et de celles d'aujourd'hui.²

En 1812, M. le marquis de Lagoy (Louis-Roger-Xavier de Meyran), actuellement vivant, acquit la maison dont nous venons de parler, et avec lui vint s'établir à Aix, à cette époque, feu M. le marquis de Lagoy, son père, d'une noble et ancienne famille d'Arles, qui avait donné jadis deux premiers consuls

¹ Voyez notre 1^{er} vol. pag. 509 et 510.

² Voici un autre trait du même marquis de Castellane. Un jeune magistrat s'étant permis un jour de plaisanter devant lui sur l'ancienne noblesse d'épée : « Sachez, monsieur, lui dit-il, qu'avec quarante ou cinquante mille francs on fait un conseiller au parlement, et qu'avec un million on ne ferait pas un Castellane. » - Voyez aussi son mot sur les Lestang-Parade, ci-dessus, pag. 240, not. 4. - Aujourd'hui bien des gens épouseraient la fille du bourreau, pourvu que celle-ci leur apportât en dot beaucoup d'argent.

LES RUES D'AIX

d'Aix, procureurs du pays de Provence.¹ Neveu de l'illustre marquis de Méjanès, fondateur de notre bibliothèque publique,² M. de Lagoy, le père, ne fut pas moins ami que lui des belles-lettres et des arts. Son cabinet si riche en beaux livres, en superbes gravures et en dessins originaux des plus grands maîtres, les nombreuses planches qu'il avait gravées lui-même et qui sont si estimées, attestent son goût à cet égard bien mieux que nous ne pourrions jamais le faire. S'étant attiré tous les cœurs par la douceur de son caractère et l'urbanité de ses mœurs, il fut nommé plusieurs fois, sous la restauration, député de la ville et de l'arrondissement d'Aix à la chambre élective et s'y distingua par ses opinions religieuses et monarchiques, autant que par sa modération dans ces circonstances si difficiles, et par son obligeance envers tous.

Un homme, alors encore jeune, et que nous ne nommerons pas (le fait que nous allons rapporter étant assez connu dans Aix), eut le bonheur d'être remarqué par M. le marquis de Lagoy, parmi les nombreux et chauds partisans que les Bourbons comptaient dans cette ville, à l'époque de leur retour en France en 1814. M. de Lagoy ayant été nommé membre de la chambre des députés en 1815, après les Cent-Jours, et ayant acquis en haut lieu la certitude qu'un fonctionnaire public que le roi Louis XVIII avait maintenu dans son emploi l'année précédente, malgré son dévouement absolu à l'empereur, allait être très prochainement révoqué comme ayant donné de nouvelles preuves de son antipathie pour les Bourbons pendant ces malheureux Cent-Jours,

¹ Jean de Meyran-Lacetta, seigneur de Nans, baron de Lagoy, premier consul en 1687, et Joseph-Etienne de Meyran-Lacetta, marquis de Lagoy, qui le fut en 1716.

² Voyez notre 1^{er} vol., pag. 91.

LES RUES D'AIX

M. de Lagoy, disons-nous, vit l'occasion favorable d'agir pour le faire remplacer par la personne dont nous parlons et à *l'insu de celle-ci*. Ayant fait confiance de son dessein à M. le marquis de Bausset, son beau-frère,¹ membre comme lui de la même chambre des députés, lequel s'associa avec empressement à sa pensée, ils allèrent ensemble présenter leur demande au ministre du roi de qui dépendait la nomination, et l'ayant obtenue, M. de Lagoy en fit part le premier à son protégé, par une lettre du 2 décembre 1815 où se trouve cette phrase si honorable pour tous : « Dispensez-vous, je vous prie, de tout remerciement. Nous sommes si heureux de pouvoir vous témoigner, en cette circonstance, toute l'estime que vous méritez, que vous ne nous devez aucune reconnaissance. »

Le généreux marquis de Lagoy étant mort, celui qui ne cessera de le pleurer, fit placer dans son cabinet l'inscription suivante qu'on y lit encore ;²

M. Roger de Lagoy, son fils, correspondant de l'institut et membre de plusieurs académies, non moins amateur que lui des sciences et des lettres, s'adonne plus spécialement à la connaissance des médailles dont il a fait une étude approfondie et sur lesquelles il a déjà publié une foule de dissertations³ qui ont mérité les suffrages des plus savants numismates de ce siècle.

¹ MM. les marquis de Lagoy et de Bausset avaient épousé deux sœurs de la maison de Benault-Lubières, d'Aix.

² AUX MANES - DE - MON - BIENFAITEUR - JEAN - BAPTISTE - FLORENTIN - GABRIEL - DE MEYRAN, - MARQUIS DE LAGOY, - MEMBRE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LEGION-D'HONNEUR - ANCIEN OFFICIER AU RÉGIMENT DU ROI, - LE VRAI MODELE DE L'HOMME DE BIEN, - L'AMI DES LETTRES, DES SCIENCES ET DES ARTS, - MORT LE PREMIER SEPTEMBRE M DCCC XXIX. - HOMMAGE - DE RECONNAISSANCE -ET-DE VENERATION. -R -A.

³ En voici la liste : *Essai sur les médailles antiques de Cunobelinus, roi de la Grande-Bretagne*, etc. Aix, Pontier, 1826, in-4°. - *Description de quelques mé-*

LES RUES D'AIX

La maison qui suit celle de MM. de Lagoy et qui fait le coin dans la rue Saint-Jacques, vis-à-vis les remises de l'hôtel de la Tour-d'Aigues, fut bâtie en même temps que la précédente par Joseph de Tressemanes, seigneur de Chasteuil et de Rousset, conseiller au parlement, mort en 1722. Joseph-Charles de Tressemanes, son fils puîné, chevalier de Malte et depuis commandeur d'Aix, la vendit, en 1736, à Joseph de Coriolis, baron de Limaye, seigneur de la Bastide des Jourdans, second président à la cour des comptes, aides et finances, et au fils de celui-ci, comme lui président à la même cour.

Achille-Joseph-Dominique de Coriolis-Limaye, petit-fils de ce dernier, mort vers 1785, à l'âge de dix ou douze ans, fut le terme de cette branche des barons de Limaye dont la maison fut acquise de ses héritiers, environ vingt ans plus tard, par l'administration du département des Bouches-du-Rhône, pour y établir la demeure des archevêques d'Aix. L'ancien palais archiépiscopal n'avait pas été rendu en effet à sa destination primitive, lors du rétablissement du culte catholique en 1802, et lorsque Mgr. Champion de Cicé arriva à Aix, au mois de juillet de la même année, on le logea dans la maison de MM. d'Albert-St-Hippolyte, dans la rue de Littera, en face de la rue Adanson. Mais cette maison n'avait pas de jardin et convenait peu au chef de l'église

daillies inédites de Massilia, de Glanum, etc.; Aix, Pontier, 1834, in-4° - *Notice sur l'attribution de quelques médailles des Gaules, inédites ou incertaines* ; Aix, Pontier, 1877, in-4° . - *Description de quelques monnaies mérovingiennes découvertes en Provence* ; Aix Nicot et Aubin, 1839, in-4° . - *Explication de quelques médailles à monogramme des rois goths d'Italie, etc., découvertes dans le midi de la France* ; Aix, Martin, 1843, in-4° . - *Mélanges de numismatique, médailles inédites grecques, gauloises, romaines et du moyen-âge* ; Aix, Martin, 1845, in-4° . - *Essai de monographie d'une série de médailles gauloises d'argent, imitées des deniers consulaires au type des dioscures, etc.* ; Aix, Martin, 1847, in-4° , - Chacune de ces dissertations est accompagnée de planches gravées.

LES RUES D'AIX

d'Aix. L'administration l'ayant reconnu elle-même, la maison de Limaye, plus vaste, plus commode et où se trouve un beau jardin complanté de superbes marronniers d'inde, fut acquise, avons-nous dit, pour servir de logement à Mgr. De Cicé. Ce prélat n'en jouit que peu d'années, y étant mort le 22 août 1810. Mgr. de Bausset qui fut depuis son successeur, fut, rétabli plus tard dans l'ancien palais archiépiscopal que les archevêques n'ont plus cessé d'habiter depuis lors.

Quinze ou dix-huit mois après la mort de M. de Cicé, la maison dont nous parlons fut revendue comme domaine impérial, aux enchères publiques reçues par le préfet des Bouches-du-Rhône et adjugée à M. de Bausset (François-Louis-Nicolas), fils d'un ancien ambassadeur de France en Russie. M. le marquis de Bausset appartenant à une des plus anciennes familles de Marseille,¹ s'était retiré à Aix depuis quelques années dans l'intention, on le sait, de se soustraire aux rapports de société que sa fortune et sa position l'eussent forcé, comme tant d'autres personnes de son rang, d'entretenir avec les préfets régicides que Bonaparte avait envoyés successivement à Marseille. Sous la restauration, il fut constamment député de l'arrondissement d'Aix à la chambre élective où il suivit la même ligne que le marquis de Lagoy, son beau-frère. Il mourut sans enfants en 1841, et l'année suivante sa maison fut vendue à l'honorable M. Borely (Toussaint-Joseph), pro-

¹ Il descendait de Nicolas de Bausset, d'une branche cadette des seigneurs de Roquefort, lieutenant-général de la sénéchaussée de Marseille sous Henri IV et Louis XIII, qui a laissé des mémoires manuscrits très curieux sur les troubles de cette ville, depuis 1585 jusqu'en 1596. L'auteur mourut à Marseille le 20 mai 1643. Son manuscrit original existe à la bibliothèque du roi à Paris ; nous en possédons une copie.

LES RUES D'AIX

cureur-général près la cour royale, que le gouvernement de Louis-Philippe, à la veille de tomber sous le poids du mépris public, a destitué si brutalement à la fin de l'année 1847, se montrant peu reconnaissant du concours que M. Borély lui avait prêté lors de la révolution de 1830 et depuis ; mais on sait que l'ingratitude a toujours été, après l'avarice, l'un des vices prédominants de Louis-Philippe.

La maison qui forme le coin opposé sur la même ligne, appartenait, au commencement du XVIII^e siècle, au vertueux André de la Garde, natif de Marseille, qui fut d'abord lieutenant particulier au siège de ladite ville et qui devint procureur-général au parlement d'Aix en 1694. Ce magistrat non moins distingué par son savoir, que par sa haute piété, fut le fondateur de l'hôpital des Incurables de cette dernière ville. Il mourut au mois de juin 1728 et fut enseveli, suivant ses intentions, dans le cimetière de l'hôpital Saint-Jacques, au milieu des pauvres dont il était l'ami.

André de Barrigue, seigneur de Montvalon, son neveu et son héritier, né à Marseille le 4 mars 1678, devint l'un des plus grands magistrats de son temps. Reçu conseiller au parlement d'Aix en 1702, il s'appliqua constamment dans le cours d'une longue carrière, de l'étude du droit et publia divers ouvrages qui lui firent le plus grand honneur.¹ Le chancelier d'Aguesseau

¹ *Production des principaux titres et des pièces employées dans l'instance introduite au conseil du roi, sur l'exécution de son arrêt du 8 février 1666, par le parlement de Provence, contre la chambre des comptes et cour des aydes de la même province, est restitution de la jurisdiction des aydes ; Aix, Senez, 1725 in-f°. Ce recueil et ceux dont il fut suivi de part et d'autre, sont curieux. Par arrêt du conseil d'État du 23 juin 1726, le procureur-général du parlement fut déclaré non recevable et mal fondé en sa demande en réunion de la cour des*

LES RUES D'AIX

avait pour lui beaucoup d'estime et le consulta bien souvent sur des questions importantes. En 1751, dans le fameux procès du P. Girard, jésuite, contre la demoiselle Cadière, il s'était fait remarquer par son attachement à la Société de Jésus, et trente ans plus tard il se distingua de nouveau avec ses deux fils et quelques autres magistrats, dont la plupart étaient ses parents, par le même dévouement à cette société célèbre. Nous avons rapporté dans les commencements de cet ouvrage¹ quelles furent les suites de la procédure en mercuriale que le parlement jugea par arrêt du 17 mai 1763, contre le président d'Eguilles, MM. de Montvalon et autres membres de cette cour souveraine.² André de Barrigue mourut dans la maison dont nous parlons et dont il avait hérité de son oncle, le 18 janvier 1769, âgé de près de quatre-vingt-onze ans, et son corps fut porté le lendemain à Montvalon.

Honoré de Barrigue, son fils aîné, après lui seigneur de Mont-

aides. - *Lettres écrites d'Aix* (sur le procès du P. Girard), 1733, in-f°. - *Quatre lettres écrites d'Aix* (pendant le même procès), 1733, in-4°. - *Précis des ordonnances, déclarations, lettres-patentes, statuts et règlements dont les dispositions sont le plus en usage dans le ressort du parlement de Provence* ; Aix, David, 1752, in-12. - Le même *Précis des ordonnances*, etc., deuxième édit., Aix, David, 1766, in-12. - *Epitomæ juris et legum romanorum frequentioris usus, juxta seriem digestorum* ; Aix, David, 1756, in-12. - Montvalon avait aussi publié d'autres ouvrages, tels qu'une *Dissertation sur la peste et la manière dont elle se communique*, in-4°. - Un *nouveau système* 1° *sur la transmission et les effets des sons* ; 2° *sur la proportion des accords, et la méthode d'accorder juste les orgues et les clavecins* ; Paris, 1757, et Avignon, 1756. - Voyez le *Dict. des hom. illust. de Prov.*, par Achard, tom. 1^{er}, pag. 539 ; et la *Biog. univ.* de Michaud, tom. XXX, pag. 46.

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 40 et 41.

² Nous possédons une copie de cette curieuse et importante procédure, en mercuriale et de l'arrêt, en un vol. in-f°, manuscrit de 1273 pag. sans la table des matières.

LES RUES D'AIX

valon, reçu conseiller au parlement en 1729, en survivance de son père, était doyen de cette cour souveraine lors de la suppression de celle-ci en 1790, et ne mourut que trois ans après. Marc-Antoine de Barrigue-Montvalon, fils puîné d'André, né à Aix le 29 octobre 1714, embrassa l'état ecclésiastique et fut abbé de Saint-Rambert, vicaire-général d'Aix, etc. Reçu conseiller-clerc au parlement en 1742, il se fit connaître par un *Traité des successions*,¹ ouvrage important qui lui acquit de la réputation, et par une *Analyse raisonnée des édits, déclarations, ordonnances et lettres-patentes enregistrés au parlement d'Aix*, suivant l'ordre observé dans les registres des Lettres-Royaux adressés à ce parlement. Ce travail commence à l'année 1460²; mais l'auteur ne put le terminer, soit à cause des circonstances pénibles dans lesquelles il se trouva sur la fin de ses jours, soit parce que la mort le surprit le 13 septembre 1765, lorsqu'il s'occupait d'analyser le 55^e registre comprenant les années 1691 et 1692. MM. de Saint-Vincens père et fils ont continué depuis le travail de l'abbé de Montvalon, qui se trouve avec le leur à la bibliothèque Méjanès. La maison de ces savants magistrats appartient encore à leurs descendants.

Celle qui suit fut bâtie par Jean-Baptiste de Félix, marquis du Muy, reçu conseiller au parlement en 1699. André-Hercule de Fleury, évêque de Fréjus, avait fait sa connaissance au Muy, situé dans son diocèse, et conçu la plus haute opinion de ses

¹ Aix, Mouret, 1780, deux vol. in-4°.

² Nous possédons une copie de cet utile et curieux manuscrit, en un vol. in-f°. Suivant le P. Papon (*Hist. gén. de Prov.*, préface du tom. IV, pag. VII, n° 23), M. de Thorame (Pierre-Symphorien Pazéry) avait coopéré à ce travail.

LES RUES D'AIX

qualités publiques et privées. Aussi, ce prélat, devenu cardinal et premier ministre de Louis XV après avoir été le précepteur de ce prince, fit-il nommer le marquis du Muy sous-gouverneur du Dauphin, fils de son élève, en 1735. M. du Muy emmena avec lui à la cour ses deux fils, nés dans la maison dont nous parlons, savoir : Joseph-Gabriel-Tancredè, le 18 février 1707 ; et Louis-Nicolas-Victor, le 25 septembre 1711.¹ L'un et l'autre devinrent peu de temps après menins de monsieur le Dauphin et parvinrent dans la suite aux plus hauts grades de l'état militaire. L'aîné fut, après la mort de son père, marquis du Muy, comte de Grignan et de la Renarde, etc., lieutenant-général des armées du roi, et n'eut qu'une fille mariée au marquis de Créqui,² à laquelle il ne transmit qu'une faible part de ses biens, léguant la majeure portion de sa grande fortune à l'un des fils de son parent, le

¹ C'est ce que constatent invinciblement les registres de la paroisse Saint-Jérôme, vulgairement dite du Saint-Esprit de cette ville, sur l'étendue de laquelle est située l'ancienne maison des Félix du Muy. Nous citerons seulement ce qui concerne le maréchal du Muy, que tous les biographes font naître à Marseille ou au Muy : (Au registre de 1711): « Le vingt-quatre septembre mil sept cent onze, par permission de l'abbé du Chaffaud, vicaire-général, nous avons ondoyé à la maison un fils de M. le marquis du Muy, conseiller au parlement, qui était né le 23 dudit mois et an que dessus (signé Decugis, curé). » Et au registre de 1712 : « Messire Louis-Nicolas-Victor de Félix, fils de haut et puissant seigneur messire Jean-Baptiste de Félix, seigneur de la Renarde, marquis du Muy, et de dame Marie-Thérèse d'Armand de Mison, né le vingt-trois septembre dernier, ayant été ondoyé à la maison, par permission de M. l'abbé du Chaffaud, vicaire-général, a reçu le supplément du baptême le vingt-cinq du mois de février mil sept cent douze. Le parrain a été messire Louis-Nicolas d'Arnaud de Mison, chevalier de l'ordre de Saint-jean de Jérusalem ; la marraine, dame Renée-Julie-Adélaïde de Forbin d'Oppède de Bonneval. (Signé) le chevalier de Mison, d'Oppède-Bonneval, du Muy, Mison du Muy et Decugis, curé. »

² Voyez une anecdote sur ce marquis de Créqui, ci-dessus, pag. 286 et 287.

LES RUES D'AIX

baron d'Ollières,¹ à l'effet de la perpétuer de mâle en mâle, dans la maison de Félix.²

Louis-Nicolas-Victor, reçu chevalier de Malte dès le berceau, servit avec distinction dans la guerre entreprise en 1734 pour soutenir l'élection de Stanislas au trône de Pologne. Le Dauphin, fils de Louis XV, se l'étant ensuite attaché en qualité de menin, ne cessa depuis d'avoir en lui la plus entière confiance et de le traiter comme son ami. En 1745, il se trouva à la bataille de Fontenoi et fut fait lieutenant-général quatre ans plus tard. Créé chevalier des Ordres du roi en 1762, il refusa, vers la même époque, le ministère de la guerre que Louis XV voulait lui confier. M. le Dauphin étant mort en 1765, le comte du Muy fit creuser un tombeau au-dessous de celui de ce prince, dans la cathédrale de Sens où il voulut être enseveli, et il y fit graver cette inscription : *Huc usque luctus meus* (c'est ici que finira ma douleur). Le prince méritait en effet cette preuve de l'attachement et des regrets de son vertueux ami, lui qui avait écrit de sa main sur le livre d'heures de celui-ci, la prière suivante: « Mon Dieu, protégez de votre bouclier et défendez de votre épée votre serviteur le comte du Muy, afin que si vous me destinez à porter le pesant fardeau de la couronne, il soit là pour me soutenir par ses vertus, ses leçons et ses exemples. »

Louis XVI étant monté sur le trône en 1774, appela aussitôt au ministère de la guerre l'ami de son père, et celui-ci ne put refuser au petit-fils ce qu'il n'avait pas voulu accepter de l'aïeul,

¹ Louis de Félix-d'Agoult, des comtes de la Renarde, baron d'Ollières, premier consul d'Aix, procureur du pays de Provence, pendant cinq ans, de 1754 à 1758.

² Voyez ci-dessus, pag. 64 et 65. - Pendant la révolution, la marquise de Créqui tenta de faire casser les dispositions faites à son préjudice par son père, en faveur de son cousin ; mais celui-ci obtint gain de cause.

LES RUES D'AIX

quelques années auparavant. Le malheureux roi le fit, à la même époque, maréchal de France ; mais il ne jouit pas longtemps de ces honneurs. Il était attaqué de la pierre, et ayant voulu se faire faire l'opération, il mourut peu d'heures après l'avoir subie, le 10 octobre 1775. « Il ne fut point regretté des militaires, à cause de sa sévérité, disent les mémoires du temps. Il ne se regardait que comme le dépositaire des grâces du roi, et croyait ne devoir les accorder qu'au mérite. Mais ce motif d'aversion le rendait, au contraire, plus précieux à l'Etat.¹ »

La maison des Félix du Muy fut possédée après eux par les Deydier-Curiol, seigneurs de Mirabel ou Mirabeau, près de Digne,² et conseillers au parlement, éteints en mâles pendant la révolution ; et celle qui suit, appartenait, vers le milieu du siècle dernier, à Balthazar-Melchior de Cabanes, baron de Viens, conseiller à la cour des comptes, qui y maria, en 1742, sa fille unique à Jean-François-César de Renaud, marquis d'Allen. Celui-ci, dont les descendants résident à Aix depuis lors, était d'une très ancienne famille d'Arles qui, comme celle de Lestang-Parade, faisait remonter son origine à un podestat de cette dernière ville au commencement du XIII^e siècle, et qui a fourni plus

¹ Voyez *l'Eloge de M. le maréchal du Muy*, par M. le Tourneur, Bruxelles (Paris), 1778, in-8°. - *Eloge de M. le maréchal du Muy*, par M. de Tresséol, La Haye (Paris), 1778, in-8°. - *Oraison funèbre* de très-haut et très-puissant seigneur Louis-Nicolas-Victor de Félix, comte du Muy, maréchal de France, chevalier des Ordres du roi, etc., prononcée dans l'église de l'hôtel royal des Invalides, le 24 avril 1776, par M. de Beauvais, évêque de Senez ; Paris, imprimerie royale, 1776, in-4°. - *Pièces justificatives de l'oraison funèbre du maréchal du Muy*, manuscrit in-4°. - *Biographie universelle*, de Michaud, tom. XXX, pag. 506, et autres dictionnaires historiques, tels que Feller, Chaudon et Delandine.

² Il ne faut pas confondre cette terre avec celle de Mirabeau, à quelques lieues d'Aix, qui appartenait aux Riquetti.

LES RUES D'AIX

tard quelques premiers consuls d'Aix, procureurs du pays de Provence.

Les Cabanes avaient produit, outre plusieurs magistrats de mérite, un poète provençal distingué, Jean de Cabanes, né le 27 décembre 1653 dans cette ville où il mourut le 26 février 1717. On a de lui des comédies, des contes la plupart trop libres pour pouvoir être publiés, des satires, un volume de sentences et de faits mémorables, un recueil de proverbes provençaux et autres pièces demeurées manuscrites à l'exception d'un poème sur la guerre du duc de Savoie en Provence, en 1707,¹ que M. Pontier² a fait imprimer, le tout en langue provençale dans laquelle il paraît que Cabanes excellait.

Un frère de ce poète, Jean-Balthazar de Cabanes de Viens, né en 1650 ou 51, fut nommé évêque de Grasse au mois de novembre 1685 et se démit avant d'avoir pris possession. Au mois d'avril 1686, il fut appelé à l'évêché de Vence qu'il accepta et ne fut sacré qu'en 1693, la cour de Rome refusant les bulles

¹ *L'Histourien sincère sur la guerro doou duc de Savoyo en Prouvenço*, en 1707, poème provençal inédit de Jean de Cabanes, écuyer d'Aix, précédé d'une notice sur ce poète et sur ses divers ouvrages, par A. Pontier, membre de l'académie d'Aix ; Aix, Pontier fils aîné, août 1830, in-8° de 90 pages.

² Augustin-Honoré Pontier, fils de Pierre, docteur en chirurgie très habile et très renommé dans son art, naquit à Aix le 28 décembre 1756, et devint lui-même un médecin fort distingué. La passion des livres qu'il poussa peut-être à l'excès, lui fit à peu près abandonner son état pour se livrer à celui de l'imprimerie et de la librairie. Il devint un savant bibliographe, et réunit une immense collection de livres rares et curieux qui contribuèrent en grande partie à la détérioration de sa fortune. Sur la fin de ses jours, il alla s'établir à Marseille où il mourut le 19 septembre 1833. - Pierre-Henri Pontier, son frère, né à Aix le 23 décembre 1760, fut un savant minéralogiste duquel on trouve plusieurs mémoires dans les recueils de l'académie d'Aix, sur les forêts dont il était conservateur dans les départements de l'ancienne Provence. - Voyez la *Notice sur la vie de Pierre Pontier* (né à Aix le 10 juin 1711, mort le 18 février 1789), par son fils aîné, Aix, 1819, in-8°, avec portrait ; et la *Notice sur le docteur Pontier*, Aix, 1833, in-8°.

LES RUES D'AIX

d'institution aux évêques de France, depuis la fameuse déclaration de 1682. Il mourut à Tournai le 9 mai 1697. Cette famille de Cabanes avait fait à Aix une branche cadette, éteinte comme celle des barons de Viens et de laquelle était issu Claude de Cabanes, né en cette ville le 5 août 1695, nommé évêque de Gap et sacré le 9 août 1739. Sa grande piété le fit unanimement regretter de ses diocésains, à sa mort arrivée deux ans après, le 10 septembre 1741.

La seconde maison qui suit, en descendant, fut bâtie au commencement du dernier siècle, par Jean-Léon de Léotard, seigneur d'Entrages, également conseiller au parlement. Louis-Jacques, son fils, qui lui succéda dans sa charge, ne laissa que des filles, dont l'aînée recueillit cette belle maison qu'elle habita jusqu'à sa mort, avec son mari, Simon-Alexandre-Jean de Galliffet, seigneur du Tholonet, le quatrième président de sa famille à la chambre des enquêtes du parlement d'Aix. En 1772 il maria son fils le comte Louis-François-Alexandre de Galliffet, avec Marie-Louise de Galliffet, fille d'un maréchal des camps et armées du roi, lieutenant-général du Maconnais, et nièce à la mode de Bretagne de Louis-François de Galliffet, marquis de Buoux et de Salernes, prince de Martigues, etc., demeurant à Paris.¹ Ce dernier était un des plus riches colons de Saint-Domin-

¹ Suivant ce contrat de mariage reçu le 30 mars 1772 par Baron et son collègue, notaires à Paris, le marquis Louis-François de Galliffet qui n'avait pas d'enfants, fit donation entre vifs et irrévocable au futur époux Louis-François-Alexandre de Galliffet, des habitations et autres biens immeubles qu'il possédait à Saint-Domingue, s'en réservant l'usufruit sa vie durant et celle du père dudit futur époux Simon-Alexandre-Jean de Galliffet ; réservant encore une somme de cinq cent mille livres en faveur de la future épouse Marie-Louise de Galliffet, et une somme pareille de cinq cent mille livres en faveur de Marie Antoinette de Galliffet, sœur cadette de ladite future épouse. Ces dispositions in

LES RUES D'AIX

gue, dont la fortune s'élevait, disait-on, à quatorze ou quinze millions produisant un revenu annuel d'environ six cent mille livres, qui a péri en très grande partie dans le courant et par l'effet de la révolution. Nous avons parlé plus haut¹ de l'achat de l'hôtel d'Espinouse par M. le comte de Galliffet dont le fils habite actuellement la maison de son aïeule, de laquelle il est ici question. Enfin la dernière maison de cette rue, faisant coin dans celle de St-Lazare, fut bâtie, vers le même temps que la précédente, par François et Marc-Antoine d'Albert, père et fils, conseillers au parlement, desquels nous avons déjà eu l'occasion de parler,² le père étant mort en 1730, le fils vendit sa maison deux ans

diquent formellement l'intention du marquis de Galliffet, de perpétuer sa fortune dans la maison de Galliffet. Il en résulta cependant dans les dernières années de la restauration, un célèbre procès à la cour royale d'Aix entre madame de C....., fille unique de Marie-Louise de Galliffet et du comte Louis-François-Alexandre, et celui-ci qui fut condamné à payer à sa fille née de son premier lit, sur ses biens de France que le donateur lui avait légués plus tard, les cinq cent mille livres données à l'épouse par le contrat de mariage, à *prendre sur les biens de Saint-Domingue* qui avaient entièrement été perdus pendant la révolution. Nous ne faisons qu'une observation sur ce procès, qui est qu'il fut dit alors d'une part et laissé dire de l'autre, que les Galliffet de Saint-Domingue n'avaient aucune parenté avec ceux d'Aix. Il est prouvé cependant par le nobiliaire du Comtat-Venaissin, de Pithon-Curt (tom. II pag. 19), et par le nobiliaire de Provence, d'Artefeuil (tom. 1^{er}, pag. 443), imprimés l'un et l'autre longues années avant la révolution, que ces deux branches avaient la même origine, étant issues l'une et l'autre d'Alexandre de Galliffet, reçut président aux enquêtes en 1615 : Pierre de Galliffet, l'aîné de ses fils, né à Aix le 20 mars 1617, fit la branche qui passa depuis à Saint-Domingue, et Jacques de Galliffet, frère cadet de Pierre, né à Aix le 20 octobre 1620, fit celle des seigneurs du Tholonet. Les deux époux Louis-François-Alexandre et Marie-Louise, étaient donc arrière-petits-fils de frères, c'est-à-dire au huitième degré de parenté. Que de gens se traitent de cousins qui sont parents à des degrés bien plus éloignés !

² Pag. 398.

³ Voyez ci-dessus, pag. 216 et 402.

LES RUES D'AIX

plus tard à Françoise-Pauline de Castellane-Adhémar de Grignan, alors veuve de Louis de Simiane, marquis d'Esparron, lieutenant-général en Provence et gentilhomme de la chambre du régent Philippe de France, duc d'Orléans. Cette dame avait fixé sa demeure à Aix depuis la mort de son mari et y avait apporté ces aimables et précieuses lettres de la marquise de Sévigné, sa grand'mère, desquelles elle autorisa la publication et celles de la comtesse de Grignan, sa mère, qu'elle crut devoir sacrifier à un scrupule de dévotion, suivant le chevalier de Perrin, éditeur des lettres de madame de Sévigné. On a publié depuis longtemps quatre-vingt-une lettres de madame de Simiane à la suite de celles de son aïeule et nous en avons imprimé nous même deux qui sont entre nos mains, dans le premier volume de cet ouvrage.¹ La plupart sont datées d'Aix et quelques-unes de Belombre, maison de campagne dans le territoire de Marseille qu'elle habitait volontiers pendant la belle saison. C'est dans la maison dont nous parlons qu'elle mourut le 5 juillet 1737 ; elle fut ensevelie le même jour dans l'église du premier monastère de la Visitation² où reposait déjà une de ses sœurs

¹ Pag. 262, dans le courant de la note.

² En voici la preuve que nous opposons à ce qui est dit dans la plupart des éditions des *Lettres de madame de Sévigné* et dans presque tous les dictionnaires biographiques où l'on assure positivement que *madame de Simiane mourut à Paris en 1737* ; car MM. les écrivains de Paris comprennent difficilement que l'on puisse vivre et mourir ailleurs que dans cette ville :

Extrait des registres de la paroisse de Saint-Jérôme, autrement dite du Saint-Esprit de la ville d'Aix (année 1757). « Dame Pauline de Castellane-Adhémar de Grignan, marquise de la Garde, dame de compagnie de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans, veuve de haut et puissant seigneur messire Louis, marquis de Simiane, lieutenant-général pour le roi, commandant en Provence, premier gentilhomme de S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans, âgée de soixante-trois ans, est morte dans la communion des fidèles, munie des sacrements de l'église, le troisième juillet 1737, et a été ensevelie le même jour dans l'é-

LES RUES D'AIX

religieuse audit couvent.¹ Sa maison fut recueillie par Magdelaine-Sophie de Simiane, sa fille, mariée depuis 1725 à Alexandre-Gaspard de Villeneuve, marquis de Vence, dont les descendants la possédaient encore au commencement de la révolution. Ceux-ci se sont éteints en mâles, à la chambre des pairs, au mois de février 1834. Cette maison appartient aujourd'hui à M. Alexandre de Périer, notre ancien condisciple et notre ami, arrière petit-fils, par sa mère, née Fauris de Saint-Vincens, de madame de Vence, née de Simiane, et descendant ainsi par les femmes de l'illustre madame de Sévigné.² Dans cette maison ont été conservées jusqu'à la révolution, les précieuses archives des hauts et magnifiques seigneurs de Grignan, les Adhémar de Monteil et les Castellane-Adhémar leurs successeurs. Nous ne saurions nous persuader que les marquis de Villeneuve-Vence, vrais héritiers de Pauline de Simiane, la fille chérie du dernier comte de Grignan, s'en soient défaits et dès-lors il serait curieux de connaître quelles mains s'en sont emparées à leur préjudice et ont pu les transmettre aux personnes étrangères à ces illustres familles, qui les ont vendues dans un encan public, à Paris, au mois de juillet 1844.³

glise du premier monastère de la Visitation, accompagnée par messieurs du chapitre de l'église métropolitaine de Saint-Sauveur; présents messire François Alexis, prêtre, et messire Christophe Barraly, accolite. *Signé* Alexis, prêtre, Didier, prêtre, et Barraly, ecclésiastique. »

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 510.

² Voyez ci-dessus, pag. 207.

³ Voyez le *Catalogue des archives de la maison de Grignan, contenant bulles, diplômes, généalogies, donations, comptes, procédures, correspondance historique et pièces autographes de madame de Sévigné, de l'abbé de Coulanges, de madame de Grignan, etc.* Paris, Hennuyer et Turpin, 1844, 36 pages in-8°.

LES RUES D'AIX

DIXIEME ET DERNIER

AGRANDISSEMENT.

LES RUES D'AIX

LES RUES D'AIX

DIXIEME ET DERNIER AGRANDISSEMENT.

(1788)



OUS n'imiterons pas le bon M. de Haitze qui met au nombre des agrandissements de la ville, la clôture de quelques toises de terrain cédées en 1671 pour l'élargissement du jardin des religieuses du second monastère de la Visitation, nouvellement transférées dans le quartier de la Plate-Forme, là même où est établie aujourd'hui la fabrication du Gaz.¹ Nous

¹ Voyez ci-dessus, pag. 237.

LES RUES D'AIX

ne parlerons pas non plus d'un autre agrandissement de tout aussi peu d'importance, qui eut lieu en 1775, lorsque MM. les consuls et assesseur obtinrent du roi la permission d'enlever l'échafaud permanent qui existait auparavant sur la place des prêcheurs et de transporter le lieu des exécutions en un coin des plus reculés de la ville.¹ Un angle rentrant que faisait le rempart à l'extrémité supérieure de la rue du Collège fut choisi à cet effet, la lice extérieure rejetée un peu plus loin et un nouvel échafaud dressé sur le sol que ce reculement laissait vacant. L'un et l'autre de ces agrandissements n'en méritent pas le nom et ne nous occuperont pas plus longtemps.

Mais nous dirons quelques mots de celui qui eut lieu en 1788, en suite des délibérations prises l'année précédente par le conseil de ville. Depuis la construction du quartier de Saint-Louis, vers la fin du XVI^e siècle,² le rempart faisait un coude à l'extrémité orientale de la rue de Suffren d'où il se dirigerait en droiture à la tour de Bellegarde qui forme un angle au nord-ouest de la ville. Le conseil résolut de tirer une ligne droite à partir de cette tour de Bellegarde jusqu'au premier angle saillant que formait l'agrandissement de 1583, à quelques toises au levant de l'extrémité supérieure de la rue du Bourg-d'Arpille, et d'enclorre par ce moyen dans la ville une partie de l'ancienne lice extérieure comprise dans cette nouvelle enceinte, ainsi qu'une portion du Jardin des Plantes qui se trouvait de l'autre côté de la lice.

En suite de ces délibérations, MM. les consuls et assesseur vendirent, le 22 août 1788, par acte passé devant les secrétaires greffiers de la ville,³ à Me Antoine Estrivier, avocat, la totalité

¹ Voyez au tom. 1^{er}, pag. 624 et 625.

² Voyez ci-dessus, pag. 3 et suiv.

³ Registre des *contrats* de la ville, n° 22, f° 370 v°.

LES RUES D'AIX

du vieux rempart, à l'exception des tours qui y étaient adossées et qui appartenaient à divers particuliers, le sol de l'ancienne lice extérieure et du jardin de botanique compris dans la nouvelle enceinte, ainsi que le sol formant la pointe du triangle enclavé, en un mot tous les biens et droits appartenant à la ville dans ce local, au prix de cinq mille livres comptant.

La révolution de 1789 étant survenue immédiatement, l'acquéreur ne put réaliser le projet qu'il avait eu d'utiliser ces terrains, en faisant construire des maisons sur l'emplacement de l'ancien rempart, lesquelles eussent formé une rue dont la ligne orientale eût été composée des derrières de l'hôtel de Valbelle et autres bâtisses qui y existent encore. Il eût ensuite ouvert une nouvelle rue au centre de cet agrandissement et le tout eût formé un petit quartier qui se serait peuplé insensiblement. Mais voilà soixante ans que ce projet demeure à peu près sans exécution. L'ancien rempart est encore visible quoique dans le plus grand état de dégradation, et la rue projetée est à peine tracée ; de rares maisons et quelques jardins sont tout ce qu'on y voit aujourd'hui.

Cette rue n'a point encore reçu de nom. Elle fait suite, il est vrai, à la rue du Bourg-d'Arpille ; mais comme ces deux rues décrivent à leur jonction une ligne courbe très marquée, il paraît peu raisonnable d'appliquer le même nom aux deux, et l'on pourrait donner à celle dont nous parlons le nom de RUE ESTRIVIER qui est celui de son fondateur.



Les quatre agrandissements qui nous ont occupé depuis les premières pages de ce volume, ont amené la ville au point où

LES RUES D'AIX

nous la voyons maintenant. A l'exception du dernier qui est d'une si minime étendue, tous offrent de grandes et belles rues, la plupart tirées au cordeau et bordées de belles maisons ou de superbes hôtels dont nous avons parlé successivement. Le Cours et le quartier d'Orbitelle ont principalement attiré notre attention et font en effet l'admiration des étrangers qui abordent à Aix. Tous conviennent que peu de villes en France présentent le même air de grandeur que celle-ci. Lorsqu'elle était la capitale de la Provence et qu'elle possédait dans son sein un parlement et une chambre des comptes qui était en même temps cour des aides et finances ; une généralité des finances et un hôtel des monnaies ; une université composée de quatre facultés etc. ; lorsque le gouverneur de la province, le lieutenant de roi commandant en son absence et l'intendant de Provence y faisaient leur résidence habituelle ; lorsque ses consuls et assesseurs étaient à la fois ses administrateurs municipaux et ceux de la province sous le titre de procureurs du pays ayant à leur tête l'archevêque d'Aix ; lorsqu'enfin tant de hauts dignitaires étaient des gens riches et puissants, honorés et craints de tous, nulle autre ville ne pouvait lui disputer la prééminence qui lui était due à tant de titres.

Ces familles riches et puissantes dont nous parlons, cultivaient en général les lettres, les sciences et les arts. Toutes avaient de riches bibliothèques, de beaux tableaux, de magnifiques ameublements. De là cette immensité de livres, de peintures, d'objets d'arts, etc., qu'on trouve encore aujourd'hui à Aix, malgré les pertes en ce genre qu'elle fait tous les jours depuis les premières années de la révolution. Leur société était des plus polies, à part toutefois la morgue qu'on reprochait de classe en classe envers les rangs inférieurs et que nous n'avons pas dis-

LES RUES D'AIX

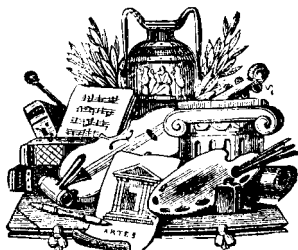
simulée dans l'occasion ; mais cette morgue même avait sa dignité et contribuait, il faut bien l'avouer, au maintien de la juste considération qui s'attachait alors à l'exercice des fonctions importantes que ces familles occupaient. Les femmes élevées dans le grand monde étaient, en général, aimables et spirituelles et leur politesse égalait l'urbanité des hommes. Le charme que leur commerce répandait dans la société avait une douceur infinie et elles faisaient avec grâce les honneurs de tant de brillantes réunions de dîners somptueux, de soupers délicats qui se reproduisaient si souvent, grâce à la fortune dont jouissaient ceux qui les donnaient.

Néanmoins, cette haute société si bien élevée et si polie, était froide et réservée, on ne peut le cacher. Le cérémonial, ce puissant et officieux auxiliaire de la morgue, venait en aide à celle-ci dans mille circonstances, et l'ennui se glissait involontairement au milieu de tant de grandeurs. C'est ce qu'avait exprimé, dans les vers suivants, M. le comte de Vence (Villeneuve), cet amateur si distingué, possesseur de tant de beaux livres et de tableaux, mort en 1760 étant lieutenant-général des armées du roi et commandant à la Rochelle :

Dans Aix, l'ennui, dès le lundi,
Vous mène jusqu'au samedi
Sans vous laisser une heure franche.
En vain, des langueurs du mardi,
L'on espère, le mercredi,
De pouvoir prendre sa revanche ;
Pas plus mercredi que jeudi.
Bref, on y pleure le dimanche
Sans avoir ri le vendredi.

LES RUES D'AIX

A Dieu ne plaise qu'en retraçant ce tableau du temps passé, nous ayons en vue de critiquer les changements opérés par la révolution dans les institutions administratives et judiciaires, moins encore dans les mœurs et les coutumes de la société. Loin de nous d'avoir à redire à ces hautes conceptions du génie et de la mode qui, vraies hier, se trouvent fausses aujourd'hui et qui, adoptées demain, seront répudiées le jour suivant ; à ces perfectionnements proclamés immortels qui durent à peine quelques mois et qui, tendant à assurer, dit-on, le bonheur du genre humain, précipitent celui-ci, en réalité, de chute en chute, dans un abîme sans fond. Nous ne voulons que faire ressortir de notre mieux la différence des temps et justifier les paroles de l'auteur qui a dit naguère : LA PAUVRE VILLE D'AIX A FINI SA GLORIEUSE TACHE DANS LE MONDE ET S'EN VA TOMBANT PIERRE PAR PIERRE.



LES RUES D'AIX

FAUBOURGS.

LES RUES D'AIX

LES RUES D'AIX

FAUBOURGS.



Après avoir parlé une à une de toutes les rues de la ville, il convient de mentionner du moins sommairement, celles des faubourgs qui rappellent aussi quelques souvenirs intéressants. Nous les grouperons autour des six avenues ou promenades principales, sans faire un article séparé de chacune d'elles et, suivant notre usage nous parlerons brièvement des personnes célèbres qui y sont nées ou qui y ont vécu.

LES RUES D'AIX

COURS SEXTIUS.



Le Cours qui, du côté du couchant, sépare la ville du faubourg Saint-Jean-Baptiste, dit anciennement le faubourg des Cordeliers, est bordé de maisons de commerçants, de commissionnaires de roulage, de charrons, de maréchaux, de forgerons, d'auberges et de cafés, depuis la porte Villeverte jusqu'à celle des Cordeliers. La ligne orientale qui est adossée au rempart, le masque entièrement et ne laisse pas soupçonner que dans cette partie la ville est derrière. Vers le commencement de la ligne occidentale, à gauche en arrivant par la grande route de Paris, fut bâti en 1734, l'hôpital

LES RUES D'AIX

des incurables fondé par le procureur-général André de la Garde ¹ et qui a été transféré depuis la révolution dans l'ancien couvent des Capucins attenant à l'hôpital Saint-Jacques.

Plus haut, après avoir dépassé l'entrée de la rue de Guerre, se trouve la maison où est né, le 19 octobre 1797, Mgr Joseph-André Guitton, d'abord vicaire-général d'Angoulême, sacré évêque de Poitiers le 29 juin 1842, actuellement vivant et si justement vénéré par tous ses diocésains, à cause de ses rares vertus et de son angélique piété.

L'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste *extra muros* qui se présente ensuite, fut bâtie en 1691, comme succursale de la paroisse de Saint-Sauveur, au moyen des libéralités de Jean-Baptiste du Chainé, ² chanoine de la métropole, d'une famille parlementaire éteinte depuis environ cent cinquante ans, après avoir fourni plusieurs magistrats de grand mérite. Le service de cette église fut confié aux PP. de la Doctrine Chrétienne établis à Aix peu d'années auparavant ; mais ce fut en 1703 seulement qu'un arrêt du parlement leur attribua l'exercice plein et entier des fonctions curiales.

Le cours Sextius, ainsi nommé en 1811, en mémoire du fondateur de la ville, est très large et planté de deux rangs d'arbres qui conduisent à l'établissement public des bains de Sextius. Les eaux thermales qui alimentent ces bains furent retrouvées en 1704. Les Romains les avaient connues et à diverses époques on avait tenté de les utiliser de nouveau. Plusieurs ouvrages font mention de leurs vertus médicales et des salutaires effets

¹ Voyez ci-dessus, pag. 418.

² Né à Aix le 3 octobre 1622, mort le 8 septembre 1684. Voyez notre 1^{er} vol. pag. 454 et suiv.

LES RUES D'AIX

qu'en éprouvent les personnes qui en font usage.¹
Lorsqu'on a dépassé la porte des Cordeliers, le Cours Sextius se divise dans sa longueur en deux portions égales dont l'une, à droite, se dirige vers les bains publics, et l'autre, à gauche, continue de longer le faubourg des Cordeliers jusqu'à la rue de la Molle. Cette portion s'appelait anciennement la rue Cavalette, nous ne saurions dire pourquoi, et est comprise maintenant sous la dénomination générale de Cours Sextius. C'est là principalement qu'habitent les plâtriers et les tuiliers.

A la même époque de 1811, on donna le nom de Vanloo, à la rue qui s'ouvre en face de la porte des Cordeliers et qui conduit au pavillon de la Molle dont nous parlerons bientôt et que les Vanloo avaient possédé. C'est la plus ancienne rue du faubourg ; elle était déjà habitée au XII^e siècle.

La rue de Guerre tire son nom de la famille de Guerre qui y faisait sa demeure au XVII^e siècle. Une rue voisine, qui n'avait pas de nom qui lui fut propre, fut appelée plus tard la rue de la Paix par des ignorants ou de mauvais plaisants qui s'imaginèrent que l'autre s'appelait la rue de *la Guerre* et crurent faire une antithèse pleine d'esprit par cette dénomination de *la Paix*.

La rue de Reauville dont le sol appartenait anciennement aux Rolland, seigneurs de Reauville, fut appelée aussi la rue de la Burlière, à cause qu'étant fort longue et bien alignée, les paysans allaient y jouer aux boules² les dimanches et jours de fêtes. Au XIV^e siècle, les plâtriers étaient logés la plupart dans la partie haute de cette rue et elle s'appelait le faubourg des *Gi-*

¹ Voyez notre 1^{er} vol., *rue des Etuves*, pag. 404 et suiv.

² *Est Burlaria locus in urbe vel extra urbem, in quo ludere solent incolæ* (Ducange, *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*).

LES RUES D'AIX

pières.¹ Trois cents ans plus tard elle prit le nom de rue des Bourras, à cause des *pénitents-gris* ou *bourras* qui y établirent leur chapelle en 1677. Le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, leur fondateur, les destina plus particulièrement à accompagner les pauvres à la sépulture. Deux autres rues reçurent, en 1811, les noms de Vendôme et de la Molle, parce qu'elles conduisent l'une et l'autre au pavillon que le cardinal duc de Vendôme, gouverneur de Provence, avait fait bâtir quelques années avant sa mort. Ce prince avait employé à la construction de ce bâtiment les vingt mille livres que la province lui avait données pour acquérir le terrain situé à l'extrémité de la ligne méridionale du Cours, où il se proposait de faire élever un palais.² Mais il ajourna ce premier projet pour se livrer à l'exécution du second qui lui devint funeste, s'il faut en croire la tradition, sur la cause principale de sa mort arrivée en 1669.³ Cet édifice, auquel il donna le nom modeste de pavillon, est entièrement construit en pierres de taille ; la façade en est d'une très belle architecture et porte la majestueuse empreinte du siècle de Louis XIV. Il est parfaitement conservé, mais ces beaux marronniers d'Inde que le cardinal de Vendôme avait plantés, ces statues en pierre qui ornaient ce parc magnifique que nous avons encore vu dans notre jeune âge, ont disparu sous la faux révolutionnaire, en 1795 et années suivantes. Le grand Vendôme, fils du cardinal, ayant vendu en 1693 le terrain situé sur le Cours, vendit aussi le pavillon dont nous parlons à Joseph-Jean-Baptiste de Suffren, seigneur de la Molle,

¹ En provençal les mots *Gipier*, *Gipièro*, signifient ouvrier plâtrier, carrière de plâtre.

² Voyez ci-dessus, pag. 210.

³ Voyez au 1^{er} vol. *rue de la Verrerie* pag. 201.

LES RUES D'AIX

conseiller au parlement, mort doyen de cette cour en 1737, et c'est de lui que ce domaine prit le nom de la Molle qu'il n'a jamais cessé de porter depuis lors.¹

Jean-Baptiste Vanloo, le grand peintre d'histoire et de portraits dont s'honore la ville d'Aix, l'acquit après le doyen de la Molle et y mourut le 20 septembre 1745. Il était né en cette ville, le 11 janvier 1684. Sa vie et ses nombreux ouvrages sont trop connus pour que nous en parlions ici. On sait que ses fils et son frère puîné, Charles-André, dit Carle Vanloo, furent ses élèves ; mais n'étant pas nés à Aix, nous n'avons pas à en parler.²

Barthélemy-Louis Reboul, secrétaire de la société d'agriculture d'Aix et qui avait publié quelques écrits sur l'agronomie, possédait le pavillon de la Molle au moment de la révolution. Nous avons dit que la princesse héritière de Modène était venue prendre les eaux de Sextius en 1784,³ accompagnée de l'archiduc de Milan, son auguste époux. Ils fréquentaient peu de monde et allaient faire leur promenade *incognito* presque tous les jours au pavillon de la Molle, dont le magnifique jardin leur

¹ Joseph-Jean-Baptiste était l'aïeul du célèbre bailli de Suffren.

² Le second de ses fils seulement était né à Aix, François Vanloo qui y vit le jour le 8 novembre 1708, et mourut misérablement à Turin en 1731. Il était rempli de génie et de talent, suivant d'André-Bardon (*Éloge historique de Jean-Baptiste Vanloo*, Paris, 1779, in-12). Voyez les divers dictionnaires historiques, notamment la *Biograph. univ.* de Michaud, tom. XLVII, pag. 457 et suiv. ; et notre 1^{er} vol., pag. 85, note II et pag. 232. - Nous possédons un des plus charmants et gracieux tableaux de Jean-Baptiste Vanloo, où cet habile artiste s'est représenté lui-même peignant sa fille, entouré de sa femme et de ses trois fils : Louis-Michel, depuis premier peintre du roi d'Espagne ; François que nous venons de mentionner ci-dessus, et Charles-Amédée-Philippe, qui devint premier peintre du roi de Prusse. C'est un vrai tableau d'histoire en même temps qu'une galerie de portraits, par la manière ingénieuse dont les six personnages sont groupés.

³ Voyez ci-dessus, pag. 401.

LES RUES D'AIX

plaisait à cause de l'ombrage qu'ils y trouvaient et de la fraîcheur qu'ils y respiraient. Reconnaisants des respectueux hommages que leur rendait la famille Reboul, l'archiduc et sa femme lui prodiguèrent les démonstrations du plus vif attachement et les offres de service les plus touchantes. Peu d'années après arriva la révolution. M. Reboul émigra en 1791 ou 92 et passa en Italie avec sa femme et leur fils unique. Comptant sur un accueil bienveillant de la part de l'archiduc, il se rendit à Milan. Mais, hélas! il est pénible de le dire, on assura dans le temps que le prince, craignant de se compromettre avec la révolution française qui poursuivait à outrance les émigrés, ne répondit que peu ou même pas du tout aux espérances qu'il avait fait naître étant à Aix. M. Reboul se réfugia alors en Toscane où il perdit sa femme et où il vécut dans l'abandon et la misère jusqu'en 1816.¹

L'abbé Hermitte, ancien aumônier de l'hôpital de la Charité d'Aix avant la révolution, obligé d'émigrer pour n'avoir pas voulu se soumettre à la constitution civile du clergé, s'était aussi réfugié en Toscane. Ce fut une providence pour les émigrés français pauvres principalement pour la famille Reboul. N'ayant par lui-même aucun moyen d'existence sur une terre étrangère, sa charité suppléa à tout, par les quêtes qu'il ne craignit pas de faire dans les maisons riches du pays. Ce vénérable prêtre mourut à Florence en 1820 et l'on plaça sur sa tombe, sur le parvis

¹ Les Reboul appartenaient à une très honorable famille d'Aix. Jean-Baptiste Reboul, avocat et substitut au parlement, né en cette ville le 11 janvier 1640, fut nommé par Louis XIV, en 1683, professeur de droit français à l'université d'Aix, et mourut le 18 juillet 1719, avec la réputation d'un profond jurisconsulte, laissant divers ouvrages en manuscrit, notamment un *Traité des matières criminelles* dont il existe encore une infinité de copies. C'était le grand oncle de Barthélemy-Louis, dont le père était un avocat du roi au siège.

LES RUES D'AIX

de l'église collégiale de *San-Frediano*, sa paroisse, cette inscription :

HIC JACET
JOSEPH HERMITTE PRESBITER GALLICANUS.
CONCIVES EXULES
INGENIOSA CHARITATE PER XXV ANNOS ALUIT
IPSE PAUPER. ¹
VIXIT ANNOS LXXVII. M. I. D. I.
OBIIT IX K. FEBR. AN. M. DCCC. XX.

Le pavillon de la Molle avait été vendu pendant la révolution, comme bien d'émigré. Dans les premières années de la restauration, M. l'abbé Guigou, vicaire-général de ce diocèse, le racheta après avoir pris quelques arrangements avec M. Reboul, le fils, qui vint à cet effet passer plusieurs semaines à Aix. M. l'abbé Guigou ayant été nommé évêque d'Angoulême par le roi Louis XVIII, en 1824, et sacré dans l'église métropolitaine de Saint-Sauveur, le 29 juin de la même année, céda le pavillon en question aux dames religieuses du Sacré-cœur de Jésus, qui s'y établirent vers ce temps-là et qui le possèdent encore aujourd'hui. La réunion de quelques terres voisines, les grandes bâtisses qu'elles y ont élevées et les améliorations qu'elles ont faites ont rendu leur maison l'un des plus beaux pensionnats de la contrée. L'éducation qu'y reçoivent les jeunes demoiselles ne laisse rien à désirer aux familles chrétiennes auxquelles celles-ci

¹ Il ne laissa pas de quoi se faire enterrer, distribuant journellement aux indigents le produit des aumônes qu'il recevait, sans rien réserver pour lui. M. le chevalier de Fontenay, chargé d'affaires de France, fit personnellement les frais de son inhumation.

LES RUES D'AIX

appartiennent et promet d'en faire un jour de bonnes mères de familles.

La principale porte d'entrée de ce vaste établissement s'ouvre sur un ancien chemin de traverse qui joint l'extrémité occidentale de la rue des Bourras à celle de la Molle. Ce vieux chemin s'appelle la *Barricade* et l'on a raconté à ces bonnes dames du Sacré-cœur que ce nom lui vient de ce qu'autrefois les Sarrasins, peut-être même les Romains, y avaient livré un combat sanglant aux chrétiens qui avaient construit là une barricade pour se mettre à l'abri de leurs attaques. Nous ignorons parfaitement cette tradition ; et nous croyons que le fait n'est ni du temps des Romains, ni même de celui des Sarrasins. Nous avons dit ailleurs ¹ qu'en 1562, lors des guerres de religion, les catholiques, humiliés de la malice que les huguenots leur avaient faite à la *Journée des Épinards*, se soulevèrent contre eux et les chassèrent de la ville. Les pénitents noirs se distinguèrent surtout dans cette occasion, en repoussant à coups de pierres les soldats du corps-de-garde établi à la porte des Cordeliers jusqu'à l'extrémité du faubourg et y élevèrent une barricade destinée à empêcher le retour des soldats à leur corps-de-garde. Telle est, suivant nous, la véritable étymologie de ce nom de la *Barricade*.

Le terrain enclos entre les rues des Bourras, de la Barricade, de la Molle et le grand chemin allant à Avignon, a appartenu, pendant près de trois siècles, aux Gaufridi,² et c'est là que le fa-

¹ Voyez notre 1^{er} vol, rue *des Patis*, pag. 446 et suiv.

² Noble Louis Gaufridi l'avait acquis en 1486, et ses successeurs l'ont revendu à noble Gaspard Truphème en 1744. -Il paraît qu'avant Louis Gaufridi, Hugues Arbaud, prieur de Saint-Jean, l'avait pris de l'archevêque Olivier de Pennart, en échange de quelques prairies situées là où se trouve aujourd'hui le quartier d'Orbitelle.

LES RUES D'AIX

meux avocat Jacques Gaufridi, qui fut successivement président de la chambre des requêtes, puis premier président du parlement Semestre, avait fait construire un joli bâtiment qui subsiste encore, au-devant duquel il avait planté des marronniers que nous avons vus, étant jeune, dans un état de végétation magnifique et qu'on a abattus depuis trente ou quarante ans. C'est ce qu'on nommait le pavillon de Gaufridi et non Gaufrédi, comme nous l'avons déjà remarqué.¹

Mgr Antoine de Posada Rubin de Cèlis, ancien évêque de Carthagène et de Murcie, membre des cortès d'Espagne, obligé de s'exiler momentanément de sa patrie, a occupé, pendant environ neuf ans, le pavillon de Gaufridi, c'est-à-dire depuis 1825 jusqu'au mois de mai 1834, époque de son retour en Espagne. Il avait conservé des revenus considérables et faisait dans Aix d'abondantes aumônes qui l'ont fait aimer et regretter. Il suppléait fréquemment Mgr de Bausset, archevêque d'Aix, et les successeurs de ce prélat, dans l'exercice des fonctions épiscopales et portait habituellement le Saint-Sacrement dans l'une ou l'autre des processions de la Fête-Dieu ou de l'Octave.

Au midi du pavillon et de l'enclos de Gaufridi, de l'autre côté de la rue, ou pour mieux dire du petit chemin qui forme la continuation de la rue des Bourras, se trouvait, avant la révolution, le couvent des Chartreux. Ces religieux avaient été fondés, en 1624, par Jean-André d'Aimar, surnommé l'Ermitte, conseiller

¹ Nous avons promis dans notre 1^{er} vol., pag. 49, de donner dans celui-ci une notice assez étendue sur cet illustre magistrat. Ayant appris depuis lors, qu'un de nos honorables confrères à l'académie d'Aix, M. L. M... travaille sur le même sujet, nous lui laissons le plaisir de réunir cet intéressant ouvrage à tant d'autres qu'il a déjà publiés, d'autant mieux que la science et le public n'auront qu'à y gagner sous tous les rapports.

LES RUES D'AIX

au parlement. Ils s'établirent d'abord à un quart de lieue loin de là, sur la route de Berre, où leur demeure est encore connue sous le nom de Vieille-Chartreuse, et d'où ils furent transférés plus tard dans le local dont nous parlons. Une rue a été percée à l'époque de leur suppression vers le centre de leur domaine, ayant, d'un côté les anciennes cellules des religieux et de l'autre quelques jolis jardins. En-delà de la grande route d'Aix à Avignon et à Paris, qui borde au couchant l'ancien couvent des Chartreux et le pavillon de Gaufridi dont nous venons de parler, se trouve l'enclos dit des Minimes, appartenant aujourd'hui aux dames religieuses du Saint-Sacrement. C'est là qu'était située l'église de Notre-Dame de la Seds, la première de la ville et du diocèse d'Aix. La ville de Sextius s'étendait jusque là dans les temps voisins de sa fondation et nos premiers évêques y établirent leur résidence aussitôt que le christianisme vint éclairer nos contrées. L'église qu'ils y bâtirent fut dédiée à la Sainte-Vierge et appelée Notre-Dame de la Seds : *Ecclesia Beatæ Mariæ de Sede episcopali* ; et lorsque la ville, détruite par les barbares à diverses reprises, notamment en 869, se fut relevée de ses ruines, ce quartier prit le nom de *Ville des Tours* à cause des tours dont était flanquée la demeure des archevêques. En faisant mention de Notre-Dame de la Seds, nous devons parler aussi de saint Mitre et de sa légende. Suivant celle-ci, Mitre était Grec, né à Thessalonique au sein d'une famille riche et puissante. Élevé dans la religion chrétienne, il abandonna ses parents à l'âge de vingt-quatre ans pour venir en Provence où sa vocation l'appelait, espérant d'y pratiquer la charité envers le prochain et les autres préceptes du christianisme. Arvandus, préteur romain, faisait alors sa résidence à Aix et

LES RUES D'AIX

menait une vie déréglée avec une femme autre que la sienne. Mitre, résolu de le ramener à la vertu, s'attacha à lui en qualité de domestique, et se permit si souvent de lui faire honte de ses désordres, qu'il s'attira enfin son inimitié. Le préteur l'avait établi comme vigneron dans un clos considérable qu'il possédait à une petite demi lieue de la ville des Tours, du côté du couchant, ou un quartier qui porte encore de nos jours le nom de Saint-Mitre. Vivement irrité contre son vigneron, Arvandus ordonna à ses autres domestiques d'aller commettre des dégâts dans son clos, afin d'avoir un prétexte pour perdre le vertueux Mitre. Les domestiques, empressés d'obéir à leur maître et jaloux eux-mêmes des bonnes qualités de Mitre, allèrent, dans le courant de la nuit, couper toutes les grappes de raisin dont les vignes étaient chargées, en exprimèrent le jus dans les cruches destinées à le contenir plus tard, et jetèrent ensuite ces grappes à terre, après quoi ils vinrent rapporter au préteur que son jardinier les avait coupées pour en distribuer une partie aux pauvres, et faire de l'autre partie du vin pour lui ou pour les mêmes pauvres. Le préteur, feignant d'être furieux, se transporte aussitôt à son clos ; mais, chose miraculeuse ! les vignes étaient plus chargées de raisins qu'elles ne l'étaient auparavant, et les cruches qu'on disait pleines de vin étaient entièrement à sec. Sa rage s'en augmenta contre son jardinier ; il le traita de voleur et de magicien, et le fit plonger dans un cachot, au fond d'une de ces tours romaines qui ont subsisté dans l'ancien palais jusque vers 1786,¹ c'est-à-dire dans celle qu'on nomma depuis la tour de Saint-Mitre, où fût construite une chapelle en l'honneur de ce saint, laquelle n'a été abattue

¹ Voyez notre 1^{er} vol., *Palais des comtes de Provence*, pag. 10 à 17.

LES RUES D'AIX

qu'à la même époque de la destruction du palais. La résignation de Mitre dans son cachot, les prières ferventes qu'il adressait au ciel en faveur du préteur, loin de fléchir celui-ci, ne servirent qu'à accroître sa haine, et il condamna son prisonnier à être décapité. Cette inique sentence fut exécutée aussitôt dans la cour même du prétoire, et, ô miracle plus éclatant ! Mitre, ramassant sa tête que le bourreau venait d'abattre, la prit entre ses bras et la posant sur sa poitrine, la porta jusqu'à l'église de Notre-Dame de la Seds, où il la déposa sur le maître-autel, après quoi il expira. Le peuple, qui avait été témoin de l'exécution et du prodige qui l'avait suivi, accompagna saint Mitre depuis le lieu de son supplice jusqu'à celui de sa seconde ou, pour mieux dire, de sa véritable mort. A l'approche du saint, les cloches de la cathédrale se mirent en branle d'elles-mêmes comme pour lui rendre hommage ; l'évêque et son clergé vinrent à sa rencontre et lui élevèrent dans leur église un tombeau où s'opérèrent depuis de nombreux miracles. Saint Grégoire de l'ours fait mention notamment de celui-ci : Un grand seigneur de la cour du roi Sigebert, nommé Childéric, s'empara avec violence d'un domaine rural qui appartenait à l'église d'Aix. L'évêque Francon se prosterna aussitôt devant le tombeau de saint Mitre et lui dit que s'il n'était pas fait justice de cette spoliation, on ne chanterait plus de psaumes et on ne brûlerait plus de cierges en son honneur; après quoi Francon jeta des épines et des chardons pointus sur ce tombeau et devant la porte de l'église qu'il mit en interdit. Childéric, ajoute saint Grégoire, fut attaqué aussitôt par une fièvre violente qui le tourmenta pendant un an entier, sans qu'il voulût reconnaître sa faute. Les cheveux et la barbe lui tombèrent et son corps ne ressembla plus qu'à un horrible cadavre. Avouant alors l'injus-

LES RUES D'AIX

tice qu'il avait commise, il ordonna la restitution à l'église d'Aix du domaine qu'il avait usurpé sur elle, ajoutant même le don d'une somme d'argent qu'il fit déposer sur le tombeau du saint. Mais cette tardive réparation ne le sauva pas, et il mourut en peu de jours. Ceci se passa, suivant saint Grégoire, en 566, un siècle après le martyre de saint Mitre que la plupart de nos auteurs placent en l'année 466, la trente-troisième de l'âge de ce saint.¹

Le chapitre métropolitain demeura à Notre-Dame de la Seds jusque vers le milieu du XI^e siècle, époque à laquelle il vint s'établir à Saint-Sauveur, et trois cents ans plus tard les archevêques eux-mêmes abandonnèrent leur ancienne résidence pour venir habiter auprès de la nouvelle cathédrale.² Au mois d'octobre 1383, le chapitre délibéra de faire transporter à Saint-Sauveur les reliques de saint Mitre et des autres saints qui étaient encore déposées à Notre-Dame de la Seds, et cette translation eut lieu avec beaucoup de pompe le 23 dudit mois. La cérémonie fut interrompue dans son cours par un incident dont Pitton nous a conservé le souvenir. Pons Amafredi ou plutôt

¹ Voyez *la Charité persécutée, ou saint Mytre, martyr*, par Gaspard Augeri, prieur de Magagnosc (né à Aix, le 23 avril 1611, mort le 2 septembre 1675, enterré aux Dominicains, aujourd'hui paroisse Sainte-Magdelaine, auteur d'une foule d'ouvrages biographiques provençaux); Aix, Roize, 1646, in-12 - *La vie et martyre de saint Mytre*, par le même, deuxième édition augmentée ; Aix, Roize, 1657, in-12. - Pitton, *Annales de la sainte église d'Aix*, in-4^o pag. 44 à 52. - *Saint Mitre, martire admirable, ancien patron de la ville d'Aix en Provence, sa vie, sa mort et son trionfe* (par François de Serizianis de Cavaillon, chanoine théologal d'Aix, natif de Bonnieux dans le Comtat, fils de feu noble Maurin et de feu Claire de Cavaillon, mort âgé de cinquante-sept ans, enterré à Saint-Sauveur le 25 décembre 1701); Aix, G. le Grand, 1694, in-12, et autres. - Adrien Baillet (*Vie des Saints*) ne fait mention d'aucun de ces miracles. - La fête de saint Mitre est célébrée à Aix le 13 novembre de chaque année.

² Voyez notre 1^{er} volume, pag. 264 et 356.

LES RUES D'AIX

Maifredi, vicaire de Notre-Dame de la Seds, vint se poster avec Raymond Chabaud, notaire, à la porte actuelle des Cordeliers (*portal dels fraires menors*), et lorsque le cortège entra dans la ville par cette porte, il protesta devant ce notaire et en présence de témoins contre cet enlèvement ; le prévôt du chapitre lui rit au nez et passa outre en le traitant à peu près de radoteur par sa réponse consignée au procès-verbal : *Qui quidem D. præpositus dixit et respondit quod dominus Pontius Maifredi non est sapiens in hoc casu.*¹ Le chapitre métropolitain y demeura, avons nous dit, jusque vers le milieu du XI^e siècle, époque à laquelle il vint s'établir à Saint-Sauveur, et trois cents ans plus tard les archevêques eux-mêmes abandonnèrent leur ancienne résidence pour venir habiter auprès de la nouvelle cathédrale.²

La ville des Tours et l'église de Notre-Dame de la Seds furent entièrement abandonnées alors, et dès les premières années du XVI^e siècle on avait perdu le souvenir du sol où cette église était bâtie. En 1521 et 1522, la ville fût cruellement affligée de la peste. Les habitants reconnurent dans cet épouvantable fléau le juste courroux du ciel qui les punissait de leurs méfaits, notamment de l'abandon dans lequel ils laissaient le culte de la Sainte-Vierge et de sa statue conservée pendant tant de siècles à Notre-Dame de la Seds et alors dans l'oubli à Saint-Sauveur. Des feux surnaturels apparurent sortant de la terre, sur le sol

¹ Pitton, *Annales de la sainte église d'Aix*, pag. 51, où il est à remarquer qu'à la sixième ligne de la charte citée, le vicaire de Notre-Dame de la Seds est nommé *Pontius Amaifredi*, et qu'à la dix-septième ligne il est appelé *Pontius Maifredi*, qui devait être le véritable nom, puisque dans la table des *fautes à corriger* qui terminent l'ouvrage, il est dit qu'à la pag. 51, ligne 23, au lieu d'*Amaifredi* il faut lire *Maifredi*.

² Voyez notre 1^{er} vol., pag. 264 et 356.

LES RUES D'AIX

qu'avait occupé l'ancienne cathédrale, et les pieux habitants firent vœu de la rétablir aussitôt. On creusa la terre et les vieilles fondations ayant été retrouvées, la reconstruction de l'église ne tarda pas à avoir lieu. Pierre Joannis, d'une ancienne famille d'Aix, divisée depuis en deux branches, celle des seigneurs de Châteauneuf et celle des seigneurs de la Brillanne, que nous croyons maintenant éteintes l'une et l'autre, était propriétaire du sol ; il en fit généreusement l'abandon ainsi que de quelques terres à l'entour et il paraît que dès lors on eut l'intention d'y appeler les frères Mineurs de saint François de Paule, autrement dits les Bons-Hommes ou les PP. Minimes.¹ Ces religieux n'y furent cependant établis qu'en 1556, à la suite des prédications que le P. Simon Guichard, provincial de l'Ordre était venu faire à Aix l'année précédente. Le chapitre de Saint-Sauveur, qui entretenait quelques prêtres pour desservir la nouvelle église depuis sa reconstruction, la céda au P. Simon Guichard, par une délibération du 8 janvier 1556, à la condition d'y établir un couvent de son Ordre. Pendant près de vingt ans que ce saint religieux vécut encore, il ne cessa de prêcher et de combattre pour la foi de Jésus-Christ, convertissant les religionnaires autant qu'il le pouvait, jusqu'à ce que quelques-uns des huguenots, jaloux de ces conversions, l'assassinèrent un soir, au mois de décembre 1574, au détour d'un petit chemin qu'il suivait pour se rendre de la ville à son couvent.²

¹ Acte de donation du 20 octobre 1522, reçu par Pierre Alpheran, notaire de Trets, et passé à Aix dans le logis de la Masse. Nous en possédons une copie, ainsi que de la délibération du chapitre, de 1556, où il est dit que ce lieu est *aultant et plus plaisant que aultre lieu de l'entour de la ville*.

² Là où commencent les aires dites de Saint-Roch, au nord de la rue de l'Aigle-d'or, et où se trouvait une croix de pierre dite de Legrin.

LES RUES D'AIX

L'église de Notre-Dame de la Seds et la statue vénérable de la Vierge qui avait été rapportée de Saint-Sauveur, subsistaient au moment de la révolution sous la même direction des PP. Minimés. Ceux-ci, plus qu'aucuns autres religieux de cette ville, avaient fourni des hommes de mérite tels que :

Le P. Duranti né à Aix, en 1559, d'une des plus nobles et plus anciennes familles de cette ville.¹ En entrant en religion à l'âge de vingt ans, il changea son nom Honoré, qu'il avait reçu au baptême en celui de Jérôme, et bientôt il se fit connaître comme un des premiers prédicateurs de son temps. Le roi Henri III le choisit pour son confesseur et le P. Duranti ayant voulu se retirer dans sa patrie en 1585, ce prince lui écrivit de sa main pour l'engager à revenir auprès de lui. Mais le séjour de la cour ne pouvait convenir à ce religieux qui lui préféra l'humilité de son cloître. Il ne put cependant refuser plus tard le généralat de son Ordre qui lui fut conféré en 1599. Il mourut à Aix, le 26 octobre 1626, âgé de soixante-sept ans.²

Joseph-Victor Thibaud, prédicateur ordinaire de la princesse Christine de France, fille de Henri IV, femme du duc de Savoie, né à Aix, le 19 avril 1587, mort en cette ville en 1662. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages de piété dont on trouve le catalogue dans Achard.³

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 84, note 2.

² Marc-Antoine Duranti, son frère, né à Aix, le 15 mai 1562, entra dans l'ordre des Chartreux et fut affilié dans la maison de ces religieux au Liget près de Loches, en Touraine. Il publia un poème en vers et en cinq livres, intitulé : *La Magdaliade, ou esquillon spirituel pour exciter les âmes pécheresses à quitter leurs vanités et faire pénitence, à l'exemple de la très sainte pénitente Magdeleine* ; Tours, Marc Nyon, 1622, in-12. C'est un ouvrage entièrement oublié aujourd'hui. - L'abbé de Marolles dit, dans les commencements de ses mémoires, avoir connu ce religieux qu'il nomme Dom Marc Durant ; il était, dit-il, d'un naturel jovial, grand amateur de nouvelles et mourut fort âgé.

³ *Diction. des Hom. illust. de Provence*, tom. II, pag. 256.

LES RUES D'AIX

Timothée de Brianson de Reynier, né à Aix en 1595 et baptisé le 26 novembre, sous le nom de Gaspard, qu'il changea lorsqu'il prit la robe de Minime en 1615 ; mort à Marseille en 1681, laissant divers ouvrages recherchés de son temps par les personnes religieuses, et dont Achard donne également la liste.¹

Antoine Morel, né en 1608, à Aix, où il mourut en 1670 ; l'ami de cœur de l'historien de cette ville, JS. Pitton, qui fait un grand éloge de sa science et de sa piété. Il composa aussi quelques ouvrages de dévotion mentionnés dans le même dictionnaire d'Achard.²

André de Colonia dont nous avons déjà parlé.³

Gaspard Laugier, nié à Aix en 1637, mort dans la maison de son Ordre à Pourrières, en 1697. C'était un intrépide faiseur d'anagrammes, et il a laissé deux ouvrages dans l'un desquels il exalte les hauts faits et les victoires de Louis XIV, et dans l'autre les vertus et les miracles de saint Vincent de Paule.⁴

Sauveur-André Pellas, né a Aix, le 15 août 1667, auteur du *Dictionnaire Provençal-Français* qui porte son nom et qui est le premier en cette langue qui ait été publié.⁵ Le P.

Pellas mourut en 1727.

Toussaint Pasturel, né à Aix en 1671, mort à Avignon en 1731 ; assez bon poète latin⁶ et prédicateur médiocre.

Pierre Puget, né à Aix en la même année 1671, mort dans

¹ *Diction. des Hom. illust. de Provence*, par Achard, tom. II, pag. 153.

² *Ibid.*, tom. 1^{er}, pag. 545.

³ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 541.

⁴ *Diction. des Hom. illust. de Provence*, par Achard, tom. 1^{er}, pag. 437.

⁵ *Ibid.*, tom. II, pag. 60. Son dictionnaire, assez rare aujourd'hui, fut imprimé à Avignon, chez Offray, 1723, in-4°.

⁶ *Ibid.*, tom. II, pag. 42.

LES RUES D'AIX

cette ville en 1747. Il a composé un *Dictionnaire Provençal-Français* beaucoup plus ample que celui du P. Pellas. C'est un in-folio demeuré en manuscrit et dont l'original se trouve aujourd'hui à la bibliothèque Méjanes.¹ Enfin Pierre de Rians, né à Aix, le 29 juin 1672, auteur d'un bon nombre d'ouvrages mentionnés dans Achard ;² mort en cette ville en 1750.

Les principales familles qui avaient leur sépulture dans l'église des Minimes étaient les Boutassy, marquis de Chateaulard, les Boyer, seigneurs d'Eguilles, les Duchaine et les Guérin, seigneurs du Castellet ; les Laurans, marquis de St-Martin et de Brue et les seigneurs de Peyrolles du même nom, les Margalet et les Menc. Il n'existe plus aujourd'hui qu'une seule de ces familles, celle des Boyer-d'Eguilles. Nous avons dit ailleurs³ que ces derniers avaient été les héritiers du poète Malherbe et c'est comme tels qu'ils avaient élu leur sépulture dans la tombe où Marc-Antoine de Malherbe avait été enseveli le 15 juillet 1627. Cette tombe était dans la première chapelle à gauche en entrant, et c'est là que le grand Frédéric, roi de Prusse, avait fait élever un mausolée au marquis d'Argens, son chambellan et son ami.

Cette église renfermait encore les cendres de quelques personnes de mérite, parmi lesquelles nous citerons le P. Jean-François Nicéron, religieux minime, natif de Paris, habile mathématicien, connu plus particulièrement par ses recherches

¹ *Diction. des Hom. illust. de Provence*, par Achard, tom. II. pag. 130.

² *Ibid.*, tom. II, pag. 463.

³ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 39 et 558, et nos *Recherches biographiques sur Malherbe*, etc. Aix, Nicot et Aubin, 1840, in-8°, et dans le tom. IV des *Mémoires de l'académie d'Aix*.

LES RUES D'AIX

sur l'optique, mort à Aix, le 22 septembre 1646, à l'âge de trente-trois ans ; et Louis de Brianson, seigneur de Reynier, avocat, frère du P. Timothée dont nous avons parlé plus haut. Il était né à Aix, le 16 septembre 1598 et y mourut le 16 décembre 1670. Sa famille finit avec lui. Le capitaine Michel de Brianson, seigneur de Reynier, son aïeul, avait été tué à Aix au mois d'août 1579, dans une sédition occasionnée par les soldats corses commandés par le colonel Ornano, depuis maréchal de France. Louis excellait dans la poésie provençale et est auteur du petit poème intitulé : *lou crebo couer de Paulet sur la mouert de soun ay* ; pièce très ingénieuse qui a été réimprimée plusieurs fois. L'épithaphe de Louis de Brianson se voit encore incrustée dans un mur du vestibule du couvent des Dames du Saint-Sacrement, ainsi que l'écusson en pierre de ses armes qui étaient d'or à une face d'azur, accompagnées en chef de trois roses rangées de gueules, et en pointe d'une coquille d'azur.

Les religieux Minimes ayant été supprimés comme tous les autres au commencement de la révolution, leur église fut détruite en grande partie peu d'années après, et l'antique statue de la Vierge qui y avait été rétablie depuis, fut de nouveau transportée à Saint-Sauveur. A la fin de l'année 1815, les religieuses du Saint-Sacrement achetèrent l'ancien local des Minimes et en ayant fait reconstruire l'église, ces dames furent autorisées par le chapitre et les vicaires généraux capitulaires du diocèse, le siège vacant, à y transporter de nouveau la statue miraculeuse de la Sainte-Vierge, ce qui eut lieu le lundi 5 juin 1816, seconde fête de la Pentecôte. Le chapitre alla en procession accompagner cette statue, de Saint-Sauveur à sa nouvelle demeure, suivi d'une foule immense de fidèles qui rendaient

LES RUES D'AIX

grâce à Dieu de voir se renouveler encore une fois le culte de Notre-Dame de la Seds.¹

A quelques cents pas au nord-est de l'église des Minimes existait l'ermitage de Sainte-Croix, détruit vers 1770.

C'était auparavant une chapelle bâtie en 1483, sur l'emplacement qu'avait occupé la chapelle particulière des archevêques dans leur palais de la ville des Tours, lequel avait été construit sur les ruines d'un amphithéâtre romain. Le savant Peiresc avait pu mesurer les contours de ce premier monument dont quelques vestiges existaient encore de son temps, et avait jugé qu'il pouvait contenir de cinq à six mille spectateurs.

La ville des Tours se terminait, du côté du couchant, à cette courte portion du chemin public qui, en passant devant l'église des Minimes ou du Saint-Sacrement, sépare celui allant au Jas de Bouffan et au domaine de Galice, de la route départementale conduisant à Berre et à Saint-Chamas, et qui continue en se dirigeant vers le nord, jusqu'au petit chemin qui descend de l'hôpital Saint-Jacques pour aller se jeter dans la même route de Berre et de Saint-Chamas, à quelques pas en deçà de la Vieille Chartreuse. C'est ce qu'ont prouvé invinciblement M. de Saint-Vincens et M. Rouchon-Guigues dans leurs recherches sur cette ville des Tours, contrairement à l'opinion de M. de Gaillard-Longjumeau qui, dans sa carte ou plan d'Aix, publiée en 1762,² fait prolonger cette ancienne ville jusqu'au Jas de Bouffan.

Arrivé à ce petit chemin qui descend de l'hôpital Saint-Jacques, le rempart contournait vers le levant jusqu'à cet hôpital ;

¹ *Précis historique sur l'église de Notre-Dame de la Seds, de la ville d'Aix*, par M. Rey, etc., (depuis évêque de Dijon, aujourd'hui chanoine du premier ordre du chapitre de Saint-Denis), Aix, Pontier, 1816, in-8°.

² Voyez notre 1^{er} vol. pag. 328, plan n° VIII.

LES RUES D'AIX

on en reconnaît encore la tracé sur divers points. Non loin de ce rempart, en dehors de la ville des Tours, existaient, il n'y a pas un siècle, deux monuments qui ont été détruits depuis lors : la chapelle de Saint-Laurent et le rocher du Dragon.

La chapelle Saint-Laurent, construite dans les premières années du V^e siècle, n'était plus depuis longtemps qu'un ermitage. La plupart des premiers évêques d'Aix y avaient été enterrés. Elle fut abattue vers 1770, ainsi que celle de Sainte-Croix, pour la reconstruction et l'alignement de la grande route d'Aix à Paris, que nous appelons la montée d'Avignon. Elle était voisine d'un cimetière public qui portait le même nom de Saint-Laurent, dans lequel furent ensevelis nos premiers chrétiens. Ce cimetière fut rouvert en 1650, lorsque la peste vint affliger encore une fois la ville d'Aix, et on y enterra tous ceux qui moururent de la contagion, notamment Sextius d'Escalis, baron de Bras et d'Ansois, qui avait été premier consul aux années précédentes et qui, en ce moment, tenait en mains le commandement de la ville. Il est entièrement abandonné depuis longues années.

Le Rocher du Dragon, assez voisin de la ligne orientale de la montée d'Avignon et non loin du cimetière de l'hôpital Saint-Jacques, était ainsi nommé parce que, suivant une ancienne légende, un dragon s'était établi là même et dévorait les passants qui avaient le malheur de tomber entre ses pattes. Ce monstre ayant été tué par l'intercession de saint André, on bâtit sur ce rocher un oratoire en l'honneur de ce saint. L'oratoire fut abattu vers 1625, ainsi qu'une partie du rocher, et Peiresc reconnut dans celui-ci un assemblage d'ossements fossiles dont il envoya des débris à tous les curieux avec lesquels il était en correspondance. En 1760, le Rocher du Dragon fut entièrement dé-

LES RUES D'AIX

truit par le moyen du pétard. M. de Buffon et M. Guettard, de l'académie des sciences, fournirent leurs observations sur les ossements qui en furent extraits et nous renvoyons nos lecteurs à ces curieuses et savantes observations.¹

Mais nous leur donnerons l'itinéraire de la procession qui se faisait jadis, depuis un temps immémorial jusqu'à la révolution, le troisième jour de la fête des Rogations, et qui allait se terminer au Rocher du Dragon. Les processions qui avaient lieu le premier et le second jour de cette fête, ne sortaient pas de la ville, et n'étaient composées que du chapitre de Saint-Sauveur et de MM. les consuls et assesseur. Elles allaient entendre, le lundi, une messe basse dans l'église des PP. Picpus, anciennement de Notre-Dame de Beauvezet,² et le mardi une pareille messe dans l'église paroissiale de Sainte-Magdeleine,³ après quoi elles rentraient à Saint-Sauveur, ayant parcouru en allant ou en venant une partie des rues du bourg Saint-Sauveur et de l'ancienne ville comtale.

La procession du mercredi était plus nombreuse et plus solennelle. Elle était composée des quatre ordres mendiants,⁴ du chapitre, du parlement en robes noires et des consuls et assesseur en corps de ville. Elle sortait de l'église métropolitaine à six heures précises du matin, précédée, comme celle des deux premiers jours, d'une figure de dragon ailé, en planches ou en

¹ *Histoire naturelle, contenant les époques de la nature*, par M. le comte de Buffon ; Paris, imprimerie royale, tom. XIII, 1778, in-12, pag. 199 à 206 ; et *Mémoires de l'académie des Sciences*, année 1760, pag. 209 à 228.

² Voyez notre 1^{er} vol., pag. 217 et suiv.

³ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 229 et suiv.

⁴ On appelait ainsi les religieux qui vivaient d'aumônes, tels que les Carmes, les Jacobins ou Dominicains, les Cordeliers et les Augustins. Les Capucins, les Recollas, les Minimes et quelques autres étaient aussi des ordres mendiants.

LES RUES D'AIX

carton, ayant la gueule ouverte et enflammée dans laquelle les bonnes gens jetaient du pain et autres aliments, comme pour lui dire de s'en repaître sans s'attaquer à la chair humaine. Elle descendait sous la Grande-Horloge, longeait les rues des Orfèvres et de Beauvezet, remontait par la Grande-Rue-Saint-Esprit et celle des Gantiers, jusqu'au nord de l'ancienne église paroissiale de Sainte-Magdeleine et se jetait dans la rue du Pont-Moreau, de là dans celle de la Porte-Saint-Jean, aujourd'hui la rue d'Italie. Arrivée au coin de la rue Cardinale, elle se détournait un peu sur sa droite pour aller entrer par la grande porte dans l'église de Saint-Jean où le parlement s'arrêtait, entendait une messe basse et se séparait sans aller plus loin. Le reste de la procession ressortait aussitôt de l'église par la petite porte, reprenait son cours dans la rue d'Italie et sortait ensuite de la ville par la porte Saint-Jean, allait jusqu'au milieu du Cours Sainte-Anne où se trouvait à la droite une petite ruelle, maintenant clôturée à ses deux extrémités, par laquelle elle se dirigeait vers la chapelle de Saint-Jérôme, au nord du monticule de ce nom, de là aux Boucheries, puis à l'ancienne maladrerie Saint-Lazare. Elle contournait ensuite le cimetière de cette maladrerie, et au coin de la croix de Pignoli¹ elle suivait un petit chemin traversier allant vers le couchant et qui, se recourbant ensuite vers le nord, venait aboutir à l'entrée du cours Sextius, d'où elle se rendait directement à l'église des Minimes ou de Notre-Dame

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 569 et suiv. La croix dite de Pignoli ne subsiste plus, avons-nous dit ; nous ajoutons que le petit chemin traversier qui allait aboutir vers la brasserie actuelle a été supprimé aussi pour la construction de la chaussée et la plantation des allées qui, de la grande Rotonde, conduisent à Marseille. On peut juger par là des diverses modifications que la procession des Rogations avait dû subir, quant à sa marche, dans le cours de tant de siècles.

LES RUES D'AIX

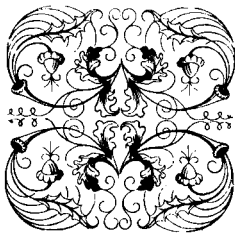
de la Seds. La procession traversait cette église, allait ressortir par le cloître, suivait le petit chemin qui bordait la ville des Tours du côté du couchant, ainsi que nous l'avons dit plus haut, entrait de là dans celui qui la bordait au nord, et arrivée en face du Rocher du Dragon elle se dirigeait vers ce rocher sur lequel on posait la figure du dragon en planches ou en carton dont nous avons parlé, et où des prières étaient faites, principalement à saint André. Reprenant ensuite son cours, elle venait traverser l'église des Capucins, anciennement Notre-Dame de Consolation et aujourd'hui l'église de l'hôpital Saint-Jacques, entrant par une porte et sortant par l'autre. Elle rentrait aussitôt après dans la ville par la porte Notre-Dame et de là à Saint Sauveur où elle se séparait après une courte oraison, car à cinq heures du matin une grand'messe y avait été chantée avant l'arrivée du parlement et des consuls. Cette marche dans la ville et dans les champs durait au-delà de deux heures, d'autant mieux que de nombreuses stations avaient lieu, çà et là, pour réciter des prières. Nous pensons qu'on ne sera pas fâché de connaître cet ancien usage de nos pères si différent de celui qui se pratique de nos jours, à la même époque des Rogations.

Les champs situés au midi du Rocher du Dragon et du cimetière actuel de l'hôpital Saint-Jacques, en-deçà du chemin qui communique de cet hôpital à la route d'Avignon et de Paris, notamment la petite ruelle Silvacane et le jardin de Grassi, étaient compris dans la ville romaine, puis dans celle des Tours, ce qu'il est facile de reconnaître à la quantité de débris de bâtisses qu'on y trouve pour peu qu'on creuse dans la terre, aux pavés de mosaïque qu'on y a découverts bien souvent, enfin à tant d'autres signes attestant qu'il y a eu là des habitations. Les fouilles faites en divers temps, celles opérées en 1841, 42, 43

LES RUES D'AIX

et 44 par la commission d'archéologie de cette ville,¹ les écrits lumineux de nos anciens auteurs et ceux plus récents de MM. De Saint-Vincens et Rouchon-Guigues ne laissent aucun doute à cet égard, et nous n'entrerons pas dans de plus longs détails sur ce qui concerne les environs du cours Sextius. Nous devons ajouter cependant que, du côté du midi, l'ancienne ville se terminait au nord de la rue de l'Aigle-d'Or où le rempart des Romains est encore assez conservé sur divers points et sert de soutènement aux aires de Saint-Roch qui bordent la route d'Avignon et de Paris, en face de l'ancien couvent des Chartreux. Il est probable que de là, du temps des Romains, ce rempart se dirigeait vers le palais, en parcourant les rues actuelles de Villeverte, du Saint-Esprit et des Gantiers ; mais la ville des Tours ne devait pas s'étendre, selon nous, du côté du levant, au-delà du cours Sextius, des eaux thermales et du jardin de Grassi.

¹ Voyez les trois *Rapports sur les fouilles d'antiquités faites à Aix*, dans le courant desdites années, imprimés, l'un, chez Nicot et Aubin, 1841, in-4°, les deux autres chez Frédéric Vitalis, 1843 et 1844, aussi in-4° et tous avec planches.



LES RUES D'AIX

COURS

NOTRE-DAME.



La porte Notre-Dame, située exactement au nord de la ville actuelle et de l'ancien bourg Saint-Sauveur, a donné son nom au Cours et au petit faubourg dont nous allons parler. Ce Cours s'étend à peu près également à droite et à gauche le long des lices extérieures, d'un côté jusqu'à la porte Bellegarde, et de l'autre jusqu'au jardin de Grassi et la tour de *Tourreluco*, autrefois la poudrière.¹ Ces deux

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 408.

LES RUES D'AIX

parties des boulevards qui ornent quelques-uns des alentours de la ville, furent plantées, l'une en 1724, l'autre en 1737, pour l'agrément des habitants des quartiers des Cordeliers, de Saint- Sauveur et de Bellegarde.

Le même Cours Notre-Dame forme comme une espèce de T renversé, au moyen d'une troisième branche, plantée depuis 1680, qui envisage la porte de la ville et qui se dirige vers l'hôpital Saint-Jacques. Sur la ligne à droite, on remarque le tombeau de .Joseph Sec, fondateur de presque toutes les maisons qui forment le faubourg Notre-Dame, notamment dans la partie qui s'étend vers le jardin de Grassi. Cet estimable citoyen, que bien des gens croient avoir aussi fait reconstruire à ses frais la porte Notre-Dame en 1786,¹ fit élever ce tombeau, assez singulier dans sa composition, en 1792 et de son vivant, car il ne mourut que deux ans après. M. Porte en a donné la description que nous ne rapporterons pas ici.²

L'ancienne aire du Chapitre, ainsi nommée parce que le chapitre métropolitain y faisait fouler, avant la révolution, les blés produits de la dîme qu'il percevait dans le territoire d'Aix,³ est aujourd'hui le lieu de réunion des bestiaux qu'on amène tous les jeudis au marché public qui s'y tient chaque semaine de l'année et qui est d'un produit considérable pour cette ville. On a fait bien souvent des fouilles dans le terrain occupé par cette

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 300.

² *Aix ancien et moderne*, 1^{re} édit., pag. 169, et 2^e édit., pag. 208.

³ Dans le territoire d'Aix, la dîme était réglée à la vingt-unième partie des gerbes de blé, seigle, orge et avoine ; à la trente-unième partie des raisins, et au vingtième des agneaux et chevreaux. Ainsi chacun payait proportionnellement à ce qu'il récoltait réellement, et non sur ce qu'il était présumé devoir recueillir.

LES RUES D'AIX

aire, et l'on on a toujours rapporté de curieux débris d'antiquités.¹

L'hôpital général Saint-Jacques, situé de l'autre côté du chemin qui conduit à Puyricard, fut fondé en 1519, par Jacques de la Roque, pieux habitant d'Aix, plusieurs fois consul de cette ville,² sur lequel M. Mouan notre honorable collègue, a publié une notice pleine d'intérêt,³ à laquelle nous renvoyons nos lecteurs. Ils y trouveront des détails biographiques sur ce bienfaiteur de l'humanité ainsi que sur l'administration et les progrès de son établissement, qui s'est accru successivement par les libéralités d'une foule de particuliers. A leur tête il est juste de nommer Balthazar de Jarente, grand président de la chambre des comptes de Provence, successivement évêque de Vence et de Saint-Flour, mort archevêque d'Embrun en 1555 ;⁴ et Mgr de Brancas, archevêque d'Aix, qui fit bâtir à ses frais, en 1753, l'aile occidentale de cet hôpital, dite des Convalescents.

L'église actuelle de l'hôpital Saint-Jacques appartenait, avant la révolution, aux Capucins, et avant eux c'était une chapelle rurale qui, depuis un temps immémorial, était dédiée à Notre-Dame de Consolation ou de la Sainte-Résurrection. L'époque de sa fondation n'est pas connue, mais doit être fort ancienne, puisque dès le rétablissement du bourg Saint-Sauveur au XI^e siècle environ elle donna son nom à la porte de ce bourg qui y

¹ Voyez notre tom. 1^{er}, pag. 81, not. 2, et les *rapports sur les fouilles*, etc., dues à la commission d'archéologie, cités ci-dessus, pag. 464, not. 1^{re}.

² Savoir : en 1513-14, 1514-15, 1522-23, 1530-31. - Il est surprenant que M. Mouan n'ait pas fait mention du premier consulat de Jacques de la Roque dont les collègues furent cette fois Jean Durand (de la famille des seigneurs de Fuveau, éteints depuis environ un siècle), et Antoine Donat, assesseur.

³ Aix, Pontier, 1834, in-8°, avec portrait.

⁴ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 231, et ci-dessus pag. 245.

LES RUES D'AIX

conduisait et qu'on nommait aussi quelquefois la porte *Dancrota ou das crotas*.¹ On a vu précédemment² qu'au mois d'octobre 1387, la reine Marie de Blois et son fils Louis II d'Anjou, roi de Naples, comte de Provence, venant prendre possession de la ville d'Aix en suite du traité de la reddition de cette ville et de l'Union d'Aix à leur obéissance, mirent pied à terre dans cette église et jurèrent l'observation du traité entre les mains des syndics et du conseil avant d'entrer dans la ville.

Les Capucins furent reçus dans Aix en 1585. Le chapitre de Saint-Sauveur leur fit don de la chapelle de Notre-Dame de Consolation, et le conseil de ville, tenu le 3 février, leur fit également don d'une maison et d'un jardin que la ville possédait auprès de cette chapelle et de l'hôpital Saint-Jacques. C'est de là que se forma l'établissement que ces religieux ont conservé jusqu'à la révolution, c'est-à-dire pendant un peu plus de deux siècles.³

Plusieurs de ces Capucins s'étaient fait remarquer de leur vivant, soit par leur éminente piété, soit par les divers ouvrages qu'ils avaient publiés et qui sont, pour la plupart, tombés depuis longtemps dans l'oubli. Acharde nous en a conservé le souvenir dans son *Dictionnaire des hommes illustres de Provence*, auquel on peut recourir.⁴ Nous ne citerons donc ici que Joseph-

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 250.

² Voyez *ibid.* pag., 315.

³ Le chapitre se réserva, en donnant cette église aux Capucins, le droit d'aller y chanter solennellement, chaque année, le samedi saint, le *regina cæli lætare*, en mémoire de la visite que le Sauveur rendit à sa mère d'abord après sa résurrection ; pratique qui a été observée jusqu'à la révolution.

⁴ Voyez au premier volume de ce dictionnaire, les articles Michel-Ange d'Aix, pag. 22, Hugues d'Aix, pag. 409 ; et Marc de Beauduen, pag. 475 ; et au second volume, les articles Prophire de Barcelonnette, pag. 122 ; Prophire-Marie d'Aix, pag. 123 ; Rolland de Reauville, pag. 164 ; et Bonaventure de Carpentras, pag. 416.

LES RUES D'AIX

Ignace de Mesgrigni, fils du premier président de ce nom, né à Aix en 1653, qui prit la robe de Capucin en 1677, non dans le couvent de sa ville natale, mais dans celui de Paris, et qui fut appelé à l'évêché de Grasse au mois d'avril 1711. C'est lui qui fit construire l'église souterraine de la cathédrale de cette ville, où il se rendit particulièrement recommandable, dit Papon,¹ « par sa régularité, sa modestie et cette naïve simpli cité qui se peignait dans la plupart de ses actions. » Il mourut à Grasse le 2 mars 1726. On a conservé jusqu'à la révolution dans la première chapelle à gauche en entrant dans cette église des Capucins (celle où l'on a transporté depuis le *Calvaire*, qui se trouvait anciennement dans l'église des Augustins et dont nous avons parlé,²) on y a conservé, disons-nous, un crucifix en bois qui était en grande vénération parmi les habitants d'Aix. Le premier juillet 1593, peu de jours après que le duc d'Epernon eut entrepris le siège qu'il mit devant cette ville pendant un peu plus d'un an, comme nous le rapporterons ci-après, un boulet de canon tiré du fort Saint-Eutrope où était campé le duc, vint traverser, disait-on, la fenêtre qui se trouve au-dessus de la porte d'entrée de l'église, et alla se briser contre le bras de ce crucifix. Un procès-verbal authentique de ce fait miraculeux était conservé aux archives du couvent et un fragment du boulet suspendu au bras de la croix où on l'a vu jusqu'à la révolution. Il est bien étonnant que le procureur Foulques Sobolis, zélé catholique et grand Ligueur, qui nous a laissé un journal si détaillé de ce qui s'est passé à Aix de son temps, notamment pendant le siège

¹ *Hist. génér. de Provence*. tom. 1^{er}, pag. 421

² Voyez notre 1^{er} vol., pag. 544.

LES RUES D'AIX

du duc d'Épernon, ne dise pas un mot de ce fait dans ses mémoires. Apparemment il n'en entendit jamais parler de son vivant.

Devant cette église passe le chemin public qui conduit à Puyricard et auparavant à Entremonts, coteau assez élevé au midi du côté d'Aix et qui se prolonge au nord en pente douce jusqu'à la vaste plaine de Puyricard. On y découvre un très grand nombre de débris de grossières et anciennes constructions, de poteries, etc., qui témoignent que là ont été autrefois des habitations. M. de Saint-Vincens le fils y voyait un camp romain ;¹ M. Mérimée, un *oppidum* temporaire, un camp retranché, une fortification improvisée, où les Salyens se retirèrent à l'approche des Romains ;² feu M. Michel de Loqui³ nous paraît avoir prouvé jusqu'à l'évidence dans un travail très curieux,⁴ que sur le coteau d'Entremonts existait la ville même habitée par les Salyens, lorsque le proconsul romain C. Sextius Calvinus arriva dans nos contrées pour combattre ce peuple qu'il soumit, et fonda la ville d'Aix cent vingt-trois ans avant Jésus-Christ.

¹ *Mémoire sur quelques découvertes d'antiquités faites auprès d'Aix en 1817*, etc., par M. de Saint-Vincens, dans le tom. 1^{er} des *Mémoires de l'académie d'Aix* ; Aix, Pontier, 1819, in-8°, pag. 194 à 211.

² *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, par Prosper Mérimée ; Paris, Fournier, 1835, in-8°, pag. 235 à 240.

³ Joseph-Etienne Michel de Loqui, né à Aix en 1812, mort dans cette ville le 4 mai 1840, à peine âgé de vingt-huit ans, d'une maladie de poitrine qu'avait précédée une perte presque entière de la vue ; jeune érudit de la plus haute espérance, auteur de plusieurs dissertations et mémoires dont l'académie des inscriptions et belles-lettres avait apprécié le mérite. « Il promettait à la science un soutien illustre, à notre ville un citoyen digne de l'énorgueillir » dit M. Ch. Giraud, en tête de l'éloge de son ami, imprimé à Aix, chez Nicot et Aubin, en 1840, 15 pag. in-8°.

⁴ *Recherches sur les ruines d'Entremonts (situées près d'Aix, Bouches-du-Rhône)*, et sur les mœurs des Salyens, par E. Michel de Loqui, avocat ; mémoire auquel l'académie des inscriptions et belles-lettres a accordé une mention honorable dans sa séance publique du 10 août 1838. Aix, F. Guigue, 1839, in-8°.

LES RUES D'AIX

SAINT-EUTROPE.



En face de la porte Bellegarde s'ouvre la grande route qui conduit à Venelles, Pertuis et toute la Haute-Provence. Une première rampe très raide et de peu de longueur,¹ aboutit à un premier repos à côté de la chapelle Saint-Eutrope fondée en 1469, ainsi que le bâtiment attenant, destiné à servir d'hôpital pour les hydropiques.² On a conservé pendant deux siècles dans cette chapelle

¹ Il est question, dit-on, d'un nouveau projet suivant lequel, pour éviter cette rampe ou montée de Saint-Eutrope, celle de Maruèges et autres, on prolongerait, la route actuelle ou plutôt la promenade située entre les portes Notre-Dame et Bellegarde, pour la faire passer au midi du Cours de la Trinité, la contourner de là sous l'aqueduc dit des *Premières Eaux* et l'amener dans le *vallon des Pinchinats*, d'où on irait, par une montée insensible, reprendre le chemin de Venelles.

² Ce bâtiment fut à peu près ruiné pendant le siège de la ville par le duc d'E-

LES RUES D'AIX

le portrait de l'ermite, frère Valère des Champs, de Sainte-Colombe, duquel nous avons parlé à l'occasion de la grande peste de 1580.¹ Ce portrait historique et curieux, dont nous possédons une copie au crayon, a disparu pendant la révolution, et la chapelle elle-même fut abattue en 1803. M. l'abbé Rey, alors chanoine de Saint-Sauveur (depuis évêque de Dijon, actuellement chanoine de premier ordre de Saint-Denis), en ayant acquis l'emplacement, la fit rebâtir dix-huit ans plus tard, telle que nous la voyons aujourd'hui, et fit placer sur la porte d'entrée cette inscription :

EVERSA SURREXI MDCCCXXI.

Le 16 août de la même année, Mgr de Bausset, archevêque d'Aix, vint y célébrer solennellement les saints mystères, en mémoire de cette reconstruction.

La Ville d'Aix avait arboré depuis plusieurs années les étendards de la Ligue sous divers chefs tels que le Baron de Vins, la comtesse de Sault, le duc de Savoie et autres, lorsque le duc d'Épernon, gouverneur de Provence au nom d'Henri IV, résolut d'en faire le siège, persuadé de la soumission de tous les Ligueurs de cette province, s'il parvenait à s'emparer de la capitale. A cet effet, au mois de mai 1593, il ravagea le territoire à la tête de ses troupes, et le 25 juin il assit son camp sur les hauteurs voisines de la chapelle Saint-Eutrope et qui dominant la ville du côté du nord. Il y construisit un fort

pernon duquel il va être question ci-après, et un pieux habitant le fit reconstruire à ses frais, ainsi que le témoigne l'inscription suivante qu'il y fit placer :

Michel Jaulne, marchand d'Aix, a fait édifier cet hôpital en l'honneur de Dieu. 1600.

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 570.

LES RUES D'AIX

qu'il garnit de pièces d'artillerie, et le comte de Carces, grand sénéchal de Provence, qui commandait alors dans Aix au nom du duc de Mayenne, son beau-père,¹ établit dans cette ville ou ses alentours des bastions, des redoutes et autres fortifications. Les détails de ce siège ne peuvent être rapportés dans ce court exposé et il suffit de renvoyer le lecteur aux divers historiens de Provence qui en ont parlé, tels que Nostradamus, Bouche, Pitton, Gaufridi, Papon, etc. Des négociations furent souvent entamées et rompues, pendant lesquelles d'Epéron ne cessa de commettre des dégâts horribles dans les campagnes, d'où était venu ce dicton longtemps employé par nos paysans, à la suite de quelque fléau : « *a fach tan de maou qué Parnoun.* » Cependant Henri IV ayant abjuré l'hérésie, la ville d'Aix se rangea sous son obéissance au mois de janvier 1594, et une partie de la noblesse qui était attachée à d'Epéron l'abandonna et demanda au roi son rappel, ainsi que faisaient la ville et le parlement, ce qui irrita tellement le duc qu'il continua le siège nonobstant la soumission des habitants. Enfin Henri IV étant entré dans Paris le 22 mars 1594, révoqua le duc d'Epéron qui se jeta alors dans le parti expirant de la Ligue. Lesdiguières fut envoyé en Provence au mois de juillet suivant et s'étant porté avec le comte de Carces, sous prétexte d'une partie de chasse, au fort Saint-Eutrope, dont il se fit remettre les clefs par ceux qui le gardaient encore en absence du duc, il y introduisit les habitants d'Aix qui, en peu de jours, démolirent toutes les fortifications, ce qui mit fin à ce siège dont la durée avait été d'un peu plus d'un an. Quoiqu'il ne s'y fût jamais rien passé de bien remarquable sous le rapport

¹ Voyez ce même 1^{er} vol., pag. 547.

LES RUES D'AIX

stratégique, le plan figuratif auquel il a donné lieu n'en est pas moins très précieux pour la ville dont il représente fidèlement l'état à la fin du XVI^e siècle.¹

Ce plan existe au musée de la ville. C'est l'ouvrage d'un peintre contemporain du siège et dont le nom est demeuré inconnu. Ce très curieux tableau, peint sur toile dans les dimensions d'un mètre 70 centimètres de largeur, sur un mètre 37 centimètres de hauteur, provient du cabinet de feu M. le président de Saint-Vincens le fils qui l'avait acquis, peu de temps après la mort de son père, de feu J.-J.-P. Brochier, notre ami, chez lequel nous l'avions vu cent et cent fois dans notre jeune âge, sans en connaître le prix non plus que lui. Il était alors couvert de crasse, de poussière et de fumée, et c'était avec peine qu'on y distinguait, par-ci, par-là, quelques objets. M. de Saint-Vincens n'avait jamais osé le faire nettoyer dans la crainte de ne le perdre entièrement. M. Clérian, professeur-directeur de l'école de dessin, eut, en 1840, le courage de l'entreprendre et le bonheur de réussir complètement. A son invitation, nous fîmes placer sur chaque rue, chaque mouvement, chaque fortification intérieure ou extérieure etc., des chiffres qui se rapportent à un tableau explicatif joint au tableau principal et au moyen duquel chaque point de celui-ci nous paraît parfaitement éclairci, et propre à satisfaire la curiosité des nombreux amateurs qui viennent le visiter journellement. La ville et ses alentours y sont représentés à vol d'oiseau. Tout n'est pas, il est vrai, dans une précision géométrique, mais rien n'a échappé à l'artiste. Tous les édifices alors existants dans l'intérieur ou à l'extérieur de la ville, y sont fidè-

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 330, 424, 511 et 574 ; et celui-ci, pag. 57, note 1^{re}.

LES RUES D'AIX

lement rapportés, tels principalement que l'église métropolitaine de Saint-Sauveur, l'ancien palais des comtes de Provence où siégeaient les cours souveraines, les tours anti--ques des Romains, l'Hôtel-de-Ville et la grande horloge, les églises et les couvents, etc., et il n'est pas une rue ou un impasse qui ne s'y trouve, comme il n'y a pas de grande route ou de chemin transversal qui n'y soit vu, avec plus ou moins d'exactitude quant aux dimensions ou aux distances. La ville n'avait guère alors plus de la moitié de son étendue actuelle. Elle était encore ce qu'elle était devenue progressivement sous les anciens comtes de Provence, augmentée toutefois du quartier de Villeneuve, comprenant les rues Saint-Louis, du Grand-Boulevard et autres, situées au levant des rues du Bourg-d'Arpille et de Ganay. Depuis dix ans seulement ce quartier était renfermé dans l'enceinte de la ville et ne comptait, lors du siège, que peu de maisons comme on le voit dans ce tableau. Inutile d'ajouter que les quartiers de Villeverte, d'Orbitelle et de Saint-Jean n'existaient pas encore.

Les points les plus remarquables du tableau dont nous parlons, situés le long des remparts sont, outre les nombreuses tours et tourelles que nous avons mentionnées dans notre premier vol. (pag. 640 et suiv.) et qui sont toutes figurées ici :

La porte Notre-Dame au devant de laquelle les assiégés avaient placé une redoute avec un canon en batterie, représenté au moment où il tire contre le fort Saint-Eutrope, de même que les autres canons dont nous allons faire mention ;

La tour de Girardi, au premier angle saillant, au levant de la porte Notre-Dame, où ils avaient arboré le drapeau de la ville, écartelé aux premier et quatrième quartiers, de rouge ou de gueules ; aux deuxième et troisième, de jaune ou d'or, les

LES RUES D'AIX

quatre quartiers séparés par une croix blanche ou d'argent ;
Un canon établi en dehors et contre le rempart, dans l'angle rentrant qui se trouve à l'extrémité de la rue actuelle du Séminaire ;

La porte Bellegarde avec un canon placé entre cette porte et la tour voisine dite de Jean Nègre ou Nigris, où se voit aussi arboré le drapeau de la ville, rouge et jaune avec la croix blanche ;

Un canon au premier angle du quartier de Villeneuve (Saint-Louis et la Plate-Forme), alors nouvellement entrepris, depuis 1583 ;

Un autre canon, à l'extrémité nord-est de ce même nouvel agrandissement (à peu près vers la porte Saint-Louis) ;

La porte Saint-Jean (alors située vers l'extrémité méridionale de la rue actuelle du Pont-Moreau) ;

La tour de Saint-Jacques ou d'Escoffier (vers l'entrée de la rue actuelle du Trésor) ;

La porte royale ou des Augustins (alors située un peu au dessous et au couchant de l'église du Saint-Esprit) ;

La porte des Cordeliers surmontée de la tour de Basteti ;

Enfin, la tour de la poudrière ou *Tourreluco*, avec un canon, établi dans la place située entre cette tour et l'église de l'Observance.

Les édifices qui existaient alors hors la ville tels que l'hôpital Saint-Jacques, divers couvents, l'église de Saint-Jean, etc., sont également figurés dans ce tableau de même que les autres fortifications construites par les habitants d'Aix.

Nous allons en parler succinctement :

L'ancienne église de Notre-Dame de Consolation et le couvent des Capucins, situés auprès de l'hôpital Saint-Jacques

LES RUES D'AIX

(auquel ils sont maintenant réunis). Sur ce couvent flotte le drapeau de la ville, rouge et jaune et la croix blanche ;
La chapelle de Notre-Dame-des-Anges qui se trouvait à l'entrée du petit chemin du Tholonet (aujourd'hui la rue du Louvre), et vis-à-vis, le fameux Jardin du Pin où, trente ans auparavant, les catholiques pendaient les huguenots ;
L'église de Saint-Jean avec le drapeau de la ville arboré sur la tour dite du Commandeur ;
La boucherie, et tout auprès, la maladrerie ou hôpital Saint-Lazare ;
L'église de Notre-Dame de la Seds et le couvent des Minimes (actuellement les dames du Saint-Sacrement), surmonté du drapeau de la ville ;
Les chapelles de Sainte-Croix et de Saint-Laurent et le cimetière portant ce dernier nom, au nord de Notre-Dame de la Seds ;
Deux redoutes établies, l'une dans le pré de Monyer, au couchant et non loin d'un petit fort élevé par le duc d'Épernon près du pont de Beraud ; l'autre sur la rive gauche de la Torse au levant de ce petit fort, avec le drapeau de la ville et deux canons ;
Enfin le fort Saint-Roch construit sur le coteau dit de Sabatier (aujourd'hui le Mont-Perrin, à l'extrémité sud-ouest des allées dites de Marseille), avec deux drapeaux aux couleurs de la ville, rouge et jaune, traversées par une croix blanche, ainsi que nous l'avons déjà dit.

Telles étaient les fortifications dont nos pères s'étaient entourés pour se garantir des fureurs du duc d'Épernon. Elles consistaient principalement en huit canons que nos lecteurs ont pu compter avec nous et au moyen desquels les assiégés

LES RUES D'AIX

incommodaient leurs ennemis du mieux qu'ils pouvaient. Celles que le duc avait construites sur les hauteurs de Saint-Eutrope, ne sont pas moins fidèlement représentées sur le tableau en question dont l'exactitude ne saurait être révoquée en doute. Voici en quoi elles consistaient:

La chapelle Saint-Eutrope où le duc avait établi diverses batteries et fait arborer son drapeau vert, traversé par une croix blanche ;

La citadelle proprement dite, ou le grand fort Saint-Eutrope, comprenant les deux côteaux qui se trouvent, l'un à la droite, l'autre à la gauche de la grande route actuelle de la Haute-Provence ;

Le donjon ¹ ou quartier particulier de d'Epéron, là même où

¹ Gaspard Alpheran, témoin oculaire, rapporte dans son *histoire Provençale* manuscrite (voyez notre tom. 1^{er}, pag. 471), que le duc d'Epéron ayant des munitions de guerre à son souhait, fit tirer contre la ville plus de trois mille coups de canon, pendant tout le cours du siège, tandis que la ville n'en put faire tirer que deux cents pendant le même espace de temps, faute de munitions. Il évalue ensuite à cinquante seulement le nombre des habitants d'Aix qui furent tués, et à deux mille cinq cents hommes la perte qu'éprouva le duc, dans les diverses sorties que firent les habitants contre ses troupes. Avec de la patience, on pourrait compter dans le journal du procureur Foulques Sobolis, qui enregistrait jour par jour les coups de canon qui se tiraient et les morts qui avaient lieu, si ces calculs sont exacts (voyez notre 1^{er} vol., pag. 424).

² C'est ainsi que le quartier particulier du duc est désigné dans les mémoires du temps, notamment dans Sobolis. La maison de campagne qui le remplace aujourd'hui, appartient à M. Roux, cordier. Nous avons évidemment fait erreur et nous l'avouons franchement (la vérité étant le premier devoir de l'historien), lorsque, sur la foi d'un vieux manuscrit, nous avons dit ci-dessus (pag. 57) que de la place de la Plate-Forme ou du Boulevard, était parti le boulet de canon qui, le 9 juillet 1593, blessa le duc d'Epéron et tua deux hommes assez près de lui, tandis qu'il jouait aux cartes avec quelques seigneurs, dans un pavillon voisin de sa tente. Le tableau dont nous parlons constate qu'aucune batterie n'avait été établie sur cette place de la Plate-Forme, et véritablement celle-ci est trop éloignée de Saint-Eutrope pour qu'un boulet parti de là, pût atteindre

LES RUES D'AIX

existe aujourd'hui, une jolie maison de campagne, un peu au dessus de la chapelle Saint-Eutrope ;
Quatre redoutes avancées, avec batteries faisant feu, sur le penchant sud-ouest du coteau, entre la citadelle et l'hôpital Saint-Jacques ou la ville ;

Un petit fort construit sur la rive droite du ruisseau de la Torse, à l'angle formé par le pont de Beraud et le chemin allant à Saint-Marc et à Vauvenargues.

Dans le tableau que nous décrivons, On n'aperçoit absolument personne qui parcourt les rues, pas même une femme un enfant, un religieux, un invalide ou un vieillard. La ville semble morte; ou n'y voit que les édifices publics ou les maisons des particuliers. Peut-être le peintre a-t-il voulu par là représenter l'abandon dans lequel il la suppose, soit que la consternation y régnait, soit que tous les habitants se répandissent journellement dans les champs pour contenir et harceler les soldats ennemis.

Mais la campagne, les grandes routes, les moindres chemins traversiers sont couverts de milliers de personnages qui se battent entre eux, qui vont et viennent d'un côté et d'autre. Les troupes de la ville et celles du duc d'Épernon répandues çà et là, comme celles qui gardent les fortifications respectives, sont toutes vêtues de hauts-de-chausses et de pourpoints de diverses couleurs, jaunes, bleus, rouges, verts, etc., et ont la tête couverte d'un casque ou d'un berret. Les fantassins sont tous armés de piques ou de fusils et les cavaliers de mousquetons ou de sabres. Les nombreux bataillons de d'Épernon, tant à

la tente du duc. Ce fut donc d'une autre batterie que fut tiré le coup dont parlent tous les mémoires contemporains ainsi que les divers historiens d'Aix et de Provence.

LES RUES D'AIX

pied qu'à cheval, ont la plupart des drapeaux verts avec la croix blanche ou traversés seulement par des faces blanches. Le vaste champ situé entre l'hôpital Saint-Jacques et la citadelle en est principalement encombré, de même que le camp du duc et la plaine dite de Marueges située au nord de ce camp et qui termine la partie supérieure du tableau. Rien d'aussi amusant, d'aussi piquant que ces petites figures parfaitement dessinées et dont les attitudes animent le tableau d'une manière si variée. Quoique bien restauré, ce tableau commence à vieillir, puisqu'il n'a pas moins de deux cent cinquante ans d'existence. il dépérit insensiblement d'un jour à l'autre et doit finir par disparaître, peut-être même plus tôt qu'on ne peut le craindre. Dès lors, ne serait-il pas à propos d'en assurer la conservation et la durée pendant plusieurs siècles et d'en multiplier les copies, par le moyen de la gravure ou de la lithographie ? Ces copies perpétueraient d'âge en âge le monument historique le plus curieux, nous osons le dire, et le plus fragile de tous ceux que notre ville possède. Bien longtemps après nous, nos descendants jouiraient du même plaisir que nous éprouvons chaque fois que nous avons sous les yeux cette représentation fidèle de notre pays, de ses édifices et de ses alentours, tels qu'ils existaient à la fin du XVI^e siècle.

Le vaste bâtiment situé entre la ville et la chapelle Saint-Eutrope, au couchant de la grande route et qu'occupe actuellement le beau pensionnat de Sainte-Croix, dirigé par les pères de la Retraite, était, avant la révolution, le Petit-Séminaire, fondé en 1742 par Mgr de Brancas, archevêque d'Aix, pour les jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique.

Au bas et au levant de la descente de Saint-Eutrope est située la promenade la plus saine, dit-on, des environs de la ville

LES RUES D'AIX

et qu'on appelle le cours de la Trinité. A quelque distance au nord de cette entrée, est bâti l'hôpital destiné aux insensés. Aucun établissement de cette nature n'existait à Aix avant la fin du XVII^e siècle. Les furieux seuls étaient renfermés dans l'hôpital de la Charité, consacré aux vieillards et aux enfants. Ce ne fut qu'en 1690 ou 91 que ces malheureux furent placés provisoirement dans la maison d'un particulier, située à l'extrémité de la rue Saint-Lazare, en attendant qu'un local plus convenable eut été approprié pour leur servir de demeure. Ce local fut enfin désigné, et la première pierre en fut posée, le 2 juillet 1697, par les consuls et la marquise de Marignane. Les insensés n'y furent transférés toutefois qu'après l'hiver de 1709. Des dons considérables furent faits à cette nouvelle oeuvre, notamment par les femmes des deux premiers présidents le Bret, père et fils.

Le second de ces magistrats appliquait ordinairement à cet hôpital le produit des amendes dont il pouvait disposer, disant que ni lui ni personne au monde ne pouvait se flatter d'être à l'abri de la maladie la plus humiliante pour l'espèce humaine. Madame de Simiane, née de Grignan fut aussi l'une des principales bienfaitrices de cette maison. Le Cours de la Trinité date de la fin du XVII^e siècle. Il a pris son nom du couvent des RR. PP. Trinitaires auquel il servait d'avenue. Ces religieux furent introduits à Aix en 1621 et s'établirent d'abord à une demi-lieue de la ville, dans le vallon des Pinchinats où leur première chapelle se voyait encore au commencement de la révolution. Ils n'étaient alors que mitigés et prirent la déchausse trois ans après. Les Grands-Trinitaires ou Mathurins leur furent réunis en 1770, n'ayant guère subsisté qu'une quarantaine d'années à Aix.¹ Les Déchaussés s'étaient

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 36, not. 1.

LES RUES D'AIX

transférés plus près de la ville, au nord-est et dans le voisinage de la porte Bellegarde en 1634, et avaient construit là un couvent et une église qui n'avaient rien de remarquable et qui ont été détruits à la révolution. Les Capucins ont reconstruit l'un et l'autre en 1836 et les occupent actuellement.

Au midi de la langue de terre qui borde le cours de la Trinité, en face du pré de Beaufort et du cours Saint-Louis, et qu'on se propose, dit-on, de traverser pour l'établissement d'une nouvelle route allant à Venelles, Pertuis, etc., commence le chemin qui conduit au charmant vallon des Pinchinats. C'est à la suite de cette partie de chemin, au-dessous de l'ancien enclos des Trinitaires, qu'était la véritable *cheminée du roi René*, celle où ce bon prince venait se chauffer aux rayons du beau soleil de Provence, bien mieux et plus volontiers qu'en aucun autre de ces abris auxquels on donne le même nom. Telle est la tradition de nos pères. Ce morceau de chemin est en effet plus bas de plusieurs mètres, que le sol du cours de la Trinité. Il est d'ailleurs parfaitement garanti du Mistral par les côteaux de Saint-Eutrope.



LES RUES D'AIX

COURS

SAINT-LOUIS.



E cours Saint-Louis, dont le projet fut fait en 1661, ne date cependant que de 1666. Les ormeaux et les trembles qui y furent plantés à cette époque, avaient donc cent soixante-seize ans d'existence lorsqu'ils furent abattus pour cause de vétusté en 1859, et remplacés par des platanes. C'est de là que part le chemin allant d'Aix à Saint-Marc, Vauvenargues, Rians, etc., lequel commençait, plus anciennement, à la place des Prêcheurs, et longeait la petite rue dite encore aujourd'hui du Chemin-de-Vauvenargues.¹

¹ Voyez ci-dessus, pag. 18.

LES RUES D'AIX

Deux édifices considérables existaient déjà sur la ligne méridionale de ce chemin, et la bordent encore actuellement, non loin de la porte Saint-Louis : l'hôpital de la Charité et le couvent des pères Recollets. Après de longues oppositions de la part des religieux Observantins et Capucins, les Recollets furent enfin reçus dans Aix en 1621, et Louis XIII voulut se déclarer le fondateur de leur établissement qui a subsisté jusqu'à la révolution. Leur église faisait face à la porte Saint-Louis et terminait le cours ou la promenade de ce nom. Elle n'avait rien de remarquable, si ce n'est un beau tableau représentant la sainte Vierge entourée d'anges, ouvrage de Chasse, peintre de Marseille, qui vivait au commencement du XVII^e siècle, et qui excellait dans l'art de colorier ses peintures. Celle-ci était un don du maréchal de Vitry (Nicolas de l'Hôpital), gouverneur de Provence, qui avait fait bâtir l'église des Recollets à ses dépens. Ses armes se voyaient sur la façade et aux vitraux de cette église. Les l'Enfant y avaient leur sépulture. Ceux-ci avaient figuré dans Aix pendant les deux derniers siècles, par leur amour pour les arts et leur somptueuse protection envers les artistes, bien plus que par les charges honorables qu'ils avaient occupées, soit comme magistrats soit en qualité de commissaires provinciaux des guerres en Provence et d'intendants de la garnison française à Monaco, pendant plusieurs générations.¹

Le R. P. Chrysostôme Julien, religieux de cette maison, né à Aix vers 1695, mort au mois de novembre 1757, à Montpellier où il était aumônier du roi à la citadelle, s'était fait

¹ Le dernier prévôt de l'ancien chapitre de Saint-Sauveur, mort en 1795, a été le dernier mâle de cette famille. Voyez notre 1^{er} vol., pag. 254.

LES RUES D'AIX

une réputation dans la chaire évangélique. Il avait prêché avec succès tant à Versailles qu'à Paris, aux Quinze-Vingts et à Notre-Dame, enfin devant Louis XV, en 1737. C'est lui qui prononça, en 1750, dans l'église métropolitaine d'Aix, l'oraison funèbre du maréchal de Brancas, lieutenant du roi en Provence, laquelle mérita les honneurs de l'impression.¹

L'hôpital de la Charité, fondé en 1641 par les habitants d'Aix, tire son nom de la charité que ceux-ci témoignèrent hautement par les dons qu'ils firent à cette occasion. Il fut destiné aux vieillards et aux enfants de l'un et de l'autre sexe qui ne trouvaient pas dans leur famille des ressources suffisantes pour subvenir à leur nourriture et leur entretien. Des legs très considérables furent faits par la suite à cet établissement, et parmi les principaux bienfaiteurs nous nommerons plus particulièrement la reine de France, Anne d'Autriche, mère et régente de Louis XIV, et Antoine de Trest. Ce dernier était un conseiller au parlement qui, mourant sans enfants, en 1702, à l'âge de quarante-sept ans, laissa à la Charité une succession d'environ quatre cent mille livres, qui vaudrait aujourd'hui plus du double de cette somme.

Vers le même temps, vivait à la Charité une pauvre fille née à Aix de parents honnêtes, mais que leur peu de fortune et le grand nombre de leurs enfants obligèrent de confier cette fille à la maison hospitalière dont nous parlons. Catherine Tempier, plus connue sous le nom d'Argentine qui était celui de sa mère, vit le jour le 2 août 1676, et entra à la Charité en 1684.

¹ Voyez le *Dictionnaire des hommes illustres de Provence*, par Achard, to. 1^{er}, pag. 426, et le cahier des délibérations de l'Assemblée des Communes de Provence, 1750, pag. 65.

LES RUES D'AIX

Le démon ne tarda pas à s'emparer d'elle, et pendant tout le temps qu'elle vécut dans cet hôpital, il ne cessa de la tourmenter de toutes les manières, espérant de la forcer à s'éloigner du chemin de la vertu. Tantôt il la saisissait par les cheveux et la transportait par l'air, soit au Jeu de Mail, soit au ruisseau de la Torse, au quartier de Barrêt, lui infligeant, dans la traversée, des coups de fouet qui la mettaient tout en sang ; tantôt il lui enfonçait dans les mamelles ou dans d'autres parties de son corps, des fers pointus et brûlants qui lui faisaient souffrir d'incroyables douleurs. D'autres fois le démon lui enlevait ses livres de prières, et elle voyait très distinctement le lieu où il les cachait et où elle les retrouvait sans peine lorsque son persécuteur avait disparu. Celui-ci se présentait souvent à elle dans des postures infâmes, ou offrait à ses regards des objets licencieux capables d'ébranler la vertu la mieux affermie. La sainte fille ne put supporter longtemps une pareille obsession qui ne gisait peut-être que dans son imagination, il est permis de le croire, et mourut dans les sentiments de la plus austère piété, le 7 février 1709. Elle fut enterrée le surlendemain dans la chapelle de la Charité, au-dessous de la chaire à prêcher.¹

Les magnifiques bâtiments de l'hôpital de la Charité, bâtis, dit-on, sur les dessins du maréchal de Vauban, furent convertis en dépôt de mendicité pour le département des Bou

¹ *Relation de la vie et mort de Catherine Tempier, dite Argentine, fille orpheline de l'hôpital général de la Charité de la ville d'Aix en Provence, écrite par messire Honoré Philip, prêtre, curé dudit hôpital, qui a confessé cette fille durant dix-neuf années ;* manuscrit, dont nous possédons une copie en un vol., petit in-4°, de 384 pag., accompagné du portrait d'Argentine, peint à l'huile sur cuivre, de la même dimension. On nous a assuré que le manuscrit original de l'abbé Philip est au pouvoir de la famille Tempier, qui subsiste encore à Aix.

LES RUES D'AIX

ches-du-Rhône, par décret impérial du 25 janvier 1810. Quatre cents mendiants de l'un ou de l'autre sexe devaient y être reçus ; mais cet établissement n'atteignit jamais son but qui était d'éteindre la mendicité dans notre pays. Aussi ne dura-t-il que peu d'années, et sous la restauration, les Pères de la Foi y créèrent un petit séminaire qui compta bientôt un grand nombre d'élèves. Ces pères ayant été disgrâciés en 1828, comme professant les principes des jésuites expulsés de France depuis 1763, ou plutôt comme étant eux-mêmes des jésuites déguisés (voyez donc le grand mal !), les bâtiments qu'ils occupaient furent transformés en caserne. Enfin une loi rendue le 15 juin 1843, les a affectés à l'établissement d'une Ecole d'Arts et Métiers qui, depuis lors, est en pleine activité.

L'église des Recollets ayant été abattue pendant la révolution, les Dames Hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve, en acquirent l'emplacement ainsi que l'ancien couvent de ces religieux; elles en ont rebâti l'église et y ont établi leur noviciat en 1822. On connaît tout le bien que ces dames opèrent depuis 1802 dans l'hôpital Saint-Jacques, dont elles soignent les malades avec la plus admirable vertu.

Derrière leur enclos et près du ruisseau de la Torse, est un autre enclos encore appelé aujourd'hui de Remusat, du nom d'une ancienne famille bourgeoise qui l'avait possédé et qui est éteinte depuis la fin du XVII^e siècle. Cette famille n'avait que le nom de commun avec bien d'autres connues en Provence, et à la différence de celles-ci, elle portait dans ses armes une fleur de lys d'or fichée sur un monticule d'argent en champ de gueules. C'était sans doute en vertu d'une concession de quelque comte de Provence de l'une ou de l'autre maison d'Anjou ; mais nous n'avons pu découvrir à quelle

LES RUES D'AIX

époque ni dans quelle circonstance elle lui avait été accordée.¹

Le couvent des religieuses Capucines, bâti en 1831, est situé en face de celui des dames de Saint-Thomas, sur la ligne opposée du chemin allant à Saint-Marc et à Vauvenargues. Ce n'est pas là le premier établissement de ces religieuses dans Aix. Dès 1824, elles avaient habité quelques maisons particulières dans la ville, notamment l'ancien hôtel de Châteaurenard dans la rue de la Grande-horloge, appartenant alors à M. Magnan de la Roquette. En retournant vers la ville, on a à sa droite le beau jardin de Calissanne où M. Michel, jardinier fleuriste et pépiniériste, cultive et multiplie une immense quantité de plantes rares, de fleurs et d'arbustes, et le vaste pré dit de Beaufort. Ce nom lui vient de ce qu'il avait appartenu aux Beaufort, éteints comme les Remusat vers la fin du XVII^e siècle. Le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix,² avait fait l'acquisition du pré de Beaufort, et l'avait affecté à une portion de la dotation de son grand séminaire, auquel il appartenait encore au moment de la révolution. En 1668, quelques particuliers avaient eu l'idée d'y faire construire des maisons qui, dans la suite, eussent donné naissance à un nouveau faubourg; mais le conseil de ville s'était opposé à ce projet pour ne pas gêner la chamante et unique vue qu'ait une de nos plus belles promenades. La partie du boulevard Saint-Louis, qui s'étend depuis la

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 443, not. 4, n^o2, sur les Jusbert qui portaient aussi trois fleurs de lys dans leurs armes.

² Voyez dans notre 1^{er} vol. pag. 337, not. 1^{re}, un mot assez piquant de ce prélat à son intendant nommé Bonnet. En voici un autre qui n'est pas moins plaisant. Un de ses grands vicaires fut atteint d'une insomnie qui résistait à tous les remèdes. « Essayez du P. N....., lui dit le cardinal ; je me souviens que lorsqu'il prêchait, je dormais. »

LES RUES D'AIX

porte de ce nom jusqu'au cours de la Trinité, date de 1789 ou 90, époque du dernier agrandissement de la ville. Cette belle promenade occupe presque en entier le sol de l'ancien jardin des plantes qu'avait créé le savant médecin Darluc.¹ Cet illustre successeur de Tournefort et de Garidel, était né à Grimaud, près de Fréjus, en 1717. Après avoir visité utilement l'Italie, l'Autriche et l'Espagne, il vint étudier l'anatomie à Aix, sous Lieutaud, qui fut depuis premier médecin de Louis XVI,² et retourna ensuite à Barcelonne d'où il passa à Paris pour étudier la chimie. Revenu en Provence vers 1760, M. de Monclar, procureur-général, voulant attirer et fixer à Aix un sujet aussi distingué, sollicita et obtint pour lui, à son insu, un brevet de survivance à la chaire de professeur de botanique en l'université de cette ville, où Darluc ne tarda pas à s'établir. C'est alors qu'il y fonda le jardin des plantes dont nous parlons et qu'il y réunit les espèces les plus curieuses et les plus rares qu'il faisait venir des quatre parties du monde. A sa mort, arrivée à Aix le 19 octobre 1783, ce jardin fut presque abandonné et fut entièrement détruit peu d'années après, comme nous l'avons dit plus haut. Darluc est auteur d'une *Histoire naturelle de la Provence*, en trois vol. in-8°, imprimés à Avignon en 1782, 1784 et 1786, qui contiennent ce qu'il y a de plus remarquable dans les trois règnes de la nature et qui sont un monument durable de son savoir.

¹ Michel Darluc. Voyez son article dans le *Dictionnaire des hommes illustres de Provence*, par Achard, tom. 1^{er}, pag. 219. Il est surprenant que la *Biographie universelle* de Michaud, ne fasse aucune mention de lui, elle qui parle de tant d'autres personnages moins distingués.

² Voyez ci-dessus, pag. 285.

LES RUES D'AIX

L'autre partie du boulevard Saint-Louis, qui va se terminer à la porte de la Plate-Forme, est située sur une éminence qu'on appelait au XIV^e siècle *lou galet cantant*. Sur la ligne orientale de ce boulevard se trouvent le petit séminaire, dans le local qu'occupait avant la révolution une belle manufacture de soie, et l'entrée du Jeu de Mail que le capitaine Louis Brun, fit construire à ses frais en 1611, avec l'autorisation du conseil de ville. Cet établissement a constamment été très fréquenté depuis lors, et l'exercice du mail paraît être l'un des plus attrayants pour les habitants d'Aix. Lors de la peste de 1720 et 1721, des huttes ou cabanes en bois furent dressées au Jeu de Mail, principalement dans la partie qu'on nomme *la Chicane*, où furent soignés un bon nombre de pestiférés.

Le pâté de maisons qui se trouve à la suite de cette partie du Jeu de Mail, en face de la porte de la Plate-Forme, est bâti sur les ruines du premier couvent que les religieuses de Sainte-Claire habitèrent avant leur translation dans la ville,¹ et un peu au-dessous de ces bâtisses s'ouvre le petit chemin qui conduit à la Torse et au Tholonet. C'est là que se passa l'affreuse tragédie dont nous avons rendu compte dans les commencements de ce volume.²

¹ Voyez notre 1er vol., pag. 147.

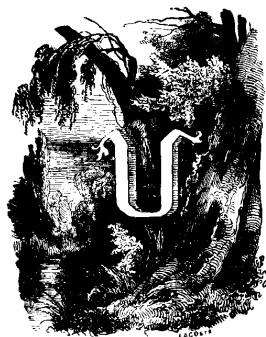
² Voyez ci-dessus, pag. 38 et suiv.



LES RUES D'AIX

COURS

SAINTE-ANNE.



UNE chapelle rurale fort ancienne et qui avait été ruinée par les huguenots vers le milieu du XVI^e siècle, pendant les guerres de religion, a donné son nom au cours Ste-Anne, à l'extrémité duquel elle était située. Elle fut restaurée en 1602, à l'honneur de Dieu, de la Vierge Marie et de madame sainte Anne, par trois pieuses femmes, *Marguerite Giraud, Catherine Vivalde et Bernardine Comte*, avec la permission de l'archevêque et le secours des *aumônes des gens de bien*,

LES RUES D'AIX

ainsi que le portait une inscription gravée au bas de l'autel, où elle a subsisté jusqu'en 1800 environ, époque de la destruction de la chapelle.

Le cours Sainte-Anne, entrepris en 1680 et dont la plantation fut terminée en 1686, sert d'avenue à la porte Saint-Jean, en arrivant à Aix par la route d'Italie ou de Toulon, et un petit faubourg y est établi sur sa ligne orientale, entre la ville et le magnifique bâtiment des Casernes. Celles-ci furent construites en 1727, aux frais de la ville qui les fit augmenter d'un second étage au-dessus du rez-de-chaussée en 1776. Nous avons dit ailleurs¹ que les prisons royales y furent transférées dans la partie du levant, lors de la démolition de l'ancien palais de justice, et que cette destination n'a cessé qu'en 1833, après un demi-siècle de durée, notamment pendant les jours affreux de la révolution.

Plusieurs auberges occupent une partie du faubourg Saint-Jean. La plus considérable est celle qui est la plus voisine des casernes. C'était, avant la révolution, le siège de l'académie royale d'équitation, fondée en 1612 par Louis XIII, pour l'instruction de la jeune noblesse qui se destinait au service militaire. Les Carondelet, barons de Talan, avaient été les écuyers ordinaires du roi, directeurs de cet établissement pendant plusieurs générations, de même que les Guiramand, dont le dernier périt de nos jours d'une manière si tragique.²

La première expérience aérostatique qui ait été faite à Aix, eut lieu dans la vaste cour des Casernes, le lundi de la Pentecôte, 31 mai 1784, et ne réussit que médiocrement, quoi-

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 16, not. 1.

² Voyez ci-dessus, pag. 162, 166 et 280.

LES RUES D'AIX

qu'en ait pu dire l'auteur d'une relation qui fut publiée à cette époque.¹ Toute la ville voulut y assister; mais un crime inouï, qui avait été commis la nuit d'auparavant, avait répandu la consternation et le deuil, quoiqu'on n'en soupçonnât pas encore l'auteur; en sorte qu'un spectacle si nouveau pour tous, ne fut en réalité qu'un bien petit divertissement pour la masse des curieux. Ce crime, dont nous avons parlé plus haut,² sembla être l'avant-coureur de tous ceux qui devaient bientôt épouvanter notre malheureuse ville.

Deux événements des plus graves eurent lieu aux Casernes dans les premières années de nos troubles : le désarmement du régiment suisse d'Ernest, et le massacre d'une trentaine d'individus détenus dans les prisons comme terroristes ou Robespierriens. Nous dirons peu de mots du premier qui, étant lié aux grandes secousses que la France éprouvait alors, se trouve rapporté dans toutes les histoires de la révolution et dans une foule de mémoires particuliers qui sont aux mains de tout le monde.³

Le régiment suisse d'Ernest était en garnison à Aix depuis un an environ, et causait fortement de l'ombrage aux révolu-

¹ *Relation de l'expérience aérostatique faite à Aix le 31 mai 1784, etc.* Aix, Adibert, 1784, 16 pag. in-8°, avec planche.

² Voyez ci-dessus, pag. 212 et suiv.

³ Voyez notamment : *Histoire de la révolution à Marseille et en Provence*, par C. Lourde, de Mazamet, tom. II, pag. 305 et suiv. - *Esquisses historiques, ou Marseille depuis 1789 jusqu'en 1815*, par un vieux Marseillais (M. Laurent Lautard, notre honorable ami, cité ci-dessus pag. 151, not. 1), tom. 1^{er}, pag. 120 et suiv. - *Mémoires de Charles Barbaroux, député à la convention nationale, avec des éclaircissements historiques*, par MM. Berville et Barrière ; Paris, 1822, in-8°, pag. 21 et suiv., 104 et suiv. - *Mémoires du lieutenant-général Puget-Barbantane* ; Paris, 1827, in-8°, pag. 24 et suiv., 255 et suiv., et autres mémoires et journaux du temps.

LES RUES D'AIX

tionnaires de cette ville, encore plus à ceux de Marseille qui conspiraient ouvertement pour l'éloigner, comme un obstacle à leurs méchants complots contre les amis de l'autel et du trône qu'on appelait alors aristocrates, contre-révolutionnaires ou royalistes. Le dimanche 26 février 1792, un millier de Marseillais, traînant après eux plusieurs pièces de canon, se présentent inopinément sur la place de la Rotonde à l'entrée du Cours, vers les neuf heures du matin, et manifestent hautement leur volonté qui est, que le régiment d'Ernest soit désarmé sur-le-champ et immédiatement renvoyé de la ville ; après quoi ils entrent librement et se rangent en bataille sur le Cours.

Le maréchal-de-camp Hilarion Puget, ci-devant seigneur de Barbantane, commandant militaire dans les Bouches-du-Rhône, faisait sa résidence à Aix, cette ville étant alors le chef-lieu du département. Cet officier-général était, avec juste raison, considéré comme partisan de la faction du duc d'Orléans, qui fut depuis surnommé *Égalité*, le premier et le véritable auteur de tous les maux de la France. Aussi, quelque démonstration que M. de Barbantane ait pu faire de son dévoûment au maintien de l'ordre public pendant cette fatale journée, et dont il a rendu compte soit dans les écrits qu'il publia à cette époque pour sa justification, soit trente-cinq ans plus tard, dans les mémoires de sa vie militaire, il n'est pas moins demeuré pour constant à Aix, qu'il était de connivence avec les Marseillais, ainsi que la municipalité de notre ville, comme lui ennemie des Suisses.

Quoi qu'il en soit, officiers et soldats du régiment d'Ernest, tous frémissaient de rage et brûlaient de se mesurer avec les Marseillais qu'ils eussent bien facilement balayés ou mis en

LES RUES D'AIX

fuite, s'ils en eussent reçu l'ordre ou seulement obtenu la permission. C'est ce que démontrait la contenance d'un détachement de ces Suisses que le directoire du département requit de venir à l'Hôtel-de-Ville pour veiller à la sûreté personnelle des administrateurs,¹ et que M. de Barbantane retint pendant quelque temps sur la place des Carmélites. Mais ce général s'étant entendu avec la municipalité et sur une réquisition contraire que celle-ci lui fit parvenir, donna l'ordre au détachement de rentrer au quartier et d'y rejoindre le reste du régiment. Cet ordre perdit les Suisses comme on va le voir, et valut à M. de Barbantane les éloges outrés des révolutionnaires, ainsi que l'honneur de voir son nom Puget, donné à cette place des Carmélites, où il avait arrêté la marche des Suisses qui, disait-on, auraient sans cela mis la ville à feu et à sang; honneur qui, au reste, ne fut pas de bien longue durée, la PLACE PUGET ayant peu d'années après, repris son ancienne dénomination.

Cette journée du 26 février se passa a peu près en menaces, en pourparlers, et cependant le parti des Marseillais se renforçait à chaque instant d'une foule de gens armés qu'on était allé mettre en insurrection dans les campagnes. Mais la nuit suivante fut employée par tous ces conjurés à entourer le quartier de pièces d'artillerie, à faire une brèche au mur d'enceinte, à l'effet d'y placer une batterie capable d'intimider les Suisses, auxquels les ordres de M. de Barbantane avaient enlevé toute liberté de bouger.

¹ Ceux-ci ne voyant point arriver ce secours qu'ils avaient demandé et que M. de Barbantane empêchait d'avancer, désertèrent leur poste d'autant mieux qu'ils savaient que les Marseillais voulaient les emmener avec eux à Marseille, pour y siéger sous leur influence. - Voyez ci-dessus, pag. 67, comment cette affaire fut le prétexte de l'assassinat du malheureux avocat Verdet.

LES RUES D'AIX

Aussi dès le lendemain lundi 27, au point du jour, se virent-ils cernés de toutes parts et dans l'impossibilité de se défendre. Ils le voulaient néanmoins, préférant le sacrifice de leur vie au déshonneur; mais M. de Watteville, major du régiment, auquel le commandement en était alors confié, convaincu de l'inutilité de la résistance et ne voulant pas encourir envers les cantons suisses, la responsabilité de la perte de tant de braves gens, ordonna à ses soldats de déposer les armes, ce qu'ils firent la rage dans le cœur et par pure obéissance aux ordres de leur chef; après quoi ils se mirent en route pour Toulon d'où ils ne tardèrent pas à retourner en Suisse.

Venons au récit du massacre dont nous avons parlé. Mais il nous faut rapporter auparavant quelques faits qui le précéderent de peu de jours.

Au printemps de l'année 1795. une terrible réaction commença à se manifester en France, notamment dans les provinces du Midi, contre les agents de la tyrannie de Robespierre. Les parents et les amis des malheureuses victimes de cette affreuse époque se levèrent en masse, comme ceux qui avaient eu le bonheur de s'y soustraire, contre les pendeurs et les assassins de 1792, 93 et 94, et allèrent, il faut l'avouer, aussi loin que ceux-ci dans leurs actes de la plus cruelle vengeance. La ville d'Aix avait eu à déplorer, ainsi que nous l'avons dit ailleurs,¹ la perte de près de quatre-vingts de ses plus honorables citoyens ; aussi fut-elle l'une des premières à donner l'exemple de cette réaction dont nous allons, à regret, rappeler les circonstances déplorables.

Dès la fin de l'hiver, plusieurs habitants, accusés de terro-

¹ Voyez notre 1^{er} vol. pag. 663 et 664.

LES RUES D'AIX

risme avaient été maltraités violemment et meurtris dans les rues à coups de bâtons, qu'on nommait alors des *pouvoirs exécutifs*, par des jeunes gens du parti opposé qui commençaient à s'organiser en compagnies, qu'on ne tarda pas à appeler les compagnies des *sabreurs* et du *soleil* ; quelques-uns même furent tués à coups de sabres, tels qu'Armand, dit *Buoulaiguo* Fournier, ancien membre du comité révolutionnaire et quelques autres.

Le dimanche 26 avril (7 floréal an III de la république), dans l'après-midi, le bruit se répandit que Antoine-Michel et Antoine Frégier, père et fils, ex-membres du même comité révolutionnaire, avaient été arrêtés à Mane, entre Manosque et Forcalquier où ils étaient allés se réfugier, et qu'on les traduisait dans les prisons d'Aix. Ils étaient signalés l'un et l'autre parmi les plus ardents terroristes qui avaient envoyé à la mort tant d'innocentes victimes. Le père était un menuisier, d'une taille remarquable et d'un regard sévère. Le fils, religieux Minime avant la révolution, avait été l'un des grands vicaires du premier évêque constitutionnel que le nouveau régime nous avait donné, et lorsque cet évêque fut poursuivi et mis à mort par ses propres sectateurs,¹ l'abbé Frégier foula aux pieds ses lettres de l'église et se maria même le propre jour du jeudi saint 1794.

Aussitôt qu'on fut certain dans la ville qu'ils allaient arriver dans les prisons, une foule immense de citoyens, au nombre de quatre ou cinq mille, se porta au devant d'eux, sur le chemin de Saint-Eutrope, et les ayant rencontrés enchaînés sur une charrette, à la première hauteur d'où l'on peut apercevoir le

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 297.

LES RUES D'AIX

village de Venelles, à près de trois quarts de lieue de la ville, elle les accueillit avec des huées et leur lança même des coups de pierres, avant-coureurs du sort fatal qui les attendait. Cependant la municipalité, informée du rassemblement qui marchait à la rencontre des Frégier et craignant avec raison qu'il ne leur en mésarrivât, dépêcha à leur secours deux de ses membres revêtus de leurs écharpes et accompagnés par un détachement de la garde nationale et trente ou quarante dragons du 20^{ème} régiment alors en garnison à Aix. La foule, voyant de loin cette force armée qui s'approchait, se jeta aussitôt sur les malheureux Frégier et les assassina inhumainement à coups de pistolets, de sabres et de bâtons. Les officiers municipaux arrivèrent trop tard et ne purent que remontrer au peuple l'énormité du crime qu'il venait de commettre. Les cadavres sanglants furent jetés dans le fossé qui borde lit ligne orientale du grand chemin, où la foule, qui se renouvelait sans cesse, put contempler jusqu'à la nuit ce spectacle d'horreur.¹ Voici un autre tableau plus affligeant que le précédent et que les habitants d'Aix ont cependant beaucoup moins à se reprocher, les principaux acteurs qui y figurèrent étant venus de Marseille comme aux jours néfastes de la pendaison de MM. Pascalis, de la Roquette et de Guiramand,² et du désarmement des Suisses.

¹ Nous puisons ce récit dans un manuscrit assez curieux que nous avons sous les yeux, intitulé *Journal historique de tout ce qui s'est passé de remarquable dans Aix, depuis le dimanche 26 avril 1795 jusqu'au dimanche 31 décembre 1797*; un vol. petit in-f° de 296 feuillets (ou 592 pag.), que nous citerons encore ci-après, à l'occasion du massacre des prisons.

² Voyez ci-dessus, pag. 157 et suiv. jusqu'à 167.

LES RUES D'AIX

Dès le 1^{er} mai, le tribunal criminel du département, instruisait une procédure contre dix-sept individus de Marseille, au nombre desquels se trouvaient trois femmes, accusés d'avoir, au mois de septembre précédent, envahi le domicile des représentants du peuple Auguis et Serres, alors en mission dans la-dite ville ; d'avoir ameuté le peuple contre ces représentants dans l'intention de les faire assassiner, etc. Ces mêmes individus étaient du nombre des terroristes qui, sous Robespierre, avaient tant fait couler de sang sur l'échafaud révolutionnaire de Marseille, et s'étaient ainsi rendus odieux au parti qui dominait nouvellement. Près de deux cents jeunes gens de ce parti, appartenant la plupart aux victimes immolées pendant la terreur, en 93 et 94, arrivèrent à Aix le dimanche 10 mai 1795, ne dissimulant point leur résolution d'exterminer les dix-sept accusés dont nous parlons, si le tribunal ne les envoyait immédiatement à la mort. La séance tenue le matin du lendemain lundi, 11 mai (22 floréal an III), par ce tribunal qui siégeait à l'hôtel de Mons, sur le Cours, indiquant que l'affaire traînerait en longueur, et se terminerait peut-être, sinon par des acquittements, du moins par des condamnations moins sévères que ne le voulaient les Marseillais, ceux-ci poursuivirent les accusés qu'on ramenait aux prisons, entre midi et une heure, en attendant la séance de l'après-midi, et les eussent assassinés, soit dans la rue des Quatre-Dauphins, soit dans le trajet de la porte d'Orbitelle aux casernes, sans la ferme contenance de l'escorte composée de dragons et de hussards tous à cheval. Un nombre infini de jeunes gens d'Aix s'étaient réunis à ceux de Marseille; ils s'échauffèrent mutuellement, et le massacre général des prisonniers terroristes, détenus aux casernes, fut aussitôt résolu.

LES RUES D'AIX

A cet effet, vers quatre heures du soir,¹ ils vont enlever par force à l'Hôtel-de-Ville, trois pièces de canon qu'ils traînent au cours Sainte-Anne. Ils en braquent une en face de la porte Saint-Jean, une seconde vers la route d'Italie, du côté du midi, et la troisième contre le quartier où les dragons et les hussards étaient rangés en bataille. Ceux-ci se voyant en trop petit nombre pour résister et se souvenant peut-être du régiment suisse d'Ernest, désarmé trois ans auparavant au même lieu, cèdent la place aux jeunes gens qui se précipitèrent aussitôt dans les prisons dont ils enfoncèrent les portes. Ils étaient au nombre d'environ quatre cents, soit d'Aix, soit de Marseille, et suivis de plusieurs milliers d'habitants qu'ils avaient rassemblés dans tous les quartiers de la ville en les parcourant aux cris de : *Armez-vous ! Venez venger la mort de vos parents et de vos amis*

¹ Nous nous souvenons qu'à cette même heure, l'excellent M. Siméon (Joseph Jérôme), justement alarmé des symptômes menaçants qui se manifestaient dans la ville, nous envoya chercher par son domestique et nous conduisit à la promenade avec son fils (Joseph Balthazar), dans le vallon des Pinchinats jusqu'à la Mignarde, nous entretenant des malheurs du temps et nous donnant de sages conseils sur la conduite à tenir dans ces cruelles circonstances. En revenant, nous, rencontrâmes M. de Bec, ancien officier d'artillerie,* qui nous apprit les premières nouvelles du massacre qu'il déplorait et loin duquel il fuyait pour se retirer à sa maison de campagne. En rentrant dans Aix et retournant de chez M. Siméon chez nous, nous vîmes passer sur la place des Carmélites les canons que les égorgeurs ramenaient à l'Hôtel-de-Ville en poussant des hurlements épouvantables, tels qu'auraient pu le faire les cannibales les plus féroces.

* Fortuné-François-Xavier de Bec, savant mathématicien, né à Aix le 10 mai 1751 entra, à l'âge de quinze ans dans la marine royale, dont l'état de sa santé ne lui permit pas longtemps de supporter le service. Il passa alors dans le corps royal d'artillerie en qualité de capitaine au régiment d'Auxonne. En 1809, il fut l'un des membres fondateurs de l'académie d'Aix, et se fit remarquer dans cette compagnie par de nombreux et utiles travaux jusqu'à sa mort, arrivée le 12 juillet 1826. Il avait fait imprimer de son vivant plusieurs ouvrages : *Principes généraux de la Gnomonique* ; Aix, Pontier, 1811, in-8° - *Méthode utile pour calculer la capacité des futailles au moyen d'une table qui facilite les opérations et en assure l'exactitude - Méthode simple et facile de trouver la longitude en mer* (dans les *Mémoires de l'académie d'Aix*, tom. II, pag. 251). Il a laissé en outre en manuscrit un travail important ayant pour but de donner à l'astronomie le moyen de suppléer à l'analyse infinitésimale par l'emploi de l'algèbre ordinaire (Séances publiques de l'académie d'Aix, 1824. pag. 22 et 1826, pag. 36).

LES RUES D'AIX

assassinés par ces monstres ! Si nous ne les tuons pas, ils sortiront des prisons plus furieux que jamais et nous égorgeront tous..... et autres propos semblables qui électrisaient tous les esprits et remplissaient de rage tous les cœurs.

En effet, à peine entrés dans l'intérieur des prisons, les jeunes gens mettent en liberté quelques-uns de leurs camarades détenus comme déserteurs de l'armée, et font retirer à l'écart les prisonniers autres que les révolutionnaires ; après quoi ils font main-basse sur ceux-ci et les égorgent à coups de sabres, de pistolets et même de *tromblons* chargés à mitraille. Entrons dans quelques détails sur cet odieux carnage et faisons-en ressortir toute l'horreur.

Parmi les prisonniers amenés de Marseille, se trouvait le parisien Jean Lefèvre, l'un des membres de la commission militaire révolutionnaire qui, ayant remplacé momentanément le tribunal criminel pendant les mois de février et de mars 1794, avait fait exécuter à mort environ quatre cents personnes. Comme le plus jeune des cinq juges formant cette commission, présidée par un nommé Leroy, qui avait changé son nom en celui de Brutus, Lefèvre donnait le premier son avis qui tendait habituellement à la mort des malheureux qui comparaissaient devant lui. Un jeune Marseillais, costumé en hussard, fils d'un honnête négociant que ce misérable avait envoyé à l'échafaud s'acharna, dans les prisons d'Aix, sur le meurtrier de son père et lui fit souffrir, dit-on, mille fois les angoisses de la mort avant de lui arracher la vie, sur quoi M. L. Lautard, s'écrie dans sa généreuse indignation : « L'existence de l'ancien ministre de la guillotine blessait la morale publique, accusait la justice humaine, calomniait la justice divine ; on peut en convenir, tout en détestant un assassinat qui n'est justifiable dans aucun

LES RUES D'AIX

cas : mais égorger des femmes de gaieté de cœur, quelle lâcheté ! »¹

Ces derniers mots se rapportent aux femmes de Marseille dont nous avons parlé plus haut, les femmes Boude, Gaud, dite la *Cavale* et Fassy. Cette dernière allaitait son enfant à peine âgé de trois mois. Espérant attendrir les égorgeurs, elle prit cet enfant dans ses bras ; mais on le lui arracha sans pitié et elle périt à l'instant. Cette malheureuse était désignée publiquement comme ayant été à Marseille, au mois de février 1792, à la tête des furies qui pendirent à une lanterne la bouquetière Cayol, accusée par elles de royalisme. La Boude et la Cavale n'étaient pas moins connues par l'excès de leur animosité contre les royalistes. En un mot, tous les prisonniers amenés de Marseille périrent par la mitraille ou le fer, à l'exception du nommé Lafont, dont nous allons parler.

Celui-ci eut des amis parmi les assassins qui le reconnurent innocent des crimes qu'on imputait aux autres. Il fut mis aussitôt en liberté et promené en triomphe dans toute la ville avec un autre Marseillais dont on proclamait également l'innocence et dont nous n'avons pu découvrir le nom. Les Marseillais voulaient par là montrer au peuple d'Aix, qu'ils savaient distinguer ceux auxquels on n'avait à faire que de légers reproches, des grands coupables qui, selon eux, avaient mérité la mort. Mais quelques heures après ils eurent du regret d'avoir laissé échapper ce compagnon de Lafont, et ils allèrent le chercher dans la maison où il s'était imprudemment réfugié, au lieu de gagner le large aussitôt. On l'appelle, on l'invite à venir souper avec

¹ *Esquisses historiques*, tom. 1^{er}, pag. 423.

LES RUES D'AIX

ses libérateurs, et lorsqu'il est dans la rue, on le tue à coups de sabres.¹

Plusieurs individus d'Aix ou des environs avaient été incarcérés dans les prisons de cette ville, soit avant, soit depuis la mort des Frégier, accusés comme ceux-ci de terrorisme. La plupart d'entre eux furent massacrés comme les terroristes de Marseille, dans cette horrible journée du 11 mai 1795. Voici les noms de ceux d'Aix, au nombre de onze.

Benoît, dit le Dragon, le premier qui se trouva sous les pas des assassins. Il était porteur d'un pistolet dont il fit feu sur eux, d'une main mal assurée ; il n'atteignit personne et tomba à l'instant percé de mille coups.

Les deux frères Reyre, maçons. L'un d'eux n'étant que blessé, eut la force de se traîner à travers la foule, jusqu'au milieu de la cour des casernes où il fut reconnu et achevé d'un coup de pistolet et d'un autre coup de sabre qui lui fendit le crâne.

Pierre Dubourg, dit le Beau-Paysan, et Pascal Dubourg, son frère.

Cauvet, membre du comité révolutionnaire sous Robespierre; Nègre, perruquier ; Picard, porteur de chaises ; Blanc ; Barthélemy Ribbe, dit le Provençal, et Favet, chapelier.

Parmi les étrangers se trouvaient les sieurs François-Trophime Masse, d'Arles, administrateur du département pendant la terreur, Lardeïrol, de Saint-Chamas, Giraud et François Olivier, ces deux derniers de Manosque, et notamment les sieurs Truchemant, dit *Sanguin*, de Salon, et Bonnaud, de

¹ Nous sommes surpris que MM. Lautard et Lourde ne fassent aucune mention de cette exécutable trahison. Elle est rapportée cependant comme très positive dans le *Journal historique* manuscrit mentionné ci-dessus, et nous nous rappelons fort bien l'avoir entendue raconter à l'époque même.

LES RUES D'AIX

Saint-Maximin, son gendre, agent national près le district de Salon, à la même époque. L'un et l'autre avaient composé avec le sieur David, notaire, alors maire de ladite ville, ce triumvirat redoutable qui avait répandu la désolation et la mort à Salon et dans les lieux environnants. Bonnaud eut l'adresse de percer la foule et de traverser la cour des casernes et le cours Sainte-Anne, et se fût sauvé assurément s'il eût pu gagner la lice à droite ou à gauche de la porte Saint-Jean. Mais il fut reconnu en entrant par cette porte, et assommé à coups de sabres et de bâtons. Quelques-uns de ces malheureux prisonniers eurent, un moment, l'espérance d'échapper aux égorgeurs, en grim pant dans l'intérieur des tuyaux de cheminée ; ils y furent découverts et tués à coups de fusils. Deux cependant évitèrent ainsi la mort, mais pour peu de temps, les nommés Moustache, et Michel, garçon perruquier, dit *Nina*, à cause de sa jolie figure et de sa jeunesse. Moustache fuyait d'Aix quelques jours avant l'assassinat des Frégier, et s'était blotti, à cet effet, dans une malle derrière une voiture. Il fut pris et conduit dans les prisons d'où il se sauva par miracle, avons-nous dit, le jour du massacre. Il s'enfuit alors à Toulon, dont une foule de terroristes venaient de s'emparer, persuadés qu'ils pourraient s'y soustraire au sort qui les menaçait et même qu'ils seraient assez forts pour opérer un nouveau mouvement en leur faveur. Quelques troupes de ligne et trois bataillons de volontaires partis aussitôt de Marseille et d'Aix suffirent pour les dissiper en huit ou dix jours, et bon nombre de ces terroristes furent arrêtés et traduits à Marseille devant les tribunaux militaires. Le convoi dont Moustache faisait partie fut rencontré le 2 juin au Beausset, par le bataillon

LES RUES D'AIX

d'Aix qui revenait de Toulon ;¹ l'évadé des prisons fut reconnu par quelques jeunes gens de ce bataillon et haché aussitôt à coups de sabres.

Michel, dit Nina, autre évadé des prisons, avait été juge de paix en 1794, sous Robespierre. Au mois de mars 1796, lors de la mission de Fréron dans les départements du midi, qui suspendit pendant près d'un an la réaction royaliste dont le massacre des prisons fut le plus sanglant épisode, cet ancien garçon perruquier fut employé à un recensement des bêtes de somme dans les campagnes. Se trouvant le 25 mars dans le

¹ Ce bataillon était fort de 800 hommes, dont 400 environ pris parmi les jeunes gens de bonne volonté, formant deux compagnies de chasseurs et 400 désignés par le sort dans les six compagnies de la garde nationale. Il partit d'Aix le matin du 26 mai et entra le 29 après-midi dans Toulon avec deux corps de Cavalerie, quatre bataillons de troupe de ligne, quelques compagnies d'artillerie et deux bataillons de la garde nationale de Marseille. Ces divers corps formaient un total d'environ 8000 hommes dont on n'eut aucun besoin, les terroristes ayant évacué Toulon à leur approche. Le bataillon d'Aix en repartit donc le 2 juin et rentra dans Aix le 4 qui se trouvait le jeudi, jour de la Fête-Dieu. Nous ne devons pas oublier que l'avant-veille de son départ (24 mai, dimanche de la Pentecôte), les deux compagnies des jeunes gens ou des chasseurs étaient allées en cérémonie et la musique en tête, faire bénir leur *drapeau* dans l'église des Carmélites, réouverte seulement depuis la veille, de même que quelques autres, ce qui fit dire plus tard aux ennemis du clergé, que les prêtres non assermentés qui desservaient ces églises à leur retour de l'émigration, avaient béni les *poignards* des compagnies royalistes dites *du soleil*. Nous devons ajouter que le lendemain, 25 mai, les représentants du peuple Maximin Isnard, de Grasse, et Paul Cadroy, des Landes, arrivèrent à Aix pour exciter la population à marcher sur Toulon et se montrèrent à cet effet au balcon de l'Hôtel-des-Princes où ils étaient descendus. C'est de ce balcon qu'Isnard adressa au bataillon des jeunes gens, à la garde nationale et à la foule immense qui remplissait le bas du Cours et la Rotonde, cette chaleureuse allocution qui retentit bientôt dans toute la France et qu'il termina par cette phrase : « *Vous avez des armes et si vous n'en aviez pas, vous fouilleriez dans la terre des cimetières, vous en arracheriez les os encore sanglants de vos parents qu'ils ont assassinés, et armés de ces dépouilles, vous tomberiez sur ces monstres et vous seriez invincibles.* » Nous l'avons entendu !!!

LES RUES D'AIX

voisinage des domaines de la Pioline et de Saint-Jean-de-Malte, il rencontra quelques jeunes gens qui fuyaient à leur tour devant les proscriptions de Fréron. Ceux-ci, craignant qu'il n'allât les dénoncer et qu'on ne découvrit ainsi le lieu de leur retraite, tirèrent sur lui quelques coups de fusils qui le blessèrent mortellement et dont il mourut le lendemain. Revenons au massacre général du 11 mai précédent. Vingt-neuf personnes perdirent la vie ce jour-là dans les prisons ou en tachant de se sauver. Nous en avons nommé vingt-une dans notre récit auxquelles il faut en ajouter huit, suivant le témoignage de M. Laurans,¹ et qui sont : François Bonnefoy, menuisier, Berthot, Louis Cordeil, Nicolas Mathieu, cafetier, Petit, menuisier, Cabizol, capitaine marin, Charles Boudet et Montpellier, chapelier de Lyon, tous demeurants à Marseille. Epouvantable bouche-rie de chair humaine, jusque-là sans exemple et dont furent saisis d'horreur tous les honnêtes gens, quels que fussent les reproches et les récriminations qu'ils eussent à adresser aux malheureuses victimes, et que blâmèrent hautement les princes français alors hors de France. Ces généreux princes, si calomniés par les ambitieux, les ingrats et

¹ Augustin Laurans, avocat, mal à propos nommé *Auguste* dans la note de la pag. 69 ci-dessus. Nous l'avons suivi pour la nomenclature des personnes qui périrent dans les prisons, comme nous avons appuyé notre récit tant sur nos souvenirs personnels, que sur les ouvrages sus-mentionnés de MM. Lautard et Lourde et le *Journal historique* manuscrit dont nous avons parlé plusieurs fois. On nous demandera peut-être à ce sujet, comment il se fait qu'ayant eu pendant si longtemps sous notre garde et à notre disposition les archives de la ville et celles des anciens et nouveaux tribunaux supérieurs du pays, nous n'avons pas consulté de préférence les pièces officielles qui doivent s'y trouver. La raison en est qu'alors nous ne prévoyions nullement être jamais au cas d'écrire sur les événements de la révolution et nous n'avions pris aucune note sur ces douloureuses circonstances. Au surplus, nous ne pensons pas qu'on puisse relever des inexactitudes bien essentielles dans ce que nous rapportons.

LES RUES D'AIX

les méchants, s'écrièrent avec indignation, au rapport unanime de tant d'émigrés qui partageaient leur sort, que c'était on ne peut pas plus mal servir leur cause, que d'égorger lâchement leurs ennemis, et au prix de leur sang, ils auraient voulu pouvoir racheter la vie de ceux-ci.

Au midi des casernes et toujours sur la ligne orientale du cours Sainte-Anne, existait, dès le XI^e siècle, un prieuré connu sous le nom de Saint-Pierre-aux-Vignes, parce que le quartier où il était situé était entièrement complanté en vignobles. Ce prieuré percevait la dîme dans une grande partie du territoire d'Aix, et fut réuni, dans le XIII^e siècle, au chapitre métropolitain de Saint-Sauveur. Celui-ci donna en 1617 l'église et l'ermitage de Saint-Pierre aux Augustins-Déchaussés ou Réformés, que la ville avait autorisés à venir s'établir dans son sein au mois de juillet de l'année précédente. En 1621, les Augustins-Déchaussés bâtirent une nouvelle église sous le même nom de Saint-Pierre et dans laquelle l'ancienne fut incorporée. On y voyait, avant la révolution, quelques beaux tableaux, notamment dans la chapelle où les Maurel ou Morel avaient leur sépulture, celui de Daret représentant notre Seigneur sur la croix aux pieds de laquelle sont prosternés la vierge Marie, saint Pierre et saint Antoine ; et sur le maître-autel le tableau du même peintre où notre Seigneur est représenté donnant les clefs à saint Pierre, lequel est aujourd'hui à Saint-Sauveur comme le précédent. Le joli tableau où un ange présente à l'enfant Jésus les instruments de la passion et qu'on voit actuellement dans l'église paroissiale de Sainte-Magdeleine, était également à Saint-Pierre. C'est un *ex-voto* que Jean-Baptiste Vanloo en mourant chargea son fils Charles-Amédée-Philippe,

LES RUES D'AIX

d'exécuter en mémoire d'un vœu qu'il avait fait lui-même lors du siège de Nice où il se trouvait. Les Thomassin, marquis de Saint-Paul, avaient aussi leur sépulture à Saint-Pierre sous un riche mausolée qui a été détruit comme l'église dans les premières années de la révolution. L'un des boulevards les plus agréables de ceux qui entourent une grande partie de la ville, est sans contredit celui qu'on nomme communément *la cheminée du roi René*. Situé entre la porte d'Orbitelle et la première tourelle au couchant de la porte Saint-Jean, il est parfaitement à l'abri des vents du nord ; une chaleur bienfaisante y ranime bientôt, pendant les ligueurs de l'hiver, les membres engourdis des malades et des vieillards. Détruit entièrement dans le courant de la révolution par les militaires logés aux casernes, auxquels les fournisseurs refusaient maintefois le bois de chauffage, il fut replanté au mois de janvier 1814, et le pape Pie VII fut le premier voyageur de distinction qui le traversa lors de son passage à Aix, le 7 de février.¹

Depuis la porte d'Orbitelle jusqu'à la Rotonde dont nous allons parler, les boulevards ne sont plus bordés par des arbres ; mais vue s'y repose agréablement, de chaque côté sur de beaux jardins potagers, arrosés par les eaux des égouts de la ville, et sur de riantes prairies fertilisées par les mêmes eaux.

¹ Voyez ci-dessus, pag. 138.



LA ROTONDE.



Nous réunirons dans cet article les divers souvenirs attachés à cette partie des alentours de la ville qui s'étend depuis l'ancien chemin conduisant à Marseille, autrement dit de Saint-Lazare, et celui qui borde du côté du couchant le couvent des Dames du Saint-Sacrement, autrefois des Minimes, et va se perdre au

midi en descendant vers la rivière de l'Arc. Cette vaste étendue de terre était ce qu'on nommait anciennement le *Pré Bataillier* ou *Camp-Long*, dont nous avons parlé vers la fin de notre premier volume,¹ et qui se trouve maintenant traversé par la grande route d'Aix à Marseille.

¹ Page 658.

LES RUES D'AIX

La maladrerie Saint-Lazare, destinée aux lépreux, fut fondée au plus tard dans les commencements du XIII^e siècle, sur le bord de ce chemin, non loin de la porte des Marseillais, qu'on nomma ensuite des Augustins, et est abandonnée depuis fort longtemps, quoique ses bâtiments subsistent encore. En 1768, le ministère y forma un dépôt de mendicité où furent renfermés les mendiants surpris en état de vagabondage dans toute l'étendue de la province ; mais cet établissement bien insuffisant pour une pareille destination, ne subsista que pendant peu d'années.

Jusqu'en 1775 environ, le grand chemin d'Aix à Marseille bordait la maladrerie Saint-Lazare du côté du levant, lorsque M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, et en cette qualité premier procureur du pays, président-né des états de Provence, ayant conçu le projet d'ouvrir une nouvelle route infiniment plus belle et plus large que l'autre, le coteau dit à la fin du XVI^e siècle de Sabatier¹ et qu'on nomme aujourd'hui le Mont-Perrin, fut tranché vers le milieu pour laisser le passage au chemin neuf. Les terres provenant de ce coupement servirent à élever la chaussée au milieu de laquelle passe le chemin en question, et où furent plantés quatre rangs d'ormeaux qui forment une promenade des plus agréables, sauf l'inconvénient de la poussière, et qu'on appelle les allées de Marseille. L'on y découvre d'un côté tout le pays jusqu'à Sainte-Victoire, les collines de Saint-Antonin, Porcieux, Trets, etc., et de l'autre

¹ Voyez ci-dessus, pag. 477. Le fort Saint-Roch qui y fut bâti en 1593 par les habitants d'Aix que le duc d'Epéron commençait à assiéger, fut ainsi nommé parce que la première pierre en fut posée le 16 août, jour auquel l'église célèbre la fête de saint Roch.

LES RUES D'AIX

jusqu'à Ventabren, Roquefavour et tous les quartiers de Bouffan, de Patheron, de Saint-Mitre et du Pey-Blanc. Vers le même temps avait lieu la démolition de l'ancien palais des comtes de Provence et des constructions romaines qui y étaient enclavées.¹ Les déblais en provenant servirent encore à exhausser le terrain situé en dehors du Cours, et à former cette belle place qu'on nomme la Rotonde, ce qui donna un nouvel aspect à cet abord de la ville dans laquelle on n'entrait auparavant, de ce côté, que par la porte des Augustins.

Divers plans furent proposés pour l'embellissement de la Rotonde, et celui qui avait pour but d'ouvrir une nouvelle entrée au bout du Cours, fut malheureusement adopté, car depuis lors cette magnifique promenade a perdu une bonne partie de ses agréments, la grande allée du Cours étant devenue un chemin public, où la poussière est insupportable en été et que la boue rend presque impraticable en hiver.²

Le plan qu'avait donné un très habile artiste, notre compatriote,³ eut été bien préférable selon nous. Il consistait à laisser subsister la belle fontaine dite des Chevaux-Marins et la balustrade en pierre qui terminaient le Cours, et à ouvrir deux entrées aux voitures publiques, toutes deux se fermant à volonté par des grilles de fer, l'une à gauche où était la porte des Augustins à laquelle aboutit la Grande-Rue-Saint-Esprit, l'autre à

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 14 et suiv.

² Voyez ci-dessus, pag. 127.

³ Gilles-Paul Cauvet, sculpteur de Monsieur (comte de Provence, depuis Louis XVIII), né à Aix le 17 avril 1731, mort à Paris le 15 novembre 1788. Voyez la *Biographie universelle* de Michaud, tom. VII, pag. 437. — Nous possédons l'original de ce projet, dessiné et signé par cet artiste.

LES RUES D'AIX

droite en face de la rue Mazarine. De grandes et superbes façades ornées de colonnades et de frontons aux armes de France et de Provence, eussent remplacé ces mesquines façades de côté de l'hôtel des Princes et de celui qu'avait habité le duc de Villars. Un boulingrin en avant de la balustrade du Cours eût invité les habitants à venir s'y reposer dans les belles soirées d'été pour respirer le frais ; le tout enfin eût été plus digne, ce nous semble, d'une capitale telle qu'était alors la ville d'Aix.

Sur la place de la Rotonde se croisent, avons-nous dit plus haut,¹ les grandes routes de Paris, de Marseille, d'Italie et de la Haute-Provence. C'est là aussi que viendra aboutir l'embranchement du chemin de fer, si jamais cet embranchement a lieu..... En attendant, continuons notre description. La croix monumentale qu'on voit à l'extrémité de la Rotonde, en face de la grande allée du Cours, fut plantée le 24 avril 1820, à la suite d'une célèbre mission donnée simultanément dans les cinq églises paroissiales de la ville et du faubourg, pendant les mois de mars et d'avril de ladite année. De nombreuses relations de cette mission qui produisit tant de fruits, furent publiées à cette époque, et nous y renvoyons nos lecteurs,² pour rappeler que vers le lieu même où existe la croix dont nous parlons, furent bâtis, en 1664, l'église et le couvent des pères Carmes-Déchaussés attirés à Aix depuis 1636 par la même Aymare de

¹ Voyez ci-dessus, pag. 131.

² *Relation de la mission d'Aix, en mars et avril 1820* ; par M. G..., Aix, Chevalier, 44 pag. in-8°. — *Relation de la procession solennelle faite à Aix, le 24 avril 1820, pour la plantation de la croix de la mission* ; Aix, Mouret, 17 pag. in-8°. — *Lettres sur la mission d'Aix, en 1820* ; Aix, Mouret, 21 pag. in-8°. — *Quelques lettres sur la mission d'Aix* ; Aix, Pontier, 45 pag. in-8°. — *Sur la mission donnée à Aix en 1820* ; Paris, Boucher, 4 pag. in-8°. — *Un mot de plus sur les missionnaires*, par Augustin Fabre, étudiant en droit à la faculté d'Aix ; Aix, Mouret, 12 pag. in-8°.

LES RUES D'AIX

Castellane-la-Verdière, alors veuve du premier président d'Oppède, laquelle, onze ans auparavant, avait fondé le couvent des Carmélites dans Aix.¹ Quelques beaux tableaux de Daret ornaient cette église, et l'on voyait dans le cloître le portrait du père Jean-Joseph de la Mère de Dieu, religieux de ce couvent, qui mourut en odeur de sainteté en 1659, à Saïd dans la Haute -Egypte, étant vicaire général de son ordre. Ce saint personnage était né à Aix, le 10 janvier 1605 et avait porté les armes avec distinction dans sa jeunesse, étant connu alors sous le nom de Balthazar d'Estienne. En 1778 les bâtiments et l'église de Carmes-Déchaussés furent abattus pour la construction de la place de la Rotonde, et la ville donna en échange à ces religieux ceux qu'occupaient auparavant les pères Servites.² En-delà de la Rotonde, en se dirigeant vers le couchant. continue ce qu'on appelait jadis le Pré Bataillier. Là se trouvait, au XVII^e siècle, un Jeu de Mail qui a subsisté longtemps encore après la construction de celui dont nous avons parlé tantôt, et qui avoisine le cours Saint-Louis et la Plate-Forme. De belles auberges la rue de l'Aigle-d'Or dont les maisons sont toutes accompagnées de jardins, les aires publiques dites de Saint-Roch,³ et le cours des Minimes occupent aujourd'hui ce vaste emplacement qui rejoint, du côté du nord, le couvent du Saint-Sacrement, la montée d'Avignon et le cours Sextius par lequel nous avons commencé cette dernière partie de notre travail.

¹ Voyez ci-dessus, pag. 223.

² Voyez notre 1^{er} vol., pag. 212.

³ Ainsi nommées à cause d'une petite chapelle maintenant détruite, qui y fut élevée en l'honneur de Saint-Roch, en 1721, après la cessation de la peste. — Là avaient été établies des huttes comme au Jeu de Mail, où furent soignés un nombre infini de pestiférés. L'hôpital de la Charité et le couvent des Minimes furent convertis en infirmeries, et il périt dans celle des Minimes à peu près dix fois moins de malades que dans l'autre. Voyez ci-après, l'état général des personnes qui décédèrent de la peste du 1^{er} août 1720 au 31 juillet 1721.

LES RUES D'AIX

APPENDICE.



OUS ne saurions nous flatter, il s'en faut de beaucoup, d'avoir rempli notre tâche à la satisfaction entière de nos lecteurs. Quelques-uns, sans doute, auraient voulu trouver dans notre ouvrage une histoire complète de la ville d'Aix ; d'autres, une description plus étendue des monuments que cette ville renferme ; ceux-ci, plus de particularités biographiques sur les personnages illustres et les artistes qu'elle a produits ¹ ; ceux-là, de plus grands détails sur les tableaux, les objets d'art et de curiosité, etc.

¹ Cette partie de notre ouvrage est en effet la plus incomplète. Combien de savants et illustres personnages dont nous n'avons fait aucune mention, faute d'avoir su les rencontrer sous nos pas en parcourant *les Rues d'Aix!* Une foule

LES RUES D'AIX

L'introduction que nous avons placée en tête de notre livre, fait foi cependant que nous n'avons jamais eu la pensée d'entreprendre un aussi grand labeur auquel auraient à peine suffi huit ou dix volumes, au lieu de deux que nous avons annoncés. N'eût-il pas fallu d'ailleurs répéter à tout propos ce qu'on trouve si facilement dans les livres imprimés que nous avons seulement indiqués lorsque l'occasion s'en est présentée ?

Un troisième volume serait à faire, indépendant des deux que nous appelons LES RUES D'AIX, et qui contiendrait ce qu'il y a de curieux à connaître sur les châteaux et les bastides du territoire. On pourrait y ajouter, pour compléter ce volume, la chronologie des administrateurs municipaux de cette ville, nommés anciennement syndics et assesseurs annuels, et plus tard consuls et assesseurs, procureurs-nés des gens des trois états du pays et comté de Provence ; la liste des membres du parlement, de l'ancienne cour royale des maîtres rationaux et archivaires, et de la cour des comptes, aides et finances qui avait succédé à la précédente ; les officiers du bureau des finances, communément appelés trésoriers de France, et ceux de la sénéchaussée générale de Provence, les Viguiers d'Aix, etc. Ces honorables catalogues rappelleraient le Souvenir de tant et tant d'anciennes familles qui ont fait autrefois la gloire et la splendeur de cette ville. Un très grand nombre a disparu, il est

d'évêques nous ont échappé ; des littérateurs distingués, des artistes de mérite ne sont pas même nommés, et nous protestons de toute la sincérité de notre âme, à l'égard de ceux qui vivent, actuellement, que c'est sans mauvaise intention de notre part si nous ne l'avons pas fait. Plusieurs d'ailleurs auraient trouvé place dans ce que nous aurions dit sur le territoire d'Aix ; et, nous le répétons, ce n'est point une histoire proprement dite que nous avons en l'intention de donner ; nous n'avons voulu que recueillir des matériaux qui puissent être utiles à celui qui s'occupera par la suite de l'histoire de notre chère ville natale.

LES RUES D'AIX

vrai ; mais il en existe encore une foule qui verraient avec plaisir sur ces listes les noms de leurs pères.

Un pareil travail serait maintenant au-dessus de nos forces : aussi ne le proposerons-nous pas au public. Nous désirons et nous espérons qu'un bon citoyen s'occupera un jour de cet intéressant et utile supplément à notre ouvrage, et nous lui offrons par avance quelques articles que déjà nous avons publiés dans le *Mémorial d'Aix*, relatifs à la première partie de ce supplément.

LES INFIRMERIES.

Le bon roi René, dont le nom revient si souvent dans la bouche et sous la plume des habitants d'Aix, possédait une maison de campagne dans le territoire de cette ville, sur les bords de l'Arc, au quartier qu'on nommait alors de Pérignane. Pendant les dernières années de sa vie, il y passait assez ordinairement la belle saison, et l'on connaît plusieurs édits et lettres-patentes de ce prince qui sont datés de sa *bastide* près de la ville d'Aix.¹

Par son testament du 22 juillet 1474, René en légua l'usufruit à la reine Jeanne de Laval, sa seconde femme. Après la mort de celle-ci, Charles VIII, roi de France, la céda à Jean de Benault, écuyer, tant en récompense des services qu'il en avait reçus, qu'en paiement de 1500 écus d'or qui lui avaient été

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 474.

LES RUES D'AIX

légues par Charles III, dernier comte de Provence de la maison d'Anjou, neveu et héritier du roi René. Jean de Benault vendit depuis ce domaine à l'archevêque d'Aix qui le céda au chapitre de Saint-Sauveur. La ville l'acquit ensuite du chapitre, au mois de janvier 1564, avec le projet d'y bâtir une *infirmérie* où les malades pourraient être transportés en temps de peste. C'est alors que fut construite l'aile du bâtiment qui envisage le midi et le nord, où l'on plaça sur les deux faces l'inscription que voici :

*Hoc pium opus q. pientissimi viri A. de Glandevès de Porrières, B. de Meaux, G. Romani, et H. Murot hujus civitatis consul, a reg. majestate Carolo IX hanc suam patriam visente creati ann. dom. M. D. LXIV, feciliter inceperunt et eodem anno absolverunt.*¹

Cette inscription, qui a disparu en 1793, attestait encore, comme on voit, que Charles IX, qui se trouvait à Aix au mois d'octobre 1564, avait créé lui-même cette année nos consuls, dont la nomination appartenait au conseil de ville depuis un temps immémorial. Une pareille innovation ne dut pas déplaire médiocrement à nos pères si jaloux de leurs libertés ; mais l'histoire se tait là-dessus et nous n'en parlerons pas davantage.

L'aile qui envisage le levant et le couchant, ne fut bâtie qu'un siècle plus tard, ainsi que le témoignait l'inscription sui-

¹ Voyez aux archives de l'Hôtel-de-Ville, tablette des *documents*, le registre coté *Infirmeries*. Notre ami Diouloufet avait fait usage de notre analyse des titres contenus dans ce registre, dans ses notes sur son charmant poème provençal intitulé *leis Magnans*, pag. 99.

LES RUES D'AIX

vante qui fut placée sur les deux faces et qui a également disparu en 1793.

Par délibération du conseil de la ville d'Aix, cet édifice a été construit, étant MM. Alexandre de Villeneuve, baron de Vence, F. de Julianis, avocat, J.-A. de Michaelis, sieur du Dignosc, et Esprit de Redortier, consuls et assesseur d'Aix, procureurs du pays, en l'an 1671.

Il est à remarquer qu'il ne reste plus aujourd'hui une seule des huit familles dont les noms figurent dans ces inscriptions.

Le bâtiment qui fait le coin et qui joint les deux ailes, est la bastide même du roi René. Nous avons dit quelle avait été possédée plus tard par le chapitre de Saint-Sauveur. Les chanoines y avaient chacun leur chambre qu'ils allaient habiter dans les beaux jours de l'année, laissant apparemment au bas chœur le soin de prier Dieu à la métropole. Ces chanoines n'étaient pas comme ceux d'aujourd'hui. L'un d'entre eux, dignitaire du chapitre, ne fut pas insensible aux charmes d'une jeune et jolie paysanne, fille d'un laboureur qui possédait une maison de campagne dans le voisinage. Cette fille donna le jour à plusieurs enfants auxquels le chanoine fit des libéralités par ses testaments datés, l'un de 1532, l'autre de vingt ans plus tard, et dans lesquels il les désigne comme ses enfants naturels. L'une de ces filles, à qui il avait légué 1500 écus d'or, épousa, en 1566, le fils de Guillaume Guerin, avocat-général au parlement d'Aix, qui avait été pendu pour crime de faux ¹ à la suite de la fameuse affaire de Cabrières et de

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 610.

LES RUES D'AIX

Mérindol. Ce mariage ne pouvait être mieux assorti, quant à la qualité des époux.

Le tableau suivant, extrait des archives de la province, ne sera sans doute pas indifférent aux amateurs de l'histoire de notre ville.

Etat général contenant le nombre des personnes décédées de la peste dans la ville d'Aix et son territoire, depuis le 1er août 1720 jusqu'au 31 juillet 1721 inclusivement.

MOIS	morts des paroisses ou de l'Hôtel Dieu	morts des maisons levés par les corbeaux	MORTS AUX INFIRMERIES			TOTAUX des faces
			des Minimes	de la Charité	de l'Arc	
Août 1720	148					148
Septembre	190	44	97			331
Octobre	258	211	138	205	222	1034
Novembre	121	364	37	850	61	1433
Décembre	68	405	71	880	230	1654
Janvier 1721	86	281	3	756	113	1239
Février	56	113		255	91	515
Mars	52	61		105	152	370
Avril	48	80		86	257	471
Mai	8	45	1	33	132	219
Juin	34	4		2	36	76
Juillet	28	2			14	44
TOTAUX des colonnes	1097	1610	347	3172	1308	7534

LES RUES D'AIX

ENCLOS DE DECORMIS.

Cet enclos est situé vers l'extrémité de la vallée de *Fenouillères* à un quart d'heure de la ville, non loin de la rivière de l'Arc. Comme il est facile d'en juger par l'architecture, la maison d'habitation date de la fin du XVI^e siècle. Elle fut bâtie en effet par Louis Fabri, sieur de Fabrègues, qui fut l'un des plus célèbres avocats de son temps et qui exerça jusqu'à quatre fois les fonctions d'assesseur d'Aix, procureur du pays de Provence.

Ce personnage joua un rôle important à l'époque des troubles de la Ligue. Il a laissé des mémoires très curieux que Louvet a fait imprimer,¹ et qui prouvent, dit le père Lelong,² que Fabrègues était un habile négociateur.

Zélé catholique et grand partisan de la fameuse comtesse de Sault, Fabrègues se déclara ouvertement pour la Ligue après la mort d'Henri III, « contre le roi de Navarre que je croyais, dit-il dans ses mémoires, être légitime successeur quant au sang ; mais incapable de la couronne, à cause de l'hérésie. »

En 1590, il fut l'un des députés que les états de Provence envoyèrent au duc de Savoie, pour lui demander des secours, et l'année suivante, il fut encore député, pour le même objet,

¹ *Additions et illustrations sur les deux tomes de l'histoire des troubles de Provence, seconde partie, pag. 130 à 319.*

² *Bibliothèque historique de la France, tom. III, art. 38101.*

LES RUES D'AIX

auprès du roi d'Espagne. Les détails qu'il donne sur ses négociations dans les cours de Turin et de Madrid, sont fort curieux et jettent beaucoup de jour sur l'histoire de ces temps-là. C'est au retour de sa dernière ambassade qu'il fit bâtir la maison de campagne dont nous parlons, et à laquelle nos paysans, naturellement railleurs, donnèrent aussitôt le nom d'*Espagne*, comme ils donnèrent celui de *Savoie* à une autre maison, bâtie en face de celle-ci, sur la rive opposée de l'Arc, par l'un des députés à Turin.¹ Depuis, Fabrègues travailla avec beaucoup de chaleur à faire expulser de la Provence le duc d'Epernon, à qui Henri IV avait retiré le gouvernement de cette province. D'Epernon résista longtemps aux ordres de son souverain, tint la ville d'Aix assiégée pendant plus d'un an, et en ravagea le territoire, ainsi qu'on vient de le lire plus haut. « Passant au moulin du pont de l'Arc, dit Fabrègues, ce duc fit étrangler les soldats qui le gardaient, et les fit pendre aux croisées des fenêtres de ma maison de Fenouillères. Il m'envoya dire par un valet qui s'y trouva, que Dieu avait voulu faire porter ce beau fruit à Fenouillères, avant de nous délivrer de sa tyrannie. Le comte² fit d'abord riposte, et pour huit pendus, il fit pendre seize soldats du duc, huit cavaliers avec la casaque et huit Gascons prisonniers, qu'il fit partager et pendre : huit aux fourches,³ et huit à la tour du *Guet* ou des *Anèdes*,⁴ le duc

¹ Jean de Forbin, seigneur de La Fare, premier consul d'Aix en 1590-91.

² Gaspard de Pontevès, comte de Carces, grand sénéchal de Provence et commandant à Aix pour la Ligue au nom du duc de Mayenne, dont il avait épousé la belle-fille née d'un premier lit de sa femme.

³ Tertre situé au sud-ouest de la ville, aujourd'hui traversé par le grand chemin de Marseille, où étaient placées alors les fourches patibulaires, et qu'on nomme actuellement le Mont-Perrin.

⁴ La tour des *Anèdes* (en français *Canards*), actuellement le moulin à vent de Galice.

LES RUES D'AIX

pouvant voir les uns et les autres avec sa livrée, du lieu où il était, entre le pont de l'Arc et Beauvoisin.¹ »

Fabrègues mourut à Aix, le 15 juillet 1616, et fut enterré le lendemain dans l'église des Grands-Carmes. Il n'avait eu qu'une fille, Antoinette de Fabri, mariée en 1600, à Pierre Decormis qui fut deux fois assesseur d'Aix, puis avocat-général au parlement, et qui a donné son nom à l'enclos dont nous venons de parler.

Nous avons fait mention ailleurs de ce grand magistrat et du président de Beaurecueil, son fils.²

Nous ne dissimulerons pas ici la surprise dans laquelle nous a jeté l'annonce judiciaire insérée dans le *Mémorial d'Aix* du 1^{er} août 1847, relative à la vente d'un domaine important, situé au quartier de Fenouillères, consentie par acte notarié du 15 juillet précédent, au prix de cent mille francs. Cette annonce porte qu'avec ce domaine sont vendus *deux appartements contigus, éclairés au midi et au nord, au premier étage à gauche du palier du bâtiment dit LA CAMPAGNE DU ROI RENÉ*, etc. Il est évident par les autres désignations de l'acte de vente précité, et il est positif que les deux appartements en question sont situés dans le bâtiment même de l'enclos de Decormis qui fait le sujet de notre réclamation et qui fut bâti par Louis de Fabri Fabrègues à la fin du XVI^e siècle, c'est-à-dire plus de cent ans après la mort du roi René, arrivée en 1480. Il n'est donc pas exact d'appeler ce bâtiment de Decormis la campagne du roi René, laquelle était, avons-nous dit plus haut, le bâtiment qui fait le coin et qui joint les deux ailes des Infirmeries, ce qui est attesté par les actes déposés aux archives de la ville et dont

¹ Aujourd'hui la Pioline.

² Voyez ci-dessus, pag. 12 et suiv.

LES RUES D'AIX

nous avons donné une analyse succincte. Cet anachronisme, que nous appellerons presque une usurpation historique, doit, ce nous semble, être relevé par nous, tout comme nous avons relevé plus haut ¹ l'erreur de quelques personnes qui donnent pour habitation au roi René l'hôtel de Simiane, bâti en 1641. Le nom du bon roi René se glisse aujourd'hui partout involontairement, à tort ou à droit, ce qui prouve du moins combien sa mémoire est encore en vénération parmi nous.

LA PIOLINE.

Le domaine de la Pioline, situé à une demi-lieue de la ville, sur la rive gauche de l'Arc, s'appelait anciennement la *Bastide de Verdaches*, du nom des Rodulphe, seigneurs de Verdaches qui l'avaient possédé. Au XVI^e siècle, il prit le nom de Beauvoisin. Lorsque l'empereur Charles-Quint vint en Provence, en 1536, espérant de conquérir la France ou du moins d'enlever les provinces méridionales à la domination de François 1^{er}, ce prince s'empara facilement de la ville d'Aix ² et s'arrêta

¹ Voyez notre tom. 1^{er}, pag. 611, not. 3.

² Voyez notre 1^{er} vol., pag. 82 et suiv., et pag. 488 et suiv.

LES RUES D'AIX

avec plaisir, avant d'y entrer, sur le sommet du coteau de Cuques,¹ entre la ville et la rivière de l'Arc. Une tente avait été préparée dans ce lieu qu'on a appelé pendant plus de deux siècles la *salle de l'empereur*,² et il y passa une demi-journée, le 9 août, contemplant à son aise la capitale d'un pays qu'il regardait déjà comme à lui, voyant défiler ses troupes qui allaient faire leur entrée dans cette ville. Y étant entré lui-même et s'étant fait couronner le lendemain à Saint-Sauveur, comme roi d'Arles et comte de Provence, il cassa le parlement et le remplaça par un sénat composé de cinq sénateurs et de cinq avocats, et il substitua aux consuls un vicomte et trois tribuns. Un bâtard de la maison de Barras qu'il avait créé baron de l'empire, fut par lui nommé vicomte, et les tribuns furent des misérables qu'il tira des prisons pour leur confier l'administration municipale.³

Le quartier général de Charles-Quint fut établi au *plan d'Aillane* où la famine et la maladie commencèrent bientôt à faire de grands ravages dans les troupes impériales. C'est de là qu'il en détacha les coups qu'il envoya faire des tentatives sur les villes de Marseille et d'Arles où ils furent vigoureusement repoussés, comme on peut le voir dans toutes les histoires de

¹ Le coteau de Cuques est le même que celui auquel un industriel d'Aix, établi à Paris depuis vingt ou vingt-cinq ans, a donné le nom fantasque de *coteau roi René*. C'est de ce fortuné coteau qu'il tire le *vin de Noé* et bien d'autres précieuses productions dont les annonces se lisent bien souvent dans les divers journaux de la capitale. Situé à quelques portées de fusil, au midi de la ville et au nord de l'Arc, on y jouit du coup d'oeil le plus ravissant. La vue s'étend depuis la montagne de Sainte-Victoire jusqu'au village de Ventabren, et embrasse en même temps la plupart des campagnes de la partie basse du territoire d'Aix.

² H. Bouche, *Hist. de Prov.*, tom. II, pag. 584 ; et de Haitze, *Hist. d'Aix*, mss., liv. VI, § 61.

³ Voyez tous les historiens de Provence et d'Aix.

LES RUES D'AIX

France et de Provence. Enfin le fameux général Antoine de Lève, l'un des principaux lieutenants de l'empereur, étant mort le 10 septembre, à la bastide de *Verdaches*, après avoir conseillé à son maître de renoncer à son entreprise, celui-ci se décida, dès le lendemain, à battre en retraite et repassa honteusement le Var, ayant perdu environ vingt mille hommes dans cette ridicule expédition.

Antonius Arena, de Soliès, qui se trouvait à Aix à cette époque, a décrit cette guerre en vers macaroniques, c'est-à-dire mêlés de mots écorchés du latin et du provençal, sa langue maternelle. Son poème, imprimé l'année suivante à Avignon, en caractères gothiques, et depuis réimprimé plusieurs fois, passe pour un chef-d'œuvre en ce genre de poésie. Il est intitulé : *Meygra entreprise catoliqui imperatoris, quando de anno domini 1536 veniebat per Provensam bene corrosatus in postam prendere Fransam, cum villis de Provensa ; propter grossas et menutas gentes rejohire, per Antonium Arenam bastifausata.*

On lit à la fin du volume, cette souscription: *Scribatum estando cum gailhardis paysanis per boscos, montagnos et forestos de Provensa de anno 1536, quando imperayrus d'Espagna et tota sua gendarmaria pro fauta de panibus per vignas roygabant rasinos et post veniebant fort bene acabrarn sine cresteris et candeletis d'apoticaris in villa de Aquis.*

Cette première édition gothique est très rare, très chère et fort recherchée des curieux.¹ Les autres le sont beaucoup

¹ Un personnage très érudit de cette ville nous a flatté de publier une nouvelle édition de ce poème macaronique et d'y joindre celui qui fut imprimé à la même époque, sur le même sujet et qui est intitulé : *Poema macaronicum: id est historia bravissima Caroli Quinti imperatoris â provincialibus paysanis triumphanter desbifati, macaronico carmine recitans, per Joannem Germanum, 1536.* L'ouvrage de Jean Germain est encore plus rare que celui d'Antonius Arena avec lequel il est confondu bien souvent.

LES RUES D'AIX

moins. Nous citerons ici quelques vers de ce poème où l'auteur dépeint les tentatives faites par les habitants, peu de jours avant l'arrivée de Charles-Quint, pour abattre le clocher de Saint-Jean, alors situé hors des murs, où ses troupes pouvaient se fortifier. Heureusement on n'en eut pas le temps, car la ville n'en eût pas été moins abandonnée à l'ennemi.

*Clocherium pulcrum sanctique Joannis Aquensis
Foygarunt multum forte cavando pedem.
Pluros martellos de ferro rumpere vidi,
Ponere per terram quando volebat eum.
Jam quasi per ventos illum tramblare videbam,
Et totus populus fort regretabat eum.*

Le domaine de Beauvoisin appartenait à Arnaud Borrilli, trésorier-général des finances du roi en Provence, lors de la guerre des *Razats* et des *Carcistes*. On sait que les uns, composés en grande partie de protestants, tenaient le parti d'Albert de Gondi, duc de Retz, maréchal de France et gouverneur de Provence ; tandis que les autres, tous catholiques, suivaient celui de Jean de Pontevès, comte de Carces, lieutenant-général et grand sénéchal de la même province, dont l'ambition était la cause de ces désordres. Les ravages commis par les uns et les autres pendant près de trois ans, avaient désolé et ruiné le pays. La reine-mère Catherine de Médicis, qui se trouvait alors en Languedoc, fut suppliée par le parlement d'Aix, d'employer son autorité pour pacifier les troubles. Elle vint, à cet effet, à Marseille, accompagnée du cardinal de Bourbon, des princes de Condé et de Conti, et d'une foule de seigneurs. Elle entendit les plaintes et

LES RUES D'AIX

les prétentions des deux partis, et s'étant assurée de leur consentement réciproque, elle fit donner le gouvernement de Provence au grand prieur de France, Henri d'Angoulême, fils naturel d'Henri II, prince brave et généreux que les Provençaux avaient déjà eu occasion de connaître, et pour lequel ils étaient très affectionnés. La reine vint ensuite à Aix, où elle logea à l'archevêché¹. Peu de jours après elle donna rendez-vous aux chefs des *Razats* et des *Carcistes*, dans la maison de campagne du trésorier Borilli, et là, elle leur fit jurer et signer, le 1er juillet 1579, un célèbre accord, portant que les deux partis mettraient bas les armes, et qu'ils reconnaîtraient le nouveau gouverneur. Le fameux Hubert de Vins, qui fut depuis général de la Ligue en Provence, parut à cette assemblée à la tête de deux cents gentilshommes attachés au comte de Carces, son oncle, pour répondre, par cette démonstration, à ce que publiaient les *Razats*, qu'il n'était qu'un petit seigneur sans crédit et sans importance. L'année suivante, Arnaud Borrilli, voulant mettre à profit les paroles flatteuses que la reine Catherine lui avait adressées dans cette occasion, présenta au roi un placet dans lequel, après avoir exposé le bonheur qu'il avait eu de recevoir chez lui, pendant deux jours (les 30 juin et 1er juillet), la reine mère de Sa Majesté, et fait valoir l'importance du domaine de Beau-voisin, « où était mort, dit-il, le capitaine Antoine de Lève, ennemi capital de la couronne de France, sous l'empereur Charles-Quint, » il sollicita l'érection de ce domaine en fief, avec juridiction haute, moyenne et basse ; ce qui lui fut accordé par lettres-patentes du roi Henri III, données à Saint-Maur, au

¹ Voyez notre 1^{er} vol., pag. 208 et 359, not. 2.

LES RUES D'AIX

mois de juillet 1580, confirmées par autres lettres-patentes du même prince, données à Fontainebleau, au mois de mai 1582, enregistrées, les unes et les autres, au parlement, le 11 janvier 1583.¹

L'auteur du *Dictionnaire géographique de la Provence*, parle de cette érection en fief, et ajoute qu'elle fut faite en faveur de Raymond de Piolenc, procureur-général, à qui, selon cet auteur, ce domaine appartenait alors. Cette dernière assertion est entièrement inexacte, car, de l'aveu même de tous nos historiens, le propriétaire en était, à cette époque, le trésorier Borrilli.

Les héritiers de celui-ci vendirent Beauvoisin à l'illustre Duvair, premier président du parlement de Provence, au mois de juin 1615 ; mais ce grand magistrat ne le conserva pas longtemps. Ayant été fait garde-des-sceaux de France, il le revendit, au mois de juin 1616, à Reynaud de Piolenc, écuyer d'Aix, seigneur de Cornillon, dont les descendants l'ont possédé jusqu'à Honoré-Henri de Piolenc, d'abord président à mortier au parlement de cette ville, mort premier président de celui de Grenoble, en 1760.

Les plantations et les embellissements dus à la maison de Piolenc, ont fait de Beauvoisin un des principaux lieux de plaisance du territoire d'Aix et des environs. C'est du nom de cette maison qu'on l'appelle vulgairement la *Pioline*. La propriété en passa, après les Piolenc, à Paul-Joseph de Meyronnet, marquis de Châteauneuf,² conseiller au parlement, et fut acquise, sous

¹ Archives de l'Hôtel-de-Ville, tablettes des *documents*, sac n° 4, liasse F.

² Le marquis de Meyronnet, son fils, notre ami, s'étant marié et établi en Champagne, vendit ce domaine au prédécesseur de M. le duc de Blacas, en 181...

LES RUES D'AIX

la restauration, par feu M. le duc de Blacas d'Aups, l'ami fidèle des rois Louis XVIII et Charles X. M. le duc de Blacas d'Aups, son fils aîné, possède aujourd'hui ce beau domaine.

LA VALETTE.

On trouve à l'extrémité du *Plan d'Aillane*, sur la route des Martigues, un grand et beau domaine qui appartenait jadis à Honoré d'Aimar, sieur de Montsallier, président au parlement, lequel mourut en 1615, ne laissant d'Eléonore de Forbin Soliès, sa femme, qu'une fille encore au berceau. La peste s'étant déclarée à Aix, vers le milieu de l'année 1629, madame de Montsallier se réfugia, avec sa fille Gabrielle et le président d'Aimar, son beau-frère, à Toulon, dont son père était gouverneur et son oncle évêque. On s'occupait alors dans cette ville à armer quelques vaisseaux qui devaient transporter deux mille hommes de milices françaises destinées au service des Vénitiens, et commandées par le chevalier Jean-Louis de la Valette. Ce chevalier était fils naturel du duc d'Epéron, ancien gouverneur de Provence sous Henri III et Henri IV, dont il avait soutenu les droits dans ce pays avec autant de constance que de valeur, mais qui s'était tellement rendu odieux aux Provençaux et surtout aux habitants d'Aix par ses actes de violence, que Henri IV avait enfin été obligé de le révoquer.¹

¹ Voyez ci-dessus, pag. 472 et suiv., et pag. 521.

LES RUES D'AIX

Les charmes de la jeune Gabrielle enflammèrent bientôt le cœur du chevalier qui, désespérant d'obtenir cette fille de ses parents, résolut de la leur enlever et exécuta son entreprise, dans le mois de janvier 1630, avec une audace peu commune. Un ecclésiastique qu'il avait gagné, vint le prier d'être son parrain à l'occasion de sa première messe qu'il devait célébrer, peu de jours après, dans l'église des Capucins. Le chevalier accepte et témoigne le désir que mademoiselle de Montsallier soit la marraine ; la famille y consent. Au jour fixé, les milices étant déjà embarquées et les autres bâtiments employés à leur porter des munitions et des provisions, La Valette se rend chez le gouverneur où s'était réunie une assemblée des plus brillantes. On part pour l'église ; le chevalier offre la main à madame de Forbin comme la personne la plus considérable parmi les invitées ; celle-ci lui fait observer qu'il doit la préférence à la commère, sa petite-fille. Il en convient sans affectation, et sous prétexte de donner pus d'éclat à la cérémonie, il propose de passer le long du port avec tout le cortège. Un caïc était préparé sur les bords du quai. Passant tout auprès, il y pousse brusquement la demoiselle, s'y précipite lui-même, et malgré les pleurs et les cris pitoyables de sa victime, il traverse le port et monte avec elle sur son vaisseau, à la vue des parents et de plusieurs milliers de spectateurs plus stupéfaits encore qu'indignés d'une pareille aventure. Trois vaisseaux étrangers étaient là seuls en état de mettre à la voile. On presse les chefs de poursuivre le ravisseur, mais inutilement. Ils refusent de se commettre avec le pavillon français. Le commandeur de Forbin-Soliès monte enfin sur une galère et fait de vains efforts pour atteindre le chevalier de La Valette. Il lâche sur son vaisseau quelques volées de canon ; mais le chevalier avait trop d'avance sur lui et parvient à se sauver avec sa proie.

LES RUES D'AIX

Cependant à force de respects, de soumissions et de témoignages de son amour, le chevalier, qui prend dès lors le titre de marquis de La Valette, adoucit peu à peu le cœur de la belle Gabrielle de Montsallier, et la fait consentir à lui accorder sa main. Le vaisseau qui les portait relâche à l'île de Saint-Pierre voisine des côtes de Sardaigne, où la bénédiction nuptiale leur fut donnée, et bientôt après ils firent leur entrée à Venise avec la plus grande magnificence.

Louis XIII fut vivement irrité d'une action aussi criminelle. En vain le vieux duc d'Épernon qui vivait encore et les Vénitiens employèrent-ils leur crédit en faveur du coupable, il fallut que la marquise de La Valette revint en France se jeter aux pieds du roi et lui demander la grâce de son époux. Ses supplications et ses larmes désarmèrent enfin le monarque; des lettres d'abolitions furent expédiées et enregistrées au parlement d'Aix.¹

La Valette, devenu lieutenant-général de l'armée navale des Vénitiens, délivra l'île de Candie que les Turcs avaient investie en 1645. En mémoire de cet événement, il fit présent, l'année suivante, à l'église métropolitaine de Saint-Sauveur d'Aix, d'une grande croix en argent qui a subsisté jusqu'à la révolution, sur l'autel de Notre-Dame-d'Espérance, et sur le pied de laquelle on lisait cette inscription :

¹ Le récit de cette audacieuse entreprise est plus longuement rapporté dans *l'Histoire de Provence manuscrite* du président Jacques Gaufridi, ou plutôt ce que nous avons appelé les grands mémoires de ce magistrat, dans notre 1^{er} vol. pag. 599, not. 1^{re}. - Cet. enlèvement, est aussi constaté dans *Remarques historiques et chronologiques sur la baronnie de Châteaurenard*, manusc., par Joseph d'Armar, sieur de Brès, fils d'un cousin germain de la demoiselle de Montsallier. (Voyez notre 1^{er} vol., pag. 281, not. 2). Ce dernier auteur place l'évènement au mois d'octobre 1629, et le raconte d'ailleurs comme Gaufridi, mais en moins de mots.

LES RUES D'AIX

Ob liberationem persecutionis Candiae Joannes-Ludovicus de La Valette exercituum serenissimae reipublicae Venetae generalis anno M DC XLVI votum fecit et solvit.

Il mourut en 1650. Sa veuve se retira en Provence avec ses deux enfants : Gabrielle-Eléonore de La Valette, mariée depuis à Gaspard de Fieubet, premier président du parlement de Toulouse, morte sans postérité, et Félix-Louis de Nogaret, marquis de La Valette, qui devint lieutenant-général des armées du roi et qui mourut aussi sans postérité en 1695, dans sa soixantième année. C'est ce dernier qui a donné son nom au domaine dont il est question dans cet article, qu'il avait longtemps habité et embelli, et qui appartient aujourd'hui à M. le marquis de Forbin d'Oppède.



LES RUES D'AIX

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME PREMIER.

Voyez les *additions et corrections* déjà indiquées aux pages 660 et suivantes dudit volume.

Pag. 178, ligne onze ; au lieu des mots frère *et* cousin..., *lisez* frère ou cousin.

Pag. 203, ligne vingt-quatre ; au lieu des mots Pierre Gibert... *lisez* Jean- Pierre Gibert.

Pag. 273, lignes dix-neuf et vingt ; au lieu des mots : né en 1788... *lisez* né le 29 août 1716, mort le 17 octobre 1788.

Pag. 290, ligne sept ; au lieu des mots Françoise Casaneufve... *lisez* Suzanne Casaneufve.

Pag. 402, ligne trois de la note ; au lieu des mots tenait séance... *lisez* prenait séance..

Pag. 443. première note ; corrigez cette note ainsi qu'il suit : reçu par Bertrand Borrilli, notaire à Aix, le 26 avril 1498.

Pag. 511, note deux ; effacez le mot Auditan, et *lisez* notaire Bernardin Borrilli.

Pages 541 et 542, à la suite de la note, ajoutez :

Cette famille descendait d'un Pierre de Colonia, originaire du lieu de Taranhasco, en Piémont, auquel le vénérable chapitre de l'église de Saint-Jean, présents : frères Mathieu Honorat, prieur, Antoine Roquerii, Pierre Senequerii, Antoine Capelli, Louis de Mogonis, Balthazar Amellii et Antoine Bontosii, donna à nouveau bail une *bosque* de quatre carterées, au terroir d'Aix, quartier de Moissac, le 15 juillet 1446, Jean Lantermi, notaire. -Pascal de Colonia, fils ou petit-fils de ce Pierre était assesseur d'Aix en 1507-08.

Pag. 640. Après l'építaphe en vers de René Matheron, ajoutez par note, au bas de la pag. :

On lisait, avant la révolution, dans la seconde chapelle à gauche de la même église des Dominicains, une autre építaphe que nous n'avons pu retrouver et qui était ainsi conçue : *Passant, voici de quoi t'apprendre à mépriser ce dont tu fais tant de cas. Je fus .Annibal Peinon, natif de Milan, premier simpliste du sérénissime duc de Savoye, à qui la connoissance des plus secrètes vertus des plantes, n'a pas sçu donner de quoi se garantir de la mort. Prie pour son âme, pense à l'éternité et t'en va.*

LES RUES D'AIX

Cette épitaphe, qui ne porte aucune date, nous paraît avoir une telle similitude avec celle du fils de Malherbe, par nous découverte et publiée en 1841, que nous n'hésitons pas à l'attribuer à Malherbe lui-même. - Voyez le *Mémorial d'Aix* du 28 novembre 1841, où est imprimée l'épitaphe de Henri de Malherbe, mort à Caen en 1587, laquelle nous fîmes tirer, séparément, pour la joindre à nos *Recherches biographiques*, etc. - Voyez aussi notre 1^{er} vol. pag. 555 et 556.
Pag. 657, ligne onze ; au lieu de : XVI^e siècle., lisez XVII^e siècle.

TOME SECOND.

Pag. 10, ligne onze, et pag. 11, ligne huit de la note ; au lieu des mots : Henri de Lorraine... lisez Charles de Lorraine.
Pag. 16, ligne sept ; au lieu des chiffres 1706., lisez 1606.
Pag. 35, ligne neuf ; au lieu des mots : *evesqué deis fourés...* lisez *evesqué de Fourès*.
Pag. 39, première ligne de la note ; au lieu des mots : *Gazette du midi* du... lisez *Gazette du midi* des 16 et 17 septembre 1838, au feuilleton.
Pag. 95, ligne vingt ; après les mots : quarante-neuvième année... il s'est glissée une erreur grave qui est continuée jusqu'à la fin de l'alinéa : - Madame de Charleval, née de Gueidan, mourut à Aix et non à Lambesc ; et l'évêque d'Agde, son fils, n'était point en Provence à cette époque. Ce fut le curé du Saint-Esprit qui refusa l'administration des sacrements à cette dame ; mais la défense au chapitre d'Agde de célébrer un service pour elle, n'en fut pas moins faite par l'évêque, ainsi que le rapporte le père Bicaï.
Pag. 148, lignes huit et suivantes. Il résulte de nouvelles recherches que nous avons faites, que l'hôtel actuel d'Estienne d'Orves, situé sur le Cours, appartenait, avant de passer aux Maurellet, marquis de la Roquette, à l'avocat-général Jacques-Joseph de Gaufridi, baron de Trets, fils de Jean-François, auteur de *l'Histoire de Provence* qui porte son nom et petit-fils du fameux Jacques Gaufridi, premier président du parlement-semester, desquels nous avons parlé dans notre 1^{er} vol., pages 48 et 49.
Pag. 178, ligne onze ; ajoutez que l'enfant don Philippe fit une seconde entrée à Aix le 1^{er} mars 1744, et séjourna pendant près d'un mois au même hôtel de Maurel. Le 15 dudit mois, jour anniversaire de sa naissance, les consuls et assesseur allèrent solennellement lui présenter un bouquet. C'est lors de ce second passage à Aix qu'il donna de grandes fêtes dont on parlait encore cinquante ans plus tard.
Pag. 207, ligne trois de la seconde note ; au lieu du mot : la Prédoyère... lisez la Bédoyère.
Pag. 235, ligne trois ; ajoutez que l'évêque de Nevers, Pierre de Séguiran, était né à Aix le 19 avril 1739.
Pag. 237, note première. Ajoutez à la liste des pairs de France qui y sont

LES RUES D'AIX

mentionnés, le nom de M. le comte de Panisse ; ce qui porte à treize le nombre des pairs fournis par la ville d'Aix, de 1814 à 1848.

Pag. 393, ligne neuf de la première note ; après les mots Alpheran (Joseph-Hippolyte-Charles-François), ajoutez par note, au bas de la pag. :

En sa personne vient de s'éteindre, aux eaux de Vichy, le 14 juillet 1848, la seconde des deux branches de sa famille qui subsistaient encore à Aix, et dont nous parlons dans notre premier volume, pages 471 et 472. Ce fils unique du seul des six frères de notre mère qui s'était marié, était à peine âgé de cinquante-un ans et quelques mois. Nous nous abstenons de faire son éloge, qui pourrait paraître suspect dans la bouche de son plus proche parent.

Pag. 412, ligne dix-huit, au lieu des mots Saint-Vincent du Var... *lisez* Saint-Laurent du Var.

Pag. 421, ligne quatorze de la note, au lieu du mot : Arnaud. .. *lisez* Armand.

Pag. 484, ligne vingt-quatre, ajoutez par note : Dans le cimetière des Recollets fut inhumé, le 23 juin 1786, Claude Arnulphy, bon peintre de portraits, duquel il en reste un grand nombre à Aix. Il était né en cette ville en 1697 et avait étudié dans sa jeunesse à Rome sous Bénédetto Lutti, dont il fut un des meilleurs élèves.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

LES RUES D'AIX

TABLE ALPHABÉTIQUE.

Les chiffres romains indiquent le volume, les chiffres arabes la page, et la lettre s, qu'il faut continuer aux pages suivantes. - Pour les rues, il faut recourir aux tables placées en tête de chaque volume.

- Abel, chanoine, I, 295
Abellon (André), I, 636, s.
Académie d'équitation, II, 492
Adaoust (le faux), I, 534, s.
Adanson (Michel), I, 353, s.
Aérostas II, 492, s.
Agar, conseiller, I, 45
Agut (Honoré d'), I, 611, II, 54
Agout, I, 318, 322, 371, 592, 596, II, 309
Aguerre (voy. comtesse de Sault).
Aguillenqui, I, 483
Aigle d'Or (rue de l'), II, 513
Aiguebonne (marquis d'), II, 264, s.
Aimar, I, 274, 280 s. II, 448, 529.
Ailhaud-Castellet, I, 513 s.
Aires de Saint-Roch, II, 513
Alais (comte d'), I, 23, 427, s. 511
Albarno (Isnard de), II, 305 s.
Albert (d'), I, 303, 457, II, 360
Albertas (d'), I, 43, s. II, 359, s.
Albi, I, 457
Allamanon, I, 637
Alphant, I, 34
Alpheran, I, 471, s. II, 322, s. 349, s.
Alphonse II, I, 11. II, 297, 328
Altovitis (Philippe), I, 580
Amanton, C. N., II, 90
Amis de la constitution, I, 643, s. II, 76, s.
Amphithéâtre romain, I, 2. II, 459
Alagonia, I, 396, s.
André (d'), I, 576, s.
André-Bardon (d'), I, 89. II, 152
Angelo, I, 377
Anjou (Catherine d'), I, 591
Anne d'Autriche, II, 485
Année des treize Consuls, I, 55, s.
Anglès (Esprit), I, 252
Angoulême (le duc d'), II, 144, s. 199, s.
Angoulême (la duchesse d'), I, 364
Angoulême, le grand prieur, I, 23, 239, 325, 410, 502 s. II, 253 s. 527
Anjou (Jean d'), I, 591
Annexe (Droit d'), I, 63
Anselme (le capitaine), II, 255 s.
Antipolitiques, I, 437, s. II, 101, s. 158, s.
Antoine-Venel (d'), II, 210, 240
Antonius Aréna, II, 525, s.
Arbaud, I, 20, 21, 41, 63
Arbaud-Jouques (d'), II, 142, s.
Archevêques d'Aix, I, 290 s., 298 s., - présid. des Etats II, 36, 57.
Arcussia (d'), I, 323, s. II, 122.
Arène (d'), I, 581. - (Voyez Antonius Arena).
Argentine (Catherine), II, 485, s.
Arlatan, II, 183, 238
Arnaud, oratoriens, I, 339
Arnaud (Mme Reybaud), I, 462
Arnaud de Rousset, I, 197
Arnaud de Vitrolles, II, 152, s.
Arnoux (Jacques), I, 364
Arnulphy, I, 80. II, 101, 535
Arpille (Honorée d'), II, 9
Artefeuil (pseudonyme), I, 197
Artois (le comte d'), I, 44, 660. II, 171
Assassinat atroce, II, 58, s.
Asturg (Léon), I, 352, s.

LES RUES D'AIX

- Attanulphi, I, 307
Aubray (l'intendant d'), I, 459, s.
Audibert-Ramatuelle, I, 354
Augeri (Gaspard), II, 452
Augier (Barthélemy), I, 547
Augustins (les PP), I, 544, s.
Augustins-déchaussés, I, 380. II, 507, s.
Aune, père et fils, II, 76
Autruche et Dindas, I, 647
Aygosi, I, 144, 235
Baillie, notaire, II, 383
Baldoni, I, 355. II, 381
Banc du roi au marché, I, 70
Barchésio, archevêque, I, 264, 357
Bardelin (Nodon), I, 475, 495 s. (Voy. Laget-Bardelin).
Barlatier (Saint-Julien), II, 181, s.
Barras (Sébastien), I, 39
Barricade (traverse de la) I, 447. II, 447
Barrigue-Montvallon, I, 41. II, 418, s.
Barthélemi (François), I, 57
Barthélemi (Sainte-Croix), I, 151, s.
Bartot-Festo, banquier, I, 65
Bas-relief attribué à Michel-Ange, I, 409, 411
Bastide du roi René, II, 516, 522, s.
Bataillon d'Aix envoyé à Toulon, II, 505
Baumier, médecin, I, 91
Bausset (marquis de), II, 415, 417
Bausset-Roquefort, II, 389, s.
Baux (Guillen des), I, 425. II, 284
Beaufort (pré de), II, 488, s.
Beaumont, I, 60, 209, 231
Béatrix d'Anjou, I, 566
Béatrix de Provence, I, 12, s. II, 300, 328
Beauvais-Nangis, II, 54
Beauvois (Jean de), II, 17
Bec (Fortuné de), II, 500
Beisson, graveur, II, 147
Bellard, évêque de Fréjus, II, 386
Belle-Isle (maréchal de), II, 184, 205
Benault-Lubières, II, 239
Bénédicti ou Benoît, I, 317, s.
Bénédictines, religieuses, II, 209, s., 282
Beraud et Rixende, I, 217
Bérenger. (Voyez Raymond-Béranger).
Bérenger Monachi, II, 300, 302
Bermond, I, 344, 561. II, 391, s.
Berici (place), I, 490
Berri (la duchesse de), II, 198, s., 268
Bertier (le P. oratorien), I, 595
Bigarrats, I, 367
Billon (Thomas), I, 364
Billot et sa femme, II, 27
Blacas d'Aups (Albert de), I, 19
Blacas d'Aups (duc de), II, 529
Blanche d'Anjou, I, 233, 443
Blanchefort, I, 592
Blés et Farines droit de piquet II, 357, s
Boisgelin, archevêque, I, 101. II, 510
Bœuf (Joseph de), I, 210
Boisson la Salle, I, 246, 357, 473
Bompar-Magnan, I, 208
Bomi (Jean de), I, 3
Bonaparte (Napoléon), II, 134, s.
Bonaud la Galinière, I, 365. II, 179
Bonnet la Beaume, II, 277, 355, 373
Boniface (Hyacinthe de), II, 293, s.
Boniface-Laidet, II, 211
Bonfils (Joseph), II, 83, s., 93
Borély, procureur-général, II, 417, s.
Borghèse (la princesse), II, 191, s.
Borrilli, amateur, I, 343, s. II, 526, s.
Bouche (Honoré), I, 235
Bouche (Charles-François), II, 25, s
Bourbon (Louis II. duc de), I, 312
Bourbon (le connétable de), I, 485, s.
Bougerel (le P. oratorien), II, 32
Bourg (Jean de), II, 4, 6
Boutaric (André), I, 177, 399
Bourgogne et de Berry (ducs de), II, 189, s.
Bourguignon-Fabregoules, II, 361
Boyer-Bandol, II, 359, 402
Boyer-d'Eguilles, I, 39, s.
Boyer-d'Argens, I, 40, II, 457
Boyer-Fonscolombe, I, 273, s. II, 533
Boyre (Saint-Honoré dit le), I, 419
Brandis (Pierre de), I, 62
Branças, archevêque, II 33 s., 467, 480
Bressier, fabuliste, II, 234
Bretons (Geoffroy des), II, 19
Brianson de Reynier, II, 456, 458
Brochet (Pierre-Louis), II, 115
Broglia ou Broglie, II, 88
Brouillonny-Montferrat, I, 81
Brueys (David-Augustin), II, 105
Brueys (Claude), I, 77
Brun de Boades, II, 93
Bruni ou Bruny, II, 211, s., 360, 395
Buche de Noël, I, 593
Buisson du Loubet, I, 463, s.

LES RUES D'AIX

- Burle (Honoré), II, 16
Burlière (rue de la), II, 442
Bussan, I, 474. II, 350
Cabanes (Jean de), II, 364, 423, s.
Cabassol, accident ridicule, II, 358
Cabassut (le P. oratorien), I, 337
Cabre (le président de), II, 90
Cabrières et Mérindol, I, 610
Cabrières de Concoz, I, 637
Cadenet-Charleval, I, 41. II, 94 s., 534
Cadière (Catherine), II, 203, s.
Calvaire des Augustins, I, 544
- des Dominicains, I, 634, s.
Campra (André), I, 469
Camus (Joseph le), II, 93
Canet (la belle du), I, 59, 199
Canet (Louis du), I, 518
Canons de bois, II, 20
Cappeau (le président), II, 381, s.
Capucins (les PP.), II, 467, s., 482
Capucines (religieuses), II, 488
Caraman (comte de), II, 133, 174
Carces (hôtel de), II, 41. (Voyez Pontevès).
Carlos (Charles IV, don), II, 140
Carmélites (religieuses), I, 336, II, 223
Carmes-déchaussés, II, 512, s.
Carondelet, II, 280, 492.
Cascaveoux (troubles des), I, 244, 459, s.
II, 48, s.
Carteaux (général), II, 72
Casernes, II, 492
Castellane-d'Ampus, I, 594
- Bezandun, I, 594
- Majastres, II, 240, 413
Cavale (la), II, 502
Cauvet, sculpteur, II, 511
Cellony, peintres, I, 86
Chaîne (du), I, 454, s.
Chaix (Isaac), II, 45
Chambord (Mgr le comte de), II, 282
Champion de Cicé, II, 416, s.,
Chanson du XVI^e siècle, I, 411
Chantre, frères, II, 155, s.
Chapelle des Dames, II, 76
Chapelle des Messieurs, II, 76
Chapitre de Saint-Sauveur, I, 294
Charles 1^{er} d'Anjou, I, 186. II, 300
Charles II, I, 514, s., 531, 564. II, 302
Charles III, I, 85, 152, 374, 621, 658, s.
Charles VIII, I, 589
Chartes IX, I, 357, s. II, 226, 517
Charles X, II, 27
Charles-Emmanuel, duc de Savoie, I,
25, 45, 157, 593, s.
Charles IV d'Espagne, II, 144, s. 148, s.
Charles-Quint I 82, 154, 488 II, 523, s.
Chartes curieuses, I, 520, s. II, 282, s.
Chartreux (les PP), II, 448, s.
Chasse, peintre, II, 484
Chastel, sculpteur, I, 79, 233, 620.
II, 131
Châteaurenard. (Voyez Aimar, Mont-
sallier).
Châtel (Tanegui du), I, 405, 522
Chaussegros (Urbain), I, 403
Cheminée du roi René, II, 482
Chemise de la Sainte-Vierge, II, 340
Chennevières-Pointel (Phil. de), I, 553
Choiseul-Praslin, II, 212, s.
Cibon (Honoré), II, 15
Clapiers (Camille de), II, 108, s. (Voy.
Vauvenargues)
Cloche (hôtellerie de la), I, 502
Clocher de Saint-Jean, II, 325, s., 526
Coelmans, graveur, I, 39
Colla de Pradine, II, 381
Collège-Royal-Bourbon, II, 4, 18, 21
Colonia (André de) et autres, I, 541, s.
II, 533
Commanderie (rue de la), II, 371
Comédie (salle de), II, 230, s.
Commission militaire, II, 111, s.
Condamnés révolutionnairement (liste
des), I, 625, s., 663
Condé (prince de), II, 52, s.
Constans-Castellet, I, 419, s.
Constantin, peintre, II, 76
Consuls (élections des), I, 93, s.
- (installation), I, 98, s.
Contier, médecin du roi René, I, 638
Convention nationale, II, 71, s.
Coriolis, I, 241, s. II, 42, s., 277, 279,
398, 416
Cossa (Marguerite de), I, 442
Cotolendi (Ignace), I, 481, s.
Coussin, graveur, I, 198
Covet-Marignane, II, 39, s., 402, s.
Cours de la Trinité, II, 481
Cours des Minimes, II, 513
Creissel (Pierre de), II, 210, s.
Créqui (Charles de), I, 595, 599
Criminel sauvé du supplice, I, 612

LES RUES D'AIX

- Crose-Lincel, I, 52, s.
Crucifix inexpugnable, II, 469
Cundier, peintres et graveurs, I, 350
Curti (Pierre), II, 320, 341
Cuques (côteau de) ou Roi-René, II, 524
- Daniel et ses filles, I, 233
Darcimoles (Mgr l'archevêque), II, 38
Daret, peintre, I, 280. II, 280
Darluc, médecin, II, 489
David, statuaire, II, 128, s.
Decombis, bénéficiier, I, 367
Decormis, I, 492, s. II, 12, s., 522, 654
Dedons-Pierrefeu, II, 401
Delacroix (Charles), I, 81, 364
Déluge de Lekain, II, 232, s.
Dépôt de mendicité, II, 486, s., 510
Desbiès, prévôt de St-Sauveur, I, 296
Desorgues, II, 243, s.
Deydier-Curiol, I, 41. II, 423
Dieulofet, notaire, I, 662
Dignoscyo (Agricol de), I, 567
Dindas et l'Autruche, I, 647
Diouloufet, poète provençal II, 361, s.
Don-Alari (rue de), I, 73
Drouillade (la), II, 364, s.
Dubourg, frères, II, 503
Dubreuil, avocat, et autres, I, 371, s. II, 161
Duel (fameux), I, 498, s.
Dunias de Castellane, I, 498, s.
Duparc, sculpteur, I, 233
Dumouriez (le général), I, 618, s.
Dupaty (le président), II, 145, s.
Dupérier (François) et autres, I, 616, s.
Duranti, I, 84. II, 455
Duras (Charles de), I, 306, s.
Duras (Robert de), I, 393
Duvair, premier président, I. 494. II, 528
- Eaux thermales, II, 441, s.
Echafaud, I, 622, s.
Ecole d'Arts et Métiers, II, 487
Ecole de dessin, II, 76
Eléonore de Provence, I, 12
Elus (édit et troubles des), I, 244. II, 48
Eméric-David, II, 47
- Emérigon, frères, II, 46
Enfance (filles de l'), I, 219
Enlèvement audacieux, II, 529, s.
Entremonts (côteau d'), II, 470
Epernon (le duc d'), I, 23, 650. II, 57, 472, s., 529
Ermite, imposteur, I, 570, s., II, 472
Ernest, régiment suisse, II, 493, s.
Estienne Saint-Jean, I, 455, 661, II, 90, s.
Estienne-Vaillac, II, 63, s.
Escalis de Bras et d'Ansouis, II, 50, s.
Espagnet (Marc-Antoine d'), I, 350
Estrivier (Antoine), II, 432, s.
Etats de Provence, I, 288, s., 525, s. II, 73, s.
Evêques constitutionnels, I, 297
Exécutions remarquables, I, 622, s.
Eymar-Montmeyan, II, 89, s.
- Fabrot (Charles-Annibal), I, 302
Fabri-Fabrègues, II, 520, s.
Fagoüe et ses filles, I, 265, s.
Familles du Cours éteintes, II, 221
Fangouse (rue), I, 194
Faubourg des Anglais, I, 188, 440
Fauchier, peintre, I, 58, s.
Félix du Muy, II, 420, s.
Félix d'Ollières, II, 64, s.
Ferriol, sous-lieutenant, II, 160
Filadoux (impasse du), I, 567
Feu Saint-Antoine, I, 212
Feuillants (les PP.), II, 383
Floquet, musicien, I, 299
Florence (Dominique de), I, 191
Forbin (Palamède de) et autres, I, 63, 265, 588, s. II, 50, s., 404, 188, s., 529
Foresta. 1^{er} p. et autres, I, 511. II, 281
Forestier (le bienheureux), I, 148
Forrat (le P. dominicain), I, 633
Fort Saint-Roch, II, 477, 510
Fortis, I, 481, s.
Fossé, sculpteur, I, 85. II, 240
Fouquet (le surintendant), I, 605, s.
François 1^{er}, I, 487
Francon, évêque d'Aix, II, 451, s.
Frégier, père et fils, II, 497, s.
Fulque d'Oraison, I, 458
- Gaillard-Longjumeau, I, 196, s.

LES RUES D'AIX

- Gailhard (Noël) et autres, II, 179, s.
 Gallaup-Chasteuil, I, 163, s.
 Galliffet, I, 468. II, 398, 425, s.
 Ganay, trésorier du pays, II, 41
 Gantelmi et ses fils, I, 19
 Gantès procureur-général et autres II, 156, s.
 Garidel, II, 104, 151
 Garnier-Monfuron, I, 646
 Garron, II, 275
 Gasqui, évêque de Marseille, I, 375
 Gassendi, I, 173
 Gassier, avocat, II, 288
 Gustinelli, évêques, I, 215
 Gaufridi, I, 47, s., 431, 598, s. II, 447, s.
 Gaufridi, curé des Accoules, I, 180, 480, 622
 Gautier la Molle, II, 183
 Gautier, prieur de la Valette, I, 145
 Gautier (Henri) et ses fils, II, 170, s.
 Gibelin, peintre et autres, I, 90, s.
 Gibert (Jean-Pierre) et autres, I, 203
 Girard (le P. jésuite), II, 203, s.
 Giraud (Charles), I, 153, 301
 Glandevès, I, 503, s., 590, 637
 Goyrand, médecin, II, 220
 Grands-Carmes (les PP.), II, 168
 Granet, peintre, I, 161
 Gras (Marcellin de), I, 210
 Grassi (Bernard), II, 306, s.
 Grégoire père et fils, I, 108, s. II, 32, s.
 Grégoire XI, pape, II, 139
 Greniers publics, I, 79
 Grignan, I, 23. II, 191, 210, 280
 Grimaldi (le cardinal), I, 269, s., 337 II, 488
 Grimaldi-Regusse, I, 108, 271, s. II, 98, 238
 Grossis (François de), II, 319
 Guairard (le P. doctrinaire), II, 45
 Gueidan, avocat-général, II, 183 s., 211
 Gueidon (Philippe), II, 62
 Guerin, avocat-général, I, 610., II, 518
 Guerin, assesseur, I, 487
 Guerre (rue de), II, 442
 Guibert, évêque de Viviers, II, 250
 Guichard (le P. Simon), II, 454
 Guidi (Dominique de) II, 152
 Guigou, évêque d'Angoulême, II, 446
 Guion (cercle dit de), II, 157, s.
 Guiramand, I, 374. II, 162, s., 492
 Guiran la Brillane, I, 512, 543, s.
 Guise (le duc de), I, 459. II, 10, 534
 Guittou, évêque de Poitiers, II, 441
 Haitze (Pierre-Joseph de), I, 87, 187, 223, 655
 Hausière (la) charpentier, II, 20
 Henri III, d'Angleterre, I, 439
 Henri IV, lettre de ce roi, I, 386, s.
 Henrici, I, 283, 309, 467
 Hermitte (l'abbé), II, 445, s.
 Hervart d'Hervinquem, II, 120
 Hesmivy-Moissac, II, 217, s.
 Honorat (Saint), I, 32, 35, s.
 Honoré, assesseur, I, 32
 Hôpitaux de la Charité, II, 485, s.
 - des Incurables, II, 441
 - des Insensés, II, 481
 - Saint-Jacques, II, 467
 - de la Miséricorde, I, 77
 Hospitalières de Saint-Thomas, II, 487
 Hospitaliers, II, 296, s.
 Hostager, I, 634
 Hôtel des Princes, II, 131, s.
 Hôtel-de-Ville, I, 52, 66, 223
 Huguenots, (Voy. Journée des Epinards.) I, 447
 Incendie mémorable, I, 562, s.
 Inscription arabe, I, 561
 Intendance de Provence, II, 246, s.
 Isnard (Maximin), II, 505
 Isoard (le cardinal d'), II, 106, 114, 216, s.
 Isoard, auditeur de Rote, II, 114, 216
 Janson (le cardinal de), I, 98
 Jardin du roi, I, 178, s., 586. II, 9, 28
 Jarente ou Gerente, I, 230, 231, 502
 Jaubert, orientaliste, II, 186, s.
 Jean-Joseph de la mère de Dieu, II, 513
 Jeanne (la reine), I, 170, s, 227, 391, 648
 Jaurin ou Raab (l'évêque de), I, 515, s
 Jésuites, I, 41
 Jeu de l'Arbalète, II, 124
 - de l'Arc, I, 657. II, 116
 - de Mail, II, 490, 513
 - (passion du), I, 170. II, 219
 Juifs, I, 194, 195
 - écorché vif, I, 321, s.
 Juges traduits à Paris, II, 69 s.
 Juiverie (rue de la), I, 8, 195
 Joannis, I, 241. II, 49, s.

LES RUES D'AIX

- Jouques (Bertrand de), I, 305. s.
Journée des Epinarads, I, 447. II, 224, s.
- du Palais, I, 45
- de Saint-Sébastien, I, 426, s.
- de Saint-Valentin, I, 267, s.
- du Val, I, 56, s.
Julien, II, 183, s., 484
Jusbert, I, 443
La Boulie, II, 185, s.
La Caille, prévôt de Saint-Sauveur, I, 308 s.
La Cépède, II, 4, 22, 28
La Chêze-Murel, II, 201, 393
Lafont, sauvé des prisons, II, 502
Lagarde (André de), II, 418, 441
Laidet (Libert), 2^e consul, I, 417
Lalande, I, 202
La Molle (pavillon de), II, 444
La Roque (duel de), I, 498 s.
La Tour (des Galois de), II, 246 s.
Laurans (Jacques de), I, 339 s.
Laurans de Brue, II, 94, 379
Laurans-Peyrolles, II, 238, 379
Laurans (Augustin), II, 69, 506
Laurens (Honoré du), I, 519 s.
Lautard (le vieux Marseillais), II, 151, 501 s.
Lauthier, apothicaire, I, 405, 484
Le Blanc (Hyacinthe), I, 546 s.
Le Blanc-Castillon, II, 145 s.
- Mondespin, II, 94
- l'Uveaune, II, 168 s.
- Ventabren, II, 201
Le Bret, intendants, I, 252. II, 204
Ledoux, architecte, II, 58
Lefèvre (Jean), I, 230, 308 s.
Lefèvre, tué à Aix, II, 501
L'Enfant, I, 254, II, 15, s., 484
Léotard d'Entrages, II, 425
Lesdiguières, connétable, I, 599
Lestang-Parade, I, 544, II, 324, 329 s.
Lessart (Guillaume de), I, 304
Lève (Antoine de), II, 525
Lévêque (Louis et Jean de), I, 380 s.
Levieux (Reinaud), I, 90
Leydet, juge de paix, I, 224
Lieutaud, médecin du roi, II, 285
Lieutaud, d'Arles, II, 68 s.
Logis de Paris, II, 22
Lordonnet, avocat, II, 97, 217
Lorraine (Jeanne de), I, 638
Louis 1^{er} d'Anjou, I, 3, 305
Louis II, I, 309 s.
Louis (saint), évêque, I, 443
Louis III, I, 345, 363. II, 253, 532
Louis XIV, I, 274 s. II, 272 s.
Louis XVI, I, 15, II, 68, 78
Louis XVIII, I, 16
Lourde (de Mazamet), II, 58 s.
Louvet (le président), I, 402
Luguet (Claude), II, 22 s., 61 s.
Luxembourg (François de), I, 589
Lyon (Saint-Ferréol), II, 175, 202 s.
Macadré, peintres, II, 15
Madagascar (petit-fils d'un roi de), II, 330
Magistrats démissionnaires en 1850, II, 393
Magnan la Roquette, I, 527
Maifrédi (Pons), II, 453
Maladrerie Saint-Lazare, II, 510
Malespine, conte absurde, I, 154 s.
Malherbe, I, 551 s. II, 457, 534
Maliveryn, II, 39
Mantin (Etienne de), I, 640
Maretz (Jacques), I, 326
Margalet (Claude), II, 169
Marguerite de Provence, I, 12, s.
Mariages, usage singulier, II, 7
Marie-Antoinette (la reine), II, 292
Marie de Blois, I, 308 s.
Marin, prem. président, I, 53, II, 96 s.
Marini évêq. de Glandevès, I, 546, 550
Marius (Caïus), I, 2
Marie (Georges de) I, 310
Masse (Louis), II, 185
Martel (Anicet), I, 44
Martin, chancelier de Prov. I, 520 s.
Martin, (René), II, 311
Martinozzi (Laure), I, 511
Matal (chanoine), I, 26, 423 s.
Matheron, I, 476 s., 639
Maure (Marc-Bertrand), I, 301
Maure, anecdote plaisante du, I, 139
Maurel ou Morel, II, 174, 228 268 s, 507
Maurellet la Roquette, II, 148, 161 s.
Maurillan, I, 503 s. II, 256
Mauvoisin (Robert de), I, 293
Mayon-Montanclos, II, 231
Mayne (Guigon), I, 405
Maynier d'Oppède Voy. Forbin., I, 264
Maynier (Balthasar de), I, 236
Mazarin, archev. d'Aix, I, 588. II, 119, 385, 398, 411

LES RUES D'AIX

- Mazaugues, père et fils, I, 74 s.
 Mazonod, évêques, etc., II, 156 s.
 Médecins (Catherine de), I, 136, 208, 359. II, 526
 - (Marie de), II, 267
 Méjanes, fondateur de la bibliothèque I, 91 s.
 Menc (Melchior) et autres, II, 98 s.
 Merci (les PP. de la), II, 285
 Mérinée (Prosper), I, 548. II, 470
 Mérindol (Antoine) et autres, I, 399
 Merles-Beauchamp, II, 324, s.
 Meunier de la Tour-D'Aigues, I, 596 s.
 Meyran-Lagoy, I, 86. II, 413 s.
 Meyronnet, II, 154
 - Châteauneuf, II, 173 s., 528
 - Saint-Marc, I, 569. II, 201
 Michel, de Loqui, II, 470
 Michel, dit Nina, II, 504 s.
 Micocoulier, I, 620, II, 390 s.
 Miège (le chevalier), II, 350 s.
 Mignet, conseiller d'Etat etc., I, 501
 Milan-Cornillon, II, 188 s.
 Milan (l'archiduc de), II, 401, 444 s.
 Milhaud (rue), I, 330
 Millin (Aubin-Louis), II, 130 s., 315
 Minimes (les PP.), II, 449 s.
 Miollis (le général), I, 54. II, 27
 - (l'évêque), II, 406 s.
 Mission de 1820, II, 512
 Missionnaires de Provence, II, 223
 Mirabeau Riquetti de) II, 74 175, 202, 402 s.
 Mitre (Saint), II, 449 s.
 Mœurs du clergé auXVI^e siècle, II, 312, 518
 Mollet-Barbelle, I, 206
 Monclar (Ripert de), I, 42, 182. II, 360
 Mondragon (Dragonet de), II, 302, 320
 Monier ou Monyer, II, 79, s.
 Monnaie (hôtel de la), I, 192. II, 372 s.
 Monsieur (Louis XVIII), II, 171, 247 s.
 - (Charles x), I, 660
 Montafié (le comte de), I, 502 s.
 Montfleury (Antoine-Jacob), I, 232
 Montpensier (mademoiselle de), II, 176
 Montsallier (Gabrielle de), II, 529 s.
 Montreuil (Mathieu), I, 284 s.
 Morgue de certains gens, II, 125 s., 434 s.
 Monvalon (Voy. Barrigüe),
 Mottet, conseiller d'état II, 45
 Mouan, sous-bibliot., I, 63, 396, II, 13, 157
 Moulin (le P. cordelier), I, 444
 Mouret (Gaspard), II, 92
 Mourgues (Jacques), II, 185
 Moustache, II, 504
 Naberat (Anne de), II, 314 s. 345 s.
 Nas (François de), I, 483 s.
 Niceron, (le P. minime), II, 457
 Nicolaï, I, 289. II, 179
 Noblesse (recherche de la), I, 577 s.
 Nostradamus (Jean), II, 225
 Notre-Dame-de-Consolation, I, 523.
 II, 477
 - de Grâce, I, 442, 642
 - de Miséricorde, I, 573 s.
 - de la Seds, II, 449 s.
 Noves (Rostang de), I, 288
 Observantins (les pères), I, 405
 Observateur provençal, I, 176, 523, II, 112
 Olivari, I, 35, 474, 662. II, 383
 Oratoire (congrégation), I, 336, 339
 Orbitelle, II, 377 s., 380, 508
 Orléans, I, 44. II, 86, 294
 Ornano (Alphonse d'), I, 567, 581
 Otrante (Fouché duc d'), II, 196 s.
 Pagi (père cordelier), I, 444
 Pairs de France, d'Aix, II, 237, 534
 Palais moderne, I, 16
 Palme, peintre, I, 87
 Panisse (Marc-Tripoli), II, 40
 Paradis (impasse du), I, 215 s.
 Parlement, I, 543
 - Maupeou I, 15
 - Semestre I, 48, 55 s. 427, s.
 Paroisse St-Jean *extra muros*, II, 441
 Pascal, avocat, I, 574 s.
 Pascalis, avocat, II, 102 s., 129, 158 s.
 Pavillon, artistes, I, 56, 85
 Paul-Lamanon, I, 295, 355
 Paule (le président de), I, 46
 Paysan pendu, I, 486
 Pazéry-Thorame, I, 89. II, 404 s.
 Peinon (Anniba1), II, 533
 Peiresc (Fabri de), I, 108, 179
 Pellas (le P. minime), II, 456
 Pellicot, I, 161, 458, 619

LES RUES D'AIX

- Pénitents blancs, I, 409
- gris ou bourras, II, 443
- noirs, I, 446 s. II, 115
- de Marseille, II, 115
- Pennart (Olivier de), I, 288
- Perdigon, templier, I, 19
- Pères de la Foi, II, 487
- Perrin (Denis-Marins de), II, 173
- Peruzzis (François de), I, 265
- Peste de 1348, I, 173
- de 1580, I, 569
- de 1720 et 1721, I, 76, 492 s. II, 519
- Pestes (chronologie des), II, 114
- Peyron frères, I, 461
- Peyroneti (Victor, official), I, 50 s.
- Peyssonnel, avocats, etc., II, 359
- Philippe (l'infant don), II, 177, 534
- Picpus (les P. P.), I, 218, 223
- Pie VII, pape, II, 136 s.
- Pignoli (Louis), I, 569 s.
- Pignet-Guelton, II, 383
- Pin fameux, I, 362. II, 223 s.
- Pin (la sœur), supérieure du Temple, II, 283
- Pin, trésorier du pays, II, 270
- Pinelli (Bernard), I, 491 s.
- Piolenc (Hon.-Henri), II, 240 s., 528
- Pitton (Jean-Scholastique), I, 341, 405.
- Voyez Tournefort.
- Pizani-la-Gaude, II, 412
- Plans divers de la ville, I, 327 s.
- Poisson (règlement sur le prix du), I, 70
- Pompignan, II, 127, 202
- Pons (Claire), II, 366
- Pontevès, I, 144, 301, 547. II, 225
- Pontier, médecin, I, 42. II, 424
- Population, I, 654 s.
- Porqueterie (rue de la), II, 228
- Portail peint, I, 9
- Portalis, ministre des cultes et autres, II, 235 s.
- Portes publiques, I, 655 s.
- d'Anchali, I, 250, 252
- das Crotas, I, 250
- des Escourregus, I, 250
- des Jardiniers, I, 9
- Sainte-Magdelaine, I, 8
- des Marseillais, I, 8
- du Puits-Chaud, I, 250, 332
- Saint-Sulpice, I, 9
- Portes publiques actuelles, I, 655 s. (*)
- des Augustins, II, 85 s., 120
- Bellegarde, I, 496
- des Cordeliers, I, 392
- de la grille du Cours, II, 128
- Notre-Dame, I, 300 s.
- d'Orbitelle, II, 380
- de la Plate-Forme, II, 58
- Saint-Jean, II, 264 s.
- Saint-Louis, II, 11

* Nous devons consigner ici qu'au mois de janvier 1849 (l'impression de cet ouvrage étant entièrement terminée et lorsqu'on travaille à la composition de cette *table alphabétique*), le marteau destructeur abat les principales de ces portes publiques, comme pour justifier de mieux en mieux ce qui est dit plus haut (pag. 436): « LA PAUVRE VILLE D'AIX... S'EN VA TOMBANT PIERRE PAR PIERRE. » Oh ! combien on regrettera tôt en tard ces herbes, ces meurtrières que le temps avait noircies, et ces élégants machicoulis qui couronnaient si noblement les édifices dont nous parlons !...

Ainsi viennent de disparaître les portes Saint-Jean, Bellegarde et de Valois, en attendant la démolition prochaine de la porte d'Orbitelle qui est également résolue, au grand mécontentement et malgré les vives réclamations d'une foule de citoyens. Puis viendra celle de la porte des Cordeliers, retardée seulement par quelques formalités préliminaires, enfin de toutes les autres, un pareil système ne pouvant s'arrêter là ; car il y aurait un véritable et ridicule non-sens à laisser subsister quelques portes lorsqu'on en abat le plus grand nombre.

Ce qui est plus affligeant encore que cette démolition elle-même, c'est qu'elle est le fruit de cet esprit de changements et d'innovations qui fermentent aujourd'hui dans toutes les têtes et qui ne respectera bientôt plus rien de ce que nos pères nous ont laissé.

Les amateurs, ceux qui étudient la marche des siècles dans les monuments comme dans les mœurs de chacun d'eux, pourront voir à la bibliothèque Méjanes les dessins que les savants antiquaires, MM. les présidents de Saint-Vincens père et fils, avaient fait faire, au commencement de la révolution de ces diverses portes publiques et autres monuments de la ville d'Aix de tous les âges, dans la prévision alors possible de leur destruction, mais qu'on semblait n'avoir plus à craindre, cette terrible époque passée. Ils jugeront si nos regrets sont fondés ou non. C'est à eux que nous en appelons, surtout à l'égard de la porte d'Orbitelle, la plus belle de toutes et qui n'offrirait aucun des dangers qu'on a paru redouter pour excuser la prescription des autres dangers, au surplus, qu'il eût été bien facile de prévenir si on l'eût voulu... Mais non ! il fallait détruire : tel est l'esprit déplorable de ce siècle. C'est cet esprit que nous accusons, et nullement les honorables administrateurs actuels de la cité qui, sans s'en apercevoir, ont cédé au torrent, peut-être plus qu'à leur propre conviction.

Porte de Valois ou Villeverte, II, 90
 Portelli (Augustin), II, 351
 Posada, évêque de Carthagène, II, 336, 448
 Pouillard (le P.), grand-carne, II, 242
 Pré Bataillier, I, 658. II, 513
 Prés de l'Archevêché, II, 123
 Prévôts de Saint-Sauveur I, 250, 253 s.
 Prince d'amour, I, 108 s.
 Prisonniers (massacre odieux des), II, 496 s.
 Procession de saint Sébastien, I, 426 s.
 - des Rogations, II, 461 s.
 Prophétie remarquable, I, 407
 Provence (union à la France), I, 152
 Puech (Louis-Scipion), II, 155
 Puget Barbantane, II, 494 s.
 - Saint-Marc, I, 28
 - de Prats, I, 486 s.
 Puget (le P.), minime, II, 457
 Puits d'Anterre, impasse, I, 203
 Pupio (Thomas de), I, 285, 288, 520
 Pureté (maison-hospice de la), I, 220
 Quatrebarbes (le comte de), II, 129, 243
 Quatre coins de la Juiverie, I, 7
 Quatre reines sœurs, nées à Aix, I, 12
 Queirel, I, 314
 Racine, trés. prov. des troupes, II, 116
 Raffelis d'Agoult-Rognes I 458 II, 401
 - Roquesante, I, 605 s. II, 205
 Rainaud (François), I, 367
 Rambot, sculpteur, I, 85. II, 240
 Ramus, sculpteur, II, 263
 Raousset-Seillon, II, 142
 - Boulbon, II, 206
 Rascas de Bagarris, I, 198, 274
 - du Canet, I, 198 s. II, 206.
 Ravel, funambule, II, 271
 Raymond-Bérenger II, I, 661
 Raymond-Bérenger IV, II, 297, 328, 335
 Razats et Carcistes, I, 136, II, 526 s.
 Reauville (Rolland de), I, 241 s. II, 395, 442.
 Reboul (Barthélemy-Louis), II, 444 s.
 Reboul-Lambert, II, 412
 Recollets (les PP.), II, 484
 Refuge (maison du), II, 364
 Relais de la poste, II, 276
 Remusat, I, 512. II, 487 s.
 Régis (le P.), augustin-déchaussé, II, 260 s
 Remparts, tours et tourelles, I, 650 s.
 Renaud d'Allen, II, 423
 René (le roi), I, 14, 348 s., 474, 477, 585, 511, 609. II, 129
 René (peintures du roi) I, 234 II, 241 s.
 Revest-Montvert, II, 383
 Revoil, peintre et autres, II, 239
 Révolution de février 1848, II, 294
 Rey, chanoine, évêque de Dijon, I, 604. II, 459, 472
 Reynier, I, 368
 Reyre frères, maçons, II, 503
 Ricard (le chevalier de), II, 323 s.
 Ricard Saint-Albin, II, 403 s.
 Richaud-Martelly, II, 232
 Rieux (Renée de), I, 580
 Rive, l'abbé, I, 92. II, 101 s., 158, 163
 Reinaud-Fontvert, II, 175
 Retraite (les PP. de la), II, 480
 Robert, docteur médecin, I, 404
 Robineau-Beaulieu, II, 15
 Rocher du Dragon, II, 460 s.
 Rocomaure (Antoine), I, 26 s.
 Roman de Tributius, I, 80, 109. II, 156
 Romani ou Romans, I, 468
 Rolland. (Voyez Reauville).
 Roget (traverse des), II, 274
 Roque, Jacques de la, I, 63, 396 II, 467
 Rosseto (Poncet de), I, 568
 Rostolan (Balthasar), I, 431
 Rotier (Esprit), dominicain, II, 121
 Rouard, bibliothécaire I 2, 405. II, 209
 Rouchon-Guigues, I, 2, 57
 Roumète (impasse de la), I, 192
 Roustaing (Jacques), II, 56
 Rouvière (Arnaud de la), I, 246
 Roux de Gaubert, II, 183, 201, 397 s.
 Roux (Jean-Baptiste), I, 174 s. II, 289
 Roux ou Ruffo la Fare, I, 80. II, 280
 Rubens (portrait de), I, 344
 Rues détruites en 1786, I, 18, 21
 Sabatier (Mathias) et ses fils, II, 285 s.
 Sabran (Garsende de), I, 11. II, 297
 - (duc de), II, 94
 Sacré-cœur (les dames du), II, 446 s
 Saint-Barthélemy (religieuses de), I, 514, 564
 Saint-Chamont, archevêque, I, 294
 Saint-Germain, huissier, II, 62

LES RUES D'AIX

- Saint-Jérôme, paroisse, I, 542
Saint-Laurent, chapelles I, 380. II, 460
Saint-Marc (Antoine de), I, 156 s.
- (louis de), II, 24 s.
Saint-Sulpice, chapelle, I, 517 s.
Saint-Vincens (Fauris de), I, 546, 515.
II, 129, 149 s., 206 s.
Sainte-Claire (religieuses de), I, 147 s.
Sainte-Croix, ermitage, II, 459
Sallier (François), I, 512, 550
Salomon, conseiller, II, 225 s.
Sanche d' Aragon, I, 147
Sanche (Etienne), II, 384
Sancie de Provence, I, 12
Sault (la comtesse de), I, 25, 46, 594 s.
Savoie (Béatrix de), II, 300, 318
- (duc de), V. Charles-Emmanuel
Saurin (Jph-Ignace), I, 492 s. II, 11 s.
Scène scandaleuse à St-Sauveur, I, 52
Sébastien (chapelle de St.), I, 69.
Voyez Procession.
Sec (tombeau de Joseph), II, 466
Sections (soulèvement des), II, 71 s.
Séguiran, I, 43, 487 s. II, 234 s., 534
Sépultures d'anciennes familles, I, 252,
236, 296, 406, 445, 545, 641. II, 330 s., 457
Serviles (les PP.), I, 212. II, 253
Sévigé (madame de), I, 23, 59, 510
Sèze (Jean-Casimir de), II, 239, 393
Siège d' Aix sous Henri IV, II, 472 s.
Sièyes, peintres, I, 87
Siméon, ministre de l'intér. et autres
de ce nom, II, 30 s., 374 s., 396, 500
Simiane, I, 262, 510, 612. II, 5, 22,
132, 204 s., 331, 427 s., 481
Sobolis (Foulque), I, 422 s.
Sommat-Castellar, I, 158 s.
Sparon (Guillaume de), I, 375
Spinola ou Spinolis, I, 310 s.
Suchet (Jean), fondateur, II, 19 s.
Suffren (St-Tropez), I, 645. II, 176
Supposition de part, I, 599 s.
Tableau du siège d' Aix, I, 330, 572,
650. II, 474 s.
Talamer (Geoffroy), I, 467 s.
Talléant des Reaux, I, 604
Tarron (Sen), boucher, II, 224
Temple d' Apollon, I, 2
Templiers, I, 18 s. II, 303
Tende (les comtes de), I, 23, 325, 409
Testament faux, I, 596 s.
Tête Noire (logis de la), I, 579
Testoris, I, 474
Thoron (Antoine de), I, 480
Thiard (le comte de), II, 174
Thomas-la-Garde, I, 223. II, 40
Thomassin, I, 266, 376, 454 s. (Voyez
Mazaugues)
Tipoo-Saëb, ambassadeurs, II, 133 s.
Tournatoris, médecin, I, 505 s.
Tournefort (Piton de), I, 340 s. II, 252
Tourreluco, I, 408
Tours du Palais, I, 10 s., 16
Tours aux environs, I, 648. (Voy.
Remparts).
Traversery père et fils, II, 179
Tressemanes, I, 316, 545 s. II, 416
Trest (Antoine de), II, 485
Triboldis (Burgarin de), I, 252, 309
Trinitaires (les PP), II, 481
Tuffet (l'abbé de), II, 90 s.
Turenne (Raymond de), I, 309, 316,
441
Turricella, évêq. de Marseille, I, 306 s.
Union d' Aix, I, 306 s.
Ursulines ou Andrettes (les
religieuses) II, 282. (Voyez Saint-
Sébastien).
Vacon (Louis-Antoine), II, 216 s.
Valbelle J.-Anne, I, 507 s. 550, II, 141
Valette (Jean-Louis de la), II, 529 s.
Valles (Claude de), II, 11
Vallier, trompettes, I, 105
Vanloo, peintres, I, 85, 252. II, 442,
444
Vassallo (César), II, 351
Vauvenargues (Clapiers de) I, 174 s.
Vendôme, I, 23, 199 s. II, 210 s., 443
Venel, I, 139, 196, 412 s., 510. II, 120
Ventre-la-Touloubre, I, 614 s.
Verdaches (bastide de), II, 523
Verdet, avocat, II, 67 s.
Viali, peintre, I, 86
Viany, II, 314, 321, 324, 348, 369
Vibraye (le marquis de), II, 403
Victimes de la révolution, I, 663 s. II,
68 s.
Vigne (l'abbé), II, 187 s.
Villaret (Guillaume de), I, 566. II, 301
Villars (le duc de), II, 219 s., 265 s
Ville des Salyens, II, 470
Villeneuve, I, 259 s. II, 378 s.

LES RUES D'AIX

Villeneuve (Héliion de), II, 303 s.	Vitallis, fabuliste, I, 191
Villeneuve-Vence, II, 428, 435	Yse (Antoine d'), II, 270 s.
Villeneuve-Bargemont I, 521 II, 335 s.	Yvan (le P. Antoine), I, 574. II, 122
Vincent-Ferrier (saint), I, 632	
Vincens, Dom. bénédictin, I, 615	Zerbin, père et fils, II, 230
Vins (Garde de), I, 25 s., 580. II, 527	Zizim (portrait de N. S.), I, 606 s.
Visitandines, religieuses, I, 510 II, 237	Zyéglart, peintre, I, 236

FIN DE LA TABLE ALPHABETIQUE

LES RUES D'AIX

LES RUES D'AIX

LISTE

DES

SOUSCRIPTEURS AUX RUES D'AIX.

MESSIEURS,

S. Em. le Cardinal **BERNET**, archevêque d'Aix, officier de la Légion-d'Honneur.

BORÉLY, procureur-général près la Cour royale d'Aix, officier de la Légion-d'honneur.

COLLE, sous-préfet d'Aix, officier de la Légion-d'Honneur.

BEDARRIDE, substitut du procureur-général.

BEDARRIDE, pour et au nom de la ville.

HENRICY, avocat.

LYON, négociant.

SIBOUR, chanoine, chevalier de la Légion-d'Honneur.

GIRARD, secrétaire de la direction de l'école des Arts-et-Métiers.

LEYDIER, receveur de l'enregistrement.

RAMBERT, greffier du tribunal civil d'Aix.

DAUPHIN, avoué.

Le marquis de **VALORY**.

De **LABOULIE** père, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Le chevalier de **LAJARD**.

EYMON (Adolphe) fils, avoué.

D'EGUILLES (Ferdinand).

BAYLE, notaire.

GUIELMY, chanoine.

BARILE (Jules), imprimeur, à Marseille.

CHANSAUD, avocat.

CASTION (Ferdinand), avocat.

LES RUES D'AIX

ROUGON fils, médecin-vétérinaire.

BARTHÉLEMY fils.

BEDARRIDE (Léon), avocat.

Madame la marquise de **CAUMONT**.

De **CAMAS**, sous-intendant militaire, à Privas (Ardèche), chevalier de la Légion-d'Honneur.

GIRAUD, président au tribunal civil de Forcalquier.

VALLIER, greffier-audiencier.

TAVAN (Honoré).

J. **DESTEFANIS**, rentier.

PETIT, greffier-audiencier.

CH. **GIRAUD**, membre de l'Institut, conseiller titulaire de l'Université, officier de la Légion-d'Honneur.

BREMOND, avocat.

RAYMOND fils, marbrier.

MENUT (Marins).

OLIVIER (Alban), avocat.

EUCHER, économe à l'hospice d'Aix.

MARTIN, coiffeur.

FOUQUET, sacristain à Saint-Jean.

BONNET-GARNIER.

MARESCHAL, propriétaire.

CHARPIN, percepteur.

GLARNER, commissionnaire de roulage

JEAN (Louis), commis-marchand.

AUDRAN, artiste du théâtre royal de l'Opéra-Comique.

PEVEREL (Nicolas), marchand de cuir.

De **CATELIN** (Edmond).

Le marquis d'**ARBAUD-JOUQUES**, commandeur de la Légion-d'Honneur, (2 exemplaires).

BERAGE, conseiller à la Cour Royale.

Le marquis de **GALLIFFET**, chevalier de la Légion-d'Honneur.

GUITTON-TALAMEL, négociant.

ARNAUD, médecin, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Madame **RAYBAUD** née ARNAUD.

D'**ESPAGNET** (Augustin).

PARDIGON (Marius).

MOUTTE, conseiller à la Cour Royale, chevalier de la Légion-d'Honneur.

J. **BEDARRIDE**, Maire de la ville d'Aix (pour la bibliothèque).

Le marquis de **LAGOY**.

LES RUES D'AIX

PREVE, entrepreneur.

J. TASSY, avocat.

LAURENT, serrurier.

ALEXIS (Félix) cadet, banquier.

DE MAGNAN, conseiller à la Cour Royale.

SILVAN, corroyeur.

COHEN (Joseph), avocat, à Alger.

MOLLET, jeune, avocat.

De **JESSE-CHARLEVAL**.

ESTIENNE, inspecteur des bâtiments civils de l'arrondissement.

MAZIAU, avoué près la Cour Royale.

BARLES, employé des hospices.

MICHEL, entrepreneur.

BERTRAND de **FONSCUBERTE**.

Madame de **SAINT-ESTEVE**.

POURCIN (Adolphe), notaire, à Manosque.

BOURGAREL, négociant, à Marseille.

ROURE (Baptiste).

MANE, tapissier.

BEDARRIDE, avoué.

VALENTIN, tailleur.

J.-M. DURAND aîné, négociant de vins.

DURANTI de **LACALADE**.

GONNET.

BLACHET (Césaire).

GAGEAN (Auguste), marchand drapier.

MATHIEU, propriétaire.

BERTAGNOL aîné, entrepreneur de maçonnerie, à Simiane.

HERMITTE cadet (Fortuné), droguiste.

ALTARAS (Maurice).

POURRIERE (Paulin).

GARCIN, pharmacien.

MARIN, inspecteur des forêts, à Draguignan.

FERRAND, cafetier.

LEQUEUX, entrepreneur de diligences.

LANTELME (Charles).

FELIX (François), ancien secrétaire de l'académie d'Aix.

ALLIBERT, pharmacien, à Marseille.

D'ESPAGNET de **CALISSANNE**.

GROGNARD (Marcellin), vicaire, à Aix.

LES RUES D'AIX

A. VOIRON.

Le baron de **BOADES**.

PISON, notaire.

Le marquis d'**ALLEN**.

FOUQUET, charcutier.

Le comte d'**ALBERTAS**.

GIRIBALDY, capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Le marquis d'**ORAISON**, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Le marquis d'**OLIVARI**, chevalier de Saint-Louis.

MARTIN-DAUTEUIL, chevalier de la Légion-d'Honneur.

BERAUD, notaire.

GUIRAN, docteur en médecine, chevalier de la Légion-d'Honneur.

GINOULHIAC, vicaire-général.

PASQUIER, vicaire-général.

FAYN, avocat, à Tarascon.

ESTRANGIN, avocat à Arles, chevalier de la Légion-d'Honneur.

GUICHARD, avoué à Digne.

SERRE, libraire, à Arles.

De **FORTIS** fils, juge d'instruction.

Le marquis de **PERIER**, chevalier de la Légion-d'Honneur.

LAURIER.

Le marquis de **MONTAIGU**.

GUERIN, Avocat.

JLLI, imprimeur.

LIEUTAUD, conseiller à la Cour Royale, chevalier de la Légion-d'Honneur.

TARDIF, avocat.

Le chevalier **CHARLES DE MEYRONNET SAINT-MARC**.

SAUTERON de **SIRANON**, avocat.

BARBIER, avoué.

D'**AGAY**, propriétaire, chevalier de Saint-Louis.

FIGUIERE, chanoine.

BERNARD fils, café de l'Univers.

MICHEL, pharmacien.

De **LESCAZES** (Henry), chevalier de la Légion-d'Honneur.

FAURE, négociant.

JOUVE, docteur-médecin.

COULOMB cadet, négociant.

ISOARD et **LIOTARD**, maîtres de pension.

LES RUES D'AIX

LAVISON, notaire, à Saint-Chamas.

De **BONRECUEIL**, propriétaire, à Lambesc.

MAURIN, propriétaire de l'hôtel du Var.

PAYAN, docteur-médecin.

JULIEN, géomètre.

PELLEGRIN, ancien avoué.

SAURIN fils, charpentier.

De **BERLIER**, avocat.

BROCHIER, propriétaire.

HOUCHARD (Louis).

Le comte **MAXENCE** de **FORESTA**.

GRANGIER (Marius), négociant.

ALEXIS, pharmacien.

FOUQUET (Auguste), marchand.

PAYAN fils, serrurier.

MARTIN jeune, forgeron.

SARDAT, libraire.

JAUBERT, serrurier.

LEOUFFRE, distributeur d'imprimés.

OMER, docteur en médecine.

A. R. F.

CHAUBET (Charles), homme de lettres.

Le marquis de **G.....**, chevalier de la Légion-d'Honneur.

DEFOUGERES de **VILLANDRY**, recteur de l'Académie, officier de la Légion-d'Honneur.

CARMAGNOLLE, coiffeur.

CARMAGNOLLE, curé à La Fare.

CASTELLAN (Auguste-Marius), propriétaire.

DUFAUR, avocat, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Le président **BRET**, chevalier de la Légion-d'Honneur.

BONNET, notaire.

PONS, médecin.

Les chevaliers de **LESTANG-PARADE**.

Le comte de **FORBIN**, chevalier de la Légion-d'Honneur.

D'AUTHEMAN (Henri).

DECARD fils.

SUBE, avoué.

Le Cercle **CONSTITUTIONNEL**.

Le marquis d'**ALBERTAS** (Félix).

BONTOUS, notaire et maire de Vitrolles.

LES RUES D'AIX

VICARY, propriétaire.

PERRIN, avocat, chevalier de la Légion-d'Honneur.

De **LABOULIE** (Gustave-Camille) neveu, avocat.

Le président **CAPPEAU**, chevalier de la Légion-d'Honneur.

MARTIN, charron.

ROUCHON, curé de Saint-Jean (*intra muros*).

ABRAM (Achille), à La Fare.

De **SINETY**, officier de marine, chevalier de la Légion-d'Honneur.

COURTES, marchand épicier.

COUDEL, vicaire à Saint-Jean.

COURCIERE, directeur des messageries Galine.

FERAUD-GIRAUD, substitut du procureur du roi, à Apt.

SERRE, capitaine en retraite.

Le marquis de **LA FARE**, chevalier de la Légion-d'Honneur.

SAUVAIRE, marchand épicier.

LUMLEY-WOODJEAR.

ARNAUD (Auguste), avocat.

COGORDAN, chef de pension.

MOUAN, sous-bibliothécaire.

CLAIR, avocat, membre du conseil-général, chevalier de la Légion-d'Honneur.

De **FABRY** (Justin), propriétaire.

MOUNIER, marchand épicier.

D'ESTIENNE d'ORVES.

FABRY, conseiller à la Cour Royale.

TEMPIER, chez M. Lauzier.

Le comte de **MONTVALON**.

ALLEGRE fils, serrurier.

GUIEU, avocat.

GAUTIER, avoue près le tribunal de première instance.

BLACHET, notaire.

GIRAUD (Louis), coiffeur.

VALERIAN, médecin.

LENOIR, chanoine.

GOUIRAND, conservateur des hypothèques, à Forcalquier.

NIEL, notaire, à Marignane.

BOUTEILLON, propriétaire.

VIAL, avoué près le tribunal de première instance.

SAMBAIN, commis-voyageur.

SALLEBANT fils.

LES RUES D'AIX

RAYBAUD, marchand de meubles.

REYNAUD, propriétaire.

GIBERT, directeur de l'école de dessin.

BASSAC, propriétaire.

BEUF, conseiller à la Cour Royale, chevalier de l'Ordre de Malte.

POULLE-EMMANUEL, premier président de la Cour Royale d'Aix, chevalier de la Légion-d'Honneur et député de Draguignan (Var).

De **GRAS**, conseiller à la Cour Royale, chevalier de la Légion-d'Honneur.

ROUCHON-GUIGUES, conseiller à la Cour Royale, chevalier de la Légion-d'Honneur.

JOUYNE (Ernest).

Madame **RAMONET** (Aimé).

BOYER, orfèvre.

REBUFFAT (André).

ROURE (Gaspard), conservateur des eaux et forêts, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Le marquis de **BOISGELIN** (Charles-Eugène-Joseph).

FRUCHIER, défenseur à Alger.

MAURICE JOURDAN (pseudonyme), homme de lettres.

RIGAUD, avocat.

GIBERT, bibliothécaire de la ville d'Arles.

NOYER, imprimeur.

CHAMPIER, avoué.

ROUX (Henri), avoué.

JULIEN (Henri).

TREVAN, quincaillier.

CREPS, professeur à la Faculté de droit, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Le marquis de **LUBIERES**.

RICHAUD, libraire. (3 exempl.)

MEOUVE, géomètre.

De **LABOULIE** fils, avocat.

POILROUX, président du tribunal civil de première instance, chevalier de la Légion-d'Honneur.

DEJEAN, curé de Venelles.

BASTIANI-PESETTI, sculpteur.

ROUCHON, capitaine en retraite, chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur.

LES RUES D'AIX

Madame veuve **d'EYMAR** de **MONTMEYAN**.

BREMOND, notaire.

Le comte de **GABRIELLI**, conseiller à la Cour Royale.

VALERIAN (Marius), marchand épicier.

H. BOYER de **FONSCOLOMBE**.

L. de **CLAPIERS**.

De **PHILIP**, propriétaire.

ARTAUD fils, négociant.

F....., marchand.

VIGUIER, marchand de fer.

CHAUVET, orfèvre.

SALLIER (Sextius), receveur particulier.

FLORENS, chanoine, curé de la paroisse Sainte-Magdelaine.

SOLARI (André).

LONG, ancien avoué.

De **LUBAC** (Eugène).

Le marquis de **SINETY**.

SILVY (Denis), marchand de bois.

De **MIRAVAIL**, conseiller à la Cour Royale, chevalier de la Légion-d'Honneur.

BONNEAUD (Joseph), fontainier.

MILLE, vicaire-général.

RONDON, chanoine.

DURAND aîné, marchand de vin.

R. de T.

MARTIN, receveur de l'octroi, chevalier de la Légion-d'Honneur.

BARTHELEMY, confiseur.

COURCIERE fils, attaché à l'étude de M^e Arnaud.

B. F. chevalier de la Légion-d'Honneur.

C. AIMAN, marchand-tailleur.

RICHAUD, quincaillier.

POIROT, lampiste.

GAL, propriétaire.

DAUPHIN, ancien magistrat, chevalier de la Légion-d'Honneur.

PONTIER, avoué près la Cour Royale.

POITEVIN, boulanger.

BOYER, ancien pharmacien.

MICHEL fils, professeur de musique.

BRUN, propriétaire.

GIBERT, sellier.

LES RUES D'AIX

D'ANSELME, ancien magistrat.

D'ESTIENNE de SAINT-JEAN.

D'ALPHERAN de BUSSAN, ancien magistrat.

De BEC, propriétaire.

EMERIC-DAVID, à Paris.

A. de SALVE.

BERNARD (Adolphe), avocat.

TREYAN, avoué.

DÉSÉMERY, surveillant à l'école royale des Arts-et-Métiers.

DALISSIEUX.

Le comte de GRIGNAN, chevalier de la Légion-d'Honneur.

CABANTOUS, professeur à l'école de droit.

A. de P., chevalier de la Légion-d'Honneur.

Mademoiselle LANÇON, maîtresse de pension.

REYNAUD (Paulin), chanoine.

CHOPINET, major au 31^e, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Le baron de FORBIN-D'OPPEDE.

De SAINT-PONS, chevalier de la Légion-d'Honneur.

MATHIEU, cafetier, à Marignane.

A. d'ISOARD de CHENERILLES.

DUBOURG, géomètre.

MICHEL, ingénieur civil, à Marseille.

COURTIS, supérieur de la Mission.

Monseigneur de MAZENOD (Charles-Joseph-Eugène) évêque de Marseille, commandeur de l'ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare de Sardaigne.

AGARD aîné, propriétaire.

ROSTAN, avocat, à Saint-Maximin.

Le duc de BLACAS.

DUFORT, propriétaire.

HUMBERT, horloger.

BOUGEREL de FONTIENNE, avocat.

GENDARME de BEVOTTE, ingénieur des ponts-et-chaussées, chevalier de la Légion-d'Honneur.

H. JOUVE, propriétaire.

BOUTEUIL, professeur doyen à la Faculté de droit, chevalier de la Légion-d'Honneur.

MASSIE, agent-comptable.

D'ABEL de LIBRAN, membre du conseil général.

BOUTEILLE, avoué près le tribunal de première instance.

LES RUES D'AIX

Le marquis de **FORESTA**.

LIHOU, propriétaire, à Puyloubier.

REVOIL, conseiller à la Cour Royale de Cayenne, chevalier de la Légion-d'Honneur.

TASSY neveu, orfèvre.

LE MAIRE de Draguignan.

POULLE, procureur du roi, à Draguignan.

TEMPIER, officier comptable, à Nîmes.

ANASTAY (Alexandre), avocat, à Apt.

AUDOUARD, ex-président de la société statistique de Marseille.

De **ROSTOLAN**, lieutenant-général commandant l'école polytechnique.

GASQUI, conducteur des ponts-et-chaussées.

Le comte **ALFRED DE CLAPIERS**.

Le comte de **MAILLY**.

BARTHELEMY et **PERRACHE**, négociants, à Marseille.

REYNAUD, professeur de théologie.

LA BIBLIOTHEQUE d'Arles.

ALPHANDERY (Joseph), avocat.

Le marquis de **MEYRONNET**, à Puellemontier (Haute-Marne).

GOYRAND, docteur en médecine.

Le marquis de **MAGNY**.

CHARGE, docteur en médecine, à Marseille.

La marquise de **DAMAS**, née de **BOISGELIN**.

SAUVAIRE (Gabriel), débitant de tabac.

GOGNARD (J.-B.), sergent au 1^{er} régiment du génie.

De **VITROLLES** (Théodore).

Veuve **CAMOIN**, libraire, à Marseille.

DONADIEU, agent de change, à Marseille.

REIMONET, pharmacien en chef de la Grande-Miséricorde, à Marseille.

REINAUD DE FONVERT (Maurice).

MITRE, avocat.

H. PORTALIS, receveur-général, à Montpellier.

LE PARQUET de la cour royale.

Le comte de **FELIX DU MUY**.

